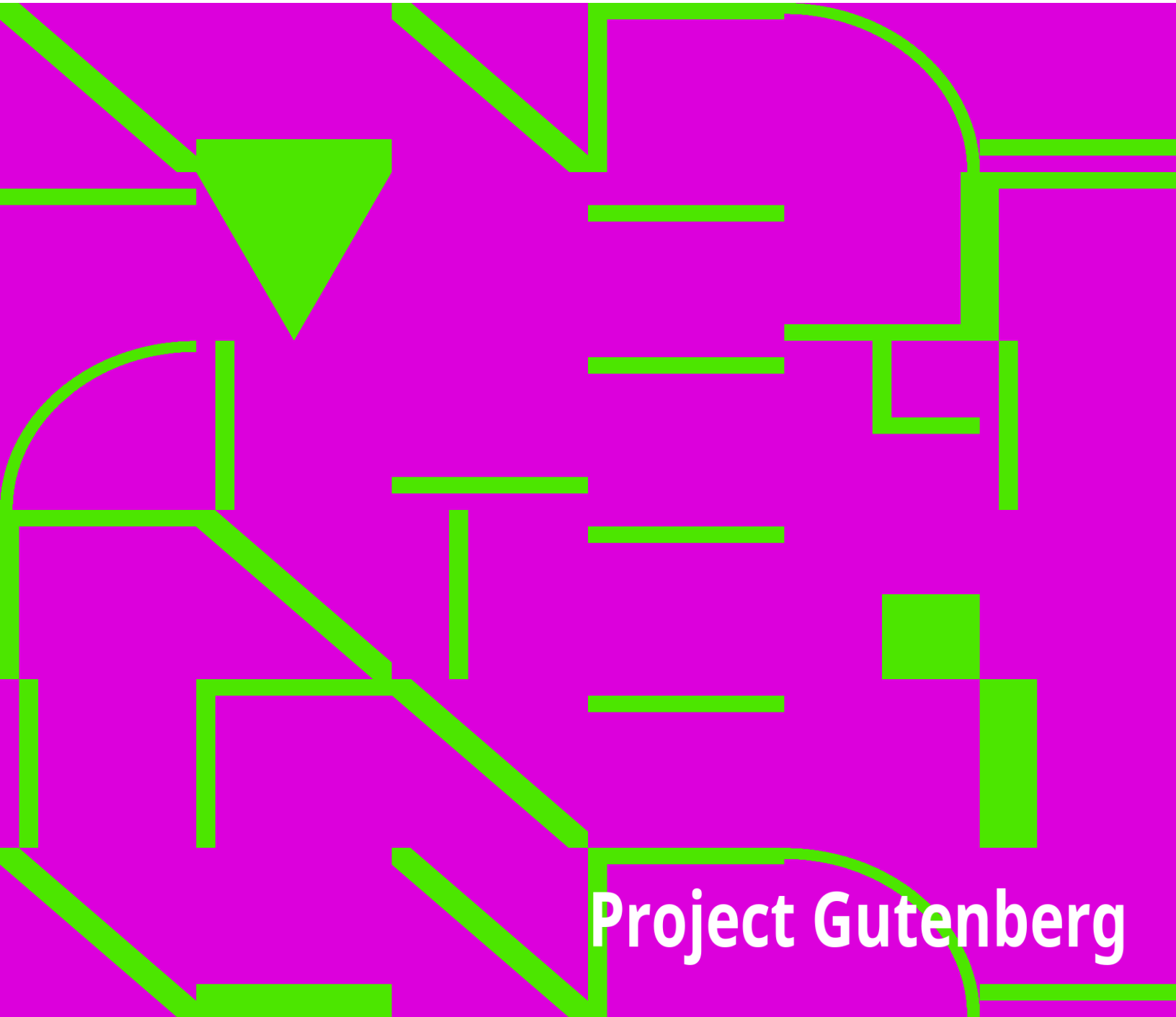


Mémoires d'Outre-Tombe, Tome 5

vicomte de François-René Chateaubriand



Project Gutenberg

Mémoires d'Outre-Tombe, Tome 5

vicomte de François-René Chateaubriand

Project Gutenberg

The Project Gutenberg eBook of Mémoires d'Outre-Tombe,

Tome 5

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Mémoires d'Outre-Tombe, Tome 5

Author: vicomte de François-René Chateaubriand

Editor: Edmond Biré

Release date: May 22, 2009 [eBook #28930]

Most recently updated: January 5, 2021

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/28930

Credits: Produced by Mireille Harmelin, Christine P. Travers Gallica

- Bibliothèque Nationale de France and the Online

Distributed Proofreading Team at <https://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available

by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at
<http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MÉMOIRES
D'OUTRE-TOMBE, TOME 5 ***

CHATEAUBRIAND

**MÉMOIRES
D'OUTRE-TOMBE**

NOUVELLE ÉDITION

Avec une Introduction, des Notes et des Appendices

PAR

Edmond BIRÉ

TOME V

PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1975

Reprinted by permission of the original publishers
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1975
Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

MÉMOIRES

LIVRE XII

Ambassade de Rome. — Trois espèces de matériaux. — Journal de route. — Lettres à madame Récamier. — Léon XII et les cardinaux. — Les ambassadeurs. — Les anciens artistes et les artistes nouveaux. — Ancienne Société romaine. — Mœurs actuelles de Rome. — Les lieux et le paysage. — Lettre à M. Villemain. — À madame Récamier. — Explication sur le mémoire qu'on va lire. — Lettre à M. le comte de la Ferronnays. — Mémoire. — À madame Récamier. — À la même. — À madame Récamier. — À M. Thierry. — Dépêche à M. le comte de la Ferronnays. — À madame Récamier. — À la même. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Mort de Léon XII. — Dépêche à M. la comte Portalis. — À madame Récamier.

Le livre précédent, que je viens d'écrire en 1839, rejoint ce livre de mon ambassade de Rome, écrit en 1828 et 1829, il y a dix ans^[1]. Mes *Mémoires*, comme *Mémoires*, ont gagné au récit de la vie de madame Récamier: d'autres personnages ont été amenés sur la scène; on a vu Naples sous Murat, Rome sous Bonaparte, le Pape délivré revenu à Saint-Pierre; des lettres inédites de madame de Staël, de Benjamin Constant, de Canova, de La Harpe, de madame de Genlis, de Lucien Bonaparte, de Moreau, de Bernadotte, de Murat, sont conservées; des récits de Benjamin Constant le montrent sous un jour nouveau. J'ai introduit le lecteur dans un petit *canton détourné* de l'empire, tandis que cet empire accomplissait son mouvement universel; je me trouve maintenant conduit à mon ambassade de Rome. On aura été délassé de moi par la distraction d'un sujet étranger: c'est tout profit pour le lecteur.

Pour ce livre de mon ambassade de Rome, les matériaux ont abondé; ils sont de trois sortes:

Les premiers contiennent l'histoire de mes sentiments intimes et de ma vie privée racontée dans les lettres adressées à madame Récamier.

Les seconds exposent ma vie publique; ce sont mes dépêches.

Les troisièmes sont un mélange de détails historiques sur les papes, sur l'ancienne société de Rome, sur les changements arrivés de siècles en siècles dans cette société, etc.

Parmi ces investigations se trouvent des pensées et des descriptions, fruit de mes promenades. Tout cela a été écrit dans l'espace de sept mois, temps de la durée de mon ambassade, au milieu des fêtes ou des occupations sérieuses[2]. Néanmoins, ma santé était altérée: je ne pouvais lever les yeux sans éprouver des éblouissements; pour admirer le ciel, j'étais obligé de le placer autour de moi, en montant au haut d'un palais ou d'une colline. Mais je guéris la lassitude du corps par l'application de l'esprit: l'exercice de ma pensée renouvelle mes forces physiques; ce qui tuerait un autre homme me fait vivre.

Au revu de tout cela, une chose m'a frappé: à mon arrivée dans la ville éternelle, je sens une certaine déplaisance, et je crois un moment que tout est changé; peu à peu la fièvre des ruines me gagne, et je finis, comme mille autres voyageurs, par adorer ce qui m'avait laissé froid d'abord. La nostalgie est le regret du pays natal: aux rives du Tibre on a aussi le *mal du pays*, mais il produit un effet opposé à son effet accoutumé: on est saisi de l'amour des solitudes et du dégoût de la patrie. J'avais déjà éprouvé *ce mal* lors de mon premier séjour, et j'ai pu dire:

Agnosco veteris vestigia flammæ[3].

Vous savez qu'à la formation du ministère Martignac le seul nom de l'Italie avait fait disparaître le reste de mes répugnances; mais je ne suis jamais sûr de mes dispositions en matière de joie: je ne fus pas plus tôt parti avec madame de Chateaubriand que ma tristesse naturelle me rejoignit en chemin. Vous allez vous en convaincre par mon journal de route:

«Lausanne, 22 septembre 1828.

«J'ai quitté Paris le 14 de ce mois; j'ai passé le 16 à Villeneuve-sur-Yonne[4]: que de souvenirs! Joubert a disparu; le château abandonné de Passy a changé de maître; il m'a été dit: «Soyez la cigale des nuits. *Esto cicada noctium.*»

«Arona, 25 septembre.

«Arrivé à Lausanne le 22, j'ai suivi la route par laquelle ont disparu deux autres femmes qui m'avaient voulu du bien et qui, dans l'ordre de la nature, me devaient survivre: l'une, madame la marquise de Custine, est venue mourir à Bex; l'autre, madame la duchesse de Duras, il n'y a pas encore un an, courait au Simplon, fuyant devant la mort qui l'atteignit à Nice[5].

Noble Clara, digne et constante amie,
Ton souvenir ne vit plus en ces lieux;
De ce tombeau l'on détourne les yeux;
Ton nom s'efface et le monde t'oublie!

«Le dernier billet que j'ai reçu de madame de Duras fait sentir l'amertume de cette dernière goutte de la vie qu'il nous faudra tous épuiser:

«Nice, 14 novembre 1828

«Je vous ai envoyé un *asclepias carnata*: c'est un laurier grimpant de pleine terre qui ne craint pas le froid et qui a une fleur rouge comme le camélia, qui sent excellent; mettez-le sous les fenêtres de la Bibliothèque du Bénédictin.

«Je vous dirai un mot de mes nouvelles: c'est toujours la même chose; je languis sur mon canapé toute la journée, c'est-à-dire tout le temps où je ne suis pas en voiture ou à marcher dehors; ce que je ne puis faire au delà d'une demi-heure. Je rêve au passé; ma vie a été si agitée, si variée, que je ne puis dire que j'éprouve un violent ennui: si je pouvais seulement coudre ou faire de la tapisserie, je ne me trouverais pas malheureuse. Ma vie présente est si éloignée de ma vie passée, qu'il me semble que je lis des mémoires, ou que je regarde un spectacle[6].»

«Ainsi je suis rentré dans l'Italie privé de mes appuis, comme j'en sortis il y a vingt-cinq ans. Mais, à cette première époque, je pouvais réparer mes

pertes; aujourd'hui qui voudrait s'associer à quelques vieux jours? Personne ne se soucie d'habiter une ruine.

«Au village même du Simplon, j'ai vu le premier sourire d'une heureuse aurore. Les rochers, dont la base s'étendait noircie à mes pieds, resplendissaient de rose au haut de la montagne, frappés des rayons du soleil. Pour sortir des ténèbres, il suffit de s'élever vers le ciel.

«Si l'Italie avait déjà perdu pour moi de son éclat lors de mon voyage à Vérone en 1822, dans cette année 1828 elle m'a paru encore plus décolorée; j'ai mesuré les progrès du temps. Appuyé sur le balcon de l'auberge à Arona, je regardais les rivages du lac Majeur, peints de l'or du couchant et bordés de flots d'azur. Rien n'était doux comme ce paysage, que le château bordait de ses créneaux. Ce spectacle ne me portait ni plaisir ni sentiment. Les années printanières marient à ce qu'elles voient leurs espérances; un jeune homme va errant avec ce qu'il aime, ou avec les souvenirs du bonheur absent. S'il n'a aucun lien, il en cherche; il se flatte à chaque pas de trouver quelque chose; des pensées de félicité le suivent: cette disposition de son âme se réfléchit sur les objets.

«Au surplus, je m'aperçois moins du rapetissement de la société actuelle lorsque je me trouve seul. Laisse à la solitude dans laquelle Bonaparte a laissé le monde, j'entends à peine les générations débiles qui passent et vagissent au bord du désert.»

«Bologne, 28 septembre 1828.

«À Milan, en moins d'un quart d'heure, j'ai compté dix-sept bossus passant sous la fenêtre de mon auberge. La schlague allemande a déformé la jeune Italie.

«J'ai vu dans son sépulcre saint Charles Borromée dont je venais de toucher la crèche à Arona. Il comptait deux cent quarante-quatre années de mort. Il n'était pas beau.

«À Borgo San Donnino, madame de Chateaubriand est accourue dans ma chambre au milieu de la nuit: elle avait vu tomber ses robes et son chapeau

de paille des chaises où ils étaient suspendus. Elle en avait conclu que nous étions dans une auberge hantée des esprits ou habitée par des voleurs. Je n'avais éprouvé aucune commotion dans mon lit: il était pourtant vrai qu'un tremblement de terre s'était fait sentir dans l'Apennin: ce qui renverse les cités peut faire tomber les vêtements d'une femme. C'est ce que j'ai dit à madame de Chateaubriand; je lui ai dit aussi que j'avais traversé sans accident, en Espagne, dans la Vega du Xenil, un village culbuté la veille par une secousse souterraine. Ces hautes consolations n'ont pas eu le moindre succès, et nous nous sommes empressés de quitter cette caverne d'assassins.

«La suite de ma course m'a montré partout la fuite des hommes et l'inconstance des fortunes. À Parme, j'ai trouvé le portrait de la veuve de Napoléon; cette fille des Césars est maintenant la femme du comte de Neipperg[7]; cette mère du fils du conquérant a donné des frères à ce fils[8]: elle fait garantir les dettes qu'elle entasse par un petit Bourbon qui demeure à Lucques, et qui doit, s'il y a lieu, hériter du duché de Parme[9].

«Bologne me semble moins désert qu'à l'époque de mon premier voyage. J'y ai été reçu avec les honneurs dont on assomme les ambassadeurs. J'ai visité un beau cimetière: je n'oublie jamais les morts; c'est notre famille.

«Je n'avais jamais si bien admiré les Carrache qu'à la nouvelle galerie de Bologne. J'ai cru voir la sainte Cécile de Raphaël pour la première fois, tant elle était plus divine qu'au Louvre, sous notre ciel barbouillé de suie.»

«Ravenne, 1^{er} octobre 1828.

«Dans la Romagne, pays que je ne connaissais pas, une multitude de villes, avec leurs maisons enduites d'une chaux de marbre, sont perchées sur le haut de diverses petites montagnes, comme des compagnies de pigeons blancs. Chacune de ces villes offre quelques chefs-d'œuvre des arts modernes ou quelques monuments de l'antiquité. Ce canton de l'Italie renferme toute l'histoire romaine; il faudrait le parcourir Tite-Live, Tacite et Suétone à la main.

«J'ai traversé Imola, évêché de Pie VII, et Faenza. À Forlì je me suis détourné de ma route pour visiter à Ravenne le tombeau de Dante. En

approchant du monument, j'ai été saisi de ce frisson d'admiration que donne une grande renommée, quand le maître de cette renommée a été malheureux. Alfieri, qui avait sur le front *il pallor della morte e la speranza*, se prosterna sur ce marbre et lui adressa ce sonnet: *O gran Padre Alighier!* Devant le tombeau je m'appliquais ce vers du Purgatoire:

. Frate,
Lo mondo è cieco, e tu vien ben da lui[10].

«Béatrice m'apparaissait; je la voyais telle qu'elle était lorsqu'elle inspirait à son poète le désir *de soupirer et de mourir de pleurs*:

Di sospirare, e di morir di pianto.

«Ô ma pieuse chanson, dit le père des muses modernes, va pleurant à présent! va retrouver les femmes et les jeunes filles à qui tes sœurs avaient accoutumé de porter la joie! Et toi, qui es fille de la tristesse, va-t-en, inconsolée, demeurer avec Béatrice.»

«Et pourtant le créateur d'un nouveau monde de poésie oublia Béatrice quand elle eut quitté la terre! il ne la retrouva, pour l'adorer dans son génie, que quand il fut détrompé. Béatrice lui en fait le reproche, lorsqu'elle se prépare à montrer le ciel à son amant: «Je l'ai soutenu (Dante), dit-elle aux puissances du paradis, je l'ai soutenu quelque temps par mon visage et mes yeux d'enfant; mais quand je fus sur le seuil de mon second âge et que je changeai de vie, il me quitta et se donna à d'autres.»

«Dante refusa de rentrer dans sa patrie au prix d'un pardon. Il répondit à l'un de ses parents: «Si pour retourner à Florence il n'est d'autre chemin que celui qui m'est ouvert, je n'y retournerai point. Je puis partout contempler les astres et le soleil.» Dante dénia ses jours aux Florentins, et Ravenne leur a dénié ses cendres, alors même que Michel-Ange, génie ressuscité du poète, se promettait de décorer à Florence le monument funèbre de celui qui avait appris *come l'uom s'eterna*[11].

«Le peintre du *Jugement dernier*, le sculpteur de *Moïse*, l'architecte de la *Coupole de Saint-Pierre*, l'ingénieur du *vieux bastion de Florence*, le poète *des Sonnets adressés à Dante*, se joignit à ses compatriotes et appuya de ces

mots la requête qu'ils présentèrent à Léon X: «*Io Michel Agnolo, scultore, il medesimo a Vostra Santità supplico, offerendomi al divin poeta fare la sepoltura sua condecante e in loco onorevole in questa città.*»

«Michel-Ange, dont le ciseau fut trompé dans son espérance, eut recours à son crayon pour élever à cet autre lui-même un autre mausolée. Il dessina les principaux sujets de la *Divina Commedia* sur les marges d'un exemplaire in-folio des œuvres du grand poète; un navire, qui portait de Livourne à Civita-Vecchia ce double monument, fit naufrage.

«Je m'en revenais tout ému et ressentant quelque chose de cette commotion mêlée d'une terreur divine que j'éprouvai à Jérusalem, lorsque mon *cicerone* m'a proposé de me conduire à la maison de lord Byron. Eh! que me faisaient Childe-Harold et la signora Giuccioli en présence de Dante et de Béatrice! Le malheur et les siècles manquent encore à Childe-Harold; qu'il attende l'avenir. Byron a été mal inspiré dans sa prophétie de Dante.

«J'ai retrouvé Constantinople à Saint-Vital et à Saint-Apollinaire^[12]. Honorius et sa poule ne m'importaient guère; j'aime mieux Placidie et ses aventures, dont le souvenir me revenait dans la basilique de Saint-Jean-Baptiste; c'est le roman chez les barbares^[13]. Théodoric reste grand, bien qu'il ait fait mourir Boèce. Ces Goths étaient d'une race supérieure; Amalasonte, bannie dans une île du lac de Bolsène, s'efforça, avec son ministre Cassiodore, de conserver ce qui restait de la civilisation romaine. Les Exarques apportèrent à Ravenne la décadence de leur empire. Ravenne fut lombarde sous Astolphe; les Carlovingiens la rendirent à Rome. Elle devint sujette de son archevêque, puis elle se changea de république en tyrannie, finalement, après avoir été guelfe ou gibeline; après avoir fait partie des États vénitiens, elle est retournée à l'Église sous le pape Jules II, et ne vit plus aujourd'hui que par le nom de Dante.

«Cette ville, que Rome enfanta dans son âge avancé, eut, dès sa naissance, quelque chose de la vieillesse de sa mère. À tout prendre, je vivrais bien ici; j'aimerais à aller à la colonne des Français, élevée en mémoire de la bataille de Ravenne^[14]. Là se trouvèrent le cardinal de Médicis (Léon X) et Arioste, Bayard et Lautrec, frère de la comtesse de Chateaubriand^[15]. Là fut tué à l'âge de vingt-quatre ans le beau Gaston de Foix: «Nonobstant toute l'artillerie tirée par les Espagnols, les François

marchoient toujours, dit le *Loyal serviteur*; depuis que Dieu créa ciel et terre, ne fut un plus cruel ne plus dur assaut entre François et Espagnols. Ils se reposoient les uns devant les autres pour reprendre leur haleine; puis, baissant la vue, ils recommençoient de plus belle en criant: France et Espagne!» Il ne resta de tant de guerriers que quelques chevaliers, qui alors affranchis de la gloire endossèrent le froc.

«On voyait aussi dans quelque chaumière une jeune fille qui, en tournant son fuseau, embarrassait ses doigts délicats dans du chanvre; elle n'avait pas l'habitude d'une pareille vie: c'était une Trivulce. Quand, à travers sa porte entre-baillée, elle voyait deux lames se rejoindre dans l'étendue des flots, elle sentait sa tristesse s'accroître: cette femme avait été aimée d'un grand roi. Elle continuait d'aller tristement, par un chemin isolé, de sa chaumière à une église abandonnée et de cette église à sa chaumière.

«L'antique forêt que je traversais était composée de pins esseulés; ils ressemblaient à des mâts de galères engravées dans le sable. Le soleil était près de se coucher lorsque je quittai Ravenne; j'entendis le son lointain d'une cloche qui tintait: elle appelait les fidèles à la prière.»

«Ancône, 3 et 4 octobre.

«Revenu à Forlì, je l'ai quitté de nouveau sans avoir vu sur ses remparts croulants l'endroit d'où la duchesse Catherine Sforze^[16] déclara à ses ennemis, prêts à égorger son fils unique, qu'elle pouvait encore être mère. Pie VII, né à Césène, fut moine dans l'admirable couvent de la *Madona del Monte*.

«Je traversai près de Savignano la ravine d'un petit torrent: quand on me dit que j'avais passé le Rubicon, il me sembla qu'un voile se levait et que j'apercevais la terre du temps de César. Mon Rubicon, à moi, c'est la vie: depuis longtemps j'en ai franchi le premier bord.

«À Rimini, je n'ai rencontré ni Françoise, ni l'autre ombre sa compagne, *qui au vent semblaient si légères*:

E paion si al vento esser leggieri^[17].

«Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, m'ont amené à Ancône sur des ponts et sur des chemins laissés par les Augustes. Dans Ancône on célèbre aujourd'hui la fête du pape; j'en entends la musique à l'arc triomphal de Trajan: double souveraineté de la ville éternelle.»

«Lorette, 5 et 6 octobre.

«Nous sommes venus coucher à Lorette. Le territoire offre un *spécimen* parfaitement conservé de la *colonie romaine*. Les paysans fermiers de *Notre-Dame* sont dans l'aisance et paraissent heureux; les paysannes, belles et gaies, portent une fleur à leur chevelure. Le prélat-gouverneur nous a donné l'hospitalité. Du haut des clochers et du sommet de quelques éminences de la ville, on a des perspectives riantes sur les campagnes, sur Ancône et sur la mer. Le soir nous avons eu une tempête. Je me plaisais à voir la *valentia muralis* et la fumeterre des chèvres s'incliner au vent sur les vieux murs. Je me promenais sous les galeries à double étage, élevées d'après les dessins de Bramante. Ces pavés seront battus des pluies de l'automne, ces brins d'herbe frémiront au souffle de l'Adriatique longtemps après que j'aurai passé.

«À minuit j'étais retiré dans un lit de huit pieds carrés, consacré par Bonaparte; une veilleuse éclairait à peine la nuit de ma chambre; tout à coup une petite porte s'ouvre, et je vois entrer mystérieusement un homme menant avec lui une femme voilée. Je me soulève sur le coude et le regarde; il s'approche de mon lit et se hâte, en se courbant jusqu'à terre, de me faire mille excuses de troubler ainsi le repos de M. l'ambassadeur: mais il est veuf; il est un pauvre intendant; il désire marier sa *ragazza*, ici présente: malheureusement il lui manque quelque chose pour la dot. Il relève le voile de l'orpheline: elle était pâle, très jolie et tenait les yeux baissés avec une modestie convenable. Ce père de famille avait l'air de vouloir s'en aller et laisser la fiancée m'achever son histoire. Dans ce pressant danger, je ne demandai point à l'obligeant infortuné, comme demanda le bon chevalier à la mère de la jeune fille de Grenoble, si elle était vierge; tout ébouriffé, je pris quelques pièces d'or sur la table près de mon lit; je les donnai, pour faire honneur au roi mon maître, à la *zitella*, dont les yeux n'étaient pas enflés à force d'avoir pleuré. Elle me baisa la main avec une reconnaissance infinie. Je ne prononçai pas un mot, et, retombant sur mon immense couche

comme si je voulais dormir, la vision de saint Antoine disparut. Je remerciai mon patron saint François dont c'était la fête; je restai dans les ténèbres moitié riant, moitié regrettant, et dans une admiration profonde de mes vertus.

«C'était pourtant ainsi que je semais l'or, que j'étais ambassadeur, hébergé en toute pompe chez le gouverneur de Lorette, dans cette même ville où le Tasse était logé dans un mauvais bouge et où, faute d'un peu d'argent, il ne pouvait continuer sa route. Il paya sa dette à Notre-Dame de Lorette par sa *canzone*:

Ecco fra le tempeste e i fieri venti.

«Madame de Chateaubriand fit amende honorable de ma passagère fortune, en montant à genoux les degrés de la santa Chiesa. Après ma victoire de la nuit, j'aurais eu plus de droit que le roi de Saxe de déposer mon habit de noces au trésor de Lorette; mais je ne me pardonnerai jamais, à moi chétif enfant des muses, d'avoir été si puissant et si heureux, là où le chancre de la Jérusalem avait été si faible et si misérable! Torquato, ne me prends pas dans ce moment extraordinaire de mes inconstantes prospérités; la richesse n'est pas mon habitude; vois-moi dans mon passage à Namur, dans mon grenier à Londres, dans mon infirmerie à Paris, afin de me trouver avec toi quelque lointaine ressemblance.

«Je n'ai point, comme Montaigne, laissé mon portrait en argent à Notre-Dame-de-Lorette, ni celui de ma fille, *Leonora Montana, filia unica*; je n'ai jamais désiré me survivre; mais pourtant une fille, et qui porterait le nom de Léonore!»

«Spoleto.

«Après avoir quitté Lorette, passé Macerata, laissé Tolentino qui marque un pas de Bonaparte et rappelle un traité^[18], j'ai gravi les derniers redans de l'Apennin. Le plateau de la montagne est humide et cultivé comme une houblonnière. À gauche étaient les mers de la Grèce, à droite celles de l'Ibérie; je pouvais être pressé du souffle des brises que j'avais respirées à Athènes et à Grenade. Nous sommes descendus vers l'Ombrie en circulant

dans les volutes des gorges exfoliées, où sont suspendus dans des bouquets de bois les descendants de ces montagnards qui fournirent des soldats à Rome après la bataille de Trasimène.

«Foligno possédait une Vierge de Raphaël qui est aujourd'hui au Vatican. *Vene*, dans une position charmante, est à la source du Clitumne. Le Poussin a reproduit ce site chaud et suave; Byron l'a froidement chanté[19].

«Spoleto a donné le jour au pape actuel. Selon mon courrier Giorgini[20], Léon XII a placé dans cette ville les galériens pour honorer sa patrie. Spoleto osa résister à Annibal. Elle montre plusieurs ouvrages de Lippi l'ancien, qui, nourri dans le cloître, esclave en Barbarie, espèce de Cervantes chez les peintres, mourut à soixante ans passés du poison que lui donnèrent les parents de Lucrece, séduite par lui, croyait-on.»

«Civita Castellana.

«À Monte-Lupo, le comte Potocki s'ensevelit dans des laures charmantes; mais les pensées de Rome ne l'y suivirent-elles point? Ne se croyait-il pas transporté au milieu des *chœurs des jeunes filles*? Et moi aussi, comme saint Jérôme, «j'ai passé, dans mon temps, le jour et la nuit à pousser des cris, à frapper ma poitrine jusqu'au moment où Dieu me renvoyait la paix.» Je regrette de ne plus être ce que j'ai été, *plango me non esse quod fuerim*.

Après avoir dépassé les ermitages de Monte-Lupo, nous avons commencé à contourner la Somma. J'avais déjà suivi ce chemin dans mon premier voyage de Florence à Rome par Pérouse, en accompagnant une femme mourante....

À la nature de la lumière et à une sorte de vivacité du paysage, je me serais cru sur une des croupes des Alleghanis, n'était qu'un haut aqueduc, surmonté d'un pont étroit, me rappelait un ouvrage de Rome auquel les ducs lombards de Spoleto avaient mis la main: les Américains n'en sont pas encore à ces monuments qui viennent après la liberté. J'ai monté la Somma à pied, près des bœufs de Clitumne qui traînaient madame l'ambassadrice à son triomphe. Une jeune chevrière maigre, légère et gentille comme sa bique, me suivait, avec son petit frère, dans ces opulentes campagnes, en

me demandant la *carità*: je la lui ai faite en mémoire de madame de Beaumont dont ces lieux ne se souviennent plus.

Alas! regardless of their doom,
The little victims play!
No sense have they of ills to come,
Nor care beyond to-day.

«Hélas! sans souci de leur destinée, folâtrant les petites victimes! Elles n'ont ni prévision des maux à venir, ni soin d'outre-journée[21].»

«J'ai retrouvé Terni et ses cascades. Une campagne plantée d'oliviers m'a conduit à Narni; puis, en passant par Otricoli, nous sommes venus nous arrêter à la triste Civita Castellana. Je voudrais bien aller à *Santa-Maria di Falleri* pour voir une ville qui n'a plus que la peau, son enceinte: à l'intérieur elle était vide: *misère humaine à Dieu ramène*. Laissons passer mes grandeurs et je reviendrai chercher la ville des Falisques. Du tombeau de Néron, je vais montrer bientôt à ma femme la croix de Saint-Pierre qui domine la ville des Césars.»

Vous venez de parcourir mon journal de route, vous allez lire mes lettres à madame Récamier, entremêlées, comme je l'ai annoncé, de pages historiques.

Parallèlement vous trouverez mes dépêches. Ici paraîtront distinctement les deux hommes qui existent en moi.

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, ce 11 octobre 1828.

«J'ai traversé cette belle contrée, remplie de votre souvenir; il me consolait, sans pourtant m'ôter la tristesse de tous les autres souvenirs que je rencontrais à chaque pas. J'ai revu cette mer Adriatique que j'avais traversée il y a plus de vingt ans, dans quelle disposition d'âme! À Terni, je m'étais arrêté avec une pauvre expirante. Enfin, je suis entré dans Rome. Ses

monuments, après ceux d'Athènes, comme je le craignais, m'ont paru moins parfaits. Ma mémoire des lieux, étonnante et cruelle à la fois, ne m'avait pas laissé oublier une seule pierre....

«Je n'ai vu personne encore, excepté le secrétaire d'État, le cardinal Bernetti. Pour avoir à qui parler, je suis allé chercher Guérin[22], hier au coucher du soleil: il a paru charmé de ma visite. Nous avons ouvert une fenêtre sur Rome et admiré l'horizon. C'est la seule chose qui soit restée, pour moi, telle que je l'ai vue: mes yeux ou les objets ont changé; peut-être les uns et les autres[23].»

Les premiers moments de mon séjour à Rome furent employés à des visites officielles. Sa Sainteté me reçut en audience privée; les audiences publiques ne sont plus d'usage et coûtent trop cher. Léon XII[24], prince d'une grande taille et d'un air à la fois serein et triste, est vêtu d'une simple soutane blanche; il n'a aucun faste et se tient dans un cabinet pauvre, presque sans meubles. Il ne mange presque pas; il vit, avec son chat, d'un peu de *polenta*[25]. Il se sait très malade et se voit dépérir avec une résignation qui tient de la joie chrétienne: il mettrait volontiers, comme Benoît XIV, son cercueil sous son lit. Arrivé à la porte des appartements du pape, un abbé me conduit par des corridors noirs jusqu'au refuge ou au sanctuaire de Sa Sainteté. Elle ne se donne pas le temps de s'habiller, de peur de me faire attendre; elle se lève, vient au-devant de moi, ne me permet jamais de mettre un genou en terre pour baiser le bas de sa robe au lieu de sa mule, et me conduit par la main jusqu'au siège placé à droite de son indigent fauteuil. Assis, nous causons.

Le lundi je me rends à sept heures du matin chez le secrétaire d'État, Bernetti[26], homme d'affaires et de plaisir. Il est lié avec la princesse Doria; il connaît le siècle et n'a accepté le chapeau de cardinal qu'à son corps défendant. Il a refusé d'entrer dans l'Église, n'est sous-diacre qu'à brevet, et se pourrait marier demain en rendant son chapeau. Il croit à des révolutions et il va jusqu'à penser que, si sa vie est longue, il a des chances de voir la chute temporelle de la papauté.

Les cardinaux sont partagés en trois *factions*:

La première se compose de ceux qui cherchent à marcher avec le temps et parmi lesquels se rangent Benvenuti et Oppizzoni[27]. Benvenuti[28] s'est rendu célèbre par l'extirpation du brigandage et sa mission à Ravenne après le cardinal Rivarola[29]; Oppizzoni, archevêque de Bologne, s'est concilié les diverses opinions dans cette ville industrielle et littéraire, difficile à gouverner.

La seconde *faction* se forme des *zelanti*, qui tentent de rétrograder: un de leurs chefs est le cardinal Odescalchi.

Enfin la troisième *faction* comprend les immobiles, vieillards qui ne veulent ou ne peuvent aller ni en avant ni en arrière: parmi ces vieux on trouve le cardinal Vidoni, espèce de gendarme du traité de Tolentino: gros et grand, visage allumé, calotte de travers. Quand on lui dit qu'il a des chances à la papauté, il répond: *Lo santo Spirito sarebbe dunque ubriaco!* Il plante des arbres à Ponte-Mole, où Constantin fit le monde chrétien. Je vois ces arbres lorsque je sors de Rome par la porte du Peuple pour rentrer par la porte Angélique. Du plus loin qu'il m'aperçoit, le cardinal me crie: *Ah! ah! signor ambasciadore di Francia!* puis il s'emporte contre les planteurs de ses pins. Il ne suit point l'étiquette cardinaliste; il se fait accompagner par un seul laquais dans une voiture à sa guise: on lui pardonne tout, en l'appelant *madama Vidoni*[30].

Mes collègues d'ambassade sont le comte Lutzow, ambassadeur d'Autriche, homme poli; sa femme chante bien, toujours le même air, et parle toujours de ses *petits enfants*; le savant baron Bunsen[31], ministre de Prusse et ami de l'historien Niebuhr[32] (je négocie auprès de lui la résiliation en ma faveur du bail de son palais sur le Capitole); le ministre de Russie, prince Gagarin[33], exilé dans les grandeurs passées de Rome, pour des amours évanouies: s'il fut préféré par la belle madame Narischkine[34], un moment habitante de mon ermitage d'Aulnay, il y aurait donc un charme dans la mauvaise humeur; on domine plus par ses défauts que par ses qualités.

M. de Labrador[35], ambassadeur d'Espagne, homme fidèle, parle peu, se promène seul, pense beaucoup, ou ne pense point, ce que je ne sais démêler.

Le vieux comte Fuscaldo représente Naples comme l'hiver représente le printemps. Il a une grande pancarte de carton sur laquelle il étudie avec des lunettes, non les champs de roses de Pæstum, mais les noms des étrangers suspects dont il ne doit pas viser les passe-ports. J'envie son palais (Farnèse), admirable structure inachevée, que Michel-Ange couronna, que peignit Annibal Carrache aidé d'Augustin son frère, et sous le portique duquel s'abrite le sarcophage de Cecilia Metella, qui n'a rien perdu au changement de mausolée. Fuscaldo, en loques d'esprit et de corps, a, dit-on, une maîtresse.

Le comte de Celles, ambassadeur du roi des Pays-Bas, avait épousé mademoiselle de Valence[36], aujourd'hui morte: il en a eu deux filles, qui, par conséquent, sont petites-filles de madame de Genlis. M. de Celles est resté préfet, parce qu'il l'a été[37]; caractère mêlé du loquace, du tyranneau, du recruteur et de l'intendant, qu'on ne perd jamais. Si vous rencontrez un homme qui, au lieu d'arpents, de toises et de pieds, vous parle d'*hectares*, de *mètres* et de *décimètres*, vous avez mis la main sur un préfet[38].

M. de Funchal, ambassadeur demi-avoué du Portugal, est ragotin, agité, grimacier, vert comme un singe du Brésil, et jaune comme une orange de Lisbonne[39]: il chante pourtant sa négresse, ce nouveau Camoëns. Grand amateur de musique, il tient à sa solde une espèce de Paganini, en attendant la restauration de son roi.

Par-ci, par-là, j'ai entrevu de petits finauds de ministres de divers petits États, tout scandalisés du bon marché que je fais de mon ambassade: leur importance boutonnée, gourmée, silencieuse, marche les jambes serrées et à pas étroits: elle a l'air prête à crever de secrets, qu'elle ignore.

Ambassadeur en Angleterre dans l'année 1822, je recherchai les lieux et les hommes que j'avais jadis connus à Londres en 1793; ambassadeur auprès du Saint-Siège en 1828, je me suis hâté de parcourir les palais et les ruines, de redemander les personnes que j'avais vues à Rome en 1803: des palais et des ruines, j'en ai retrouvé beaucoup; des personnes, peu.

Le palais Lancellotti, autrefois loué au cardinal Fesch, est maintenant occupé par ses vrais maîtres, le prince Lancellotti et la princesse Lancellotti,

fille du prince Massimo. La maison où demeura madame de Beaumont, à la place d'Espagne, a disparu. Quant à madame de Beaumont, elle est demeurée dans son dernier asile, et j'ai prié avec le pape Léon XII à sa tombe.

Canova a pris également congé du monde[40]. Je le visitai deux fois dans son atelier en 1803; il me reçut le maillet à la main. Il me montra de l'air le plus naïf et le plus doux son énorme statue de Bonaparte et son Hercule lançant Lycas dans les flots: il tenait à vous convaincre qu'il pouvait arriver à l'énergie de la forme; mais alors même son ciseau se refusait à fouiller profondément l'anatomie; la nymphe restait malgré lui dans les chairs, et l'Hébé se retrouvait sous les rides de ses vieillards. J'ai rencontré sur ma route le premier sculpteur de mon temps; il est tombé de son échafaud, comme Goujon de l'échafaud du Louvre; la mort est toujours là pour continuer la Saint-Barthélemy éternelle, et nous abattre avec ses flèches.

Mais qui vit encore, à ma grande joie, c'est mon vieux Boguet[41], le doyen des peintres français à Rome. Deux fois il a essayé de quitter ses campagnes aimées; il est allé jusqu'à Gênes; le cœur lui a failli et il est revenu à ses foyers adoptifs. Je l'ai choyé à l'ambassade, ainsi que son fils, pour lequel il a la tendresse d'une mère. J'ai recommencé avec lui nos anciennes excursions; je ne m'aperçois de sa vieillesse qu'à la lenteur de ses pas; j'éprouve une sorte d'attendrissement en contrefaisant le jeune, et en mesurant mes enjambées sur les siennes. Nous n'avons plus ni l'un ni l'autre longtemps à voir couler le Tibre.

Les grands artistes, à leur grande époque, menaient une tout autre vie que celle qu'ils mènent aujourd'hui: attachés aux voûtes du Vatican, aux parois de Saint-Pierre, aux murs de la Farnésine, ils travaillaient à leurs chefs-d'œuvre suspendus avec eux dans les airs. Raphaël marchait entouré de ses élèves, escorté des cardinaux et des princes, comme un sénateur de l'ancienne Rome suivi et devancé de ses clients. Charles-Quint posa trois fois devant le Titien. Il ramassait son pinceau et lui cédait la droite à la promenade, de même que François I^{er} assistait Léonard de Vinci sur son lit de mort. Titien alla en triomphe à Rome; l'immense Buonarrotti l'y reçut: à quatre-vingt-dix-neuf ans, Titien tenait encore d'une main ferme, à Venise, son pinceau d'un siècle, vainqueur des siècles.

Le grand-duc de Toscane fit déterrer secrètement Michel-Ange, mort à Rome après avoir posé, à quatre-vingt-huit ans, le faîte de la coupole de Saint-Pierre. Florence, par des obsèques magnifiques, expia sur les cendres de son grand peintre l'abandon où elle avait laissé la poussière de Dante, son grand poète.

Velasquez visita deux fois l'Italie, et l'Italie se leva deux fois pour le saluer: le précurseur de Murillo reprit le chemin des Espagnes, chargé des fruits de cette Hespérie ausonienne, qui s'étaient détachés sous sa main: il emporta un tableau de chacun des douze peintres les plus célèbres de cette époque.

Ces fameux artistes passaient leurs jours dans des aventures et des fêtes; ils défendaient les villes et les châteaux; ils élevaient des églises, des palais et des remparts; ils donnaient et recevaient de grands coups d'épée, séduisaient des femmes, se réfugiaient dans les cloîtres, étaient absous par les papes et sauvés par les princes. Dans une orgie que Benvenuto Cellini a racontée, on voit figurer les noms d'un Michel-Ange et de Jules Romain.

Aujourd'hui la scène est bien changée; les artistes à Rome vivent pauvres et retirés. Peut-être y a-t-il dans cette vie une poésie qui vaut la première. Une association de peintres allemands a entrepris de faire remonter la peinture au Pérugin, pour lui rendre son inspiration chrétienne. Ces jeunes néophytes de saint Luc prétendent que Raphaël, dans sa seconde manière, est devenu païen, et que son talent a dégénéré^[42]. Soit; soyons païens comme les vierges raphaéliques; que notre talent dégénère et s'affaiblisse comme dans le tableau de *la Transfiguration*! Cette erreur honorable de la nouvelle école sacrée n'en est pas moins une erreur; il s'ensuivrait que la roideur et le mal dessiné des formes seraient la preuve de la vision intuitive, tandis que cette expression de foi, remarquable dans les ouvrages des peintres qui précèdent la Renaissance, ne vient point de ce que les personnages sont posés carrément et immobiles comme des sphinx, mais de ce que la peinture *croyait* comme son siècle. C'est sa pensée, non sa peinture, qui est religieuse; chose si vraie, que l'école espagnole est éminemment *pieuse* dans ses expressions, bien qu'elle ait les grâces et les mouvements de la peinture depuis la Renaissance. D'où vient cela? de ce que *les Espagnols sont chrétiens*.

Je vais voir travailler séparément les artistes: l'élève sculpteur demeure dans quelque grotte, sous les chênes verts de la villa Médicis, où il achève son enfant de marbre qui fait boire un serpent dans une coquille. Le peintre habite quelque maison délabrée dans un lieu désert; je le trouve seul, prenant à travers sa fenêtre ouverte quelque vue de la campagne romaine. *La Brigande* de M. Schnetz est devenue la mère qui demande à une madone la guérison de son fils[43]. Léopold Robert[44], revenu de Naples, a passé ces jours derniers par Rome, emportant avec lui les scènes enchantées de ce beau climat, qu'il n'a fait que coller sur sa toile.

Guérin est retiré, comme une colombe malade, au haut d'un pavillon de la villa Médicis.—Il écoute, la tête sous son aile, le bruit du vent du Tibre; quand il se réveille, il dessine à la plume la mort de Priam.

Horace Vernet[45] s'efforce de changer sa manière; y réussira-t-il? Le serpent qu'il enlace à son cou, le costume qu'il affecte, le cigare qu'il fume, les masques et les fleurets dont il est entouré, rappellent trop le bivouac.

Qui a jamais entendu parler de mon ami M. Quecq, successeur de Jules III dans le casin de Michel-Ange, de Vignole et de Thadée Zuccari? et pourtant il a peint pas trop mal, dans son nymphée en décret, la mort de Vitellius. Les parterres en friche sont hantés par un animal futé que s'occupe à chasser M. Quecq: c'est un renard, arrière-petit-fils de Goupil-Renart, premier du nom et neveu d'Ysengrin-le-Loup.

Pinelli[46], entre deux ivresses, m'a promis douze scènes de danses, de jeux et de voleurs. C'est dommage qu'il laisse mourir de faim son grand chien couché à sa porte.—Thorwaldsen[47] et Camuccini[48] sont les deux princes des pauvres artistes de Rome.

Quelquefois ces artistes dispersés se réunissent, ils vont ensemble à pied à Subiaco. Chemin faisant, ils barbouillent sur les murs de l'auberge de Tivoli des grotesques. Peut-être un jour reconnaîtra-t-on quelque Michel-Ange au charbonné qu'il aura tracé sur un ouvrage de Raphaël.

Je voudrais être né artiste: la solitude, l'indépendance, le soleil parmi des ruines et des chefs-d'œuvre, me conviendraient. Je n'ai aucun besoin; un morceau de pain, une cruche de *l'Aqua Felice*, me suffiraient. Ma vie a été

misérablement accrochée aux buissons de ma route; heureux si j'avais été l'oiseau libre qui chante et fait son nid dans ces buissons!

Nicolas Poussin acheta, de la dot de sa femme, une maison sur le monte Pincio, en face d'un autre casino qui avait appartenu à Claude Gelée, dit le Lorrain.

Mon autre compatriote Claude mourut aussi sur les genoux de la reine du monde[49]. Si Poussin reproduit la campagne de Rome, lors même que la scène de ses paysages est placée ailleurs, le Lorrain reproduit les ciels de Rome, lors même qu'il peint des vaisseaux et un soleil couchant sur la mer.

Que n'ai-je été le contemporain de certaines créatures privilégiées pour lesquelles je me sens de l'attrait dans les siècles divers! Mais il m'eût fallu ressusciter trop souvent. Le Poussin et Claude le Lorrain ont passé au Capitole; des rois y sont venus et ne les valaient pas. De Brosses[50] y rencontra le prétendant d'Angleterre; j'y trouvai en 1803 le roi de Sardaigne abdicqué, et aujourd'hui, en 1828, j'y vois le frère de Napoléon, roi de Westphalie. Rome déchue offre un asile aux puissances tombées; ses ruines sont un lieu de franchise pour la gloire persécutée et les talents malheureux.

Si j'avais peint la société de Rome il y a un quart de siècle, de même que j'ai peint la campagne romaine, je serais obligé de retoucher mon portrait; il ne serait plus ressemblant. Chaque génération est de trente-trois années, la vie du Christ (le Christ est le type de tout); chaque génération, dans notre monde occidental, varie sa forme. L'homme est placé dans un tableau dont le cadre ne change point, mais dont les personnages sont mobiles. Rabelais était dans cette ville en 1536 avec le cardinal du Bellay; il faisait l'office de maître d'hôtel de Son Éminence; *il tranchait et présentait*.

Rabelais, changé en frère *Jean des Entomeures*, n'est pas de l'avis de Montaigne, qui n'a presque point ouï de cloches à Rome et *beaucoup moins que dans un village de France*; Rabelais, au contraire, en entend beaucoup dans l'isle *Sonnante* (Rome), *doutant que ce fust Dodone avec ses chaudrons*[51].

Quarante-quatre ans après Rabelais, Montaigne trouva les bords du Tibre plantés, et il remarque que le 16 mars il y avait des roses et des artichauts à Rome. Les églises étaient nues, sans statues de saints, sans tableaux, moins ornées et moins belles que les églises de France. Montaigne était accoutumé à la *vastité sombre de nos cathédrales gothiques*; il parle plusieurs fois de Saint-Pierre sans le décrire, insensible ou indifférent qu'il paraît être aux arts. En présence de tant de chefs-d'œuvre, aucun nom ne s'offre au souvenir de Montaigne; sa mémoire ne lui parle ni de Raphaël, ni de Michel-Ange, mort il n'y avait pas encore seize ans.

Au reste, les idées sur les arts, sur l'influence philosophique des génies qui les ont agrandis ou protégés, n'étaient point encore nées. Le temps fait pour les hommes ce que l'espace fait pour les monuments; on ne juge bien des uns et des autres qu'à distance et au point de la perspective; trop près on ne les voit pas, trop loin on ne les voit plus.

L'auteur des *Essais* ne cherchait dans Rome que la Rome antique: «Les bastimens de cette Rome bastarde, dit-il, qu'on voit à cette heure, attachant à ces masures, quoiqu'ils aient de quoi ravir en admiration nos siècles présens, me font ressouvenir des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les huguenots viennent d'y démolir.»

Quelle idée Montaigne se faisait-il donc de l'ancienne Rome, s'il regardait Saint-Pierre comme un nid de moineaux, suspendu aux parois du Colisée?

Le nouveau citoyen romain par bulle authentique de l'an 1581 depuis J.-C.^[52], avait remarqué que les Romaines ne portaient point de *loup* ou de masque comme les Françaises; elles paraissaient en public couvertes de perles et de pierreries, mais leur *ceinture était trop lâche* et elles ressemblaient à des *femmes enceintes*. Les hommes étaient habillés de noir, «et bien qu'ils fussent ducs, comtes et marquis, ils *avaient l'apparence un peu vile*.»

N'est-il pas singulier que saint Jérôme remarque la démarche des Romaines qui les fait ressembler à des femmes enceintes: *solutis genibus fractus incessus*, «à pas brisés, les genoux fléchissants?»

Presque tous les jours, lorsque je sors par la porte Angélique, je vois une chétive maison assez près du Tibre, avec une enseigne française enfumée représentant un ours; c'est là que Michel, seigneur de Montaigne, débarqua en arrivant à Rome, non loin de l'hôpital qui servit d'asile à ce pauvre fou, homme *formé à l'antique et pure poésie*, que Montaigne avait visité dans sa loge à Ferrare, qui lui avait causé encore *plus de dépit que de compassion*.

Ce fut un événement mémorable, lorsque le XVII^e siècle députa son plus grand poète protestant et son plus sérieux génie pour visiter, en 1638, la grande Rome catholique. Adossée à la croix, tenant dans ses mains les deux Testaments, ayant derrière elle les générations coupables sorties d'Éden, et devant elle les générations rachetées descendues du jardin des Olives, elle disait à l'hérétique né d'hier: «Que veux-tu à ta vieille mère?»

Léonora, la Romaine, enchantait Milton^[53]. A-t-on jamais remarqué que Léonora se retrouve dans les *Mémoires* de madame de Motteville, aux concerts du cardinal Mazarin?

L'ordre des dates amène l'abbé Arnould^[54] à Rome après Milton. Cet abbé, qui avait porté les armes, raconte une anecdote curieuse par le nom d'un des personnages, en même temps qu'elle fait revoir les mœurs des courtisanes. Le *héros de la fable*, le duc de Guise, petit-fils du Balafré, allant en quête de son aventure de Naples, passa par Rome en 1647: il y connut la Nina Barcarola. Maison-Blanche, secrétaire de M. Deshayes, ambassadeur à Constantinople, s'avisait de vouloir être le rival du duc de Guise. Mal lui en prit; on substitua (c'était la nuit dans une chambre sans lumière) une hideuse vieille à Nina. «Si les ris furent grands d'un côté, la confusion le fut de l'autre autant qu'on se le peut imaginer, dit Arnould. L'Adonis, s'étant démêlé avec peine des embrassements de sa déesse, s'enfuit tout nu de cette maison comme s'il eût le diable à ses trousses.»

Le cardinal de Retz n'apprend rien sur les mœurs romaines. J'aime mieux le *petit* Coulanges et ses deux voyages en 1656 et 1689: il célèbre ces *vignes* et ces jardins dont les noms seuls ont un charme.

Dans la promenade à la *Porta Pia*, je retrouve presque toutes les personnes nommées par Coulanges: les personnes? non! leurs petits-fils et petites-filles.

Madame de Sévigné reçoit les vers de Coulanges; elle lui répond du château des Rochers dans ma pauvre Bretagne, à dix lieues de Combourg: «Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin! Elle convient à une solitaire comme moi, et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante. Que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'elle vous ait fait querelle!!![55]»

Entre le premier voyage de Coulanges à Rome, en 1656, et son second voyage, en 1689, il s'était écoulé trente-trois ans: je n'en compte que vingt-cinq de perdus depuis mon premier voyage à Rome, en 1803, et mon second voyage en 1828. Si j'avais connu madame de Sévigné, je l'aurais guérie du chagrin de vieillir.

Spon[56], Misson[57], Dumont[58], Addison, suivent successivement Coulanges. Spon avec Wheler, son compagnon, m'ont guidé sur les débris d'Athènes.

Il est curieux de lire dans Dumont comment les chefs-d'œuvre que nous admirons étaient disposés à l'époque de son voyage en 1690: on voyait au Belvédère les fleuves du Nil et du Tibre, l'Antinoüs, la Cléopâtre, le Laocoon et le torse supposé d'Hercule. Dumont place dans le jardin du Vatican *les paons de bronze qui étaient sur le tombeau de Scipion l'Africain*.

Addison voyage en *scholar*[59], sa course se résume en citations classiques empreintes de souvenirs anglais; en passant à Paris il avait offert ses poésies à M. Boileau.

Le père Labat[60] suit l'auteur de *Caton*: c'est un singulier homme que ce moine parisien de l'ordre des Frères Prêcheurs. Missionnaire aux Antilles, flibustier, habile mathématicien, architecte et militaire, brave artilleur pointant le canon comme un grenadier, critique savant et ayant remis les Dieppois en possession de leur découverte primitive en Afrique, il avait l'esprit enclin à la raillerie et le caractère à la liberté. Je ne sache aucun voyageur qui donne des notions plus exactes et plus claires sur le gouvernement pontifical. Labat court les rues, va aux processions, se mêle de tout et se moque à peu près de tout.

Le frère prêcheur raconte qu'on lui a donné chez les capucins, à Cadix, des draps de lit tout neufs depuis dix ans, et qu'il a vu un saint Joseph habillé à l'espagnole, épée au côté, chapeau sous le bras, cheveux poudrés et lunettes sur le nez. À Rome, il assiste à une messe: «Jamais, dit-il, je n'ai tant vu de musiciens mutilés ensemble et une symphonie si nombreuse. Les connaisseurs disaient qu'il n'y avait rien de si beau. Je disais la même chose pour faire croire que je m'y connaissais; mais si je n'avais pas eu l'honneur d'être du cortège de l'officiant, j'aurais quitté la cérémonie qui dura au moins trois bonnes heures, qui m'en parurent bien six.»

Plus je descends vers le temps où j'écris, plus les usages de Rome deviennent semblables aux usages d'aujourd'hui.

Du temps de de Brosses, les Romaines portaient de faux cheveux; la coutume venait de loin; Properce demande à sa *vie* pourquoi elle se plaît à orner ses cheveux:

Quid juvat ornato procedere, vita, capillo?

Les Gauloises, nos mères, fournissaient la chevelure des Séverine, des Pisca, des Faustine, des Sabine. Velléda dit à Eudore en parlant de ses cheveux: «C'est mon diadème et je l'ai gardé pour toi.» Une chevelure n'était pas la plus grande conquête des Romains; mais elle en était une des plus durables: on retire souvent des tombeaux de femmes cette parure entière qui a résisté aux ciseaux des filles de la nuit, et l'on cherche en vain le front élégant qu'elle couronna. Les tresses parfumées, objet de l'idolâtrie de la plus volage des passions, ont survécu à des empires; la mort, qui brise toutes les chaînes, n'a pu rompre ce réseau. Aujourd'hui les Italiennes portent leurs propres cheveux, que les femmes du peuple nattent avec une grâce coquette.

Le magistrat voyageur de Brosses a, dans ses portraits et dans ses écrits, un faux air de Voltaire, avec lequel il eut une dispute comique à propos d'un champ[61]. De Brosses causa plusieurs fois au bord du lit d'une princesse Borghèse. En 1803, j'ai vu dans le palais Borghèse une autre princesse qui brillait de tout l'éclat de la gloire de son frère: Pauline Bonaparte n'est plus! Si elle eût vécu aux jours de Raphaël, il l'aurait représentée sous la forme d'un de ces amours qui s'appuient sur le dos des lions à la Farnésine, et la

même langueur eût emporté le peintre et le modèle. Que de fleurs ont déjà passé dans ces steppes où j'ai fait errer Jérôme, Augustin, Eudore et Cymodocée!

De Brosses représente les Anglais à la place d'Espagne à peu près comme nous les voyons aujourd'hui, vivant ensemble, faisant grand bruit, regardant les pauvres humains du haut en bas, et s'en retournant dans leur taudis rougeâtre à Londres, sans avoir jeté à peine un coup d'œil sur le Colisée. De Brosses obtint l'honneur de faire sa cour à Jacques III:

«Des deux fils du prétendant, dit-il, l'aîné est âgé d'environ vingt ans, l'autre de quinze. J'entends dire à ceux qui les connaissent à fond que l'aîné vaut beaucoup mieux et qu'il est plus chéri dans son intérieur; qu'il a de la bonté de cœur et un grand courage; qu'il sent vivement sa situation, et que, s'il n'en sort pas un jour, ce ne sera pas faute d'intrépidité. On m'a raconté qu'ayant été mené tout jeune au siège de Gaëte, lors de la conquête du royaume de Naples par les Espagnols, dans la traversée son chapeau vint à tomber à la mer. On voulut le ramasser: «Non, dit-il, ce n'est pas la peine; il faudra bien que j'aille le chercher un jour moi-même.»

De Brosses croit que si le prince de Galles tente quelque chose, il ne réussira pas, et il en donne les raisons. Revenu à Rome après ses vaillantes apertises, Charles-Édouard, qui portait le nom de comte d'Albany, perdit son père; il épousa la princesse de Stolberg-Gædern, et s'établit en Toscane. Est-il vrai qu'il visita secrètement Londres en 1753 et 1761, comme Hume le raconte, qu'il assista au couronnement de George III, et qu'il dit à quelqu'un qui l'avait reconnu dans la foule: «L'homme qui est l'objet de toute cette pompe est celui que j'envie le moins?»

L'union du prétendant ne fut pas heureuse; la comtesse d'Albany^[62] se sépara de lui et fixa son séjour à Rome: ce fut là qu'un autre voyageur, Bonstetten^[63], la rencontra; le gentilhomme bernois, dans sa vieillesse, me faisait entendre à Genève qu'il avait des lettres de la première jeunesse de la comtesse d'Albany.

Alfieri vit à Florence la femme du prétendant et il l'aima pour la vie: «Douze ans après, dit-il, au moment où j'écris toutes ces pauvretés, à cet âge déplorable où il n'y a plus d'illusions, je sens que je l'aime tous les jours

d'avantage, à mesure que le temps détruit le seul charme qu'elle ne doit pas à elle-même, l'éclat de sa passagère beauté. Mon cœur s'élève, devient meilleur et s'adoucit par elle, et j'oserais dire la même chose du sien, que je soutiens et fortifie.»

J'ai connu madame d'Albany à Florence; l'âge avait apparemment produit chez elle un effet opposé à celui qu'il produit ordinairement: le temps ennoblit le visage, et, quand il est de race antique, il imprime quelque chose de sa race sur le front qu'il a marqué: la comtesse d'Albany, d'une taille épaisse, d'un visage sans expression, avait l'air commun[64]. Si les femmes des tableaux de Rubens vieillissaient, elles ressembleraient à madame d'Albany à l'âge où je l'ai rencontrée. Je suis fâché que ce cœur, *fortifié et soutenu* par Alfieri, ait eu besoin d'un autre appui[65]. Je rappellerai ici un passage de ma lettre sur Rome à M. de Fontanes:

«Savez-vous que je n'ai vu qu'une seule fois le comte Alfieri dans ma vie, et devineriez-vous comment? Je l'ai vu mettre dans sa bière: on me dit qu'il n'était presque pas changé; sa physionomie me parut noble et grave; la mort y ajoutait sans doute une nouvelle sévérité; le cercueil étant un peu trop court, on inclina la tête du mort sur sa poitrine, ce qui lui fit faire un mouvement formidable.»

Rien n'est triste comme de relire vers la fin de ses jours ce que l'on a écrit dans sa jeunesse: tout ce qui était au présent se trouve au passé.

J'aperçus un moment, en 1803, à Rome, le cardinal d'York[66], cet Henri IX, dernier des Stuarts, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il avait eu la faiblesse d'accepter une pension de George III: la veuve de Charles I^{er} en avait en vain sollicité une de Cromwell. Ainsi, la race des Stuarts a mis cent dix-neuf ans à s'éteindre, après avoir perdu le trône qu'elle n'a jamais retrouvé. Trois prétendants se sont transmis dans l'exil l'ombre d'une couronne: ils avaient de l'intelligence et du courage; que leur a-t-il manqué? la main de Dieu.

Au surplus, les Stuarts se consolèrent à la vue de Rome; ils n'étaient qu'un léger accident de plus dans ces vastes décombres, une petite colonne brisée, élevée au milieu d'une grande voirie de ruines. Leur race, en disparaissant du monde, eut encore cet autre réconfort: elle vit tomber la

vieille Europe, la fatalité attachée aux Stuarts entraîna avec eux dans la poussière les autres rois, parmi lesquels se trouvait Louis XVI, dont l'aïeul avait refusé un asile au descendant de Charles I^{er}, et Charles X est mort dans l'exil à l'âge du cardinal d'York, et son fils et son petit-fils sont errants sur la terre!

Le voyage de Lalande[67] en Italie, en 1765 et 1766, est encore ce qu'il y a de mieux et de plus exact sur la Rome des arts et sur la Rome antique. «J'aime à lire les historiens et les poètes, dit-il, mais on ne saurait les lire avec plus de plaisir qu'en foulant la terre qui les portait, en se promenant sur les collines qu'ils décrivent, en voyant couler les fleuves qu'ils ont chantés.» Ce n'est pas trop mal pour un astronome qui mangeait des araignées.

Duclos[68], à peu près aussi décharné que Lalande, fait cette remarque fine: «Les pièces de théâtre des différents peuples sont une image assez vraie de leurs mœurs. L'arlequin, valet et personnage principal des comédies italiennes, est toujours représenté avec un grand désir de manger, et qui part d'un besoin habituel. Nos valets de comédie sont communément ivrognes, ce qui peut supposer crapule, mais non pas misère.»

L'admiration déclamatoire de Dupaty[69] n'offre pas de compensation pour l'aridité de Duclos et de Lalande, elle fait pourtant sentir la présence de Rome; on s'aperçoit par un reflet que l'éloquence du style descriptif est née sous le souffle de Rousseau, *spiraculum vitæ*. Dupaty touche à cette nouvelle école qui bientôt allait substituer le sentimental, l'obscur et le maniéré, au vrai, à la clarté et au naturel de Voltaire. Cependant, à travers son jargon affecté, Dupaty observe avec justesse: il explique la patience du peuple de Rome par la vieillesse de ses souverains successifs. «Un pape, dit-il, est toujours pour lui un roi qui se meurt.»

À la villa Borghèse, Dupaty voit approcher la nuit: «Il ne reste qu'un rayon du jour qui meurt sur le front d'une Vénus.» Les poètes de maintenant diraient-ils mieux? Il prend congé de Tivoli: «Adieu, vallon! je suis un étranger; je n'habite point votre belle Italie. Je ne vous reverrai jamais; mais peut-être mes enfants ou quelques-uns de mes enfants viendront vous visiter un jour: soyez-leur aussi charmant que vous l'avez été à leur père.» *Quelques-uns des enfants* de l'érudit et du poète ont visité Rome, et ils

auraient pu voir le dernier rayon du jour mourir sur le front de la *Vénus genitrix* de Dupaty[70].

À peine Dupaty avait quitté l'Italie que Goethe vint le remplacer. Le président au Parlement de Bordeaux entendit-il jamais parler de Goethe? Et néanmoins le nom de Goethe vit sur cette terre où celui de Dupaty s'est évanoui. Ce n'est pas que j'aime le puissant génie de l'Allemagne; j'ai peu de sympathie pour le poète de la matière: je sens Schiller, j'entends Goethe. Qu'il y ait de grandes beautés dans l'enthousiasme que Goethe éprouve à Rome pour Jupiter, d'excellents critiques le jugent ainsi, mais je préfère le Dieu de la Croix au Dieu de l'Olympe. Je cherche en vain l'auteur de *Werther* le long des rives du Tibre; je ne le retrouve que dans cette phrase: «Ma vie actuelle est comme un rêve de jeunesse; nous verrons si je suis destiné à le goûter ou à reconnaître que celui-ci est vain comme tant d'autres l'ont été.»

Quand l'aigle de Napoléon laissa Rome échapper de ses serres, elle retomba dans le sein de ses paisibles pasteurs: alors Byron parut aux murs croulants des Césars; il jeta son imagination désolée sur tant de ruines, comme un manteau de deuil. Rome! tu avais un nom, il t'en donna un autre; ce nom te restera: il t'appela «*la Niobé des Nations*, privée de ses enfants et de ses couronnes, sans voix pour dire ses infortunes, portant dans ses mains une urne vide dont la poussière est depuis longtemps dispersée[71].»

Après ce dernier orage de poésie, Byron ne tarda pas de mourir. J'aurais pu voir Byron à Genève, et je ne l'ai point vu; j'aurais pu voir Goethe à Weimar, et je ne l'ai point vu; mais j'ai vu tomber madame de Staël qui, dédaignant de vivre au delà de sa jeunesse, passa rapidement au Capitole avec Corinne: noms impérissables, illustres cendres, qui se sont associés au nom et aux cendres de la ville éternelle[72].

Ainsi ont marché les changements de mœurs et de personnages, de siècle en siècle, en Italie; mais la grande transformation a surtout été opérée par notre double occupation de Rome.

La République *romaine*, établie sous l'influence du Directoire, si ridicule qu'elle ait été avec ses deux *consuls* et ses *licteurs* (méchants *facchini* pris

parmi la populace), n'a pas laissé que d'innover heureusement dans les lois civiles: c'est des préfectures, imaginées par cette République *romaine*, que Bonaparte a emprunté l'institution de ses préfets.

Nous avons porté à Rome le germe d'une administration qui n'existait pas; Rome, devenue le chef-lieu du département du Tibre, fut supérieurement réglée. Le système hypothécaire lui vient de nous. La suppression des couvents, la vente des biens ecclésiastiques sanctionnée par Pie VI, ont affaibli la foi dans la permanence de la consécration des choses religieuses. Ce fameux *index*, qui fait encore un peu de bruit de ce côté-ci des Alpes, n'en fait aucun à Rome: pour quelques bajocchi on obtient la permission de lire, en sûreté de conscience, l'ouvrage défendu. L'*index* est au nombre de ces usages qui restent comme des témoins des anciens temps au milieu des temps nouveaux. Dans les républiques de Rome et d'Athènes, les titres de *roi*, les noms des grandes familles tenant à la monarchie, n'étaient-ils pas respectueusement conservés? Il n'y a que les Français qui se fâchent sottement contre leurs tombeaux et leurs annales, qui abattent les croix, dévastent les églises, en rancune du clergé de l'an de grâce 1000 ou 1100. Rien de plus puéril ou de plus bête que ces outrages de réminiscence; rien qui porterait davantage à croire que nous ne sommes capables de quoi que ce soit de sérieux, que les vrais principes de la liberté nous demeureront à jamais inconnus. Loin de mépriser le passé, nous devrions, comme le font tous les peuples, le traiter en vieillard vénérable qui raconte à nos foyers ce qu'il a vu: quel mal nous peut-il faire? Il nous instruit et nous amuse par ses récits, ses idées, son langage, ses manières, ses habits d'autrefois; mais il est sans force, et ses mains sont débiles et tremblantes. Aurions-nous peur de ce contemporain de nos pères, qui serait déjà avec eux dans la tombe s'il pouvait mourir, et qui n'a d'autorité que celle de leur poussière?

Les Français, en traversant Rome, y ont laissé leurs principes: c'est ce qui arrive toujours quand la conquête est accomplie par un peuple plus avancé en civilisation que le peuple qui subit cette conquête, témoin les Grecs en Asie sous Alexandre, témoin les Français en Europe sous Napoléon. Bonaparte, en enlevant les fils à leurs mères, en forçant la noblesse italienne à quitter ses palais et à porter les armes, hâtait la transformation de l'esprit national.

Quant à la physionomie de la société romaine, les jours de concert et de bal on pourrait se croire à Paris. L'Altieri, la Palestrina, la Zagarola, la Del Drago[73], la Lante[74], la Lozzano, etc., ne seraient pas étrangères dans les salons du faubourg Saint-Germain: pourtant quelques-unes de ces femmes ont un certain air effrayé qui, je crois, est du climat. La charmante Falconieri, par exemple, se tient toujours auprès d'une porte, prête à s'enfuir sur le mont Marius, si on la regarde: la villa Millini[75] est à elle; un roman placé dans ce casin abandonné, sous des cyprès, à la vue de la mer, aurait son prix.

Mais, quels que soient les changements de mœurs et de personnages de siècle en siècle en Italie, on y remarque une habitude de grandeur, dont nous autres, mesquins barbares, n'approchons pas. Il reste encore à Rome du sang romain et des traditions des maîtres du monde. Lorsqu'on voit des étrangers entassés dans de petites maisons nouvelles à la porte du Peuple, ou gîtés dans des palais qu'ils ont divisés en cases et percés de cheminées, on croirait voir des rats gratter au pied des monuments d'Apollodore et de Michel-Ange, et faisant, à force de ronger, des trous dans les pyramides.

Aujourd'hui les nobles romains, ruinés par la révolution, se renferment dans leurs palais, vivent avec parcimonie et sont devenus leurs propres gens d'affaires. Quand on a le bonheur (ce qui est fort rare) d'être admis chez eux le soir, on traverse de vastes salles sans meubles, à peine éclairées, le long desquelles des statues antiques blanchissent dans l'épaisseur de l'ombre, comme des fantômes ou des morts exhumés. Au bout de ces salles, le laquais déguenillé qui vous mène vous introduit dans une espèce de gynécée: autour d'une table sont assises trois ou quatre vieilles ou jeunes femmes mal tenues, qui travaillent à la lueur d'une lampe à de petits ouvrages, en échangeant quelques paroles avec un père, un frère, un mari à demi couchés obscurément en retraite, sur des fauteuils déchirés. Il y a pourtant je ne sais quoi de beau, de souverain, qui tient de la haute race, dans cette assemblée retranchée derrière des chefs-d'œuvre et que vous avez prise d'abord pour un sabbat. L'espèce des sigisbées est finie, quoiqu'il y ait encore des abbés porte-châles et porte-chaufferettes; par-ci, par-là, un cardinal s'établit encore à demeure chez une femme comme un canapé.

Le népotisme et le scandale des pontifes ne sont plus possibles, comme les rois ne peuvent plus avoir de maîtresses en titre et en honneurs. À présent que la politique et les aventures tragiques d'amour ont cessé de remplir la vie des grandes dames romaines, à quoi passent-elles leur temps dans l'intérieur de leur ménage? Il serait curieux de pénétrer au fond de ces mœurs nouvelles: si je reste à Rome, je m'en occuperai.

Je visitai Tivoli le 18 décembre 1803; à cette époque je disais dans une narration qui fut imprimée alors: «Ce lieu est propre à la réflexion et à la rêverie; je remonte dans ma vie passée; je sens le poids du présent; je cherche à pénétrer mon avenir: où serai-je, que ferai-je et que serai-je *dans vingt ans d'ici?*»

Vingt ans! cela me semblait un siècle; je croyais bien habiter ma tombe avant que ce siècle se fût écoulé. Et ce n'est pas moi qui ai passé, c'est le maître du monde et son empire qui ont fui!

Presque tous les voyageurs anciens et modernes n'ont vu dans la campagne romaine que ce qu'ils appellent *son horreur et sa nudité*. Montaigne lui-même, à qui certes l'imagination ne manquait pas, dit: «Nous avions loin sur notre main gauche l'Apennin, le prospect du pays malplaisant, bossé, plein de profondes fendasses ... le territoire nud, sans arbres, une bonne partie stérile.»

Le protestant Milton porte sur la campagne de Rome un regard aussi sec et aussi aride que sa foi. Lalande et le président de Brosses sont aussi aveugles que Milton.

On ne retrouve guère que dans le *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, de M. de Bonstetten, publié à Genève en 1804, un an après ma lettre à M. de Fontanes (imprimée dans le *Mercure* vers la fin de l'année 1803), quelques sentiments vrais de cette admirable solitude, encore sont-ils mêlés d'objurgations: «Quel plaisir de lire Virgile sous le ciel d'Énée, et pour ainsi dire en présence des dieux d'Homère! dit M. de Bonstetten; quelle solitude profonde dans ces déserts, où l'on ne voit que la mer, des bois ruinés, des champs, de grandes prairies, et pas un habitant! Je ne voyais dans une vaste étendue de pays qu'une seule maison, et cette

maison était près de moi, sur le sommet de la colline. J'y vais, elle était sans porte; je monte un escalier, j'entre dans une espèce de chambre, un oiseau de proie y avait son nid....

«Je fus quelque temps à une fenêtre de cette maison abandonnée. Je voyais à mes pieds cette côte, au temps de Pline si riche et si magnifique, maintenant sans cultivateurs.»

Depuis ma description de la campagne romaine, on a passé du dénigrement à l'enthousiasme. Les voyageurs anglais et français qui m'ont suivi ont marqué tous leurs pas de la Storta à Rome par des extases. M. de Tournon^[76], dans ses *Études statistiques*, entre dans la voie d'admiration que j'ai eu le bonheur d'ouvrir: «La campagne romaine, dit-il, développe à chaque pas plus distinctement la sérieuse beauté de ses immenses lignes, de ses plans nombreux, et son bel encadrement de montagnes. Sa monotone grandeur frappe et élève la pensée.»

Je n'ai point à mentionner M. Simond^[77], dont le voyage semble une gageure, et qui s'est amusé à regarder Rome à l'envers. Je me trouvais à Genève lorsqu'il mourut presque subitement. Fermier, il venait de couper ses foin et de recueillir joyeusement ses premiers grains, et il est allé rejoindre son herbe fauchée et ses moissons abattues.

Nous avons quelques lettres des grands paysagistes; Poussin et Claude Lorrain ne disent pas un mot de la campagne romaine. Mais si leur plume se tait, leur pinceau parle; l'*agro romano* était une source mystérieuse de beautés, dans laquelle ils puisaient, en la cachant par une sorte d'avarice de génie, et comme par la crainte que le vulgaire ne la profanât. Chose singulière, ce sont des yeux français qui ont le mieux vu la lumière de l'Italie.

J'ai revu ma lettre à M. de Fontanes sur Rome, écrite il y a vingt-cinq ans, et j'avoue que je l'ai trouvée d'une telle exactitude qu'il me serait impossible d'y retrancher ou d'y ajouter un mot. Une compagnie étrangère est venue cet hiver (1829) proposer le défrichement de la campagne romaine: ah! messieurs, grâce de vos cottages et de vos jardins anglais sur le Janicule! si jamais ils devaient enlaidir les friches où le soc de Cincinnatus s'est brisé, sur lesquelles toutes les herbes penchent au souffle des siècles, je fuirais

Rome pour n'y remettre les pieds de ma vie. Allez traîner ailleurs vos charrues perfectionnées; ici la terre ne pousse et ne doit pousser que des tombeaux. Les cardinaux ont fermé l'oreille aux calculs des bandes noires accourues pour démolir les débris de Tusculum, qu'elles prenaient pour des châteaux d'aristocrates: elles auraient fait de la chaux avec le marbre des sarcophages de Paul-Émile, comme elles ont fait des gargouilles avec le plomb des cercueils de nos pères. Le sacré Collège tient au passé; de plus il a été prouvé, à la grande confusion des économistes, que la campagne romaine donnait au propriétaire 5 pour 100 en pâturages et qu'elle ne rapporterait que un et demi en blé. Ce n'est point par paresse, mais par un intérêt positif, que le cultivateur des plaines accorde la préférence à la *pastorizia* sur le *maggesi*. Le revenu d'un hectare dans le territoire romain est presque égal au revenu de la même mesure dans un des meilleurs départements de la France: pour se convaincre de cela, il suffit de lire l'ouvrage de monsignor Nicolai[78].

Je vous ai dit que j'avais éprouvé d'abord de l'ennui au début de mon second voyage à Rome et que je finis par reprendre aux ruines et au soleil: j'étais encore sous l'influence de ma première impression lorsque, le 3 novembre 1828, je répondis à M. Villemain:

«Votre lettre, monsieur, est venue bien à propos dans ma solitude de Rome: elle a suspendu en moi le mal du pays que j'ai fort. Ce mal n'est autre chose que mes années qui m'ôtent les yeux pour voir comme je voyais autrefois: mon débris n'est pas assez grand pour se consoler avec celui de Rome. Quand je me promène seul à présent au milieu de tous ces décombres des siècles, ils ne me servent plus que d'échelle pour mesurer le temps: je remonte dans le passé, je vois ce que j'ai perdu et le bout de ce court avenir que j'ai devant moi; je compte toutes les joies qui pourraient me rester, je n'en trouve aucune; je m'efforce d'admirer ce que j'admirais, et je n'admire plus. Je rentre chez moi pour subir mes honneurs accablé du *sirocco* ou percé par la *tramontane*. Voilà toute ma vie, à un tombeau près que je n'ai pas encore eu le courage de visiter. On s'occupe beaucoup de monuments croulants; on les appuie; on les dégage de leurs plantes et de leurs fleurs; les femmes que j'avais laissées jeunes sont devenues vieilles, et les ruines se sont rajeunies: que voulez-vous qu'on fasse ici?

«Aussi je vous assure, monsieur, que je n'aspire qu'à rentrer dans ma rue d'Enfer pour ne plus en sortir. J'ai rempli envers mon pays et mes amis tous mes engagements. Quand vous serez dans le conseil d'État avec M. Bertin de Vaux, je n'aurai plus rien à demander, car vos talents vous auront bientôt porté plus haut. Ma retraite a contribué un peu, j'espère, à la cessation d'une opposition redoutable; les libertés publiques sont acquises à jamais à la France. Mon sacrifice doit maintenant finir avec mon rôle. Je ne demande rien que de retourner à mon *Infirmier*. Je n'ai qu'à me louer de ce pays: j'y ai été reçu à merveille; j'ai trouvé un gouvernement plein de tolérance et fort instruit des affaires hors de l'Italie, mais enfin rien ne me plaît plus que l'idée de disparaître entièrement de la scène du monde: il est bon de se faire précéder dans la tombe du silence que l'on y trouvera.

«Je vous remercie d'avoir bien voulu me parler de vos travaux. Vous ferez un ouvrage digne de vous et qui augmentera votre renommée[79]. Si vous aviez quelques recherches à faire ici, soyez assez bon pour me les indiquer: une fouille au Vatican pourrait vous fournir des trésors. Hélas! je n'ai que trop vu ce pauvre M. Thierry! je vous assure que je suis poursuivi par son souvenir: si jeune, si plein de l'amour de son travail, et s'en aller! et, comme il arrive toujours au vrai mérite, son esprit s'améliorait et la raison prenait chez lui la place du système: j'espère encore un miracle. J'ai écrit pour lui; on ne m'a pas même répondu. J'ai été plus heureux pour vous, et une lettre de M. de Martignac me fait enfin espérer que justice, bien que tardive et incomplète, vous sera faite. Je ne vis plus, monsieur, que pour mes amis; vous me permettrez de vous mettre au nombre de ceux qui me restent. Je demeure, monsieur, avec autant de sincérité que d'admiration, votre plus dévoué serviteur[80].»

«CHATEAUBRIAND.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, samedi 8 novembre 1828.

«M. de La Ferronnays m'apprend la reddition de Varna[81] que je savais. Je crois vous avoir dit autrefois que toute la question me semblait dans la chute de cette place, et que le grand Turc ne songerait à la paix que quand

les Russes auraient fait ce qu'ils n'avaient pas fait dans leurs guerres précédentes. Nos journaux ont été bien misérablement turcs dans ces derniers temps. Comment ont-ils pu jamais oublier la noble cause de la Grèce et tomber en admiration devant des barbares qui répandent sur la patrie des grands hommes et la plus belle partie de l'Europe l'esclavage et la peste? Voilà comme nous sommes, nous autres Français: un peu de mécontentement personnel nous fait oublier nos principes et les sentiments les plus généreux. Les Turcs battus me feront peut-être quelque pitié; les Turcs vainqueurs me feraient horreur.

«Voilà mon ami M. de La Ferronnays resté au pouvoir. Je me flatte que ma détermination de le suivre a éloigné les concurrents à son portefeuille. Mais enfin il faudra que je sorte d'ici; je n'aspire plus qu'à rentrer dans ma solitude et à quitter la carrière politique. J'ai soif d'indépendance pour mes dernières années. Les générations nouvelles sont élevées, elles trouveront établies les libertés publiques pour lesquelles j'ai tant combattu: qu'elles s'emparent donc, mais qu'elles ne mésusent pas de mon héritage, et que j'aie mourir en paix auprès de vous.

«Je suis allé avant-hier me promener à la villa Panfili: la belle solitude!»

«Rome, ce samedi 15 novembre.

«Il y a eu un premier bal chez Torlonia^[82]. J'y ai rencontré tous les Anglais de la terre; je me croyais encore ambassadeur à Londres. Les Anglaises ont l'air de figurantes engagées pour danser l'hiver à Paris, à Milan, à Rome, à Naples, et qui retournent à Londres après leur engagement expiré au printemps. Les sautilllements sur les ruines du Capitole, les mœurs uniformes que la *grande* société porte partout, sont des choses bien étranges: si j'avais encore la ressource de me sauver dans les déserts de Rome!

«Ce qu'il y a de vraiment déplorable ici, ce qui jure avec la nature des lieux, c'est cette multitude d'insipides Anglaises et de frivoles dandys qui, se tenant enchaînés par les bras comme des chauves-souris par les ailes, promènent leur bizarrerie, leur ennui, leur insolence dans vos fêtes, et s'établissent chez vous comme à l'auberge. Cette Grande-Bretagne

vagabonde et déhanchée, dans les solennités publiques, saute sur vos places et boxe avec vous pour vous en chasser: tout le jour elle avale à la hâte les tableaux et les ruines, et vient avaler, en vous faisant beaucoup d'honneur, les gâteaux et les glaces de vos soirées. Je ne sais pas comment un ambassadeur peut souffrir ces hôtes grossiers et ne les fait pas consigner à sa porte.»

J'ai parlé dans *le Congrès de Vérone* de l'existence de mon *Mémoire* sur l'Orient^[83]. Quand je l'envoyai de Rome en 1828 à M. le comte de La Ferronnays, alors ministre des affaires étrangères, le monde n'était pas ce qu'il est: en France, la légitimité existait; en Russie, la Pologne n'avait pas péri; l'Espagne était encore bourbonnienne; l'Angleterre n'avait pas encore l'honneur de nous protéger. Beaucoup de choses ont donc vieilli dans ce *Mémoire*: aujourd'hui, ma politique extérieure, sous plusieurs rapports, ne serait plus la même; douze années ont changé les relations diplomatiques, mais le fond des vérités est demeuré. J'ai inséré ce *Mémoire* en entier, pour venger une fois de plus la Restauration des reproches absurdes qu'on s'obstine à lui adresser, malgré l'évidence des faits. La Restauration, aussitôt qu'elle choisit ses ministres parmi ses amis, ne cessa de s'occuper de l'indépendance et de l'honneur de la France: elle s'éleva contre les traités de Vienne, elle réclama des frontières protectrices, non pour la gloriole de s'étendre jusqu'au bord du Rhin, mais pour chercher sa sûreté; elle a ri lorsqu'on lui parlait de l'équilibre de l'Europe, équilibre si injustement rompu envers elle: c'est pourquoi elle désira d'abord se couvrir au midi, puisqu'il avait plu de la désarmer au nord. À Navarin, elle retrouva une marine et la liberté de la Grèce; la question d'Orient ne la prit point au dépourvu.

J'ai gardé trois opinions sur l'Orient depuis l'époque où j'écrivis ce *Mémoire*:

1^o Si la Turquie d'Europe doit être dépecée, nous devons avoir un lot dans ce morcellement par un agrandissement de territoire sur nos frontières et par la possession de quelque point militaire dans l'Archipel. Comparer le partage de la Turquie au partage de la Pologne est une absurdité.

2° Considérer la Turquie, telle qu'elle était au règne de François I^{er}, comme une puissance utile à notre politique, c'est retrancher trois siècles de l'histoire.

3° Prétendre civiliser la Turquie en lui donnant des bateaux à vapeur et des chemins de fer, en disciplinant ses armées, en lui apprenant à manœuvrer ses flottes, ce n'est pas étendre la civilisation en Orient, c'est introduire la barbarie en Occident: des Ibrahim futurs pourront ramener l'avenir au temps de Charles-Martel, ou au temps du siège de Vienne, quand l'Europe fut sauvée par cette héroïque Pologne, sur laquelle pèse l'ingratitude des rois.

Je dois remarquer que j'ai été le seul, avec Benjamin Constant, à signaler l'imprévoyance des gouvernements chrétiens: un peuple dont l'ordre social est fondé sur l'esclavage et la polygamie est un peuple qu'il faut renvoyer aux steppes des Mongols.

En dernier résultat, la Turquie d'Europe, devenue vassale de la Russie en vertu du traité d'Unkiar Skélessi, n'existe plus^[84]: si la question doit se décider immédiatement, ce dont je doute, il serait peut-être mieux qu'un empire indépendant eût son siège à Constantinople et fit un tout de la Grèce. Cela est-il possible? je l'ignore. Quant à Méhémet-Ali, fermier et douanier impitoyable, l'Égypte, dans l'intérêt de la France, est mieux gardée par lui qu'elle ne le serait par les Anglais.

Mais je m'évertue à démontrer l'honneur de la Restauration; eh! qui s'inquiète de ce qu'elle a fait, surtout qui s'en inquiétera dans quelques années? Autant vaudrait m'échauffer pour les intérêts de Tyr et d'Ecbatane: ce monde passé n'est plus et ne sera plus. Après Alexandre, commença le pouvoir romain; après César, le christianisme changea le monde; après Charlemagne, la nuit féodale engendra une nouvelle société; après Napoléon, néant: on ne voit venir ni empire, ni religion, ni barbares. La civilisation est montée à son plus haut point, mais civilisation matérielle, inféconde, qui ne peut rien produire, car on ne saurait donner la vie que par la morale; on n'arrive à la création des peuples que par les routes du ciel: les chemins de fer nous conduiront seulement avec plus de rapidité à l'abîme.

Voilà les prolégomènes qui me semblaient nécessaires à l'intelligence du *Mémoire* qui suit, et qui se trouve également aux affaires étrangères.

LETTRE À M. LE COMTE DE LA FERRONNAYS

«Rome, ce 30 novembre 1828.

«Dans votre lettre particulière du 10 de novembre, mon noble ami, vous me disiez:

«Je vous adresse un court résumé de notre situation politique, et vous serez assez aimable pour me faire connaître en retour vos idées, toujours si bonnes à connaître en pareille matière.»

Votre amitié, noble comte, me juge avec trop d'indulgence; je ne crois pas du tout vous éclairer en vous envoyant le mémoire ci-joint: je ne fais que vous obéir.»

MÉMOIRE

PREMIÈRE PARTIE.

«À la distance où je suis du théâtre des événements et dans l'ignorance presque totale où je me trouve de l'état des négociations, je ne puis guère raisonner convenablement. Néanmoins, comme j'ai depuis longtemps un système arrêté sur la politique extérieure de la France, comme j'ai pour ainsi dire été le premier à réclamer l'émancipation de la Grèce, je soumets volontiers, noble comte, mes idées à vos lumières.

«Il n'était point encore question du traité du 6 juillet^[85] lorsque je publiai ma *Note sur la Grèce*. Cette *Note* renfermait le germe du traité: je proposais aux cinq grandes puissances de l'Europe d'adresser une dépêche collective au divan pour lui demander impérativement la cessation de toute hostilité entre la Porte et les Hellènes. Dans le cas d'un refus, les cinq puissances auraient déclaré qu'elles reconnaissaient l'indépendance du gouvernement grec, et qu'elles recevraient les agents diplomatiques de ce gouvernement.

«Cette *Note* fut lue dans les divers cabinets. La place que j'avais occupée comme ministre des affaires étrangères donnait quelque importance à mon opinion: ce qu'il y a de singulier, c'est que le prince de Metternich se montra moins opposé à l'esprit de ma *Note* que M. Canning.

«Le dernier, avec lequel j'avais eu des liaisons assez intimes, était plus orateur que grand politique, plus homme de talent qu'homme d'État. Il avait en général une certaine jalousie des succès et surtout de ceux de la France. Quand l'opposition parlementaire blessait ou exaltait son amour-propre, il se précipitait dans de fausses démarches, se répandait en sarcasmes ou en vanteries. C'est ainsi qu'après la guerre d'Espagne il rejeta la demande d'intervention que j'avais arrachée avec tant de peine au cabinet de Madrid, pour l'arrangement des affaires d'outre-mer: la raison secrète en était qu'il n'avait pas fait lui-même cette demande, et il ne voulait pas voir que même dans son système (si toutefois il en avait un), l'Angleterre, représentée dans un congrès général, ne serait nullement liée par les actes de ce congrès et resterait toujours libre d'agir séparément. C'est encore ainsi que lui, M. Canning, fit passer des troupes en Portugal, non pour défendre une charte dont il était le premier à se moquer, mais parce que l'opposition lui reprochait la présence de nos soldats en Espagne, et qu'il voulait pouvoir dire au Parlement que l'armée anglaise occupait Lisbonne comme l'armée française occupait Cadix. Enfin, c'est ainsi qu'il a signé le traité du 6 juillet contre son opinion particulière, contre l'opinion de son propre pays, défavorable à la cause des Grecs. S'il accéda à ce traité, ce fut uniquement parce qu'il eut peur de nous voir prendre avec la Russie l'initiative de la question et recueillir seuls la gloire d'une résolution généreuse. Ce ministre, qui, après tout, laissera une grande renommée, crut aussi gêner les mouvements de la Russie par ce traité même; cependant il était clair que le texte de l'acte n'enchaînait point l'empereur Nicolas, ne l'obligeait point à renoncer à une guerre particulière avec la Turquie.

«Le traité du 6 de juillet est une pièce informe, brochée à la hâte, où rien n'est prévu et qui fourmille de dispositions contradictoires.

«Dans ma *Note sur la Grèce*, je supposais l'adhésion des cinq grandes puissances; l'Autriche et la Prusse s'étant tenues à l'écart, leur neutralité les

laisse libres, selon les événements, de se déclarer pour ou contre l'une des parties belligérantes.

«Il ne s'agit plus de revenir sur le passé, il faut prendre les choses telles qu'elles sont. Tout ce à quoi les gouvernements sont obligés, c'est à tirer le meilleur parti des faits lorsqu'ils sont accomplis. Examinons donc ces faits.

«Nous occupons la Morée, les places de cette péninsule sont tombées entre nos mains[86]. Voilà pour ce qui nous concerne.

«Varna est pris, Varna devient un avant-poste placé à soixante-dix heures de marche de Constantinople. Les Dardanelles sont bloquées; les Russes s'empareront pendant l'hiver de Silistrie et de quelques autres forteresses; de nombreuses recrues arriveront. Aux premiers jours du printemps, tout s'ébranlera pour une campagne décisive; en Asie le général Paskévitch a envahi trois pachaliks, il commande les sources de l'Euphrate et menace la route d'Erzeroum. Voilà pour ce qui concerne la Russie.

«L'empereur Nicolas eût-il mieux fait d'entreprendre une campagne d'hiver en Europe? Je le pense, s'il en avait la possibilité. En marchant sur Constantinople, il aurait tranché le nœud gordien, il aurait mis fin à toutes les intrigues diplomatiques; on se range du côté des succès; le moyen d'avoir des alliés, c'est de vaincre.

«Quant à la Turquie, il m'est démontré qu'elle nous eût déclaré la guerre, si les Russes eussent échoué devant Varna. Aura-t-elle le bon sens aujourd'hui d'entamer des négociations avec l'Angleterre et la France pour se débarrasser au moins de l'une et de l'autre? L'Autriche lui conseillerait volontiers ce parti; mais il est bien difficile de prévoir quelle sera la conduite d'une race d'hommes qui n'ont point les idées européennes. À la fois rusés comme des esclaves et orgueilleux comme des tyrans, la colère n'est jamais chez eux tempérée que par la peur. Le sultan Mahmoud II, sous quelques rapports, paraît un prince supérieur aux derniers sultans; il a surtout le courage politique; mais a-t-il le courage personnel? Il se contente de passer des revues dans les faubourgs de sa capitale, et se fait supplier par les grands de n'aller pas même jusqu'à Andrinople. La populace de Constantinople serait mieux contenue par les triomphes que par la présence de son maître.

«Admettons toutefois que le Divan consente à des pourparlers sur les bases du traité du 6 juillet. La négociation sera très épineuse; quand il n'y aurait à régler que les limites de la Grèce, c'est à n'en pas finir. Où ces limites seront-elles posées sur le continent? Combien d'îles seront-elles rendues à la liberté? Samos, qui a si vaillamment défendu son indépendance, sera-t-elle abandonnée? Allons plus loin, supposons les conférences établies: paralyseront-elles les armées de l'empereur Nicolas? Tandis que les plénipotentiaires des Turcs et des trois puissances alliées négocieront dans l'Archipel, chaque pas des troupes envahissantes dans la Bulgarie changera l'état de la question. Si les Russes étaient repoussés, les Turcs rompraient les conférences; si les Russes arrivaient aux portes de Constantinople, il s'agirait bien de l'indépendance de la Morée! Les Hellènes n'auraient besoin ni de protecteurs ni de négociateurs.

«Ainsi donc, amener le Divan à s'occuper du traité du 6 de juillet, c'est reculer la difficulté, et non la résoudre. La coïncidence de l'émancipation de la Grèce et de la signature de la paix entre les Turcs et les Russes est, à mon avis, nécessaire pour faire sortir les cabinets de l'Europe de l'embarras où ils se trouvent.

«Quelles conditions l'empereur Nicolas mettra-t-il à la paix?

«Dans son manifeste, il déclare qu'il renonce à des conquêtes, mais il parle d'indemnités pour les frais de la guerre: cela est vague et peut mener loin.

«Le cabinet de Saint-Pétersbourg, prétendant régulariser les traités d'Akkerman et d'Yassy, demandera-t-il: 1^o l'indépendance complète des deux principautés; 2^o la liberté du commerce dans la mer Noire, tant pour la nation russe que pour les autres nations; 3^o le remboursement des sommes dépensées dans la dernière campagne?

«D'innombrables difficultés se présentent à la conclusion d'une paix sur ces bases.

«Si la Russie veut donner aux principautés des souverains de son choix, l'Autriche regardera la Moldavie et la Valachie comme deux provinces

russes, et s'opposera à cette transaction politique.

«La Moldavie et la Valachie passeront-elles sous la domination d'un prince indépendant de toute grande puissance, ou d'un prince installé sous le protectorat de plusieurs souverains?

«Dans ce cas, Nicolas préférerait des hospodars nommés par Mahmoud, car les principautés, ne cessant pas d'être turques, demeureraient vulnérables aux armes de la Russie.

«La liberté du commerce de la mer Noire, l'ouverture de cette mer à toutes les flottes de l'Europe et de l'Amérique, ébranleraient la puissance de la Porte dans ses fondements. Octroyer le passage des vaisseaux de guerre sous Constantinople, c'est, par rapport à la géographie de l'empire ottoman, comme si l'on reconnaissait le droit à des armées étrangères de traverser en tout temps la France le long des murs de Paris.

«Enfin, où la Turquie prendrait-elle de l'argent pour payer les frais de la campagne? Le prétendu trésor des sultans est une vieille fable. Les provinces conquises au delà du Caucase pourraient être, il est vrai, cédées comme hypothèque de la somme demandée: des deux armées russes, l'une, en Europe, me semble être chargée des intérêts de l'honneur de Nicolas; l'autre, en Asie, de ses intérêts pécuniaires. Mais si Nicolas ne se croyait pas lié par les déclarations de son manifeste, l'Angleterre verrait-elle d'un œil indifférent le soldat moscovite s'avancer sur la route de l'Inde? N'a-t-elle pas déjà été alarmée, lorsqu'en 1827 il a fait un pas de plus dans l'empire persan?

«Si la double difficulté qui naît et de la mise à exécution du traité, et de la pertinence des conditions d'une paix entre la Turquie et la Russie; si cette double difficulté rendait inutiles les efforts tentés pour vaincre tant d'obstacles; si une seconde campagne s'ouvrait au printemps, les puissances de l'Europe prendraient-elles parti dans la querelle? Quel serait le rôle que devrait jouer la France? C'est ce que je vais examiner dans la seconde partie de cette *Note*.»

SECONDE PARTIE.

«L'Autriche et l'Angleterre ont des intérêts communs, elles sont naturellement alliées pour leur politique extérieure, quelles que soient d'ailleurs les différentes formes de leurs gouvernements et les maximes opposées de leur politique intérieure. Toutes deux sont ennemies et jalouses de la Russie, toutes deux désirent arrêter les progrès de cette puissance; elles s'uniront peut-être dans un cas extrême; mais elles sentent que si la Russie ne se laisse pas imposer, elle peut braver cette union plus formidable en apparence qu'en réalité.

«L'Autriche n'a rien à demander à l'Angleterre; celle-ci à son tour n'est bonne à l'Autriche que pour lui fournir de l'argent. Or, l'Angleterre, écrasée sous le poids de sa dette, n'a plus d'argent à prêter à personne. Abandonnée à ses propres ressources, l'Autriche ne saurait, dans l'état actuel de ses finances, mettre en mouvement de nombreuses armées, surtout étant obligée de surveiller l'Italie et de se tenir en garde sur les frontières de la Pologne et de la Prusse. La position actuelle des troupes russes leur permettrait d'entrer plus vite à Vienne qu'à Constantinople.

«Que peuvent les Anglais contre la Russie? Fermer la Baltique, ne plus acheter le chanvre et les bois sur les marchés du Nord, détruire la flotte de l'amiral Heyden[87] dans la Méditerranée, jeter quelques ingénieurs et quelques soldats dans Constantinople, porter dans cette capitale des provisions de bouche et des munitions de guerre, pénétrer dans la mer Noire, bloquer les ports de la Crimée, priver les troupes russes en campagne de l'assistance de leurs flottes commerciales et militaires?

«Supposons tout cela accompli (ce qui d'abord ne se peut faire sans des dépenses considérables, lesquelles n'auraient ni dédommagement ni garantie), resterait toujours à Nicolas son immense armée de terre. Une attaque de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Croix en faveur du Croissant augmenterait en Russie la popularité d'une guerre déjà nationale et religieuse. Des guerres de cette nature se font sans argent, ce sont celles qui précipitent, par la force de l'opinion, les nations les unes sur les autres. Que les papas commencent à évangéliser à Saint-Pétersbourg, comme les ulémas mahométisent à Constantinople, ils ne trouveront que trop de soldats; ils auraient plus de chance de succès que leurs adversaires dans cet appel aux passions et aux croyances des hommes. Les invasions qui

descendent du nord au midi sont bien plus rapides et bien plus irrésistibles que celles qui gravissent du midi au nord: la pente des populations les incline à s'écouler vers les beaux climats.

«La Prusse demeurerait-elle spectatrice indifférente de cette grande lutte, si l'Autriche et l'Angleterre se déclaraient pour la Turquie? Il n'y a pas lieu de le croire.

«Il existe sans doute dans le cabinet de Berlin un parti qui hait et qui craint le cabinet de Saint-Pétersbourg; mais ce parti, qui d'ailleurs commence à vieillir, trouve pour obstacle le parti anti-autrichien et surtout des affections domestiques.

«Les liens de famille, faibles ordinairement entre les souverains, sont très forts dans la famille de Prusse: le roi Frédéric-Guillaume III aime tendrement sa fille, l'impératrice actuelle de Russie, et il se plaît à penser que son petit-fils montera sur le trône de Pierre le Grand; les princes Frédéric, Guillaume, Charles, Henri-Albert, sont aussi très attachés à leur sœur Alexandra; le prince royal héréditaire^[88] ne faisait pas de difficulté de déclarer dernièrement à Rome qu'il était *turcophage*.

«En décomposant ainsi les intérêts, on s'aperçoit que la France est dans une admirable position politique: elle peut devenir l'arbitre de ce grand débat; elle peut à son gré garder la neutralité ou se déclarer pour un parti, selon le temps et les circonstances. Si elle était jamais obligée d'en venir à cette extrémité, si ses conseils n'étaient pas écoutés, si la noblesse et la modération de sa conduite ne lui obtenaient pas la paix qu'elle désire pour elle et pour les autres; dans la nécessité où elle se trouverait de prendre les armes, tous ses intérêts la porteraient du côté de la Russie.

«Qu'une alliance se forme entre l'Autriche et l'Angleterre contre la Russie, quel fruit la France recueillerait-elle de son adhésion à cette alliance?

«L'Angleterre prêterait-elle des vaisseaux à la France?

«La France est encore, après l'Angleterre, la première puissance maritime de l'Europe; elle a plus de vaisseaux qu'il ne lui en faut pour détruire, s'il le

fallait, les forces navales de la Russie.

«L'Angleterre nous fournirait-elle des subsides?

«L'Angleterre n'a point d'argent; la France en a plus qu'elle, et les Français n'ont pas besoin d'être à la solde du Parlement britannique.

«L'Angleterre nous assisterait-elle de soldats et d'armes?

«Les armes ne manquent point à la France, encore moins les soldats.

«L'Angleterre nous assurerait-elle un accroissement de territoire insulaire ou continental?

«Où prendrons-nous cet accroissement, si nous faisons, au profit du Grand Turc, la guerre à la Russie? Essayerons-nous des descentes sur les côtes de la mer Baltique, de la mer Noire et du détroit de Behring? Aurions-nous une autre espérance? Penserions-nous à nous attacher l'Angleterre afin qu'elle accourût à notre secours si jamais nos affaires intérieures venaient à se brouiller?

«Dieu nous garde d'une telle prévision et d'une intervention étrangère dans nos affaires domestiques! L'Angleterre, d'ailleurs, a toujours fait bon marché des rois et de la liberté des peuples; elle est toujours prête à sacrifier sans remords monarchie ou république à ses intérêts particuliers. Naguère encore, elle proclamait l'indépendance des colonies espagnoles, en même temps qu'elle refusait de reconnaître celle de la Grèce; elle envoyait ses flottes appuyer les insurgés du Mexique, et faisait arrêter dans la Tamise quelques chétifs bateaux à vapeur destinés pour les Hellènes; elle admettait la légitimité des droits de Mahmoud, et niait celle des droits de Ferdinand; vouée tour à tour au despotisme ou à la démocratie, selon le vent qui amenait dans ses ports les vaisseaux des marchands de la cité.

«Enfin, en nous associant aux projets guerriers de l'Angleterre et de l'Autriche contre la Russie, où irions-nous chercher notre ancien adversaire d'Austerlitz? il n'est point sur nos frontières. Ferions-nous donc partir à nos frais cent mille hommes bien équipés, pour secourir Vienne ou Constantinople? Aurions-nous une armée à Athènes pour protéger les Grecs

contre les Turcs, et une armée à Andrinople pour protéger les Turcs contre les Russes? Nous mitraillerions les Osmanlis en Morée, et nous les embrasserions aux Dardanelles? Ce qui manque de sens commun dans les affaires humaines ne réussit pas.

«Admettons néanmoins, en dépit de toute vraisemblance, que nos efforts fussent couronnés d'un plein succès dans cette triple alliance contre nature, supposons que la Prusse demeurât neutre pendant tout ce démêlé, ainsi que les Pays-Bas, et que, libres de porter nos forces au dehors, nous ne fussions pas obligés de nous battre à soixante lieues de Paris: eh bien! quel profit retirerions-nous de notre croisade pour la délivrance du tombeau de Mahomet? Chevaliers des Turcs, nous reviendrions du Levant avec une pelisse d'honneur; nous aurions la gloire d'avoir sacrifié un milliard et deux cent mille hommes pour calmer les terreurs de l'Autriche, pour satisfaire aux jalousies de l'Angleterre, pour conserver dans la plus belle partie du monde la peste et la barbarie attachées à l'empire ottoman. L'Autriche aurait peut-être augmenté ses États du côté de la Valachie et de la Moldavie, et l'Angleterre aurait peut-être obtenu de la Porte quelques privilèges commerciaux, privilèges pour nous d'un faible intérêt si nous y participions, puisque nous n'avons ni le même nombre de navires marchands que les Anglais, ni les mêmes ouvrages manufacturés à répandre dans le Levant. Nous serions complètement dupes de cette triple alliance qui pourrait manquer son but, et qui, si elle l'atteignait, ne l'atteindrait qu'à nos dépens.

«Mais si l'Angleterre n'a aucun moyen direct de nous être utile, ne saurait-elle du moins agir sur le cabinet de Vienne, engager l'Autriche, en compensation des sacrifices que nous ferions pour elle, à nous laisser reprendre les anciens départements situés sur la rive gauche du Rhin?

«Non: l'Autriche et l'Angleterre s'opposeront toujours à une pareille concession; la Russie seule peut nous la faire, comme nous le verrons ci-après. L'Autriche nous déteste et s'épouvante de nous, encore plus qu'elle ne hait et ne redoute la Russie; mal pour mal, elle aimerait mieux que cette dernière puissance s'étendît du côté de la Bulgarie que la France du côté de la Bavière.

«Mais l'indépendance de l'Europe serait menacée si les czars faisaient de Constantinople la capitale de leur empire?

«Il faut expliquer ce que l'on entend par l'indépendance de l'Europe: veut-on dire que, tout équilibre étant rompu, la Russie, après avoir fait la conquête de la Turquie européenne, s'emparerait de l'Autriche, soumettrait l'Allemagne et la Prusse, et finirait par asservir la France?

«Et d'abord, tout empire qui s'étend sans mesure perd de sa force; presque toujours il se divise; on verrait bientôt deux ou trois Russies ennemies les unes des autres.

«Ensuite l'équilibre de l'Europe existe-t-il pour la France depuis les derniers traités?

«L'Angleterre a conservé presque toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les colonies de trois parties du monde pendant la guerre de la Révolution; en Europe elle a acquis Malte et les îles ioniennes; il n'y a pas jusqu'à son électorat de Hanovre qu'elle n'ait enflé en royaume et agrandi de quelques seigneuries.

«L'Autriche a augmenté ses possessions d'un tiers de la Pologne et des rognures de la Bavière, d'une partie de la Dalmatie et de l'Italie. Elle n'a plus, il est vrai, les Pays-Bas; mais cette province n'a point été dévolue à la France, et elle est devenue contre nous une auxiliaire redoutable de l'Angleterre et de la Prusse.

«La Prusse s'est agrandie du duché ou palatinat de Posen, d'un fragment de la Saxe et des principaux cercles du Rhin; son poste avancé est sur notre propre territoire, à dix journées de marche de notre capitale.

«La Russie a recouvré la Finlande et s'est établie sur les bords de la Vistule.

«Et nous, qu'avons-nous gagné dans tous ces partages? Nous avons été dépouillés de nos colonies; notre vieux sol même n'a pas été respecté: Landau détaché de la France, Huningue rasé, laissent une brèche de plus de cinquante lieues dans nos frontières; le petit État de Sardaigne n'a pas rougi de se revêtir de quelques lambeaux volés à l'empire de Napoléon et au royaume de Louis le Grand.

«Dans cette position, quel intérêt avons-nous à rassurer l'Autriche et l'Angleterre contre les victoires de la Russie? Quand celle-ci s'étendrait vers l'Orient et alarmerait le cabinet de Vienne, en serions-nous en danger? Nous a-t-on assez ménagés, pour que nous soyons si sensibles aux inquiétudes de nos ennemis? L'Angleterre et l'Autriche ont toujours été et seront toujours les adversaires naturels de la France; nous les verrions demain s'allier de grand cœur à la Russie, s'il s'agissait de nous combattre et de nous dépouiller.

«N'oublions pas que, tandis que nous prendrions les armes pour le prétendu salut de l'Europe, mise en péril par l'ambition supposée de Nicolas, il arriverait probablement que l'Autriche, moins chevaleresque et plus rapace, écouterait les propositions du cabinet de Pétersbourg: un revirement brusque de politique lui coûte peu. Du consentement de la Russie, elle se saisirait de la Bosnie et de la Serbie, nous laissant la satisfaction de nous évertuer pour Mahmoud.

«La France est déjà dans une demi-hostilité avec les Turcs; elle seule a déjà dépensé plusieurs millions et exposé vingt mille soldats dans la cause de la Grèce; l'Angleterre ne perdrait que quelques paroles en trahissant les principes du traité du 6 de juillet; la France y perdrait honneur, hommes et argent: notre expédition ne serait plus qu'une vraie cascade politique.

«Mais, si nous ne nous unissons pas à l'Autriche et à l'Angleterre, l'empereur Nicolas ira donc à Constantinople? l'équilibre de l'Europe sera donc rompu?

«Laissons, pour le répéter encore une fois, ces frayeurs feintes ou vraies à l'Angleterre et à l'Autriche. Que la première craigne de voir la Russie s'emparer de la traite du Levant et devenir puissance maritime, cela nous importe peu. Est-il donc si nécessaire que la Grande-Bretagne reste en possession du monopole des mers, que nous répandions le sang français pour conserver le sceptre de l'Océan aux destructeurs de nos colonies, de nos flottes et de notre commerce? Faut-il que la race légitime mette en mouvement des armées, afin de protéger la maison qui s'unit à l'illégitimité et qui réserve peut-être pour des temps de discorde les moyens qu'elle croit avoir de troubler la France? Bel équilibre pour nous que celui de l'Europe, lorsque toutes les puissances, comme je l'ai déjà montré, ont augmenté leurs

masses et diminué d'un commun accord le poids de la France! Qu'elles rentrent comme nous dans leurs anciennes limites; puis nous volerons au secours de leur indépendance, si cette indépendance est menacée. Elles ne se firent aucun scrupule de se joindre à la Russie, pour nous démembrer et pour s'incorporer le fruit de nos victoires; qu'elles souffrent donc aujourd'hui que nous resserrions les liens formés entre nous et cette même Russie pour reprendre des limites convenables et rétablir la véritable balance de l'Europe!

«Au surplus, si l'empereur Nicolas voulait et pouvait aller signer la paix à Constantinople, la destruction de l'empire ottoman serait-elle la conséquence rigoureuse de ce fait? La paix a été signée les armes à la main à Vienne, à Berlin, à Paris; presque toutes les capitales de l'Europe dans ces derniers temps ont été prises: l'Autriche, la Bavière, la Prusse, l'Espagne ont-elles péri? Deux fois les Cosaques et les Pandours sont venus camper dans la cour du Louvre; le royaume de Henri IV a été occupé militairement pendant trois années, et nous serions tout émus de voir les Cosaques au sérail, et nous aurions pour l'honneur de la barbarie cette susceptibilité que nous n'avons pas eue pour l'honneur de la civilisation et pour notre propre patrie! Que l'orgueil de la Porte soit humilié, et peut-être alors l'obligera-t-on à reconnaître quelques-uns de ces droits de l'humanité qu'elle outrage.

«On voit maintenant où je vais, et la conséquence que je m'appête à tirer de tout ce qui précède. Voici cette conséquence:

«Si les puissances belligérantes ne peuvent arriver à un arrangement pendant l'hiver; si le reste de l'Europe croit devoir au printemps se mêler de la querelle; si des alliances diverses sont proposées; si la France est absolument obligée de choisir entre ces alliances; si les événements la forcent de sortir de sa neutralité, tous ses intérêts doivent la décider à s'unir de préférence à la Russie; combinaison d'autant plus sûre qu'il serait facile, par l'offre de certains avantages, d'y faire entrer la Prusse.

«Il y a sympathie entre la Russie et la France; la dernière a presque civilisé la première dans les classes élevées de la société; elle lui a donné sa langue et ses mœurs. Placées aux deux extrémités de l'Europe, la France et la Russie ne se touchent point par leurs frontières; elles n'ont point de champ de bataille où elles puissent se rencontrer; elles n'ont aucune rivalité

de commerce, et les ennemis naturels de la Russie (les Anglais et les Autrichiens) sont aussi les ennemis naturels de la France. En temps de paix, que le cabinet des Tuileries reste l'allié du cabinet de Saint-Pétersbourg, et rien ne peut bouger en Europe. En temps de guerre, l'union des deux cabinets dictera des lois au monde.

«J'ai fait voir assez que l'alliance de la France avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie est une alliance de dupe, où nous ne trouverions que la perte de notre sang et de nos trésors. L'alliance de la Russie, au contraire, nous mettrait à même d'obtenir des établissements dans l'Archipel et de reculer nos frontières jusqu'aux bords du Rhin. Nous pouvons tenir ce langage à Nicolas:

«Vos ennemis nous sollicitent; nous préférons la paix à la guerre, nous désirons garder la neutralité. Mais enfin si vous ne pouvez vider vos différends avec la Porte que par les armes, si vous voulez aller à Constantinople, entrez avec les puissances chrétiennes dans un partage équitable de la Turquie européenne. Celles de ces puissances qui ne sont pas placées de manière à s'agrandir du côté de l'Orient recevront ailleurs des dédommagements. Nous, nous voulons avoir la ligne du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Cologne. Telles sont nos justes prétentions. La Russie a un intérêt (votre frère Alexandre l'a dit) à ce que la France soit forte. Si vous consentez à cet arrangement et que les autres puissances s'y refusent, nous ne souffrirons pas qu'elles interviennent dans votre démêlé avec la Turquie. Si elles vous attaquent malgré nos remontrances, nous les combattons avec vous, toujours aux mêmes conditions que nous venons d'exprimer.»

«Voilà ce qu'on peut dire à Nicolas. Jamais l'Autriche, jamais l'Angleterre ne nous donneront la limite du Rhin pour prix de notre alliance avec elles: or, c'est pourtant là que tôt ou tard la France doit placer ses frontières, tant pour son honneur que pour sa sûreté.

«Une guerre avec l'Autriche et avec l'Angleterre a des espérances nombreuses de succès et peu de chances de revers. Il est d'abord des moyens de paralyser la Prusse, de la déterminer même à s'unir à nous et à la Russie; ce cas arrivé, les Pays-Bas ne peuvent se déclarer ennemis. Dans la position actuelle des esprits, quarante mille Français défendant les Alpes soulèveraient toute l'Italie.

«Quant aux hostilités avec l'Angleterre, si elles devaient jamais commencer, il faudrait ou jeter vingt-cinq mille hommes de plus en Morée ou en rappeler promptement nos troupes et notre flotte. Renoncez aux escadres, dispersez vos vaisseaux un à un sur toutes les mers; ordonnez de couler bas toutes les prises après en avoir retiré les équipages, multipliez les lettres de marque dans les ports des quatre parties du monde, et bientôt la Grande-Bretagne, forcée par les banqueroutes et les cris de son commerce, sollicitera le rétablissement de la paix. Ne l'avons-nous pas vue capituler en 1814 devant la marine des États-Unis, qui ne se compose pourtant aujourd'hui que de neuf frégates et de onze vaisseaux?

«Considérée sous le double rapport des intérêts généraux de la société et de nos intérêts particuliers, la guerre de la Russie contre la Porte ne doit nous donner aucun ombrage. En principe de grande civilisation, l'espèce humaine ne peut que gagner à la destruction de l'empire ottoman: mieux vaut mille fois pour les peuples la domination de la Croix à Constantinople que celle du Croissant. Tous les éléments de la morale et de la société politique sont au fond du christianisme, tous les germes de la destruction sociale sont dans la religion de Mahomet. On dit que le sultan actuel a fait des pas vers la civilisation: est-ce parce qu'il a essayé, à l'aide de quelques renégats français, de quelques officiers anglais et autrichiens, de soumettre ses hordes fanatiques à des exercices réguliers? Et depuis quand l'apprentissage machinal des armes est-il la civilisation? C'est une faute énorme, c'est presque un crime d'avoir initié les Turcs dans la science de notre tactique: il faut baptiser les soldats qu'on discipline, à moins qu'on ne veuille élever à dessein des destructeurs de la société.

«L'imprévoyance est grande: l'Autriche, qui s'applaudit de l'organisation des armées ottomanes, serait la première à porter la peine de sa joie: si les Turcs battaient les Russes, à plus forte raison seraient-ils capables de se mesurer avec les impériaux leurs voisins; Vienne cette fois n'échapperait pas au grand vizir. Le reste de l'Europe, qui croit n'avoir rien à craindre de la Porte, serait-il plus en sûreté? Des hommes à passions et à courte vue veulent que la Turquie soit une puissance militaire régulière, qu'elle entre dans le droit commun de paix et de guerre des nations civilisées, le tout pour maintenir je ne sais quelle balance, dont le mot vide de sens dispense ces hommes d'avoir une idée: quelles seraient les conséquences de ces

volontés réalisées? Quand il plairait au sultan, sous un prétexte quelconque, d'attaquer un gouvernement chrétien, une flotte constantinopolitaine bien manœuvrée, augmentée de la flotte du pacha d'Égypte et du contingent maritime des puissances barbaresques, déclarerait les côtes de l'Espagne ou de l'Italie en état de blocus, débarquerait cinquante mille hommes à Carthagène ou à Naples. Vous ne voulez pas planter la Croix sur Sainte-Sophie: continuez de discipliner des hordes de Turcs, d'Albanais, de Nègres et d'Arabes, et avant vingt ans peut-être le Croissant brillera sur le dôme de Saint-Pierre. Appellerez-vous alors l'Europe à une croisade contre des infidèles armés de la peste, de l'esclavage et du Coran? il sera trop tard.

«Les intérêts généraux de la société trouveraient donc leur compte au succès des armes de l'empereur Nicolas.

«Quant aux intérêts particuliers de la France, j'ai suffisamment prouvé qu'ils existaient dans une alliance avec la Russie et qu'ils pouvaient être singulièrement favorisés par la guerre même que cette puissance soutient aujourd'hui en Orient.»

RÉSUMÉ, CONCLUSION ET RÉFLEXIONS.

«Je me résume:

«1° La Turquie consentît-elle à traiter sur les bases du traité du 6 de juillet, rien ne serait encore décidé, la paix n'étant pas faite entre la Turquie et la Russie; les chances de la guerre dans les défilés du Balkan changeraient à chaque instant les données et la position des plénipotentiaires occupés de l'émancipation de la Grèce.

«2° Les conditions probables de la paix entre l'empereur Nicolas et le sultan Mahmoud sont sujettes aux plus grandes objections.

«3° La Russie peut braver l'union de l'Angleterre et de l'Autriche, union plus formidable en apparence qu'en réalité.

«4° Il est probable que la Prusse se réunirait plutôt à l'empereur Nicolas, gendre de Frédéric-Guillaume III, qu'aux ennemis de l'Empereur.

«5° La France aurait tout à perdre et rien à gagner en s'alliant avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie.

«6° L'indépendance de l'Europe ne serait point menacée par les conquêtes des Russes en Orient. C'est une chose passablement absurde, c'est ne tenir compte d'aucun obstacle, que de faire accourir les Russes du Bosphore pour imposer leur joug à l'Allemagne et à la France: tout empire s'affaiblit en s'étendant. Quant à l'équilibre des forces, il y a longtemps qu'il est rompu pour la France;—elle a perdu ses colonies, elle est resserrée dans ses anciennes limites, tandis que l'Angleterre, la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont prodigieusement agrandies.

«7° Si la France était obligée de sortir de sa neutralité, de prendre les armes pour un parti ou pour un autre, les intérêts généraux de la civilisation, comme les intérêts particuliers de notre patrie, doivent nous faire entrer de préférence dans l'alliance russe. Par elle nous pourrions obtenir le cours du Rhin pour frontières et des colonies dans l'Archipel, avantages que ne nous accorderont jamais les cabinets de Saint-James et de Vienne.

«Tel est le résumé de cette *Note*. Je n'ai pu raisonner qu'hypothétiquement; j'ignore ce que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie proposent ou ont proposé au moment même où j'écris; il y a peut-être un renseignement, une dépêche qui réduisent à des généralités inutiles les vérités exposées ici: c'est l'inconvénient des distances et de la politique conjecturale. Il reste néanmoins certain que la position de la France est forte; que le gouvernement est à même de tirer le plus grand parti des événements s'il se rend bien compte de ce qu'il veut, s'il ne se laisse intimider par personne, si, à la fermeté du langage, il joint la vigueur de l'action. Nous avons un roi vénéré, un héritier du trône qui accroîtrait sur les bords du Rhin, avec trois cent mille hommes, la gloire qu'il a recueillie en Espagne; notre expédition de Morée nous fait jouer un rôle plein d'honneur; nos institutions politiques sont excellentes, nos finances sont dans un état de prospérité sans exemple en Europe: avec cela on peut marcher tête levée. Quel beau pays que celui qui possède le génie, le courage, les bras et l'argent!

«Au surplus, je ne prétends pas avoir tout dit, tout prévu; je n'ai point la présomption de donner mon système comme le meilleur; je sais qu'il y a dans les affaires humaines quelque chose de mystérieux, d'insaisissable. S'il est vrai qu'on puisse annoncer assez bien les derniers et généraux résultats d'une révolution, il est également vrai qu'on se trompe dans les détails, que les événements particuliers se modifient souvent d'une manière inattendue, et qu'en voyant le but, on y arrive par des chemins dont on ne soupçonnait pas même l'existence. Il est certain, par exemple, que les Turcs seront chassés de l'Europe; mais quand et comment? La guerre actuelle délivrera-t-elle le monde civilisé de ce fléau? Les obstacles que j'ai signalés à la paix sont-ils insurmontables? Oui, si l'on s'en tient aux raisonnements analogues; non, si l'on fait entrer dans les calculs des circonstances étrangères à celles qui ont occasionné la prise d'armes.

«Presque rien aujourd'hui ne ressemble à ce qui a été: hors la religion et la morale, la plupart des vérités sont changées, sinon dans leur essence, du moins dans leurs rapports avec les choses et les hommes. D'Ossat reste encore comme un négociateur habile, Grotius comme un publiciste de génie, Pufendorf comme un esprit judicieux; mais on ne saurait appliquer à nos temps les règles de leur diplomatie, ni revenir pour le droit politique de l'Europe au traité de Westphalie. Les peuples se mêlent actuellement de leurs affaires, conduites autrefois par les seuls gouvernements. Ces peuples ne sentent plus les choses comme ils les sentaient jadis; ils ne sont plus affectés des mêmes événements; ils ne voient plus les objets sous le même point de vue; la raison chez eux a fait des progrès aux dépens de l'imagination; le positif l'emporte sur l'exaltation et sur les déterminations passionnées; une certaine raison règne partout. Sur la plupart des trônes, et dans la majorité des cabinets de l'Europe, sont assis des hommes las de révolutions, rassasiés de guerre, et antipathiques à tout esprit d'aventures: voilà des motifs d'espérance pour des arrangements pacifiques. Il peut exister aussi chez les nations des embarras intérieurs qui les disposeraient à des mesures conciliatrices.

«La mort de l'impératrice douairière de Russie^[89] peut développer des semences de troubles qui n'étaient pas parfaitement étouffées. Cette princesse se mêlait peu de la politique extérieure, mais elle était un lien entre ses fils; elle a passé pour avoir exercé une grande influence sur les

transactions qui ont donné la couronne à l'empereur Nicolas. Toutefois, il faut avouer que si Nicolas recommençait à craindre, ce serait pour lui un motif de plus de pousser ses soldats hors du sol natal et de chercher sa sûreté dans la victoire.

«L'Angleterre, indépendamment de sa dette qui gêne ses mouvements, est embarrassée dans les affaires d'Irlande: que l'émancipation des catholiques passe ou ne passe pas dans le Parlement, ce sera un événement immense. La santé du roi George est chancelante, celle de son successeur immédiat n'est pas meilleure; si l'accident prévu arrivait bientôt, il y aurait convocation d'un nouveau Parlement, peut-être changement de ministres, et les hommes capables sont rares aujourd'hui en Angleterre; une longue régence pourrait peut-être venir. Dans cette position précaire et critique, il est probable que l'Angleterre désire sincèrement la paix, et qu'elle craint de se précipiter dans les chances d'une grande guerre, au milieu de laquelle elle se trouverait surprise par des catastrophes intérieures.

«Enfin nous-mêmes, malgré nos prospérités réelles et indiscutables, bien que nous puissions nous montrer avec éclat sur un champ de bataille, si nous y sommes appelés, sommes-nous tout à fait prêts à y paraître? Nos places fortes sont-elles réparées? Avons-nous le matériel nécessaire pour une nombreuse armée? Cette armée est-elle même au complet du pied de paix? Si nous étions réveillés brusquement par une déclaration de guerre de l'Angleterre, de la Prusse et des Pays-Bas, pourrions-nous nous opposer efficacement à une troisième invasion? Les guerres de Napoléon ont divulgué un fatal secret: c'est qu'on peut arriver en quelques journées de marche à Paris après une affaire heureuse; c'est que Paris ne se défend pas; c'est que ce même Paris est beaucoup trop près de la frontière. La capitale de la France ne sera à l'abri que quand nous posséderons la rive gauche du Rhin. Nous pouvons donc avoir besoin d'un temps quelconque pour nous préparer.

«Ajoutons à tout cela que les vices et les vertus des princes, leur force et leur faiblesse morale, leur caractère, leurs passions, leurs habitudes même, sont des causes d'actes et de faits rebelles aux calculs, et qui ne rentrent dans aucune formule politique: la plus misérable influence détermine quelquefois le plus grand événement dans un sens contraire à la

vraisemblance des choses; un esclave peut faire signer à Constantinople une paix que toute l'Europe, conjurée ou à genoux, n'obtiendrait pas.

«Que si donc quelqu'une de ces raisons placées hors de la prévoyance humaine amenait, durant cet hiver, des demandes de négociations, faudrait-il les repousser si elles n'étaient pas d'accord avec les principes de cette *Note*? Non, sans doute: gagner du temps est un grand art quand on n'est pas prêt. On peut savoir ce qu'il y aurait de mieux, et se contenter de ce qu'il y a de moins mauvais; les vérités politiques, surtout, sont relatives; l'absolu, en matière d'État, a de graves inconvénients. Il serait heureux pour l'espèce humaine que les Turcs fussent jetés dans le Bosphore, mais nous ne sommes pas chargés de l'expédition et l'heure du mahométisme n'est peut-être pas sonnée: la haine doit être éclairée pour ne pas faire de sottises. Rien ne doit donc empêcher la France d'entrer dans des négociations, en ayant soin de les rapprocher le plus possible de l'esprit dans lequel cette *Note* est rédigée. C'est aux hommes qui tiennent le timon des empires à les gouverner selon les vents, en évitant les écueils.

«Certes, si le puissant souverain du Nord consentait à réduire les conditions de la paix à l'exécution du traité d'Akkerman et à l'émancipation de la Grèce, il serait possible de faire entendre raison à la Porte; mais quelle probabilité y a-t-il que la Russie se renferme dans des conditions qu'elle aurait pu obtenir sans tirer un coup de canon? Comment abandonnerait-elle des prétentions si hautement et si publiquement exprimées? Un seul moyen, s'il en est un, se présenterait: proposer un congrès général où l'empereur Nicolas céderait ou aurait l'air de céder au vœu de l'Europe chrétienne. Un moyen de succès auprès des hommes, c'est de sauver leur amour-propre, de leur fournir une raison de dégager leur parole et de sortir d'un mauvais pas avec honneur.

«Le plus grand obstacle à ce projet d'un congrès viendrait du succès inattendu des armes ottomanes pendant l'hiver. Que, par la rigueur de la saison, le défaut de vivres, par l'insuffisance des troupes ou par toute autre cause, les Russes soient obligés d'abandonner le siège de Silistrie; que Varna (ce qui cependant n'est guère probable) retombe entre les mains des Turcs, l'empereur Nicolas se trouverait dans une position qui ne lui permettrait plus d'entendre à aucune proposition, sous peine de descendre

au dernier rang des monarques; alors la guerre se continuerait, et nous rentrerions dans les éventualités que cette *Note* a déduites. Que la Russie perde son rang comme puissance militaire, que la Turquie la remplace dans cette qualité, l'Europe n'aurait fait que changer de péril. Or, le danger qui nous viendrait par le cimeterre de Mahmoud serait d'une espèce bien plus formidable que celui dont nous menacerait l'épée de l'empereur Nicolas. Si la fortune assied par hasard un prince remarquable sur le trône des sultans, il ne peut vivre assez longtemps pour changer les lois et les mœurs, en eût-il d'ailleurs le dessein. Mahmoud mourra: à qui laissera-t-il l'empire avec ses soldats fanatiques disciplinés, avec ses ulémas ayant entre leurs mains, par l'initiation à la tactique moderne, un nouveau moyen de conquête pour le Coran?

«Tandis que, épouvantée enfin de ces faux calculs, l'Autriche serait obligée de se garder sur des frontières où les janissaires ne lui laissaient rien à craindre, une nouvelle insurrection militaire, résultat possible de l'humiliation des armes de Nicolas éclaterait peut-être à Pétersbourg, se communiquerait de proche en proche, mettrait le feu au nord de l'Allemagne. Voilà ce que n'aperçoivent pas des hommes qui en sont restés, pour la politique, aux frayeurs vulgaires comme aux lieux communs. De petites dépêches, de petites intrigues, sont les barrières que l'Autriche prétend opposer à un mouvement qui menace tout. Si la France et l'Angleterre prenaient un parti digne d'elles, si elles notifiaient à la Porte que, dans le cas où le sultan fermerait l'oreille à toute proposition de paix, il les trouvera sur le champ de bataille au printemps, cette résolution aurait bientôt mis fin aux inquiétudes de l'Europe.»

L'existence de ce *Mémoire*, ayant transpiré dans le monde diplomatique, m'attira une considération que je ne rejetais pas, mais que je n'ambitionnais point. Je ne vois pas trop ce qui pouvait surprendre les *positifs*: ma guerre d'Espagne était une chose *très positive*. Le travail incessant de la révolution générale qui s'opère dans la vieille société, en amenant parmi nous la chute de la légitimité, a dérangé des calculs subordonnés à la permanence des faits tels qu'ils existaient en 1828.

Voulez-vous vous convaincre de l'énorme différence de mérite et de gloire entre un grand écrivain et un grand politique? Mes travaux de

diplomate ont été sanctionnés par ce qui est reconnu l'habileté suprême, c'est-à-dire par le *succès*. Quiconque pourtant lira jamais ce *Mémoire* le sautera sans doute à pieds joints, et j'en ferais autant à la place des lecteurs^[90]. Eh bien, supposez qu'au lieu de ce petit chef-d'œuvre de chancellerie, on trouvât dans cet écrit quelque épisode à la façon d'Homère ou de Virgile, le ciel m'eût-il accordé leur génie, pensez-vous qu'on fût tenté de sauter les amours de Didon à Carthage ou les larmes de Priam dans la tente d'Achille?

À MADAME RÉCAMIER.

«Mercredi. Rome, ce 10 décembre 1828.

«Je suis allé à l'*Académie Tibérine*, dont j'ai l'honneur d'être membre. J'ai entendu des discours fort spirituels et de très beaux vers. Que d'intelligence perdue! Ce soir j'ai mon grand *ricevimento*; j'en suis consterné en vous écrivant.»

«11 décembre.

«Le grand *ricevimento* s'est passé à merveille. Madame de Chateaubriand est ravie, parce que nous avons eu tous les cardinaux de la terre. Toute l'Europe, à Rome, était là avec Rome. Puisque je suis condamné pour quelques jours à ce métier, j'aime mieux le faire aussi bien qu'un autre ambassadeur. Les ennemis n'aiment aucune espèce de succès, même les plus misérables, et c'est les punir que de réussir dans un genre où ils se croient eux-mêmes sans égal. Samedi prochain je me transforme en chanoine de Saint-Jean de Latran, et dimanche je donne à dîner à mes confrères. Une réunion plus de mon goût est celle qui a lieu aujourd'hui: je dîne chez Guérin avec tous les artistes, et nous allons arrêter *votre* monument pour le Poussin. Un jeune élève plein de talent, M. Desprez^[91], fera le bas-relief pris d'un tableau du grand peintre et M. Lemoine fera le buste. Il ne faut ici que des mains françaises.

«Pour compléter mon histoire de Rome, madame de Castries est arrivée. C'est encore une de ces petites filles que j'ai fait sauter sur mes genoux

comme Césarine (madame de Barante)[92]. Cette pauvre femme est bien changée; ses yeux se sont remplis de larmes quand je lui ai rappelé son enfance à Lormois. Il me semble que l'enchantement n'est plus chez la voyageuse. Quel isolement! et pour qui? Voyez-vous, ce qu'il y a de mieux, c'est d'aller vous retrouver le plus tôt possible. Si mon *Moïse*[93] descend bien de la montagne, je lui emprunterai un de ses rayons, pour reparaître à vos yeux tout brillant et tout rajeuni.

«Samedi, 13.

«Mon dîner à l'Académie s'est passé à merveille. Les jeunes gens étaient satisfaits: un ambassadeur dînait *chez eux* pour la première fois. Je leur ai annoncé le monument au Poussin: c'était comme si j'honorais déjà leurs cendres.»

«Jeudi, 18 décembre 1828.

«Au lieu de perdre mon temps et le vôtre à vous raconter les faits et gestes de ma vie, j'aime mieux vous les envoyer tout consignés dans le journal de Rome. Voilà encore douze mois qui achèvent de tomber sur ma tête. Quand me reposerais-je? Quand cesserais-je de perdre sur les grands chemins les jours qui m'étaient prêtés pour en faire un meilleur usage? J'ai dépensé sans regarder tant que j'ai été riche; je croyais le trésor inépuisable. Maintenant, en voyant combien il est diminué et combien peu de temps il me reste à mettre à vos pieds, il me prend un serrement de cœur. Mais n'y a-t-il pas une longue existence après celle de la terre? Pauvre et humble chrétien, je tremble devant le jugement dernier de Michel-Ange; je ne sais où j'irai, mais partout où vous ne serez pas je serai bien malheureux. Je vous ai cent fois mandé mes projets et mon avenir. Ruines, santé, perte de toute illusion, tout me dit: «Va-t-en, retire-toi, finis.» Je ne retrouve au bout de ma journée que vous. Vous avez désiré que je marquasse mon passage à Rome, c'est fait: le tombeau du Poussin restera. Il portera cette inscription: *F.-A. de Ch. à Nicolas Poussin, pour la gloire des arts et l'honneur de la France*[94]. Qu'ai-je maintenant à faire ici? Rien, surtout après avoir souscrit pour la somme de cent ducats au monument de l'homme que vous aimez le plus, dites-vous, *après moi*: le Tasse.»

«Rome, le samedi 3 janvier 1829.

«Je recommence mes souhaits de bonne année: que le ciel vous accorde santé et longue vie! Ne m'oubliez pas: j'ai espérance, car vous vous souvenez bien de M. de Montmorency et de madame de Staël, vous avez la mémoire aussi bonne que le cœur. Je disais hier à madame Salvage^[95] que je ne connaissais rien dans le monde d'aussi beau et de meilleur que vous.

«J'ai passé hier une heure avec le pape. Nous avons parlé de tout et des sujets les plus hauts et les plus graves. C'est un homme très distingué et très éclairé, et un prince plein de dignité. Il ne manquait aux aventures de ma vie politique que d'être en relations avec un souverain pontife; cela complète ma carrière.

«Voulez-vous savoir exactement ce que je fais? Je me lève à cinq heures, et demie, je déjeune à sept heures; à huit heures je reviens dans mon cabinet: je vous écris ou je fais quelques affaires, quand il y en a (les détails pour les établissements français et pour les pauvres français sont assez grands); à midi, je vais errer deux ou trois heures parmi des ruines, ou à Saint-Pierre, ou au Vatican. Quelquefois je fais une visite obligée avant ou après la promenade; à cinq heures, je rentre; je m'habille pour la soirée; je dîne à six heures; à sept heures et demie, je vais à une soirée avec madame de Chateaubriand, ou je reçois quelques personnes chez moi. Vers onze heures je me couche, ou bien je retourne encore dans la campagne, malgré les voleurs et la *malaria*: qu'y fais-je? Rien: j'écoute le silence, et je regarde passer mon ombre de portique en portique, le long des aqueducs éclairés par la lune.

«Les Romains sont si accoutumés à ma vie *méthodique*, que je leur sers à compter les heures. Qu'ils se dépêchent; j'aurai bientôt achevé le tour du cadran.»

«Rome, jeudi 8 janvier 1829.

«Je suis bien malheureux; du plus beau temps du monde nous sommes passés à la pluie, de sorte que je ne puis plus faire mes promenades. C'était pourtant là le seul bon moment de ma journée. J'allais pensant à vous dans

ces campagnes désertes; elles liaient dans mes sentiments l'avenir et le passé, car autrefois je faisais aussi les mêmes promenades. Je vais une ou deux fois la semaine à l'endroit où l'Anglaise s'est noyée: qui se souvient aujourd'hui de cette pauvre jeune femme, miss Bathurst^[96]? ses compatriotes galopent le long du fleuve sans penser à elle. Le Tibre, qui a vu bien d'autres choses ne s'en embarrasse pas du tout. D'ailleurs, ses flots se sont renouvelés: ils sont aussi pâles et aussi tranquilles que quand ils ont passé sur cette créature pleine d'espérance, de beauté et de vie.

«Me voilà guindé bien haut sans m'en être aperçu. Pardonnez à un pauvre lièvre retenu et mouillé dans son gîte. Il faut que je vous raconte une petite historiette de mon dernier *mardi*. Il y avait à l'ambassade une foule immense: je me tenais le dos appuyé contre une table de marbre, saluant les personnes qui entraient et qui sortaient. Une Anglaise, que je ne connaissais ni de nom ni de visage, s'est approchée de moi, m'a regardé entre les deux yeux, et m'a dit avec cet accent que vous savez: «Monsieur de Chateaubriand, vous êtes bien malheureux!» Étonné de l'apostrophe et de cette manière d'entrer en conversation, je lui ai demandé ce qu'elle voulait dire. Elle m'a répondu: «Je veux dire que je vous plains.» En disant cela elle a accroché le bras d'une autre Anglaise, s'est perdue dans la foule, et je ne l'ai pas revue du reste de la soirée. Cette bizarre étrangère n'était ni jeune ni jolie: je lui sais gré pourtant de ses paroles mystérieuses.

«Vos journaux continuent à rabâcher de moi. Je ne sais quelle mouche les pique. Je devais me croire oublié autant que je le désire.

«J'écris à M. Thierry par le courrier. Il est à Hyères, bien malade. Pas un mot de réponse de M. de la Bouillerie^[97]»

À M. THIERRY.

«Rome, ce 8 janvier 1829.

«J'ai été bien touché, monsieur, de recevoir la nouvelle édition de vos *Lettres*^[98] avec un mot qui prouve que vous avez pensé à moi. Si ce mot était de votre main, j'espérerais pour mon pays que vos yeux se rouvriraient aux études dont votre talent tire un si merveilleux parti. Je lis, ou plutôt relis

avec avidité cet ouvrage trop court. Je fais des cornes à toutes les pages, afin de mieux rappeler les passages dont je veux m'appuyer. Je vous citerai beaucoup, monsieur, dans le travail que je prépare depuis tant d'années sur les deux premières races. Je mettrai à l'abri mes idées et mes recherches derrière votre haute autorité; j'adopterai souvent votre réforme des noms; enfin j'aurai le bonheur d'être presque toujours de votre avis, en m'écartant, bien malgré moi sans doute, du système proposé par M. Guizot; mais je ne puis, avec cet ingénieux écrivain, renverser les monuments les plus authentiques, faire de tous les Francs des *nobles* et des *hommes libres*, et de tous les Romains-Gaulois des *esclaves des Francs*. La loi salique et la loi ripuaire ont une foule d'articles fondés sur la différence des conditions entre les Francs: «Si quis ingenuus *ingenuum* ripuarium extra solum vendiderit, etc., etc.»

«Vous savez, monsieur, que je vous désirais vivement à Rome. Nous nous serions assis sur des ruines: là vous m'auriez enseigné l'histoire; vieux disciple, j'aurais écouté mon jeune maître avec le seul regret de n'avoir plus devant moi assez d'années pour profiter de ses leçons:

Tel est le sort de l'homme: il s'instruit avec l'âge.
Mais que sert d'être sage,
Quand le terme est si près?

«Ces vers sont d'une ode inédite faite par un homme qui n'est plus, par mon bon et ancien ami Fontanes. Ainsi, monsieur, tout m'avertit, parmi les débris de Rome, de ce que j'ai perdu, du peu de temps qui me reste, et de la brièveté de ces espérances qui me semblaient si longues autrefois: *spem longam*.

«Croyez, monsieur, que personne ne vous admire et ne vous est plus dévoué que votre serviteur.»

DÉPÊCHE À M. LE COMTE DE LA FERRONNAYS

«Rome, ce 12 janvier 1829.

«Monsieur le comte,

«J'ai vu le pape le 2 de ce mois; il a bien voulu me retenir tête à tête pendant une heure et demie. Je dois vous rendre compte de la conversation que j'ai eue avec sa Sainteté.

«Il a d'abord été question de la France. Le pape a commencé par l'éloge le plus sincère du roi. «Dans aucun temps, m'a-t-il, la famille royale de France n'a offert un ensemble aussi complet de qualités et de vertus. Voilà le calme rétabli parmi le clergé: les évêques ont fait leur soumission.»

«—Cette soumission, ai-je répondu, est due en partie aux lumières et à la modération de Votre Sainteté.»

«—J'ai conseillé, a répliqué le pape, de faire ce qui me semblait raisonnable. Le spirituel n'était point compromis par les ordonnances^[99]; les évêques auraient peut-être mieux fait de ne pas écrire leur première lettre; mais après avoir dit *non possumus*, il leur était difficile de reculer. Ils ont tâché de montrer le moins de contradiction possible entre leurs actions et leur langage au moment de leur adhésion: il faut le leur pardonner. Ce sont des hommes pieux, très attachés au roi et à la monarchie; ils ont leur faiblesse comme tous les hommes.»

«Tout cela, monsieur le comte, était dit en français très clairement et très bien.

«Après avoir remercié le saint-père de la confiance qu'il me témoignait, je lui ai parlé avec considération du cardinal secrétaire d'État:

«Je l'ai choisi, m'a-t-il dit, parce qu'il a voyagé, qu'il connaît les affaires générales de l'Europe et qu'il m'a semblé avoir la sorte de capacité que demande sa place. Il n'a écrit, relativement à vos deux ordonnances, que ce que je pensais et que ce que je lui avais recommandé d'écrire.

«—Oserais-je communiquer à Sa Sainteté, ai-je repris, mon opinion sur la situation religieuse de la France?»

«—Vous me ferez grand plaisir,» m'a répondu le pape.

«Je supprime quelques compliments que Sa Sainteté a bien voulu m'adresser.

«Je pense donc, très saint-père, que le mal est venu dans l'origine d'une méprise du clergé: au lieu d'appuyer les institutions nouvelles, ou du moins de se taire sur ces institutions, il a laissé échapper des paroles de blâme, pour ne rien dire de plus, dans des mandements et dans des discours. L'impiété, qui ne savait que reprocher à de saints ministres, a saisi ces paroles et en a fait une arme; elle s'est écriée que le catholicisme était incompatible avec l'établissement des libertés publiques, qu'il y avait guerre à mort entre la charte et les prêtres. Par une conduite opposée, nos ecclésiastiques auraient obtenu tout ce qu'ils auraient voulu de la nation. Il y a un grand fonds de religion en France, et un penchant visible à oublier nos anciens malheurs au pied des autels; mais aussi il y a un véritable attachement aux institutions apportées par les fils de saint Louis. On ne saurait calculer le degré de puissance auquel serait parvenu le clergé, s'il s'était montré à la fois l'ami du roi et de la charte. Je n'ai cessé de prêcher cette politique dans mes écrits et dans mes discours; mais les passions du moment ne voulaient pas m'entendre et me prenaient pour un ennemi.»

«Le pape m'avait écouté avec la plus grande attention.

«—J'entre dans vos idées, m'a-t-il dit après un moment de silence. Jésus-Christ ne s'est point prononcé sur la forme des gouvernements. *Rendez à César ce qui appartient à César* veut seulement dire: obéissez aux autorités établies. La religion catholique a prospéré au milieu des républiques comme au sein des monarchies; elle fait des progrès immenses aux États-Unis; elle règne seule dans les Amériques espagnoles.»

«Ces mots sont très remarquables, monsieur le comte, au moment même où la cour de Rome incline fortement à donner l'institution aux évêques nommés par Bolivar^[100].

«Le pape a repris: «Vous voyez quelle est l'affluence des étrangers protestants à Rome: leur présence fait du bien au pays; mais elle est bonne encore sous un autre rapport: les Anglais arrivent ici avec les plus étranges notions sur le pape et la papauté, sur le fanatisme du clergé, sur l'esclavage du peuple dans ce pays: ils n'y ont pas séjourné deux mois qu'ils sont tout

changés. Ils voient que je ne suis qu'un évêque comme un autre évêque, que le clergé romain n'est ni ignorant ni persécuteur, et que mes sujets ne sont pas des bêtes de somme.»

«Encouragé par cette espèce d'effusion du cœur et cherchant à élargir le cercle de la conversation, j'ai dit au souverain pontife: «Votre Sainteté ne penserait-elle pas que le moment est favorable à la recomposition de l'unité catholique, à la réconciliation des sectes dissidentes, par de légères concessions sur la discipline? Les préjugés contre la cour de Rome s'effacent de toutes parts, et, dans un siècle encore ardent, l'œuvre de la réunion avait déjà été tentée par Leibnitz et Bossuet.»

«—Ceci est une grande chose, m'a dit le pape; mais je dois attendre le moment fixé par la Providence. Je conviens que les préjugés s'effacent; la division des sectes en Allemagne a amené la lassitude de ces sectes. En Saxe, où j'ai résidé trois ans, j'ai le premier fait établir un hôpital des enfants trouvés et obtenu que cet hôpital serait desservi par des catholiques. Il s'éleva alors un cri général contre moi parmi les protestants; aujourd'hui ces mêmes protestants sont les premiers à applaudir à l'établissement et à le doter. Le nombre des catholiques augmente dans la Grande-Bretagne; il est vrai qu'il s'y mêle beaucoup d'étrangers.»

«Le pape ayant fait un moment de silence, j'en ai profité pour introduire la question des catholiques d'Irlande.

«—Si l'émancipation a lieu, ai-je dit, la religion catholique s'accroîtra encore dans la Grande-Bretagne.»

«—C'est vrai d'un côté, a répliqué Sa Sainteté, mais de l'autre il y a des inconvénients. Les catholiques irlandais sont bien ardents et bien inconsiderés. O'Connell, d'ailleurs homme de mérite, n'a-t-il pas été dire dans un discours qu'il y avait un concordat proposé entre le Saint-Siège et le gouvernement britannique? il n'en est rien; cette assertion, que je ne puis contredire publiquement, m'a fait beaucoup de peine. Ainsi pour la réunion des dissidents, il faut que les choses soient mûres, et que Dieu achève lui-même son ouvrage. Les papes ne peuvent qu'attendre.»

«Ce n'était pas là, monsieur le comte, mon opinion: mais s'il m'importait de faire connaître au roi celle du saint-père sur un sujet aussi grave, je n'étais pas appelé à la combattre.

«—Que diront vos journaux? a repris le pape avec une sorte de gaieté. Ils parlent beaucoup! Ceux des Pays-Bas encore davantage; mais on me mande qu'une heure après avoir lu leurs articles, personne n'y pense plus dans votre pays.»

«—C'est la pure vérité, très saint-père: vous voyez comme *la Gazette de France* m'arrange (car je sais que Sa Sainteté lit tous nos journaux, sans en excepter *le Courrier*^[101]); le souverain pontife me traite pourtant avec une extrême bonté; j'ai donc lieu de croire que *la Gazette* ne lui fait pas un grand effet.» Le pape a ri en secouant la tête. «Eh bien! très saint-père, il en est des autres comme de Votre Sainteté; si le journal dit vrai, la bonne chose qu'il a dite reste; s'il dit faux, c'est comme s'il n'avait rien dit du tout. Le pape doit s'attendre à des discours pendant la session: l'extrême droite soutiendra que M. le cardinal Bernetti n'est pas un prêtre, et que ses lettres sur les ordonnances ne sont pas articles de foi; l'extrême gauche déclarera qu'on n'avait pas besoin de prendre les ordres de Rome. La majorité applaudira à la déférence du conseil du roi, et louera hautement l'esprit de sagesse et de paix de Votre Sainteté.»

«Cette petite explication a paru charmer le saint-père, content de trouver quelqu'un instruit du jeu des rouages de notre machine constitutionnelle. Enfin, monsieur le comte, pensant que le roi et son conseil seraient bien aises de connaître la pensée du pape sur les affaires actuelles de l'Orient, j'ai répété quelques nouvelles de journaux, n'étant point autorisé à communiquer au saint-siège ce que vous m'avez mandé de positif dans votre dépêche du 18 décembre sur le rappel de notre expédition de Morée.

«Le pape n'a point hésité à me répondre; il m'a paru alarmé de la discipline militaire imprudemment enseignée aux Turcs. Voici ses propres paroles:

«Si les Turcs sont déjà capables de résister à la Russie, quelle sera leur puissance quand ils auront obtenu une paix glorieuse? Qui les empêchera,

après quatre ou cinq années de repos et de perfectionnement dans leur tactique nouvelle, de se jeter sur l'Italie?»

«Je vous l'avouerai, monsieur le comte, en retrouvant ces idées et ces inquiétudes dans la tête du souverain le plus exposé à ressentir le contre-coup de l'énorme erreur que l'on a commise, je me suis applaudi de vous avoir montré avec plus de détails, dans ma *Note sur les affaires d'Orient*, les mêmes idées et les mêmes inquiétudes.

«—Il n'y a, a ajouté le pape, qu'une résolution ferme de la part des puissances alliées qui puisse mettre un terme au malheur dont l'avenir est menacé. La France et l'Angleterre sont encore à temps pour tout arrêter; mais si une nouvelle campagne s'ouvre, elle peut communiquer le feu à l'Europe, et il sera trop tard pour l'éteindre.»

«—Réflexion d'autant plus juste, ai-je reparti, que si l'Europe se divisait, ce qu'à Dieu ne plaise, cinquante mille Français remettraient tout en question.»

«Le pape n'a point répondu; il m'a paru seulement que l'idée de voir les Français en Italie ne lui inspirait aucune crainte. On est las partout de l'inquisition de la cour de Vienne, de ses tracasseries, de ses empiétements continuels et de ses petites trames pour unir, dans une confédération contre la France, des peuples qui détestent le joug autrichien.

«Tel est, monsieur le comte, le résumé de ma longue conversation avec Sa Sainteté. Je ne sais si l'on a jamais été à même de connaître plus à fond les sentiments intimes d'un pape, si l'on a jamais entendu un prince qui gouverne le monde chrétien s'exprimer avec tant de netteté sur des sujets aussi vastes, aussi en dehors du cercle étroit des lieux communs diplomatiques. Ici point d'intermédiaire entre le souverain pontife et moi, et il était aisé de voir que Léon XII, par son caractère de candeur, par l'entraînement d'une conversation familière, ne dissimulait rien et ne cherchait point à tromper.

«Les penchants et les vœux du pape sont évidemment pour la France: lorsqu'il a pris les clefs de saint Pierre, il appartenait à la faction des *zelanti*; aujourd'hui il a cherché sa force dans la modération: c'est ce qu'enseigne

toujours l'usage du pouvoir. Par cette raison, il n'est point aimé de la faction cardinaliste qu'il a quittée. N'ayant trouvé aucun homme de talent dans le clergé séculier, il a choisi ses principaux conseils dans le clergé régulier; d'où il arrive que les moines sont pour lui, tandis que les prélats et les simples prêtres lui font une espèce d'opposition. Ceux-ci, quand je suis arrivé à Rome, avaient tous l'esprit plus ou moins infecté des mensonges de notre congrégation; aujourd'hui ils sont infiniment plus raisonnables; tous, en général, blâment la levée de boucliers de notre clergé. Il est curieux de remarquer que les jésuites ont autant d'ennemis ici qu'en France: ils ont surtout pour adversaires les autres religieux et les chefs d'ordre. Ils avaient formé un plan au moyen duquel ils se seraient emparés exclusivement de l'instruction publique à Rome: les dominicains ont déjoué ce plan. Le pape n'est pas très populaire, parce qu'il administre bien. Sa petite armée est composée de vieux soldats de Bonaparte qui ont une tenue très militaire, et font bonne police sur les grands chemins. Si Rome matérielle a perdu sous le rapport pittoresque, elle a gagné en propreté et en salubrité. Sa Sainteté fait planter des arbres, arrêter des ermites et des mendiants: autre sujet de plainte pour la populace. Léon XII est grand travailleur; il dort peu et ne mange presque point. Il ne lui est resté de sa jeunesse qu'un seul goût, celui de la chasse, exercice nécessaire à sa santé qui, d'ailleurs, semble s'affermir. Il tire quelques coups de fusil dans la vaste enceinte des jardins du Vatican. Les *zelanti* ont bien de la peine à lui pardonner cette innocente distraction. On reproche au pape de la faiblesse et de l'inconstance dans ses affections.

«Le vice radical de la constitution politique de ce pays est facile à saisir: ce sont des vieillards qui nomment pour souverain un vieillard comme eux. Ce vieillard, devenu maître, nomme à son tour cardinaux des vieillards. Tournant dans ce cercle vicieux, le suprême pouvoir énérvé est toujours ainsi au bord de la tombe. Le prince n'occupe jamais assez longtemps le trône pour exécuter les plans d'amélioration qu'il peut avoir conçus. Il faudrait qu'un pape eût assez de résolution pour faire tout à coup une nombreuse promotion de jeunes cardinaux, de manière à assurer la majorité à l'élection future d'un jeune pontife. Mais les règlements de Sixte-Quint qui donnent le chapeau à des charges du palais, l'empire de la coutume et des mœurs, les intérêts du peuple qui reçoit des gratifications à chaque mutation de la tiare, l'ambition individuelle des cardinaux qui veulent des règnes

courts, afin de multiplier les chances de la papauté, mille autres obstacles trop longs à déduire, s'opposent au rajeunissement du Sacré Collège.

«La conclusion de cette dépêche, monsieur le comte, est que, dans l'état actuel des choses, le roi peut compter entièrement sur la cour de Rome.

«En garde contre ma manière de voir et de sentir, si j'ai quelque reproche à me faire dans le récit que j'ai l'honneur de vous transmettre, c'est d'avoir plutôt affaibli qu'exagéré l'expression des paroles de Sa Sainteté. Ma mémoire est très sûre; j'ai écrit la conversation en sortant du Vatican, et mon secrétaire intime n'a fait que la copier mot à mot sur ma minute. Celle-ci, tracée rapidement, était à peine lisible pour moi-même. Vous n'auriez jamais pu la déchiffrer[102].

«J'ai l'honneur d'être, etc.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, mardi 13 janvier 1829.

«Hier au soir je vous écrivais à huit heures la lettre que M. du Viviers[103] vous porte; ce matin, à mon réveil, je vous écris encore par le courrier ordinaire qui part à midi. Vous connaissez les pauvres dames de Saint-Denis: elles sont bien abandonnées depuis l'arrivée des grandes dames de la Trinité-du-Mont; sans être l'ennemi de celles-ci, je me suis rangé avec madame de Ch.... du côté du faible. Depuis un mois les dames de Saint-Denis voulaient donner une fête à M. l'*ambassadeur* et à madame l'*ambassadrice*: elle a eu lieu hier à midi. Figurez-vous un théâtre arrangé dans une espèce de sacristie qui avait une tribune sur l'église; pour acteurs une douzaine de petites filles, depuis l'âge de huit ans jusqu'à quatorze ans, jouant les *Machabées*. Elles s'étaient fait elles-mêmes leurs casques et leurs manteaux. Elles déclamaient leurs vers français avec une verve et un accent italien le plus drôle du monde; elles tapaient du pied dans les moments énergiques: il y avait une nièce de Pie VII, une fille de Thorwaldsen et une autre fille de Chauvin le peintre. Elles étaient jolies incroyablement dans leurs parures de papier. Celle qui jouait le grand-prêtre avait une grande barbe noire qui la charmait, mais qui la piquait, et qu'elle était obligée

d'arranger continuellement avec une petite main blanche de treize ans. Pour spectateurs, nous, quelques mères, les religieuses, madame Salvage, deux ou trois abbés et une autre vingtaine de petites pensionnaires, toutes en blanc avec des voiles. Nous avions fait apporter de l'ambassade des gâteaux et des glaces. On jouait du piano dans les entr'actes. Jugez des espérances et des joies qui ont dû précéder cette fête dans le couvent, et des souvenirs qui la suivront! Le tout a fini par *Vivat in æternum*, chanté par trois religieuses dans l'église.»

«Rome, le 15 janvier 1829.

«À vous encore! Cette nuit nous avons eu du vent et de la pluie comme en France: je me figurais qu'ils battaient votre petite fenêtre; je me trouvais transporté dans votre petite chambre, je voyais votre harpe, votre piano, vos oiseaux; vous me jouiez mon air favori ou celui de Shakespeare: et j'étais à Rome, loin de vous! Quatre cents lieues et les Alpes nous séparaient!

«J'ai reçu une lettre de cette dame spirituelle qui venait quelquefois me voir au ministère; jugez comme elle me fait bien la cour: elle est turque enragée; Mahmoud est un grand homme qui a devancé sa nation!

«Cette Rome, au milieu de laquelle je suis, devrait m'apprendre à mépriser la politique. Ici la liberté et la tyrannie ont également péri; je vois les ruines confondues de la République romaine et de l'empire de Tibère; qu'est-ce aujourd'hui que tout cela dans la même poussière! Le capucin qui balaye en passant cette poussière avec sa robe ne semble-t-il pas rendre plus sensible encore la vanité de tant de vanités? Cependant je reviens malgré moi aux destinées de ma pauvre patrie. Je lui voudrais religion, gloire et liberté, sans songer à mon impuissance pour la parer de cette triple couronne.»

«Rome, jeudi 5 février 1829.

«*Torre Vergata* est un bien de moines situé à une lieue à peu près du tombeau de Néron, sur la gauche en venant de Rome, dans l'endroit le plus beau et le plus désert: là est une immense quantité de ruines à fleur de terre

recouvertes d'herbe et de chardons. J'y ai commencé une fouille avant-hier mardi, en cessant de vous écrire. J'étais accompagné d'Hyacinthe et de Visconti^[104] qui dirige la fouille. Il faisait le plus beau temps du monde. Une douzaine d'hommes armés de bêches et de pioches, qui déterraient des tombeaux et des décombres de maisons et de palais dans une profonde solitude, offraient un spectacle digne de vous. Je faisais un seul vœu: c'était que vous fussiez là. Je consentirais volontiers à vivre avec vous sous une tente au milieu de ces débris.

«J'ai mis moi-même la main à l'œuvre; j'ai découvert des fragments de marbre: les indices sont excellents, j'espère trouver quelque chose qui me dédommagera de l'argent perdu à cette loterie des morts; j'ai déjà un bloc de marbre grec assez considérable pour faire le buste du Poussin. Cette fouille va devenir le but de mes promenades; je vais aller m'asseoir tous les jours au milieu de ces débris. À quel siècle, à quels hommes appartenaient-ils? Nous remuons peut-être la poussière la plus illustre sans le savoir. Une inscription viendra peut-être éclairer quelque fait historique, détruire quelque erreur, établir quelque vérité. Et puis, quand je serai parti avec mes douze paysans demi-nus, tout retombera dans l'oubli et le silence. Vous représentez-vous toutes les passions, tous les intérêts qui s'agitaient autrefois dans ces lieux abandonnés? Il y avait des maîtres et des esclaves, des heureux et des malheureux, de belles personnes qu'on aimait et des ambitieux qui voulaient être ministres. Il y reste quelques oiseaux et moi, encore pour un temps fort court; nous nous envolerons bientôt. Dites-moi, croyez-vous que cela vaille la peine d'être un des membres du conseil d'un petit roi des Gaules, moi, barbare de l'Armorique, voyageur chez des sauvages d'un monde inconnu des Romains, et ambassadeur auprès de ces prêtres qu'on jetait aux lions? Quand j'appelai Léonidas à Lacédémone, il ne me répondit pas: le bruit de mes pas à *Torre Vergata* n'aura réveillé personne. Et quand je serai à mon tour dans mon tombeau, je n'entendrai pas même le son de votre voix. Il faut donc que je me hâte de me rapprocher de vous et de mettre fin à toutes ces chimères de la vie des hommes. Il n'y a de bon que la retraite, et de vrai qu'un attachement comme le vôtre.»

«Rome, ce 7 février 1829.

«J'ai reçu une longue lettre du général Guillemainot^[105]; il me fait un récit lamentable de ce qu'il a souffert dans des courses sur les côtes de la Grèce: et pourtant Guillemainot était ambassadeur; il avait de grands vaisseaux et une armée à ses ordres. Aller, après le départ de nos soldats, dans un pays où il ne reste pas une maison et un champ de blé, parmi quelques hommes épars, forcés à devenir brigands par la misère, ce n'est pas pour une femme (madame Lenormant) un projet possible^[106].

«J'irai ce matin à ma fouille: hier nous avons trouvé le squelette d'un soldat goth et le bras d'une statue de femme. C'était rencontrer le destructeur avec la ruine qu'il avait faite; nous avons une grande espérance de retrouver ce matin la statue. Si les débris d'architecture que je découvre en valent la peine, je ne les renverserai pas pour vendre les briques comme on fait ordinairement; je les laisserai debout, et ils porteront mon nom: ils sont du temps de Domitien. Nous avons une inscription qui nous l'indique: c'est le beau temps des arts romains.»

DÉPÊCHES À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, ce lundi 9 février 1829.

MORT DE LÉON XII.

«Monsieur le comte,

«Sa Sainteté a ressenti subitement une attaque du mal auquel elle est sujette: sa vie est dans le plus imminent danger. On vient d'ordonner de fermer tous les spectacles. Je sors de chez le cardinal secrétaire d'État, qui lui-même est malade et qui désespère des jours du pape. La perte de ce souverain pontife si éclairé et si modéré serait dans ce moment une vraie calamité pour la chrétienté et surtout pour la France. J'ai cru, monsieur le comte, qu'il importait au gouvernement du roi d'être prévenu de cet événement probable, afin qu'il pût prendre d'avance les mesures qu'il jugerait nécessaires. En conséquence, j'ai expédié pour Lyon un courrier à cheval. Ce courrier porte une lettre que j'écris à M. le préfet du Rhône, avec une dépêche télégraphique qu'il vous transmettra et une autre lettre que je le

prie de vous envoyer par estafette. Si nous avons le malheur de perdre Sa Sainteté, un nouveau courrier vous portera jusqu'à Paris tous les détails.

«J'ai l'honneur, etc.»

«Huit heures du soir.

«La congrégation des cardinaux déjà rassemblée a défendu au cardinal secrétaire d'État de délivrer des permis pour des chevaux de poste. Mon courrier ne pourra partir qu'après le départ du courrier du Sacré Collège, en cas de mort du pape. J'ai essayé d'envoyer un homme porter mes dépêches à la frontière de la Toscane. Les mauvais chemins et le manque de chevaux de louage ont rendu ce dessein impraticable. Forcé d'attendre dans Rome, devenue une espèce de prison fermée, j'espère toujours que la nouvelle, au moyen du télégraphe, vous parviendra quelques heures avant qu'elle soit connue des autres gouvernements au delà des Alpes. Il pourrait se faire néanmoins que le courrier envoyé au nonce, et qui sera parti nécessairement avant le mien, vous donnât lui-même, en passant à Lyon, la nouvelle par le télégraphe.»

«Mardi, 10 février, neuf heures du matin.

«*Le pape vient d'expirer*: mon courrier part. Dans quelques heures il sera suivi de M. le comte de Montebello, attaché à l'ambassade.»

«Rome, ce 10 février 1829.

«Monsieur le comte,

«J'ai expédié à Lyon, il y a environ deux heures le courrier extraordinaire à cheval qui vous transmettra la nouvelle imprévue et déplorable de la mort de Sa Sainteté. Maintenant je fais partir M. le comte de Montebello^[107], attaché à l'ambassade, pour vous porter quelques détails nécessaires.

«Le pape est mort de cette affection hémorroïdale à laquelle il était sujet. Le sang, s'étant porté sur la vessie, occasionna une rétention qu'on essaya de

soulager au moyen de la sonde. On croit que Sa Sainteté a été blessée dans l'opération. Quoi qu'il en soit, après quatre jours de souffrances, Léon XII a expiré ce matin à neuf heures comme j'arrivais au Vatican, où un agent de l'ambassade avait passé la nuit. La lettre partie par mon premier courrier vous informe, monsieur le comte, de mes inutiles efforts pour obtenir le permis des chevaux de poste avant la mort du pape.

«Hier je me rendis chez le cardinal secrétaire d'État, encore très souffrant d'un violent accès de goutte; j'eus avec lui un assez long entretien sur les suites du malheur dont nous étions menacés. Je déplorai la perte d'un prince dont les sentiments modérés et la connaissance des affaires de l'Europe étaient si utiles au repos de la chrétienté. «C'est, me répondit le secrétaire d'État, non-seulement un grand malheur pour la France, mais un plus grand malheur pour l'État romain que vous ne l'imaginez. Le mécontentement et la misère sont grands dans nos provinces, et, pour peu que les cardinaux croient devoir suivre un autre système que celui de Léon XII, ils verront comment ils s'en tireront. Quant à moi, mes fonctions cessent avec la vie du pape, et je n'aurai rien à me reprocher.»

«Ce matin j'ai revu le cardinal Bernetti qui, en effet, a cessé ses fonctions de secrétaire d'État: il m'a tenu le langage de la veille. Je lui ai demandé à le rencontrer avant qu'il s'enfermât dans le conclave. Nous sommes convenus que nous parlerions du choix d'un souverain pontife qui pourrait être le continuateur du système de modération de Léon XII. J'aurai l'honneur de vous transmettre tous les renseignements que je recueillerai.

«Il est probable que la mort du pape et la chute du cardinal Bernetti vont réjouir les ennemis des *ordonnances*^[108]; ils proclameront cet événement malheureux une punition du ciel. Il est aisé déjà de lire cette pensée sur quelques visages français à Rome.

«Je regrette doublement le pape; j'avais eu le bonheur de gagner sa confiance: les préjugés que l'on avait pris soin de faire naître contre moi dans son esprit, avant mon arrivée, s'étaient dissipés, et il me faisait l'honneur de témoigner hautement et publiquement, en toute occasion, l'estime qu'il voulait bien me porter.

«Maintenant, monsieur le comte, permettez-moi d'entrer dans l'explication de quelques faits.

J'étais ministre des affaires étrangères à l'époque de la mort de Pie VII. Vous trouverez dans les cartons du ministère, si vous jugez à propos d'en prendre connaissance, la suite de mes relations avec M. le duc de Laval. L'usage est, à la mort d'un pape, d'envoyer un ambassadeur extraordinaire, ou d'accréditer l'ambassadeur résidant par de nouvelles lettres auprès du Sacré Collège. C'est ce dernier parti que je proposai de suivre à feu S. M. Louis XVIII. Le roi ordonnera ce qu'il croira de meilleur pour son service. Quatre cardinaux français vinrent à Rome pour l'élection de Léon XII. La France en compte aujourd'hui cinq; c'est certainement un nombre de voix qui n'est pas à dédaigner dans le conclave. J'attends, monsieur le comte, les ordres du roi. M. de Montebello, chargé de vous remettre cette dépêche, restera à votre disposition.

«J'ai l'honneur, etc., etc.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, 10 février 1829, onze heures du soir.

«Je voulais vous écrire une longue lettre, mais la dépêche que j'ai été obligé d'écrire de ma propre main et la fatigue de ces derniers jours m'ont épuisé.

«Je regrette le pape; j'avais obtenu sa confiance. Me voilà maintenant chargé d'une grande mission, il m'est impossible de savoir quel en sera le résultat, et quelle influence elle aura sur ma destinée.

«Les conclaves durent ordinairement deux mois, ce qui me laissera toujours libre pour Pâques. Je vous parlerai bientôt à fond de tout cela.

«Imaginez-vous qu'on a trouvé ce pauvre pape, jeudi dernier, avant qu'il fût malade, écrivant son épitaphe. On a voulu le détourner de ces tristes idées: «Mais non, a-t-il dit, cela sera fini dans peu de jours.»

«Jeudi. Rome, 12 février 1829.

«Je lis vos journaux. Ils me font souvent de la peine. Je vois dans *le Globe* que M. le comte Portalis est, selon ce journal, mon ennemi déclaré. Pourquoi? Est-ce que je demande sa place? Il se donne trop de peine; je ne pense point à lui. Je lui souhaite toutes les prospérités possibles; mais pourtant, s'il était vrai qu'il voulût la guerre, il me trouverait. On me semble déraisonner sur tout, et sur *l'immortel Mahmoud*, et sur l'évacuation de la Morée.

«Dans les chances les plus probables, cette évacuation remettra la Grèce sous le joug des Turcs, avec la perte pour nous de notre honneur et de quarante millions. Il y a prodigieusement d'esprit en France, mais on manque de tête et de bon sens: deux phrases nous enivrent, on nous mène avec des mots, et, ce qu'il y a de pis, c'est que nous sommes toujours prêts à dénigrer nos amis et à élever nos ennemis. Au reste, n'est-il pas curieux que l'on fasse tenir au roi, dans un discours, mon propre langage, sur *l'accord des libertés publiques et de la royauté*^[109], et qu'on m'en ait tant voulu pour avoir tenu ce langage? Et les hommes qui font parler ainsi la couronne étaient les plus chauds partisans de la censure! Au surplus, je vais voir l'élection du chef de la chrétienté; ce spectacle est le dernier grand spectacle auquel j'assisterai dans ma vie^[110]; il clora ma carrière.

«Maintenant que les plaisirs de Rome sont finis, les affaires commencent. Je vais être obligé d'écrire d'un côté au gouvernement tout ce qui se passe, et de l'autre de remplir les devoirs de ma position nouvelle; il faut complimenter le Sacré Collège, assister aux funérailles du saint-père, auquel je m'étais attaché parce qu'on l'aimait peu, et d'autant plus qu'ayant craint de trouver en lui un ennemi, j'ai trouvé un ami qui, du haut de la chaire de Saint-Pierre, a donné un démenti formel à mes calomniateurs *chrétiens*. Puis vont me tomber sur la tête les cardinaux de France. J'ai écrit pour faire des représentations au moins sur l'archevêque de Toulouse^[111].

«Au milieu de tous ces tracas, le monument du Poussin s'exécute; la fouille réussit; j'ai trouvé trois belles têtes, un torse de femme drapé, une inscription funèbre d'un frère pour une jeune sœur, ce qui m'a attendri.

«À propos d'inscription, je vous ai dit que le pauvre pape avait fait la sienne la veille du jour où il est tombé malade, prédisant qu'il allait bientôt mourir; il a laissé un écrit où il recommande sa famille indigente au gouvernement romain: il n'y a que ceux qui ont beaucoup aimé qui aient de pareilles vertus.»[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

LIVRE XIII^[112]

Suite de l'ambassade de Rome. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Conclaves. — Dépêches à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Le marquis Capponi. — À madame Récamier. — À M. le duc de Blacas. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Lettre à Monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Fête de la villa Médicis pour la grande duchesse Hélène. — Mes relations avec la famille Bonaparte. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Pie VII. — À M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Présomption. — Les Français à Rome. — Promenades. — Mon neveu Christian de Chateaubriand. — À madame Récamier. — Retour de Rome à Paris. — Mes projets. — Le roi et ses dispositions. — M. Portalis. — M. de Martignac. — Départ pour Rome. — Les Pyrénées. — Aventures. — Ministère Polignac. — Ma consternation. — Je reviens à Paris. — Entrevue avec M. de Polignac. — Je donne ma démission de mon ambassade de Rome.

Rome, ce 17 février 1829.

Avant de passer aux choses importantes je rappellerai quelques faits.

Au décès du souverain pontife le gouvernement des États romains tombe aux mains des trois cardinaux chefs d'ordre, diacre, prêtre et évêque, et au cardinal camerlingue. L'usage est que les ambassadeurs aillent

complimenter, dans un discours, la congrégation des cardinaux réunis avant l'ouverture du conclave à Saint-Pierre.

Le corps de Sa Sainteté, exposé d'abord dans la chapelle Sixtine, fut porté vendredi dernier, 13 février, dans la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Pierre; il y est resté jusqu'au dimanche 15. Alors il a été placé dans le monument qu'occupaient les cendres de Pie VII et celles-ci ont été descendues dans l'église souterraine.

À MADAME RÉCAMIER

«Rome, 17 février 1829.

«J'ai vu Léon XII exposé, le visage découvert, sur un chétif lit de parade, au milieu des chefs-d'œuvre de Michel-Ange^[113]; j'ai assisté à la première cérémonie funèbre dans l'église de Saint-Pierre. Quelques vieux cardinaux commissaires, ne pouvant plus voir, s'assurèrent de leurs doigts tremblants que le cercueil du pape était bien cloué. À la lumière des flambeaux, mêlée à la clarté de la lune, le cercueil fut enfin enlevé par une poulie et suspendu dans les ombres pour être déposé dans le sarcophage de Pie VII^[114].

«On vient de m'apporter le petit chat du pauvre pape; il est tout gris et fort doux comme son ancien maître.»

DÉPÊCHE À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, ce 17 février 1829

«Monsieur le comte,

«J'ai eu l'honneur de vous mander dans ma première lettre portée à Lyon avec la dépêche télégraphique, et dans ma dépêche n° 15, les difficultés que j'ai rencontrées pour l'expédition de mes deux courriers du 10 de ce mois. Ces gens-ci en sont encore à l'histoire des Guelfes et des Gibelins, comme si la mort d'un pape, connue une heure plus tôt ou une heure plus tard, pouvait faire entrer une armée impériale en Italie.

«Les obsèques du saint-père seront terminées dimanche 22, et le conclave ouvrira lundi soir 23, après avoir assisté le matin à la messe du Saint-Esprit: on meuble déjà les cellules du palais Quirinal.

«Je ne vous entretiendrai pas, monsieur le comte, des vues de la cour d'Autriche, des désirs des cabinets de Naples, de Madrid et de Turin. M. le duc de Laval, dans la correspondance qu'il eut avec moi en 1823, a peint le personnel des cardinaux qui sont en partie ceux d'aujourd'hui. On peut voir le n^o 5 et son annexe, les n^{os} 34, 55, 70 et 82. Il y a aussi dans les cartons du ministère quelques notes venues par une autre voie. Ces portraits, assez souvent de fantaisie, peuvent amuser, mais ne prouvent rien. Trois choses ne font plus les papes: les intrigues de femmes, les menées des ambassadeurs, la puissance des cours. Ce n'est pas non plus de l'intérêt général de la société qu'ils sortent, mais de l'intérêt particulier des individus et des familles qui cherchent dans l'élection du chef de l'Église des places et de l'argent.

«Il y aurait des choses immenses à faire aujourd'hui par le Saint-Siège: la réunion des sectes dissidentes, le raffermissement de la société européenne, etc. Un pape qui entrerait dans l'esprit du siècle, et qui se placerait à la tête des générations éclairées, pourrait rajeunir la papauté; mais ces idées ne peuvent point pénétrer dans les vieilles têtes du Sacré Collège; les cardinaux arrivés au bout de la vie se transmettent une royauté élective qui expire bientôt avec eux: assis sur les doubles ruines de Rome, les papes ont l'air de n'être frappés que de la puissance de la mort.

«Ces cardinaux avaient élu le cardinal Della Genga (Léon XII) après l'exclusion donnée au cardinal Severoli, parce qu'ils croyaient qu'il allait mourir; Della Genga s'étant avisé de vivre, ils l'ont détesté cordialement pour cette tromperie. Léon XII choisissait dans les couvents des administrateurs capables; autre sujet de murmure pour les cardinaux. Mais, d'une autre part, ce pape défunt, en avançant les moines, voulait de la régularité dans les monastères, de sorte qu'on ne lui savait aucun gré du bienfait. Les ermites vagabonds qu'on arrêtait, les gens du peuple qu'on forçait de boire debout dans la rue afin d'éviter les coups de couteau au cabaret; des changements peu heureux dans la perception des impôts, des abus commis par quelques familiers du saint-père, la mort même de ce pape

arrivant à une époque qui fait perdre aux théâtres et aux marchands de Rome le bénéfice des folies du carnaval, ont fait anathématiser la mémoire d'un prince digne des plus vifs regrets: à Civita-Vecchia on a voulu brûler la maison de deux hommes que l'on pensait avoir été honorés de sa faveur.

«Parmi beaucoup de concurrents, quatre sont particulièrement désignés: le cardinal Capellari^[115], chef de la Propagande, le cardinal Pacca^[116], le cardinal De Gregorio^[117] et le cardinal Giustiniani^[118].

«Le cardinal Capellari est un homme docte et capable. Il sera repoussé, dit-on, par les cardinaux comme trop jeune, comme moine et comme étranger aux affaires du monde. Il est autrichien et passe pour obstiné et ardent dans ses opinions religieuses. Cependant c'est lui qui, consulté par Léon XII, n'a rien vu dans les ordonnances du roi qui pût autoriser la réclamation de nos évêques; c'est encore lui qui a rédigé le concordat de la cour de Rome avec les Pays-Bas et qui a été d'avis de donner l'institution canonique aux évêques des républiques espagnoles: tout cela annonce un esprit raisonnable, conciliant et modéré. Je tiens ces détails du cardinal Bernetti, avec qui j'ai eu, vendredi 13, une des conversations que je vous ai annoncées dans ma dépêche n° 15.

«Il importe au corps diplomatique, et surtout à l'ambassadeur de France, que le secrétaire d'État à Rome soit un homme de relations faciles et habitué aux affaires de l'Europe. Le cardinal Bernetti est le ministre qui nous convient sous tous les rapports; il s'est compromis pour nous avec les *zelanti* et les congréganistes; nous devons désirer qu'il soit repris par le pape futur. Je lui ai demandé avec lequel des quatre cardinaux il aurait le plus de chances de revenir au pouvoir. Il m'a répondu: «Avec Capellari.»

«Les cardinaux Pacca et De Gregorio sont peints d'une manière fidèle dans l'annexe du n° 5 de la correspondance déjà citée; mais le cardinal Pacca est très affaibli par l'âge, et la mémoire, comme celle du cardinal doyen La Somaglia^[119], commence totalement à lui manquer.

«Le cardinal De Gregorio serait un pape convenable. Quoique rangé au nombre des *zelanti*, il n'est pas sans modération; il repousse les jésuites qui ont ici, autant qu'en France, des adversaires et des ennemis. Tout sujet

napolitain qu'il est, le cardinal De Gregorio est rejeté par Naples, et encore plus par le cardinal Albani[120], l'exécuteur des hautes œuvres de l'Autriche au conclave. Le cardinal est légat à Bologne; il a plus de quatre-vingts ans et il est malade: il y a donc quelque chance pour qu'il ne vienne pas à Rome.

«Enfin, le cardinal Giustiniani est le cardinal de la noblesse romaine; il a pour neveu le cardinal Odescalchi[121], et il aura vraisemblablement un assez bon nombre de voix. Mais, d'un autre côté, il est pauvre et il a des parents pauvres; Rome craindrait les besoins de cette indigence.

«Vous savez, monsieur le comte, tout le mal que le nonce Giustiniani a fait en Espagne, et je le sais plus qu'un autre par les embarras qu'il m'a causés après la délivrance du roi Ferdinand. Dans l'évêché d'Imola, que le cardinal gouverne actuellement, il n'a pas été plus modéré; il a fait revivre les règlements de saint Louis contre les blasphémateurs: ce n'est pas le pape de notre époque. Au surplus, c'est un homme assez savant, hébraïsant, helléniste, mathématicien, mais plus propre aux travaux du cabinet qu'aux affaires. Je ne le crois pas poussé par l'Autriche.

«Après tout, la prévoyance humaine est souvent trompée; souvent un homme change en arrivant au pouvoir; le *zelante* cardinal Della Genga a été le pape conciliant Léon XII. Peut-être surgira-t-il, au milieu des quatre compétiteurs, un pape auquel personne ne pense en ce moment. Le cardinal Castiglioni[122], le cardinal Benvenuti, le cardinal Galleffi[123], le cardinal Arezzo, le cardinal Gamberini, et jusqu'au vieux et vénérable doyen du Sacré Collège, La Somaglia, malgré sa demi-enfance ou plutôt à cause d'elle, se mettent sur les rangs. Le dernier a même quelque espoir, parce qu'étant évêque et prince d'Ostie, son exaltation amènerait un mouvement qui laisserait cinq grandes places libres.

«On suppose que le conclave sera très long ou très court: il n'y aura pas de combat de système, comme à l'époque du décès de Pie VII: les *conclavistes* et les *anticonclavistes* ont totalement disparu: ce qui peut rendre l'élection plus facile. Mais, d'une autre part, il y aura des luttes personnelles entre les prétendants qui réunissent un certain nombre de voix, et comme il ne faut qu'un tiers des voix du conclave, plus une, pour donner l'*exclusive* qu'il ne faut pas confondre avec le droit d'*exclusion*[124], le ballottage entre les candidats se pourra prolonger.

«La France veut-elle exercer le droit d'*exclusion* qu'elle partage avec l'Autriche et l'Espagne? L'Autriche l'a exercé dans le précédent conclave contre Severoli, par l'intermédiaire du cardinal Albani. Contre qui la couronne de France voudrait-elle exercer ce droit? Serait-ce contre le cardinal Fesch, si par aventure on songeait à lui, ou contre le cardinal Guistiniani? Celui-ci vaudrait-il la peine d'être frappé de ce *veto*, toujours un peu odieux en ce qu'il entrave l'indépendance de l'élection?

«À quel cardinal le gouvernement du roi veut-il confier l'exercice de son droit d'exclusion? Veut-on que l'ambassadeur de France paraisse armé du secret de son gouvernement et comme prêt à frapper l'élection du conclave, si elle déplaisait à Charles X? Enfin, le gouvernement a-t-il un choix de prédilection? Est-ce à tel ou tel cardinal qu'il veut prêter son appui? Certes, si tous les cardinaux de famille, c'est-à-dire les cardinaux espagnols, napolitains et même piémontais, voulaient réunir leurs voix à celles des cardinaux français, si l'on pouvait former un parti des couronnes, nous l'emporterions au conclave; mais ces réunions sont des chimères et nous avons dans les cardinaux des diverses cours des ennemis plutôt que des amis.

«On assure que le primat de Hongrie et l'archevêque de Milan viendront au conclave. L'ambassadeur d'Autriche à Rome, le comte Lutzw, tient de très bons propos sur le caractère de conciliation que doit avoir le pape futur. Attendons les instructions de Vienne.

«Au surplus, je suis persuadé que tous les ambassadeurs de la terre ne font rien aujourd'hui à l'élection du souverain pontife et que nous sommes tous d'une parfaite inutilité à Rome. Je ne vois au reste aucun intérêt pressant à accélérer ou à retarder (ce qui n'est d'ailleurs au pouvoir personne) les opérations du conclave. Que les cardinaux étrangers à l'Italie assistent ou n'assistent pas à ce conclave, cela est du plus mince intérêt pour le résultat de l'élection. Si l'on avait des millions à distribuer, il serait encore possible de faire un pape: je n'y vois que ce moyen, et il n'est pas à l'usage de la France.

«Dans mes instructions confidentielles à M. le duc de Laval (13 septembre 1823) je lui disais: «Nous demandons que l'on mette sur le trône pontifical un prélat distingué par sa piété et ses vertus. Nous désirons

seulement qu'il soit assez éclairé et d'un esprit assez conciliant pour qu'il puisse juger la position politique des gouvernements et ne les jette pas, par des exigences inutiles, dans des difficultés inextricables, aussi fâcheuses pour l'Église que pour le trône.... Nous voulons un membre du parti italien *zelante* modéré, capable d'être agréé par tous les partis. Tout ce que nous leur demandons dans notre intérêt, c'est de ne pas chercher à profiter des divisions qui peuvent se former dans notre clergé pour troubler nos affaires ecclésiastiques.»

«Dans une autre lettre confidentielle, écrite à propos de la maladie du nouveau pape Della Genga, le 28 janvier 1824, je disais encore à M le duc de Laval: «Ce qu'il nous importe d'obtenir (supposant un nouveau conclave), c'est que le pape soit, par ses inclinations, indépendant des autres puissances; c'est que ses principes soient sages et modérés et qu'il soit ami de la France.»

«Aujourd'hui, monsieur le comte, dois-je suivre comme ambassadeur l'esprit de ces instructions que je donnais comme ministre?

«Cette dépêche renferme tout. Je n'aurai plus qu'à instruire le roi succinctement des opérations du conclave et des incidents qui pourraient survenir; il ne s'agira plus que du compte des votes et de la variation des suffrages.

«Les cardinaux favorables aux jésuites sont: Giustiniani, Odescalchi, Pedicini[\[125\]](#), et Bertazzoli[\[126\]](#).

«Les cardinaux opposés aux jésuites par diverses causes et diverses circonstances sont: Zurla[\[127\]](#), De Gregorio, Bernetti, Capellari, Micara[\[128\]](#).

«On croit que, sur cinquante-huit cardinaux, quarante-huit ou quarante-neuf seulement assisteront au conclave. Dans ce cas, trente-trois ou trente-quatre voix feraient l'élection.

«Le ministre d'Espagne, M. de Labrador, homme solitaire et caché, que je soupçonne léger sous l'apparence de la gravité, est fort embarrassé de son rôle. Les instructions de sa cour n'ont rien prévu; il en écrit dans ce sens au chargé d'affaires de Sa Majesté Catholique à Lucques.

«J'ai l'honneur, etc.

«P. S. Le cardinal Benvenuti a, dit-on, déjà douze voix d'assurées. Ce choix, s'il réussissait, serait très bon. Benvenuti connaît l'Europe, et a montré de la capacité et de la modération dans divers emplois.»

Puisque le conclave va s'ouvrir, je veux tracer rapidement l'histoire de cette grande loi d'élection, qui compte déjà plus de dix-huit cents ans de durée. D'où viennent les papes? Comment de siècle en siècle ont-ils été élus?

Au moment où la liberté, l'égalité et la république achevaient d'expirer, vers le temps d'Auguste, naissait à Bethléem le tribun universel des peuples, le grand représentant sur la terre de l'égalité, de la liberté et de la république, le Christ, qui, après avoir planté la croix pour servir de limite à deux mondes, après s'être fait attacher à cette croix, y être mort, symbole, victime et rédempteur des souffrances humaines, transmet son pouvoir à son premier apôtre. Depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage. L'histoire de la société moderne commence au pied et de ce côté-ci de la croix.

Pierre, évêque de Rome, initia la papauté: tribuns-dictateurs successivement élus par le peuple, et la plupart du temps choisis parmi les classes les plus obscures du peuple, les papes tinrent leur puissance temporelle de l'ordre démocratique, de cette nouvelle société de frères qu'était venu fonder Jésus de Nazareth, ouvrier, fabricant de jougs et de charrues, né d'une femme selon la chair, et pourtant Dieu et fils de Dieu, comme ses œuvres le prouvent.

Les papes eurent mission de venger et de maintenir les droits de l'homme; chefs de l'opinion humaine, ils obtinrent, tout faibles qu'ils étaient, la force de détrôner les rois avec une parole et une idée: ils n'avaient pour soldat qu'un plébéien, la tête couverte d'un froc et la main armée d'une croix. La papauté, marchant à la tête de la civilisation, s'avança vers le but

de la société. Les hommes chrétiens, dans toutes les régions du globe, obéirent à un prêtre dont le nom leur était à peine connu, parce que ce prêtre était la personnification d'une vérité fondamentale; il représentait en Europe l'indépendance politique détruite presque partout; il fut dans le monde gothique le défenseur des franchises populaires, comme il devint dans le monde moderne le restituteur des sciences, des lettres et des arts. Le peuple s'enrôla dans ses milices sous l'habit d'un frère mendiant.

La querelle de l'empire et du sacerdoce est la lutte des deux principes sociaux au moyen âge, le pouvoir et la liberté. Les papes, favorisant les Guelfes, se déclaraient pour les gouvernements des peuples: les empereurs, adoptant les Gibelins, poussaient au gouvernement des nobles: c'étaient précisément le rôle qu'avaient joué les Athéniens et les Spartiates dans la Grèce. Aussi, lorsque les papes se rangèrent du côté des rois, lorsqu'ils se firent Gibelins, ils perdirent leur pouvoir, parce qu'ils se détachèrent de leur principe naturel; et, par une raison opposée, et cependant analogue, les moines ont vu décroître leur autorité, lorsque la liberté politique est revenue directement aux peuples, parce que les peuples n'ont plus eu besoin d'être remplacés par les moines, leurs représentants.

Ces trônes déclarés vacants et livrés au premier occupant dans le moyen âge; ces empereurs qui venaient à genoux implorer le pardon d'un pontife; ces royaumes mis en interdit; une nation entière privée de culte par un mot magique; ces souverains frappés d'anathème, abandonnés non seulement de leurs sujets, mais encore de leurs serviteurs et de leurs proches; ces princes évités comme des lépreux, séparés de la race mortelle, en attendant leur retranchement de l'éternelle race; les aliments dont ils avaient goûté, les objets qu'ils avaient touchés passés à travers les flammes ainsi que choses souillées: tout cela n'était que les effets énergiques de la souveraineté populaire déléguée à la religion et par elle exercée.

La plus vieille loi d'élection du monde est la loi en vertu de laquelle le pouvoir pontifical a été transmis de saint Pierre au prêtre qui porte aujourd'hui la tiare: de ce prêtre vous remontez de pape en pape jusqu'à des saints qui touchent au Christ; au premier anneau de la chaîne pontificale se trouve un Dieu. Les évêques étaient élus par l'Assemblée générale des fidèles; dès le temps de Tertullien, l'évêque de Rome est nommé l'évêque

des évêques. Le clergé, faisant partie du peuple, concourait à l'élection. Comme les passions se retrouvent partout, comme elles détériorent les plus belles institutions et les plus vertueux caractères, à mesure que la puissance papale s'accrut, elle tenta davantage, et des rivalités humaines produisirent de grands désordres. À Rome païenne, de pareils troubles avaient éclaté pour l'élection des tribuns: des deux Gracchus, l'un fut jeté dans le Tibre, l'autre poignardé par un esclave dans un bois consacré aux Furies. La nomination du pape Damase, en 366, produisit une rixe sanglante: cent trente-sept personnes succombèrent dans la basilique Sicinienne, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

On voit saint Grégoire élu pape par le *clergé*, le *sénat* et le *peuple romain*. Tout chrétien pouvait parvenir à la tiare: Léon IV fut promu au souverain pontificat le 12 avril 847 pour défendre Rome contre les Sarrasins, et son ordination différée jusqu'à ce qu'il eût donné des preuves de son courage. Autant en arrivait aux autres évêques: Simplicius monta au siège de Bourges, tout laïque qu'il était. Même aujourd'hui (ce qu'en général on ignore) le choix du conclave pourrait tomber sur un laïque, fût-il marié: sa femme entrerait en religion, et lui recevrait, avec la papauté, tous les ordres.

Les empereurs grecs et latins voulurent opprimer la liberté de l'élection papale populaire; ils l'usurpèrent quelquefois, et ils exigèrent souvent que cette élection fût au moins confirmée par eux: un capitulaire de Louis le Débonnaire rend à l'élection des évêques sa liberté primitive, qui s'accomplit selon un traité du même temps par le *consentement unanime du clergé et du peuple*.

Ces dangers d'une élection proclamée par les masses populaires ou dictée par les empereurs obligèrent à faire des changements à la loi. Il existait à Rome des prêtres et des diacres appelés *cardinaux*, soit que leur nom vint de ce qu'ils servaient aux *cornes* ou coins de l'autel, *ad cornua altaris*, soit que le mot *cardinal* dérivât du latin *cardo*, pivot ou gond. Le pape Nicolas II, dans un concile tenu à Rome en 1059, fit décider que les cardinaux seuls éliraient les papes et que le clergé et le peuple ratifieraient l'élection. Cent vingt ans après, le concile de Latran^[129] enleva la ratification au clergé et

au peuple, et rendit l'élection valide à une majorité des deux tiers des voix dans l'assemblée des cardinaux.

Mais ce canon du concile ne fixant ni la durée ni la forme de ce collège électoral, il arriva que la discorde s'introduisit parmi les électeurs, et il n'y avait aucun moyen dans la nouvelle modification de la loi de faire cesser cette discorde. En 1268, après la mort de Clément IV, les cardinaux réunis à Viterbe ne purent s'entendre, et le Saint-Siège resta vacant pendant deux années. Le podestat et le peuple de la ville furent obligés d'enfermer les cardinaux dans leur palais, et même, dit-on, de découvrir ce palais pour forcer les électeurs à en venir à un choix. Grégoire X sortit enfin du scrutin, et, pour remédier à l'avenir à un tel abus, établit alors le conclave, CUM CLAVE, *sous clef* ou *avec une clef*; il régla les dispositions intérieures de ce conclave à peu près de la manière qu'elles existent aujourd'hui: cellules séparées, chambre commune pour le scrutin, fenêtres extérieures murées, à l'une desquelles on vient proclamer l'élection, en démolissant les plâtres dont elle est close, etc. Le concile tenu à Lyon en 1274 confirme et améliore ces dispositions. Un article de ce règlement est pourtant tombé en désuétude: il y était dit que, si après trois jours de clôture le choix du pape n'était pas fait, pendant cinq jours après ces trois jours les cardinaux n'auront plus qu'un seul plat à leur repas, et qu'ensuite ils n'auront plus que du pain, du vin et de l'eau jusqu'à l'élection du souverain pontife.

Aujourd'hui la durée d'un conclave n'est plus limitée et les cardinaux ne sont plus punis par la diète, comme des enfants mis en pénitence. Leur dîner, placé dans des corbeilles portées sur des brancards, leur arrive du dehors, accompagné de laquais en livrée; un dapifère suit le convoi l'épée au côté et traîné par des chevaux caparaçonnés, dans le carrosse armorié du cardinal reclus. Arrivés au tour du conclave, les poulets sont éventrés, les pâtés sondés, les oranges mises en quartiers, les bouchons des bouteilles dépecés, dans la crainte que quelque pape ne s'y trouve caché. Ces anciennes coutumes, les unes puériles, les autres ridicules, ont des inconvénients. Le dîner est-il somptueux? le pauvre qui meurt de faim, en le voyant passer, compare et murmure. Le dîner est-il chétif? par une autre infirmité de la nature, l'indigent s'en moque et méprise la pourpre romaine. On fera bien d'abolir cet usage, qui n'est plus dans les mœurs actuelles; le

christianisme est remonté vers sa source; il est revenu au temps de la Cène et des Agapes, et le Christ doit seul aujourd'hui présider à ces festins.

Les intrigues des conclaves sont célèbres; quelques-unes eurent des suites funestes. On vit, pendant le schisme d'Occident, différents papes et antipapes se maudire et s'excommunier du haut des murs en ruine de Rome. Ce schisme parut prêt à s'éteindre, lorsque Pierre de Lune^[130] le ranima, en 1394, par une intrigue du conclave à Avignon. Alexandre VI acheta, en 1492, les suffrages de vingt-deux cardinaux qui lui prostituèrent la tiare, laissant après lui les souvenirs de Lucrèce. Sixte-Quint n'eut d'intrigue dans le conclave qu'avec ses béquilles, et quand il fut pape son génie n'eut plus besoin de ces appuis. J'ai vu dans une villa de Rome un portrait de la sœur de Sixte-Quint, femme du peuple, que le terrible pontife, dans tout l'orgueil plébéien, se plut à faire peindre. «Les premières armes de notre maison, disait-il à cette sœur, sont des lambeaux (*lambels*).»

C'était encore le temps où quelques souverains dictaient des ordres au Sacré Collège. Philippe II faisait entrer au conclave des billets portant: *Su Magestad no quiere que N. sea Papa; quiere que N. lo tenga*. Après cette époque, les intrigues des conclaves ne sont plus guère que des agitations sans résultats généraux. Du Perron et d'Ossat obtinrent néanmoins la réconciliation d'Henri IV avec le Saint-Siège, ce qui fut un grand événement. Les *Ambassades* de Du Perron sont fort inférieures aux *Lettres* de d'Ossat. Avant eux, Du Bellay avait été au moment de prévenir le schisme de Henri VIII. Ayant obtenu de ce tyran, avant sa séparation de l'Église, qu'il se soumettrait au jugement du Saint-Siège, il arriva à Rome au moment où la condamnation d'Henri VIII allait être prononcée. Il obtint un délai pour envoyer un homme de confiance en Angleterre; les mauvais chemins retardèrent la réponse. Les partisans de Charles-Quint firent rendre la sentence, et le porteur des pouvoirs de Henri VIII arriva deux jours après. Le retard d'un courrier a rendu l'Angleterre protestante, et changé la face politique de l'Europe. Les destinées du monde ne tiennent pas à des causes plus puissantes: une coupe trop large, vidée à Babylone, fit disparaître Alexandre.

Vient ensuite à Rome, du temps d'Olimpia^[131], le cardinal de Retz, qui, dans le conclave, après la mort d'Innocent X, s'enrôla dans l'*escadron*

volant, nom que l'on donnait à dix cardinaux indépendants; ils portaient avec eux *Sacchetti*, qui n'était *bon qu'à peindre*, pour faire passer Alexandre VII, *savio col silenzio*, et qui, pape, se trouva n'être pas grand'chose.

Le président de Brosses raconte la mort de Clément XII dont il fut témoin, et vit l'élection de Benoît XIV,—comme j'ai vu Léon XII le pontife, mort sur son lit abandonné: le cardinal camerlingue avait frappé deux ou trois fois Clément XII au front, selon l'usage, avec un petit marteau, en l'appelant par son nom *Lorenzo Corsini*: «Il ne répondit point, dit de Brosses, et il ajoute: «*Voilà ce qui fait que votre fille est muette.*» Et voilà comme en ce temps-là on traitait les choses les plus graves: un pape mort que l'on frappe à la tête comme à la porte de l'entendement, en appelant l'homme décédé et muet par son nom, pouvait, ce me semble inspirer, à un témoin autre chose qu'une raillerie, fût-elle empruntée de Molière. Qu'aurait dit le léger magistrat de Dijon si Clément XII lui eût répondu des profondeurs de l'éternité: «Que me veux-tu?»

Le président de Brosses envoie à son ami l'abbé Courtois une liste des cardinaux du conclave avec un mot sur chacun d'eux en son honneur:

«Guadagni, bigot, papelard, sans esprit, sans goût, pauvre moine.

«Aquaviva d'Aragon, figure noble et un peu épaisse, l'esprit comme la figure.

«Ottoboni, sans mœurs, sans crédit, débauché, ruiné, amateur des arts.

«Alberoni, plein de feu, inquiet, remuant, méprisé, sans mœurs, sans décence, sans considération, sans jugement: selon lui, un cardinal est un ... habillé de rouge.»

Le reste de la liste est à l'avenant; le cynisme est ici tout l'esprit.

Une bouffonnerie singulière eut lieu: de Brosses alla dîner avec des Anglais à la porte Saint-Pancrace; on simula l'élection d'un pape: sir Ashewd ôta sa perruque et représenta le cardinal doyen; on chanta des *oremus*, et le cardinal Alberoni fut élu au scrutin de cette orgie. Les soldats protestants de l'armée du connétable de Bourbon nommèrent pape, dans

l'église de Saint-Pierre, Martin Luther. Aujourd'hui les Anglais, qui sont tout à la fois la plaie et la providence de Rome, respectent le culte catholique qui leur a permis d'élever un prêche en dehors de la porte du Peuple. Le gouvernement et les mœurs ne souffriraient plus de pareils scandales.

Aussitôt qu'un cardinal est prisonnier au conclave, la première chose qu'il fait, c'est de se mettre, lui et ses domestiques, à gratter durant l'obscurité les murs fraîchement maçonnés, jusqu'à ce qu'ils aient fait un petit trou pour prendre par là, durant la nuit, des ficelles au moyen desquelles les avis vont et viennent du dedans au dehors. Au surplus, le cardinal de Retz, dont l'opinion n'est pas suspecte, après avoir parlé des misères du conclave dont il fit partie, termine son récit par ces belles paroles:

«On y vécu (dans le conclave) toujours ensemble avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans les cabinets des rois; avec la même politesse qu'on avait dans la cour de Henri III; avec la même familiarité que l'on voit dans les collèges; avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la même charité, au moins en apparence, qui pourrait être entre des frères parfaitement unis.»



La Jeune Chevrière.

Je suis frappé, en achevant l'építome d'une immense histoire, de la manière grave dont elle commence et de la manière presque burlesque dont elle finit: la grandeur du Fils de Dieu ouvre la scène qui, se rétrécissant par degrés au fur et à mesure que la religion catholique s'éloigne de sa source, se termine à la petitesse du fils d'Adam. On ne retrouve plus guère la hauteur primitive de la croix qu'au décès du souverain pontife: ce pape, sans famille, sans amis, dont le cadavre est délaissé sur sa couche, montre que l'homme était compté pour rien dans le chef du monde évangélique. Comme prince temporel, on rend des honneurs au pape expiré; comme homme, son corps abandonné est jeté à la porte de l'église, où jadis le pécheur faisait pénitence.

DÉPÊCHES À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, 17 février 1829.

«Monsieur le comte,

«J'ignore s'il plaira au roi d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Rome ou s'il lui conviendra de m'accréditer auprès du Sacré Collège. Dans ce dernier cas, j'aurai l'honneur de vous faire observer que j'allouai à M. le duc de Laval, pour frais de service extraordinaire en pareille circonstance, en 1823, une somme qui s'élevait, autant que je m'en puis souvenir, de 40 à 50,000 francs. L'ambassadeur d'Autriche, M. le comte d'Appony, reçut d'abord de sa cour une somme de 36,000 francs pour les premiers besoins, un supplément de 7,200 francs par mois à son traitement ordinaire pendant la durée du conclave, et pour frais de cadeaux, chancellerie, etc., 10,000 francs. Je n'ai point, monsieur le comte, la prétention de lutter de magnificence avec M. l'ambassadeur d'Autriche, comme le fit M. le duc de Laval; je ne louerai ni chevaux, ni voitures, ni livrées pour éblouir la populace de Rome; le roi de France est un assez grand seigneur pour payer la pompe de ses ambassadeurs, s'il en veut une: magnificence d'emprunt, c'est misère. J'irai donc modestement au conclave avec mes gens et mes voitures ordinaires. Reste seulement à savoir si Sa Majesté ne pensera pas que, pendant la durée du conclave, je serai obligé à une représentation à laquelle mon traitement ordinaire ne pourra suffire. Je ne demande rien, je soumets simplement une question à votre jugement et à la décision royale.

«J'ai l'honneur, etc.»

«Rome, ce 19 février 1829.

«Monsieur le comte,

«J'ai eu l'honneur d'être présenté hier au Sacré Collège et de prononcer le petit discours[132] dont je vous ai d'avance envoyé copie dans ma dépêche n° 17, partie mardi, 17 de ce mois, par un courrier extraordinaire. J'ai été écouté avec des marques de satisfaction du meilleur augure, et le cardinal doyen, le vénérable Della Somaglia, m'a répondu dans les termes les plus affectueux pour le roi et pour la France.

«Vous ayant tout mandé dans ma dernière dépêche, je n'ai absolument rien de nouveau à vous dire aujourd'hui, sinon que le cardinal Bussi[133] est

arrivé hier de Bénévent; on attend aujourd'hui les cardinaux Albani, Macchi^[134] et Oppizzoni.

«Les membres du Sacré Collège s'enfermeront au palais Quirinal lundi soir, 23 de ce mois. Dix jours s'écouleront ensuite pour attendre les cardinaux étrangers, après quoi les opérations sérieuses du conclave commenceront, et, si l'on s'entendait tout d'abord, le pape pourrait être élu dans la première semaine de carême.

«J'attends, monsieur le comte, les ordres du roi. Je suppose que vous m'avez expédié un courrier après l'arrivée de M. de Montebello à Paris. Il est urgent que je reçoive ou l'annonce d'un ambassadeur extraordinaire, ou mes nouvelles lettres de créance avec les instructions du gouvernement.

«Mes cinq cardinaux français viendront-ils? Politiquement parlant, leur présence est ici fort peu nécessaire. J'ai écrit à monseigneur le cardinal de Latil pour lui offrir mes services dans le cas où il se déterminerait à venir.

«J'ai l'honneur, etc.

«*P. S.* Je joins ici la copie d'une lettre que m'a écrite M. le comte de Funchal. Je n'ai point répondu par écrit à cet ambassadeur, je suis seulement allé causer avec lui.»

À MADAME RÉCAMIER

«Rome, lundi 23 février 1829.

«Hier ont fini les obsèques du pape. La pyramide de *papier* et les quatre candélabres étaient assez beaux, parce qu'ils étaient d'une proportion immense et atteignaient à la corniche de l'église. Le dernier *Dies iræ* était admirable. Il est composé par un homme inconnu qui appartient à la chapelle du pape, et qui me semble avoir un génie d'une tout autre espèce que Rossini. Aujourd'hui nous passons de la tristesse à la joie; nous chantons le *Veni Creator* pour l'ouverture du conclave; puis nous irons voir chaque soir si les scrutins sont brûlés, si la fumée sort d'un certain poêle: le jour où il n'y aura pas de fumée, le pape sera nommé, et j'irai vous

retrouver; voilà tout le fond de mon affaire. Le discours du roi d'Angleterre est bien insolent pour la France! Quelle déplorable expédition que cette expédition de Morée! commence-t-on à le sentir? Le général Guillemillot m'a écrit une lettre à ce sujet, qui me fait rire; il n'a pu m'écrire ainsi que parce qu'il me présumait ministre.»

«25 février.

«La mort est ici; Torlonia est parti hier au soir après deux jours de maladie: je l'ai vu tout peinturé sur son lit funèbre, l'épée au côté. Il prêtait sur gages; mais quels gages! sur des antiques, sur des tableaux renfermés pêle-mêle dans un vieux palais poudreux. Ce n'est pas là le magasin où l'Avare serrait *un luth de Bologne garni de toutes ses cordes ou peu s'en faut, la peau d'un lézard de trois pieds, et le lit de quatre pieds à bandes de point de Hongrie.*

«On ne voit que des défunts que l'on promène habillés dans les rues; il en passe un régulièrement sous mes fenêtres quand nous nous mettons à table pour dîner. Au surplus, tout annonce la séparation du printemps; on commence à se disperser; on part pour Naples; on reviendra un moment pour la semaine sainte, et puis on se quittera pour toujours. L'année prochaine ce seront d'autres voyageurs, d'autres visages, une autre société. Il y a quelque chose de triste dans cette course sur des ruines: les Romains sont comme les débris de leur ville: le monde passe à leurs pieds. Je me figure ces personnes rentrant dans leurs familles, dans les diverses contrées de l'Europe, ces jeunes *Misses* retournant au milieu de leurs brouillards. Si par hasard, dans trente ans d'ici, quelqu'une d'entre elles est ramenée en Italie, qui se souviendra de l'avoir vue dans les palais dont les maîtres ne seront plus? Saint-Pierre et le Colisée, voilà tout ce qu'elle-même reconnaîtrait.»

DÉPÊCHE À M. LE COMTE PORTALIS

«Rome, ce 3 mars 1829.

«Monsieur le comte,

«Mon premier courrier étant arrivé à Lyon le 14 du mois dernier à neuf heures du soir, vous avez pu apprendre le 15 au matin, par le télégraphe, la mort du pape. Nous sommes aujourd'hui au 3 de mars et je suis encore sans instructions et sans réponse officielle. Les journaux ont annoncé le départ de deux ou trois cardinaux. J'avais écrit à Paris à M. le cardinal de Latil^[135], pour mettre à sa disposition le palais de l'ambassade; je viens de lui écrire encore à divers points de sa route, pour lui renouveler mes offres.

«Je suis fâché d'être obligé de vous dire, monsieur le comte, que je remarque ici de petites intrigues pour éloigner nos cardinaux^[136] de l'ambassade, pour les loger là où ils pourraient être placés plus à la portée des influences que l'on espère exercer sur eux.

«En ce qui me concerne, cela m'est fort indifférent. Je rendrai à MM. les cardinaux tous les services qui dépendront de moi. S'ils m'interrogent sur des choses qu'il sera bon de connaître, je leur dirai ce que je sais; si vous me transmettez pour eux les ordres du roi, je leur en ferai part; mais s'ils arrivaient ici dans un esprit hostile aux vues du gouvernement de Sa Majesté, si l'on s'apercevait qu'ils ne marchent pas d'accord avec l'ambassadeur du roi, s'ils tenaient un langage contraire au mien, s'ils allaient jusqu'à donner leurs voix dans le conclave à quelque homme exagéré, s'ils étaient même divisés entre eux, rien ne serait plus funeste. Mieux vaudrait pour le service du roi que je donnasse à l'instant ma démission que d'offrir ce spectacle public de nos discordes. L'Autriche et l'Espagne ont, par rapport à leur clergé, une conduite qui ne laisse rien à l'intrigue. Tout prêtre, tout cardinal ou évêque autrichien ou espagnol ne peut avoir pour agent et pour correspondant à Rome que l'ambassadeur même de sa cour; celui-ci a le droit d'écarter à l'instant de Rome tout ecclésiastique de sa nation qui lui ferait obstacle.

«J'espère, monsieur le comte, qu'aucune division n'aura lieu, que MM. les cardinaux auront l'ordre formel de se soumettre aux instructions que je ne tarderai pas à recevoir de vous; que je saurai celui d'entre eux qui sera chargé d'exercer l'exclusion, en cas de besoin, et quelles têtes cette exclusion doit frapper.

«Il est bien nécessaire de se tenir en garde; les derniers scrutins ont annoncé le réveil d'un parti. Ce parti, qui a donné de vingt à vingt et une

voix aux cardinaux della Marmora^[137] et Pedicini, forme ce qu'on appelle ici la faction de Sardaigne. Les autres cardinaux effrayés veulent porter tous leurs suffrages sur Oppizzoni, homme ferme et modéré à la fois. Quoique Autrichien, c'est-à-dire Milanais, il a tenu tête à l'Autriche à Bologne. Ce serait un excellent choix. Les voix des cardinaux français pourraient, en se fixant sur l'un ou sur l'autre candidat, décider l'élection. À tort ou à raison, on croit ces cardinaux ennemis du système actuel du gouvernement du roi, et la faction de Sardaigne compte sur eux.

«J'ai l'honneur, etc^[138].»

À MADAME RÉCAMIER.

Rome, le 3 mars 1829.

«Vous me surprenez sur l'histoire de ma fouille; je ne me souvenais pas de vous avoir écrit rien de si bien à ce propos. Je suis, comme vous le pensez, fortement occupé: laissé sans direction et sans instructions, je suis obligé de prendre tout sur moi. Je crois cependant que je puis vous promettre un pape modéré et éclairé. Dieu veuille seulement qu'il soit fait à l'expiration de l'*intérim* du ministère de M. Portalis.»

«4 mars.

«Hier, mercredi des Cendres, j'étais à genoux seul dans cette église de *Santa Croce*, appuyée sur les murailles de Rome, près de la porte de Naples. J'entendais le chant monotone et lugubre des religieux dans l'intérieur de cette solitude: j'aurais voulu être aussi sous un froc, chantant parmi ces débris. Quel lieu pour mettre en paix l'ambition et contempler les vanités de la terre! Je ne vous parle pas de ma santé, parce que cela est extrêmement ennuyeux. Tandis que je souffre, on me dit que M. de la Ferronnays se guérit; il fait des courses à cheval, et sa convalescence passe dans le pays pour un miracle: Dieu veuille qu'il en soit ainsi, et qu'il reprenne le portefeuille au bout de l'*intérim*: que de questions cela trancherait, pour moi!»

DÉPÊCHE À M. LE COMTE PORTALIS.

«Dimanche^[139], ce 15 mars 1829.

«Monsieur le comte,

«J'ai eu l'honneur de vous instruire de l'arrivée successive de MM. les cardinaux français. Trois d'entre eux, MM. de Latil, de la Fare^[140] et de Croy^[141], m'ont fait l'honneur de descendre chez moi. Le premier est entré au conclave jeudi soir 12, avec M. le cardinal Isoard^[142], les deux autres s'y sont renfermés vendredi soir, 13.

«Je leur ai fait part de tout ce que je savais; je leur ai communiqué des notes importantes sur la minorité et la majorité du conclave, sur les sentiments dont les différents partis sont animés. Nous sommes convenus qu'ils porteraient les candidats dont je vous ai déjà parlé, savoir: les cardinaux Capellari, Oppizzoni, Benvenuti, Zurla, Castiglioni, enfin Pacca et de Gregorio; qu'ils repousseraient les cardinaux de la faction sarde: Pedicini, Giustiniani, Galleffi et Cristaldi^[143]».

«J'espère que cette bonne intelligence entre les ambassadeurs et les cardinaux aura le meilleur effet: du moins n'aurai-je rien à me reprocher si des passions ou des intérêts venaient à tromper mes espérances.

«J'ai découvert, monsieur le comte, de méprisables et dangereuses intrigues entretenues de Paris à Rome par le canal de M. le nonce Lambruschini^[144]. Il ne s'agissait rien moins que de faire lire en plein conclave la copie de prétendues instructions secrètes divisées en plusieurs articles et données (assurait-on impudemment) à M. le cardinal de Latil. La majorité du conclave s'est prononcée fortement contre de pareilles machinations; elle aurait voulu qu'on écrivît au nonce de rompre toute espèce de relations avec ces hommes de discorde qui, en troublant la France, finiraient par rendre la religion catholique odieuse à tous. Je fais, monsieur le comte, un recueil de ces révélations authentiques, et je vous l'enverrai après la nomination du pape: cela vaudra mieux que toutes les dépêches du monde. Le roi apprendra à connaître ses amis et ses ennemis, et le gouvernement pourra s'appuyer sur des faits propres à le diriger dans sa marche.

«Votre dépêche n° 14 me donna avis des empiétements que le nonce de Sa Sainteté a voulu renouveler en France au sujet de la mort de Léon XII. La même chose était déjà arrivée, lorsque j'étais ministre des affaires étrangères, à la mort de Pie VII: heureusement on a toujours les moyens de se défendre contre ces attaques publiques; il est bien plus difficile d'échapper aux trames ourdies dans l'ombre.

«Les conclavistes qui accompagnent nos cardinaux m'ont paru des hommes raisonnables: le seul abbé Coudrin^[145], dont vous m'avez parlé, est un de ces esprits compactes et rétrécis dans lesquels rien ne peut entrer, un de ces hommes qui se sont trompés de profession. Vous n'ignorez pas qu'il est moine, chef d'ordre, et qu'il a même des bulles d'institution: cela ne s'accorde guère avec nos lois civiles et nos institutions politiques.

«Il se pourrait faire que le pape fût élu à la fin de cette semaine. Mais si les cardinaux français manquent le premier effet de leur présence, il deviendra impossible d'assigner un terme au conclave. De nouvelles combinaisons amèneraient peut-être une nomination inattendue: on s'arrangerait, pour en finir, de quelque cardinal insignifiant, tel que Dandini^[146].

«Je me suis jadis, monsieur le comte, trouvé dans des circonstances difficiles, soit comme ambassadeur à Londres, soit comme ministre pendant la guerre d'Espagne, soit comme membre de la Chambre des pairs, soit comme chef de l'opposition; mais rien ne m'a donné autant d'inquiétude et de souci que ma position actuelle au milieu de tous les genres d'intrigues. Il faut que j'agisse sur un corps invisible renfermé dans une prison dont les abords sont strictement gardés. Je n'ai ni argent à donner, ni places à promettre; les passions caduques d'une cinquantaine de vieillards ne m'offrent aucune prise sur elles. J'ai à combattre la bêtise dans les uns, l'ignorance du siècle dans les autres; le fanatisme dans ceux-ci, l'astuce et la duplicité dans ceux-là; dans presque tous l'ambition, les intérêts, les haines politiques, et je suis séparé par des murs et par des mystères de l'assemblée où fermentent tant d'éléments de division. À chaque instant la scène varie; tous les quarts d'heure des rapports contradictoires me plongent dans de nouvelles perplexités. Ce n'est pas, monsieur le comte, pour me faire valoir, que je vous entretiens de ces difficultés, mais pour me servir d'excuse dans

le cas où l'élection produirait un pape contraire à ce qu'elle semble promettre et à la nature de nos vœux. À la mort de Pie VII, les questions religieuses n'avaient point encore agité l'opinion: ces questions sont venues aujourd'hui se mêler à la politique, et jamais l'élection du chef de l'Église ne pouvait tomber plus mal à propos.

«J'ai l'honneur, etc.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, 17 mars 1829.

«Le roi de Bavière^[147] est venu me voir en *frac*. Nous avons parlé de vous. Ce souverain *grec*, en portant une couronne, semble savoir ce qu'il a sur la tête, et comprendre qu'on ne cloue pas le temps au passé. Il dîne chez moi jeudi et ne veut personne.

«Au reste, nous voilà au milieu de grands événements: un pape à faire; que sera-t-il? L'émancipation des catholiques passera-t-elle? Une nouvelle campagne en Orient; de quel côté sera la victoire? Profiterons-nous de cette position? Qui conduira nos affaires? y a-t-il une tête capable d'apercevoir tout ce qui se trouve là-dedans pour la France et d'en profiter selon les événements? Je suis persuadé qu'on n'y pense seulement pas à Paris, et qu'entre les salons et les chambres, les plaisirs et les lois, les joies du monde et les inquiétudes ministérielles, on se soucie de l'Europe comme de rien du tout. Il n'y a que moi qui, dans mon exil, ai le temps de songer creux et de regarder autour de moi. Hier, je suis allé me promener par une espèce de tempête sur l'ancien chemin de Tivoli. Je suis arrivé à l'ancien pavé romain, si bien conservé qu'on croirait qu'il a été posé nouvellement. Horace avait pourtant foulé les pierres que je foulais: où est Horace?»

Le marquis Capponi^[148], arrivant de Florence, m'apporta des lettres de recommandation de ses amies de Paris. Je répondis à l'une de ces lettres le 21 mars 1829:

«J'ai reçu vos lettres: les services que je puis rendre ne sont rien, mais je suis tout à vos ordres. Je n'en étais pas à savoir ce que c'était que le marquis Capponi: je vous annonce qu'il est toujours beau; il a tenu bon contre le temps. Je n'ai point répondu à votre première lettre, toute pleine d'enthousiasme pour le sublime Mahmoud et pour la barbarie *disciplinée*, pour ces esclaves *bâtonnés* en soldats^[149]. Que les femmes soient transportées d'admiration pour les hommes qui en épousent à la fois des centaines, qu'elles prennent cela pour le progrès des lumières et de la civilisation, je le conçois; mais moi je tiens à mes pauvres Grecs; je veux leur liberté comme celle de la France; je veux aussi des frontières qui couvrent Paris, qui assurent notre indépendance, et ce n'est pas avec la triple alliance du pal de Constantinople, de la schlague de Vienne et des coups de poings de Londres que vous aurez la rive du Rhin. Grand merci de la pelisse d'honneur que notre gloire pourrait obtenir de l'invincible chef des croyants, lequel n'est pas encore sorti des faubourgs de son sérail; j'aime mieux cette gloire toute nue; elle est femme et belle: Phidias se serait bien gardé de lui mettre une robe de chambre turque.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, le 21 mars 1829

«Eh bien! j'ai raison contre vous! Je suis allé hier, entre deux scrutins et en attendant un pape, à Saint-Onufre: ce sont bien deux *orangers* qui sont dans le *cloître*, et point un chêne *vert*. Je suis tout fier de cette fidélité de ma mémoire. J'ai couru, presque les yeux fermés, à la petite pierre qui recouvre votre ami; je l'aime mieux que le grand tombeau qu'on va lui élever. Quelle charmante solitude! quelle admirable vue! quel bonheur de reposer là entre les fresques du Dominiquin et celles de Léonard de Vinci! Je voudrais y être, je n'ai jamais été plus tenté. Vous a-t-on laissée entrer dans l'intérieur du couvent? Avez-vous vu, dans un long corridor, cette tête ravissante, quoique à moitié effacée, d'une madone de Léonard de Vinci? Avez-vous vu dans la bibliothèque le masque du Tasse, sa couronne de laurier flétrie, un miroir dont il se servait, son écritoire, sa plume et la lettre écrite de sa main, collée sur une planche qui pend au bas de son buste? Dans cette lettre d'une petite écriture raturée, mais facile à lire, il parle d'*amitié* et du *vent de la*

fortune; celui-là n'avait guère soufflé pour lui et l'amitié lui avait souvent manqué.

«Point de pape encore, nous l'attendons d'heure en heure; mais si le choix a été retardé, si des obstacles se sont élevés de toutes parts, ce n'est pas ma faute: il aurait fallu m'écouter un peu davantage et ne pas agir tout juste en sens contraire de ce qu'on paraissait décider. Au reste, à présent, il me semble que tout le monde veut être en paix avec moi. Le cardinal de Clermont-Tonnerre lui-même vient de m'écrire qu'il réclame mes anciennes bontés pour lui, et après tout cela il descend chez moi résolu à voter pour le pape le plus modéré.

«Vous avez lu mon second discours^[150]. Remerciez M. Kératry qui^[151] a parlé si obligeamment du premier; j'espère qu'il sera encore plus content de l'autre. Nous tâcherons tous les deux de rendre la *liberté* chrétienne, et nous y parviendrons. Que dites-vous de la réponse que le cardinal Castiglioni m'a faite? Suis-je assez loué *en plein conclave*? Vous n'auriez pas mieux dit dans vos jours de gâterie.»

«24 mars 1829.

«Si j'en croyais les bruits de Rome, nous aurions un pape demain; mais je suis dans un moment de découragement, et je ne veux pas croire à un tel bonheur. Vous comprenez bien que ce bonheur n'est pas le bonheur politique, la joie d'un triomphe, mais le bonheur d'être libre et de vous retrouver. Quand je vous parle tant de conclave, je suis comme les gens qui ont une idée fixe et qui croient que le monde n'est occupé que de cette idée. Et pourtant, à Paris, qui pense au conclave, qui s'occupe d'un pape et de mes tribulations? La légèreté française, les intérêts du moment, les discussions des Chambres, les ambitions émues, ont bien autre chose à faire. Lorsque le duc de Laval m'écrivait aussi ses soucis sur son conclave, tout préoccupé de la guerre d'Espagne que j'étais, je disais en recevant ses dépêches: *Eh! bon Dieu, il s'agit bien de cela!* M. Portalis doit aujourd'hui me faire subir la peine du talion. Il est vrai de dire cependant que les choses à cette époque n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui: les idées religieuses n'étaient pas mêlées aux idées politiques comme elles le sont dans toute l'Europe; la

querelle n'était pas là; la nomination d'un pape ne pouvait pas, comme à cette heure, troubler ou calmer les États.

«Depuis la lettre qui m'annonçait la prolongation du congé de M. de La Ferronnays et son départ pour Rome, je n'ai rien appris: je crois pourtant cette nouvelle vraie.

«M. Thierry m'a écrit d'Hyères une lettre touchante; il dit qu'il se meurt, et pourtant il veut une place à l'Académie des inscriptions et me demande d'écrire pour lui. Je vais le faire. Ma fouille continue à me donner des sarcophages; la mort ne peut fournir que ce qu'elle a. Le monument du Poussin avance. Il sera noble et grand. Vous ne sauriez croire combien le *tableau des Bergers d'Arcadie* était fait pour un bas-relief et convient à la sculpture^[152].»

«28 mars.

«M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, descendu chez moi, entre aujourd'hui au conclave; c'est le siècle des merveilles. J'ai auprès de moi le fils du maréchal Lannes et le petit-fils du chancelier^[153]: *messieurs du Constitutionnel* dînent à ma table auprès de *messieurs de la Quotidienne*. Voilà l'avantage d'être sincère; je laisse chacun penser ce qu'il veut, pourvu qu'on m'accorde la même liberté; je tâche seulement que mon opinion ait la majorité, parce que je la trouve, comme de raison, meilleure que les autres. C'est à cette sincérité que j'attribue le penchant qu'ont les opinions les plus divergentes à se rapprocher de moi. J'exerce envers elles le droit d'asile: on ne peut les saisir sous mon toit.»

À M. LE DUC DE BLACAS^[154].

«Rome, 24 mars 1829.

«Je suis bien fâché, monsieur le duc, qu'une phrase de ma lettre ait pu vous causer quelque inquiétude. Je n'ai point du tout à me plaindre d'un homme de sens et d'esprit (M. Fuscaldo^[155]), qui ne m'a dit que des lieux commun de diplomatie. Nous autres ambassadeurs, disons-nous autre

chose? Quant au cardinal dont vous me faites l'honneur de me parler, le gouvernement français n'a désigné particulièrement personne; il s'en est entièrement rapporté à ce que je lui ai mandé. Sept ou huit cardinaux modérés et pacifiques, qui semblent attirer également les vœux de toutes les cours, sont les candidats entre lesquels nous désirons voir se fixer les suffrages. Mais si nous n'avons pas la prétention d'imposer un choix à la majorité du conclave, nous repoussons de toutes nos forces et par tous les moyens trois ou quatre cardinaux fanatiques, intrigants ou incapables, que porte la minorité.

«Je n'ai, monsieur le duc, aucun moyen possible de vous faire passer cette lettre; je la mets donc tout simplement à la poste, parce qu'elle ne renferme rien que vous et moi ne puissions avouer tout haut.

«J'ai l'honneur, etc.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, le 31 mars 1829.

«M. de Montebello est arrivé et m'a apporté votre lettre avec une lettre de M. Bertin et de M. Villemain.

«Mes fouilles vont bien, je trouve force sarcophages vides; j'en pourrai choisir un pour moi, sans que ma poussière soit obligée de chasser celle de ces vieux morts que le vent a déjà emportée. Les sépulcres dépeuplés offrent le spectacle d'une résurrection et pourtant ils n'attendent qu'une mort plus profonde. Ce n'est pas la vie, c'est le néant qui a rendu ces tombes désertes.

«Pour achever mon petit journal du moment, je vous dirai que je suis monté avant-hier à la boule de Saint-Pierre pendant une tempête. Vous ne sauriez vous figurer ce que c'était que le bruit du vent au milieu du ciel, autour de cette coupole de Michel-Ange, et au-dessus de ce temple des chrétiens, qui écrase la vieille Rome.»

«31 mars, au soir.

«Victoire! j'ai un des papes que j'avais mis sur ma liste: c'est Castiglioni, le cardinal même que je portais à la papauté en 1823, lorsque j'étais ministre, celui qui m'a répondu dernièrement au conclave en me donnant *force louanges*. Castiglioni est modéré et dévoué à la France: c'est un triomphe complet. Le conclave, avant de se séparer, a ordonné d'écrire au nonce à Paris, pour lui dire d'exprimer au roi la satisfaction que le Sacré Collège a éprouvée de ma conduite. J'ai déjà expédié cette nouvelle à Paris par le télégraphe. Le préfet du Rhône est l'intermédiaire de cette correspondance aérienne, et ce préfet est M. de Brosses, fils de ce comte de Brosses, le léger voyageur à Rome, souvent cité dans les notes que je rassemble en vous écrivant^[156]. Le courrier qui vous porte cette lettre porte ma dépêche à M. Portalis.

«Je n'ai plus deux jours de suite de bonne santé; cela me fait enrager, car je n'ai cœur à rien au milieu de mes souffrances. J'attends pourtant avec quelque impatience ce qui résultera à Paris de la nomination de mon pape, ce qu'on dira, ce qu'on fera, ce que je deviendrai. Le plus sûr, c'est le congé demandé. J'ai vu par les journaux la grande querelle du *Constitutionnel* sur mon discours; il accuse le *Messenger* de ne l'avoir pas imprimé, et nous avons à Rome des *Messagers* du 22 mars (la querelle est du 24 et 25) qui ont le discours. N'est-ce pas singulier? Il paraît clair qu'il y a eu *deux* éditions, l'une pour Rome et l'autre pour Paris. Pauvres gens! je pense au mécompte d'un autre journal; il assure que le conclave aura été très mécontent de ce discours: qu'aura-t-il dit quand il aura vu les éloges que me donne le cardinal Castiglioni, qui est devenu pape?

«Quand cesserai-je de vous parler de toutes ces misères? Quand ne m'occuperai-je plus que d'achever les mémoires de ma vie et ma vie aussi, comme dernière page de mes *Mémoires*? J'en ai bien besoin; je suis bien las, le poids des jours augmente et se fait sentir sur ma tête; je m'amuse à l'appeler un *rhumatisme*, mais on ne guérit pas de celui-là. Un seul mot me soutient quand je le répète: À bientôt.»

«3 avril.

«J'oubliais de vous dire que le cardinal Fesch s'étant très bien conduit dans le conclave, et ayant voté avec nos cardinaux, j'ai franchi le pas et je l'ai invité à dîner. Il a refusé par un billet plein de mesure^[157].

DÉPÊCHE À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, ce 2 avril 1829.

«Monsieur le comte,

«Le cardinal Albani a été nommé secrétaire d'État, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans ma première lettre portée à Lyon par le courrier à cheval expédié le 31 mars au soir. Le nouveau ministre ne plaît ni à la faction sarde, ni à la majorité du Sacré Collège, ni même à l'Autriche, parce qu'il est violent, antijésuite, rude dans son abord, et Italien avant tout. Riche et excessivement avare, le cardinal Albani se trouve mêlé dans toutes sortes d'entreprises et de spéculations. J'allai hier lui faire ma première visite; aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria: «Je suis un cochon! (Il était en effet fort sale.) Vous verrez que je ne suis pas un ennemi.» Je vous rapporte, monsieur le comte, ses propres paroles. Je lui répondis que j'étais bien loin de le regarder comme un ennemi. «À vous autres, reprit-il, il faut de l'eau et non pas du feu: ne connais-je pas votre pays? n'ai-je pas vécu en France? (Il parle français comme un Français.) Vous serez content et votre maître aussi. Comment se porte le roi? Bonjour! Allons à Saint-Pierre.»

«Il était huit heures du matin; j'avais déjà vu Sa Sainteté et tout Rome courait à la cérémonie de l'adoration.

«Le cardinal Albani est un homme d'esprit, faux par caractère et franc par humeur; sa violence déjoue sa ruse; on peut en tirer parti en flattant son orgueil et satisfaisant son avarice.

«Pie VIII est très savant, surtout en matière de théologie; il parle français, mais avec moins de facilité et de grâce que Léon XII. Il est attaqué sur le côté droit d'une demi-paralysie et sujet à des mouvements convulsifs: la suprême puissance le guérira. Il sera couronné dimanche prochain, jour de la Passion, 5 avril.

«Maintenant, monsieur le comte, que la principale affaire qui me retenait à Rome est terminée, je vous serai infiniment obligé de m'obtenir de la bienveillance de Sa Majesté un congé de quelques mois. Je ne m'en servirai qu'après avoir remis au pape la lettre par laquelle le roi répondra à celle que Pie VIII lui a écrite ou va lui écrire pour lui annoncer son élévation sur la chaire de Saint-Pierre. Permettez-moi de solliciter de nouveau en faveur de mes deux secrétaires de légation, M. Bellocq et M. de Givré^[158], les grâces que je vous ai demandées pour eux.

«Les intrigues du cardinal Albani dans le conclave, les partisans qu'il s'était acquis, même dans la majorité, m'avaient fait craindre quelque coup imprévu pour le porter au souverain pontificat. Il me paraissait impossible de se laisser ainsi surprendre et de permettre au chargé d'affaires de l'Autriche de ceindre la tiare sous les yeux de l'ambassadeur de France; je profitai donc de l'arrivée de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre pour le charger à tout événement de la lettre ci-jointe dont je prenais les dispositions sous ma responsabilité. Heureusement il n'a point été dans le cas de faire usage de cette lettre; il me l'a rendue et j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

«J'ai l'honneur, etc., etc.»

À SON ÉMINENCE MONSIEUR LE CARDINAL DE CLERMONT-
TONNERRE.

«Rome, ce 28 mars 1829.

«Monseigneur,

«Ne pouvant plus communiquer avec vos collègues MM. les cardinaux français renfermés au palais de Monte-Cavallo; étant obligé de tout prévoir pour l'avantage du service du roi et dans l'intérêt de notre pays; sachant combien de nominations inattendues ont eu lieu dans les conclaves, je me vois à regret dans la fâcheuse nécessité de confier à Votre Éminence une exclusion éventuelle.

«Bien que M. le cardinal Albani ne paraisse avoir aucune chance, il n'en est pas moins un homme de capacité sur lequel, dans une lutte prolongée, on pourrait jeter les yeux; mais il est le cardinal chargé au conclave des instructions de l'Autriche: M. le comte de Lutzow, dans son discours, l'a déjà désigné officiellement en cette qualité. Or, il est impossible de laisser porter au souverain pontificat un cardinal appartenant ouvertement à une couronne, pas plus à la couronne de France qu'à toute autre.

«En conséquence, monseigneur, je vous charge, en vertu de mes pleins pouvoirs, comme ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne, et prenant sur moi seul toute la responsabilité, de donner l'exclusion à M le cardinal Albani, si d'un côté par une rencontre fortuite, et de l'autre par une combinaison secrète, il venait à obtenir la majorité des suffrages.

«Je suis, etc., etc.»

Cette lettre d'exclusion, confiée à un cardinal par un ambassadeur qui n'y est pas autorisé formellement, est une témérité en diplomatie: il y a là de quoi faire frémir tous les hommes d'État à domicile, tous les chefs de division, tous les premiers commis, tous les copistes aux affaires étrangères; mais puisque le ministre ignorait sa chose au point de ne pas même songer au cas éventuel d'exclusion, force m'était d'y songer pour lui. Supposez qu'Albani eût été nommé pape par aventure, que serais-je devenu? J'aurais été à jamais perdu comme homme politique.

Je me dis ceci, non pour moi, qui me soucie peu du renom d'homme politique, mais pour la génération future des écrivains à qui on ferait du bruit de mon accident et qui expieraient mon malheur aux dépens de leur carrière, comme on donne le fouet au menin quand M. le dauphin a fait une sottise. Mais il ne faudrait pas trop non plus admirer ma prévoyante audace, en prenant sur moi la lettre d'exclusion: ce qui paraît une énormité, mesuré à la courte échelle des vieilles idées diplomatiques, n'était au fond rien du tout, dans l'ordre actuel de la société. Cette audace me venait, d'un côté, de mon insensibilité pour toute disgrâce, de l'autre, de ma connaissance des opinions de mon temps: le monde tel qu'il est fait aujourd'hui ne donne pas deux sous de la nomination d'un pape, des rivalités des couronnes et des intrigues de l'intérieur d'un conclave.

DÉPÊCHE À M. LE COMTE PORTALIS.

Confidentielle.

«Rome, ce 2 avril 1829.

«Monsieur le comte,

«J'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui les documents importants que je vous ai annoncés. Ce n'est rien moins que le journal officiel et secret du conclave. Il est traduit mot pour mot sur l'original italien; j'en ai fait disparaître seulement tout ce qui pouvait indiquer avec trop de précision les sources où j'ai puisé. S'il transpirait la moindre chose de ces révélations, dont il n'y a peut-être pas un autre exemple, il en coûterait la fortune, la liberté et la vie peut-être à plusieurs personnes. Cela serait d'autant plus déplorable que ces révélations ne sont point dues à l'intérêt et à la corruption, mais à la confiance dans l'honneur français. Cette pièce, monsieur le comte, doit donc demeurer à jamais secrète, après avoir été lue dans le conseil du roi: car, malgré les précautions que j'ai prises de taire les noms et de retrancher les choses directes, elle en dit encore assez pour compromettre ses auteurs. J'y ai joint un commentaire, afin d'en faciliter la lecture. Le gouvernement pontifical est dans l'usage de tenir un registre où sont notés jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, ses décisions, ses gestes et ses faits; quel trésor historique si l'on pouvait y fouiller en remontant vers les premiers siècles de la papauté! Il m'a été entr'ouvert un moment pour l'époque actuelle. Le roi verra, par les documents que je vous transmets, ce qu'on n'a jamais vu, l'intérieur d'un conclave; les sentiments les plus intimes de la cour de Rome lui seront connus, et les ministres de Sa Majesté ne marcheront pas dans l'ombre.

«Le commentaire que j'ai fait du journal me dispensant de toute autre réflexion, il ne me reste plus qu'à vous offrir la nouvelle assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur, etc., etc.»

L'original italien du document précieux annoncé dans cette dépêche confidentielle a été brûlé à Rome sous mes yeux; je n'ai point gardé copie de la traduction de ce document que j'ai envoyée aux affaires étrangères; j'ai seulement une copie du *commentaire* ou des *remarques* jointes par moi à

cette traduction^[159]. Mais la même discrétion qui m'a fait recommander au ministre de garder la pièce à jamais secrète m'oblige de supprimer ici mes propres remarques; car, quelle que soit l'obscurité dont ces remarques sont enveloppées, par l'absence du document auquel elles se rapportent, cette obscurité serait encore de la lumière à Rome. Or, les ressentiments sont longs dans la ville éternelle; il se pourrait faire que, dans cinquante ans d'ici ils allassent frapper quelque arrière-neveu des auteurs de la mystérieuse confidence. Je me contenterai donc de donner un *aperçu général* du contenu du *commentaire*, en insistant sur quelques passages qui ont un rapport direct avec les affaires de France.

On voit premièrement combien la cour de Naples trompait M. de Blacas ou combien elle était elle-même trompée; car, pendant qu'elle me faisait dire que les cardinaux napolitains voteraient avec nous, ils se réunissaient à la minorité ou à la faction dite de Sardaigne.

La minorité des cardinaux se figurait que le vote des cardinaux français influencerait sur la *forme de notre gouvernement*. Comment cela? Apparemment par les ordres secrets dont on les supposait chargés et par leurs votes en faveur d'un pape exalté.

Le nonce Lambruschini affirmait au conclave que le cardinal de Latil avait le secret du roi: tous les efforts de la faction tendaient à faire croire que Charles X et son gouvernement n'étaient pas d'accord.

Le 13 mars, le cardinal de Latil annonce qu'il a à faire au conclave une déclaration *purement* de conscience; il est renvoyé devant quatre cardinaux-évêques: les actes de cette confession secrète demeurent à la garde du grand pénitencier. Les autres cardinaux français ignorent la matière de cette confession et le cardinal Albani cherche en vain à la découvrir: le fait est important et curieux.

La minorité est composée de seize voix compactes. Les cardinaux de cette minorité s'appellent les *Pères de la Croix*; ils mettent sur leur porte une croix de Saint-André pour annoncer que, déterminés dans leur choix, ils ne veulent plus communiquer avec personne. La majorité du conclave montre des sentiments raisonnables et la ferme résolution de ne se mêler en rien de la politique étrangère.

Le procès-verbal dressé par le notaire du conclave est digne d'être remarqué: «Pie VIII, y est-il dit à la conclusion, s'est déterminé à nommer le cardinal Albani secrétaire d'État, afin de satisfaire aussi le cabinet de Vienne.» Le souverain pontife partage les lots entre les deux couronnes; il se déclare le pape de la France et donne à l'Autriche la secrétairerie d'État.

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, mercredi 8 avril 1829

«J'ai donné aujourd'hui même à dîner à tout le conclave. Demain je reçois la grande-duchesse Hélène. Le mardi de Pâques, j'ai un bal pour la clôture de la session; et puis je me prépare à aller vous voir; jugez de mon anxiété: au moment où je vous écris, je n'ai point encore de nouvelles de mon courrier à cheval annonçant la mort du pape, et pourtant le pape est déjà couronné; Léon XII est oublié; j'ai repris les affaires avec le nouveau secrétaire d'État Albani; tout marche comme s'il n'était rien arrivé, et j'ignore si vous savez même à Paris qu'il y a un nouveau pontife! Que cette cérémonie de la bénédiction papale est belle! La Sabine à l'horizon, puis la campagne déserte de Rome, puis Rome elle-même, puis la place Saint-Pierre et tout le peuple tombant à genoux sous la main d'un vieillard: le pape est le seul prince qui bénisse ses sujets.

«J'en étais là de ma lettre lorsqu'un courrier qui m'arrive de Gènes m'apporte une dépêche télégraphique de Paris à Toulon, laquelle dépêche, qui répond à celle que j'avais fait passer, m'apprend que le 4 avril, à onze heures du matin, on a reçu à Paris ma dépêche télégraphique de Rome à Toulon, dépêche qui annonçait la nomination du cardinal Castiglioni, et que le roi est fort content.

«La rapidité de ces communications est prodigieuse; mon courrier est parti le 31 mars, à huit heures du soir, et le 8 avril, à huit heures du soir, j'ai reçu la réponse de Paris^[160].»

«11 avril 1829.

«Nous voilà au 11 avril: dans huit jours nous aurons Pâques, dans quinze jours mon congé et puis vous voir! Tout disparaît dans cette espérance; je ne suis plus triste; je ne songe plus aux ministres ni à la politique. Demain nous commençons la semaine sainte. Je penserai à tout ce que vous m'avez dit. Que n'êtes-vous ici pour entendre avec moi les beaux chants de douleur! Nous irions nous promener dans les déserts de la campagne de Rome, maintenant couverts de verdure et de fleurs. Toutes les ruines semblent rajeunir avec l'année: je suis du nombre.»

«Mercredi saint, 15 avril.

«Je sors de la chapelle Sixtine, après avoir assisté à ténèbres et entendu chanter le *Miserere*. Je me souvenais que vous m'aviez parlé de cette cérémonie et j'en étais à cause de cela cent fois plus touché.

«Le jour s'affaiblissait; les ombres envahissaient lentement les fresques de la chapelle et l'on n'apercevait plus que quelques grands traits du pinceau de Michel-Ange. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient échapper de leur lumière étouffée une légère fumée blanche, image assez naturelle de la vie que l'Écriture compare à *une petite vapeur*^[161]. Les cardinaux étaient à genoux, le nouveau pape prosterné au même autel où quelques jours avant j'avais vu son prédécesseur; l'admirable prière de pénitence et de miséricorde, qui avait succédé aux Lamentations du prophète, s'élevait par intervalles dans le silence et la nuit. On se sentait accablé sous le grand mystère d'un Dieu mourant pour effacer les crimes des hommes. La catholique héritière sur ses sept collines était là avec tous ses souvenirs; mais, au lieu de ces pontifes puissants, de ces cardinaux qui disputaient la préséance aux monarques, un pauvre vieux pape paralytique, sans famille et sans appui, des princes de l'Église sans éclat, annonçaient la fin d'une puissance qui civilisa le monde moderne. Les chefs-d'œuvre des arts disparaissaient avec elle, s'effaçaient sur les murs et sur les voûtes du Vatican, palais à demi abandonné. De curieux étrangers, séparés de l'unité de l'Église, assistaient en passant à la cérémonie et remplaçaient la communauté des fidèles. Une double tristesse s'emparait du cœur. Rome chrétienne, en commémorant l'agonie de Jésus-Christ, avait l'air de célébrer la sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem les paroles que Jérémie

adressait à l'ancienne. C'est une belle chose que Rome pour tout oublier, mépriser tout et mourir.»

DÉPÊCHES À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, ce 16 avril 1829.

«Monsieur le comte,

«Les choses se développent ici comme j'avais eu l'honneur de vous le faire pressentir; les paroles et les actions du nouveau souverain pontife sont parfaitement d'accord avec le système pacificateur suivi par Léon XII: Pie VIII va même plus loin que son prédécesseur; il s'exprime avec plus de franchise sur la Charte, dont il ne craint pas de prononcer le mot et de conseiller aux Français de suivre l'esprit. Le nonce, ayant encore écrit sur nos affaires, a reçu sèchement l'ordre de se mêler des siennes. Tout se conclut pour le concordat des Pays-Bas, et M. le comte de Celles mettra fin à sa mission le mois prochain.

«Le cardinal Albani, dans une position difficile, est obligé de l'expier: les protestations qu'il me fait de son dévouement à la France blessent l'ambassadeur d'Autriche, qui ne peut cacher son humeur. Sous les rapports religieux, nous n'avons rien à craindre du cardinal Albani; fort peu religieux lui-même, il ne sera poussé à nous troubler ni par son propre fanatisme, ni par l'opinion modérée de son souverain.

«Quant aux rapports politiques, ce n'est pas avec une intrigue de police et une correspondance chiffrée que l'on escamotera aujourd'hui l'Italie: laisser occuper les légations, ou mettre garnison autrichienne à Ancône sous un prétexte quelconque, ce serait remuer l'Europe et déclarer la guerre à la France: or nous ne sommes plus en 1814, 1815, 1816 et 1817; on ne satisfait pas impunément sous nos yeux une ambition avide et injuste. Ainsi, que le cardinal Albani ait une pension du prince de Metternich; qu'il soit le parent du duc de Modène, auquel il prétend laisser son énorme fortune; qu'il trame avec ce prince un petit complot contre l'héritier de la couronne de Sardaigne; tout cela est vrai, tout cela aurait été dangereux à l'époque où des gouvernements secrets et absolus faisaient marcher obscurément des soldats

derrière une obscure dépêche: mais aujourd'hui, avec des gouvernements publics, avec la liberté de la presse et de la parole, avec le télégraphe et la rapidité de toutes les communications, avec la connaissance des affaires répandue dans les diverses classes de la société, on est à l'abri des tours de gobelet et des finesses de la vieille diplomatie. Toutefois, il ne faut pas se dissimuler qu'un *chargé d'affaires d'Autriche*, secrétaire d'État à Rome, a des inconvénients; il y a même certaines notes (par exemple celles qui seraient relatives à la puissance impériale en Italie) qu'on ne pourrait mettre entre les mains du cardinal Albani.

Personne n'a encore pu pénétrer le secret d'une nomination qui déplaît à tout le monde, même au cabinet de Vienne. Cela tient-il à des intérêts étrangers à la politique? On assure que le cardinal Albani offre dans ce moment au saint-père de lui avancer 200,000 piastres dont le gouvernement de Rome a besoin; d'autres prétendent que cette somme serait prêtée par un banquier autrichien. Le cardinal Macchi me disait samedi dernier que Sa Sainteté, ne voulant pas reprendre le cardinal Bernetti et désirant néanmoins lui donner une grande place, n'avait trouvé d'autre moyen d'arranger les choses que de rendre vacante la légation de Bologne. De misérables embarras deviennent souvent les motifs des plus importantes résolutions. Si la version du cardinal Macchi est la véritable, tout ce que dit et fait Pie VIII pour la *satisfaction* des couronnes de France et d'Autriche ne serait qu'une raison apparente, à l'aide de laquelle il chercherait à masquer à ses propres yeux sa propre faiblesse. Au surplus, on ne croit point à la durée du ministère d'Albani. Aussitôt qu'il entrera en relation avec les ambassadeurs, les difficultés naîtront de toutes parts.

«Quant à la position de l'Italie, monsieur le comte, il faut lire avec précaution ce qu'on vous en mandera de Rome ou d'ailleurs. Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est tombé au dernier degré du mépris. La manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus dans ce pays à avilir la royauté. Mais on prend pour des *conspirations* ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat de la décrépitude des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes générations;

enfin, la comparaison que chacun fait de ce qui est à ce qui pourrait être. Ne nous le dissimulons pas: le grand spectacle de la France puissante, libre et heureuse, ce grand spectacle qui frappe les yeux des nations restées ou retombées sous le joug, excite des regrets ou nourrit des espérances. Le mélange des gouvernements représentatifs et des monarchies absolues ne saurait durer; il faut que les unes ou les autres périssent, que la politique reprenne un égal niveau, ainsi que du temps de l'Europe gothique. La douane d'une frontière ne peut désormais séparer la liberté de l'esclavage; un homme ne peut plus être pendu de ce côté-ci d'un ruisseau pour des principes réputés sacrés de l'autre côté de ce même ruisseau. C'est dans ce sens, monsieur le comte, et uniquement dans ce sens, qu'il y a *conspiration* en Italie; c'est dans ce sens encore que l'Italie est *française*. Le jour où elle entrera en jouissance des droits que son intelligence aperçoit et que la marche progressive du temps lui apporte, elle sera tranquille et purement italienne. Ce ne sont point quelques pauvres diables de *carbonari*, excités par des manœuvres de police et pendus sans miséricorde, qui soulèveront ce pays. On donne aux gouvernements les idées les plus fausses du véritable état des choses; on les empêche de faire ce qu'ils devraient faire pour leur sûreté, en leur montrant toujours comme les conspirations particulières d'une poignée de Jacobins ce qui est l'effet d'une cause permanente et générale.

«Telle est, monsieur le comte, la position réelle de l'Italie: chacun de ses États, outre le travail commun des esprits, est tourmenté de quelque maladie locale: le Piémont est livré à une faction fanatique; le Milanais est dévoré par les Autrichiens; les domaines du saint-père sont ruinés par la mauvaise administration des finances; l'impôt s'élève à près de cinquante millions et ne laisse pas au propriétaire un pour cent de son revenu; les douanes ne rapportent presque rien; la contrebande est générale; le prince de Modène a établi dans son duché (lieu de franchise pour tous les anciens abus) des magasins de marchandises prohibées, lesquelles il fait entrer la nuit dans la légation de Bologne^[162].

«Je vous ai déjà, monsieur le comte, parlé de Naples, où la faiblesse du gouvernement n'est sauvée que par la lâcheté des populations.

«C'est cette absence de la vertu militaire qui prolongera l'agonie de l'Italie. Bonaparte n'a pas eu le temps de faire revivre cette vertu dans la patrie de Marius et de César. Les habitudes d'une vie oisive et le charme du climat contribuent encore à ôter aux Italiens du midi le désir de s'agiter pour être mieux. Les antipathies nées des divisions territoriales ajoutent aux difficultés d'un mouvement intérieur; mais si quelque impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en deçà des Alpes accordait une charte à ses sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour cette révolution. Plus heureux que nous et instruits par notre expérience, les peuples économiseraient les crimes et les malheurs dont nous avons été prodigues.

«Je vais sans doute, monsieur le comte, recevoir bientôt le congé que je vous ai demandé: peut-être en ferai-je usage. Au moment donc de quitter l'Italie, j'ai cru devoir mettre sous vos yeux quelques aperçus généraux, pour fixer les idées du conseil du roi et afin de le tenir en garde contre les rapports des esprits bornés ou des passions aveugles.

«J'ai l'honneur, etc., etc.»

À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, ce 16 avril 1829.

«Monsieur le comte,

«MM. les cardinaux français sont fort empressés de connaître quelle somme leur sera accordée pour leurs dépenses et leur séjour à Rome: ils m'ont prié plusieurs fois de vous écrire à ce sujet; je vous serai donc infiniment obligé de m'instruire le plus tôt possible de la décision du roi.

«Pour ce qui me regarde, monsieur le comte, lorsque vous avez bien voulu m'allouer un secours de trente mille francs, vous avez supposé qu'aucun cardinal ne logerait chez moi: or, M. de Clermont-Tonnerre s'y est établi avec sa suite, composée de deux conclavistes, d'un secrétaire ecclésiastique, d'un secrétaire laïque, d'un valet de chambre, de deux domestiques et d'un cuisinier français, enfin d'un maître de chambre romain,

d'un maître de cérémonies, de trois valets de pied, d'un cocher, et de toute cette maison italienne qu'un cardinal est obligé d'avoir ici. M. l'archevêque de Toulouse, qui ne peut marcher[163], ne dîne point à ma table; il faut deux ou trois services à différentes heures, des voitures et des chevaux pour les commensaux et les amis. Mon respectable hôte ne payera certainement pas sa dépense ici: il partira, et les mémoires me resteront; il me faudra acquitter non-seulement ceux du cuisinier, de la blanchisseuse, du loueur de carrosses, etc., etc., mais encore ceux des deux chirurgiens qui visitent la jambe de Monseigneur, du cordonnier qui fait ses mules blanches et pourpres, et du tailleur qui a *confectionné* les manteaux, les soutanes, les rabats, l'ajustement complet du cardinal et de ses abbés.

«Si vous joignez à cela, monsieur le comte, mes dépenses extraordinaires pour frais de représentation avant, pendant et après le conclave, dépenses augmentées par la présence de la grande-duchesse Hélène[164], du prince Paul de Wurtemberg[165] et du roi de Bavière, vous trouverez sans doute que les trente mille francs que vous m'avez accordés seront de beaucoup dépassés. La première année de l'établissement d'un ambassadeur est ruineuse, les secours accordés pour cet établissement étant fort au-dessous des besoins. Il faut presque trois ans de séjour pour qu'un agent diplomatique ait trouvé le moyen d'acquitter les dettes qu'il a contractées d'abord et de mettre ses dépenses au niveau de ses recettes. Je connais toute la pénurie du budget des affaires étrangères; si j'avais par moi-même quelque fortune, je ne vous importunerais pas: rien ne m'est plus désagréable, je vous assure, que ces détails d'argent dans lesquels une rigoureuse nécessité me force d'entrer, bien malgré moi.

«Agréez, monsieur le comte, etc.»

J'avais donné des bals et des soirées à Londres et à Paris, et, bien qu'enfant d'un autre désert, je n'avais pas trop mal traversé ces nouvelles solitudes; mais je ne m'étais pas douté de ce que pouvaient être des fêtes à Rome: elles ont quelque chose de la poésie antique qui place la mort à côté des plaisirs. À la villa Médicis, dont les jardins sont déjà une parure et où j'ai reçu la grande-duchesse Hélène, l'encadrement du tableau est magnifique: d'un côté, la villa Borghèse avec la maison de Raphaël; de l'autre, la villa de Monte-Mario et les coteaux qui bordent le Tibre; au-

dessous du spectateur, Rome entière comme un vieux nid d'aigle abandonné. Au milieu des bosquets se pressaient, avec les descendants des Paula et des Cornélie, les beautés venues de Naples, de Florence et de Milan: la princesse Hélène semblait leur reine. Borée, tout à coup descendu de la montagne, a déchiré la tente du festin, et s'est enfui avec des lambeaux de toile et de guirlandes, comme pour nous donner une image de tout ce que le temps a balayé sur cette rive. L'ambassade était consternée; je sentais je ne sais quelle gaieté ironique à voir un souffle du ciel emporter mon or d'un jour et mes joies d'une heure. Le mal a été promptement réparé. Au lieu de déjeuner sur la terrasse, on a déjeuné dans l'élégant palais: l'harmonie des cors et des hautbois, dispersée par le vent, avait quelque chose du murmure de mes forêts américaines. Les groupes qui se jouaient dans les rafales, les femmes dont les voiles tourmentés battaient leurs visages et leurs cheveux, le *sartarello* qui continuait dans la bourrasque, l'improvisatrice qui déclamait aux nuages, le ballon qui s'envolait de travers avec le chiffre de la fille du Nord, tout cela donnait un caractère nouveau à ces jeux où semblaient se mêler les tempêtes accoutumées de ma vie^[166].

Quel prestige pour tout homme qui n'eût pas compté son monceau d'années, et qui eût demandé des illusions au monde et à l'orage! J'ai bien de la peine à me souvenir de mon automne, quand, dans mes soirées, je vois passer devant moi ces femmes du printemps qui s'enfoncent parmi les fleurs, les concerts et les lustres de mes galeries successives: on dirait des cygnes qui nagent vers des climats radieux. À quel désennui vont-elles? Les unes cherchent ce qu'elles ont déjà aimé, les autres ce qu'elles n'aiment pas encore. Au bout de la route, elles tomberont dans ces sépulcres, toujours ouverts ici, dans ces anciens sarcophages qui serrent de bassins à des fontaines suspendues à des portiques; elles iront augmenter tant de poussières légères et charmantes. Ces flots de beautés, de diamants, de fleurs et de plumes roulent au son de la musique de Rossini, qui se répète et s'affaiblit d'orchestre en orchestre. Cette mélodie est-elle le soupir de la brise que j'entendais dans les savanes des Florides, le gémissement que j'ai ouï dans le temple d'Érechthée à Athènes? Est-ce la plainte lointaine des aquilons qui me berçaient sur l'Océan? Ma sylphide serait-elle cachée sous la forme de quelques-unes de ces brillantes Italiennes? Non: ma dryade est restée unie au saule des prairies où je causais avec elle de l'autre côté de la futaie de Combourg. Je suis bien étranger à ces ébats de la société attachée

à mes pas vers la fin de ma course; et pourtant il y a dans cette féerie une sorte d'enivrement qui me monte à la tête: je ne m'en débarrasse qu'en allant rafraîchir mon front à la place solitaire de Saint-Pierre ou au Colisée désert. Alors les petits spectacles de la terre s'abîment, et je ne trouve d'égal au brusque, changement de la scène que les anciennes tristesses de mes premiers jours.

Je consigne ici maintenant mes rapports comme ambassadeur avec la famille Bonaparte, afin de laver la Restauration d'une de ces calomnies qu'on lui jette sans cesse à la tête.

La France n'a pas agi seule dans le bannissement des membres de la famille impériale; elle n'a fait qu'obéir à la dure nécessité imposée par la force des armes; ce sont les alliés qui ont provoqué ce bannissement: des conventions diplomatiques, des traités formels prononcent l'exil des Bonaparte, leur prescrivent jusqu'aux lieux qu'ils doivent habiter, ne permettent pas à un ministre ou à un ambassadeur des cinq puissances de délivrer *seul* un passeport aux parents de Napoléon; le visa des *quatre* autres ministres ou ambassadeurs des *quatre* autres puissances contractantes est exigé. Tant ce sang de Napoléon épouvantait les alliés, lors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines!

Grâce à Dieu, je ne me suis jamais soumis à ces mesures. En 1823, j'ai délivré, sans consulter personne, en dépit des traités et sous ma propre responsabilité comme ministre des affaires étrangères, un passeport à madame la comtesse de Survilliers^[167], alors à Bruxelles, pour venir à Paris soigner un de ses parents malade. Vingt fois j'ai demandé le rappel de ces lois de persécution; vingt fois j'ai dit à Louis XVIII que je voudrais voir le duc de Reichstadt capitaine de ses gardes et la statue de Napoléon replacée au haut de la colonne de la place Vendôme. J'ai rendu, comme ministre et comme ambassadeur, tous les services que j'ai pu à la famille Bonaparte. C'est ainsi que j'ai compris largement la monarchie légitime: la liberté peut regarder la gloire en face. Ambassadeur à Rome, j'ai autorisé mes secrétaires et mes attachés à paraître au palais de madame la duchesse de Saint-Leu; j'ai renversé la séparation élevée entre des Français qui ont également connu l'adversité. J'ai écrit à M. le cardinal Fesch pour l'inviter à se joindre aux cardinaux qui devaient se réunir chez moi; je lui ai témoigné

ma douleur des mesures politiques qu'on avait cru devoir prendre; je lui ai rappelé le temps où j'avais fait partie de sa mission auprès du Saint-Siège; et j'ai prié mon ancien ambassadeur d'honorer de sa présence le banquet de son ancien secrétaire d'ambassade. J'en ai reçu cette réponse pleine de dignité, de discrétion et de prévoyance:

«Du palais Falconieri, 4 avril 1829.

«Le cardinal Fesch est bien sensible à l'invitation obligeante de M. de Chateaubriand, mais sa position à son retour à Rome lui conseilla d'abandonner le monde et de mener une vie tout à fait séparée de toute société étrangère à sa famille. Les circonstances qui se succédèrent lui prouvèrent qu'un tel parti était indispensable à sa tranquillité; et les douceurs du moment ne le garantissant point des désagréments de l'avenir, il est obligé de ne point changer de manière de vivre. Le cardinal Fesch prie M. de Chateaubriand d'être convaincu que rien n'égale sa reconnaissance, et que c'est avec bien de la peine qu'il ne se rendra pas chez Son Excellence aussi fréquemment qu'il l'aurait désiré.

«Le très humble, etc.

«Cardinal FESCH.»

La phrase de ce billet: *Les douceurs du moment ne le garantissant pas des désagréments de l'avenir*, fait allusion à la menace de M. de Blacas, qui avait donné l'ordre de jeter M. le cardinal Fesch du haut en bas de ses escaliers, s'il se présentait à l'ambassade de France: M. de Blacas oubliait trop qu'il n'avait pas toujours été si grand seigneur. Moi qui pour être, autant que je puis, ce que je dois être dans le présent, me rappelle sans cesse mon passé, j'ai agi d'une autre sorte avec M. l'archevêque de Lyon: les petites mésintelligences qui existèrent entre lui et moi à Rome m'obligent à des convenances d'autant plus respectueuses que je suis à mon tour dans le parti triomphant, et lui dans le parti abattu.

De son côté, le prince Jérôme m'a fait l'honneur de réclamer mon intervention, en m'envoyant copie d'une requête qu'il adresse au cardinal

secrétaire d'État; il me dit dans sa lettre:

«L'exil est assez affreux dans son principe comme dans ses conséquences, pour que cette généreuse France qui l'a vu naître (le prince Jérôme), cette France qui possède toutes ses affections, et qu'il a servie vingt ans, veuille aggraver sa situation en permettant à chaque gouvernement d'abuser de la délicatesse de sa position.

«Le prince Jérôme de Montfort, confiant dans la loyauté du gouvernement français et dans le caractère de son noble représentant, n'hésite pas à penser que justice lui soit rendue.

«Il saisit cette occasion, etc.

«JÉRÔME.»

J'ai adressé, en conséquence de cette requête, une note confidentielle au secrétaire d'État, le cardinal Bernetti; elle se termine par ces mots:

«Les motifs déduits par le prince Jérôme de Montfort ayant paru au soussigné fondés en droit et en raison, il n'a pu refuser l'intervention de ses bons offices au réclamant, persuadé que le gouvernement français verra toujours avec peine aggraver par d'ombrageuses mesures la rigueur des lois politiques.

«Le soussigné mettrait un prix tout particulier à obtenir, dans cette circonstance, le puissant intérêt de S. E. le cardinal secrétaire d'État.

«CHATEAUBRIAND.»

J'ai répondu en même temps au prince Jérôme ce qui suit:

«Rome, 9 mai 1829.

«L'ambassadeur de France près le Saint-Siège a reçu copie de la note que le prince Jérôme de Montfort lui a fait l'honneur de lui envoyer. Il s'empresse de le remercier de la confiance qu'il a bien voulu lui témoigner;

il se fera un devoir d'appuyer, auprès du secrétaire d'État de Sa Sainteté, les justes réclamations de Son Altesse.

«Le vicomte de Chateaubriand, qui a aussi été banni de sa patrie, serait trop heureux de pouvoir adoucir le sort des Français qui se trouvent encore placés sous le coup d'une loi politique. Le frère exilé de Napoléon, s'adressant à un émigré jadis rayé de la liste des proscrits par Napoléon lui-même, est un de ces jeux de la fortune qui devait avoir pour témoins les ruines de Rome.

«Le vicomte de Chateaubriand a l'honneur, etc.»

DÉPÊCHE À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, 4 mai 1829.

«J'ai eu l'honneur de vous dire, dans ma lettre du 30 avril, en vous accusant réception de votre dépêche n° 25, que le pape m'avait reçu en audience particulière le 29 avril à midi. Sa Sainteté m'a paru jouir d'une très bonne santé. Elle m'a fait asseoir devant elle et m'a gardé à peu près cinq quarts d'heure. L'ambassadeur d'Autriche avait eu avant moi une audience publique pour remettre ses nouvelles lettres de créance.

«En quittant le cabinet de Sa Sainteté au Vatican, je suis descendu chez le secrétaire d'État, et, abordant franchement la question avec lui, je lui ai dit: «Eh bien, vous voyez comme nos journaux vous arrangent! Vous êtes *Autrichien*, vous *détestez la France*, vous voulez lui jouer de mauvais tours: que dois-je croire de tout cela?»

«Il a haussé les épaules et m'a répondu: «Vos journaux me font rire; je ne puis pas vous convaincre par mes paroles, si vous n'êtes pas convaincu; mais mettez-moi à l'épreuve et vous verrez si je n'aime pas la France, si je ne fais pas ce que vous me demanderez au nom de votre roi!» Je crois, monsieur le comte, le cardinal Albani sincère. Il est d'une indifférence profonde en matière religieuse; il n'est pas prêtre; il a même songé à quitter la pourpre et à se marier; il n'aime pas les jésuites, ils le fatiguent par le bruit qu'ils font; il est paresseux, gourmand, grand amateur de toutes sortes

de plaisirs: l'ennui que lui causent les mandements et les lettres pastorales le rend extrêmement peu favorable à la cause des auteurs de ces lettres et de ces mandements: ce vieillard de quatre-vingts ans veut mourir en paix et en joie.

«J'ai l'honneur, etc.»

«10 mai 1829.

Je visite souvent Monte-Cavallo; la solitude des jardins s'y accroît de la solitude de la campagne romaine que la vue va chercher par-dessus Rome, en amont de la rive droite du Tibre. Les jardiniers sont mes amis; des allées mènent à la Paneterie; pauvre laiterie, volière ou ménagerie dont les habitants sont indigents et pacifiques comme les papes actuels. En regardant en bas du haut des terrasses de l'enceinte quirinale, on aperçoit dans une rue étroite des femmes qui travaillent aux différents étages de leurs fenêtres: les unes brodent, les autres peignent dans le silence de ce quartier retiré. Les cellules des cardinaux du dernier conclave ne m'intéressent pas du tout. Lorsqu'on bâtissait Saint-Pierre, que l'on commandait des chefs-d'œuvre à Raphaël, qu'en même temps les rois venaient baiser la mule du pontife, il y avait quelque chose digne d'attention dans la papauté temporelle. Je verrais volontiers la loge d'un Grégoire VII, d'un Sixte-Quint, comme je chercherais la fosse aux lions dans Babylone; mais des trous noirs, délaissés d'une obscure compagnie de septuagénaires, ne me représentent que ces *columbaria* de l'ancienne Rome, vide aujourd'hui de leur poussière et d'où s'est envolée une famille de morts.

Je passe donc rapidement ces cellules déjà à moitié abattues pour me promener dans les salles du palais: là, tout me parle d'un événement^[168] dont on ne retrouve la trace qu'en remontant jusqu'à Sciarra Colonna, Nogaret et Boniface VIII.

Mon premier et mon dernier voyage de Rome se rattachent par les souvenirs de Pie VII, dont j'ai raconté l'histoire en parlant de madame de Beaumont et de Bonaparte. Mes deux voyages sont deux pendentifs esquissés sous la voûte de mon monument. Ma fidélité à la mémoire de mes anciens amis doit donner confiance aux amis qui me restent: rien ne

descend pour moi dans la tombe; tout ce que j'ai connu vit autour de moi: selon la doctrine indienne, la mort, en nous touchant, ne nous détruit pas; elle nous rend seulement invisibles.

À M. LE COMTE PORTALIS.

«Rome, le 7 mai 1829.

«Monsieur le comte,

«Je reçois enfin par MM. Desgranges et Franqueville votre dépêche n° 25. Cette dépêche dure, rédigée par quelque commis mal élevé des affaires étrangères, n'était pas de celles que je devais attendre après les services que j'avais eu le bonheur de rendre au roi pendant le conclave, et surtout on aurait dû un peu se souvenir de la personne à qui on l'adressait. Pas un mot obligeant pour M. Bellocq, qui a obtenu de si rares documents; rien sur la demande que je faisais pour lui; d'inutiles commentaires sur la nomination du cardinal Albani, nomination faite dans le conclave et qu'ainsi personne n'a pu ni prévoir ni prévenir; nomination sur laquelle je n'ai cessé d'envoyer des éclaircissements. Dans ma dépêche n° 34, qui sans doute vous est parvenue à présent, je vous offre encore un moyen très simple de vous débarrasser de ce cardinal, s'il fait si grand'peur à la France, et ce moyen sera déjà à moitié exécuté lorsque vous recevrez cette lettre: demain je prends congé de Sa Sainteté; je remets l'ambassade à M. Bellocq, comme chargé d'affaires, d'après les instructions de votre dépêche n° 24, et je pars pour Paris.

«J'ai l'honneur, etc.»

Ce dernier billet est rude, et finit brusquement ma correspondance avec M. Portalis.

À MADAME RÉCAMIER.

«14 mai 1829.

«Mon départ est fixé au 16. Des lettres de Vienne arrivées ce matin annoncent que M. de Laval a refusé le ministère des affaires étrangères; est-ce vrai? S'il tient à ce premier refus, qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. J'espère que le tout sera décidé avant mon arrivée à Paris. Il me semble que nous sommes tombés en paralysie et que nous n'avons plus que la langue de libre.

«Vous croyez que je m'entendrais avec M. de Laval; j'en doute. Je suis disposé à ne m'entendre avec personne. J'allais arriver dans les dispositions les plus pacifiques, et ces gens s'avisent de me chercher querelle. Tandis que j'ai eu des chances de ministère, il n'y avait pas assez d'éloges et de flatteries pour moi dans les dépêches; le jour où la place a été prise, ou censée prise, on m'annonce sèchement la nomination de M. de Laval dans la dépêche la plus rude et la plus bête à la fois. Mais, pour devenir si plat et si insolent d'une poste à l'autre, il fallait un peu songer à qui on s'adressait, et M. Portalis en aura été averti par un mot de réponse que je lui ai envoyé ces jours derniers. Il est possible qu'il n'ait fait que signer sans lire, comme Carnot signait de confiance des centaines d'exécutions à mort.»

L'ami du grand L'Hôpital, le chancelier Olivier, dans sa langue du XVI^e siècle, laquelle bravait l'honnêteté, compare les Français à des guenons qui grimpent au sommet des arbres et qui ne cessent d'aller en avant qu'elles ne soient parvenues à la plus haute branche, pour y montrer ce qu'elles doivent cacher. Ce qui s'est passé en France depuis 1789 jusqu'à nos jours prouve la justesse de la similitude: chaque homme, en gravissant la vie, est aussi le singe du chancelier; on finit par exposer sans honte ses infirmités aux passants. Voilà qu'au bout de mes dépêches je suis saisi du désir de me vanter: les grands hommes qui pullulent à cette heure démontrent qu'il y a duperie à ne pas proclamer soi-même son immortalité.

Avez-vous lu dans les archives des affaires étrangères les correspondances diplomatiques relatives aux événements les plus importants à l'époque de ces correspondances?—Non.

Du moins vous avez lu les correspondances imprimées; vous connaissez les négociations de du Bellay, de d'Ossat, de Du Perron, du président Jeannin, les Mémoires d'État de Villeroy, les Économies royales de Sully;

vous avez lu les Mémoires du cardinal de Richelieu, nombre de lettres de Mazarin, les pièces et les documents relatifs au traité de Westphalie, de la paix de Munster? Vous connaissez les dépêches de Barillon sur les affaires d'Angleterre; les négociations pour la succession d'Espagne ne vous sont pas étrangères; le nom de madame des Ursins ne vous a pas échappé; le pacte de famille de M. de Choiseul est tombé sous vos yeux; vous n'ignorez pas Ximenès, Olivarès et Pombal, Hugues Grotius sur la liberté des mers, ses lettres aux deux Oxenstiern, les négociations du grand-pensionnaire de Witt avec Pierre Grotius, second fils de Hugues; enfin la collection des traités diplomatiques a peut-être attiré vos regards?—Non.

Ainsi, vous n'avez rien lu de ces sempiternelles élucubrations? Eh bien! lisez-les; quand cela sera fait, passez ma guerre d'Espagne dont le succès vous importune, bien qu'elle soit mon premier titre à mon classement d'homme d'État; prenez mes dépêches de Prusse, d'Angleterre et de Rome, placez-les auprès des autres dépêches que je vous indique: la main sur la conscience, dites alors quelles sont celles qui vous ont le plus ennuyé; dites si mon travail et celui de mes prédécesseurs n'est pas tout semblable; si l'entente des petites choses et du *positif* n'est pas aussi manifeste de mon côté que du côté des ministres passés et des défunts ambassadeurs?

D'abord vous remarquerez que j'ai l'œil à tout; que je m'occupe de Reschid-Pacha^[169] et de M. de Blacas; que je défends contre tout venant mes privilèges et mes droits d'ambassadeur à Rome; que je suis cauteux, faux (éminente qualité!), fin jusque-là que M. de Funchal, dans une position équivoque, m'ayant écrit, je ne lui réponds point; mais que je vais le voir par une politesse astucieuse, afin qu'il ne puisse montrer une ligne de moi et néanmoins qu'il soit satisfait. Pas un mot imprudent à reprendre dans mes conversations avec les cardinaux Bernetti et Albani, les deux secrétaires d'État; rien ne m'échappe; je descends aux plus petits détails; je rétablis la comptabilité dans les affaires des Français à Rome, d'une manière telle qu'elle subsiste encore sur les bases que je lui ai données. D'un regard d'aigle, j'aperçois que le traité de la Trinité du Mont, entre le Saint-Siège et les ambassadeurs Laval et Blacas, est abusif, et qu'aucune des deux parties n'avait eu le droit de le faire. De là, montant plus haut et arrivant à la grande diplomatie, je prends sur moi de donner l'exclusion à un cardinal, parce qu'un ministre des affaires étrangères me laissait sans instructions et

m'exposait à voir nommer pour pape une créature de l'Autriche. Je me procure le journal secret du conclave: chose qu'aucun ambassadeur n'avait jamais pu obtenir; j'envoie jour par jour la liste nominative des scrutins. Je ne néglige point la famille de Bonaparte; je ne désespère pas d'amener, par de bons traitements, le cardinal Fesch à donner sa démission d'archevêque de Lyon. Si un *carbonaro* remue, je le sais, et je juge du plus ou du moins de vérité de la conspiration; si un abbé intrigue, je le sais, et je déjoue les plans que l'on avait formés pour éloigner les cardinaux de l'ambassadeur de France. Enfin je découvre qu'un secret important a été déposé par le cardinal Latil dans le sein du grand pénitencier. Êtes-vous content? Est-ce là un homme qui sait son métier? Eh bien! voyez-vous, je brochais cette besogne diplomatique comme le premier ambassadeur venu, sans qu'il m'en coûtât une idée, de même qu'un niais de paysan de Basse-Normandie fait des chausses en gardant ses moutons: mes moutons à moi étaient mes songes.

Voici maintenant un autre point de vue: si l'on compare mes lettres officielles aux lettres officielles de mes prédécesseurs, on s'apercevra que, dans les miennes, les affaires générales sont traitées autant que les affaires privées; que je suis entraîné par le caractère des idées de mon siècle dans une région plus élevée de l'esprit humain. Cela se peut observer surtout dans la dépêche où je parle à M. Portalis de l'état de l'Italie, où je montre la méprise des cabinets qui regardent comme des conspirations particulières ce qui n'est que le développement de la civilisation. Le *Mémoire sur la guerre de l'Orient* expose aussi des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes. J'ai causé avec deux papes d'autre chose que des intrigues de cabinet; je les ai obligés de parler avec moi de religion, de liberté, des destinées futures du monde. Mon discours prononcé au guichet du conclave a le même caractère. C'est à des vieillards que j'ai osé dire d'avancer, et de replacer la religion à la tête de la marche de la société.

Lecteurs, attendez que j'aie terminé mes vanteries pour arriver ensuite au but, à la manière du philosophe Platon faisant sa randonnée autour de son idée. Je suis devenu le vieux Sidrac, l'âge m'allonge le chemin^[170]. Je poursuis: je serai long encore. Plusieurs écrivains de nos jours ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, l'estimant fort au-dessus du premier. Grâce à Dieu, l'instinct contraire me domine, je

fais peu de cas de la politique, par la raison même que j'ai été heureux à ce lansquenet. Pour être un homme supérieur en affaires, il n'est pas question d'acquérir des qualités, il ne s'agit que d'en perdre. Je me reconnais effrontément l'aptitude aux choses positives, sans me faire la moindre illusion sur l'obstacle qui s'oppose en moi à ma réussite complète. Cet obstacle ne vient pas de la muse; il naît de mon indifférence de tout. Avec ce défaut, il est impossible d'arriver à rien d'achevé dans la vie pratique.

L'indifférence, j'en conviens, est une qualité des hommes d'État, mais des hommes d'État sans conscience. Il faut savoir regarder d'un œil sec tout événement, avaler des couleuvres comme de la malvoisie, mettre au néant, à l'égard des autres, morale, justice, souffrance, pourvu qu'au milieu des révolutions on sache trouver sa fortune particulière. Car à ces esprits transcendants l'accident, bon ou mauvais, est obligé de rapporter quelque chose; il doit financer à raison d'un trône, d'un cercueil, d'un serment, d'un outrage; le tarif est marqué par les Mionnet des catastrophes et des affronts: je ne suis pas connaisseur en cette numismatique^[171]. Malheureusement mon insouciance est double; je ne sais pas plus échauffé pour ma personne que pour le fait. Le mépris du monde venait à saint Paul ermite de sa foi religieuse; le dédain de la société me vient de mon incrédulité politique. Cette incrédulité me porterait haut dans une sphère d'action, si, plus soigneux de mon sot individu, je savais en même temps l'humilier et le vêtir. J'ai beau faire, je reste un benêt d'honnête homme, naïvement hébété et tout nu, ne sachant ni ramper, ni prendre.

D'Andilly^[172], parlant de lui, semble avoir peint un côté de mon caractère: «Je n'ai jamais eu aucune ambition, dit-il, parce que j'en avais trop, ne pouvant souffrir cette dépendance qui resserre dans des bornes si étroites les effets de l'inclination que Dieu m'a donnée pour des choses grandes, glorieuses à l'État et qui peuvent procurer la félicité des peuples, sans qu'il m'ait été possible d'envisager en tout cela mes intérêts particuliers. Je n'étais propre que pour un roi qui aurait régné par lui-même et qui n'aurait eu d'autre désir que de rendre sa gloire immortelle.» Dans ce cas, je n'étais pas propre aux rois du jour.

Maintenant que je vous ai conduit par la main dans les plus secrets détours de mes mérites, que je vous ai fait sentir tout ce qu'il y a de rare

dans mes dépêches, comme un de mes confrères de l'Institut qui chante incessamment sa renommée et qui enseigne aux hommes à l'admirer, maintenant je vous dirai où j'en veux venir par mes vanteries: en montrant ce qu'ils peuvent faire dans les emplois, je veux défendre les gens de lettres contre les gens de diplomatie, de comptoir et de bureaux.

Il ne faut pas que ceux-ci s'avisent de se croire au-dessus d'hommes dont le plus petit les surpasse de toute la tête; quand on sait tant de choses, comme messieurs les positifs, on devrait au moins ne pas dire des âneries. Vous parlez de *faits*, reconnaissez donc les *faits*: la plupart des grands écrivains de l'antiquité, du moyen âge, de l'Angleterre moderne, ont été de grands hommes d'État, quand ils ont daigné descendre jusqu'aux affaires. «Je ne voulus pas leur donner à entendre, dit Alfieri refusant une ambassade, que leur diplomatie et leurs dépêches me paraissent et étaient certainement pour moi moins importantes que mes tragédies ou même celles des autres: mais il est impossible de ramener cette espèce de gens-là: ils ne peuvent et ne doivent pas se convertir.»

Qui fut jamais plus littéraire en France que L'Hôpital, survivancier d'Horace^[173], que d'Ossat, cet habile ambassadeur, que Richelieu, cette forte tête, lequel, non content de dicter des *traités de controverse*, de rédiger des *mémoires* et des *histoires*, inventait incessamment des sujets dramatiques, rimait avec Malleville et Boisrobert, accouchait, à la sueur de son front, de l'Académie et de *la Grande Pastorale*? Est-ce parce qu'il était méchant écrivain qu'il fut grand ministre? Mais la question n'est pas du plus ou du moins de talent; elle est de la passion de l'encre et du papier: or jamais M. de l'Empyrée^[174] ne montra plus d'ardeur, ne fit plus de frais que le cardinal pour ravir la palme du Parnasse, jusque-là que la mise en scène de sa *tragi-comédie* de *Mirame* lui coûta deux cent mille écus! Si dans un personnage à la fois politique et littéraire la médiocrité du poète fait la supériorité de l'homme d'État, il faudrait en conclure que la faiblesse de l'homme d'État résulterait de la force du poète: cependant le génie des lettres a-t-il détruit le génie politique de Solon, élégiaque égal à Simonide, de Périclès dérobant aux Muses l'éloquence avec laquelle il subjuguait les Athéniens; de Thucydide et de Démosthène, qui portèrent si haut la gloire de l'écrivain et de l'orateur, tout en consacrant leurs jours à la guerre et à la place publique? A-t-il détruit le génie de Xénophon, qui opérait la retraite

des dix-mille, tout en rêvant la *Cyropédie*; des deux Scipions, l'un l'ami de Lélius, l'autre associé à la renommée de Térence: de Cicéron, roi des lettres comme il était père de la patrie; de César enfin, auteur d'ouvrages de grammaire, d'astronomie, de religion, de littérature, de César, rival d'Archiloque dans la satire, de Sophocle dans la tragédie, de Démosthène dans l'éloquence, et dont les *Commentaires* sont le désespoir des historiens?

Nonobstant ces exemples et mille autres, le talent littéraire, bien évidemment le premier de tous parce qu'il n'exclut aucune autre faculté, sera toujours dans ce pays un obstacle au succès politique: à quoi bon en effet une haute intelligence? cela ne sert à quoi que ce soit. Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, n'accordent rien aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falkland, aux Clarendon, aux Bolingbroke, aux Burke et aux Canning de France.

Jamais notre vanité ne reconnaîtra à un homme, même de génie, des aptitudes, et la faculté de faire aussi bien qu'un esprit commun des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient: «Vous vous perdez dans les nues», ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas, où ils s'entêtent à penser. Ces pauvres envieux, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite; ils renvoient avec compassion Virgile, Racine, Lamartine à leurs vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer? à l'oubli: il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poètes les porteront à la dernière postérité.

La première invasion des Français, à Rome, sous le Directoire, fut infâme et spoliatrice; la seconde, sous l'Empire, fut inique: mais, une fois accomplie, l'ordre régna.

La République demanda à Rome, pour un armistice, vingt-deux millions, l'occupation de la citadelle d'Ancône, cent tableaux et statues, cent manuscrits au choix des commissaires français. On voulait surtout avoir le buste de *Brutus* et celui de *Marc-Aurèle*: tant de gens en France s'appelaient alors *Brutus*! il était tout simple qu'ils désirassent posséder la pieuse image de leur père putatif; mais Marc-Aurèle, de qui était-il parent? Attila, pour s'éloigner de Rome, ne demanda qu'un certain nombre de livres de poivre et de soie: de notre temps, elle s'est un moment rachetée avec des tableaux. De

grands artistes, souvent négligés et malheureux, ont laissé leurs chefs-d'œuvre pour servir de rançon aux ingrates cités qui les avaient méconnus.

Les Français de l'Empire eurent à réparer les ravages qu'avaient faits à Rome les Français de la République; ils devaient aussi une expiation à ce sac de Rome accompli par une armée que conduisait un prince français[175]: c'était à Bonaparte qu'il convenait de mettre de l'ordre dans des ruines qu'un autre Bonaparte avait vu croître et dont il a décrit la bouleversement[176]. Le plan que suivit l'administration française pour le déblaiement du Forum fut celui que Raphaël avait proposé à Léon X: elle fit sortir de terre les trois colonnes du temple de Jupiter tonnant; elle mit à nu le portique du temple de la Concorde; elle découvrit le pavé de la voie sacrée; elle fit disparaître les constructions nouvelles dont le temple de la Paix était encombré; elle enleva les terres qui recouvraient l'emmarchement du Colisée, vida l'intérieur de l'arène, et fit reparaître sept ou huit salles des bains de Titus.

Ailleurs, le Forum de Trajan fut exploré; on répara le Panthéon, les Thermes de Dioclétien, le temple de la Pudicité patricienne. Des fonds furent assignés pour entretenir, hors de Rome, les murs de Faléries et le tombeau de Cecilia Metella.

Les travaux d'entretien pour les édifices modernes furent également suivis: Saint-Paul-hors-des-Murs, qui n'existe plus, vit restaurer sa toiture; Sainte-Agnès, San-Martino-ai-Monti, furent défendus contre le temps. On refit une partie des combles et des pavés de Saint-Pierre; des paratonnerres mirent à l'abri de la foudre le dôme de Michel-Ange. On marqua l'emplacement de deux cimetières à l'est et à l'ouest de la ville, et celui de l'est, près du couvent de Saint-Laurent, fut terminé.

Le Quirinal revêtit son indigence extérieure du luxe des porphyres et des marbres romains: désigné pour le palais impérial, Bonaparte, avant de l'habiter, voulut y faire disparaître les traces de l'enlèvement du pontife, captif à Fontainebleau. On se proposait d'abattre la partie de la ville située entre le Capitole et Monte-Cavallo, afin que le triomphateur montât par une immense avenue à sa demeure césarienne: les événements firent évanouir ces songes gigantesques en détruisant d'énormes réalités.

Dans les projets arrêtés était celui de construire une suite de quais depuis *Ripetta* jusqu'à *Ripa grande*: ces quais auraient été plantés; les quatre flots de maisons entre le château Saint-Ange et la place Rusticucci étaient achetés en partie et auraient été démolis. Une large allée eût été ainsi ouverte sur la place Saint-Pierre, qu'on eût aperçue du pied du château Saint-Ange.

Les Français font partout des promenades: j'ai vu au Caire un grand carré qu'ils avaient planté de palmiers et environné de cafés, lesquels portaient des noms empruntés aux cafés de Paris: à Rome, mes compatriotes ont créé le Pincio; on y monte par une rampe. En descendant cette rampe, je vis, l'autre jour, passer une voiture dans laquelle était une femme encore de quelque jeunesse: à ses cheveux blonds, au galbe mal ébauché de sa taille, à l'inélégance de sa beauté, je l'ai prise pour une grasse et blanche étrangère de la Westphalie; c'était madame Guiccioli: rien ne s'arrangeait moins avec le souvenir de lord Byron. Qu'importe? la fille de Ravenne (dont au reste le poète était las lorsqu'il prit le parti de mourir) n'en ira pas moins, conduite par la Muse, se placer dans l'Élysée en augmentant les divinités de la tombe.

La partie occidentale de la place du Peuple devait être plantée dans l'espace qu'occupent des chantiers et des magasins; on eût aperçu, de l'extrémité du cours, le Capitole, le Vatican et Saint-Pierre au delà des quais du Tibre, c'est-à-dire Rome antique et Rome moderne.

Enfin, un bois, création des Français, s'élève aujourd'hui à l'orient du Colisée; on n'y rencontre jamais personne: quoiqu'il ait grandi, il a l'air d'une broussaille croissant au pied d'une haute ruine.

Pline le jeune écrivait à Maxime:

«On vous envoie dans la Grèce, où la politesse, les lettres, l'agriculture même, ont pris naissance. Respectez les dieux leurs fondateurs, la présence de ces dieux; respectez l'ancienne gloire de cette nation, et la vieillesse, sacrée dans les villes comme elle est vénérable dans les hommes; faites honneur à leurs antiquités, à leurs exploits fameux, à leurs fables même. N'entreprenez rien sur la dignité, sur la liberté, ni même sur la vanité de personne. Ayez continuellement devant les yeux que nous avons puisé notre droit dans ce pays; que nous n'avons pas imposé des lois à ce peuple après

l'avoir vaincu, mais qu'il nous a donné les siennes après l'en avoir prié. C'est à Athènes, c'est à Lacédémone que vous devez commander; il y aurait de l'inhumanité, de la cruauté, de la barbarie, à leur ôter l'ombre et le nom de liberté qui leur restent.»

Lorsque Pline écrivait ces nobles et touchantes paroles à Maxime, savait-il qu'il rédigeait des instructions pour des peuples alors barbares, qui viendraient un jour dominer sur les ruines de Rome?

Je vais bientôt quitter Rome, et j'espère y revenir. Je l'aime de nouveau passionnément, cette Rome si triste et si belle: j'aurai un panorama au Capitole, où le ministre de Prusse me cédera le petit palais Caffarelli^[177]; à Saint-Onuphre je me suis ménagé une autre retraite. En attendant mon départ et mon retour, je ne cesse d'errer dans la campagne; il n'y a pas de petit chemin, entre deux haies que je ne connaisse mieux que les sentiers de Combourg. Du haut du mont Marius et des collines environnantes, je découvre l'horizon de la mer vers Ostie; je me repose sous les légers et croulants portiques de la villa Madama. Dans ces architectures changées en fermes je ne trouve souvent qu'une jeune fille sauvage, effarouchée et grimpante comme ses chèvres. Quand je sors par la *Porta Pia*, je vais au pont *Lamentano* sur le Teverone; j'admire, en passant à Sainte-Agnès, une tête de Christ par Michel-Ange, qui garde le couvent presque abandonné. Les chefs-d'œuvre des grands maîtres ainsi semés dans le désert remplissent l'âme d'une mélancolie profonde. Je me désole qu'on ait réuni les tableaux de Rome dans un musée; j'aurais bien plus de plaisir par les pentes du Janicule, sous la chute de l'*Aqua Paola*, au travers de la rue solitaire *delle Fornaci*, à chercher la *Transfiguration* dans le monastère des Récollets de Saint-Pierre *in Montorio*. Lorsqu'on regarde la place qu'occupait, sur le maître-autel de l'église, l'ornement des funérailles de Raphaël, on a le cœur saisi et attristé.

Au delà du pont *Lamentano*, des pâturages jaunis s'étendent à gauche jusqu'au Tibre; la rivière qui baignait les jardins d'Horace y coule inconnue. En suivant la grande route, vous trouvez le pavé de l'ancienne voie Tiburtine. J'y ai vu cette année arriver la première hirondelle.

J'herborise au tombeau de Cecilia Metella: le réséda ondé et l'anémone apennine font un doux effet sur la blancheur de la ruine et du sol. Par la route d'Ostie, je me rends à Saint-Paul, dernièrement la proie d'un incendie; je me repose sur quelque porphyre calciné, et je regarde les ouvriers qui rebâtissent en silence une nouvelle église; on m'en avait montré quelque colonne déjà ébauchée à la descente du Simplon: toute l'histoire du christianisme dans l'Occident commence à *Saint-Paul-hors-des-Murs*.

En France, lorsque nous élevons quelque bicoque, nous faisons un tapage effroyable; force machines, multitude d'hommes et de cris; en Italie, on entreprend des choses immenses presque sans se remuer. Le pape fait dans ce moment même refaire la partie tombée du Colisée; une demi-douzaine de goujats sans échafaudage redressent le colosse sur les épaules duquel mourut une nation changée en ouvriers esclaves. Près de Vérone, je me suis souvent arrêté pour regarder un curé qui construisait seul un énorme clocher; sous lui le fermier de la cure était le maçon.

J'achève souvent le tour des murs de Rome à pied; en parcourant ce chemin de ronde, je lis l'histoire de la reine de l'univers païen et chrétien écrite dans les constructions, les architectures et les âges divers de ces murs.

Je vais encore à la découverte de quelque villa délabrée en dedans des murs de Rome. Je visite Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran avec son obélisque, Sainte-Croix-de-Jérusalem avec ses fleurs; j'y entends chanter; je prie: j'aime à prier à genoux; mon cœur est ainsi plus près de la poussière et du repos sans fin: je me rapproche de la tombe.

Mes fouilles ne sont qu'une variété des mêmes plaisirs. Du plateau de quelque colline on aperçoit le dôme de Saint-Pierre. Que paye-t-on au propriétaire du lieu où sont enfouis des trésors? La valeur de l'herbe détruite par la fouille. Peut-être rendrai-je mon argile à la terre en échange de la statue qu'elle me donnera: nous ne ferons que troquer une image de l'homme contre une image de l'homme.

On n'a point vu Rome quand on n'a point parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des palmiers et des cyprès, les uns ressemblant à des femmes de l'Orient, les autres à des

religieuses en deuil. On voit sortir de ces débris de grandes Romaines, pauvres et belles, qui vont acheter des fruits ou puiser de l'eau aux cascades versées par les aqueducs des empereurs et des papes. Pour apercevoir les mœurs dans leur naïveté, je fais semblant de chercher un appartement à louer; je frappe à la porte d'une maison retirée; on me répond: *Favorisca*. J'entre: je trouve, dans des chambres nues, ou un ouvrier exerçant son métier, ou une *zitella* fière, tricotant ses laines, un chat sur ses genoux, et me regardant errer à l'aventure sans se lever.

Quand le temps est mauvais, je me retire dans Saint-Pierre ou bien je m'égare dans les musées de ce Vatican aux onze mille chambres et aux dix-huit mille fenêtres (Juste-Lipse). Quelles solitudes de chefs-d'œuvre! On y arrive par une galerie dans les murs de laquelle sont incrustées des épitaphes et d'anciennes inscriptions: la mort semble née à Rome.

Il y a dans cette ville plus de tombeaux que de morts. Je m'imagine que les décédés, quand ils se sentent trop échauffés dans leur couche de marbre, se glissent dans une autre restée vide, comme on transporte un malade d'un lit dans un autre lit. On croirait entendre les squelettes passer durant la nuit de cercueil en cercueil.

La première fois que j'ai vu Rome, c'était à la fin de juin: la saison des chaleurs augmente le délaisser de la cité; l'étranger fuit, les habitants du pays se renferment chez eux; on ne rencontre pendant le jour personne dans les rues. Le soleil darde ses rayons sur le Colisée, où pendent des herbes immobiles, où rien ne remue que les lézards. La terre est nue; le ciel sans nuages paraît encore plus désert que la terre. Mais bientôt la nuit fait sortir les habitants de leurs palais et les étoiles du firmament; la terre et le ciel se repeuplent; Rome ressuscite; cette vie recommencée en silence dans les ténèbres, autour des tombeaux, a l'air de la vie et de la promenade des ombres qui redescendent à l'Érèbe aux approches du jour.

Hier j'ai vagué au clair de lune dans la campagne entre la porte Angélique et le mont Marius. On entendait un rossignol dans un étroit vallon balustré de cannes. Je n'ai retrouvé que là cette tristesse mélodieuse dont parlent les poètes anciens, à propos de l'oiseau du printemps. Le long sifflement que chacun connaît, et qui précède les brillantes batteries du musicien ailé, n'était pas perçant comme celui de nos rossignols; il avait quelque chose de

voilé comme le sifflement du bouvreuil de nos bois. Toutes ses notes étaient baissées d'un demi-ton; sa romance à refrain était transposée du majeur au mineur; il chantait à demi-voix; il avait l'air de vouloir charmer le sommeil des morts et non de les réveiller. Dans ces parcours incultes, la Lydie d'Horace, la Délie de Tibulle, la Corinne d'Ovide, avaient passé; il n'y restait que la Philomèle de Virgile. Cet hymne d'amour était puissant dans ce lieu et à cette heure; il donnait je ne sais quelle passion d'une seconde vie: selon Socrate, l'amour est le désir de renaître par l'entremise de la beauté; c'était ce désir que faisait sentir à un jeune homme une jeune fille grecque en lui disant: «S'il ne me restait que le fil de mon collier de perles, je le partagerais avec toi.»

Si j'ai le bonheur de finir mes jours ici, je me suis arrangé pour avoir à Saint-Onuphre un réduit joignant la chambre où le Tasse expira. Aux moments perdus de mon ambassade, à la fenêtre de ma cellule, je continuerai mes *Mémoires*. Dans un des plus beaux sites de la terre, parmi les orangers et les chênes verts, Rome entière sous mes yeux, chaque matin, en me mettant à l'ouvrage, entre le lit de mort et la tombe du poète, j'invoquerai le génie de la gloire et du malheur.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Rome, lorsque j'errais ainsi à l'aventure, je rencontrai entre les bains de Titus et le Colisée une pension de jeunes garçons. Un maître à chapeau rabattu, à robe traînante et déchirée, ressemblant à un pauvre frère de la Doctrine chrétienne, les conduisait. Passant près de lui, je le regarde, je lui trouve un faux air de mon neveu Christian de Chateaubriand, mais je n'osais en croire mes yeux. Il me regarde à son tour, et, sans montrer aucune surprise, il me dit: «Mon oncle!» Je me précipite tout ému et je le serre dans mes bras. D'un geste de la main il arrête derrière lui son troupeau obéissant et silencieux. Christian était à la fois pâle et noirci, miné par la fièvre et brûlé par le soleil. Il m'apprit qu'il était chargé de la préfecture des études au collège des Jésuites, alors en vacances à Tivoli. Il avait presque oublié sa langue, il s'énonçait difficilement en français, ne parlant et n'enseignant qu'en italien. Je contemplais, les yeux pleins de larmes, ce fils de mon frère devenu étranger, vêtu d'une souquenille noire, poudreuse, maître d'école à Rome, et couvrant d'un feutre de cénobite son noble front qui portait si bien le casque^[178].

J'avais vu naître Christian; quelques jours avant mon émigration, j'assistai à son baptême. Son père, son grand-père le président de Rosambo, et son bisaïeul M. de Malesherbes, étaient présents. Celui-ci le tint sur les fonts et lui donna son nom, *Christian*. L'église Saint-Laurent était déserte et déjà à demi dévastée. La nourrice et moi nous reprîmes l'enfant des mains du curé.

Io piangendo ti presi, e in breve cesta
Fuor ti portai. (TASSO.)

Le nouveau-né fut reporté à sa mère, placé sur son lit, où cette mère et sa grand'mère, madame de Rosambo, le reçurent avec des pleurs de joie. Deux ans après, le père, le grand-père, le bisaïeul, la mère et la grand'mère avaient péri sur l'échafaud, et moi, témoin du baptême, j'errais exilé. Tels étaient les souvenirs que l'apparition subite de mon neveu fit revivre dans ma mémoire au milieu des ruines de Rome. Christian a déjà passé orphelin la moitié de sa vie; il a voué l'autre moitié aux autels: foyers toujours ouverts du père commun des hommes.

Christian avait pour Louis, son digne frère, une amitié ardente et jalouse: lorsque Louis se fut marié, Christian partit pour l'Italie; il y connut le duc de Rohan-Chabot, et il y rencontra madame Récamier: comme son oncle, il est revenu habiter Rome, lui dans un cloître, moi dans un palais. Il entra en religion pour rendre à son frère une fortune qu'il ne croyait pas posséder légitimement par les nouvelles lois: ainsi Malheshes est maintenant, avec Combours, à Louis.

Après notre rencontre inattendue au pied du Colisée, Christian, accompagné d'un frère jésuite, me vint voir à l'ambassade: il avait le maintien triste et l'air sérieux; jadis il riait toujours. Je lui demandai s'il était heureux; il me répondit: «J'ai souffert longtemps; maintenant mon sacrifice est fait et je me trouve bien.»

Christian a hérité du caractère de fer de son aïeul paternel, M. de Chateaubriand mon père, et des vertus morales de son bisaïeul maternel, M. de Malesherbes. Ses sentiments sont renfermés, bien qu'il les montre, sans égard aux préjugés de la foule, quand il s'agit de ses devoirs: dragon dans la garde, en descendant de cheval il allait à la sainte Table; on ne s'en moquait point, car sa bravoure et sa bienfaisance étaient l'admiration de ses

camarades. On a découvert, depuis qu'il a renoncé au service, qu'il secourait secrètement un nombre considérable d'officiers et de soldats; il a encore des pensionnaires dans les greniers de Paris, et Louis acquitte les dettes fraternelles. Un jour, en France, je m'enquerais de Christian s'il se marierait: «Si je me mariaais, répondit-il, j'épouserais une de mes petites parentes, la plus pauvre.»

Christian passe les nuits à prier; il se livre à des austérités dont ses supérieurs sont effrayés: une plaie qui s'était formée à l'une de ses jambes lui était venue de sa persévérance à se tenir à genoux des heures entières; jamais l'innocence ne s'est livrée à tant de repentir.

Christian n'est point un homme de ce siècle: il me rappelle ces ducs et ces comtes de la cour de Charlemagne, qui, après avoir combattu contre les Sarrasins, fondaient des couvents sur les sites déserts de Gellone ou de Madavalle, et s'y faisaient moines. Je le regarde comme un saint: je l'invoquerais volontiers. Je suis persuadé que ses bonnes œuvres, unies à celles de ma mère et de ma sœur Julie, m'obtiendraient grâce auprès du souverain Juge. J'ai aussi du penchant au cloître; mais, mon heure étant venue, c'est à la Portioncule, sous la protection de mon patron, appelé *François* parce qu'il parlait français, que j'irais demander une solitude.

Je veux traîner seul mes sandales; je ne souffrirais pour rien au monde qu'il y eût deux têtes dans mon froc.

«Jeune encore, dit le Dante, le soleil d'Assise épousa une femme à qui, comme à la mort, personne n'ouvre la porte du plaisir: cette femme, veuve de son premier mari depuis plus de onze cents ans, avait languie obscure et méprisée: en vain elle était montée avec le Christ sur la Croix. Quels sont les amants que te désignent ici mes paroles mystérieuses? FRANÇOIS et la PAUVRETÉ: *Francesco e Povertà*. (*Paradiso*, cant. xi.)

À MADAME RÉCAMIER.

«Rome, 16 mai 1829.

«Cette lettre partira de Rome quelques heures après moi, et arrivera quelques heures avant moi à Paris. Elle va clore cette correspondance qui n'a pas manqué un seul courrier, et qui doit former un volume entre vos mains. J'éprouve un mélange de joie et de tristesse que je ne puis vous dire; pendant trois ou quatre mois, je me suis assez déplu à Rome; maintenant j'ai repris à ces nobles ruines, à cette solitude si profonde, si paisible et pourtant si pleine d'intérêt et de souvenir. Peut-être aussi le succès inespéré que j'ai obtenu ici m'a attaché: je suis arrivé au milieu de toutes les préventions suscitées contre moi, et j'ai tout vaincu; on paraît me regretter. Que vais-je retrouver en France? du bruit au lieu de silence, de l'agitation au lieu de repos, de la déraison, des ambitions, des combats de place et de vanité. Le système politique que j'ai adopté est tel que personne n'en voudrait peut-être, et que d'ailleurs on ne me mettrait pas à même de l'exécuter. Je me chargerais encore de donner une grande gloire à la France, comme j'ai contribué à lui obtenir une grande liberté; mais me ferait-on table rase? me dirait-on: «Soyez le maître, disposez de tout au péril de votre tête?» Non; on est si loin de me dire une pareille chose, que l'on prendrait tout le monde avant moi, et que l'on ne m'admettrait qu'après avoir essuyé les refus de toutes les médiocrités de la France, et qu'on croirait me faire une grande grâce en me reléguant dans un coin obscur. Je vais vous chercher; ambassadeur ou non, c'est à Rome que je voudrais mourir. En échange d'une petite vie, j'aurais du moins une grande sépulture jusqu'au jour où j'irai remplir mon cénotaphe dans le sable qui m'a vu naître. Adieu; j'ai déjà fait plusieurs lieues vers vous.»

J'eus un grand plaisir à revoir mes amis^[179]: je ne rêvais qu'au bonheur de les emmener avec moi et de finir mes jours à Rome. J'écrivis pour mieux m'assurer encore du petit palais Caffarelli que je projetais de louer sur le Capitole, et de la cellule que je postulais à Saint-Onuphre. J'achetai des chevaux anglais et je les fis partir pour les prairies d'Évandre. Je disais déjà adieu dans ma pensée à ma patrie avec une joie qui méritait d'être punie. Lorsqu'on a voyagé dans sa jeunesse et qu'on a passé beaucoup d'années hors de son pays, on s'est accoutumé à placer partout sa mort: en traversant les mers de la Grèce, il me semblait que tous ces monuments que j'apercevais sur les promontoires étaient des hôtelleries où mon lit était préparé.

J'allai faire ma cour au roi à Saint-Cloud: il me demanda quand je retournais à Rome. Il était persuadé que j'avais un bon cœur et une mauvaise tête. Le fait est que j'étais précisément l'inverse de ce que Charles X pensait de moi: j'avais très froide et très bonne tête, et le cœur cahin-caha pour les trois quarts et demi du genre humain.

Je trouvai le roi dans une fort mauvaise disposition à l'égard de son ministère: il le faisait attaquer par certains journaux royalistes, ou plutôt, lorsque les rédacteurs de ces feuilles allaient lui demander s'il ne les trouvait pas trop hostiles, il s'écriait: «Non, non, continuez.» Quand M. de Martignac avait parlé: «Eh bien, disait Charles X, avez-vous entendu la Pasta?» Les opinions libérales de M. Hyde de Neuville lui étaient antipathiques; il trouvait plus de complaisance dans M. Portalis le fédéré, qui portait sa cupidité sur son visage: c'est à M. Portalis que la France doit ses malheurs. Quand je le vis à Passy, je m'aperçus de ce que j'avais en partie deviné: le garde des sceaux, en faisant semblant de tenir *par intérim* le ministère des affaires étrangères, mourait d'envie de le conserver, bien qu'il se fut pourvu, à tout événement, de la place de président de la Cour de cassation. Le roi, quand il s'était agi de disposer des affaires étrangères, avait prononcé: «Je ne dis pas que Chateaubriand ne sera pas mon ministre; mais pas à présent.» Le prince de Laval avait refusé; M. de La Ferronnays ne se pouvait plus livrer à un travail suivi. Dans l'espoir que, de guerre lasse, le portefeuille lui resterait, M. Portalis ne faisait rien pour déterminer le roi.

Plein de mes délices futures de Rome, je m'y laissai aller sans trop sonder l'avenir; il me convenait assez que M. Portalis gardât l'*intérim* à l'abri duquel ma position politique restait la même. Il ne me vint pas un seul instant dans l'idée que M. de Polignac pourrait être investi du pouvoir: son esprit borné, fixe et ardent, son nom fatal et impopulaire, son entêtement, ses opinions religieuses exaltées jusqu'au fanatisme, me paraissaient des causes d'une éternelle exclusion. Il avait, il est vrai, souffert pour le roi; mais il en était largement récompensé par l'amitié de son maître et par la haute ambassade de Londres que je lui avais donnée sous mon ministère, malgré l'opposition de M. de Villèle.

De tous les ministres en place que je trouvais à Paris, excepté l'excellent M. Hyde de Neuville, pas un ne me plaisait: je sentais en eux une capacité implacable qui me laissait de l'inquiétude sur la durée de leur empire. M. de Martignac, d'un talent de parole agréable, avait une voix douce et épuisée comme celle d'un homme à qui les femmes ont donné quelque chose de leur séduction et de leur faiblesse! Pythagore se souvenait d'avoir été une courtisane charmante nommée Alcée[180]. L'ancien secrétaire d'ambassade de l'abbé Siéyès avait aussi une suffisance contenue, un esprit calme un peu jaloux. Je l'avais, en 1823, envoyé en Espagne dans une position élevée et indépendante[181], mais il aurait voulu être ambassadeur. Il était choqué de n'avoir pas reçu un emploi qu'il croyait dû à son mérite.

Mon goût ou mes déplaisances importaient peu. La Chambre commit une faute en renversant un ministère qu'elle aurait dû conserver à tout prix[182]. Ce ministère modéré servait de garde-fou à des abîmes; il était aisé de le jeter bas, car il ne tenait à rien et le roi lui était ennemi; raison de plus pour ne faire aucune chicane à ces hommes, pour leur donner une majorité à l'aide de laquelle ils se fussent maintenus et auraient fait place un jour, sans accident, à un ministère fort. En France, on ne sait rien attendre; on a horreur de tout ce qui a l'apparence du pouvoir, jusqu'à ce qu'on le possède. Au surplus, M. de Martignac a démenti noblement ses faiblesses en dépensant avec courage le reste de sa vie dans la défense de M. de Polignac[183]. Les pieds me brûlaient à Paris; je ne pouvais m'habituer au ciel gris et triste de la France, ma *patrie*; qu'aurais-je donc pensé du ciel de la Bretagne, ma *matrie*, pour parler grec? Mais là, du moins, il y a des vents de mer ou des calmes: *Tumidis albens fluctibus*[184], ou *venti posuere*[185]. Mes ordres étaient donnés pour exécuter dans mon jardin et dans ma maison, rue d'Enfer, les changements et les accroissements nécessaires, afin qu'à ma mort le legs que je voulais faire de cette maison à l'Infirmierie de madame de Chateaubriand fût plus profitable. Je destinais cette propriété à la retraite de quelques artistes et de quelques gens de lettres malades. Je regardais le soleil pâle, et je lui disais: «Je vais bientôt te retrouver avec un meilleur visage, et nous ne nous quitterons plus.»

Ayant pris congé du roi et espérant le débarrasser pour toujours de moi, je montai en calèche. J'allais d'abord aux Pyrénées prendre les eaux de Cauterets; là, traversant le Languedoc et la Provence, je devais me rendre à

Nice, où je rejoindrais madame de Chateaubriand. Nous passions ensemble la corniche, nous arrivions à la ville éternelle que nous traversions sans nous arrêter, et, après deux mois de séjour à Naples, au berceau du Tasse, nous revenions à sa tombe à Rome. Ce moment est le seul de ma vie où j'aie été complètement heureux, où je ne désirais plus rien, où mon existence était remplie, où je n'apercevais jusqu'à ma dernière heure qu'une suite de jours de repos. Je touchais au port; j'y entraais à pleines voiles comme Palinure: *inopina quies*[\[186\]](#).

Tout mon voyage jusqu'aux Pyrénées fut une suite de rêves: je m'arrêtais quand je voulais; je suivais sur ma route les chroniques du moyen âge que je retrouvais partout; dans le Berry, je voyais ces petites routes bocagères que l'auteur de *Valentine* nomme des traînes[\[187\]](#), et qui me rappelaient ma Bretagne. Richard Cœur-de-Lion avait été tué à Chalus, au pied de cette tour: «*Enfant musulman, paix là! voici le roi Richard!*» À Limoges, j'ôtai mon chapeau par respect pour Molière; à Périgueux, les perdrix dans leurs tombeaux de faïence ne chantaient plus de différentes voix comme au temps d'Aristote. Je rencontrai là mon vieil ami Clausel de Coussergues; il portait avec lui quelques-unes des pages de ma vie. À Bergerac, j'aurais pu regarder le nez de Cyrano sans être obligé de me battre contre ce cadet aux gardes: je le laissai dans sa poussière avec *ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont pas fait l'homme*.

À Auch, j'admirai les stalles sculptées sur des cartons venus de Rome à la belle époque des arts. D'Ossat, mon devancier à la cour du saint-père, était né près d'Auch[\[188\]](#). Le soleil ressemblait déjà à celui de l'Italie. À Tarbes, j'aurais voulu héberger à l'hôtel de l'*Étoile*, où Froissart descendit avec messire Espaing de Lyon, «vaillant homme et sage et beau chevalier,» et où il trouva de «bon foin, de bonnes avoines et de belles rivières».

Au lever des Pyrénées sur l'horizon, le cœur me battait: du fond de vingt-trois années sortirent des souvenirs embellis dans les lointains du temps: je revenais de la Palestine et de l'Espagne, lorsque, de l'autre côté de leur chaîne, je découvris le sommet de ces mêmes montagnes. Je suis de l'avis de madame de Motteville; je pense que c'est dans un de ces châteaux des Pyrénées qu'habitait Urgande la Déconnue. Le passé ressemble à un musée d'antiques; on y visite les heures écoulées; chacun peut y reconnaître les

siennes. Un jour, me promenant dans une église déserte, j'entendis des pas se traînant sur les dalles, comme ceux d'un vieillard qui cherchait sa tombe. Je regardai et n'aperçus personne; c'était moi qui m'étais révélé à moi.

Plus j'étais heureux à Cauterets, plus la mélancolie de ce qui était fini me plaisait. La vallée étroite et resserrée est animée d'un gave; au delà de la ville et des fontaines minérales, elle se divise en deux défilés, dont l'un, célèbre par ses sites, aboutit au pont d'Espagne et aux glaciers. Je me trouvais bien des bains; j'achevais seul de longues courses, en me croyant dans les escarpements de la Sabine. Je faisais tous mes efforts pour être triste et je ne le pouvais. Je composai quelques strophes sur les Pyrénées; je disais:



30 Juillet 1830.

J'avais vu fuir les mers de Solyme et d'Athènes,
D'Ascalon et du Nil les mouvantes arènes,
Carthage abandonnée et son port blanchissant:
Le vent léger du soir arrondissait ma voile,
Et de Vénus l'étoile
Mêlait sa perle humide à l'or pur du couchant.

Assis au pied du mât de mon vaisseau rapide,
Mes yeux cherchaient de loin ces colonnes d'Alcide
Où choquent leurs tridents deux Neptune irrités.
De l'antique Hespérie abordant le rivage,
Du noble Abencerage
Le mystère m'ouvrit les palais enchantés.

Comme une jeune abeille aux roses engagée,
Ma Muse revenait de son butin chargée,

Et cueilli sur la fleur des plus beaux souvenirs:
Dans les monts que Roland brisa par sa vaillance,
Je contais à sa lance
L'orgueil de mes dangers, tentés pour des plaisirs.

De l'âge délaissé quand survient la disgrâce,
Fuyons, fuyons les bords qui, gardant notre trace,
Nous font dire du temps en mesurant le cours:
«Alors j'avais un frère, une mère, une amie;
Félicité ravie!
Combien me reste-t-il de parents et de jours?»

Il me fut impossible d'achever mon ode: j'avais drapé lugubrement mon tambour pour battre le rappel des rêves de mes nuits passées; mais toujours, parmi ces rappelés, se mêlaient quelques songes du moment dont la mine heureuse déjouait l'air consterné de leurs vieux confrères.

Voilà qu'en poétisant je rencontrai une jeune femme assise au bord du gave; elle se leva et vint droit à moi: elle savait, par la rumeur du hameau, que j'étais à Cauterets. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne, qui m'écrivait depuis deux ans sans que je l'eusse jamais vue: la mystérieuse anonyme se dévoila: *patuit Dea*.

J'allais rendre ma visite respectueuse à la naïade du torrent. Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux: inspirer une sorte d'attachement à mon âge me semblait une véritable dérision; plus je pouvais être flatté de cette bizarrerie, plus j'en étais humilié, la prenant avec raison pour une moquerie. Je me serais volontiers caché de vergogne parmi les ours, nos voisins. J'étais loin de me dire ce que disait Montaigne: «L'amour me rendroit la vigilance, la sobriété, la grâce, le soin de ma personne....» Mon pauvre Michel, tu dis des choses charmantes, mais à notre âge, vois-tu, l'amour ne nous rend pas ce que tu supposes ici. Nous n'avons qu'une chose à faire: c'est de nous mettre franchement de côté. Au lieu donc de me remettre aux *estudes sains et sages* par où *je pusse me rendre plus aimé*, j'ai laissé s'effacer l'impression fugitive de ma Clémence Isaure; la brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une

fleur; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice: elle est mariée[189].

Des bruits de changement de ministres étaient parvenus dans nos sapinières. Les gens bien instruits allaient jusqu'à parler du prince de Polignac; mais j'étais d'une incrédulité complète. Enfin, les journaux arrivent: je les ouvre, et mes yeux sont frappés de l'ordonnance officielle qui confirme les bruits répandus[190]. J'avais bien éprouvé des changements de fortune depuis que j'étais au monde, mais je n'étais jamais tombé d'une pareille hauteur. Ma destinée avait encore une fois soufflé sur mes chimères; ce souffle du sort n'effaçait pas seulement mes illusions, il enlevait la monarchie. Ce coup me fit un mal affreux; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. La poste m'apporta une foule de lettres; toutes m'enjoignaient d'envoyer ma démission. Des personnes même que je connaissais à peine se crurent obligées de me prescrire la retraite.

Je fus choqué de cet officieux intérêt pour ma bonne renommée. Grâce à Dieu, je n'ai jamais eu besoin qu'on me donnât des conseils d'honneur; ma vie a été une suite de sacrifices, qui ne m'ont jamais été commandés par personne; en fait de devoir, j'ai l'esprit prime-sautier. Les chutes me sont des ruines, car je ne possède que des dettes, dettes que je contracte dans des places où je ne demeure pas assez de temps pour les payer; de sorte que, toutes les fois que je me retire, je suis réduit à travailler aux gages d'un libraire. Quelques-uns de ces fiers obligeants, qui me prêchaient l'honneur et la liberté par la poste, et qui me les prêchèrent encore bien plus haut lorsque j'arrivai à Paris, donnèrent leur démission de conseillers d'État; mais les uns étaient riches, les autres ne se défirent pas des places secondaires qu'ils possédaient et qui leur laissèrent les moyens d'exister. Ils firent comme les protestants, qui rejettent quelques dogmes des catholiques et qui en conservent d'autres tout aussi difficiles à croire. Rien de complet dans ces oblations; rien d'une pleine sincérité: on quittait douze ou quinze mille livres de rente, il est vrai, mais on rentrait chez soi opulent de son patrimoine, ou du moins pourvu de ce pain quotidien qu'on avait prudemment gardé. Avec ma personne, pas tant de façons; on était rempli pour moi d'abnégation, on ne pouvait jamais assez se dépouiller de tout ce

que je possédais: «Allons, Georges Dandin, le cœur au ventre; corbleu! mon gendre, me forlignez pas; habit bas! Jetez par la fenêtre deux cent mille livres de rente, une place selon vos goûts, une haute et magnifique place, l'empire des arts à Rome, le bonheur d'avoir enfin reçu la récompense de vos luttes longues et laborieuses. Tel est notre bon plaisir. À ce prix, vous aurez notre estime. De même que nous nous sommes dépouillés d'une casaque sous laquelle nous avons un bon gilet de flanelle, de même vous quitterez votre manteau de velours, pour rester nu. Il y a égalité parfaite, parité d'autel et d'holocauste.»

Et, chose étrange! dans cette ardeur généreuse à me pousser dehors, les hommes qui me signifiaient leur volonté n'étaient ni mes amis réels, ni les copartageants de mes opinions politiques. Je devais m'immoler sur-le-champ au libéralisme, à la doctrine qui m'avait continuellement attaqué; je devais courir le risque d'ébranler le trône légitime, pour mériter l'éloge de quelques poltrons d'ennemis, qui n'avaient pas le courage entier de mourir de faim.

J'allais me trouver noyé dans une longue ambassade; les fêtes que j'avais données m'avaient ruiné, je n'avais pas payé les frais de mon premier établissement. Mais ce qui me navrait le cœur, c'était la perte de ce que je m'étais promis de bonheur pour le reste de ma vie.

Je n'ai point à me reprocher d'avoir octroyé à personne ces conseils catoniens qui appauvrissent celui qui les reçoit et non celui qui les donne; bien convaincu que ces conseils sont inutiles à l'homme qui n'en a point le sentiment intérieur. Dès le premier moment, je l'ai dit, ma résolution fut arrêtée; elle ne me coûta pas à prendre, mais elle fut douloureuse à exécuter. Lorsqu'à Lourdes, au lieu de tourner au midi et de rouler vers l'Italie, je pris le chemin de Pau^[191], mes yeux se remplirent de larmes; j'avoue ma faiblesse. Qu'importe si je n'en ai pas moins accepté et tenu le cartel que m'envoyait la fortune? Je ne revins pas vite, afin de laisser les jours s'écouler. Je dépelotonnai lentement le fil de cette route que j'avais remontée avec tant d'allégresse, il y avait à peine quelques semaines.

Le prince de Polignac craignait ma démission. Il sentait qu'en me retirant je lui enlèverais aux Chambres des votes royalistes, et que je mettrais son ministère en question. On lui suggéra la pensée de m'envoyer une estafette

aux Pyrénées avec ordre du roi de me rendre immédiatement à Rome, pour recevoir le roi et la reine de Naples qui venaient marier leur fille en Espagne^[192]. J'aurais été fort embarrassé si j'avais reçu cet ordre. Peut-être me serais-je cru obligé d'y obéir, quitte à donner ma démission, après l'avoir rempli. Mais une fois à Rome, que serait-il arrivé? Je me serais peut-être attardé; les fatales journées m'auraient pu surprendre au Capitole. Peut-être aussi l'indécision où j'aurais pu rester aurait-elle donné la majorité parlementaire à M. de Polignac qui ne lui faillit que de quelques voix. L'adresse alors ne passait pas; les ordonnances, résultat de cette adresse, n'auraient peut-être pas paru nécessaires à leurs funestes auteurs: *Diis aliter visum*.

Je trouvai à Paris madame de Chateaubriand toute résignée. Elle avait, la tête tournée d'être ambassadrice à Rome, et certes une femme l'aurait à moins; mais, dans les grandes circonstances, ma femme n'a jamais hésité d'approuver ce qu'elle pensait propre à mettre de la consistance dans ma vie et à rehausser mon nom dans l'estime publique: en cela elle a plus de mérite qu'une autre. Elle aime la représentation, les titres et la fortune; elle déteste la pauvreté et le ménage chétif; elle méprise ces susceptibilités, ces excès de fidélité et d'immolation, qu'elle regarde comme de vraies duperies dont personne ne vous sait gré; elle n'aurait jamais crié vive le Roi *quand même*, mais, quand il s'agit de moi, tout change; elle accepte d'un esprit ferme mes disgrâces, en les maudissant.

Il me fallait toujours jeûner, veiller, prier pour le salut de ceux qui se gardaient bien de se vêtir du cilice dont ils s'empressaient de m'affubler. J'étais l'âne saint, l'âne chargé des arides reliques de la liberté; reliques qu'ils adoraient en grande dévotion pourvu qu'ils n'eussent pas la peine de les porter.

Le lendemain de mon retour à Paris, je me rendis chez M. de Polignac. Je lui avais écrit cette lettre en arrivant:

«Paris, ce 28 août 1829.

«Prince,

«J'ai cru qu'il était plus digne de notre ancienne amitié, plus convenable à la haute mission dont j'étais honoré, et avant tout plus respectueux envers le roi, de venir déposer moi-même ma démission à ses pieds, que de vous la transmettre précipitamment par la poste. Je vous demande un dernier service, c'est de supplier Sa Majesté de vouloir bien m'accorder une audience, et d'écouter les raisons qui m'obligent à renoncer à l'ambassade de Rome. Croyez, prince, qu'il m'en coûte, au moment où vous arrivez au pouvoir, d'abandonner cette carrière diplomatique que j'ai eu le bonheur de vous ouvrir.

«Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments que je vous ai voués et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, prince,

«Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

«CHATEAUBRIAND.»

En réponse à cette lettre, on m'adressa ce billet des bureaux des affaires étrangères:

«Le prince de Polignac a l'honneur d'offrir ses compliments à M. le vicomte de Chateaubriand, et le prie de passer au ministère demain dimanche, à neuf heures précises, si cela lui est possible.

«Samedi, 4 heures.

J'y répliquai sur-le-champ par cet autre billet:

«Paris, ce 29 août 1829, au soir.

«J'ai reçu, prince, une lettre de vos bureaux qui m'invite à passer demain 30, à neuf heures précises, au ministère, si cela m'est possible. Comme cette lettre ne m'annonce pas l'audience du roi que je vous avais prié de demander, j'attendrai que vous ayez quelque chose d'officiel à me

communiquer sur la démission que je désire mettre aux pieds de Sa Majesté.

«Mille compliments empressés,

«CHATEAUBRIAND.»

Alors M. de Polignac m'écrivit ces mots de sa propre main:

«J'ai reçu votre petit mot, mon cher vicomte; je serai charmé de vous voir demain sur les dix heures, si cette heure peut vous convenir.

«Je vous renouvelle l'assurance de mon ancien et sincère attachement.

«LE PRINCE DE POLIGNAC.»

Ce billet me parut de mauvais augure; sa réserve diplomatique me fit craindre un refus du roi. Je trouvai le prince de Polignac dans le grand cabinet que je connaissais si bien. Il accourut au-devant de moi, me serra la main avec une effusion de cœur que j'aurais voulu croire sincère, et puis, me jetant un bras sur l'épaule, nous commençâmes à nous promener lentement d'un bout à l'autre du cabinet. Il me dit qu'il n'acceptait point ma démission; que le roi ne l'acceptait pas; qu'il fallait que je retournasse à Rome. Toutes les fois qu'il répétait cette dernière phrase, il me crevait le cœur: «Pourquoi, me disait-il, ne voulez-vous pas être dans les affaires avec moi comme avec la Ferronnays et Portalis? Ne suis-je pas votre ami? Je vous donnerai à Rome tout ce que vous voudrez; en France, vous serez plus ministre que moi, j'écouterai vos conseils. Votre retraite peut faire naître de nouvelles divisions. Vous ne voulez pas nuire au gouvernement? Le roi sera fort irrité si vous persistez à vouloir vous retirer. Je vous en supplie, cher vicomte, ne faites par cette sottise.»

Je répondis que je ne faisais pas une sottise; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison; que son ministère était très impopulaire; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que

moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. J'étais assez embarrassé dans cette réplique, car, au fond, je n'avais rien à objecter d'immédiat aux nouveaux ministres; je ne pouvais les attaquer que dans un avenir qu'ils étaient en droit de nier. M. de Polignac me jurait qu'il aimait la charte autant que moi; mais il l'aimait à sa manière, il l'aimait de trop près. Malheureusement, la tendresse que l'on montre à une fille que l'on a déshonorée lui sert peu.

La conversation se prolongea sur le même texte près d'une heure. M. de Polignac finit par me dire que, si je consentais à reprendre ma démission, le roi me verrait avec plaisir et écouterait ce que je voudrais lui dire contre son ministère; mais que si je persistais à vouloir donner ma démission, Sa Majesté pensait qu'il lui était inutile de me voir, et qu'une conversation entre elle et moi ne pouvait être qu'une chose désagréable.

Je répliquai: «Regardez donc, prince, ma démission comme donnée. Je ne me suis jamais rétracté de ma vie, et, puisqu'il ne convient pas au roi de voir son fidèle sujet, je n'insiste plus.» Après ces mots, je me retirai. Je priai le prince de rendre à M. le duc de Laval l'ambassade de Rome, s'il la désirait encore, et je lui recommandai ma légation. Je repris ensuite à pied, par le boulevard des Invalides, le chemin de mon Infirmerie, pauvre blessé que j'étais. M. de Polignac me parut, lorsque je le quittai, dans cette confiance imperturbable qui faisait de lui un muet éminemment propre à étrangler un empire.

Ma démission d'ambassadeur à Rome étant donnée, j'écrivis au souverain pontife:

«Très-saint-père,

«Ministre des affaires étrangères en France en 1823, j'eus le bonheur d'être l'interprète des sentiments du feu roi Louis XVIII pour l'exaltation désirée de Votre Sainteté à la chaire de Saint-Pierre. Ambassadeur de Sa Majesté Charles X près la cour de Rome, j'ai eu le bonheur plus grand encore de voir Votre Béatitude élevée au souverain pontificat, et de l'entendre m'adresser des paroles qui seront la gloire de ma vie. En

terminant la haute mission que j'avais l'honneur de remplir auprès d'elle, je viens lui témoigner les vifs regrets dont je ne cesserai d'être pénétré. Il ne me reste, très-saint-père, qu'à mettre à vos pieds sacrés ma sincère reconnaissance pour vos bontés, et à vous demander votre bénédiction apostolique.

«Je suis, avec la plus grande vénération et le plus profond respect,

«De Votre Sainteté

«Le très-humble et très-obéissant serviteur,

«CHATEAUBRIAND.»

J'achevai pendant plusieurs jours de me déchirer les entrailles dans mon Utique; j'écrivis des lettres pour démolir l'édifice que j'avais élevé avec tant d'amour. Comme dans la mort d'un homme ce sont les petits détails, les actions domestiques et familières qui touchent, dans la mort d'un songe les petites réalités qui le détruisent sont plus poignantes. Un exil éternel sur les ruines de Rome avait été ma chimère. Ainsi que Dante, je m'étais arrangé pour ne plus rentrer dans ma patrie. Ces élucidations testamentaires n'auront pas, pour les lecteurs de ces *Mémoires*, l'intérêt qu'elles ont pour moi. Le vieil oiseau tombe de la branche où il se réfugie; il quitte la vie pour la mort. Entraîné par le courant, il n'a fait que changer de fleuve.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

LIVRE XIV[\[193\]](#)

Flagorneries des journaux. — Les premiers collègues de M. de Polignac. — Expédition d'Alger. — Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre est dissoute. — Nouvelle Chambre. — Je pars pour Dieppe. — Ordonnances du 25 juillet. — Je reviens à Paris. — Réflexions pendant ma route. — Lettre à

madame Récamier. — Révolution de juillet. — M. Baude, M. de Choiseul, M. de Sémonville, M. de Vitrolles, M. Laffitte et M. Thiers. — J'écris au roi à Saint-Cloud. Sa réponse verbale. — Corps aristocratiques. — Pillage de la maison des Missionnaires, rue d'Enfer. — Chambre des Députés. — M. de Mortemart. — Course dans Paris. — Le général Dubourg. — Cérémonie funèbre. — Sous la colonnade du Louvre. — Les jeunes gens me rapportent à la Chambre des Pairs. — Réunion des pairs.

Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres: j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me charmaient-ils? pas le moins du monde. Quelques-uns de mes amis croyaient me consoler en m'assurant que j'étais au moment de devenir premier ministre; que ce coup de partie joué si franchement décidait de mon avenir: ils me supposaient de l'ambition dont je n'avais pas même le germe. Je ne comprends pas qu'un homme qui a vécu seulement huit jours avec moi ne se soit pas aperçu de mon manque total de cette passion, au reste fort légitime, laquelle fait qu'on pousse jusqu'au bout la carrière politique. Je guettais toujours l'occasion de me retirer: si j'étais tant passionné pour l'ambassade de Rome, c'est précisément parce qu'elle ne menait à rien, et qu'elle était une retraite dans une impasse.

Enfin, j'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire: j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu.

Quoi qu'il en soit, on brûlait force encens devant l'idole de bois descendue de son autel. M. de Lamartine, nouvelle et brillante illustration de la France, m'écrivait au sujet de sa candidature à l'Académie^[194], et terminait ainsi sa lettre:

«M. de La Noue, qui vient de passer quelques moments chez moi, m'a dit qu'il vous avait laissé occupant vos nobles loisirs à élever un monument à la France. Chacune de vos disgrâces volontaires et courageuses apportera ainsi son tribut d'estime à votre nom, et de gloire à votre pays.»

Cette noble lettre de l'auteur des *Méditations poétiques* fut suivie de celle de M. de Lacretelle[195]. Il m'écrivait à son tour:

«Quel moment ils choisissent pour vous outrager, vous l'homme des sacrifices, vous à qui les belles actions ne coûtent pas plus que les beaux ouvrages! Votre démission et la formation du nouveau ministère m'avaient paru d'avance deux événements liés. Vous nous avez familiarisés aux actes de dévouement, comme Bonaparte nous familiarisait avec la victoire; mais il avait, lui, beaucoup de compagnons, et vous ne comptez pas beaucoup d'imitateurs.»

Deux hommes fort lettrés et écrivains d'un grand mérite, M. Abel Rémusat[196] et M. Saint-Martin[197], avaient seuls alors la faiblesse de s'élever contre moi; ils étaient attachés à M. le baron de Damas. Je conçois qu'on soit un peu irrité contre ces gens qui méprisent les places; ce sont là de ces insolences qu'on ne doit pas tolérer.

M. Guizot lui-même daigna visiter ma demeure; il crut pouvoir franchir l'immense distance que la nature a mise entre nous; en m'abordant, il me dit ces paroles pleines de tout ce qu'il se devait: «Monsieur, *c'est bien différent aujourd'hui!*» Dans cette année 1829, M. Guizot eut besoin de moi pour son élection; j'écrivis aux électeurs de Lisieux, il fut nommé[198]; M. de Broglie m'en remercia par ce billet:

«Permettez-moi de vous remercier, monsieur, de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. J'en ai fait l'usage que j'en devais faire, et je suis convaincu que, comme tout ce qui vient de vous, elle portera ses fruits et des fruits salutaires. Pour ma part, j'en suis aussi reconnaissant que s'il s'agissait de moi-même, car il n'est aucun événement auquel je sois plus identifié et qui m'inspire un plus vif intérêt.»

Les journées de juillet ayant trouvé M. Guizot député, il en est résulté que je suis devenu en partie la cause de son élévation politique: la prière de l'humble est quelquefois écoutée du ciel.

Les premiers collègues de M. de Polignac furent MM. de Bourmont[199], de La Bourdonnaye, de Chabrol, Courvoisier[200] et Montbel[201]. Le 17 juin

1815, étant à Gand et descendant de chez le roi, je rencontrai au bas de l'escalier un homme en redingote et en bottes crottées, qui montait chez Sa Majesté. À sa physionomie spirituelle, à son nez fin, à ses beaux yeux doux de couleuvre, je reconnus le général Bourmont; il avait déserté l'armée de Bonaparte le 15. Le comte de Bourmont est un officier de mérite, habile à se tirer des pas difficiles; mais un de ces hommes qui, mis en première ligne, voient les obstacles et ne les peuvent vaincre, faits qu'ils sont pour être conduits, non pour conduire: heureux dans ses fils, Alger lui laissera un nom.

Le comte de La Bourdonnaye, jadis mon ami, est bien le plus mauvais coucheur qui fut oncques: il vous lâche des ruades, sitôt que vous approchez de lui; il attaque les orateurs à la Chambre, comme ses voisins à la campagne; il chicane sur une parole, comme il fait un procès pour un fossé. Le matin même du jour où je fus nommé ministre des affaires étrangères, il vint me déclarer qu'il rompait avec moi: j'étais ministre. Je ris et je laissai aller ma mégère masculine, qui, riant elle-même, avait l'air d'une chauve-souris contrariée[202].

M. de Montbel, ministre d'abord de l'instruction publique, remplaça M. de La Bourdonnaye à l'intérieur quand celui-ci se fut retiré, et M. de Guernon-Ranville[203] suppléa M. de Montbel à l'instruction publique.

Des deux côtés on se préparait à la guerre: le parti du ministère faisait paraître des brochures ironiques contre le *Représentatif*; l'opposition s'organisait et parlait de refuser l'impôt en cas de violation de la charte. Il se forma une association publique pour résister au pouvoir, appelée l'*Association bretonne*[204]: mes compatriotes ont souvent pris l'initiative dans nos dernières révolutions; il y a dans les têtes bretonnes quelque chose des vents qui tourmentent les rivages de notre péninsule.

Un journal, composé dans le but avoué de renverser l'ancienne dynastie[205], vint échauffer les esprits. Le jeune et beau libraire Sautelet[206] poursuivi de la manie du suicide, avait eu plusieurs fois l'envie de rendre sa mort utile à son parti par quelque coup d'éclat; il était chargé du matériel de la feuille républicaine: MM. Thiers, Mignet et Carrel en étaient les rédacteurs. Le patron du *National*, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse; il souillait seulement l'esprit du journal en

versant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture. Je reçus à cette occasion le billet suivant de M. Thiers:

Monsieur,

«Ne sachant si le service d'un journal qui débute sera exactement fait, je vous adresse le premier numéro du *National*. Tous mes collaborateurs s'unissent à moi pour vous prier de vouloir bien vous considérer, non comme souscripteur, mais comme notre lecteur bénévole. Si dans ce premier article, objet de grand souci pour moi, j'ai réussi à exprimer des opinions que vous approuviez, je serai rassuré et certain de me trouver dans une bonne voie.

«Recevez, monsieur, mes hommages

«A. THIERS.»

Je reviendrai sur les rédacteurs du *National*; je dirai comment je les ai connus; mais dès à présent je dois mettre à part M. Carrel: supérieur à MM. Thiers et Mignet, il avait la simplicité de se regarder, à l'époque où je me liai avec lui, comme venant après les écrivains qu'il devançait: il soutenait avec son épée les opinions que ces gens de plume dégainaient.

Pendant qu'on se disposait au combat, les préparatifs de l'expédition d'Alger s'achevaient. Le général Bourmont, ministre de la guerre, s'était fait nommer chef de cette expédition: voulut-il se soustraire à la responsabilité du coup d'État qu'il sentait venir? Cela serait assez probable, d'après ses antécédents et sa finesse; mais ce fut un malheur pour Charles X. Si le général s'était trouvé à Paris lors de la catastrophe, le portefeuille vacant du ministère de la guerre ne serait pas tombé aux mains de M. de Polignac. Avant de frapper le coup, dans le cas où il y eût consenti, M. de Bourmont eût sans doute rassemblé à Paris toute la garde royale; il aurait préparé l'argent et les vivres nécessaires pour que le soldat ne manquât de rien.

Notre marine, ressuscitée au combat de Navarin, sortit de ces ports de France, naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le Dauphin se tenait sur le rivage, où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues: lui, qui, après avoir arraché son parent le roi d'Espagne aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit[207]?

Ils n'étaient plus ces temps où Catherine de Médicis sollicitait du Turc l'investiture de la principauté d'Alger pour Henri III, non encore roi de Pologne! Alger allait devenir notre fille et notre conquête, sans la permission de personne, sans que l'Angleterre osât nous empêcher de prendre ce *château de l'Empereur*, qui rappelait Charles-Quint et le changement de sa fortune. C'était une grande joie et un grand bonheur pour les spectateurs français assemblés de saluer, du salut de Bossuet, les généreux vaisseaux prêts à rompre de leur proue la chaîne des esclaves; victoire agrandie par ce cri de l'aigle de Meaux, lorsqu'il annonçait le succès de l'avenir au grand roi, comme pour le consoler un jour dans sa tombe de la dispersion de sa race:

«Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare: Je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Les pilotes étonnés s'écrient par avance: *Qui est semblable à Tyr? Et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer.*[208]»

Paroles magnifiques, n'avez-vous pu retarder l'écroulement du trône? Les nations marchent à leurs destinées; à l'instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s'arrêter, même dans le bonheur.

Ces vaisseaux, qui apportaient la liberté aux mers de la Numidie, emportaient la légitimité; cette flotte sous pavillon blanc, c'était la

monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée: «C'est bien une œuvre de ma fortune, non pas de la tienne, que je te vois maintenant réduit à une seule pauvre petite nave, là où tu voulois cingler avec cinq cents voiles.»

Parmi cette foule qui, au rivage de Toulon, suivait des yeux la flotte partant pour l'Afrique, n'avais-je pas des amis? M. du Plessix[209], frère de mon beau-frère, ne recevait-il pas à son bord une femme charmante, madame Lenormant, qui attendait le retour de l'ami de Champollion[210]? Qu'est-il résulté de ce vol exécuté en Afrique à tire d'aile? Écoutons M. de Penhoen[211], mon compatriote: «Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que nous avons vu ce même pavillon flotter en face de ces mêmes rivages au-dessus de cinq cents navires. Soixante mille hommes étaient alors impatients de l'aller déployer sur le champ de bataille de l'Afrique. Aujourd'hui, quelques malades, quelques blessés se traînant péniblement sur le pont de notre frégate, étaient son unique cortège.... Au moment où la garde prit les armes pour saluer comme de coutume le pavillon à son ascension ou à sa chute, toute conversation cessa sur le pont. Je me découvris avec autant de respect que j'eusse pu le faire devant le vieux roi lui-même. Je m'agenouillai au fond du cœur devant la majesté des grandes infortunes dont je contemplais tristement le symbole.[212]»

La session de 1830 s'ouvrit le 2 mars. Le discours du trône faisait dire au roi: «Si de coupables manœuvres suscitent à mon gouvernement des obstacles que je ne peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverai la force de les surmonter.» Charles X prononça ces mots du ton d'un homme qui, habituellement timide et doux, se trouve par hasard en colère, s'anime au son de sa voix: plus les paroles étaient fortes, plus la faiblesse des résolutions apparaissait derrière[213].

L'adresse en réponse fut rédigée par MM. Étienne et Guizot. Elle disait: «Sire, la charte consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention fait du concours

permanent des vues de votre gouvernement avec les vœux du peuple la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce CONCOURS N'EXISTE PAS.»

L'adresse fut votée à la majorité de deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une. Un amendement de M. de Lorgeril[214] faisait disparaître la phrase sur le *refus du concours*. Cet amendement n'obtint que vingt-huit suffrages. Si les deux cent vingt et un avaient pu prévoir le résultat de leur vote, l'adresse eût été rejetée à une immense majorité. Pourquoi la Providence ne lève-t-elle pas quelquefois un coin du voile qui couvre l'avenir! Elle en donne, il est vrai, un pressentiment à certains hommes; mais ils n'y voient pas assez clair pour bien s'assurer de la route; ils craignent de s'abuser, ou, s'ils s'aventurent dans des prédictions qui s'accomplissent, on ne les croit pas. Dieu n'écarte point la nuée du fond de laquelle il agit; quand il permet de grands maux, c'est qu'il a de grands desseins; desseins étendus dans un plan général, déroulés dans un profond horizon hors de la portée de notre vue et de l'atteinte de nos générations rapides.

Le roi, en réponse à l'adresse, déclara que sa résolution était immuable, c'est-à-dire qu'il ne renverrait pas M. de Polignac. La dissolution de la Chambre fut résolue: MM. de Peyronnet et de Chantelauze remplacèrent MM. de Chabrol et Courvoisier, qui se retirèrent; M. Capelle fut nommé ministre du commerce[215]. On avait autour de soi vingt hommes capables d'être ministres; on pouvait faire revenir M. de Villèle; on pouvait prendre M. Casimir Périer et le général Sébastiani. J'avais déjà proposé ceux-ci au roi, lorsque, après la chute de M. de Villèle, l'abbé Frayssinous fut chargé de m'offrir le ministère de l'instruction publique. Mais non; on avait horreur des gens capables. Dans l'ardeur qu'on ressentait pour la nullité, on chercha, comme pour humilier la France, ce qu'elle avait de plus petit afin de le mettre à sa tête. On avait déterré M. Guernon de Ranville, qui pourtant se trouva le plus courageux de la bande ignorée[216], et le Dauphin avait supplié M. de Chantelauze de sauver la monarchie[217].

L'ordonnance de dissolution convoqua les collèges d'arrondissement pour le 23 juin 1830, et les collèges de département pour le 3 de juillet[218],

vingt-sept jours seulement avant l'arrêt de mort de la branche aînée.

Les partis, fort animés, poussaient tout à l'extrême: les ultra-royalistes parlaient de donner la dictature à la couronne; les républicains songeaient à une République avec un Directoire ou sous une Convention. *La Tribune*^[219], journal de ce parti, parut, et dépassa *le National*. La grande majorité du pays voulait encore la royauté légitime, mais avec des concessions et l'affranchissement des influences de cour; toutes les ambitions étaient éveillées, et chacun espérait devenir ministre: les orages font éclore les insectes.

Ceux qui voulaient forcer Charles X à devenir monarque constitutionnel pensaient avoir raison. Ils croyaient des racines profondes à la légitimité; ils avaient oublié la faiblesse de *l'homme*; la *royauté* pouvait être pressée, le *roi* ne le pouvait pas: l'individu nous a perdus, non l'institution.

Les députés de la nouvelle Chambre étaient arrivés à Paris: sur les deux cent vingt et un, deux cent deux avaient été réélus; l'opposition comptait deux cent soixante-dix voix; le ministère cent quarante-cinq: la partie de la couronne était donc perdue. Le résultat naturel était la retraite du ministère: Charles X s'obstina à tout braver, et le coup d'État fut résolu.

Je partis pour Dieppe le 26 juillet, à quatre heures du matin, le jour même où parurent les ordonnances. J'étais assez gai, tout charmé d'aller revoir la mer, et j'étais suivi, à quelques heures de distance, par un effroyable orage. Je soupai et je couchai à Rouen sans rien apprendre, regrettant de ne pouvoir aller visiter Saint-Ouen, et m'agenouiller devant la belle Vierge du musée, en mémoire de Raphaël et de Rome. J'arrivai le lendemain, 27, à Dieppe, vers midi. Je descendis dans l'hôtel où M. le comte de Boissy^[220], mon ancien secrétaire de légation, m'avait arrêté un logement. Je m'habillai et j'allai chercher madame Récamier. Elle occupait un appartement dont les fenêtres s'ouvraient sur la grève. J'y passai quelques heures à causer et à regarder les flots. Voici tout à coup venir Hyacinthe; il m'apporte une lettre que M. de Boissy avait reçue, et qui annonçait les ordonnances avec de grands éloges. Un moment après, entre mon ancien ami Ballanche; il descendait de la diligence et tenait en main les journaux. J'ouvris le *Moniteur* et je lus, sans en croire mes yeux, les pièces officielles. Encore un

gouvernement qui, de propos délibéré, se jetait du haut des tours de Notre-Dame! Je dis à Hyacinthe de demander des chevaux, afin de repartir pour Paris. Je remontai en voiture, vers sept heures du soir, laissant mes amis dans l'anxiété. On avait bien, depuis un mois, murmuré quelque chose d'un coup d'État, mais personne n'avait fait attention à ce bruit, qui semblait absurde. Charles X avait vécu des illusions du trône: il se forme autour des princes une espèce de mirage qui les abuse en déplaçant l'objet et en leur faisant voir dans le ciel des paysages chimériques.

J'emportai le *Moniteur*. Aussitôt qu'il fit jour, le 28, je lus, relus et commentai les ordonnances. Le rapport au roi servant de prolégomènes me frappait de deux manières: les observations sur les inconvénients de la presse étaient justes; mais, en même temps, l'auteur de ces observations[221] montrait une ignorance complète de l'état de la société actuelle. Sans doute les ministres, depuis 1814, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, ont été harcelés par les journaux; sans doute la presse tend à subjuguier la souveraineté, à forcer la royauté et les Chambres à lui obéir; sans doute, dans les derniers jours de la Restauration, la presse, n'écoulant que sa passion, a, sans égard aux intérêts et à l'honneur de la France, attaqué l'expédition d'Alger, développé les causes, les moyens, les préparatifs, les chances d'un non-succès; elle a divulgué les secrets de l'armement, instruit l'ennemi de l'état de nos forces, compté nos troupes et nos vaisseaux, indiqué jusqu'au point de débarquement. Le cardinal de Richelieu et Bonaparte auraient-ils mis l'Europe aux pieds de la France, si l'on eût révélé ainsi d'avance le mystère de leurs négociations, ou marqué les étapes de leurs armées?

Tout cela est vrai et odieux; mais le remède? La presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde; c'est la parole à l'état de foudre; c'est l'électricité sociale. Pouvez-vous faire qu'elle n'existe pas? Plus vous prétendrez la comprimer, plus l'explosion sera violente. Il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur. Il faut apprendre à vous en servir, en la dépouillant de son danger, soit qu'elle s'affaiblisse peu à peu par un usage commun et domestique, soit que vous assimiliez graduellement vos mœurs et vos lois aux principes qui régiront désormais l'humanité. Une preuve de l'impuissance de la presse dans certains cas se tire du reproche

même que vous lui faites à l'égard de l'expédition d'Alger; vous l'avez pris, Alger, malgré la liberté de la presse, de même que j'ai fait faire la guerre d'Espagne, en 1823, sous le feu le plus ardent de cette liberté.

Mais ce qui n'est pas tolérable dans le rapport des ministres, c'est cette prétention effrontée, savoir: que le ROI A UN POUVOIR PRÉEXISTANT AUX LOIS. Que signifient alors les constitutions? pourquoi tromper les peuples par des simulacres de garantie, si le monarque peut à son gré changer l'ordre du gouvernement établi? Et toutefois les signataires du rapport sont si persuadés de ce qu'ils disent, qu'à peine citent-ils l'article 14^[222], au profit duquel j'avais depuis longtemps annoncé que l'on *confisquerait la charte*; ils le rappellent, mais seulement pour mémoire, et comme une superfétation de droit dont ils n'avaient pas besoin.

La première ordonnance établit la suppression de la liberté de la presse dans ses diverses parties; c'est la quintessence de tout ce qui s'était élaboré depuis quinze ans dans le cabinet noir de la police.

La seconde ordonnance refait la loi d'élection. Ainsi, les deux premières libertés, la liberté de la presse et la liberté électorale, étaient radicalement extirpées: elles l'étaient, non par un acte inique et cependant légal, émané d'une puissance législative corrompue, mais par des *ordonnances*, comme au temps du bon plaisir. Et cinq hommes qui ne manquaient pas de bon sens se précipitaient, avec une légèreté sans exemple, eux, leur maître, la monarchie, la France et l'Europe, dans un gouffre. J'ignorais ce qui se passait à Paris. Je désirais qu'une résistance, sans renverser le trône, eût obligé la couronne à renvoyer les ministres et à retirer les ordonnances. Dans le cas où celles-ci eussent triomphé, j'étais résolu à ne pas m'y soumettre, à écrire, à parler contre ces mesures inconstitutionnelles.

Si les membres du corps diplomatique n'influèrent pas directement sur les ordonnances, ils les favorisèrent de leurs vœux; l'Europe absolue avait notre charte en horreur. Lorsque la nouvelle des ordonnances arriva à Berlin et à Vienne, et que, pendant vingt-quatre heures, on crut au succès, M. Ancillon s'écria que l'Europe était sauvée, et M. de Metternich témoigna une joie indicible. Bientôt, ayant appris la vérité, ce dernier fut aussi consterné qu'il avait été ravi: il déclara qu'il s'était trompé, que l'opinion était décidément libérale, et il s'accoutumait déjà à l'idée d'une constitution autrichienne.

Les nominations de conseillers d'État qui suivent les ordonnances de juillet jettent quelque jour sur les personnes qui, dans les antichambres, ont pu, par leurs avis ou par leur rédaction, prêter aide aux ordonnances. On y remarque les noms des hommes les plus opposés au système représentatif. Est-ce dans le cabinet même du roi, sous les yeux du monarque, qu'ont été libellés ces documents funestes? est-ce dans le cabinet de M. de Polignac? est-ce dans une réunion de ministres seuls, ou assistés de quelques bonnes têtes anticonstitutionnelles? est-ce *sous les plombs*, dans quelque séance secrète des *Dix*, qu'ont été minutés ces arrêts de juillet, en vertu desquels la monarchie légitime a été condamnée à être étranglée sur le *Pont des Soupirs*? L'idée était-elle de M. de Polignac seul? C'est ce que l'histoire ne nous révélera peut-être jamais.

Arrivé à Gisors, j'appris le soulèvement de Paris, et j'entendis des propos alarmants; ils prouvaient à quel point la charte avait été prise au sérieux par les populations de la France. À Pontoise, on avait des nouvelles plus récentes encore, mais confuses et contradictoires. À Herblay, point de chevaux à la poste. J'attendis près d'une heure. On me conseilla d'éviter Saint-Denis, parce que je trouverais des barricades. À Courbevoie, le postillon avait déjà quitté sa veste à boutons fleurdelés. On avait tiré le matin sur une calèche qu'il conduisait à Paris par l'avenue des Champs-Élysées. En conséquence, il me dit qu'il ne me mènerait pas par cette avenue, et qu'il irait chercher, à droite de la barrière de l'Étoile, la barrière du Trocadéro. De cette barrière on découvre Paris. J'aperçus le drapeau tricolore flottant; je jugeai qu'il ne s'agissait pas d'une émeute, mais d'une révolution. J'eus le pressentiment que mon rôle allait changer: qu'étant accouru pour défendre les libertés publiques, je serais obligé de défendre la royauté. Il s'élevait çà et là des nuages de fumée blanche parmi des groupes de maisons. J'entendis quelques coups de canon et des feux de mousqueterie mêlés au bourdonnement du tocsin. Il me sembla que je voyais tomber le vieux Louvre du haut du plateau désert destiné par Napoléon à l'emplacement du palais du roi de Rome. Le lieu de l'observation offrait une de ces consolations philosophiques qu'une ruine apporte à une autre ruine.

Ma voiture descendit la rampe. Je traversai le pont d'Iéna, et je remontai l'avenue pavée qui longe le Champ de Mars. Tout était solitaire. Je trouvai un piquet de cavalerie placé devant la grille de l'École militaire; les hommes

avaient l'air tristes et comme oubliés là. Nous prîmes le boulevard des Invalides et le boulevard du Mont-Parnasse. Je rencontrai quelques passants qui regardaient avec surprise une voiture conduite en poste comme dans un temps ordinaire. Le boulevard d'Enfer était barré par des ormeaux abattus.

Dans ma rue^[223], mes voisins me virent arriver avec plaisir: je leur semblais une protection pour le quartier. Madame de Chateaubriand était à la fois bien aise et alarmée de mon retour.

Le jeudi matin, 29 juillet, j'écrivis à madame Récamier, à Dieppe, cette lettre prolongée par des *post-scriptum*:

«Jeudi matin, 29 juillet 1830.

«Je vous écris sans savoir si ma lettre vous arrivera, car les courriers ne partent plus.

«Je suis entré dans Paris au milieu de la canonnade, de la fusillade et du tocsin. Ce matin, le tocsin sonne encore, mais je n'entends plus les coups de fusil; il paraît qu'on s'organise, et que la résistance continuera tant que les ordonnances ne seront pas rappelées. Voilà le résultat immédiat (sans parler du résultat définitif) du parjure dont les ministres ont donné le tort, du moins apparent, à la couronne!

«La garde nationale, l'École polytechnique, tout s'en est mêlé. Je n'ai encore vu personne. Vous jugez dans quel état j'ai trouvé madame de Chateaubriand. Les personnes qui, comme elle, ont vu le 10 août et le 2 septembre, sont restées sous l'impression de la terreur. Un régiment, le 5^e de ligne, a déjà passé du côté de la charte. Certainement M. de Polignac est bien coupable; son incapacité est une mauvaise excuse; l'ambition dont on n'a pas les talents est un crime. On dit la cour à Saint-Cloud, et prête à partir.

«Je ne vous parle pas de moi; ma position est pénible, mais claire. Je ne trahirai pas plus le roi que la charte, pas plus le pouvoir légitime que la liberté. Je n'ai donc rien à dire et à faire; attendre et pleurer sur mon pays. Dieu sait maintenant ce qui va arriver dans les provinces; on parle déjà de

l'insurrection de Rouen. D'un autre côté, la congrégation armera les chouans et la Vendée. À quoi tiennent les empires! Une ordonnance et six ministres sans génie ou sans vertu suffisent pour faire du pays le plus tranquille et le plus florissant le pays le plus troublé et le plus malheureux.»

«Midi.

«Le feu recommence. Il paraît qu'on attaque le Louvre, où les troupes du roi se sont retranchées. Le faubourg que j'habite commence à s'insurger. On parle d'un gouvernement provisoire dont les chefs seraient le général Gérard, le duc de Choiseul et M. de La Fayette.

«Il est probable que cette lettre ne partira pas, Paris étant déclaré en état de siège. C'est le maréchal Marmont qui commande pour le roi. On le dit tué, mais je ne le crois pas. Tâchez de ne pas trop vous inquiéter. Dieu vous protège! Nous nous retrouverons!»

«Vendredi.

«Cette lettre était écrite d'hier; elle n'a pu partir. Tout est fini: la victoire populaire est complète: le roi cède sur tous les points; mais j'ai peur qu'on aille maintenant bien au delà des concessions de la couronne. J'ai écrit ce matin à Sa Majesté. Au surplus, j'ai pour mon avenir un plan complet de sacrifices qui me plaît. Nous en causerons quand vous serez arrivée.

«Je vais moi-même mettre cette lettre à la poste et parcourir Paris.»

RÉVOLUTION DE JUILLET.

JOURNÉE DU 26.

Les ordonnances, datées du 25 juillet, furent insérées dans le *Moniteur* du 26. Le secret en avait été si profondément gardé, que ni le maréchal duc de Raguse, major général de la garde, de service, ni M. Mangin^[224], préfet de police, ne furent mis dans la confidence. Le préfet de la Seine^[225] ne connut les ordonnance que par *le Moniteur*, de même que le sous-secrétaire d'État

de la guerre[226]; et néanmoins c'étaient ces divers chefs qui disposaient des différentes forces armées. Le prince de Polignac, chargé par intérim du portefeuille de M. de Bourmont, était si loin de s'occuper de cette minime affaire des ordonnances, qu'il passa la journée du 26 à présider une adjudication au ministère de la guerre.

Le roi partit pour la chasse le 26, avant que *le Moniteur* fût arrivé à Saint-Cloud, et il ne revint de Rambouillet qu'à minuit.

Enfin le duc de Raguse reçut ce billet de M. de Polignac:

«Votre Excellence a connaissance des mesures extraordinaires que le roi, dans sa sagesse et son sentiment d'amour pour son peuple, a jugé nécessaire de prendre pour le maintien des droits de sa couronne et de l'ordre public. Dans ces importantes circonstances, Sa Majesté compte sur votre zèle pour assurer l'ordre et la tranquillité dans toute l'étendue de votre commandement.»

Cette audace des hommes les plus faibles qui furent jamais, contre cette force qui allait broyer un empire, ne s'explique que par une sorte d'hallucination, résultat des conseils d'une misérable coterie que l'on ne trouva plus au moment du danger. Les rédacteurs des journaux, après avoir consulté MM. Dupin, Odilon Barrot, Barthe et Mérilhou, se résolurent de publier leurs feuilles sans autorisation, afin de se faire saisir et de plaider l'illégalité des ordonnances. Ils se réunirent au bureau du *National*: M. Thiers rédigea une protestation qui fut signée de quarante-quatre rédacteurs[227], et qui parut, le 27 au matin, dans *le National* et *le Temps*.

À la chute du jour quelques députés se réunirent chez M. de Laborde[228]. On convint de se retrouver le lendemain chez M. Casimir Périer. Là parut, pour la première fois, un des trois pouvoirs qui allaient occuper la scène: la monarchie était à la Chambre des députés, l'usurpation au Palais-Royal, la République à l'Hôtel de Ville. Dans la soirée, il se forma des rassemblements au Palais-Royal; on jeta des pierres à la voiture de M. de Polignac. Le duc de Raguse ayant vu le roi à Saint-Cloud, à son retour de Rambouillet, le roi lui demanda des nouvelles de Paris: «La rente est tombée.—De combien? dit le Dauphin.—De trois francs, répondit le maréchal.—Elle remontera,» répartit le Dauphin; et chacun s'en alla.

JOURNÉE DU 27 JUILLET

La journée du 27 commença mal. Le roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse: c'était s'appuyer sur la mauvaise fortune. Le maréchal se vint installer à une heure à l'état-major de la garde, place du Carrousel. M. Mangin envoya saisir les presses du *National*; M. Carrel résista; MM. Mignet et Thiers, croyant la partie perdue, disparurent pendant deux jours: M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency, chez une madame de Courchamp[229], parente des deux MM. Béquet[230], dont l'un a travaillé au *National*, et l'autre au *Journal des Débats*.

Au *Temps*, la chose prit un caractère plus sérieux: le véritable héros des journalistes est incontestablement M. Coste.

En 1823, M. Coste dirigeait *les Tablettes historiques*[231]: accusé par ses collaborateurs d'avoir vendu ce journal, il se battit et reçut un coup d'épée. M. Coste[232] me fut présenté au ministère des affaires étrangères; en causant avec lui de la liberté de la presse, je lui dis: «Monsieur, vous savez combien j'aime et respecte cette liberté; mais comment voulez-vous que je la défende auprès de Louis XVIII, quand vous attaquez tous les jours la royauté et la religion! Je vous supplie, dans votre intérêt et pour me laisser ma force entière, de ne plus saper des remparts aux trois quarts démolis, et qu'en vérité un homme de courage devrait rougir d'attaquer. Faisons un marché: ne vous en prenez plus à quelques vieillards faibles que le trône et le sanctuaire protègent à peine; je vous livre en échange ma personne. Attaquez-moi soir et matin; dites de moi tout ce que vous voudrez, jamais je ne me plaindrai; je vous saurai gré de votre attaque légitime et constitutionnelle contre le ministre, en mettant à l'écart le roi.»

M. Coste m'a conservé de cette entrevue un souvenir d'estime.

Une parade constitutionnelle eut lieu au bureau du *Temps* entre M. Baude et un commissaire de police[233].

Le procureur du roi de Paris[234] décerna quarante-quatre mandats d'amener contre les signataires de la protestation des journalistes.

Vers deux heures, la fraction monarchique de la révolution se réunit chez M. Périer^[235], comme on en était convenu la veille: on ne conclut rien. Les députés s'ajournèrent au lendemain, 28, chez M. Audry de Puyravault. M. Casimir Périer, homme d'ordre et de richesse, ne voulait pas tomber dans les mains populaires; il ne cessait de nourrir encore l'espoir d'un arrangement avec la royauté légitime; il dit vivement à M. de Schonen: «Vous nous perdez en sortant de la légalité; vous nous faites quitter une position superbe.» Cet esprit de légalité était partout; il se montra dans deux réunions opposées, l'une chez M. Cadet-Gassicourt, l'autre chez le général Gourgaud. M. Périer appartenait à cette classe bourgeoise qui s'était faite héritière du peuple et du soldat. Il avait du courage, de la fixité dans les idées; il se jeta bravement en travers du torrent révolutionnaire pour le barrer; mais sa santé préoccupait trop sa vie, et il soignait trop sa fortune. «Que voulez-vous faire d'un homme, me disait M. Decazes, qui regarde toujours sa langue dans une glace?»

La foule augmentant et commençant à paraître en armes, l'officier de la gendarmerie vint avertir le maréchal de Raguse qu'il n'avait pas assez de monde et qu'il craignait d'être forcé: alors le maréchal fit ses dispositions militaires.

Le 27, il était déjà quatre heures et demie du soir, lorsqu'on reçut dans les casernes l'ordre de prendre les armes. La gendarmerie de Paris, appuyée de quelques détachements de la garde, essaya de rétablir la circulation dans les rues Richelieu et Saint-Honoré. Un de ces détachements fut assailli, dans la rue du *Duc-de-Bordeaux*^[236], d'une grêle de pierres. Le chef de ce détachement évitait de tirer, lorsqu'un coup parti de l'*Hôtel Royal*, rue des Pyramides, décida la question: il se trouva qu'un M. Folks, habitant de cet hôtel, s'était armé de son fusil de chasse, et avait fait feu sur la garde à travers sa fenêtre. Les soldats répondirent par une décharge sur la maison, et M. Folks tomba mort avec ses deux domestiques. Ainsi ces Anglais, qui vivent à l'abri dans leur île, vont porter les révolutions chez les autres; vous les trouvez mêlés dans les quatre parties du monde à des querelles qui ne les regardent pas: pour vendre une pièce de calicot, peu leur importe de plonger une nation dans toutes les calamités. Quel droit ce M. Folks avait-il de tirer sur des soldats français? Était-ce la constitution de la Grande-Bretagne que

Charles X avait violée? Si quelque chose pouvait flétrir les combats de juillet, ce serait d'avoir été engagés par la balle d'un Anglais[237].

Ces premiers combats, qui dans la journée du 27 n'avaient guère commencé que vers les cinq heures du soir, cessèrent avec le jour. Les armuriers cédèrent leurs armes à la foule, les réverbères furent brisés ou restèrent sans être allumés; le drapeau tricolore se hissa dans les ténèbres au haut des tours de Notre-Dame: l'envahissement des corps de garde, la prise de l'arsenal et des poudrières, le désarmement des fusiliers sédentaires, tout cela s'opéra sans opposition au lever du jour le 28, et tout était fini à huit heures.

Le parti démocratique et prolétaire de la révolution, en blouse ou demi-nu, était sous les armes; il ne ménageait pas sa misère et ses lambeaux. Le peuple, représenté par des électeurs qu'il s'était choisis dans divers attroupements, était parvenu à faire convoquer une assemblée chez M. Cadet-Gassicourt.

Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore: son chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. Le parti bourgeois ou de la monarchie, les députés, délibérait et répugnait à se laisser entraîner au mouvement.

M. de Polignac se rendit à Saint-Cloud et fit signer au roi, le 28, à cinq heures du matin, l'ordonnance qui mettait Paris en état de siège.

JOURNÉE MILITAIRE DU 28 JUILLET.

Les groupes s'étaient reformés le 28 plus nombreux; au cri de: *Vive la charte!* qui se faisait encore entendre se mêlait déjà le cri de *Vive la liberté! à bas les Bourbons!* On criait aussi: *Vive l'empereur! vive le prince Noir!* mystérieux prince des ténèbres qui apparaît à l'imagination populaire dans toutes les révolutions. Les souvenirs et les passions étaient descendus; on abattait et l'on brûlait les armes de France; on les attachait à la corde des lanternes cassées; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences et des facteurs de la poste; les notaires retiraient leurs panonceaux, les huissiers leurs rouelles, les voituriers leurs estampilles, les

fournisseurs de la cour leurs écussons. Ceux qui jadis avaient recouvert les aigles napoléoniennes peintes à l'huile de lis bourboniens détrempés à la colle n'eurent besoin que d'une éponge pour nettoyer leur loyauté: avec un peu d'eau on efface aujourd'hui la reconnaissance et les empires.

Le maréchal de Raguse écrivit au roi qu'il était urgent de prendre des moyens de pacification, et que demain, 29, il serait trop tard. Un envoyé du préfet de police était venu demander au maréchal s'il était vrai que Paris fût déclaré en état de siège: le maréchal, qui n'en savait rien, parut étonné; il courut chez le président du conseil; il y trouva les ministres assemblés[238], et M. de Polignac lui remit l'ordonnance. Parce que l'homme qui avait foulé le monde aux pieds avait mis des villes et des provinces en état de siège, Charles X avait cru pouvoir l'imiter. Les ministres déclarèrent au maréchal qu'ils allaient venir s'établir à l'état-major de la garde.

Aucun ordre n'étant arrivé de Saint-Cloud, à neuf heures du matin, le 28, lorsqu'il n'était plus temps de tout garder, mais de tout reprendre, le maréchal fit sortir des casernes les troupes qui s'étaient déjà en partie montrées la veille. On n'avait pris aucune précaution pour faire arriver des vivres au Carrousel, quartier général. La manutention, qu'on avait oublié de faire suffisamment garder, fut enlevée. M. le duc de Raguse, homme d'esprit et de mérite, brave soldat, savant, mais malheureux général, prouva pour la millième fois qu'un génie militaire est insuffisant aux troubles civils: le premier officier de police eût mieux su ce qu'il y avait à faire que le maréchal. Peut-être aussi son intelligence fut-elle paralysée par ses souvenirs; il resta comme étouffé sous le poids de la fatalité de son nom.

Le maréchal qui n'avait qu'une poignée d'hommes, conçut un plan pour l'exécution duquel il lui aurait fallu trente mille soldats. Des colonnes étaient désignées pour de grandes distances, tandis qu'une autre s'emparerait de l'Hôtel de Ville. Les troupes, après avoir achevé leur mouvement pour faire régner l'ordre de toutes parts, devaient converger à la maison commune. Le Carrousel demeurait le quartier général: les ordres en sortaient, et les renseignements y aboutissaient. Un bataillon de Suisses, pivotant sur le marché des Innocents, était chargé d'entretenir la communication entre les forces du centre et celles qui circulaient à la circonférence. Les soldats de la caserne Popincourt s'apprêtaient par

différents rameaux à descendre sur les points où ils pouvaient être appelés. Le général Latour-Maubourg[239] était logé aux Invalides. Quand il vit l'affaire mal engagée, il proposa de recevoir les régiments dans l'édifice de Louis XIV; il assurait qu'il les pouvait nourrir, et défiait les Parisiens de le forcer. Il n'avait pas impunément laissé ses membres sur les champs de bataille de l'Empire, et les redoutes de Borodino savaient qu'il tenait parole. Mais qu'importaient l'expérience et le courage d'un vétéran mutilé? On n'écoula point ses conseils.



Un Salon.

Sous le commandement du comte de Saint-Chamans[240], la première colonne de la garde partit de la Madeleine pour suivre les boulevards jusqu'à la Bastille. Dès les premiers pas, un peloton que commandait M. Sala[241] fut attaqué; l'officier royaliste repoussa vivement l'attaque. À mesure qu'on avançait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns des autres, étaient coupés par le peuple et séparés les uns des autres par des abatis d'arbres et des barricades. Il y eut

une affaire sanglante aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. M. de Saint-Chamans, passant sur le théâtre des exploits futurs de Fieschi, rencontra, à la place de la Bastille, des groupes nombreux de femmes et d'hommes. Il les invita à se disperser, en leur distribuant quelque argent[242]; mais on ne cessait de tirer des maisons environnantes. Il fut obligé de renoncer à rejoindre l'Hôtel de Ville par la rue Saint-Antoine, et, après avoir traversé le pont d'Austerlitz, il regagna le Carrousel le long des boulevards du sud. Turenne devant la Bastille non encore démolie avait été plus heureux pour la mère de Louis XIV enfant.

La colonne chargée d'occuper l'Hôtel de Ville[243] suivit les quais des Tuileries, du Louvre et de l'École, passa la moitié du Pont-Neuf, prit le quai de l'Horloge, le Marché-aux-Fleurs, et se porta à la place de Grève par le pont Notre-Dame. Deux pelotons de la garde firent une diversion en filant jusqu'au nouveau pont suspendu. Un bataillon du 15^e léger appuyait la garde, et devait laisser deux pelotons sur le Marché-aux-Fleurs.

On se battit au passage de la Seine sur le pont Notre-Dame. Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que, n'ayant pas de canons, elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina; l'artillerie fit feu. Les soldats inondèrent les quais et la place de Grève, où débouchèrent par le pont d'Arcole deux autres pelotons de la garde. Ils avaient été obligés de forcer des rassemblements d'étudiants du faubourg Saint-Jacques. L'Hôtel de Ville fut occupé.

Une barricade s'élevait à l'entrée de la rue du Mouton: une brigade de Suisses emporta cette barricade; le peuple, se ruant des rues adjacentes, reprit son retranchement avec de grands cris. La barricade resta finalement à la garde.

Dans tous ces quartiers pauvres et populaires, on combattit instantanément, sans arrière-pensée: l'étourderie française, moqueuse, insouciant, intrépide, était montée au cerveau de tous; la gloire a, pour notre nation, la légèreté du vin de Champagne. Les femmes, aux croisées, encourageaient les hommes dans la rue; des billets promettaient le bâton de

maréchal au premier colonel qui passerait au peuple; des groupes marchaient au son d'un violon. C'étaient des scènes tragiques et bouffonnes, des spectacles de tréteaux et de triomphe: on entendait des éclats de rire et des jurements au milieu des coups de fusil, du sourd mugissement de la foule, à travers des masses de fumée. Pieds nus, bonnet de police en tête, des charretiers improvisés conduisaient, avec un laisser-passer de chefs inconnus, des convois de blessés parmi les combattants qui se séparaient.

Dans les quartiers riches régnait un autre esprit. Les gardes nationaux, ayant repris les uniformes dont on les avait dépouillés, se rassemblaient en grand nombre à la mairie du 1^{er} arrondissement pour maintenir l'ordre. Dans ces combats, la garde souffrait plus que le peuple, parce qu'elle était exposée au feu des ennemis invisibles qui étaient dans les maisons. D'autres nommeront les vaillants des salons qui, reconnaissant des officiers de la garde, s'amusaient à les abattre, en sûreté qu'ils étaient derrière un volet ou une cheminée. Dans la rue, l'animosité de l'homme de peine ou du soldat n'allait pas au delà du coup porté: blessé, on se secourait mutuellement. Le peuple sauva plusieurs victimes. Deux officiers, M. de Goyon et M. Rivaux, après une défense héroïque, durent la vie à la générosité des vainqueurs. Un capitaine de la garde, Kaumann, reçoit un coup de barre de fer sur la tête: étourdi et les yeux sanglants, il relève avec son épée les baïonnettes de ses soldats qui mettaient en joue l'ouvrier.

La garde était remplie des grenadiers de Bonaparte. Plusieurs officiers perdirent la vie, entre autres le lieutenant Noirod, d'une bravoure extraordinaire, qui avait reçu du prince Eugène la croix de la Légion d'honneur, en 1813, pour un fait d'armes accompli dans une des redoutes de Caldiera. Le colonel de Pleineselve, blessé mortellement à la porte Saint-Martin, avait été aux guerres de l'Empire, en Hollande, en Espagne, à la grande armée et dans la garde impériale. À la bataille de Leipzig, il fit prisonnier de sa propre main le général autrichien Merfeld. Porté par ses soldats à l'hôpital du Gros-Caillou, il ne voulut être pansé que le dernier des blessés de juillet. Le docteur Larrey, qui l'avait rencontré sur d'autres champs de bataille, lui amputa la cuisse; il était trop tard pour le sauver. Heureux ces nobles adversaires, qui avaient vu tant de boulets passer sur leur tête, s'ils ne succombèrent pas sous la balle de quelques-uns de ces forçats libérés que la justice a retrouvés depuis la victoire dans les rangs des

vainqueurs! Ces galériens n'ont pu polluer le triomphe national républicain; ils n'ont été nuisibles qu'à la royauté de Louis-Philippe. Ainsi s'abîmèrent obscurément dans les rues de Paris les restes de ces soldats fameux, échappés au canon de la Moskowa, de Lutzen et de Leipzig: nous massacrons, sous Charles X, ces braves que nous avons tant admirés sous Napoléon. Il ne leur manquait qu'un homme: cet homme avait disparu à Sainte-Hélène.

Au tomber de la nuit, un sous-officier déguisé vint apporter l'ordre aux troupes de l'Hôtel de Ville de se replier sur les Tuileries. La retraite était rendue hasardeuse à cause des blessés que l'on ne voulait pas abandonner, et de l'artillerie difficile à passer à travers les barricades. Elle s'opéra cependant sans accident. Lorsque les troupes revinrent des différents quartiers de Paris, elles croyaient le roi et le dauphin arrivés de leur côté comme elles: cherchant en vain des yeux le drapeau blanc sur le pavillon de l'Horloge, elles firent entendre le langage énergique des camps.

Il n'est pas vrai, comme on le voit, que l'Hôtel de Ville ait été pris par la garde sur le peuple, et repris sur la garde par le peuple. Quand la garde y entra, elle n'éprouva aucune résistance, car il n'y avait personne, le préfet même était parti. Ces vantances affaiblissent et font mettre en doute les vrais périls. La garde fut mal engagée dans des rues tortueuses; la ligne, par son espèce de neutralité d'abord, et ensuite par sa défection, acheva le mal que des dispositions belles en théorie, mais peu exécutables en pratique, avaient commencé. Le 50^e de ligne était arrivé pendant le combat à l'Hôtel de Ville; harassé de fatigue, on se hâta de le retirer dans l'enceinte de l'hôtel, et il prêta à des camarades épuisés ses entières et inutiles cartouches.

Le bataillon suisse resté au marché des Innocents fut dégagé par un autre bataillon suisse: ils vinrent l'un et l'autre aboutir au quai de l'École, et stationnèrent dans le Louvre.

Au reste, les barricades sont des retranchements qui appartiennent au génie parisien: on les retrouve dans tous nos troubles, depuis Charles V jusqu'à nos jours.

«Le peuple voyant ces forces disposées par les rues, dit L'Estoile, commença à s'esmouvoir, et se firent les *barricades* en la manière que tous

sçavent: plusieurs Suisses furent tués, qui furent enterrés en une fosse faicte au parvis de Notre-Dame; le duc de Guyse passant par les rues, c'estoit à qui crierait le plus haut: Vive Guyse! et lui, baissant son grand chapeau, leur dict: *Mes amis, c'est assez; messieurs, c'est trop; criez vive le roi!*»

Pourquoi nos dernières barricades, dont le résultat a été puissant, gagnent-elles si peu à être racontées, tandis que les barricades de 1588, qui ne produisirent presque rien, sont si intéressantes à lire? Cela tient à la différence des siècles et des personnages: le XVI^e siècle menait tout devant lui; le XIX^e a laissé tout derrière: M. de Puyravault n'est pas encore le Balafre.

JOURNÉE CIVILE DU 28 JUILLET.

Durant qu'on livrait ces combats, la révolution civile et politique suivait parallèlement la révolution militaire. Les soldats détenus à l'Abbaye furent mis en liberté; les prisonniers pour dettes, à Sainte-Pélagie, s'échappèrent, et les condamnés pour fautes politiques furent élargis: une révolution est un jubilé; elle absout de tous les crimes, en en permettant de plus grands.

Les ministres tinrent conseil à l'état-major: ils résolurent de faire arrêter, comme chefs du mouvement, MM. Laffitte, La Fayette, Gérard, Marchais, Salverte et Audry de Puyravault; le maréchal en donna l'ordre; mais, quand plus tard ils furent députés vers lui, il ne crut pas de son honneur de mettre son ordre à exécution.

Une réunion du parti monarchique, composée de pairs et de députés, avait eu lieu chez M. Guizot: le duc de Broglie s'y trouva; MM. Thiers et Mignet, qui avaient reparu, et M. Carrel, quoique ayant d'autres idées, s'y rendirent. Ce fut là que le parti de l'usurpation prononça le nom du duc d'Orléans pour la première fois[244]. M. Thiers et M. Mignet, allèrent chez le général Sébastiani lui parler du prince. Le général répondit d'une manière évasive; le duc d'Orléans, assura-t-il, ne l'avait jamais entretenu de pareils desseins et ne l'avait autorisé à rien.

Vers midi, toujours dans la journée du 28, la réunion générale des députés eut lieu chez M. Audry de Puyravault[245]. M. de La Fayette, chef du parti

républicain, avait rejoint Paris le 27; M. Laffitte, chef du parti orléaniste, n'arriva que dans la nuit du 27 au 28; il se rendit au Palais-Royal, où il ne trouva personne; il envoya à Neuilly: le roi en herbe n'y était pas.

Chez M. de Puyravault, on discuta le projet d'une protestation contre les ordonnances. Cette protestation, plus que modérée, laissait entières les grandes questions.

M. Casimir Périer fut d'avis de dépêcher vers le duc de Raguse; tandis que les cinq députés choisis se préparaient à partir, M. Arago[246] était chez le maréchal: il s'était décidé, sur un billet de madame de Boigne, à devancer les commissaires. Il représenta au maréchal la nécessité de mettre un terme aux malheurs de la capitale. M. de Raguse alla prendre langue chez M. de Polignac; celui-ci, instruit de l'hésitation des troupes, déclara que si elles passaient au peuple, on tirerait sur elles comme sur les insurgés. Le général de Tromelin[247] témoin de ces conversations, s'emporta contre le général d'Ambrugeac[248]. Alors arriva la députation. M. Laffitte porta la parole: «Nous venons, dit-il vous demander d'arrêter l'effusion du sang. Si le combat se prolongeait, il entraînerait non-seulement les plus cruelles calamités, mais une véritable révolution.» Le maréchal se renferma dans une question d'honneur militaire, prétendant que le peuple devait, le premier, cesser le combat; il ajouta néanmoins ce post-scriptum à une lettre qu'il écrivit au roi: «Je pense qu'il est urgent que Votre Majesté profite sans retard des ouvertures qui lui sont faites.»

L'aide de camp du duc de Raguse, le colonel Komierowski, introduit dans le cabinet du roi à Saint-Cloud, lui remit la lettre; le roi lui dit: «Je lirai cette lettre.» Le colonel se retira et attendit les ordres; voyant qu'ils n'arrivaient pas, il pria M. le duc de Duras d'aller chez le roi les demander. Le duc répondit que, d'après l'étiquette, il lui était impossible d'entrer dans le cabinet. Enfin, rappelé par le roi, M. Komierowski fut chargé d'enjoindre au maréchal de *tenir bon*.

Le général Vincent accourut de son côté à Saint-Cloud; ayant forcé la porte qu'on lui refusait, il dit au roi que tout était perdu: «Mon cher, répondit Charles X, vous êtes un bon général, mais vous n'entendez rien à cela.»

JOURNÉE MILITAIRE DU 29 JUILLET.

Le 29 vit paraître de nouveaux combattants: les élèves de l'École polytechnique, en correspondance avec un de leurs anciens camarades, M. Charras[249], forcèrent la consigne et envoyèrent quatre d'entre eux, MM. Lothon, Berthelin, Pinsonnière et Tourneux, offrir leurs services à MM. Laffitte, Périer et La Fayette. Ces jeunes gens, distingués par leurs études, s'étaient déjà fait connaître aux alliés, lorsque ceux-ci se présentèrent devant Paris en 1814; dans les trois jours, ils devinrent les chefs du peuple, qui les mit à sa tête avec une parfaite simplicité. Les uns se rendirent sur la place de l'Odéon, les autres au Palais-Royal et aux Tuileries.

L'ordre du jour publié le 29 au matin offensa la garde: il annonçait que le roi, voulant témoigner sa satisfaction à ses braves serviteurs, leur accordait un mois et demi de paye; inconvenance que le soldat français ressentit: c'était le mesurer à la taille de ces Anglais qui ne marchent pas ou s'insurgent, s'ils n'ont pas touché leur solde.

Dans la nuit du 28 au 29, le peuple dépava les rues de vingt pas en vingt pas, et le lendemain, au lever du jour, il y avait quatre mille barricades élevées dans Paris.

Le Palais-Bourbon était gardé par la ligne, le Louvre par deux bataillons suisses, la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Castiglione par le 5^e et le 53^e de ligne. Il était arrivé de Saint-Denis, de Versailles et de Rueil, à peu près douze cents hommes d'infanterie.

La position militaire était meilleure: les troupes se trouvaient plus concentrées, et il fallait traverser de grands espaces vides pour arriver jusqu'à elles. Le général Exelmans[250], qui jugea bien ces dispositions, vint à onze heures mettre sa valeur et son expérience à la disposition du maréchal de Raguse, tandis que de son côté le général Pajol[251] se présentait aux députés pour prendre le commandement de la garde nationale.

Les ministres eurent l'idée de convoquer la cour royale aux Tuileries, tant ils vivaient hors du moment où ils se trouvaient! Le maréchal pressait le président du conseil de rappeler les ordonnances. Pendant leur entretien, on

demande M. de Polignac; il sort et rentre avec M. Bertier^[252], fils de la première victime sacrifiée en 1789. Celui-ci, ayant parcouru Paris, affirmait que tout allait au mieux pour la cause royale: c'est une chose fatale que ces races qui ont droit à la vengeance, jetées à la tombe dans nos premiers troubles, et évoquées par nos derniers malheurs. Ces malheurs n'étaient plus des nouveautés; depuis 1793, Paris était accoutumé à voir passer les événements et les rois.

Tandis que, au rapport des royalistes, tout allait si bien, on annonce la défection du 5^e et du 53^e de ligne qui fraternisaient avec le peuple.

Le duc de Raguse fit proposer une suspension d'armes: elle eut lieu sur quelques points et ne fut pas exécutée sur d'autres. Le maréchal avait envoyé chercher un des deux bataillons suisses stationnés dans le Louvre. On lui dépêcha celui des deux bataillons qui garnissait la colonnade. Les Parisiens, voyant cette colonnade déserte, se rapprochèrent des murs et entrèrent par les fausses portes qui conduisent du jardin de l'Infante dans l'intérieur; ils gagnèrent les croisées et firent feu sur le bataillon arrêté dans la cour. Sous la terreur du souvenir du 10 août, les Suisses se ruèrent du palais et se jetèrent dans leur troisième bataillon placé en présence des postes parisiens, mais avec lequel la suspension d'armes était observée. Le peuple, qui du Louvre avait atteint la galerie du Musée, commença de tirer du milieu des chefs-d'œuvre sur les lanciers alignés au Carrousel. Les postes parisiens, entraînés par cet exemple, rompirent la suspension d'armes. Précipités sous l'Arc de Triomphe, les Suisses poussent les lanciers au portique du pavillon de l'Horloge et débouchent pêle-mêle dans le jardin des Tuileries. Le jeune Farcy fut frappé à mort dans cette échauffourée^[253]: son nom est inscrit au coin du café où il est tombé; une manufacture de betteraves existe aujourd'hui aux Thermopyles. Les Suisses eurent trois ou quatre soldats tués ou blessés: ce peu de morts s'est changé en une effroyable boucherie.

Le peuple entra dans les Tuileries avec MM. Thomas, Bastide, Guinard, par le guichet du Pont-Royal. Un drapeau tricolore fut planté sur le pavillon de l'Horloge, comme au temps de Bonaparte, apparemment en mémoire de la liberté. Des meubles furent déchirés, des tableaux hachés de coups de sabre; on trouva dans des armoires le journal des chasses du roi et les beaux

coups exécutés contre les perdrix: vieil usage des gardes-chasse de la monarchie. On plaça un cadavre sur le trône vide, dans la salle du Trône: cela serait formidable si les Français, aujourd'hui, ne jouaient continuellement au drame. Le musée d'artillerie, à Saint-Thomas-d'Aquin, était pillé, et les siècles passaient le long du fleuve, sous le casque de Godefroy de Bouillon, et avec la lance de François 1^{er}.

Alors le duc de Raguse quitta le quartier général, abandonnant cent vingt mille francs en sacs. Il sortit par la rue de Rivoli et rentra dans le jardin des Tuileries. Il donna l'ordre aux troupes de se retirer, d'abord aux Champs-Élysées, et ensuite jusqu'à l'Étoile. On crut que la paix était faite, que le Dauphin arrivait; on vit quelques voitures des écuries et un fourgon traverser la place Louis XV: c'étaient les ministres s'en allant après leurs œuvres.

Arrivé à l'Étoile, Marmont reçut une lettre: elle lui annonçait que le roi avait donné à M. le Dauphin le commandement en chef des troupes, et que lui, maréchal, servirait sous ses ordres.

Une compagnie du 3^e de la garde avait été oubliée dans la maison d'un chapelier, rue de Rohan; après une longue résistance, la maison fut emportée. Le capitaine Meunier, atteint de trois coups de feu, sauta de la fenêtre d'un troisième étage, tomba sur un toit au-dessous, et fut transporté à l'hôpital du Gros-Caillou: il a survécu. La caserne Babylone, assaillie entre midi et une heure par trois élèves de l'École polytechnique, Vaneau, Lacroix et Ouvrier, n'était gardée que par un dépôt de recrues suisses d'environ une centaine d'hommes; le major Dufay, Français d'origine, les commandait: depuis trente ans il servait parmi nous; il avait été acteur dans les hauts faits de la République et de l'Empire. Sommé de se rendre, il refusa toute condition et s'enferma dans la caserne. Le jeune Vaneau périt. Des sapeurs-pompiers mirent le feu à la porte de la caserne; la porte s'écroula; aussitôt, par cette bouche enflammée, sort le major Dufay, suivi de ses montagnards, baïonnette en avant: il tombe atteint de la mousquetade d'un cabaretier voisin: sa mort protégea ses recrues suisses; ils rejoignirent les différents corps auxquels ils appartenaient[254].

JOURNÉE CIVILE DU 29 JUILLET.

M. le duc de Mortemart[255] était arrivé à Saint-Cloud le mercredi 28, à dix heures du soir, pour prendre son service comme capitaine des cent-suisses: il ne put parler au roi que le lendemain. À onze heures, le 29, il fit quelques tentatives auprès de Charles X, afin de l'engager à rappeler les ordonnances; le roi lui dit: «Je ne veux pas monter en charrette comme mon frère; je ne reculerai pas d'un pied.» Quelques minutes après, il allait reculer d'un royaume.

Les ministres étaient arrivés: MM. de Sémonville, d'Argout[256], Vitrolles, se trouvaient là. M. de Sémonville raconte qu'il eut une longue conversation avec le roi; qu'il ne parvint à l'*ébranler dans sa résolution qu'après avoir passé par son cœur en lui parlant des dangers de madame la Dauphine*. Il lui dit: «Demain, à midi, il n'y aura plus ni roi, ni dauphin, ni duc de Bordeaux.» Et le roi lui répondit: «Vous me donnerez bien jusqu'à une heure.» Je ne crois pas un mot de tout cela. La hâblerie est notre défaut: interrogez un Français et fiez-vous à ses récits, il aura toujours tout fait. Les ministres entrèrent chez le roi après M. de Sémonville; les ordonnances furent rapportées, le ministère dissous, M. de Mortemart nommé président du nouveau conseil.

Dans la capitale, le parti républicain venait enfin de déterrer un gîte. M. Baude (l'homme de la parade des bureaux du *Temps*), en courant les rues, n'avait trouvé l'Hôtel de Ville occupé que par deux hommes, M. Dubourg et M. Zimmer. Il se dit aussitôt l'envoyé d'un *gouvernement provisoire* qui s'allait venir installer. Il fit appeler les employés de la Préfecture; il leur ordonna de se mettre au travail, comme si M. de Chabrol était présent. Dans les gouvernements devenus machines, les poids sont bientôt remontés, chacun accourt pour se nantir des places délaissées: qui se fit secrétaire général, qui chef de division, qui se donna la comptabilité, qui se nomma au personnel et distribua ce personnel entre ses amis; il y en eut qui firent apporter leur lit afin de ne pas désespérer, et d'être à même de sauter sur la place qui viendrait à vaquer. M. Dubourg, surnommé le général[257], et M. Zimmer, étaient censés les chefs de la partie *militaire* du *gouvernement provisoire*. M. Baude[258], représentant le *civil* de ce gouvernement inconnu, prit des arrêtés et fit des proclamations. Cependant on avait vu des affiches

provenant du parti républicain, et portant création d'un autre gouvernement, composé de MM. de La Fayette, Gérard[259] et Choiseul[260]. On ne s'explique guère l'association du dernier nom avec les deux autres; aussi M. de Choiseul a-t-il protesté. Ce vieillard libéral, qui, pour faire le vivant, se tenait roide comme un mort, émigré et naufragé à Calais, ne retrouva pour foyer paternel, en rentrant en France, qu'une loge à l'Opéra.

À trois heures du soir, nouvelle confusion. Un ordre du jour convoqua les députés réunis à Paris, à l'Hôtel de Ville, pour y conférer sur les mesures à prendre. Les maires devaient être rendus à leurs mairies; ils devaient aussi envoyer un de leurs adjoints à l'Hôtel de Ville, afin d'y composer une *commission consultative*. Cet ordre du jour était signé: *J. Baude*, pour le *gouvernement provisoire*, et colonel *Zimmer*, par ordre du général *Dubourg*. Cette audace de trois personnes, qui parlent au nom d'un gouvernement qui n'existait qu'affiché par lui-même au coin des rues, prouve la rare intelligence des Français en révolution: de pareils hommes sont évidemment les chefs destinés à mener les autres peuples. Quel malheur qu'en nous délivrant d'une pareille anarchie, Bonaparte nous eût ravi la liberté!

Les députés s'étaient rassemblés chez M. Laffitte[261]. M. de La Fayette, reprenant 1789, déclara qu'il reprenait aussi le commandement de la garde nationale. On applaudit, et il se rendit à l'Hôtel de Ville. Les députés nommèrent une *commission* municipale composée de cinq membres, MM. Casimir Périer, Laffitte, de Lobau, de Schonen et Audry de Puyravault. M. Odilon Barrot fut élu secrétaire de cette commission, qui s'installa à l'Hôtel de Ville, comme avait fait M. de La Fayette. Tout cela siégea pêle-mêle auprès du gouvernement provisoire de M. Dubourg. M. Mauguin, envoyé en mission vers la *commission*, resta avec elle. L'ami de Washington fit enlever le drapeau noir arboré sur l'Hôtel de Ville par l'invention de M. Dubourg.

À huit heures et demie du soir débarquèrent de Saint-Cloud M. de Sémonville, M. d'Argout et M. de Vitrolles. Aussitôt qu'ils avaient appris à Saint-Cloud le rappel des ordonnances, le renvoi des anciens ministres et la nomination de M. Mortemart à la présidence du conseil, ils étaient accourus à Paris. Ils se présentèrent en qualité de mandataires du roi devant la

commission municipale. M. Mauguin demanda au grand référendaire s'il avait des pouvoirs écrits; le grand référendaire répondit *qu'il n'y avait pas pensé*. La négociation des officieux commissaires finit là.

Instruit à la réunion Laffitte de ce qui s'était fait à Saint-Cloud, M. Laffitte signa un laisser-passer pour M. de Mortemart, ajoutant que les députés assemblés chez lui l'attendraient jusqu'à une heure du matin. Le noble duc n'étant pas arrivé, les députés se retirèrent.

M. Laffitte, resté seul avec M. Thiers, s'occupa du duc d'Orléans et des proclamations à faire. Cinquante ans de révolution en France avaient donné aux hommes de pratique la facilité de réorganiser des gouvernements, et aux hommes de théorie l'habitude de ressemeler des chartes, de préparer les machines et les bers avec lesquels s'enlèvent et sur lesquels glissent ces gouvernements.

Cette journée du 29, lendemain de mon retour à Paris, ne fut pas pour moi sans occupation. Mon plan était arrêté: je voulais agir, mais je ne le voulais que sur un ordre écrit de la main du roi, et qui me donnât les pouvoirs nécessaires pour parler aux autorités du moment; me mêler de tout et ne rien faire ne me convenait pas. J'avais raisonné juste, témoin l'affront essuyé par MM. d'Argout, Sémonville et Vitrolles.

J'écrivis donc à Charles X à Saint-Cloud. M. de Givré se chargea de porter ma lettre. Je priais le roi de m'instruire de sa volonté. M. de Givré revint les mains vides. Il avait remis ma lettre à M. le duc de Duras, qui l'avait remise au roi, lequel me faisait répondre qu'il avait nommé M. de Mortemart son premier ministre, et qu'il m'invitait à m'entendre avec lui. Le noble duc, où le trouver? Je le cherchai vainement le 29 au soir.

Repoussé de Charles X, ma pensée se porta vers la Chambre des pairs; elle pouvait, en qualité de cour souveraine, évoquer le procès et juger le différend. S'il n'y avait pas sûreté pour elle dans Paris, elle était libre de se transporter à quelque distance, même auprès du roi, et de prononcer de là un grand arbitrage. Elle avait des chances de succès; il y en a toujours dans le courage. Après tout, en succombant, elle aurait subi une défaite utile aux principes. Mais aurais-je trouvé dans cette Chambre vingt hommes prêts à

se dévouer? Sur ces vingt hommes, y en avait-il quatre qui fussent d'accord avec moi sur les libertés publiques?

Les assemblées aristocratiques règnent glorieusement lorsqu'elles sont souveraines et seules investies, de droit et de fait, de la puissance: elles offrent les plus fortes garanties, mais, dans les gouvernements mixtes, elles perdent leur valeur et sont misérables quand arrivent les grandes crises.... Faibles contre le roi, elles n'empêchent pas le despotisme; faibles contre le peuple, elles ne préviennent pas l'anarchie. Dans les commotions publiques, elles ne rachètent leur existence qu'au prix de leurs parjures ou de leur esclavage. La Chambre des lords sauva-t-elle Charles I^{er}? Sauva-t-elle Richard Cromwell, auquel elle avait prêté serment? Sauva-t-elle Jacques II? Sauvera-t-elle aujourd'hui les princes de Hanovre? Se sauvera-t-elle elle-même? Ces prétendus contre-poids aristocratiques ne font qu'embarrasser la balance, et seront jetés tôt ou tard hors du bassin. Une aristocratie ancienne et opulente, ayant l'habitude des affaires, n'a qu'un moyen de garder le pouvoir quand il lui échappe: c'est de passer du Capitole au Forum, et de se placer à la tête du nouveau mouvement, à moins qu'elle ne se croie encore assez forte pour risquer la guerre civile.

Pendant que j'attendais le retour de M. de Givré, je fus assez occupé à défendre mon quartier. La banlieue et les carriers de Montrouge affluaient par la barrière d'Enfer. Les derniers ressemblaient à ces carriers de Montmartre, qui causèrent de si grandes alarmes à mademoiselle de Mornay lorsqu'elle fuyait les massacres de la Saint-Barthélemy. En passant devant la communauté des missionnaires, située dans ma rue, ils y entrèrent: une vingtaine de prêtres furent obligés de se sauver; le repaire de ces fanatiques fut philosophiquement pillé, leurs lits et leurs livres brûlés dans la rue[262]. On n'a point parlé de cette misère. Avait-on à s'embarrasser de ce que la prêtraille pouvait avoir perdu? Je donnai l'hospitalité à sept ou huit fugitifs; ils restèrent plusieurs jours cachés sous mon toit. Je leur obtins des passeports par l'intermédiaire de mon voisin, M. Arago[263], et ils allèrent ailleurs prêcher la parole de Dieu. «La fuite des saints a souvent été utile aux peuples, *utilis populis fuga sanctorum.*»

La commission municipale, établie à l'Hôtel de Ville, nomma le baron Louis commissaire provisoire aux finances, M. Baude à l'intérieur, M. Mérilhou[264] à la justice, M. Chardel[265] aux postes, M. Marchal[266] au télégraphe, M. Bavoux[267] à la police, M. de Laborde à la préfecture de la Seine. Ainsi le gouvernement provisoire *volontaire* se trouva détruit en réalité par la promotion de M. Baude, qui s'était créé membre de ce gouvernement. Les boutiques se rouvrirent; les services publics reprirent leur cours.

Dans la réunion chez M. Laffite, il avait été décidé que les députés s'assembleraient, à midi, au palais de la Chambre: ils s'y trouvèrent réunis au nombre de trente ou trente-cinq, présidés par M. Laffitte. M. Bérard[268] annonça qu'il avait rencontré MM. d'Argout, de Forbin-Janson[269] et de Mortemart, qui se rendaient chez M. Laffitte, croyant y trouver les députés; qu'il avait invité ces messieurs à le suivre à la Chambre, mais que M. le duc de Mortemart, accablé de fatigue, s'était retiré pour aller voir M. de Sémonville. M. de Mortemart, selon M. Bérard, avait dit qu'il avait un blanc-seing et que le roi consentait à tout.

En effet, M. de Mortemart apportait cinq ordonnances: au lieu de les communiquer d'abord aux députés, sa lassitude l'obligea de rétrograder jusqu'au Luxembourg. À midi, il envoya les ordonnances à M. Sauvo[270]; celui-ci répondit qu'il ne les pouvait publier dans *le Moniteur* sans l'autorisation de la Chambre des députés ou de la commission municipale.

M. Bérard s'étant expliqué, comme je viens de le dire, à la Chambre, une discussion s'éleva pour savoir si l'on recevrait ou si l'on ne recevrait pas M. de Mortemart. Le général Sébastiani insista pour l'affirmative; M. Mauguin déclara que si M. de Mortemart était présent, il demanderait qu'il fût entendu, mais que les événements pressaient et que l'on ne pouvait pas dépendre du bon plaisir de M. de Mortemart.

On nomma cinq commissaires chargés d'aller conférer avec les pairs: ces cinq commissaires furent MM. Augustin Périer[271], Sébastiani, Guizot, Benjamin Delessert[272] et Hyde de Neuville. Mais bientôt le comte de Sussy[273] fut introduit dans la Chambre élective. M. de Mortemart l'avait chargé de présenter les ordonnances aux députés. S'adressant à l'assemblée, il lui dit: «En l'absence de M. le chancelier, quelques pairs, en petit nombre,

étaient réunis chez moi; M. le duc de Mortemart nous a remis la lettre ci-jointe, adressée à M. le général Gérard ou à M. Casimir Périer. Je vous demande la permission de vous la communiquer.» Voici la lettre: «Monsieur, parti de Saint-Cloud dans la nuit, je cherche vainement à vous rencontrer. Veuillez me dire où je pourrai vous voir. Je vous prie de donner connaissance des ordonnances dont je suis porteur depuis hier.»

M. le duc de Mortemart était parti dans la nuit de Saint-Cloud; il avait les ordonnances dans sa poche depuis douze ou quinze heures, *depuis hier*, selon son expression; il n'avait pu rencontrer ni le général Gérard, ni M. Casimir Périer: M. de Mortemart était bien malheureux! M. Bérard fit l'observation suivante sur la lettre communiquée:

«Je ne puis, dit-il, m'empêcher de signaler ici un manque de franchise: M. de Mortemart, qui se rendait ce matin chez M. Laffitte lorsque je l'ai rencontré, m'a formellement dit qu'il viendrait ici.»

Les cinq ordonnances furent lues. La première rappelait les ordonnances du 25 juillet, la seconde convoquait les Chambres pour le 3 août, la troisième nommait M. de Mortemart ministre des affaires étrangères et président du conseil, la quatrième appelait le général Gérard au ministère de la guerre, la cinquième M. Casimir Périer au ministère des finances. Lorsque je trouvai enfin M. de Mortemart chez le grand référendaire, il m'assura qu'il avait été obligé de rester chez M. de Sémonville, parce qu'étant revenu à pied de Saint-Cloud, il s'était vu forcé de faire un détour et de pénétrer dans le bois de Boulogne par une brèche: sa botte ou son soulier lui avait écorché le talon. Il est à regretter qu'avant de produire les actes du trône, M. de Mortemart n'ait pas essayé de voir les hommes influents et de les incliner à la cause royale. Ces actes tombant tout à coup au milieu de députés non prévenus, personne n'osa se déclarer. On s'attira cette terrible réponse de Benjamin Constant: «Nous savons d'avance ce que la Chambre des pairs nous dira: elle acceptera purement et simplement la révocation des ordonnances. Quant à moi, je ne me prononce pas positivement sur la question de dynastie; je dirai seulement qu'il serait trop commode pour un roi de faire mitrailler son peuple et d'en être quitte pour dire ensuite: *Il n'y a rien de fait.*»

Benjamin Constant, qui ne se prononçait pas *positivement sur la question de dynastie*, aurait-il terminé sa phrase de la même manière si on lui eût fait entendre auparavant des paroles convenables à ses talents et à sa juste ambition? Je plains sincèrement un homme de courage et d'honneur comme M. de Mortemart, quand je viens à penser que la monarchie légitime a peut-être été renversée parce que le ministre chargé des pouvoirs du roi n'a pu rencontrer dans Paris deux députés, et que, fatigué d'avoir fait trois lieues à pied, il s'est écorché le talon. L'ordonnance de nomination à l'ambassade de Saint-Pétersbourg a remplacé pour M. de Mortemart les ordonnances de son vieux maître. Ah! comment ai-je refusé à Louis-Philippe d'être son ministre des affaires étrangères ou de reprendre ma bien-aimée ambassade de Rome? Mais, hélas! de *ma bien-aimée*, qu'en eussé-je fait au bord du Tibre? J'aurais toujours cru qu'elle me regardait en rougissant.

Le 30 au matin, ayant reçu le billet du grand référendaire qui m'invitait à la réunion des pairs, au Luxembourg, je voulus apprendre auparavant quelques nouvelles. Je descendis par la rue d'Enfer, la place Saint-Michel et la rue Dauphine. Il y avait encore un peu d'émotion autour des barricades ébréchées. Je comparais ce que je voyais au grand mouvement révolutionnaire de 1789, et cela me semblait de l'ordre et du silence: le changement des mœurs était visible.

Au Pont-Neuf, la statue d'Henri IV tenait à la main, comme un guidon de la Ligue, un drapeau tricolore. Des hommes du peuple disaient en regardant le roi de bronze: «Tu n'aurais pas fait cette bêtise-là, mon vieux.» Des groupes étaient rassemblés sur le quai de l'École: j'aperçois de loin un général accompagné de deux aides de camp également à cheval. Je m'avançai de ce côté. Comme je fendais la foule, mes yeux se portaient sur le général: ceinture tricolore par dessus son habit, chapeau de travers renversé en arrière, corne en avant. Il m'avise à son tour et s'écrie: «Tiens, le vicomte!» Et moi, surpris, je reconnais le colonel ou capitaine Dubourg, mon compagnon de Gand, lequel allait, pendant notre retour à Paris, prendre les villes ouvertes au nom de Louis XVIII, et nous apportait, ainsi que je vous l'ai raconté, la moitié d'un mouton pour dîner dans un bouge, à Arnouville^[274]. C'est cet officier que les journaux avaient représenté comme un austère soldat républicain à moustaches grises, lequel n'avait pas

voulu servir sous la tyrannie impériale, et qui était si pauvre qu'on avait été obligé de lui acheter à la friperie un uniforme râpé du temps de Larevellière-Lépeaux. Et moi de m'écrier: «Eh! c'est vous! comment....» Il me tend les bras, me serre la main sur le cou de Flanquine; on fit cercle: «Mon cher, me dit à haute voix le chef militaire du gouvernement provisoire, en me montrant le Louvre, ils étaient là-dedans douze cents: nous leur en avons flanqué des pruneaux dans le derrière! et de courir, et de courir!...» Les aides de camp de M. Dubourg éclatent en gros rires; et la tourbe de rire à l'unisson, et le général de piquer sa mazette qui caracolait comme une bête éreintée, suivie de deux autres Rossinantes glissant sur le pavé et prêtes à tomber sur le nez entre les jambes de leurs cavaliers.

Ainsi, superbement emporté, m'abandonna le Diomède de l'Hôtel de Ville, brave d'ailleurs et spirituel. J'ai vu des hommes qui, prenant au sérieux toutes les scènes de 1830, rougissaient à ce récit, parce qu'il déjouait un peu leur héroïque crédulité. J'étais moi-même honteux en voyant le côté comique des révolutions les plus graves et de quelle manière on peut se moquer de la bonne foi du peuple.

M. Louis Blanc, dans le premier volume de son excellente *Histoire de dix ans*^[275], publiée après ce que je viens d'écrire ici, confirme mon récit: «Un homme, dit-il, d'une taille moyenne, d'une figure énergique, traversait en uniforme de général et suivi par un grand nombre d'hommes armés, le marché des Innocents. C'était de M. Évariste Dumoulin, rédacteur du *Constitutionnel*, que cet homme avait reçu son uniforme, pris chez un fripier; et les épauettes qu'il portait lui avaient été données par l'acteur Perlet: elles venaient du magasin de l'Opéra-Comique. Quel est ce général? demandait-on de toutes parts. Et quand ceux qui l'entouraient avaient répondu: «C'est le général Dubourg.» Vive le général Dubourg! criait le peuple, devant qui ce nom n'avait jamais retenti.^[276]»

Un autre spectacle m'attendait à quelques pas de là: une fosse était creusée devant la colonnade du Louvre; un prêtre, en surplis et en étole, disait des prières au bord de cette fosse: on y déposait les morts. Je me découvris et fis le signe de la croix. La foule silencieuse regardait avec respect cette cérémonie, qui n'eût rien été si la religion n'y avait comparu. Tant de souvenirs et de réflexions s'offraient à moi, que je restais dans une

complète immobilité. Tout à coup je me sens pressé; un cri part: «Vive le défenseur de la liberté de la presse!» Mes cheveux m'avaient fait reconnaître. Aussitôt des jeunes gens me saisissent et me disent: «Où allez-vous? nous allons vous porter.» Je ne savais que répondre; je remerciais; je me débattais; je suppliais de me laisser aller. L'heure de la réunion à la Chambre des pairs n'était pas encore arrivée. Les jeunes gens ne cessaient de crier: «Où allez-vous? où allez-vous?» Je répondis au hasard: «Eh bien, au Palais-Royal!» Aussitôt j'y suis conduit aux cris de: Vive la charte! vive la liberté de la presse! vive Chateaubriand! Dans la cour des Fontaines, M. Barba, le libraire, sortit de sa maison et vint m'embrasser.

Nous arrivons au Palais-Royal; on me bouscule dans un café sous la galerie de bois. Je mourais de chaud. Je réitère à mains jointes ma demande en rémission de ma gloire: point; toute cette jeunesse refuse de me lâcher. Il y avait dans la foule un homme en veste à manches retroussées, à mains noires, à figure sinistre, aux yeux ardents, tel que j'en avais tant vu au commencement de la Révolution: il essayait continuellement de s'approcher de moi, et les jeunes gens le repoussaient toujours. Je n'ai su ni son nom ni ce qu'il me voulait.

Il fallut me résoudre à dire enfin que j'allais à la Chambre des pairs. Nous quittâmes le café; les acclamations recommencèrent. Dans la cour du Louvre, diverses espèces de cris se firent entendre: on disait: «Aux Tuileries! aux Tuileries!» les autres: «Vive le premier consul!» et semblaient vouloir me faire l'héritier de Bonaparte républicain. Hyacinthe, qui m'accompagnait, recevait sa part des poignées de main et des embrassades. Nous traversâmes le pont des Arts et nous prîmes la rue de Seine. On accourait sur notre passage; on se mettait aux fenêtres. Je souffrais de tant d'honneurs, car on m'arrachait les bras. Un des jeunes gens qui me poussaient par derrière passa tout à coup sa tête entre mes jambes et m'enleva sur ses épaules. Nouvelles acclamations; on criait aux spectateurs dans la rue et aux fenêtres: «À bas les chapeaux! vive la charte!» et moi je répliquais: «Oui, messieurs, vive la charte! mais vive le roi!» On ne répétait pas ce cri, mais il ne provoquait aucune colère. Et voilà comme la partie était perdue! Tout pouvait encore s'arranger, mais il ne fallait présenter au peuple que des hommes populaires: dans les révolutions, un nom fait plus qu'une armée.

Je suppliai tant mes jeunes amis qu'ils me mirent enfin à terre. Dans la rue de Seine, en face de mon libraire, M. Le Normant, un tapissier offrit un fauteuil pour me porter; je le refusai et j'arrivai au milieu de mon triomphe dans la cour d'honneur du Luxembourg. Ma généreuse escorte me quitta alors après avoir poussé de nouveaux cris de *Vive la charte! vive Chateaubriand!* J'étais touché des sentiments de cette noble jeunesse: j'avais crié *vive le roi!* au milieu d'elle, tout aussi en sûreté que si j'eusse été seul enfermé dans ma maison; elle connaissait mes opinions: elle m'amenait elle-même à la Chambre des pairs où elle savait que j'allais parler et rester fidèle à mon roi; et pourtant c'était le 30 juillet, et nous venions de passer près de la fosse dans laquelle on ensevelissait les citoyens tués par les balles des soldats de Charles X!

Le bruit que je laissais en dehors contrastait avec le silence qui régnait dans le vestibule du palais du Luxembourg. Ce silence augmenta dans la galerie sombre qui précède les salons de M. de Sémonville. Ma présence gêna les vingt-cinq ou trente pairs qui s'y trouvaient rassemblés: j'empêchais les douces effusions de la peur, la tendre consternation à laquelle on se livrait. Ce fut là que je vis enfin M. de Mortemart. Je lui dis que, d'après le désir du roi, j'étais prêt à m'entendre avec lui. Il me répondit, comme je l'ai déjà rapporté, qu'en revenant il s'était écorché le talon: il rentra dans le flot de l'assemblée. Il nous donna connaissance des ordonnances comme il les avait fait communiquer aux députés par M. de Sussy. M. de Broglie déclara qu'il venait de parcourir Paris; que nous étions sur un volcan; que les bourgeois ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers; que si le nom de Charles X était seulement prononcé, on nous couperait la gorge à tous, et qu'on démolirait le Luxembourg comme on avait démolì la Bastille: «C'est vrai! c'est vrai!» murmuraient d'une voix sourde les prudents, en secouant la tête^[277]. M. de Caraman, qu'on avait fait duc, apparemment parce qu'il avait été valet de M. de Metternich, soutenait avec chaleur qu'on ne pouvait reconnaître les ordonnances: «Pourquoi donc, lui dis-je, monsieur?» Cette froide question glaça sa verve.

Arrivent les cinq députés commissaires. M. le général Sébastiani débute par sa phrase accoutumée: «Messieurs, c'est une grosse affaire.» Ensuite il fait l'éloge de la haute modération de M. le duc de Mortemart; il parle des

dangers de Paris, prononce quelques mots à la louange de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et conclut à l'impossibilité de s'occuper des ordonnances. Moi et M. Hyde de Neuville, nous fûmes les seuls d'un avis contraire. J'obtins la parole: «M. le duc de Broglie nous a dit, messieurs, qu'il s'est promené dans les rues, et qu'il a vu partout des dispositions hostiles: je viens aussi de parcourir Paris, trois mille jeunes gens m'ont rapporté dans la cour de ce palais; vous avez pu entendre leur cris: ont-ils soif de votre sang ceux qui ont ainsi salué l'un de vos collègues? Ils ont crié: *Vive la charte!* j'ai répondu: *Vive le roi!* ils n'ont témoigné aucune colère et sont venus me déposer sain et sauf au milieu de vous. Sont-ce là des symptômes si menaçants de l'opinion publique? Je soutiens, moi, que rien n'est perdu, que nous pouvons accepter les ordonnances. La question n'est pas de considérer s'il y a péril ou non, mais de garder les serments que nous avons prêtés à ce roi dont nous tenons nos dignités, et plusieurs d'entre nous leur fortune. Sa Majesté, en retirant les ordonnances et en changeant son ministère, a fait tout ce qu'elle a dû; faisons à notre tour ce que nous devons. Comment! dans tous le cours de notre vie, il se présente un seul jour où nous sommes obligés de descendre sur le champ de bataille, et nous n'accepterions pas le combat? Donnons à la France l'exemple de l'honneur et de la loyauté; empêchons-la de tomber dans des combinaisons anarchiques où sa paix, ses intérêts réels et ses libertés iraient se perdre: le péril s'évanouit quand on ose le regarder.»

On ne me répondit point; on se hâta de lever la séance. Il y avait une impatience de parjure dans cette assemblée que poussait une peur intrépide; chacun voulait sauver sa guenille de vie, comme si le temps n'allait pas, dès demain, nous arracher nos vieilles peaux, dont un juif bien avisé n'aurait pas donné une obole.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

LIVRE XV[\[278\]](#)

Les républicains. — Les orléanistes. — M. Thiers est envoyé à Neuilly. — Convocation des pairs chez le grand référendaire. La

lettre m'arrive trop tard. — Saint-Cloud. — Scène. Monsieur le Dauphin et le maréchal de Raguse. — Neuilly. — M. le duc d'Orléans. — Le Raincy. — Le prince vient à Paris. — Une députation de la Chambre élective offre à M. le duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. — Il accepte. — Efforts des républicains. — M. le duc d'Orléans va à l'Hôtel de Ville. — Les républicains au Palais-Royal. — Le roi quitte Saint-Cloud. — Arrivée de Madame la Dauphine à Trianon. — Corps diplomatique. — Rambouillet. — Ouverture de la session, le 3 août. — Lettre de Charles X à M. le duc d'Orléans. — Départ du peuple pour Rambouillet. — Fuite du roi. — Réflexions. — Palais-Royal. — Conversations. — Dernière tentation politique. — M. de Sainte-Aulaire. — Dernier soupir du parti républicain. — Journée du 7 août. — Séance à la Chambre des Pairs. — Mon discours. — Je sors du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer. — Mes démissions. — Charles X s'embarque à Cherbourg. — Ce que sera la révolution de juillet. — Fin de ma carrière politique.

Les trois partis commençaient à se dessiner et à agir les uns contre les autres: les députés qui voulaient la monarchie par la branche aînée étaient les plus forts légalement; ils ralliaient à eux tout ce qui tendait à l'ordre; mais, moralement, ils étaient les plus faibles: ils hésitaient, ils ne se prononçaient pas: il devenait manifeste, par la tergiversation de la cour, qu'ils tomberaient dans l'usurpation plutôt que de se voir engloutis dans la République.

Celle-ci fit afficher un placard qui disait: «La France est libre. Elle n'accorde au gouvernement provisoire que le droit de la consulter, en attendant qu'elle ait exprimé sa volonté par de nouvelles élections. Plus de royauté. Le pouvoir exécutif confié à un président temporaire. Concours médiat ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés. Liberté des cultes.»

Ce placard résumait les seules choses justes de l'opinion républicaine; une nouvelle assemblée de députés aurait décidé s'il était bon ou mauvais de céder à ce vœu, *plus de royauté*; chacun aurait plaidé sa cause, et l'élection

d'un gouvernement quelconque par un congrès national eût eu le caractère de la légalité.

Sur une autre affiche républicaine du même jour, 30 juillet, on lisait en grosses lettres: «Plus de Bourbons.... Tout est là, grandeur, repos, prospérité publique, liberté.»

Enfin, parut une adresse à MM. les membres de la commission municipale composant un gouvernement provisoire; elle demandait: «Qu'aucune proclamation ne fût faite pour désigner un chef, lorsque la forme même du gouvernement ne pouvait être encore déterminée; que le gouvernement provisoire restât en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français pût être connu; toute autre mesure étant intempestive et coupable.»

Cette adresse, émanant des membres d'une commission nommée par un grand nombre de citoyens de divers arrondissements de Paris, était signée par MM. Chevalier, président, Trélat, Teste, Lepelletier, Guinard, Hingray, Cauchois-Lemaire, etc.

Dans cette réunion populaire, on proposait de remettre par acclamation la présidence de la République à M. de La Fayette; on s'appuyait sur les principes que la Chambre des représentants de 1815 avait proclamés en se séparant. Divers imprimeurs refusèrent de publier ces proclamations, disant que défense leur en était faite par M. le duc de Broglie. La République jetait par terre le trône de Charles X; elle craignait les inhibitions de M. de Broglie, lequel n'avait aucun caractère.

Je vous ai dit que, dans la nuit du 29 au 30, M. Laffitte, avec MM. Thiers et Mignet, avaient tout préparé pour attirer les yeux du public sur M. le duc d'Orléans. Le 30 parurent des proclamations et des adresses, fruit de ce conciliabule: «Évitons la République,» disaient-elles. Venaient ensuite les faits d'armes de Jemmapes et de Valmy, et l'on assurait que M. le duc d'Orléans n'était pas *Capet*, mais *Valois*^[279].

Et cependant M. Thiers, envoyé par M. Laffitte, chevauchait vers Neuilly avec M. Scheffer^[280]: S. A. R. n'y était pas. Grands combats de paroles entre mademoiselle d'Orléans et M. Thiers: il fut convenu qu'on écrirait à

M. le duc d'Orléans pour le décider à se rallier à la révolution. M. Thiers écrivit lui-même un mot au prince, et madame Adélaïde promit de devancer sa famille à Paris. L'orléanisme avait fait des progrès, et, dès le soir même de cette journée, il fut question parmi les députés de conférer les pouvoirs de lieutenant général à M. le duc d'Orléans.

M. de Sussy, avec les ordonnances de Saint-Cloud, avait été encore moins bien reçu à l'Hôtel de Ville qu'à la Chambre des députés. Muni d'un *récépissé* de M. de La Fayette, il revint trouver M. de Mortemart qui s'écria: «Vous m'avez sauvé plus que la vie; vous m'avez sauvé l'honneur.»

La commission municipale fit une proclamation dans laquelle elle déclarait que *les crimes de son pouvoir* (de Charles X) *étaient finis*, et que *le peuple aurait un gouvernement qui lui devrait* (au peuple) *son origine*: phrase ambiguë qu'on pouvait interpréter comme on voulait. MM. Laffitte et Périer ne signèrent point cet acte. M. de La Fayette, alarmé un peu tard de l'idée de la royauté orléaniste, envoya M. Odilon Barrot^[281] à la Chambre des députés annoncer que le peuple, auteur de la révolution de juillet, n'entendait pas la terminer par un simple changement de personnes, et que le sang versé valait bien quelques libertés. Il fut question d'une proclamation des députés afin d'inviter S. A. R. le duc d'Orléans à se rendre dans la capitale: après quelques communications avec l'Hôtel de Ville, ce projet de proclamation fut anéanti. On n'en tira pas moins au sort une députation de douze membres pour aller offrir au châtelain de Neuilly cette lieutenance générale qui n'avait pu trouver passage dans une proclamation.

Dans la soirée, M. le grand référendaire rassemble chez lui les pairs: sa lettre, soit négligence ou politique, m'arriva trop tard. Je me hâtai de courir au rendez-vous; on m'ouvrit la grille de l'allée de l'Observatoire; je traversai le jardin du Luxembourg: quand j'arrivai au palais, je n'y trouvai personne. Je refis le chemin des parterres, les yeux attachés sur la lune. Je regrettais les mers et les montagnes où elle m'était apparue, les forêts dans la cime desquelles, se déroband elle-même en silence, elle avait l'air de me répéter la maxime d'Épicure: «Cache ta vie.»

J'ai laissé les troupes, le 29 au soir, se retirer sur Saint-Cloud. Les bourgeois de Chaillot et de Passy les attaquèrent, tuèrent un capitaine de

carabiniers, deux officiers, et blessèrent une dizaine de soldats. Le Motha, capitaine de la garde, fut frappé d'une balle par un enfant qu'il s'était plu à ménager. Ce capitaine avait donné sa démission au moment des ordonnances; mais, voyant qu'on se battait le 27, il rentra dans son corps pour partager les dangers de ses camarades^[282]. Jamais, à la gloire de la France, il n'y eut un plus beau combat dans les partis opposés entre la liberté et l'honneur.

Les enfants, intrépides parce qu'ils ignorent le danger, ont joué un triste rôle dans les trois journées: à l'abri de leur faiblesse, ils tiraient à bout portant sur les officiers qui se seraient crus déshonorés en les repoussant. Les armes modernes mettent la mort à la disposition de la main la plus débile. Singes laids et étiolés, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, ces petits héros des trois journées se livraient à des assassinats avec tout l'abandon de l'innocence. Donnons-nous garde, par des louanges imprudentes, de faire naître l'émulation du mal. Les enfants de Sparte allaient à la chasse aux ilotes.

Monsieur le dauphin reçut les soldats à la porte du village de Boulogne, dans le bois, puis il rentra à Saint-Cloud.

Saint-Cloud était gardé par les quatre compagnies des gardes du corps. Le bataillon des élèves de Saint-Cyr était arrivé: en rivalité et en contraste avec l'École polytechnique, il avait embrassé la cause royale. Les troupes exténuées, qui revenaient d'un combat de trois jours, ne causaient, par leurs blessures et leur délabrement, que de l'ébahissement aux domestiques titrés, dorés et repus qui mangeaient à la table du roi. On ne songea point à couper les lignes télégraphiques; passaient librement sur la route courriers, voyageurs, malles-postes, diligences, avec le drapeau tricolore qui insurgeait les villages en les traversant. Les embauchages par le moyen de l'argent et des femmes commencèrent. Les proclamations de la commune de Paris étaient colportées çà et là. Le roi et la cour ne se voulaient pas encore persuader qu'ils fussent en péril. Afin de prouver qu'ils méprisaient les gestes de quelques bourgeois mutinés, et qu'il n'y avait point de révolution, ils laissaient tout aller: le doigt de Dieu se voit dans tout cela.

À la tombée de la nuit du 30 juillet, à peu près à la même heure où la commission des députés partait pour Neuilly, un aide-major fit annoncer

aux troupes que les ordonnances étaient rapportées. Les soldats crièrent: Vive le roi! et reprirent leur gaieté au bivouac; mais cette annonce de l'aide-major, envoyé par le duc de Raguse, n'avait pas été communiquée au Dauphin, qui, grand amateur de discipline, entra en fureur. Le roi dit au maréchal: «Le Dauphin est mécontent; allez vous expliquer avec lui.»

Le maréchal ne trouva point le Dauphin chez lui, et l'attendit dans la salle de billard avec le duc de Guiche et le duc de Ventadour, aides de camp du prince. Le Dauphin rentra: à l'aspect du maréchal, il rougit jusqu'aux yeux, traverse son antichambre avec ses grands pas si singuliers, arrive à son salon, et dit au maréchal: «Entrez!» La porte se referme: un grand bruit se fait entendre; l'élévation des voix s'accroît; le duc de Ventadour, inquiet, ouvre la porte; le maréchal sort, poursuivi par le dauphin, qui l'appelle double traître. «Rendez votre épée! rendez votre épée!» et, se jetant sur lui, il lui arrache son épée. L'aide de camp du maréchal, M. Delarue, se veut précipiter entre lui et le Dauphin, il est retenu par M. de Montgascon; le prince s'efforce de briser l'épée du maréchal et se coupe les mains. Il crie: «À moi, gardes du corps! qu'on le saisisse!» Les gardes du corps accoururent; sans un mouvement de tête du maréchal, leurs baïonnettes l'auraient atteint au visage. Le duc de Raguse est conduit aux arrêts dans son appartement[283].

Le roi arrangea tant bien que mal cette affaire, d'autant plus déplorable, que les acteurs n'inspiraient pas un grand intérêt. Lorsque le fils du Balafré occit Saint-Pol, maréchal de la Ligue, on reconnut dans ce coup d'épée la fierté et le sang des Guises; mais quand monsieur le dauphin, plus puissant seigneur qu'un prince de Lorraine, aurait pourfendu le maréchal Marmont, qu'est-ce que cela eût fait? Si le maréchal eût tué monsieur le dauphin, c'eût été seulement un peu plus singulier. On verrait passer dans la rue César, descendant de Vénus, et Brutus, arrière-neveu de Junius qu'on ne les regarderait pas. Rien n'est grand aujourd'hui, parce que rien n'est haut.

Voilà comme se dépensait à Saint-Cloud la dernière heure de la monarchie; cette pâle monarchie, défigurée et sanglante, ressemblait au portrait que nous fait d'Urfé d'un grand personnage expirant: «Il avait les yeux hâves et enfoncés; la mâchoire inférieure, couverte seulement d'un peu de peau, paraissait s'être retirée; la barbe hérissée, le teint jaune, les regards

lents, les souffles abattus. De sa bouche il ne sortait déjà plus de paroles humaines, mais des oracles.»

M. le duc d'Orléans avait eu, sa vie durant, pour le trône ce penchant que toute âme bien née sent pour le pouvoir. Ce penchant se modifie selon les caractères: impétueux et aspirant, mou et rampant; imprudent, ouvert, déclaré dans ceux-ci, circonspect, caché, honteux et bas dans ceux-là: l'un, pour s'élever, peut atteindre à tous les crimes; l'autre, pour monter, peut descendre à toutes les bassesses. M. le duc d'Orléans appartenait à cette dernière classe d'ambitieux. Suivez ce prince dans sa vie, il ne dit et ne fait jamais rien de complet, et laisse toujours une porte ouverte à l'évasion. Pendant la Restauration, il flatte la cour et encourage l'opinion libérale; Neuilly est le rendez-vous des mécontentements et des mécontents. On soupire, on se serre la main en levant les yeux au ciel, mais on ne prononce pas une parole assez significative pour être reportée en haut lieu. Un membre de l'opposition meurt-il, on envoie un carrosse au convoi, mais ce carrosse est vide; la livrée est admise à toutes les portes et à toutes les fosses. Si, au temps de mes disgrâces de cour, je me trouve aux Tuileries sur le chemin de M. le duc d'Orléans, il passe en ayant soin de saluer à droite, de manière que, moi étant à gauche, il me tourne l'épaule. Cela sera remarqué, et fera bien.

M. le duc d'Orléans connut-il d'avance les ordonnances de juillet? En fut-il instruit par une personne qui tenait le secret de M. Ouvrard? Qu'en pensa-t-il? Quelles furent ses craintes et ses espérances? Conçut-il un plan? Poussa-t-il M. Laffitte à faire ce qu'il fit, ou laissa-t-il faire M. Laffitte? D'après le caractère de Louis-Philippe, on doit présumer qu'il ne prit aucune résolution, et que sa timidité politique, se renfermant dans sa fausseté, attendit l'événement comme l'araignée attend le moucheron qui se prendra dans sa toile. Il a laissé le moment conspirer; il n'a conspiré lui-même que par ses désirs, dont il est probable qu'il avait peur.

Il y avait deux partis à prendre pour M. le duc d'Orléans: le premier, et le plus honorable, était de courir à Saint-Cloud, de s'interposer entre Charles X et le peuple, afin de sauver la couronne de l'un et la liberté de l'autre; le second consistait à se jeter dans les barricades, le drapeau tricolore au poing, et à se mettre à la tête du mouvement du monde. Philippe avait à

choisir entre l'honnête homme et le grand homme: il a préféré escamoter la couronne du roi et la liberté du peuple. Un filou, pendant le trouble et les malheurs d'un incendie, dérobe subtilement les objets les plus précieux du palais brûlant, sans écouter les cris d'un enfant que la flamme a surpris dans son berceau.

La riche proie une fois saisie, il s'est trouvé force chiens à la curée: alors sont arrivées toutes ces vieilles corruptions des régimes précédents, ces receleurs d'effets volés, crapauds immondes à demi écrasés sur lesquels on a cent fois marché, et qui vivent, tout aplatis qu'ils sont. Ce sont là pourtant les hommes que l'on vante et dont on exalte l'habileté! Milton pensait autrement lorsqu'il écrivait ce passage d'une lettre sublime: «Si Dieu versa jamais un amour ferme de la beauté morale dans le sein d'un homme, il l'a versé dans le mien. Quelque part que je rencontre un homme méprisant la fausse estime du vulgaire, osant aspirer, par ses sentiments, son langage et sa conduite, à ce que la haute sagesse des âges nous a enseigné de plus excellent, je m'unis à cet homme par une sorte de nécessaire attachement. Il n'y a point de puissance dans le ciel ou sur la terre qui puisse m'empêcher de contempler avec respect et tendresse ceux qui ont atteint le sommet de la dignité et de la vertu.»

La cour aveugle de Charles X ne sut jamais où elle en était et à qui elle avait affaire: on pouvait mander M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud, et il est probable que dans le premier moment il eût obéi; on pouvait le faire enlever à Neuilly, le jour même des ordonnances: on ne prit ni l'un ni l'autre parti.

Sur des renseignements que lui porta madame de Bondy à Neuilly dans la nuit du mardi 27, Louis-Philippe se leva à trois heures du matin, et se retira en un lieu connu de sa seule famille. Il avait la double crainte d'être atteint par l'insurrection de Paris ou arrêté par un capitaine des gardes. Il alla donc écouter dans la solitude du Raincy les coups de canon lointains de la bataille du Louvre, comme j'écoutais sous un arbre ceux de la bataille de Waterloo. Les sentiments qui sans doute agitaient le prince ne devaient guère ressembler à ceux qui m'opprimaient dans les campagnes de Gand.

Je vous ai dit que, dans la matinée du 30 juillet, M. Thiers ne trouva point le duc d'Orléans à Neuilly; mais madame la duchesse d'Orléans envoya chercher S. A. R.: M. le comte Anatole de Montesquiou[284] fut chargé du

message. Arrivé au Raincy, M. de Montesquiou eut toutes les peines du monde à déterminer Louis-Philippe à revenir à Neuilly pour y attendre la députation de la Chambre des députés.

Enfin, persuadé par le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, Louis-Philippe monta en voiture. M. de Montesquiou partit en avant; il alla d'abord assez vite; mais quand il regarda en arrière, il vit la calèche de S. A. R. s'arrêter et rebrousser chemin vers le Raincy. M. de Montesquiou revient en hâte, implore la future majesté qui courait se cacher au désert, comme ces illustres chrétiens fuyant jadis la pesante dignité de l'épiscopat: le serviteur fidèle obtint une dernière et malheureuse victoire.

Le soir du 30, la députation des douze membres de la Chambre des députés, qui devait offrir la lieutenance générale du royaume au prince, lui envoya un message à Neuilly. Louis-Philippe reçut ce message à la grille du parc, le lut au flambeau et se mit à l'instant en route pour Paris, accompagné de MM. de Berthois^[285], Haymès et Oudart. Il portait à sa boutonnière une cocarde tricolore: il allait enlever une vieille couronne au garde-meuble.

À son arrivée au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans envoya complimenter M. de La Fayette.

La députation des douze députés se présenta au Palais-Royal. Elle demanda au prince s'il acceptait la lieutenance générale du royaume; réponse embarrassée: «Je suis venu au milieu de vous partager vos dangers.... J'ai besoin de réfléchir. Il faut que je consulte diverses personnes. Les dispositions de Saint-Cloud ne sont point hostiles; la présence du roi m'impose des devoirs.» Ainsi répondit Louis-Philippe. On lui fit rentrer ses paroles dans le corps, comme il s'y attendait: après s'être retiré une demi-heure, il reparut portant une proclamation en vertu de laquelle il acceptait les fonctions de lieutenant général du royaume, proclamation finissant par cette déclaration: «La charte sera désormais une vérité.»

Portée à la Chambre élective, la proclamation fut reçue avec cet enthousiasme révolutionnaire âgé de cinquante ans: on y répondit par une autre proclamation, de la rédaction de M. Guizot. Les députés retournèrent au Palais-Royal; le prince s'attendrit, accepta de nouveau, et ne put

s'empêcher de gémir sur les déplorables circonstances qui le forçaient d'être lieutenant général du royaume.

La République, étourdie des coups qui lui étaient portés, cherchait à se défendre; mais son véritable chef, le général La Fayette, l'avait presque abandonnée. Il se plaisait dans ce concert d'adorations qui lui arrivaient de tous côtés; il humait le parfum des révolutions; il s'enchantait de l'idée qu'il était l'arbitre de la France, qu'il pouvait à son gré, en frappant du pied, faire sortir de terre une république ou une monarchie; il aimait à se bercer dans cette incertitude où se plaisent les esprits qui craignent les conclusions, parce qu'un instinct les avertit qu'ils ne sont plus rien quand les faits sont accomplis.

Les autres chefs républicains s'étaient perdus d'avance par divers ouvrages: l'éloge de la terreur, en rappelant aux Français 1793, les avait fait reculer. Le rétablissement de la garde nationale tuait en même temps, dans les combattants de juillet, le principe ou la puissance de l'insurrection. M. de La Fayette ne s'aperçut pas qu'en rêvassant la République, il avait armé contre elle trois millions de gendarmes.

Quoi qu'il en soit, honteux d'être sitôt pris pour dupes, les jeunes gens essayèrent quelque résistance. Ils répliquèrent par des proclamations et des affiches aux proclamations et aux affiches du duc d'Orléans. On lui disait que si les députés s'étaient abaissés à le supplier d'accepter la lieutenance générale du royaume, la Chambre des députés, nommée sous une loi aristocratique, n'avait pas le droit de manifester la volonté populaire. On prouvait à Louis-Philippe qu'il était fils de Louis-Philippe-Joseph; que Louis-Philippe-Joseph était fils de Louis-Philippe; que Louis-Philippe était fils de Louis, lequel était fils de Philippe II, régent; que Philippe II était fils de Philippe I^{er}, lequel était frère de Louis XIV: donc Louis-Philippe d'Orléans était *Bourbon* et *Capet*, non *Valois*. M. Laffitte n'en continuait pas moins à le regarder comme étant de la race de Charles IX et de Henri III, et disait: «Thiers sait cela.»

Plus tard, la réunion Lointier^[286] s'écria que la nation était en armes pour soutenir ses droits par la force. Le comité central du douzième arrondissement déclara que le peuple n'avait point été consulté sur le mode

de sa Constitution; que la Chambre des députés et la Chambre des pairs, tenant leurs pouvoirs de Charles X, étaient tombées avec lui, qu'elles ne pouvaient, en conséquence, représenter la nation; que le douzième arrondissement ne reconnaissait point la lieutenance générale; que le gouvernement provisoire devait rester en permanence, sous la présidence de La Fayette, jusqu'à ce qu'une Constitution eût été délibérée et arrêtée comme base fondamentale du gouvernement.

Le 30 au matin, il était question de proclamer la République. Quelques hommes déterminés menaçaient de poignarder la commission municipale, si elle ne conservait pas le pouvoir. Ne s'en prenait-on pas aussi à la Chambre des pairs? On était furieux de son audace. L'audace de la Chambre des pairs! Certes, c'était là, le dernier outrage et la dernière injustice qu'elle eût dû s'attendre à éprouver de l'opinion.

Il y eut un projet: vingt jeunes gens des plus ardents devaient s'embusquer dans une petite rue donnant sur le quai de la Ferraille, et faire feu sur Louis-Philippe, lorsqu'il se rendrait du Palais-Royal à la maison de ville. On les arrêta en leur disant: «Vous tuerez en même temps Laffitte, Pajol et Benjamin Constant.» Enfin on voulait enlever le duc d'Orléans et l'embarquer à Cherbourg: étrange rencontre, si Charles X et Philippe se fussent retrouvés dans le même port, sur le même vaisseau, l'un expédié à la rive étrangère par les bourgeois, l'autre par les républicains!

Le duc d'Orléans, ayant pris le parti d'aller faire confirmer son titre par les tribuns de l'Hôtel de Ville, descendit dans la cour du Palais-Royal, entouré de quatre-vingt-neuf députés en casquettes, en chapeaux ronds, en habits, en redingotes. Le candidat royal est monté sur un cheval blanc; il est suivi de Benjamin Constant dans une chaise à porteur ballottée par deux Savoyards. MM. Méchin^[287] et Viennet^[288], couverts de sueur et de poussière, marchent entre le cheval blanc du monarque futur et la brouette du député goutteux, se querellant avec les deux crocheteurs pour garder les distances voulues. Un tambour à moitié ivre battait la caisse à la tête du cortège. Quatre huissiers servaient de licteurs. Les députés les plus zélés meuglaient: Vive le duc d'Orléans! Autour du Palais-Royal, ces cris eurent quelques succès; mais, à mesure qu'on avançait vers l'Hôtel de Ville, les spectateurs devenaient moqueurs ou silencieux. Philippe se démenait sur

son cheval de triomphe, et ne cessait de se mettre sous le bouclier de M. Laffitte, en recevant de lui, chemin faisant, quelques paroles protectrices. Il souriait au général Gérard, faisait des signes d'intelligence à M. Viennet et à M. Méchin, mendiait la couronne en quêtant le peuple avec son chapeau orné d'une aune de ruban tricolore, tendant la main à quiconque voulait en passant aumôner cette main. La monarchie ambulante arrive sur la place de Grève, où elle est saluée des cris: Vive la République!

Quand la matière électorale royale pénétra dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, des murmures plus menaçants accueillirent le postulant: quelques serviteurs zélés qui criaient son nom reçurent des gourmades. Il entre dans la salle du Trône; là se pressaient les blessés et les combattants des trois journées: une exclamation générale: *Plus de Bourbons! Vive La Fayette!* ébranla les voûtes de la salle. Le prince en parut troublé. M. Viennet lut à haute voix pour M. Laffitte la déclaration des députés; elle fut écoutée dans un profond silence. Le duc d'Orléans prononça quelques mots d'adhésion. Alors M. Dubourg dit rudement à Philippe: «Vous venez de prendre de grands engagements. S'il vous arrivait jamais d'y manquer, nous sommes gens à vous les rappeler.» Et le roi futur de répondre tout ému: «Monsieur, je suis honnête homme.» M. de la Fayette, voyant l'incertitude croissante de l'assemblée, se mit tout à coup en tête d'abdiquer la présidence: il donne au duc d'Orléans un drapeau tricolore, s'avance sur le balcon de l'Hôtel de Ville, et embrasse le prince aux yeux de la foule ébahie, tandis que celui-ci agitait le drapeau national. Le baiser républicain de La Fayette fit un roi. Singulier résultat de toute la vie *du héros des Deux Mondes!*

Et puis, *plan! plan!* la litière de Benjamin Constant et le cheval blanc de Louis-Philippe rentrèrent moitié hués, moitié bénis, de la fabrique politique de la Grève au Palais-Marchand. «Ce jour-là même, dit encore M. Louis Blanc (31 juillet), et non loin de l'Hôtel de Ville, un bateau placé au bas de la Morgue, et surmonté d'un pavillon noir, recevait des cadavres qu'on descendait sur des civières. On rangeait ces cadavres par piles en les couvrant de paille; et, rassemblée le long des parapets de la Seine, la foule regardait en silence[289].»

À propos des États de la Ligue et de la confection d'un roi, Palma-Cayet s'écrie: «Je vous prie de vous représenter quelle réponse eût pu faire ce petit

bonhomme maître Matthieu Delaunay et M. Boucher, curé de Saint-Benoît, et quelque autre de cette étoffe, à qui leur eût dit qu'ils dussent être employés pour installer un roi en France à leur fantaisie?... Les vrais Français ont toujours eu en mépris cette forme d'élire les rois qui les rend maîtres et valets tout ensemble.»

Philippe n'était pas au bout de ses épreuves; il avait encore bien des mains à serrer, bien des accolades à recevoir; il lui fallait encore envoyer bien des baisers, saluer bien bas les passants, venir bien des fois, au caprice de la foule, chanter la Marseillaise sur le balcon des Tuileries.

Un certain nombre de républicains s'étaient réunis le matin du 31 au bureau du *National*: lorsqu'ils surent qu'on avait nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, ils voulurent connaître les opinions de l'homme destiné à devenir leur roi malgré eux. Ils furent conduits au Palais-Royal par M. Thiers: c'étaient MM. Bastide[290], Thomas[291], Joubert[292], Cavaignac[293], Marchais[294], Degousée[295], Guinard[296]. Le prince dit d'abord de fort belles choses sur la liberté: «Vous n'êtes pas encore roi, répliqua Bastide, écoutez la vérité; bientôt vous ne manquerez pas de flatteurs.» «Votre père, ajouta Cavaignac, est régicide comme le mien; cela vous sépare un peu des autres.» Congratulations mutuelles sur le régicide, néanmoins avec cette remarque judicieuse de Philippe, qu'il y a des choses dont il faut garder le souvenir pour ne pas les imiter.

Des républicains qui n'étaient pas de la réunion du *National* entrèrent. M. Trélat dit à Philippe: «Le peuple est le maître; vos fonctions sont provisoires; il faut que le peuple exprime sa volonté: le consultez-vous, oui ou non?»

M. Thiers, frappant sur l'épaule de M. Thomas et interrompant ces discours dangereux: «Monseigneur, n'est-ce pas que voilà un beau colonel? —C'est vrai, répond Louis-Philippe.—Qu'est-ce qu'il dit donc? s'écrie-t-on. Nous prend-il pour un troupeau qui vient se vendre?» Et l'on entend de toutes parts ces mots contradictoires: «C'est la tour de Babel! Et l'on appelle cela un roi citoyen! la République? Gouvernez donc avec des républicains!» Et M. Thiers de s'écrier: «J'ai fait là une belle ambassade!»

Puis M. de La Fayette descendit au Palais-Royal: le citoyen faillit être étouffé sous les embrassements de son roi. Toute la maison était pâmée.

Les vestes étaient aux postes d'honneur, les casquettes dans les salons, les blouses à table avec les princes et les princesses; dans le conseil, des chaises, point de fauteuils; la parole à qui la voulait; Louis-Philippe, assis entre M. de La Fayette et M. Laffitte, les bras passés sur l'épaule de l'un et de l'autre, s'épanouissait d'égalité et de bonheur.

J'aurais voulu mettre plus de gravité dans la description de ces scènes qui ont produit une grande révolution, ou, pour parler plus correctement, de ces scènes par lesquelles sera hâtée la transformation du monde; mais je les ai vues; des députés qui en étaient les acteurs ne pouvaient s'empêcher d'une certaine confusion, en me racontant de quelle manière, le 31 juillet, ils étaient allés forger—un roi.

On faisait à Henri IV, non catholique, des objections qui ne le ravalait pas et qui se mesuraient à la hauteur même du trône: on lui remontrait «que saint Louis n'avoit pas été canonisé à Genève, mais à Rome: que si le roi n'étoit catholique, il ne tiendrait pas le premier rang des rois en la chrétienté; qu'il n'étoit pas beau que le roi priât d'une sorte et son peuple d'une autre; que le roi ne pourrait être sacré à Reims et qu'il ne pourroit être enterré à Saint-Denis s'il n'étoit catholique.»

Qu'objectait-on à Philippe avant de le faire passer au dernier tour de scrutin? On lui objectait qu'il n'était pas assez *patriote*.

Aujourd'hui que la révolution est consommée, on se regarde comme offensé lorsqu'on ose rappeler ce qui se passa au point de départ; on craint de diminuer la solidité de la position qu'on a prise, et quiconque ne trouve pas dans l'origine du fait commençant la gravité du fait accompli, est un détracteur.

Lorsqu'une colombe descendait pour apporter à Clovis l'huile sainte, lorsque les rois chevelus étaient élevés sur un bouclier, lorsque saint Louis tremblait, par sa vertu prématurée, en prononçant à son sacre le serment de n'employer son autorité que pour la gloire de Dieu et le bien de son peuple, lorsque Henri IV, après son entrée à Paris, alla se prosterner à Notre-Dame,

que l'on vit ou que l'on crut voir, à sa droite, un bel enfant qui le défendait et que l'on prit pour son ange gardien, je conçois que le diadème était sacré; l'oriflamme reposait dans les tabernacles du ciel. Mais depuis que, sur une place publique, un souverain, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos, a abaissé sa tête sous le glaive au son du tambour; depuis qu'un autre souverain, environné de la plèbe, est allé mendier des votes pour son *élection*, au bruit du même tambour, sur une autre place publique, qui conserve la moindre illusion sur la couronne? Qui croit que cette royauté meurtrie et souillée puisse encore imposer au monde? Quel homme, sentant un peu son cœur battre, voudrait avaler le pouvoir dans ce calice de honte et de dégoût que Philippe a vidé d'un seul trait sans vomir? La monarchie européenne aurait pu continuer sa vie, si l'on eût conservé en France la monarchie mère, fille d'un saint et d'un grand homme; mais on en a dispersé les semences: rien n'en renaîtra.

Vous venez de voir la royauté de la Grève s'avancer poudreuse et haletante sous le drapeau tricolore, au milieu de ses insolents amis; voyez maintenant la royauté de Reims se retirer, à pas mesurés, au milieu de ses aumôniers et de ses gardes, marchant dans toute l'exactitude de l'étiquette, n'entendant pas un mot qui ne fût un mot de respect, et révérée même de ceux qui la détestaient. Le soldat, qui l'estimait peu, se faisait tuer pour elle; le drapeau blanc, placé sur son cercueil avant d'être replié pour jamais, disait au vent: Saluez-moi: j'étais à Ivry; j'ai vu mourir Turenne; les Anglais me connurent à Fontenoy; j'ai fait triompher la liberté sous Washington; j'ai délivré la Grèce et je flotte encore sur les murailles d'Alger!

Le 31, à l'aube du jour, à l'heure même où le duc d'Orléans, arrivé à Paris, se préparait à l'acceptation de la lieutenance générale, les gens du service de Saint-Cloud se présentèrent au bivouac du pont de Sèvres, annonçant qu'ils étaient congédiés, et que le roi était parti à trois heures et demie du matin. Les soldats s'émurent, puis ils se calmèrent à l'apparition du Dauphin: il s'avancait à cheval, comme pour les enlever par un de ces mots qui mènent les Français à la mort ou à la victoire; il s'arrêta au front de la ligne, balbutia quelques phrases, tourne court et rentre au château. Le courage ne lui faillit pas, mais la parole. La misérable éducation de nos princes de la branche aînée, depuis Louis XIV, les rendait incapables de supporter une

contradiction, de s'exprimer comme tout le monde, et de se mêler au reste des hommes.

Cependant, les hauteurs de Sèvres et les terrasses de Bellevue se couronnaient d'hommes du peuple: on échangea quelques coups de fusil. Le capitaine qui commandait à l'avant-garde du pont de Sèvres passa à l'ennemi; il mena une pièce de canon et une partie de ses soldats aux bandes réunies sur la route du *Point du Jour*. Alors les Parisiens et la garde convinrent qu'aucune hostilité n'aurait lieu jusqu'à ce que l'évacuation de Saint-Cloud et de Sèvres fût effectuée. Le mouvement rétrograde commença; les Suisses furent enveloppés par les habitants de Sèvres, jetèrent bas leurs armes, bien que dégagés presque aussitôt par les lanciers, dont le lieutenant-colonel fut blessé. Les troupes traversèrent Versailles, où la garde nationale faisait le service depuis la veille avec les grenadiers de La Rochejaquelein, l'une sous la cocarde tricolore, les autres avec la cocarde blanche. Madame la Dauphine arriva de Vichy et rejoignit la famille royale à Trianon, jadis séjour préféré de Marie-Antoinette. À Trianon, M. de Polignac se sépara de son maître.

On a dit que madame la Dauphine était opposée aux ordonnances: le seul moyen de bien juger les choses, c'est de les considérer dans leur essence; le plébéien sera toujours d'avis de la liberté, le prince inclinera toujours au pouvoir. Il ne leur en faut faire ni un crime ni un mérite; c'est leur nature. Madame la Dauphine aurait peut-être désiré que les ordonnances eussent paru dans un moment plus opportun, alors que de meilleures précautions eussent été prises pour en garantir le succès; mais au fond elles lui plaisaient et lui devaient plaire. Madame la duchesse de Berry en était ravie. Ces deux princesses crurent que la royauté, hors de page, était enfin affranchie des entraves que le gouvernement représentatif attache au pied du souverain.

On est étonné, dans ces événements de juillet, de ne pas rencontrer le corps diplomatique, lui qui n'était que trop consulté de la cour et qui se mêlait trop de nos affaires.

Il est question deux fois des ambassadeurs étrangers dans nos derniers troubles. Un homme fut arrêté aux barrières, et le paquet dont il était porteur envoyé à l'Hôtel de Ville: c'était une dépêche de M. de

Lœvenhielm[297] au roi de Suède. M. Baude fit remettre cette dépêche à la légation suédoise sans l'ouvrir. La correspondance de lord Stuart étant tombée entre les mains des meneurs populaires, elle lui fut pareillement renvoyée sans avoir été ouverte, ce qui fit merveille à Londres. Lord Stuart, comme ses compatriotes, adorait le désordre chez l'étranger: sa diplomatie était de la *police*, ses dépêches, des *rapports*. Il m'aimait assez lorsque j'étais ministre, parce que je le traitais sans façon et que ma porte lui était toujours ouverte; il entra chez moi en bottes à toute heure, crotté et vêtu comme un voleur, après avoir couru sur les boulevards et chez les dames, qu'il payait mal et qui l'appelaient *Stuart*[298].

J'avais conçu la diplomatie sur un nouveau plan: n'ayant rien à cacher, je parlais tout haut; j'aurais montré mes dépêches au premier venu, parce que je n'avais aucun projet pour la gloire de la France que je ne fusse déterminé à accomplir en dépit de tout opposant.

J'ai dit cent fois à sir Charles Stuart en riant, et j'étais sérieux: «Ne me cherchez pas querelle: si vous me jetez le gant, je le relève. La France ne vous a jamais fait la guerre avec l'intelligence de votre position; c'est pourquoi vous nous avez battus; mais ne vous y fiez pas[299].»

Lord Stuart vit donc nos *troubles de juillet* dans toute cette bonne nature qui jubile de nos misères; mais les membres du corps diplomatique, ennemis de la cause populaire, avaient plus ou moins poussé Charles X aux ordonnances, et cependant, quand elles parurent, ils ne firent rien pour sauver le monarque; que si M. Pozzo di Borgo[300] se montra inquiet d'un coup d'État, ce ne fut ni pour le roi ni pour le peuple.

Deux choses sont certaines:

Premièrement, la révolution de juillet attaquait les traités de la quadruple alliance: la France des Bourbons faisait partie de cette alliance; les Bourbons ne pouvaient donc être déposés violemment sans mettre en péril le nouveau droit politique de l'Europe.

Secondement, dans une monarchie, les légations étrangères ne sont point accréditées auprès du *gouvernement*; elles le sont auprès du monarque. Le

strict devoir de ces légations était donc de se réunir à Charles X et de le suivre tant qu'il serait sur le sol français.

N'est-il pas singulier que le seul ambassadeur à qui cette idée soit venue ait été le représentant de Bernadotte, d'un roi qui n'appartenait pas aux vieilles familles de souverains? M. de Løevenhielm allait entraîner le baron de Werther^[301] dans son opinion, quand M. Pozzo di Borgo s'opposa à une démarche qu'imposaient les lettres de créance et que commandait l'honneur.

Si le corps diplomatique se fût rendu à Saint-Cloud, la position de Charles X changeait: les partisans de la légitimité eussent acquis dans la Chambre élective une force qui leur manqua tout d'abord; la crainte d'une guerre possible eût alarmé la classe industrielle; l'idée de conserver la paix en gardant Henri V eût entraîné dans le parti de l'enfant royal une masse considérable de populations.

M. Pozzo di Borgo s'abstint pour ne pas compromettre ses fonds à la Bourse ou chez des banquiers, et surtout pour ne pas exposer sa place. Il a joué au cinq pour cent sur le cadavre de la légitimité capétienne, cadavre qui communiquera la mort aux autres rois vivants. Il ne manquera plus, dans quelque temps d'ici, que d'essayer, selon l'usage, de faire passer cette faute irréparable d'un intérêt personnel pour une combinaison profonde.

Les ambassadeurs qu'on laisse trop longtemps à la même cour prennent les mœurs du pays où ils résident: charmés de vivre au milieu des honneurs, ne voyant plus les choses comme elles sont, ils craignent de laisser passer dans leurs dépêches une vérité qui pourrait amener un changement dans leur position. Autre chose est, en effet, d'être Esterhazy, Werther, Pozzo à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, ou bien LL. EE. les ambassadeurs à la cour de France^[302]. On a dit que M. Pozzo avait des rancunes contre Louis XVIII et Charles X, à propos du cordon bleu et de la pairie. On eut tort de ne pas le satisfaire; il avait rendu aux Bourbons des services, en haine de son compatriote Bonaparte. Mais si à Gand il décida la question du trône en provoquant le départ subit de Louis XVIII pour Paris, il se peut vanter qu'en empêchant le corps diplomatique de faire son devoir dans les journées de juillet, il a contribué à faire tomber de la tête de Charles X la couronne qu'il avait aidé à replacer sur le front de son frère.

Je le pense depuis longtemps, les corps diplomatiques, nés dans des siècles soumis à un autre droit des gens, ne sont plus en rapport avec la société nouvelle: des gouvernements publics, des communications faciles font qu'aujourd'hui les cabinets sont à même de traiter directement ou sans autre intermédiaires que des agents consulaires, dont il faudrait accroître le nombre et améliorer le sort: car, à cette heure, l'Europe est industrielle. Les espions titrés, à prétentions exorbitantes, qui se mêlent de tout pour se donner une importance qui leur échappe, ne servent qu'à troubler les cabinets près desquels ils sont accrédités, et à nourrir leurs maîtres d'illusions. Charles X eut tort, de son côté, en n'invitant pas le corps diplomatique à se rendre à sa cour; mais ce qu'il voyait lui semblait un rêve; il marchait de surprise en surprise. C'est ainsi qu'il ne manda pas auprès de lui M. le duc d'Orléans; car, ne se croyant en danger que du côté de la république, le péril d'une usurpation ne lui vint jamais en pensée.

Charles X partit dans la soirée pour Rambouillet avec les princesses et M. le duc de Bordeaux. Le nouveau rôle de M. le duc d'Orléans fit naître dans la tête du roi les premières idées d'abdication. Monsieur le dauphin, toujours à l'arrière-garde, mais ne se mêlant point aux soldats, leur fit distribuer à Trianon ce qui restait de vins et de comestibles.

À huit heures et un quart du soir, les divers corps se mirent en marche. Là expira la fidélité du 5^e léger. Au lieu de suivre le mouvement, il revint à Paris: on rapporta son drapeau à Charles X, qui refusa de le recevoir, comme il avait refusé de recevoir celui du 50^e.

Les brigades étaient dans la confusion, les armes mêlées; la cavalerie dépassait l'infanterie et faisait ses haltes à part. À minuit, le 31 juillet expirant, on s'arrêta à Trappes. Le Dauphin coucha dans une maison en arrière de ce village.

Le lendemain, 1^{er} août, il partit pour Rambouillet, laissant les troupes bivouaquées à Trappes. Celles-ci levèrent leur camp à onze heures. Quelques soldats, étant allés acheter du pain dans les hameaux, furent massacrés.

Arrivée à Rambouillet, l'armée fut cantonnée autour du château.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août, trois régiments de la grosse cavalerie reprirent le chemin de leurs anciennes garnisons. On croit que le général Bordesoulle[303], commandant la grosse cavalerie de la garde, avait fait sa capitulation à Versailles. Le 2^e de grenadiers partit aussi le 2 au matin, après avoir renvoyé ses guidons chez le roi. Le Dauphin rencontra ces grenadiers déserteurs; ils se formèrent en bataille pour rendre les honneurs au prince, et continuèrent leur chemin. Singulier mélange d'infidélité et de bienséance! Dans cette révolution des trois journées, personne n'avait de passion; chacun agissait selon l'idée qu'il s'était faite de son droit ou de son devoir: le droit conquis, le devoir rempli, nulle inimitié comme nulle affection ne restait; l'un craignait que le droit ne l'entraînât trop loin, l'autre que le devoir ne dépassât les bornes. Peut-être n'est-il arrivé qu'une fois, et peut-être n'arrivera-t-il plus, qu'un peuple se soit arrêté devant sa victoire, et que des soldats qui avaient défendu un roi, tant qu'il avait paru vouloir se battre, lui aient remis leurs étendards avant de l'abandonner. Les ordonnances avaient affranchi le peuple de son serment; la retraite, sur le champ de bataille, affranchit le grenadier de son drapeau.

Charles X se retirant, les républicains reculant, rien n'empêchait la monarchie élue d'avancer. Les provinces, toujours moutonnières et esclaves de Paris, à chaque mouvement du télégraphe ou à chaque drapeau tricolore perché sur le haut d'une diligence, criaient: Vive Philippe! ou: Vive la Révolution!

L'ouverture de la session fixée au 3 août, les pairs se transportèrent à la Chambre des députés: je m'y rendis, car tout était encore provisoire. Là fut représenté un autre acte de mélodrame: le trône resta vide et l'anti-roi s'assit à côté. On eût dit du chancelier ouvrant par procuration une session du parlement anglais, en l'absence du souverain.

Philippe parla de la funeste nécessité où il s'était trouvé d'accepter la lieutenance générale pour nous sauver tous, de la révision de l'article 14 de La Charte, de la liberté que lui, Philippe, portait dans son cœur et qu'il allait faire déborder sur nous, comme la paix sur l'Europe. Jongleries de discours

et de constitution répétées à chaque phase de notre histoire, depuis un demi-siècle. Mais l'attention devint très vive quand le prince fit cette déclaration:

Messieurs les pairs et messieurs les députés,

«Aussitôt que les deux Chambres seront constituées, je ferai porter à votre connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X. Par ce même acte, Louis-Antoine de France, dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne ce matin le dépôt dans les archives de la Chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*.»

Par une misérable ruse et une lâche réticence, le duc d'Orléans supprime ici le nom de Henri V, en faveur duquel les deux rois avaient abdiqué. Si, à cette époque, chaque Français eût pu être consulté individuellement, il est probable que la majorité se fût prononcée en faveur de Henri V; une partie des républicains même l'aurait accepté, en lui donnant La Fayette pour mentor. Le germe de la légitimité resté en France, les deux vieux rois allant finir leurs jours à Rome, aucune des difficultés qui entourent une usurpation et qui la rendent suspecte aux divers partis n'aurait existé^[304]. L'adoption des cadets de Bourbon était non seulement un péril, c'était un contre-sens politique: la France nouvelle est républicaine; elle ne veut point de roi, du moins elle ne veut point un roi de la vieille race. Encore quelques années, nous verrons ce que deviendront nos libertés et ce que sera cette paix dont le monde se doit réjouir. Si l'on peut juger de la conduite du nouveau personnage élu, par ce que l'on connaît de son caractère, il est présumable que ce prince ne croira pouvoir conserver sa monarchie qu'en opprimant au dedans et en rampant au dehors.

Le tort réel de Louis-Philippe n'est pas d'avoir accepté la couronne (acte d'ambition dont il y a des milliers d'exemples et qui n'attaque qu'une institution politique); son véritable délit est d'avoir été tuteur infidèle, d'avoir dépouillé *l'enfant et l'orphelin*, délit contre lequel l'Écriture n'a pas assez de malédictions: or, jamais la *justice morale* (qu'on la nomme fatalité ou Providence, je l'appelle, moi, conséquence inévitable du mal) n'a manqué de punir les infractions à la *loi morale*.

Philippe, son gouvernement, tout cet ordre de choses impossibles et contradictoires, périra, dans un temps plus ou moins retardé par des cas fortuits, par des complications d'intérêts intérieurs et extérieurs, par l'apathie et la corruption des individus, par la légèreté des esprits, l'indifférence et l'effacement des caractères; mais, quelle que soit la durée du régime actuel, elle ne sera jamais assez longue pour que la branche d'Orléans puisse pousser de profondes racines.

Charles X, apprenant les progrès de la révolution, n'ayant rien dans son âge et dans son caractère de propre à arrêter ces progrès, crut parer le coup porté à sa race en abdiquant avec son fils, comme Philippe l'annonça aux députés. Dès le premier août il avait écrit un mot approuvant l'ouverture de la session, et, comptant sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, il le nommait, de son côté, lieutenant général du royaume. Il alla plus loin le 2, car il ne voulait plus que s'embarquer et demandait des commissaires pour le protéger jusqu'à Cherbourg. Ces appariteurs ne furent point reçus d'abord par la maison militaire. Bonaparte eut aussi pour gardes des commissaires, la première fois russes, la seconde fois français; mais il ne les avait pas demandés.

Voici la lettre de Charles X:

«Rambouillet, ce 2 août 1830.

«Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

«Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

«Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à faire connaître ces dispositions; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.

«Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom de Henri V....

«Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

«CHARLES.»

Si M. le duc d'Orléans eût été capable d'émotion ou de remords, cette signature: *Votre affectionné cousin*, n'aurait-elle pas dû le frapper au cœur? On doutait si peu à Rambouillet de l'efficacité des abdications, que l'on préparait le jeune prince à son voyage: la cocarde tricolore, son égide, était déjà façonnée par les mains des plus grands zéloteurs des ordonnances. Supposez que madame la duchesse de Berry, partie subitement avec son fils, se fût présentée à la Chambre des députés au moment où M. le duc d'Orléans y prononçait le discours d'ouverture, il restait deux chances; chances périlleuses! mais du moins, une catastrophe arrivant, l'enfant enlevé au ciel n'aurait pas traîné de misérables jours en terre étrangère.

Mes conseils, mes vœux, mes cris, furent impuissants; je demandais en vain Marie-Caroline: la mère de Bayard, prêt à quitter le château paternel, «ploroit,» dit le loyal serviteur. «La bonne gentil femme sortit par le derrière de la tour, et fit venir son fils auquel elle dit ces paroles: «Pierre, mon ami, soyez doux et courtois en ostant de vous tout orgueil; *soyez humble et serviable à toutes gens; soyez loyal en faicts et dits; soyez secourable aux pauvres veufves et orphelins, et Dieu le vous guerdonnera....*» Alors la bonne dame tira hors de sa manche une petite bourse en laquelle avoit seulement six écus en or et un en monnaie qu'elle donna à son fils.»

Le chevalier sans peur et sans reproche partit avec six écus d'or dans une petite bourse pour devenir le plus brave et le plus renommé des capitaines. Henri, qui n'a peut-être pas six écus d'or, aura bien d'autres combats à rendre; il faudra qu'il lutte contre le malheur, champion difficile à terrasser. Glorifions les mères qui donnent de si tendres et de si bonnes

leçons à leur fils! Bénie donc soyez-vous, ma mère, de qui je tiens ce qui peut avoir honoré et discipliné ma vie!

Pardon de tous ces souvenirs; mais peut-être la tyrannie de ma mémoire, en faisant entrer le passé dans le présent, ôte à celui-ci une partie de ce qu'il a de misérable.

Les trois commissaires députés vers Charles X étaient MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. Renvoyés par les postes militaires, ils reprirent la route de Paris. Un flot populaire les reporta vers Rambouillet.

Le bruit se répandit, le 2 au soir, à Paris que Charles X refusait de quitter Rambouillet jusqu'à ce que son petit-fils eût été reconnu. Une multitude s'assembla le 3 au matin aux Champs-Élysées, criant: «À Rambouillet! à Rambouillet! Il ne faut pas qu'un seul Bourbon en réchappe.» Des hommes riches se trouvaient mêlés à ces groupes, mais, le moment arrivé, ils laissèrent partir la *canaille*, à la tête de laquelle se plaça le général Pajol, qui prit le colonel Jacqueminot^[305] pour son chef d'état-major. Les commissaires qui revenaient, ayant rencontré les éclaireurs de cette colonne, retournèrent sur leurs pas et furent introduits alors à Rambouillet. Le roi les questionna sur la force des insurgés, puis, s'étant retiré, il fit appeler Maison, qui lui devait sa fortune et le bâton de maréchal^[306]: «Maison, je vous demande sur l'honneur de me dire, foi de soldat, si ce que les commissaires ont raconté est vrai?» Le maréchal répondit: «Ils ne vous ont dit que la moitié de la vérité.»

Il restait encore, le 3 août, à Rambouillet, trois mille cinq cents hommes de l'infanterie de la garde, quatre régiments de cavalerie légère, formant vingt escadrons, et présentant deux mille hommes. La maison militaire, gardes du corps, etc., cavalerie et infanterie, se montait à treize cents hommes; en tout huit mille huit cents hommes, sept batteries attelées et composées de quarante-deux pièces de canon. À dix heures du soir on fait sonner le boute-selle; tout le camp se met en route pour Maintenon, Charles X et sa famille marchant au milieu de la colonne funèbre qu'éclairait à peine la lune voilée.

Et devant qui se retirait-on? Devant une troupe presque sans armes, arrivant en omnibus, en fiacres, en petites voitures de Versailles et de Saint-Cloud. Le général Pajol se croyait bien perdu lorsqu'il fut forcé de se mettre à la tête de cette multitude^[307], laquelle, après tout, ne s'élevait pas au delà de quinze mille individus, avec l'adjonction des Rouennais arrivés. La moitié de cette troupe restait sur les chemins. Quelques jeunes gens exaltés, vaillants et généreux, mêlés à ce ramas, se seraient sacrifiés; le reste se fût probablement dispersé. Dans les champs de Rambouillet, en rase campagne, il eût fallu aborder le feu de la ligne et de l'artillerie; une victoire, selon toutes les apparences, eût été remportée. Entre la victoire du peuple à Paris et la victoire du roi à Rambouillet, des négociations se seraient établies.

Quoi! parmi tant d'officiers, il ne s'en est pas trouvé un assez résolu pour se saisir du commandement au nom de Henri V? Car, après tout, Charles X et le Dauphin n'étaient plus rois!

Ne voulait-on pas combattre: que ne se retirait-on à Chartres? Là, on eût été hors de l'atteinte de la populace de Paris; encore mieux à Tours, en s'appuyant sur des provinces légitimistes. Charles X demeuré en France, la majeure partie de l'armée serait demeurée fidèle. Les camps de Boulogne et de Lunéville étaient levés et marchaient à son secours. Mon neveu, le comte Louis, amenait son régiment, le 4^e chasseurs, qui ne se débanda qu'en apprenant la retraite de Rambouillet. M. de Chateaubriand fut réduit à escorter sur un *pony* le monarque jusqu'au lieu de son embarcation. Si, rendu dans une ville, à l'abri d'un premier coup de main, Charles X eût convoqué les deux Chambres, plus de la moitié de ces Chambres aurait obéi Casimir Périer, le général Sébastiani et cent autres avaient attendu, s'étaient débattus contre la cocarde tricolore; ils redoutaient les périls d'une révolution populaire: que dis-je? le lieutenant général du royaume, mandé par le roi et ne voyant pas la bataille gagnée, se serait dérobé à ses partisans et conformé à l'injonction royale. Le corps diplomatique, qui ne fit pas son devoir, l'eût fait alors en se rangeant autour du monarque. La République, installée à Paris au milieu de tous les désordres, n'aurait pas duré un mois en face d'un gouvernement régulier constitutionnel, établi ailleurs. Jamais on ne perdit la partie à si beau jeu, et quand on l'a perdue de la sorte, il n'y a plus de revanche: allez donc parler de liberté aux citoyens et d'honneur aux soldats après les ordonnances de juillet et la retraite de Saint-Cloud!

Viendra peut-être le temps, quand une société nouvelle aura pris la place de l'ordre social actuel, que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité, que le principe même n'en sera plus compris; mais nous n'en sommes pas là. Dans les querelles armées, il y a des philanthropes qui distinguent les espèces et sont prêts à se trouver mal au seul nom de *guerre civile*: «Des compatriotes qui se tuent! des frères, des pères, des fils en face les uns des autres!» Tout cela est fort triste, sans doute; cependant un peuple s'est souvent retrempé et régénéré dans les discordes intestines. Il n'a jamais péri par une guerre civile, et il a souvent disparu dans des guerres étrangères. Voyez ce qu'était l'Italie au temps de ses divisions, et voyez ce qu'elle est aujourd'hui. Il est déplorable d'être obligé de ravager la propriété de son voisin, de voir ses foyers ensanglantés par ce voisin; mais, franchement, est-il beaucoup plus humain de massacrer une famille de paysans allemands que vous ne connaissez pas, qui n'a eu avec vous de discussion d'aucune nature, que vous volez, que vous tuez sans remords, dont vous déshonorez en sûreté de conscience les femmes et les filles, parce que *c'est ta guerre*? Quoi qu'on en dise, les guerres civiles sont moins injustes, moins révoltantes et plus naturelles que les guerres étrangères, quand celles-ci ne sont pas entreprises pour sauver l'indépendance nationale. Les guerres civiles sont fondées au moins sur des outrages individuels, sur des aversions avouées et reconnues; ce sont des duels avec des seconds, où les adversaires savent pourquoi ils ont l'épée à la main. Si les passions ne justifient pas le mal, elles l'excusent, elles l'expliquent, elles font concevoir pourquoi il existe. La guerre étrangère, comment est-elle justifiée? Des nations s'égorgeaient ordinairement pas ce qu'un roi s'ennuie, qu'un ambitieux se veut élever, qu'un ministre cherche à supplanter un rival. Il est temps de faire justice de ces vieux lieux communs de sensiblerie, plus convenables aux poètes qu'aux historiens: Thucydide, César, Tite-Live se contentent d'un mot de douleur et passent.

La guerre civile, malgré ses calamités, n'a qu'un danger réel: si les factions ont recours à l'étranger ou si l'étranger, profitant des divisions d'un peuple, attaque ce peuple; la conquête pourrait être le résultat d'une telle position. La Grande-Bretagne, l'Ibérie, la Grèce constantinopolitaine, de nos jours la Pologne, nous offrent des exemples qu'on ne doit pas oublier. Toutefois, pendant la Ligue, les deux partis appelant à leur aide des Espagnols et des Anglais, des Italiens et des Allemands, ceux-ci se contre-

balancèrent et ne dérangèrent point l'équilibre que les Français armés maintenaient entre eux.

Charles X eut tort d'employer les baïonnettes au soutien des ordonnances; ses ministres ne peuvent se justifier d'avoir fait, par obéissance ou non, couler le sang du peuple et des soldats, sans qu'aucune haine les divisât, de même que les terroristes de théorie reproduiraient volontiers le système de la terreur lorsqu'il n'y a plus de terreur. Mais Charles X eut tort aussi de ne pas accepter la guerre lorsque, après avoir cédé sur tous les points, on la lui apportait. Il n'avait pas le droit, après avoir attaché le diadème au front de son petit-fils, de dire à ce nouveau Joas: «Je t'ai fait monter au trône pour te traîner dans l'exil, pour qu'infortuné, banni, tu portes le poids de mes ans, de ma proscription et de mon sceptre.» Il ne fallait pas au même instant donner à Henri V une couronne et lui ôter la France. En le faisant roi, on l'avait condamné à mourir sur le sol où s'est mêlée la poussière de saint Louis et de Henri IV.

Au surplus, après ce bouillonnement de mon sang, je reviens à ma raison, et je ne vois plus dans ces choses que l'accomplissement des destins de l'humanité. La cour, triomphante par les armes, eût détruit les libertés publiques; elle n'en aurait pas moins été écrasée un jour; mais elle eût retardé le développement de la société pendant quelques années; tout ce qui avait compris la monarchie d'une manière large eût été persécuté par la congrégation rétablie. En dernier résultat, les événements ont suivi la pente de la civilisation. Dieu fait les hommes puissants conformes à ses desseins secrets: il leur donne les défauts qui les perdent quand ils doivent être perdus, parce qu'il ne veut pas que des qualités mal appliquées par une fausse intelligence s'opposent aux décrets de sa providence.

La famille royale, en se retirant, réduisait mon rôle à moi-même. Je ne songeais plus qu'à ce que je serais appelé à dire à la Chambre des pairs. Écrire était impossible: si l'attaque fût venue des ennemis de la couronne; si Charles X eût été renversé par une conspiration du dehors, j'aurais pris la plume; et, m'eût-on laissé l'indépendance de la pensée, je me serais fait fort de rallier un immense parti autour des débris du trône; mais l'attaque était descendue de la couronne; les ministres avaient violé les deux principales libertés; ils avaient rendu la royauté parjure, non d'intention sans doute,

mais de fait; par cela même ils m'avaient enlevé ma force. Que pouvais-je hasarder en faveur des ordonnances? Comment aurais-je pu vanter encore la sincérité, la candeur, la chevalerie de la monarchie légitime? Comment aurais-je pu dire qu'elle était la plus forte garantie de nos intérêts, de nos lois et de notre indépendance? Champion de la vieille royauté, cette royauté m'arrachait mes armes et me laissait nu devant mes ennemis.

Je fus donc tout étonné quand, réduit à cette faiblesse, je me vis recherché par la nouvelle royauté. Charles X avait dédaigné mes services; Philippe fit un effort pour m'attacher à lui. D'abord M. Arago me parla avec élévation et vivacité de la part de madame Adélaïde; ensuite le comte Anatole de Montesquiou vint un matin chez madame Récamier et m'y rencontra. Il me dit que madame la duchesse d'Orléans et M. le duc d'Orléans seraient charmés de me voir, si je voulais aller au Palais-Royal. On s'occupait alors de la déclaration qui devait transformer la lieutenance générale du royaume en royauté. Peut-être, avant que je me prononçasse, S. A. R. avait-elle jugé à propos d'essayer d'affaiblir mon opposition. Elle pouvait aussi penser que je me regardais comme dégagé par la fuite des trois rois.

Ces ouvertures de M. de Montesquiou[308] me surprirent. Je ne les repoussai cependant pas; car, sans me flatter d'un succès, je pensai que je pouvais faire entendre des vérités utiles. Je me rendis au Palais-Royal avec le chevalier d'honneur de la reine future. Introduit par l'entrée qui donne sur la rue de Valois, je trouvai madame la duchesse d'Orléans et madame Adélaïde dans leurs petits appartements. J'avais eu l'honneur de leur être présenté autrefois. Madame la duchesse d'Orléans me fit asseoir auprès d'elle, et sur-le-champ elle me dit: «Ah! monsieur de Chateaubriand, nous sommes bien malheureux! Si tous les partis voulaient se réunir, peut-être pourrait-on encore se sauver! Que pensez-vous de tout cela?

«—Madame, répondis-je, rien n'est si aisé: Charles X et monsieur le dauphin ont abdiqué: Henri est maintenant le roi; monseigneur le duc d'Orléans est lieutenant général du royaume: qu'il soit régent pendant la minorité de Henri V, et tout est fini.

«—Mais, monsieur de Chateaubriand, le peuple est très agité; nous tomberons dans l'anarchie.

«—Madame, oserai-je vous demander quelle est l'intention de monseigneur le duc d'Orléans? Acceptera-t-il la couronne, si on la lui offre?»

Les deux princesses hésitèrent à répondre. Madame la duchesse d'Orléans répartit après un moment de silence:

«Songez, monsieur de Chateaubriand, aux malheurs qui peuvent arriver. Il faut que tous les honnêtes gens s'entendent pour nous sauver de la République. À Rome, monsieur de Chateaubriand, vous pourriez rendre de si grands services, ou même ici, si vous ne vouliez plus quitter la France!

«—Madame n'ignore pas mon dévouement au jeune roi et à sa mère?

«—Ah! monsieur de Chateaubriand, ils vous ont si bien traité!

«—Votre altesse Royale ne voudrait pas que je démentisse toute ma vie.

«—Monsieur de Chateaubriand, vous ne connaissez pas ma nièce: elle est si légère!... pauvre Caroline!... Je vais envoyer chercher M. le duc d'Orléans, il vous persuadera mieux que moi.»

La princesse donna des ordres, et Louis-Philippe arriva au bout d'un demi-quart d'heure. Il était mal vêtu et avait l'air extrêmement fatigué. Je me levai, et le lieutenant général du royaume en m'abordant:

«—Madame la Duchesse d'Orléans a dû vous dire combien nous sommes malheureux.»

Et sur-le-champ il fit une idylle sur le bonheur dont il jouissait à la campagne, sur la vie tranquille et selon ses goûts qu'il passait au milieu de ses enfants. Je saisis le moment d'une pause entre deux strophes pour prendre à mon tour respectueusement la parole, et pour répéter à peu près ce que j'avais dit aux princesses.

«—Ah! s'écria-t-il, c'est là mon désir! Combien je serais satisfait d'être le tuteur et le soutien de cet enfant! Je pense tout comme vous, monsieur de Chateaubriand: prendre le duc de Bordeaux serait certainement ce qu'il y

aurait de mieux à faire. Je crains seulement que les événements ne soient plus forts que nous.—Plus forts que nous, monseigneur? N'êtes-vous pas investi de tous les pouvoirs? Allons rejoindre Henri V; appelez auprès de vous, hors de Paris, les Chambres et l'armée. Sur le seul bruit de votre départ, toute cette effervescence tombera, et l'on cherchera un abri sous votre pouvoir éclairé et protecteur.»

Pendant que je parlais, j'observais Philippe. Mon conseil le mettait mal à l'aise; je lus sur son front le désir d'être roi. «Monsieur de Chateaubriand, me dit-il sans me regarder, la chose est plus difficile que vous ne le pensez; cela ne va pas comme cela. Vous ne savez pas dans quel péril nous sommes. Une bande furieuse peut se porter contre les Chambres aux derniers excès, et nous n'avons rien pour nous défendre.»

Cette phrase échappée à M. le duc d'Orléans me fit plaisir parce qu'elle me fournissait une réplique péremptoire. «Je conçois cet embarras, monseigneur; mais il y a un moyen sûr de l'écarter. Si vous ne croyez pas pouvoir rejoindre Henri V, comme je le proposais tout à l'heure, vous pouvez prendre une autre route. La session va s'ouvrir: quelle que soit la première proposition qui sera faite par les députés, déclarez que la Chambre actuelle n'a pas les pouvoirs nécessaires (ce qui est la vérité pure) pour disposer de la forme du gouvernement; dites qu'il faut que la France soit consultée, et qu'une nouvelle assemblée soit élue avec des pouvoirs *ad hoc* pour décider une aussi grande question. Votre Altesse Royale se mettra de la sorte dans la position la plus populaire; le parti républicain, qui fait aujourd'hui votre danger, vous portera aux nues. Dans les deux mois qui s'écouleront jusqu'à l'arrivée de la nouvelle législature, vous organiserez la garde nationale; tous vos amis et les amis du jeune roi travailleront avec vous dans les provinces. Laissez venir alors les députés, laissez se plaider publiquement à la tribune la cause que je défends. Cette cause, favorisée en secret par vous, obtiendra l'immense majorité des suffrages. Le moment d'anarchie étant passé, vous n'aurez plus rien à craindre de la violence des républicains. Je ne vois pas même qu'il soit très difficile d'attirer à vous le général La Fayette et M. Laffitte. Quel rôle pour vous, monseigneur! vous pouvez régner quinze ans sous le nom de votre pupille; dans quinze ans, l'âge du repos sera arrivé pour nous tous; vous aurez eu la gloire, unique dans l'histoire, d'avoir pu monter au trône et de l'avoir laissé à l'héritier

légitime; en même temps, vous aurez élevé cet enfant dans les lumières du siècle, et vous l'aurez rendu capable de régner sur la France: une de vos filles pourrait un jour porter le sceptre avec lui.»

Philippe promenait ses regards vaguement au-dessus de sa tête: «Pardon, me dit-il, monsieur de Chateaubriand; j'ai quitté, pour m'entretenir avec vous, une députation auprès de laquelle il faut que je retourne. Madame la duchesse d'Orléans vous aura dit combien je serais heureux de faire ce que vous pourriez désirer; mais, croyez-le bien, c'est moi qui retiens seul une foule menaçante. Si le parti royaliste n'est pas massacré, il ne doit sa vie qu'à mes efforts.

«—Monseigneur, répondis-je à cette déclaration si inattendue et si loin du sujet de notre conversation, j'ai vu des massacres: ceux qui ont passé à travers la Révolution sont aguerris. Les moustaches grises ne se laissent pas effrayer par les objets qui font peur aux conscrits.»

S. A. R. se retira, et j'allai retrouver mes amis:

«Eh bien? s'écrièrent-ils.

«—Eh bien, il veut être roi.

«—Et madame la duchesse d'Orléans?

«—Elle veut être reine.

«—Ils vous l'ont dit?

«—L'un m'a parlé de bergeries, l'autre des périls qui menaçaient la France et de la légèreté de la *pauvre Caroline*; tous deux ont bien voulu me faire entendre que je pourrais leur être utile, et ni l'un ni l'autre ne m'a regardé en face.»

Madame la duchesse d'Orléans désira me voir encore une fois^[309]. M. le duc d'Orléans ne vint pas se mêler à cette conversation. Madame la duchesse d'Orléans s'expliqua plus clairement sur les faveurs dont monseigneur le duc d'Orléans se proposait de m'honorer. Elle eut la bonté

de me rappeler ce qu'elle nommait ma puissance sur l'opinion, les sacrifices que j'avais faits, l'aversion que Charles X et sa famille m'avaient toujours montrée, malgré mes services. Elle me dit que si je voulais rentrer au ministère des affaires étrangères, S. A. Et. se ferait un grand bonheur de me réintégrer dans cette place; mais que j'aimerais peut-être mieux retourner à Rome, et qu'elle (madame la duchesse d'Orléans) me verrait prendre ce dernier parti avec un extrême plaisir, dans l'intérêt de notre sainte religion.

«Madame, répondis-je sur-le-champ avec une sorte de vivacité, je vois que le parti de monsieur le duc d'Orléans est pris, qu'il en a pesé les conséquences, qu'il a vu les années de misères et de périls divers qu'il aura à traverser; je n'ai donc plus rien à dire. Je ne viens point ici pour manquer de respect au sang des Bourbons; je ne dois, d'ailleurs, que de la reconnaissance aux bontés de *madame*. Laissant donc de côté les grandes objections, les raisons puisées dans les principes et les événements, je supplie Votre Altesse Royale de consentir à m'entendre en ce qui me touche.

«Elle a bien voulu me parler de ce qu'elle appelle ma puissance sur l'opinion. Eh bien! si cette puissance est réelle, elle n'est fondée que sur l'estime publique; or, je la perdrais, cette estime, au moment où je changerais de drapeau. Monsieur le duc d'Orléans aurait cru acquérir un appui, et il n'aurait à son service qu'un misérable faiseur de phrases, qu'un parjure dont la voix ne serait plus écoutée, qu'un renégat à qui chacun aurait le droit de jeter de la boue et de cracher au visage. Aux paroles incertaines qu'il balbutierait en faveur de Louis-Philippe, on lui opposerait les volumes entiers qu'il a publiés en faveur de la famille tombée. N'est-ce pas moi, madame, qui ai écrit la brochure *De Bonaparte et des Bourbons*, les articles sur *l'arrivée de Louis XVIII à Compiègne*, le *Rapport dans le conseil du roi à Gand*, *l'Histoire de la vie et de la mort de M. le duc de Berry*? Je ne sais s'il y a une seule page de moi où le nom de mes anciens rois ne se trouve pour quelque chose, et où il ne soit environné de mes protestations d'amour et de fidélité; chose qui porte un caractère d'attachement individuel d'autant plus remarquable, que *madame* sait que je ne crois pas aux rois. À la seule pensée d'une désertion, le rouge me monte au visage; j'irais le lendemain me jeter dans la Seine. Je supplie *madame* d'excuser la vivacité de mes paroles; je suis pénétré de ses bontés; j'en garderai un profond et

reconnaissant souvenir, mais elle ne voudrait pas me déshonorer: plaignez-moi, madame, plaignez-moi!»

J'étais resté debout et, m'inclinant, je me retirai. Mademoiselle d'Orléans n'avait pas prononcé un mot. Elle se leva et, en s'en allant, elle me dit: «Je ne vous plains pas, monsieur de Chateaubriand, je ne vous plains pas!» Je fus étonné de ce peu de mots et de l'accent avec lequel ils furent prononcés.

Voilà ma dernière tentation politique; j'aurais pu me croire un juste selon saint Hilaire, car il affirme que les hommes sont exposés aux entreprises du diable en raison de leur sainteté: *Victoria ei est magis, exacta de sanctis*: «sa victoire est plus grande remportée sur des saints.» Mes refus étaient d'une dupe; où est le public pour les juger? n'aurais-je pas pu me ranger au nombre de ces hommes, fils vertueux de la terre, qui servent le *pays* avant tout? Malheureusement je ne suis pas une créature du présent, et je ne veux point capituler avec la fortune. Il n'y a rien de commun entre moi et Cicéron; mais sa fragilité n'est pas une excuse: la postérité n'a pu pardonner un moment de faiblesse à un grand homme pour un autre grand homme; que serait-ce que ma pauvre vie perdant son seul bien, son intégrité, pour Louis-Philippe d'Orléans?

Le soir même de cette dernière conversation au Palais-Royal, je rencontrai chez madame Récamier M. de Sainte-Aulaire^[310]. Je ne m'amusai point à lui demander son secret, mais il me demanda le mien. Il débarquait de la campagne encore tout chaud des événements qu'il avait lus: «Ah! s'écria-t-il, que je suis aise de vous voir! voilà de belle besogne! J'espère que nous autres, au Luxembourg, nous ferons notre devoir. Il serait curieux que les pairs disposassent de la couronne de Henri IV! J'en suis bien sûr, vous ne me laisserez pas seul à la tribune.»

Comme mon parti était pris, j'étais fort calme; ma réponse parut froide à l'ardeur de M. de Sainte-Aulaire. Il sortit, vit ses amis, et me laissa seul à la tribune: vivent les gens d'esprit à cœur léger et à tête frivole!

Le parti républicain se débattait encore sous les pieds des amis qui l'avaient trahi. Le 6 août, une députation de vingt membres désignés par le comité central des douze arrondissements de Paris se présenta à la Chambre

des députés pour lui remettre une adresse que le général Thiard^[311] et M. Duris-Dufresne^[312] escamotèrent à la bénévole députation. Il était dit dans cette adresse: «que la nation ne pouvait reconnaître comme pouvoir constitutionnel, ni une Chambre élective nommée durant l'existence et sous l'influence de la royauté qu'elle a renversée, ni une Chambre aristocratique, dont l'institution est en opposition directe avec les principes qui lui ont mis (à elle, la nation) les armes à la main; que le comité central des douze arrondissements n'accordant, comme nécessité révolutionnaire, qu'un pouvoir de fait et très provisoire à la Chambre des députés actuels, pour aviser à toute mesure d'urgence, appelle de tous ses vœux l'élection libre et populaire de mandataires qui représentent réellement les besoins du peuple; que les assemblées primaires seules peuvent amener ce résultat. S'il en était autrement, la nation frapperait de nullité tout ce qui tendrait à la gêner dans l'exercice de ses droits.»

Tout cela était la pure raison, mais le lieutenant général du royaume aspirait à la couronne, et les peurs et les ambitions avaient hâte de la lui donner. Les plébéiens d'aujourd'hui voulaient une révolution et ne savaient pas la faire; les Jacobins, qu'ils ont pris pour modèles, auraient jeté à l'eau les hommes du Palais-Royal et les bavards des deux Chambres. M. de La Fayette était réduit à des désirs impuissants: heureux d'avoir fait revivre la garde nationale, il se laissa jouer comme un vieux maillot par Philippe, dont il croyait être la nourrice; il s'engourdit dans cette félicité. Le vieux général n'était plus que la liberté endormie, comme la République de 1793 n'était plus qu'une tête de mort.

La vérité est qu'une Chambre sans mandat et tronquée n'avait aucun droit de disposer de la couronne: ce fut une Convention exprès réunie, formée de la Chambre des lords et d'une Chambre des communes nouvellement élue, qui disposa du trône de Jacques II. Il est encore certain que ce *croupion* de la Chambre des députés, que ces 221, imbus sous Charles X des traditions de la monarchie héréditaire, n'apportaient aucune disposition propre à la monarchie élective; ils l'arrêtent dès son début, et la forcent de rétrograder vers des principes de quasi-légitimité. Ceux qui ont forgé l'épée de la nouvelle royauté ont introduit dans sa lame une paille qui tôt ou tard la fera éclater.

Le 7 d'août est un jour mémorable pour moi; c'est celui où j'ai eu le bonheur de terminer ma carrière politique comme je l'avais commencée; bonheur assez rare aujourd'hui pour qu'on puisse s'en réjouir. On avait apporté à la Chambre des pairs la déclaration de la Chambre des députés concernant la vacance du trône. J'allai m'asseoir à ma place dans le plus haut rang des fauteuils, en face du président. Les pairs me semblèrent à la fois affairés et abattus. Si quelques-uns portaient sur leur front l'orgueil de leur prochaine infidélité, d'autres y portaient la honte des remords qu'ils n'avaient pas le courage d'écouter. Je me disais, en regardant cette triste assemblée: «Quoi! ceux qui ont reçu les bienfaits de Charles X dans sa prospérité vont le désertir dans son infortune! Ceux dont la mission spéciale était de défendre le trône héréditaire, ces hommes de cour qui vivaient dans l'intimité du roi, le trahiront-ils? Ils veillaient à sa porte à Saint-Cloud; ils l'ont embrassé à Rambouillet; il leur a pressé la main dans un dernier adieu; vont-ils lever contre lui cette main, toute chaude encore de cette dernière étreinte? Cette Chambre, qui retentit pendant quinze années de leurs protestations de dévouement, va-t-elle entendre leur parjure? C'est pour eux cependant que Charles X s'est perdu; c'est eux qui le poussaient aux ordonnances; ils trépignaient de joie lorsqu'elles parurent et lorsqu'ils se crurent vainqueurs dans cette minute muette qui précède la chute du tonnerre.»

Ces idées roulaient confusément et douloureusement dans mon esprit. La pairie était devenue le triple réceptacle des corruptions de la vieille Monarchie, de la République et de l'Empire. Quant aux républicains de 1793, transformés en sénateurs, quant aux généraux de Bonaparte, je n'attendais d'eux que ce qu'ils ont toujours fait: ils déposèrent l'homme extraordinaire auquel ils devaient tout, ils allaient déposer le roi qui les avait confirmés dans les biens et dans les honneurs dont les avait comblés leur premier maître. Que le vent tourne, et ils déposeront l'usurpateur auquel ils se préparaient à jeter la couronne.

Je montai à la tribune. Un silence profond se fit, les visages parurent embarrassés, chaque pair se tourna de côté sur son fauteuil, et regarda la terre. Hormis quelques pairs résolus à se retirer comme moi, personne n'osa lever les yeux à la hauteur de la tribune. Je conserve mon discours parce qu'il résume ma vie, et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir.

«Messieurs,

«La déclaration apportée à cette Chambre est beaucoup moins compliquée pour moi que pour ceux de MM. les pairs qui professent une opinion différente de la mienne. Un fait, dans cette déclaration, domine à mes yeux tous les autres, ou plutôt les détruit. Si nous étions dans un ordre de choses régulier, j'examinerais sans doute avec soin les changements qu'on prétend opérer dans la charte. Plusieurs de ces changements ont été par moi-même proposés. Je m'étonne seulement qu'on ait pu entretenir cette Chambre de la mesure réactionnaire touchant les pairs de la création de Charles X. Je ne suis pas suspect de faiblesse pour les fournées, et vous savez que j'en ai combattu même la menace; mais nous rendre les juges de nos collègues, mais rayer du tableau des pairs qui l'on voudra, toutes les fois que l'on sera le plus fort, cela ressemble trop à la proscription. Veut-on détruire la pairie? Soit: mieux vaut perdre la vie que de la demander.

«Je me reproche déjà ce peu de mots sur un détail qui, tout important qu'il est, disparaît dans la grandeur de l'événement. La France est sans direction, et j'irais m'occuper de ce qu'il faut ajouter ou retrancher aux mâts d'un navire dont le gouvernail est arraché! J'écarte donc de la déclaration de la Chambre élective tout ce qui est d'un intérêt secondaire, et, m'en tenant au seul fait énoncé de la vacance vraie ou prétendue du trône, je marche droit au but.

«Une question préalable doit être traitée: si le trône est vacant, nous sommes libres de choisir la forme de notre gouvernement.

«Avant d'offrir la couronne à un individu quelconque, il est bon de savoir dans quelle espèce d'ordre politique nous constituerons l'ordre social. Établirons-nous une république ou une monarchie nouvelle?

«Une république ou une monarchie nouvelle offre-t-elle à la France des garanties suffisantes de durée, de force et de repos?

«Une république aurait d'abord contre elle les souvenirs de la république même. Ces souvenirs ne sont nullement effacés. On n'a pas oublié le temps où la mort, entre la liberté et l'égalité, marchait appuyée sur leurs bras. Quand vous seriez tombés dans une nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur son rocher l'Hercule qui fut seul capable d'étouffer le monstre? Dans quelque mille ans, votre postérité pourra voir un autre Napoléon. Quant à vous, ne l'attendez pas.

«Ensuite, dans l'état de nos mœurs et dans nos rapports avec les gouvernements qui nous environnent, la république, sauf erreur, ne me paraît pas exécutable maintenant. La première difficulté serait d'amener les Français à un vote unanime. Quel droit la population de Paris aurait-elle de contraindre la population de Marseille ou de telle autre ville de se constituer en république? Y aurait-il une seule république ou vingt ou trente républiques? Seraient-elles fédératives ou indépendantes? Passons par-dessus ces obstacles. Supposons une république unique: avec notre familiarité naturelle, croyez-vous qu'un président, quelque grave, quelque respectable, quelque habile qu'il puisse être, soit un an à la tête des affaires sans être tenté de se retirer? Peu défendu par les lois et par les souvenirs, contrarié, avili, insulté soir et matin par des rivaux secrets et par des agents de trouble, il n'inspirera pas assez de confiance au commerce et à la propriété; il n'aura ni la dignité convenable pour traiter avec les cabinets étrangers, ni la puissance nécessaire au maintien de l'ordre intérieur. S'il use de mesures révolutionnaires, la République deviendra odieuse; l'Europe inquiète profitera de ces divisions, les fomentera, interviendra, et l'on se trouvera de nouveau engagé dans des luttes effroyables. La république

représentative est sans doute l'état futur du monde, mais son temps n'est pas encore arrivé.

«Je passe à la monarchie.

«Un roi nommé par les Chambres ou élu par le peuple sera toujours, quoi qu'on fasse, une nouveauté. Or, je suppose qu'on veut la liberté, surtout la liberté de la presse, par laquelle et pour laquelle le peuple vient de remporter une si étonnante victoire. Eh bien! toute monarchie nouvelle sera forcée, ou plus tôt ou plus tard, de bâillonner cette liberté. Napoléon lui-même a-t-il pu l'admettre? Fille de nos malheurs et esclave de notre gloire, la liberté de la presse ne vit en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines sont déjà profondes. Une monarchie, bâtarde d'une nuit sanglante, n'aurait-elle rien à redouter de l'indépendance des opinions? Si ceux-ci peuvent prêcher la république, ceux-là un autre système, ne craignez-vous pas d'être bientôt obligés de recourir à des lois d'exception, malgré l'anathème contre la censure ajouté à l'article 8 de la charte?

«Alors, amis de la liberté réglée, qu'aurez-vous gagné au changement qu'on vous propose? Vous tomberez de force dans la république, ou dans la servitude légale. La monarchie sera débordée et emportée par le torrent des lois démocratiques, ou le monarque par le mouvement des factions.

«Dans le premier enivrement d'un succès, on se figure que tout est aisé; on espère satisfaire toutes les exigences, toutes les humeurs, tous les intérêts; on se flatte que chacun mettra de côté ses vues personnelles et ses vanités; on croit que la supériorité des lumières et la sagesse du gouvernement surmonteront des difficultés sans nombre; mais, au bout de quelques mois, la pratique vient démentir la théorie.

«Je ne vous présente, messieurs, que quelques-uns des inconvénients attachés à la formation d'une république ou d'une monarchie nouvelle. Si l'une et l'autre ont des périls, il restait un troisième parti, et ce parti valait bien la peine qu'on en eût dit quelques mots.

«D'affreux ministres ont souillé la couronne, et ils ont soutenu la violation de la loi par le meurtre; ils se sont joués des serments faits au ciel,

des lois jurées à la terre.

«Étrangers, qui deux fois êtes entrés à Paris sans résistance, sachez la vraie cause de vos succès: vous vous présentiez au nom du pouvoir légal. Si vous accouriez aujourd'hui au secours de la tyrannie, pensez-vous que les portes de la capitale du monde civilisé s'ouvriraient aussi facilement devant vous? La nation française a grandi, depuis votre départ, sous le régime des lois constitutionnelles, nos enfants de quatorze ans sont des géants; nos conscrits à Alger, nos écoliers à Paris, viennent de vous révéler les fils des vainqueurs d'Austerlitz, de Marengo et d'Iéna; mais les fils fortifiés de tout ce que la liberté ajoute à la gloire.

«Jamais défense ne fut plus légitime et plus héroïque que celle du peuple de Paris. Il ne s'est point soulevé contre la loi; tant qu'on a respecté le pacte social, le peuple est demeuré paisible; il a supporté sans se plaindre les insultes, les provocations, les menaces; il devait son argent et son sang en échange de la charte, il a prodigué l'un et l'autre.

«Mais lorsqu'après avoir menti jusqu'à la dernière heure, on a tout à coup sonné la servitude; quand la conspiration de la bêtise et de l'hypocrisie a soudainement éclaté; quand une terreur de château organisée par des eunuques a cru pouvoir remplacer la terreur de la République et le joug de fer de l'Empire, alors ce peuple s'est armé de son intelligence et de son courage; il s'est trouvé que ces *boutiquiers* respiraient assez facilement la fumée de la poudre, et qu'il fallait plus de *quatre soldats et un caporal* pour les réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France. Un grand crime a eu lieu; il a produit l'énergique explosion d'un principe: devait-on, à cause de ce crime et du triomphe moral et politique qui en a été la suite, renverser l'ordre de choses établi? Examinons:

«Charles X et son fils sont déchus ou ont abdicqué, comme il vous plaira de l'entendre; mais le trône n'est pas vacant: après eux venait un enfant; devait-on condamner son innocence?

«Quel sang crie aujourd'hui contre lui? oseriez-vous dire que c'est celui de son père? Cet orphelin, élevé aux écoles de la patrie dans l'amour du gouvernement constitutionnel et dans les idées de son siècle, aurait pu

devenir un roi en rapport avec les besoins de l'avenir. C'est au gardien de sa tutelle que l'on aurait fait jurer la déclaration sur laquelle vous aller voter; arrivé à sa majorité, le jeune monarque aurait renouvelé le serment. Le roi présent, le roi actuel aurait été M. le duc d'Orléans, régent du royaume, prince qui a vécu près du peuple, et qui sait que la monarchie ne peut être aujourd'hui qu'une monarchie de consentement et de raison. Cette combinaison naturelle m'eût semblé un grand moyen de conciliation, et aurait peut-être sauvé à la France ces agitations qui sont la conséquence des violents changements d'un État.

«Dire que cet enfant, séparé de ses maîtres, n'aurait pas le temps d'oublier jusqu'à leurs noms avant de devenir homme; dire qu'il demeurerait infatué de certains dogmes de naissance après une longue éducation populaire, après la terrible leçon qui a précipité deux rois en deux nuits, est-ce bien raisonnable?

«Ce n'est ni par un dévouement sentimental, ni par un attendrissement de nourrice transmis de maillot en maillot depuis le berceau de Henri IV jusqu'à celui du jeune Henri, que je plaide une cause où tout se tournerait de nouveau contre moi, si elle triomphait. Je ne vise ni au roman, ni à la chevalerie, ni au martyre; je ne crois pas au droit divin de la royauté, et je crois à la puissance des révolutions et des faits. Je n'invoque pas même la charte, je prends mes idées, plus haut; je les tire de la sphère philosophique de l'époque où ma vie expire: je propose le duc de Bordeaux tout simplement comme une nécessité de meilleur aloi que celle dont on argumente.

«Je sais qu'en éloignant cet enfant, on veut établir le principe de la souveraineté du peuple: niaiserie de l'ancienne école, qui prouve que, sous le rapport politique, nos vieux démocrates n'ont pas fait plus de progrès que les vétérans de la royauté. Il n'y a de souveraineté absolue nulle part; la liberté ne découle pas du droit politique, comme on le supposait au XVIII^e siècle; elle vient du droit naturel, ce qui fait qu'elle existe dans toutes les formes de gouvernement, et qu'une monarchie peut être libre et beaucoup plus libre qu'une république; mais ce n'est ni le temps ni le lieu de faire un cours de politique.

«Je me contenterai de remarquer que, lorsque le peuple a disposé des trônes, il a souvent aussi disposé de sa liberté; je ferai observer que le principe de l'hérédité monarchique, absurde au premier abord, a été reconnu, par l'usage, préférable au principe de la monarchie élective. Les raisons en sont si évidentes, que je n'ai pas besoin de les développer. Vous choisissez un roi aujourd'hui: qui vous empêchera d'en choisir un autre demain? La loi, direz-vous. La loi? et c'est vous qui la faites!

«Il est encore une manière plus simple de trancher la question, c'est de dire: Nous ne voulons plus de la branche aînée des Bourbons. Et pourquoi n'en voulez-vous plus? Parce que nous sommes victorieux; nous avons triomphé dans une cause juste et sainte; nous usons d'un droit de double conquête.

«Très-bien: vous proclamez la souveraineté de la force. Alors gardez soigneusement cette force; car si dans quelques mois elle vous échappe, vous serez mal venus à vous plaindre. Telle est la nature humaine! Les esprits les plus éclairés et les plus justes ne s'élèvent pas toujours au-dessus d'un succès. Ils étaient les premiers, ces esprits, à invoquer le droit contre la violence; ils appuyaient ce droit de toute la supériorité de leur talent, et, au moment même où la vérité de ce qu'ils disaient est démontrée par l'abus le plus abominable de la force et par le renversement de cette force, les vainqueurs s'emparent de l'arme qu'ils ont brisée! Dangereux tronçons, qui blesseront leur main sans les servir.

«J'ai transporté le combat sur le terrain de mes adversaires; je ne suis point allé bivouaquer dans le passé sous le vieux drapeau des morts, drapeau qui n'est pas sans gloire, mais qui pend le long du bâton qui le porte, parce qu'aucun souffle de la vie ne le soulève. Quand je remuerais la poussière des trente-cinq Capets, je n'en tirerais pas un argument qu'on voulût seulement écouter. L'idolâtrie d'un nom est abolie; la monarchie n'est plus une religion: c'est une forme politique préférable dans ce moment à toute autre, parce qu'elle fait mieux entrer l'ordre dans la liberté.

«Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés; il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. Je reconnais au malheur toutes les sortes de puissance, excepté celle de me délier de mes serments de fidélité.

Je dois aussi rendre ma vie uniforme: après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les Bourbons, je serais le dernier des misérables, si je les reniais au moment où, pour la troisième et dernière fois, ils s'acheminent vers l'exil.

«Je laisse la peur à ces généreux royalistes qui n'ont jamais sacrifié une obole ou une place à leur loyauté; à ces champions de l'autel et du trône, qui naguère me traitaient de renégat, d'apostat et de révolutionnaire. Pieux libellistes, le renégat vous appelle! Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et que vous avez perdu! Provocateurs de coups d'État, prédicateurs du pouvoir constituant, où êtes-vous? Vous vous cachez dans la boue du fond de laquelle vous leviez vaillamment la tête pour calomnier les vrais serviteurs du roi; votre silence d'aujourd'hui est digne de votre langage d'hier. Que tous ces preux, dont les exploits projetés ont fait chasser les descendants d'Henri IV à coups de fourche, tremblent maintenant, accroupis sous la cocarde tricolore: c'est tout naturel. Les nobles couleurs dont ils se parent protégeront leur personne, et ne couvriront pas leur lâcheté.

«Au surplus, en m'exprimant avec franchise à cette tribune, je ne crois pas du tout faire un acte d'héroïsme. Nous ne sommes plus dans ces temps où une opinion coûtait la vie; y fussions-nous, je parlerais cent fois plus haut. Le meilleur bouclier est une poitrine qui ne craint pas de se montrer découverte à l'ennemi. Non, messieurs, nous n'avons à craindre ni un peuple dont la raison égale le courage, ni cette généreuse jeunesse que j'admire, avec laquelle je sympathise de toutes les facultés de mon âme, à laquelle je souhaite, comme à mon pays, honneur, gloire et liberté.

«Loin de moi surtout la pensée de jeter des semences de division dans la France, et c'est pour quoi j'ai refusé à mon discours l'accent des passions. Si j'avais la conviction intime qu'un enfant doit être laissé dans les rangs obscurs et heureux de la vie, pour assurer le repos de trente-trois millions d'hommes, j'aurais regardé comme un crime toute parole en contradiction avec le besoin des temps: je n'ai pas cette conviction. Si j'avais le droit de disposer d'une couronne, je la mettrais volontiers aux pieds de M. le duc d'Orléans. Mais je ne vois de vacant qu'un tombeau à Saint-Denis, et non un trône.

«Quelles que soient les destinées qui attendent M. le lieutenant général du royaume, je ne serai jamais son ennemi, s'il fait le bonheur de ma patrie. Je ne demande à conserver que la liberté de ma conscience et le droit d'aller mourir partout où je trouverai indépendance et repos.

«Je vote contre le projet de déclaration[313].»

J'avais été assez calme en commençant ce discours; mais peu à peu l'émotion me gagna; quand j'arrivai à ce passage: *Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés*, ma voix s'embarrassa, et je fus obligé de porter mon mouchoir à mes yeux pour supprimer des pleurs de tendresse et d'amertume. L'indignation me rendit la parole dans le paragraphe qui suit: *Pieux libellistes, le renégat vous appelle! Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et que vous avez perdu!* Mes regards se portaient alors sur les rangs à qui j'adressais ces paroles.

Plusieurs pairs semblaient anéantis; ils s'enfonçaient dans leur fauteuil au point que je ne les voyais plus derrière leurs collègues assis immobiles devant eux. Ce discours eut quelque retentissement: tous les partis y étaient blessés, mais tous se taisaient, parce que j'avais placé auprès des grandes vérités un grand sacrifice. Je descendis de la tribune; je sortis de la salle, je me rendis au vestiaire, je mis bas mon habit de pair, mon épée, mon chapeau à plumet; j'en détachai la cocarde blanche, je la mis dans la petite poche du côté gauche de la redingote noire que je revêtis et que je croisai sur mon cœur. Mon domestique emporta la défroque de la pairie, et j'abandonnai, en secouant la poussière de mes pieds, ce palais des trahisons, où je ne rentrerai de ma vie.

Le 10 et le 12 août, j'achevai de me dépouiller et j'envoyai ces diverses démissions:

«Paris, ce 10 août 1830

«Monsieur le président de la Chambre des pairs[314],

«Ne pouvant prêter serment de fidélité à Louis-Philippe d'Orléans comme roi des Français, je me trouve frappé d'une incapacité légale qui m'empêche d'assister aux séances de la Chambre héréditaire. Une seule marque des bontés du roi Louis XVIII et de la munificence royale me reste: c'est une pension de pair de douze mille francs, laquelle me fut donnée pour maintenir, sinon avec éclat, du moins avec l'indépendance des premiers besoins, la haute dignité à laquelle j'avais été appelé. Il ne serait pas juste que je conservasse une faveur attachée à l'exercice de fonctions que je ne puis remplir. En conséquence, j'ai l'honneur de résigner entre vos mains ma pension de pair.»

«Paris, ce 12 août 1830

«Monsieur le ministre des finances[\[315\]](#),

«Il me reste des bontés de Louis XVIII et de la munificence nationale une pension de pair de douze mille francs, transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la dette publique et transmissibles seulement à la première génération directe du titulaire. Ne pouvant prêter serment à monseigneur le duc d'Orléans comme roi des Français, il ne serait pas juste que je continuasse de toucher une pension attachée à des fonctions que je n'exerce plus. En conséquence, je viens la résigner entre vos mains: elle aura cessé de courir pour moi le jour (10 août) où j'ai écrit à M. le président de la Chambre des pairs qu'il m'était impossible de prêter le serment exigé.

«J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc.»

«Paris, ce 12 août 1830.

«Monsieur le grand référendaire[\[316\]](#),

«J'ai l'honneur de vous envoyer copie des deux lettres que j'ai adressées, l'une à M. le président de la Chambre des pairs, l'autre à M. le ministre des finances. Vous y verrez que je renonce à ma pension de pair, et qu'en conséquence mon fondé de pouvoirs n'aura à toucher de cette pension que la somme échue au 10 août, jour où j'ai annoncé que j'ai refusé le serment.

«J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc.»

«Paris, ce 12 août 1830.

«Monsieur le ministre de la justice^[317],

«J'ai l'honneur de vous envoyer ma démission de ministre d'État.

«Je suis avec une haute considération,

«Monsieur le ministre de la justice,

«Votre très-humble et très-obéissant serviteur.»

Je restai nu comme un petit saint Jean; mais depuis longtemps j'étais accoutumé à me nourrir du miel sauvage, et je ne craignais pas que la fille d'Hérodiade eût envie de ma tête grise.

Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif, et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs.

Maintenant, qu'était devenu Charles X? Il cheminait vers son exil, accompagné de ses gardes du corps, surveillé par ses trois commissaires, traversant la France sans exciter même la curiosité des paysans qui labouraient leurs sillons sur le bord du grand chemin. Dans deux ou trois petites villes, des mouvements hostiles se manifestèrent; dans quelques autres, des bourgeois et des femmes donnèrent des signes de pitié^[318]. Il faut se souvenir que Bonaparte ne fit pas plus de bruit en se rendant de Fontainebleau à Toulon, que la France ne s'émut pas davantage, et que le gagneur de tant de batailles faillit être massacré à Orgon. Dans ce pays fatigué, les plus grands événements ne sont plus que des drames joués pour notre divertissement: ils occupent le spectateur tant que la toile est levée, et, lorsque le rideau tombe, ils ne laissent qu'un vain souvenir. Parfois Charles X et sa famille s'arrêtaient dans de méchantes stations de rouliers pour prendre un repas sur le bout d'une table sale où des charretiers avaient dîné avant lui. Henri V et sa sœur s'amusaient dans la cour avec les poulets et les

pigeons de l'auberge. Je l'avais dit: la monarchie s'en allait, et l'on se mettait à la fenêtre pour la voir passer.

Le ciel en ce moment se plut à insulter le parti vainqueur et le parti vaincu. Tandis que l'on soutenait que la France *entière* avait été indignée des ordonnances, il arrivait au roi Philippe des adresses de la province, envoyées au roi Charles X pour féliciter celui-ci *sur les mesures salutaires qu'il avait prises et qui sauvaient la monarchie*.

Le bey de Tittery, de son côté, expédiait au monarque détrôné, qui cheminait vers Cherbourg, la soumission suivante:

«Au nom de Dieu, etc., etc., je reconnais pour seigneur et souverain absolu le grand Charles X, le victorieux; je lui payerai le tribut, etc....» On ne peut se jouer plus ironiquement de l'une et de l'autre fortune. On fabrique aujourd'hui les révolutions à la machine; elles sont faites si vite qu'un monarque, roi encore sur la frontière de ses États, n'est déjà plus qu'un banni dans sa capitale.

Dans cette insouciance du pays pour Charles X, il y a autre chose que de la lassitude: il y faut reconnaître le progrès de l'idée démocratique et de l'assimilation des rangs. À une époque antérieure, la chute d'un roi de France eût été un événement énorme; le temps a descendu le monarque de la hauteur où il était placé, il l'a rapproché de nous, il a diminué l'espace qui le séparait des classes populaires. Si l'on était peu surpris de rencontrer le fils de saint Louis sur le grand chemin comme tout le monde, ce n'était point par un esprit de haine ou de système, c'était tout simplement par ce sentiment du niveau social, qui a pénétré les esprits et qui agit sur les masses sans qu'elles s'en doutent.

Malédiction, Cherbourg, à tes parages sinistres! C'est auprès de Cherbourg que le vent de la colère jeta Édouard III pour ravager notre pays; c'est non loin de Cherbourg que le vent d'une victoire ennemie brisa la flotte de Tourville; c'est à Cherbourg que le vent d'une prospérité menteuse repoussa Louis XVI vers son échafaud; c'est à Cherbourg que le vent de je ne sais quelle rive a emporté nos derniers princes^[319]. Les côtes de la Grande-Bretagne, qu'aborda Guillaume le Conquérant, ont vu débarquer Charles le dixième sans pennon et sans lance; il est allé retrouver, à Holy-

Rood, les souvenirs de sa jeunesse, appendus aux murailles du château des Stuarts, comme de vieilles gravures jaunies par le temps.

J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment qui s'écoule, fausse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau. Il n'est révolution si prodigieuse qui, décrite de minute en minute, ne se trouvât réduite aux plus petites proportions. Les événements sortent du sein des choses, comme les hommes du sein de leurs mères, accompagnés des infirmités de la nature. Les misères et les grandeurs sont sœurs jumelles, elles naissent ensemble; mais quand les couches sont vigoureuses, les misères à une certaine époque meurent, les grandeurs seules vivent. Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut donc se placer au point de vue d'où la postérité contempera le fait accompli.

Me dégageant des mesquineries de caractère et d'action dont j'avais été le témoin, ne prenant des journées de Juillet que ce qui en demeurera, j'ai dit avec justice dans mon discours à la Chambre des pairs: «Ce peuple s'étant armé de son intelligence et de son courage, il s'est trouvé que ces boutiquiers respiraient assez facilement l'odeur de la poudre, et qu'il fallait plus de quatre soldats et un caporal pour les réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France.»

En effet, le peuple proprement dit a été brave et généreux dans la journée du 28. La garde avait perdu plus de trois cents hommes, tués ou blessés; elle rendit pleine justice aux classes pauvres, qui seules se battirent dans cette journée, et parmi lesquelles se mêlèrent des hommes impurs, mais qui n'ont pu les déshonorer. Les élèves de l'École polytechnique, sortis trop tard de leur école le 28 pour prendre part aux affaires, furent mis par le peuple à sa tête le 29 avec une simplicité et une naïveté admirables.

Des champions absents des luttes soutenues par ce peuple vinrent se réunir à ses rangs le 29, quand le plus grand péril fut passé; d'autres, également vainqueurs, ne rejoignirent la victoire que le 30 et le 31.

Du côté des troupes, ce fut à peu près la même chose, il n'y eut guère que les soldats et les officiers d'engagés; l'état-major, qui avait déjà déserté Bonaparte à Fontainebleau, se tint sur les hauteurs de Saint-Cloud, regardant de quel côté le vent poussait la fumée de la poudre. On faisait queue au lever de Charles X; à son coucher il ne trouva personne.

La modération des classes plébéiennes égala leur courage; l'ordre résulta subitement de la confusion. Il faut avoir vu des ouvriers demi-nus, placés en faction à la porte des jardins publics, empêcher selon leur consigne d'autres ouvriers déguenillés de passer, pour se faire une idée de cette puissance du devoir qui s'était emparée des hommes demeurés les maîtres. Ils auraient pu se payer le prix de leur sang, et se laisser tenter par leur misère. On ne vit point, comme au 10 août 1792, les Suisses massacrés dans la fuite. Toutes les opinions furent respectées; jamais à quelques exceptions près, on n'abusa moins de la victoire. Les vainqueurs, portant les blessés de la garde à travers la foule, s'écriaient: «Respect aux braves!» Le soldat venait-il à expirer, ils disaient: «Paix aux morts!» Les quinze années de la Restauration, sous un régime constitutionnel, avaient fait naître parmi nous cet esprit d'humanité, de légalité et de justice, que vingt-cinq années de l'esprit révolutionnaire et guerrier n'avaient pu produire. Le droit de la force introduit dans nos mœurs semblait être devenu le droit commun.

Les conséquences de la révolution de Juillet seront mémorables. Cette révolution a prononcé un arrêt contre tous les trônes; les rois ne pourront régner aujourd'hui que par la violence des armes; moyen assuré pour un moment, mais qui ne saurait durer: l'époque des janissaires successifs est finie.

Thucydide et Tacite ne nous raconteraient pas bien les événements des trois jours; il nous faudrait Bossuet pour nous expliquer les événements dans l'ordre de la Providence; génie qui voyait tout, mais sans franchir les limites posées à sa raison et à sa splendeur, comme le soleil qui roule entre deux bornes éclatantes, et que les Orientaux appellent l'*esclave* de Dieu.

Ne cherchons pas si près de nous le moteur d'un mouvement placé plus loin: la médiocrité des hommes, les frayeurs folles, les brouilleries inexplicables, les haines, les ambitions, la présomption des uns, le préjugé des autres, les conspirations secrètes, les ventes, les mesures bien ou mal

prises, le courage ou le défaut de courage; toutes ces choses sont les accidents, non les causes de l'événement. Lorsqu'on dit que l'on ne voulait plus les Bourbons, qu'ils étaient devenus odieux parce qu'on les supposait imposés par l'étranger à la France, ce dégoût superbe n'explique rien d'une manière suffisante.

Le mouvement de Juillet ne tient point à la politique proprement dite; il tient à la révolution sociale qui agit sans cesse. Par l'enchaînement de cette révolution générale, le 28 juillet 1830 n'est que la suite forcée du 21 janvier 1793. Le travail de nos premières assemblées délibérantes avait été suspendu, il n'avait pas été terminé. Dans le cours de vingt années, les Français s'étaient accoutumés, de même que les Anglais sous Cromwell, à être gouvernés par d'autres maîtres que par leurs anciens souverains. La chute de Charles X est la conséquence de la décapitation de Louis XVI, comme le détronement de Jacques II est la conséquence de l'assassinat de Charles I^{er}. La Révolution parut s'éteindre dans la gloire de Bonaparte et dans les libertés de Louis XVIII, mais son germe n'était pas détruit: déposé au fond de nos mœurs, il s'est développé quand les fautes de la Restauration l'ont réchauffé, et bientôt il a éclaté.

Les conseils de la Providence se découvrent dans le changement antimonarchique qui s'opère. Que des esprits superficiels ne voient dans la révolution des trois jours qu'une échauffourée, c'est tout simple; mais les hommes réfléchis savent qu'un pas énorme a été fait: le principe de la souveraineté du peuple est substitué au principe de la souveraineté royale, la monarchie héréditaire changée en monarchie élective. Le 21 janvier avait appris qu'on peut disposer de la tête d'un roi; le 29 juillet a montré qu'on peut disposer d'une couronne. Or, toute vérité bonne ou mauvaise qui se manifeste demeure acquise à la foule. Un changement cesse d'être inouï, extraordinaire; il ne se présente plus comme impie à l'esprit et à la conscience, quand il résulte d'une idée devenue populaire. Les Francs exercèrent collectivement la souveraineté, ensuite ils la délèguèrent à quelques chefs; puis ces chefs la confièrent à un seul; puis ce chef unique l'usurpa au profit de sa famille. Maintenant on rétrograde de la royauté héréditaire à la royauté élective, de la monarchie élective on glissera dans la république. Telle est l'histoire de la société; voilà par quels degrés le gouvernement sort du peuple et y rentre.

Ne pensons donc pas que l'œuvre de Juillet soit une superfétation d'un jour; ne nous figurons pas que la légitimité va venir rétablir incontinent la succession par droit de primogéniture; n'allons pas non plus nous persuader que juillet mourra tout à coup de sa belle mort. Sans doute, la branche d'Orléans ne prendra pas racine; ce ne sera pas pour ce résultat que tant de sang, de calamité et de génie aura été dépensé depuis un demi-siècle! Mais Juillet, s'il n'amène pas la destruction finale de la France avec l'anéantissement de toutes les libertés, Juillet portera son fruit naturel: ce fruit est la démocratie. Ce fruit sera, peut-être amer et sanglant; mais la monarchie est une greffe étrangère qui ne prendra pas sur une tige républicaine.

Ainsi, ne confondons pas le roi improvisé avec la révolution dont il est né par hasard: celle-ci, telle que nous la voyons agir, est en contradiction avec ses principes; elle ne semble pas née viable, parce qu'elle est mulotée d'un trône; mais qu'elle se traîne seulement quelques années, cette révolution, ce qui sera venu, ce qui s'en sera allé changera les données qui restent à connaître. Les hommes faits meurent ou ne voient plus les choses comme ils les voyaient; les adolescents atteignent l'âge de raison; les générations nouvelles rafraîchissent des générations corrompues; les langes trempés des plaies d'un hôpital, rencontrés par un grand fleuve, ne souillent que le flot qui passe sous ces corruptions: en aval et en amont le courant garde ou reprend sa limpidité.

Juillet, libre dans son origine, n'a produit qu'une monarchie enchaînée; mais viendra le temps où, débarrassé de sa couronne, il subira ces transformations qui sont la loi des êtres; alors, il vivra dans une atmosphère appropriée à sa nature.

L'erreur du parti républicain, l'illusion du parti légitimiste sont l'une et l'autre déplorables, et dépassent la démocratie et la royauté: le premier croit que la violence est le seul moyen de succès; le second croit que le passé est le seul port de salut. Or, il y a une loi morale qui règle la société, une légitimité générale qui domine la légitimité particulière. Cette grande loi et cette grande légitimité sont la jouissance des droits naturels de l'homme, réglés par les devoirs; car c'est le devoir qui crée le droit, et non le droit qui crée le devoir; les passions et les vices vous relèguent dans la classe des

esclaves. La légitimité générale n'aurait eu aucun obstacle à vaincre, si elle avait gardé, comme étant de même principe, la légitimité particulière.

Au surplus, une observation suffira pour nous faire comprendre la prodigieuse et majestueuse puissance de la famille de nos anciens souverains: je l'ai déjà dit et je ne saurais trop le répéter, toutes les royautés mourront avec la royauté française.

En effet, l'idée monarchique manque au moment même où manque le monarque; on ne trouve plus autour de soi que l'idée démocratique. Mon jeune roi emportera dans ses bras la monarchie du monde. C'est bien finir.

Lorsque j'écrivais tout ceci sur ce que pourrait être la révolution de 1830 dans l'avenir, j'avais de la peine à me défendre d'un instinct qui me parlait contradictoirement au raisonnement. Je prenais cet instinct pour le mouvement de ma déplaisance des troubles de 1830; je me défiais de moi-même, et peut-être, dans mon impartialité trop loyale, exagérai-je les provenances futures des trois journées. Or, dix années se sont écoulées depuis la chute de Charles X: Juillet s'est-il assis? Nous sommes maintenant au commencement de décembre 1840, à quel abaissement la France est-elle descendue! Si je pouvais goûter quelque plaisir dans l'humiliation d'un gouvernement d'origine française, j'éprouverais une sorte d'orgueil à relire, dans le *Congrès de Vérone*, ma correspondance avec M. Canning: certes, ce n'est pas celle dont on vient de donner connaissance à la Chambre des députés. D'où vient la faute? est-elle du prince élu? est-elle de l'impéritie de ses ministres? est-elle de la nation même, dont le caractère et le génie paraissent usés? Nos idées sont progressives, mais nos mœurs les soutiennent-elles? Il ne serait pas étonnant qu'un peuple âgé de quatorze siècles, qui a terminé cette longue carrière par une explosion de miracles, fût arrivé à son terme. Si vous allez jusqu'à la fin de ces *Mémoires*, vous verrez qu'en rendant justice à tout ce qui m'a paru beau aux diverses époques de notre histoire, je pense qu'en dernier résultat la vieille société finit^[320].

Ici se termine ma *carrière politique*. Cette carrière devait aussi clore mes *Mémoires*, n'ayant plus qu'à résumer les expériences de ma course. Trois

catastrophes ont marqué les trois parties précédentes de ma vie: j'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voyageur et de soldat; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière politique.

J'ai fixé l'époque d'une révolution dans les lettres, et de même dans la politique j'ai formulé les principes du gouvernement représentatif; mes correspondances diplomatiques valent, je crois, mes compositions littéraires[321]. Il est possible que les unes et les autres ne soient rien, mais il est sûr qu'elles sont équipollentes.

En France, à la tribune de la Chambre des pairs et dans mes écrits, j'exerçai une telle influence, que je fis entrer d'abord M. de Villèle au ministère, et qu'ensuite il fut contraint de se retirer devant mon opposition, après s'être fait mon ennemi. Tout cela est prouvé par ce que vous avez lu.

Le grand événement de ma carrière politique est la guerre d'Espagne. Elle fut pour moi, dans cette carrière, ce qu'avait été le *Génie du Christianisme* dans ma carrière littéraire. Ma destinée me choisit pour me charger de la puissante aventure qui, sous la Restauration, aurait pu régulariser la marche du monde vers l'avenir. Elle m'enleva à mes songes, et me transforma en conducteur des faits. À la table où elle me fit jouer, elle plaça comme adversaires les deux premiers ministres du jour, le prince de Metternich et M. Canning; je gagnai contre eux la partie. Tous les esprits sérieux que comptaient alors les cabinets convinrent qu'ils avaient rencontré en moi un homme d'État[322]. Bonaparte l'avait prévu avant eux, malgré mes livres. Je pourrais donc, sans me vanter, croire que le politique a valu en moi l'écrivain; mais je n'attache aucun prix à la renommée des affaires; c'est pour cela que je me suis permis d'en parler.

Si, lors de l'entreprise péninsulaire, je n'avais pas été jeté à l'écart par des hommes aveugles, le cours de nos destinées changeait; la France reprenait ses frontières, l'équilibre de l'Europe était rétabli; la Restauration, devenue glorieuse, aurait pu vivre encore longtemps, et mon travail diplomatique aurait aussi compté pour un degré dans notre histoire. Entre mes deux vies, il n'y a que la différence du résultat. Ma carrière littéraire, complètement accomplie, a produit tout ce qu'elle devait produire, parce qu'elle n'a

dépendu que de moi. Ma carrière politique a été subitement arrêtée au milieu de ses succès, parce qu'elle a dépendu des autres.

Néanmoins, je le reconnais, ma politique n'était applicable qu'à la Restauration. Si une transformation s'opère dans les principes, dans les sociétés et les hommes, ce qui était bon hier est périmé et caduc aujourd'hui. À l'égard de l'Espagne, les rapports des familles royales ayant cessé par l'abdication de la loi salique, il ne s'agit plus de créer au delà des Pyrénées des frontières impénétrables; il faut accepter le champ de bataille que l'Autriche et l'Angleterre y pourront un jour nous ouvrir; il faut prendre les choses au point où elles sont arrivées; abandonner, non sans regret, une conduite ferme mais raisonnable, dont les bénéfices certains étaient, il est vrai, à longue échéance. J'ai la conscience d'avoir servi la légitimité comme elle devait l'être. Je voyais l'avenir aussi clairement que je le vois à cette heure; seulement j'y voulais atteindre par une route moins périlleuse, afin que la légitimité, utile à notre enseignement constitutionnel, ne trébuchât pas dans une course précipitée. Maintenant, mes projets ne sont plus réalisables: la Russie va se tourner ailleurs. Si j'allais actuellement dans la Péninsule, dont l'esprit a eu le temps de changer, ce serait avec d'autres pensées: je ne m'occuperais que de l'alliance des peuples, toute suspecte, jalouse, passionnée, incertaine et versatile qu'elle est, et je ne songerais plus aux relations avec les rois. Je dirais à la France: «Vous avez quitté la voie battue pour le sentier des précipices; eh bien! explorez-en les merveilles et les périls. À nous, innovations, entreprises, découvertes! venez, et que les armes, s'il le faut, vous favorisent. Où y a-t-il du nouveau? Est-ce en Orient? Marchons-y. Où faut-il porter notre courage et notre intelligence? Courons de ce côté. Mettons-nous à la tête de la grande levée du genre humain; ne nous laissons pas dépasser; que le nom français devance les autres dans cette croisade, comme il arriva jadis au tombeau du Christ.» Oui, si j'étais admis au conseil de ma patrie, je tâcherais de lui être utile dans les dangereux principes qu'elle a adoptés: la retenir à présent, ce serait la condamner à une mort ignoble. Je ne me contenterais pas de discours: joignant les œuvres à la foi, je préparerais des soldats et des millions, je bâtirais des vaisseaux, comme Noé, en prévision du déluge, et si l'on me demandait pourquoi, je répondrais: «Parce que tel est le bon plaisir de la France.» Mes dépêches avertiraient les cabinets de l'Europe que rien ne remuera sur le globe sans notre intervention; que si l'on se distribue les

lambeaux du monde, la part du lion nous revient. Nous cesserions de demander humblement à nos voisins la permission d'exister; le cœur de la France battrait libre, sans qu'aucune main osât s'appliquer sur ce cœur pour en compter les palpitations; et puisque nous cherchons de nouveaux soleils, je me précipiterais au-devant de leur splendeur et n'attendrais plus le lever naturel de l'aurore.

Fasse le ciel que ces intérêts industriels, dans lesquels nous devons trouver une prospérité d'un genre nouveau, ne trompent personne, qu'ils soient aussi féconds, aussi civilisateurs que ces intérêts moraux d'où sortit l'ancienne société! Le temps nous apprendra s'ils ne seraient point le songe infécond de ces intelligences stériles qui n'ont pas la faculté de sortir du monde matériel.

Bien que mon rôle ait fini avec la légitimité, tous mes vœux sont pour la France, quels que soient les pouvoirs à qui son imprévoyant caprice la fasse obéir. Quant à moi, je ne demande plus rien; je voudrais seulement ne pas trop dépasser les ruines écroulées à mes pieds. Mais les années sont comme les Alpes: à peine a-t-on franchi les premières, qu'on en voit d'autres s'élever. Hélas! ces plus hautes et dernières montagnes sont déshabitées, arides et blanchies.[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

QUATRIÈME PARTIE

LES DERNIÈRES ANNÉES

1830-1841

LIVRE PREMIER[\[323\]](#)

Introduction. — Procès des ministres. — Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pillage de l'Archevêché. — Ma brochure sur *la Restauration et la Monarchie électorale*. — *Études historiques*. — Lettres et vers à madame Récamier. — Journal du 12 juillet au 1^{er}

septembre 1831. — Commis de M. de Lapanouze. — Lord Byron. — Ferney et Voltaire. — Course inutile à Paris. — M. A. Carrel. — M. de Béranger. — Proposition Baude et Briqueville sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons. — Lettre à l'auteur de la *Némésis*. — Conspiration de la rue des Prouvaires. — Lettre à Madame la duchesse de Berry. — Incidences. — Pestes. — Le choléra. — Les 12 000 francs de Madame la duchesse de Berry. — Échantillons. — Convoi du général Lamarque. — Madame la duchesse de Berry descend en Provence et arrive dans la Vendée.

Infirmerie de Marie-Thérèse.
Paris, octobre 1830.

INTRODUCTION.

Au sortir du fracas des trois journées, je suis tout étonné d'ouvrir dans un calme profond la quatrième partie de cet ouvrage; il me semble que j'ai doublé le cap des tempêtes, et pénétré dans une région de paix et de silence. Si j'étais mort le 7 août de cette année, les dernières paroles de mon discours à la Chambre des pairs eussent été les dernières lignes de mon histoire; ma catastrophe, étant celle même d'un passé de douze siècles, aurait grandi ma mémoire. Mon drame eût magnifiquement fini.

Mais je ne suis pas demeuré sous le coup, je n'ai pas été jeté à terre. Pierre de L'Estoile écrivait cette page de son journal le lendemain de l'assassinat de Henri IV:

«Et icy je finis avec la vie de mon roy (Henry IV) le deuxième registre de mes passe-temps mélancholiques et de mes vaines et curieuses recherches, tant publiques que particulières, interrompues souvent depuis un mois par les veilles des tristes et fascheuses nuits que j'ai souffert, mesmement cette dernière, pour la mort de mon roy.

«Je m'estois proposé de clore mes éphémérides par ce registre; mais tant d'occurrences nouvelles et curieuses se sont présentées par cette insigne mutation, que je passe à un autre qui ira aussi avant qu'il plaira à Dieu: et me doute que ce ne sera pas bien long.»

L'Estoile vit mourir le premier Bourbon; je viens de voir tomber le dernier: ne devrais-je pas *clôre ici le registre de mes passe-temps mélancholiques et de mes vaines et curieuses recherches*. Peut-être; mais tant d'occurrences nouvelles et curieuses se sont présentées par cette insigne mutation, que je passe à un autre registre.

Comme L'Estoile, je lamente les adversités de la race de saint Louis; pourtant, je suis obligé de l'avouer, il se mêle à ma douleur un certain contentement intérieur; je me le reproche, mais je ne puis m'en défendre; ce contentement est celui de l'esclave dégagé de ses chaînes. Quand je quittai la carrière de soldat et de voyageur, je sentis de la tristesse; j'éprouve maintenant de la joie, forçat libéré que je suis des galères du monde et de la cour. Fidèle à mes principes et à mes serments, je n'ai trahi ni la liberté ni le roi, je n'emporte ni richesses ni honneurs; je m'en vais pauvre comme je suis venu. Heureux de terminer une carrière qui m'était odieuse, je rentre avec amour dans le repos.

Bénie soyez-vous, ô ma native et chère indépendance, âme de ma vie! Venez, rapportez-moi mes *Mémoires*, cet *alter ego* dont vous êtes la confidente, l'idole et la muse. Les heures de loisir sont propres aux récits: naufragé, je continuerai de raconter mon naufrage aux pêcheurs de la rive. Retourné à mes instincts primitifs, je redeviens libre et voyageur; j'achève ma course comme je la commençai. Le cercle de mes jours, qui se ferme, me ramène au point du départ. Sur la route, que j'ai jadis parcourue conscrit insouciant, je vais cheminer vétéran expérimenté, cartouche de congé dans mon shako, chevrons du temps sur le bras, havresac rempli d'années sur le dos. Qui sait? peut-être retrouverai-je d'étape en étape les rêveries de ma jeunesse? J'appellerai beaucoup de songes à mon secours, pour me défendre contre cette horde de vérités qui s'engendrent dans les vieux jours, comme des dragons se cachent dans des ruines. Il ne tiendra qu'à moi de renouer les deux bouts de mon existence, de confondre des époques éloignées, de mêler des illusions d'âges divers, puisque le prince que je rencontrai exilé en sortant de mes foyers paternels, je le rencontre banni en me rendant à ma dernière demeure.

Je traçai rapidement, au mois d'octobre de l'année précédente^[324], la petite introduction de cette partie de mes *Mémoires*; mais je ne pus

continuer ce travail, parce que j'en avais un autre sur les bras: il s'agissait de l'ouvrage[325] qui terminait l'édition de mes *Œuvres complètes*. De ce travail même j'ai été détourné, d'abord par le procès des ministres, ensuite par le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le procès des ministres[326] et l'émoi de Paris ne m'ont pas fait grand'chose: après le procès de Louis XVI et les insurrections révolutionnaires, tout est petit en fait de jugement et d'insurrection. Les ministres, venant de Vincennes au Luxembourg et retournant à Vincennes pendant qu'on prononçait leur sentence, s'acheminèrent par la rue d'Enfer.... Du fond de ma retraite j'entendis le roulement de leur voiture. Que d'événements ont passé devant ma porte! Les défenseurs de ces hommes sont restés au-dessous de leur besogne. Personne ne prit la chose d'assez haut: l'avocat domina trop dans ces plaidoiries. Si mon ami le prince de Polignac m'eût choisi pour son second, de quel œil j'aurais regardé ces parjures s'érigeant en juges d'un parjure! «Quoi! leur aurais-je dit, c'est vous qui osez être les juges de mon client, c'est vous qui, tout souillés de vos serments, osez lui faire un crime d'avoir perdu son maître en croyant le servir; vous, les provocateurs; vous qui le poussiez à rendre les ordonnances! Changez de place avec celui que vous prétendez juger: d'accusé il devient accusateur. Si nous avons mérité d'être frappés, ce n'est pas par vous; si nous sommes coupables, ce n'est pas envers vous, mais envers le peuple: il nous attend dans la cour de votre palais, et nous allons lui porter notre tête.»

Après le procès des ministres est venu le scandale de Saint-Germain-l'Auxerrois[327]. Les royalistes, pleins d'excellentes qualités, mais quelquefois bêtes et souvent taquins, ne calculant jamais la portée de leurs démarches, croyant toujours qu'ils rétabliraient la légitimité en affectant de porter une couleur à leur cravate ou une fleur à leur boutonnière, ont amené des scènes déplorables. Il était évident que le parti révolutionnaire profiterait du service à l'occasion de la mort du duc de Berry pour faire du train; or, les légitimistes n'étaient pas assez forts pour s'y opposer, et le gouvernement n'était pas assez établi pour maintenir l'ordre; aussi l'église a-t-elle été pillée. Un apothicaire voltairien et progressif[328] a triomphé intrépidement d'un clocher de l'an 1300 et d'une croix déjà abattue par d'autres Barbares vers la fin du IX^e siècle.

Comme suite des hauts faits de cette pharmaceutique éclairée, sont arrivées la dévastation de l'archevêché, la profanation des choses saintes et les processions renouvelées de celles de Lyon. Il y manquait le bourreau et les victimes; mais il y avait force polichinelles, masques et diverses joies du carnaval. Le cortège burlesquement sacrilège marchait d'un côté de la Seine, tandis que, de l'autre, défilait la garde nationale, qui faisait semblant d'accourir au secours. La rivière séparait l'ordre et l'anarchie. On assure qu'un homme de talent était là comme curieux et qu'il disait, en voyant flotter les chasubles et les livres sur la Seine: «Quel dommage qu'on n'y ait pas jeté l'archevêque!» Mot profond, car, en effet, un archevêque qu'on noie doit être une chose plaisante; cela fait faire un si grand pas à la liberté et aux lumières! Nous, vieux témoins des vieux faits, nous sommes obligés de vous dire que vous n'apercevez là que de pâles et misérables copies. Vous avez encore l'instinct révolutionnaire, mais vous n'en avez plus l'énergie; vous ne pouvez être criminels qu'en imagination; vous voudriez faire le mal, mais le courage vous manque au cœur et la force au bras; vous verriez encore massacrer, mais vous ne mettriez plus la main à la besogne. Si vous voulez que la révolution de juillet soit grande et reste grande, que M. Cadet de Gassicourt n'en soit pas la héros réel, et *Mayeux*, le personnage idéal[329]!



M^r de Chateaubriand.

Paris, fin de mars 1831

J'étais loin de compte lorsqu'en sortant des journées de Juillet je croyais entrer dans une région de paix. La chute des trois souverains m'avait obligé de m'expliquer à la Chambre des pairs. La proscription de ces rois ne me permettait pas de rester muet. D'une autre part, les journaux de Philippe me demandaient pourquoi je refusais de servir une révolution qui consacrait des principes que j'avais défendus et propagés. Force m'a été de prendre la parole pour les vérités générales et pour expliquer ma conduite personnelle. Un extrait d'une petite brochure qui se perdra (*De la Restauration et de la Monarchie élective*)^[330] continuera la chaîne de mon récit et celle de l'histoire de mon temps:

«Dépouillé du présent, n'ayant qu'un avenir incertain au delà de ma tombe, il m'importe que ma mémoire ne soit pas grevée de mon silence. Je ne dois pas me taire sur une Restauration à laquelle j'ai pris tant de part, qu'on outrage tous les jours, et que l'on proscrie enfin sous mes yeux. Au

moyen âge, dans les temps de calamités, on prenait un religieux, on l'enfermait dans une tour où il jeûnait au pain et à l'eau pour le salut du peuple. Je ne ressemble pas mal à ce moine du XII^e siècle: à travers la lucarne de ma geôle expiatoire, j'ai prêché mon dernier sermon aux passants. Voici l'építome de ce sermon; je l'ai prédit dans mon dernier discours à la tribune de la pairie: La monarchie de Juillet est dans une condition absolue de gloire ou de lois d'exception; elle vit par la presse, et la presse la tue; sans gloire, elle sera dévorée par la liberté; si elle attaque cette liberté, elle périra. Il ferait beau nous voir, après avoir chassé trois rois avec des barricades pour la liberté de la presse, élever de nouvelles barricades contre cette liberté! Et pourtant, que faire? L'action redoublée des tribunaux et des lois suffira-t-elle pour contenir les écrivains? Un gouvernement nouveau est un enfant qui ne peut marcher qu'avec des lisières. Remettrons-nous la nation au maillot? Ce terrible nourrisson, qui a sucé le sang dans les bras de la victoire à tant de bivouacs, ne brisera-t-il pas ses langes? Il n'y avait qu'une vieille souche profondément enracinée dans le passé qui pût être battue impunément des vents de la liberté de la presse. . . .

.
.

«À entendre les déclamations de cette heure, il semble que les exilés d'Édimbourg soient les plus petits compagnons du monde, et qu'ils ne fassent faute nulle part. Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé: c'est peu de chose! Comme si les siècles ne se servaient pas de base les uns aux autres, et que le dernier arrivé se pût tenir en l'air! Notre vanité aura beau se choquer des souvenirs, gratter les fleurs de lis, proscrire les noms et les personnes, cette famille, héritière de mille années, a laissé par sa retraite un vide immense: on le sent partout. Ces individus, si chétifs à nos yeux, ont ébranlé l'Europe dans leur chute. Pour peu que les événements produisent leurs effets naturels, et qu'ils amènent leurs rigoureuses conséquences, Charles X, en abdiquant, aura fait abdiquer avec lui tous ces rois gothiques, grands vassaux du passé sous la suzeraineté des Capets. .

.
.

«Nous marchons à une révolution générale. Si la transformation qui s'opère suit sa pente et ne rencontre aucun obstacle, si la raison populaire

continue son développement progressif, si l'éducation des classes intermédiaires ne souffre point d'interruption, les nations se nivelleront dans une égale liberté; si cette transformation est arrêtée, les nations se nivelleront dans un égal despotisme. Ce despotisme durera peu, à cause de l'âge avancé des lumières, mais il sera rude, et une longue dissolution sociale le suivra.

«Préoccupé que je suis de ces idées, on voit pourquoi j'ai dû demeurer fidèle, comme individu, à ce qui me semblait la meilleure sauvegarde des libertés publiques, la voie la moins périlleuse par laquelle on pouvait arriver au complément de ces libertés.

«Ce n'est pas que j'aie la prétention d'être un larmoyant prédicant de politique sentimentale, un rabâcheur de panache blanc et de lieux communs à la Henri IV. En parcourant des yeux l'espace qui sépare la tour du Temple du château d'Édimbourg, je trouverais sans doute autant de calamités entassées qu'il y a de siècles accumulés sur une noble race. Une femme de douleur a surtout été chargée du fardeau le plus lourd comme la plus forte; il n'y a cœur qui ne se brise à son souvenir: ses souffrances sont montées si haut, qu'elles sont devenues une des grandeurs de la révolution. Mais, enfin, on n'est pas obligé d'être roi. La Providence envoie les afflictions particulières à qui elle veut, toujours brèves, parce que la vie est courte; et ces afflictions ne sont point comptées dans les destinées générales des peuples.
.

«Mais que la proposition qui bannit à jamais la famille déchue du territoire français soit un corollaire de la déchéance de cette famille, ce corollaire n'amène pas la conviction pour moi. Je chercherais en vain ma place dans les diverses catégories de personnes qui se sont rattachées à l'ordre de choses actuel.
.

«Il y a des hommes qui, après avoir prêté serment à la République une et indivisible, au Directoire en cinq personnes, au Consulat en trois, à l'Empire en une seule, à la première Restauration, à l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, à la seconde Restauration, ont encore quelque chose à prêter à Louis-Philippe: je ne suis pas si riche.

«Il y a des hommes qui ont jeté leur parole sur la place de Grève, en juillet, comme ces chevriers romains qui jouent à *pair ou non* parmi des ruines: ils traitent de niais et sot quiconque ne réduit pas la politique à des intérêts privés: je suis un niais et un sot.

«Il y a des peureux qui auraient bien voulu ne pas jurer, mais qui se voyaient égorgés, eux, leurs grands-parents, leurs petits-enfants, et tous les propriétaires, s'ils n'avaient trembloté leur serment: ceci est un effet physique que je n'ai pas encore éprouvé; j'attendrai l'infirmité et, si elle m'arrive, j'aviserais.

«Il y a des grands seigneurs de l'Empire unis à leurs pensions par des liens sacrés et indissolubles, quelle que soit la main dont elles tombent: une pension est à leurs yeux un sacrement; elle imprime un caractère comme la prêtrise et le mariage; toute tête pensionnée ne peut cesser de l'être: les pensions étant demeurées à la charge du Trésor, ils sont restés à la charge du même Trésor; moi, j'ai l'habitude du divorce avec la fortune; trop vieux pour elle, je l'abandonne de peur qu'elle ne me quitte.

«Il y a de hauts barons du trône et de l'autel qui n'ont point trahi les ordonnances; non! mais l'insuffisance des moyens employés pour mettre à exécution ces ordonnances a échauffé leur bile; indignés qu'on ait failli au despotisme, ils ont été chercher une autre antichambre: il m'est impossible de partager leur indignation et leur demeure.

«Il y a des gens de conscience qui ne sont parjures que pour être parjures, qui, cédant à la force, n'en sont pas moins pour le droit; ils pleurent sur ce pauvre Charles X, qu'ils ont d'abord entraîné à sa perte par leurs conseils, et ensuite mis à mort par leur serment; mais si jamais lui ou sa race ressuscite, ils seront des foudres de légitimité: moi, j'ai toujours été dévot à la mort, et je suis le convoi de la vieille monarchie comme le chien du pauvre.

«Enfin, il y a de loyaux chevaliers qui ont dans leur poche des dispenses d'honneur et des permissions d'infidélité: je n'en ai point.

«J'étais l'homme de la Restauration *possible*, de la Restauration avec toutes les sortes de libertés. Cette Restauration m'a pris pour un ennemi; elle s'est perdue: je dois subir son sort. Irai-je attacher quelques années qui me

restent à une fortune nouvelle, comme ces bas de robes que les femmes traînent de cours en cours et sur lesquels tout le monde peut marcher? À la tête des jeunes générations, je serais suspect; derrière elles, ce n'est pas ma place. Je sens très bien qu'aucune de mes facultés n'a vieilli; mieux que jamais je comprends mon siècle; je pénètre plus hardiment dans l'avenir que personne: mais la fatalité a prononcé; finir sa vie à propos est une condition nécessaire de l'homme public[331].»

Enfin, les *Études historiques*[332] viennent de paraître; j'en reporte ici l'*Avant-propos*: c'est une véritable page de mes *Mémoires*, il contient mon histoire au moment même où j'écris:

AVANT-PROPOS.

«Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train du monde, qu'à cette époque (*la chute de l'Empire romain*)..... il y avait des citoyens qui fouillaient comme moi les archives du passé au milieu des ruines du présent, qui écrivaient les annales des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles; eux et moi prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre tombée à nos pieds, en attendant celle qui devait écraser nos têtes.»

(*Études historiques*, tome V bis, page 175.)

«Je ne voudrais pas, pour ce qui me reste à vivre, recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écouler. On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passait autour de moi, pour me livrer puérilement à la composition d'un ouvrage dont personne ne parcourra une ligne. Qui lirait quatre gros volumes, lorsqu'on a bien de la peine à lire le feuillet d'une gazette? J'écrivais l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappait à ma porte; en vain je lui criais: «Attendez, je vais à vous;» elle passait au bruit du canon, en emportant trois générations de rois.

«Et que le temps concorde heureusement avec la nature même de ces *Études!* on abat la croix, on poursuit les prêtres; et il est question de croix et de prêtres à toutes les pages de mon récit; on bannit les Capets, et je publie une histoire dont les Capets occupent huit siècles. Le plus long et le dernier travail de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, de soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le plus d'idées et de faits, paraît lorsqu'il ne peut trouver de lecteurs; c'est comme si je le jetais dans un puits, où il va s'enfoncer sous l'amas de décombres qui le suivront. Quand une société se compose et se décompose, quand il y va de l'existence de chacun et de tous, quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin? Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des Apôtres, des Martyrs, des Pères de l'Église, des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de Charlemagne, de Hugues Capet et de Henri IV; il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne! N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce de faiblesse d'esprit, que de s'occuper de lettres dans ce moment? Il est vrai; mais ce radotage ne tient pas à mon cerveau, il vient des antécédents de ma méchante fortune. Si je n'avais pas tant fait de sacrifices aux libertés de mon pays, je n'aurais pas été obligé de contracter des engagements qui s'achèvent de remplir dans des circonstances doublement déplorables pour moi. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve; grâce à Dieu, elle est à son terme: je n'ai plus qu'à m'asseoir sur des ruines et à mépriser cette vie que je dédaignais dans ma jeunesse.

«Après ces plaintes bien naturelles et qui me sont involontairement échappées, une pensée me vient consoler; j'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le christianisme sous les rapports poétiques et moraux; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques: j'ai commencé ma carrière politique sous la Restauration, je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même.»

Paris, mai 1831.

La résolution que je conçus, au moment de la catastrophe de Juillet, n'a point été abandonnée par moi. Je me suis occupé des moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque je n'ai rien: l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter.

Quoi qu'il en soit, je vais me rendre à Genève^[333] avec la somme qui m'est survenue de la vente de ma dernière brochure (*De la Restauration et de la Monarchie élective*). Je laisse ma procuration pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France. Dans ces incertitudes et ces mouvements, jusqu'à ce que je sois établi quelque part, il me sera impossible de reprendre la suite de mes *Mémoires* à l'endroit où je les ai interrompus^[334]. Je continuerai donc d'écrire les choses du moment actuel de ma vie; je ferai connaître ces choses par les lettres qu'il m'arrivera d'écrire sur les chemins ou pendant mes divers séjours; je lierai les faits intermédiaires par un *journal* qui remplira les temps laissés entre les dates de ces lettres.

À MADAME RÉCAMIER^[335].

«Lyon, mercredi 18 mai 1831.

«Me voilà trop loin de vous. Je n'ai jamais fait de voyage si triste: temps admirable, nature toute parée, rossignol chantant, nuit étoilée; et tout cela, pour qui? Il faudra bien que je retourne où vous êtes, à moins que vous ne veniez à mon secours.^[336]»

À MADAME RÉCAMIER.

«Lyon, vendredi 20 mai.

«J'ai passé hier le jour à errer au bord du Rhône; je regardais la ville où vous êtes née, la colline où s'élevait le couvent où vous aviez été choisie comme la plus belle: espérance que vous n'avez point démentie; et vous n'êtes point ici, et des années se sont écoulées, et vous avez été jadis exilée

dans votre berceau, et madame de Staël n'est plus, et je quitte la France! De ces anciens temps un personnage singulier m'a apparu: je vous envoie son billet à cause de l'inattendu et de la surprise. Ce personnage, que je n'avais jamais vu, plante des pins dans les montagnes du Lyonnais. Il y a bien loin de là à la rue *Feydeau* et à *Maison à vendre*: comme les rôles changent sur la terre^[337]!

«Hyacinthe m'a mandé les regrets et les articles de journaux; je ne vaudrais pas tout cela. Vous savez que je le crois sincèrement vingt-trois heures sur vingt-quatre; la vingt-quatrième est consacrée à la vanité, mais elle ne tient guère et passe vite. Je n'ai voulu voir personne ici; M. Thiers, qui se rendait dans le midi, a forcé ma porte.»

Billet inclus dans cette lettre.

«Un voisin, votre compatriote, qui n'a d'autre titre auprès de vous qu'une profonde admiration pour votre beau talent et votre admirable caractère, désirerait avoir l'honneur de vous voir et de vous présenter l'hommage de son respect. Ce voisin de chambre dans l'hôtel, ce compatriote, s'appelle *Elleviou*.»

À MADAME RÉCAMIER.

«Lyon, dimanche 22 mai.

«Nous partons demain pour Genève où je trouverai d'autres souvenirs de vous. Revrai-je jamais la France, quand une fois j'aurai passé la frontière? Oui, si vous le voulez, c'est-à-dire si vous y restez. Je ne souhaite pas les événements qui pourraient m'offrir une autre chance de retour; je ne ferai jamais entrer les malheurs de mon pays au nombre de mes espérances. Je vous écrirai mardi, 24, de Genève. Quand revrai-je votre petite écriture, sœur cadette de la mienne^[338]?»

«Genève, mardi 24 mai.

«Arrivés hier ici, nous cherchons des maisons. Il est probable que nous nous arrangerons d'un petit pavillon au bord du lac. Je ne puis vous dire comme je suis triste en m'occupant de ces arrangements. Encore un autre avenir! encore recommencer une vie quand je croyais avoir fini! Je compte vous écrire une longue lettre quand je serai un peu en repos; je crains ce repos, car alors je verrai sans distraction ces années obscures dans lesquelles j'entre le cœur si serré.»

À MADAME RÉCAMIER.

«9 juin 1831.

«Vous savez qu'il s'est établi une secte *réformée* au milieu des protestants. Un des nouveaux pasteurs de cette nouvelle église est venu me voir et m'a écrit deux lettres dignes des premiers apôtres. Il veut me convertir à sa foi, et je veux en faire un *papiste*. Nous joutons comme au temps de Calvin, mais en nous aimant en fraternité chrétienne et sans nous brûler. Je ne désespère pas de son salut; il est tout ébranlé de mes arguments pour les papes. Vous n' imaginez pas à quel point d'exaltation il est monté, et sa candeur est admirable. Si vous m'arrivez, accompagné de mon vieil ami Ballanche, nous ferons des merveilles. Dans un des journaux de Genève on annonce un ouvrage de controverse protestante. On engage les auteurs à *se tenir fermes* parce que *l'auteur du Génie du Christianisme est là tout près*.

«Il y a quelque chose de consolant à trouver une petite peuplade libre, administrée par les hommes les plus distingués et chez laquelle les idées religieuses sont la base de la liberté et la première occupation de la vie.

«J'ai déjeuné chez M. de Constant^[339] auprès de madame Necker^[340], sourde malheureusement, mais femme rare, de la plus grande distinction; nous n'avons parlé que de vous. J'avais reçu votre lettre, et j'ai dit à M. de Sismondi ce que vous écrivez d'aimable pour lui. Vous voyez que je prends de vos leçons.

«Enfin, voici des vers. Vous êtes mon *étoile* et je vous attends pour aller à cette île enchantée.

«Delphine mariée^[341]: ô Muses! Je vous ai dit dans ma dernière lettre pourquoi je ne pouvais écrire ni sur la pairie, ni sur la guerre: j'attaquerais un corps ignoble dont j'ai fait partie, et je prêcherais l'honneur à qui n'en a plus.

«Il faut un marin pour lire les vers et les comprendre. Je me recommandé à M. Lenormant. Votre intelligence suffira aux trois dernières strophes et le mot de l'énigme est au bas.»

LE NAUFRAGÉ.

Rebut de l'aquilon, échoué sur le sable,
Vieux vaisseau fracassé dont finissait le sort.
Et que, dur charpentier, la mort impitoyable
Allait dépecer dans le port!

Sous les ponts désertés un seul gardien habite;
Autrefois tu l'as vu sur ton gaillard d'avant,
Impatient d'écueils, de tourmente subite,
Siffler pour amener le vent.

Tantôt sur ton beaupré, cavalier intrépide,
Il riait quand, plongeant la tête dans les flots,
Tu bondissais; tantôt du haut du mât rapide,
Il criait: Terre! aux matelots.

Maintenant retiré dans la carène usée,
Teint hâlé, front chenu, main goudronnée, yeux pers,
Sablier presque vide et boussole brisée
Annoncent l'ermite des mers.

Vous pensiez défaillir amarrés à la rive,
Vieux vaisseau, vieux nocher! vous vous trompiez tous deux;
L'ouragan vous saisit et vous traîne en dérive,
Hurlant sur les flots noirs et bleus.

Dès le premier récif votre course bornée
S'arrêtera; soudain vos flancs s'entr'ouvriront;
Vous sombrez! c'en est fait! et votre ancre écornée
Glisse et laboure en vain le fond.

Ce vaisseau, c'est ma vie, et ce rocher, moi-même:
Je suis sauvé! mes jours aux mers sont arrachés:
Un astre m'a montré sa lumière que j'aime,
Quand les autres se sont cachés.

Cette étoile du soir qui dissipe l'orage,
Et qui porte si bien le nom de la beauté,
Sur l'abîme calmé conduira mon naufrage
À quelque rivage enchanté.

Jusqu'à mon dernier port, douce et charmante étoile,
Je suivrai ton rayon toujours pur et nouveau;
Et quand tu cesseras de luire pour ma voile,
Tu brilleras sur mon tombeau.

À MADAME RÉCAMIER.

«Genève, 18 juin 1831.

«Vous avez reçu toutes mes lettres. J'attends incessamment quelques mots de vous; je vois bien que je n'aurai rien, mais je suis toujours surpris quand la poste ne m'apporte que les journaux. Personne au monde ne m'écrit que vous; personne ne se souvient de moi que vous, et c'est un grand charme. J'aime votre lettre solitaire qui ne m'arrive point, comme elle arrivait au temps de mes grandeurs, au milieu des paquets de dépêches et de toutes ces lettres d'attachement, d'admiration et de bassesse qui disparaissent avec la fortune. Après vos petites lettres je verrai votre belle personne, si je ne vais pas la rejoindre. Vous serez mon exécutrice testamentaire; vous vendrez ma pauvre retraite; le prix vous servira à voyager vers le soleil. Dans ce moment il fait un temps admirable: j'aperçois, en vous écrivant, le mont Blanc dans sa splendeur; du haut du

mont Blanc on voit l'Apennin: il me semble que je n'ai que trois pas pour arriver à Rome où nous irons, car tout s'arrangera en France.

«Il ne manquait plus à notre glorieuse patrie, pour avoir passé par toutes les misères, que d'avoir un gouvernement de couards; elle l'a, et la jeunesse va s'engloutir dans la doctrine, la littérature et la débauche, selon le caractère particulier des individus. Reste le chapitre des accidents; mais quand on traîne, comme je le fais, sur le chemin de la vie, l'accident le plus probable c'est la fin du voyage.

«Je ne travaille point, je ne puis rien faire: je m'ennuie; c'est ma nature et je suis comme un poisson dans l'eau: si pourtant l'eau était un peu moins profonde, je m'y plaindrais peut-être mieux.»

Aux Pâquis, près Genève.

JOURNAL DU 12 JUILLET AU 1^{er} SEPTEMBRE 1831.

Je suis établi aux Pâquis^[342] avec madame de Chateaubriand^[343]; j'ai fait la connaissance de M. Rigaud, premier syndic de Genève: au-dessus de sa maison, au bord du lac, en remontant le chemin de Lausanne, on trouve la villa de deux commis de M. de Lapanouze, qui ont dépensé 1,500,000 francs à la faire bâtir et à planter leurs jardins. Quand je passe à pied devant leur demeure, j'admire la Providence qui, dans eux et dans moi, a placé à Genève des témoins de la Restauration. Que je suis bête! que je suis bête! le sieur de Lapanouze faisait du royalisme et de la misère avec moi: voyez où sont parvenus ses commis pour avoir favorisé la conversion des rentes, que j'avais la bonhomie de combattre, et en vertu de laquelle je fus chassé. Voilà ces messieurs; ils arrivent dans un élégant tilbury, chapeau sur l'oreille, et je suis obligé de me jeter dans un fossé pour que la roue n'emporte pas un pan de ma vieille redingote. J'ai pourtant été pair de France, ministre, ambassadeur, et j'ai dans une boîte de carton tous les premiers ordres de la chrétienté, y compris le Saint-Esprit et la Toison d'or. Si les commis du sieur César de Lapanouze^[344], millionnaires, voulaient m'acheter ma boîte de rubans pour leurs femmes, ils me feraient un sensible plaisir.

Pourtant tout n'est pas roses pour MM. B....: ils ne sont pas encore nobles genevois, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas encore à la seconde génération, que leur mère habite encore le bas de la ville et n'est pas montée dans le quartier de Saint-Pierre, le faubourg Saint-Germain de Genève; mais, Dieu aidant, noblesse viendra après argent.

Ce fut en 1805 que je vis Genève pour la première fois. Si deux mille ans s'étaient écoulés entre les deux époques de mes deux voyages, seraient-elles plus séparées l'une de l'autre qu'elles ne le sont? Genève appartenait à la France; Bonaparte brillait dans toute sa gloire, madame de Staël dans toute la sienne; il n'était pas plus question des Bourbons que s'ils n'eussent jamais existé. Et Bonaparte, et madame de Staël, et les Bourbons, que sont-ils devenus? et moi, je suis encore là!

M. de Constant, cousin de Benjamin Constant, et mademoiselle de Constant, vieille fille pleine d'esprit, de vertu et de talent, habitent leur cabane de *Souterre* au bord du Rhône; ils sont dominés par une autre maison de campagne jadis à M. de Constant: il l'a vendue à la princesse Belgiojoso^[345], exilée milanaise que j'ai vue passer comme une pâle fleur à travers la fête que je donnai à Rome à la grande-duchesse Hélène.

Pendant mes promenades en bateau, un vieux rameur me raconte ce que faisait lord Byron, dont on aperçoit la demeure sur la rive savoyarde du lac. Le noble pair attendait qu'une tempête s'élevât pour naviguer; du bord de sa balancelle, il se jetait à la nage et allait au milieu du vent aborder aux prisons féodales de Bonivard: c'était toujours l'acteur et le poète. Je ne suis pas si original; j'aime aussi les orages; mais mes amours avec eux sont secrets, et je n'en fais pas confidence aux bateliers.

J'ai découvert derrière Ferney une étroite vallée où coule un filet d'eau de sept à huit pouces de profondeur; ce ruisseau lave la racine de quelques saules, se cache çà et là sous des plaques de cresson et fait trembler des joncs sur la cime desquels se posent des demoiselles aux ailes bleues. L'homme des trompettes a-t-il jamais vu cet asile de silence tout contre sa retentissante maison? Non, sans doute: eh bien! l'eau est là; elle fuit encore; je ne sais pas son nom; elle n'en a peut-être pas: les jours de Voltaire se sont écoulés; seulement sa renommée fait encore un peu de bruit dans un petit

coin de notre petite terre, comme ce ruisseau se fait entendre à une douzaine de pas de ses bords.

On diffère les uns des autres: je suis charmé de cette rigole déserte; à la vue des Alpes, une palmette de fougère que je cueille me ravit; le susurrement d'une vague parmi des cailloux me rend tout heureux; un insecte imperceptible qui ne sera vu que de moi et qui s'enfonce sous une mousse, ainsi que dans une vaste solitude, occupe mes regards et me fait rêver. Ce sont là d'intimes misères, inconnues du beau génie qui, près d'ici, déguisé en Orosmane, jouait ses tragédies, écrivait aux princes de la terre et forçait l'Europe à venir l'admirer dans le hameau de Ferney. Mais n'était-ce pas là aussi des misères? La transition du monde ne vaut pas le passage de ces flots, et, quant aux rois, j'aime mieux ma fourmi.

Une chose m'étonne toujours quand je pense à Voltaire: avec un esprit supérieur, raisonnable, éclairé, il est resté complètement étranger au christianisme; jamais il n'a vu ce que chacun voit: que l'établissement de l'Évangile, à ne considérer que le rapport humain, est la plus grande révolution qui se soit opérée sur la terre. Il est vrai de dire qu'au siècle de Voltaire cette idée n'était venue dans la tête de personne. Les théologiens défendaient le christianisme comme un fait accompli, comme une vérité fondée sur des lois émanées de l'autorité spirituelle et temporelle; les philosophes l'attaquaient comme un abus venu des prêtres et des rois: on n'allait pas plus loin que cela. Je ne doute pas que si l'on eût pu présenter tout à coup à Voltaire l'autre côté de la question, son intelligence lucide et prompte n'en eût été frappée: on rougit de la manière mesquine et bornée dont il traitait un sujet qui n'embrasse rien moins que la transformation des peuples, l'introduction de la morale, un principe nouveau de société, un autre droit des gens, un autre ordre d'idées, le changement total de l'humanité. Malheureusement, le grand écrivain qui se perd en répandant des idées funestes entraîne beaucoup d'esprits d'une moindre étendue dans sa chute: il ressemble à ces anciens despotes de l'Orient sur le tombeau desquels on immolait des esclaves.

Là, à Ferney, où il n'entre plus personne, à ce Ferney autour duquel je viens rôder seul, que de personnages célèbres sont accourus! Ils dorment, rassemblés pour jamais au fond des lettres de Voltaire, leur temple hypogée:

le souffle d'un siècle s'affaiblit par degrés et s'éteint dans le silence éternel, à mesure que l'on commence à entendre la respiration d'un autre siècle.

Aux Pâquis, près Genève, 15 septembre 1831.

Oh! argent que j'ai tant méprisé et que je ne puis aimer quoi que je fasse, je suis forcé d'avouer pourtant ton mérite: source de la liberté, tu arranges mille choses dans notre existence, où tout est difficile sans toi. Excepté la gloire, que ne peux-tu pas procurer? Avec toi on est beau, jeune, adoré; on a considération, honneurs, qualités, vertus. Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela: qu'importe, si je crois vrai ce qui est faux? trompez-moi bien et je vous tiens quitte du reste: la vie est-elle autre chose qu'un mensonge? Quand on n'a point d'argent, on est dans la dépendance de toutes choses et de tout le monde. Deux créatures qui ne se conviennent pas pourraient aller chacune de son côté; eh bien! faute de quelques pistoles, il faut qu'elles restent là en face l'une de l'autre à se boudier, à se maugréer, à s'aigrir l'humeur, à s'avaler la langue d'ennui, à se manger l'âme et le blanc des yeux, à se faire, en enrageant, le sacrifice mutuel de leurs goûts, de leurs penchants, de leurs façons naturelles de vivre: la misère les serre l'une contre l'autre, et, dans ces liens de gueux, au lieu de s'embrasser elles se mordent, mais non pas comme Flora mordait Pompée. Sans argent, nul moyen de fuite; on ne peut aller chercher un autre soleil, et, avec une âme fière, on porte incessamment des chaînes. Heureux juifs, marchands de crucifix, qui gouvernez aujourd'hui la chrétienté, qui décidez de la paix ou de la guerre, qui mangez du cochon après avoir vendu de vieux chapeaux, qui êtes les favoris des rois et des belles, tout laids et tout sales que vous êtes! ah! si vous vouliez changer de peau avec moi! si je pouvais au moins me glisser dans vos coffres-forts, vous voler ce que vous avez dérobé à des fils de famille, je serais le plus heureux homme du monde!

J'aurais bien un moyen d'exister: je pourrais m'adresser aux monarques; comme j'ai tout perdu pour leur couronne, il serait assez juste qu'ils me nourrissent. Mais cette idée qui devrait leur venir ne leur vient pas, et à moi elle vient encore moins. Plutôt que de m'asseoir aux banquets des rois, j'aimerais mieux recommencer la diète que je fis autrefois à Londres avec mon pauvre ami Hingant. Toutefois l'heureux temps des greniers est passé,

non que je m'y trouvasse fort bien, mais j'y manquerais d'aise, j'y tiendrais trop de place avec les falbalas de ma renommée; je n'y serais plus avec ma seule chemise et la taille fine d'un inconnu qui n'a point dîné. Mon cousin de la Boüétardaye n'est plus là pour jouer du violon sur mon grabat dans sa robe rouge de conseiller au Parlement de Bretagne, et pour se tenir chaud la nuit, couvert d'une chaise en guise de courte-pointe; Peltier n'est plus là pour nous donner à dîner avec l'argent du roi Christophe, et surtout la magicienne n'est plus là, la Jeunesse, qui, par un sourire, change l'indigence en trésor, qui vous amène pour maîtresse sa sœur cadette l'Espérance; celle-ci aussi trompeuse que son aînée, mais revenant encore quand l'autre a fui pour toujours.

J'avais oublié les détresses de ma première émigration et je m'étais figuré qu'il suffisait de quitter la France pour conserver en paix l'honneur dans l'exil: les alouettes ne tombent toutes rôties qu'à ceux qui moissonnent le champ, non à ceux qui l'ont semé: s'il ne s'agissait que de moi, dans un hôpital je me trouverais à merveille; mais madame de Chateaubriand? Je n'ai donc pas été plutôt fixé qu'en jetant les yeux sur l'avenir, l'inquiétude m'a pris.

On m'écrivait de Paris qu'on ne trouvait à vendre ma maison, rue d'Enfer, qu'à des prix qui ne suffiraient pas pour purger les hypothèques dont cet ermitage est grevé; que cependant quelque chose pourrait s'arranger si j'étais là. D'après ce mot, j'ai fait à Paris une course inutile, car je n'ai trouvé ni bonne volonté, ni acquéreur; mais j'ai revu l'Abbaye-aux-Bois et quelques-uns de mes nouveaux amis. La veille de mon retour ici, j'ai dîné au *Café de Paris* avec MM. Arago, Pouqueville, Carrel et Béranger, tous plus ou moins mécontents et déçus par la *meilleure des républiques*.

Aux Pâquis, près de Genève, 26 septembre 1831.

Mes *Études historiques* me mirent en rapport avec M. Carrel, comme elles m'ont fait connaître MM. Thiers et Mignet. J'avais copié, dans la préface de ces Études, un assez long passage de la *Guerre de Catalogne*^[346], par M. Carrel, et surtout ce paragraphe: «Les choses, dans leurs continuelles et fatales transformations, n'entraînent point avec elles toutes les intelligences; elles ne domptent point tous les caractères avec une

égale facilité; elles ne prennent pas même soin de tous les intérêts; c'est ce qu'il faut comprendre, et pardonner quelque chose aux protestations qui s'élèvent en faveur du passé. Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire; mais des débris restés à terre, il en est quelquefois de beaux à contempler.»

À la suite de ces belles paroles, j'ajoutais moi-même ce résumé: «L'homme qui a pu écrire ces mots a de quoi sympathiser avec ceux qui ont foi à la Providence, qui respectent la religion du passé, et qui ont aussi les yeux attachés sur des débris.»

M. Carrel vint me remercier. Il était à la fois le courage et le talent du *National*, auquel il travaillait avec MM. Thiers et Mignet. M. Carrel appartient à une famille de Rouen pieuse et royaliste: la légitimité aveugle, et qui rarement distinguait le mérite, méconnut M. Carrel. Fier et sentant sa valeur, il se réfugia dans des opinions dangereuses, où l'on trouve une compensation aux sacrifices qu'on s'impose: il lui est arrivé ce qui arrive à tous les caractères aptes aux grands mouvements. Quand des circonstances imprévues les obligent à se renfermer dans un cercle étroit, ils consomment des facultés surabondantes en efforts qui dépassent les opinions et les événements du jour. Avant les révolutions, des hommes supérieurs meurent inconnus: leur public n'est pas encore venu; après les révolutions, des hommes supérieurs meurent délaissés: leur public s'est retiré.

M. Carrel n'est pas heureux: rien de plus positif que ses idées, rien de plus romanesque que sa vie. Volontaire républicain en Espagne en 1823, pris sur le champ de bataille, condamné à mort par les autorités françaises, échappé à mille dangers, l'amour se trouve mêlé aux troubles de son existence privée. Il lui faut protéger une passion qui soutient sa vie^[347]; et cet homme de cœur, toujours prêt au grand jour à se jeter sur la pointe d'une épée, met devant lui des guichets et les ombres de la nuit; il se promène dans les campagnes silencieuses avec une femme aimée, à cette première aube où la diane l'appelait à l'attaque des tentes de l'ennemi.

Je quitte M. Armand Carrel pour tracer quelques mots sur notre célèbre chansonnier. Vous trouverez mon récit trop court, lecteur, mais j'ai droit à votre indulgence: son nom et ses chansons doivent être gravés dans votre mémoire.

M. de Béranger n'est pas obligé, comme M. Carrel, de cacher ses amours. Après avoir chanté la liberté et les vertus populaires en bravant la geôle des rois, il met ses amours dans un couplet, et voilà *Lisette* immortelle.

Près de la barrière des Martyrs, sous Montmartre, on voit la rue de la Tour-d'Auvergne. Dans cette rue, à moitié bâtie, à demi pavée, dans une petite maison retirée derrière un petit jardin et calculée sur la modicité des fortunes actuelles, vous trouverez l'illustre chansonnier. Une tête chauve, un air un peu rustique, mais fin et voluptueux, annoncent le poète. Je repose avec plaisir mes yeux sur cette figure plébéienne, après avoir regardé tant de faces royales; je compare ces types si différents: sur les fronts monarchiques on voit quelque chose d'une nature élevée, mais flétrie, impuissante, effacée; sur les fronts démocratiques paraît une nature physique commune, mais on reconnaît une nature intellectuelle, haute: le front monarchique a perdu la couronne; le front populaire l'attend.

Je priais un jour Béranger (qu'il me pardonne s'il me rend aussi familier que sa renommée), je le priais de me montrer quelques-uns de ses ouvrages inconnus: «Savez-vous, me dit-il, que j'ai commencé par être votre disciple? j'étais fou du *Génie du Christianisme* et j'ai fait des idylles chrétiennes: ce sont des scènes de curé de campagne, des tableaux du culte dans les villages et au milieu des moissons.»

M. Augustin Thierry m'a dit que la bataille des Francs dans les *Martyrs* lui avait donné l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire: rien ne m'a plus flatté que de trouver mon souvenir placé au commencement du talent de l'historien Thierry et du poète Béranger.

Notre chansonnier a les diverses qualités que Voltaire exige pour la chanson: «Pour bien réussir à ces petits ouvrages, dit l'auteur de tant de poésies gracieuses, il faut dans l'esprit de la finesse et du sentiment, avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop s'abaisser, et savoir n'être pas trop long.»

Béranger a plusieurs muses, toutes charmantes; et quand ces muses sont des femmes, il les aime toutes. Lorsqu'il en est trahi, il ne tourne point à l'élégie; et pourtant un sentiment de pieuse tristesse est au fond de sa gaieté: c'est une figure sérieuse qui sourit, c'est la philosophie qui prie.

Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des étonnements de la part de ce qu'on appelait mon parti; un vieux chevalier de Saint-Louis, qui m'est inconnu, m'écrivait du fond de sa tourelle: «Réjouissez-vous, monsieur, d'être loué par celui qui a souffleté votre roi et votre Dieu.» Très bien, mon brave gentilhomme! vous êtes poète aussi.

À la fin d'un dîner au *Café de Paris*, dîner que je donnais à MM. Béranger et Armand Carrel avant mon départ pour la Suisse, M. Béranger nous chanta l'admirable chanson imprimée:

«Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?»

On y remarquait cette strophe sur les Bourbons:

«Et tu voudrais t'attacher à leur chute!
Connais donc mieux leur folle vanité:
Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
Leur cœur ingrat met ta fidélité.»

À cette chanson, qui est de l'histoire du temps, je répondis de la Suisse par une lettre qu'on voit imprimée en tête de ma brochure sur la proposition Briqueville^[348]. Je lui disais: «Du lieu où je vous écris, monsieur, j'aperçois la maison de campagne qu'habita lord Byron et les toits du château de madame de Staël. Où est le barde de *Childe-Harold*? où est l'auteur de *Corinne*? Ma trop longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de monuments funèbres^[349].»

Je retournai à Genève; je ramenai ensuite madame de Chateaubriand à Paris, et rapportai le manuscrit contre la proposition Briqueville sur le bannissement des Bourbons, proposition prise en considération dans la séance des députés du 17 septembre de cette année 1831: les uns attachent leur vie au succès, les autres au malheur.

Paris, rue d'Enfer, fin de novembre 1831.

De retour à Paris le 11 octobre, je publiai ma brochure vers la fin du même mois[350]; elle a pour titre: *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit: De la Restauration et de la Monarchie électorale*.

Quand ces mémoires posthumes paraîtront, la polémique quotidienne, les événements pour lesquels on se passionne à l'heure actuelle de ma vie, les adversaires que je combats, même l'acte du bannissement de Charles X et de sa famille, compteront-ils pour quelque chose? c'est là l'inconvénient de tout journal: on y trouve des discussions animées sur des sujets devenus indifférents; le lecteur voit passer comme des ombres une foule de personnages dont il ne retient pas même le nom: figurants muets qui remplissent le fond de la scène. Toutefois c'est dans ces parties arides des chroniques que l'on recueille les observations et les faits de l'histoire de l'homme et des hommes.

Je mis d'abord au commencement de la brochure le décret proposé successivement par MM. Baude et Briquerville. Après avoir examiné les cinq partis que l'on avait à prendre après la révolution de Juillet, je dis:

«La pire des périodes que nous ayons parcourues semble être celle où nous sommes, parce que l'anarchie règne dans la raison, la morale et l'intelligence. L'existence des nations est plus longue que celle des individus: un homme paralytique reste quelquefois étendu sur sa couche plusieurs années avant de disparaître; une nation infirme demeure longtemps sur son lit avant d'expirer. Ce qu'il fallait à la royauté nouvelle, c'était de l'élan, de la jeunesse, de l'intrépidité, tourner le dos au passé, marcher avec la France à la rencontre de l'avenir.

«De cela elle n'a cure; elle s'est présentée amaigrie, débiffée par les docteurs qui la médicaient. Elle est arrivée piteuse, les mains vides, n'ayant rien à donner, tout à recevoir, se faisant pauvrete, demandant grâce à chacun, et cependant hargneuse, déclamant contre la légitimité et singeant la légitimité, contre le républicanisme et tremblant devant lui. Ce système pansu ne voit d'ennemis que dans deux oppositions qu'il menace. Pour se soutenir, il s'est composé une phalange des vétérans réengagistes: s'ils portaient autant de chevrons qu'ils ont fait de serments, ils auraient la manche plus bariolée que la livrée des Montmorency.

«Je doute que la liberté se plaise longtemps à ce pot-au-feu d'une monarchie domestique. Les Francs l'avaient placée, cette liberté, dans un camp; elle a conservé chez leurs descendants le goût et l'amour de son premier berceau; comme l'ancienne royauté, elle veut être élevée sur le pavois et ses députés sont soldats.»

De cette argumentation je passe au détail du système suivi dans nos relations extérieures. La faute immense du congrès de Vienne est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains. Je fais voir tout ce que les étrangers ont acquis en territoire et en puissance, tout ce que nous pouvions reprendre en Juillet. Grande leçon! preuve frappante de la vanité de la gloire militaire et des œuvres des conquérants! Si l'on faisait une liste des princes qui ont augmenté les possessions de la France, Bonaparte n'y figurerait pas; Charles X y occuperait une place remarquable!

Passant de raisonnement en raisonnement, j'arrive à Louis-Philippe: «Louis-Philippe est roi,» dis-je, il porte le sceptre de l'enfant dont il était l'héritier immédiat, de ce pupille que Charles X avait remis entre les mains du lieutenant général du royaume, comme à un tuteur expérimenté, un dépositaire fidèle, un protecteur généreux. Dans ce château des Tuileries, au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé le prince? un trône vide que lui présente un spectre décapité portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre....

«Faut-il, pour achever, emmancher le fer de Louvel dans une loi, afin de porter le dernier coup à la famille proscrite? Si elle était poussée à ces bords par la tempête; si trop jeune encore, Henri n'avait pas les années requises à l'échafaud, eh bien! vous, les maîtres, accordez-lui dispense d'âge pour mourir.»

Après avoir parlé au gouvernement de la France, je me retourne vers Holy-Rood et j'ajoute: «Oserai-je prendre, en finissant, la respectueuse liberté d'adresser quelques paroles aux hommes de l'exil? Ils sont rentrés dans la douleur comme dans le sein de leur mère: le malheur, séduction dont j'ai peine à me défendre, me semble avoir toujours raison; je crains de blesser son autorité sainte et la majesté qu'il ajoute à des grandeurs insultées, qui désormais n'ont plus que moi pour flatteur. Mais je

surmonterai ma faiblesse, je m'efforcerai de faire entendre un langage qui, dans un jour d'infortune, pourrait préparer une espérance à ma patrie.

«L'éducation d'un prince doit être en rapport avec la forme du gouvernement et les mœurs de son pays. Or, il n'y a en France ni chevalerie, ni chevaliers, ni soldats de l'oriflamme, ni gentilshommes bardés de fer, prêts à marcher à la suite du drapeau blanc. Il y a un peuple qui n'est plus le peuple d'autrefois, un peuple qui, changé par les siècles, n'a plus les anciennes habitudes et les antiques mœurs de nos pères. Qu'on déplore ou qu'on glorifie les transformations sociales advenues, il faut prendre la nation telle qu'elle est, les faits tels qu'ils sont, entrer dans l'esprit de son temps, afin d'avoir action sur cet esprit.

«Tout est dans la main de Dieu, excepté le passé qui, une fois tombé de cette main puissante, n'y rentre plus.

«Arrivera sans doute le moment où l'orphelin sortira de ce château des Stuarts, asile de mauvais augure qui semble étendre l'ombre de la fatalité sur sa jeunesse: le dernier-né du Béarnais doit se mêler aux enfants de son âge, aller aux écoles publiques, apprendre tout ce que l'on sait aujourd'hui. Qu'il devienne le jeune homme le plus éclairé de son temps; qu'il soit au niveau des sciences de l'époque; qu'il joigne aux vertus d'un chrétien du siècle de saint Louis les lumières d'un chrétien de notre siècle. Que des voyages l'instruisent des mœurs et des lois; qu'il ait traversé les mers, comparé les institutions et les gouvernements, les peuples libres et les peuples esclaves; que simple soldat, s'il en trouve l'occasion à l'étranger, il s'expose aux périls de la guerre, car on n'est point apte à régner sur des Français sans avoir entendu siffler le boulet. Alors on aura fait pour lui ce qu'humainement parlant on peut faire. Mais surtout gardez-vous de le nourrir dans les idées du droit invincible; loin de le flatter de remonter au rang de ses pères, préparez-le à n'y remonter jamais; élevez-le pour être homme, non pour être roi: là sont ses meilleures chances.

«C'est assez: quel que soit le conseil de Dieu, il restera au candidat de ma tendre et pieuse fidélité une majesté des âges que les hommes ne lui peuvent ravir. Mille ans noués à sa jeune tête le pareront toujours d'une pompe au-dessus de celle de tous les monarques. Si dans la condition privée il porte bien ce diadème de jours, de souvenirs et de gloire, si sa main

soulève sans effort ce sceptre du temps que lui ont légué ses aïeux, quel empire pourrait-il regretter?»

M. le comte de Briqueville, dont je combattis ainsi la proposition, imprima quelques réflexions sur ma brochure; il me les envoya avec ce billet:

«Monsieur,

«J'ai cédé au besoin, au devoir de publier les réflexions qu'ont fait naître dans mon esprit vos pages éloquentes sur ma proposition. J'obéis à un sentiment non moins vrai en déplorant de me trouver en opposition avec vous, monsieur, qui, à la puissance du génie, joignez tant de titres à la considération publique. Le pays est en danger, et dès lors je ne puis plus croire à une dissension sérieuse entre nous: cette France nous invite à nous réunir pour la sauver; aidez-la de votre génie; nous manœuvrerons, nous l'aiderons de nos bras. Sur ce terrain, monsieur, n'est-il pas vrai, nous ne serons pas longtemps sans nous entendre? Vous serez le Tyrtée d'un peuple dont nous sommes les soldats, et ce sera avec bonheur que je me proclamerai alors le plus ardent de vos adhérents politiques, comme je suis déjà le plus sincère de vos admirateurs.

«Votre très-humble et obéissant serviteur,

«Le comte Armand de BRIQUEVILLE.

«Paris, 15 novembre 1831.»

Je ne restai pas en demeure, et je rompis contre le champion une seconde lance mort-née.

«Paris, ce 15 novembre 1831.

«Monsieur.

«Votre lettre est digne d'un gentilhomme: pardonnez-moi ce vieux mot, qui va à votre nom, à votre courage, à votre amour de la France. Comme vous, je déteste le joug étranger: s'il s'agissait de défendre mon pays, je ne demanderais pas à porter la lyre du poète, mais l'épée du vétéran dans les rangs de vos soldats.

«Je n'ai point encore lu, monsieur, vos réflexions; mais si l'état de la politique vous conduisait à retirer la proposition qui m'a si étrangement affligé, avec quel bonheur je me rencontrerais près de vous, sans obstacle, sur le terrain de la liberté, de l'honneur, de la gloire de notre patrie!

«J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

«CHATEAUBRIAND.»

Paris, rue d'Enfer, infirmerie de Marie-Thérèse, décembre 1831.

Un poète, mêlant les proscriptions des Muses à celles des lois, dans une improvisation énergique, attaqua la veuve et l'orphelin. Comme ces vers étaient d'un écrivain de talent, ils acquirent une sorte d'autorité qui ne me permit pas de les laisser passer; je fis volte-face contre un autre ennemi^[351].

On ne comprendrait pas ma réponse si on ne lisait le libellé du poète^[352]; je vous invite donc à jeter les yeux sur ces vers; ils sont très beaux et on les trouve partout. Ma réponse n'a pas été rendue publique: elle paraît pour la première fois dans ces *Mémoires*. Misérables débats où aboutissent les révolutions! Voilà à quelle lutte nous arrivons, nous faibles successeurs de ces hommes qui, les armes à la main, traitaient les grandes questions de gloire et de liberté en agitant l'univers! Des pygmées font entendre aujourd'hui leur petit cri parmi les tombeaux des géants ensevelis sous les monts qu'ils ont renversés sur eux.

«Paris, mercredi soir, 9 novembre 1831

«Monsieur,

«J'ai reçu ce matin le dernier numéro de la *Némésis* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Pour me défendre de la séduction de ces éloges donnés avec tant d'éclat, de grâce et de charme^[353], j'ai besoin de me rappeler les obstacles qui s'élèvent entre nous. Nous vivons dans deux mondes à part; nos espérances et nos craintes ne sont pas les mêmes; vous brûlez ce que j'adore, et je brûle ce que vous adorez. Vous avez grandi, monsieur, au milieu d'une foule d'avortons de Juillet; mais, de même que toute l'influence que vous supposez à ma prose ne fera pas, selon vous, remonter une race tombée; de même, selon moi, toute la puissance, de votre poésie ne ravalera pas cette noble race: serions-nous ainsi placés l'un et l'autre dans deux impossibilités?

«Vous êtes jeune, monsieur, comme cet avenir que vous songez et qui vous pipera; je suis vieux comme ce temps que je rêve et qui m'échappe. Si vous veniez vous asseoir à mon foyer, dites-vous obligeamment, vous reproduiriez mes traits sous votre burin: moi, je m'efforcerais de vous faire chrétien et royaliste. Puisque votre lyre, au premier accord de son harmonie, chantait *mes Martyrs et mon pèlerinage*, pourquoi n'achèveriez-vous pas la course? Entrez dans le lieu saint; le temps ne m'a arraché que les cheveux, comme il effeuille un arbre en hiver, mais la sève est restée au cœur: j'ai encore la main assez ferme pour tenir le flambeau qui guiderait vos pas sous les voûtes du sanctuaire.

«Vous affirmez, monsieur, qu'il faudrait un peuple de poètes pour comprendre mes contradictions *de royaumes éteints et de jeunes républiques*; n'auriez-vous pas aussi célébré la *liberté* et trouvé quelques magnifiques paroles pour les tyrans qui l'opprimaient? Vous citez les Dubarry, les Montespan, les Fontanges, les La Vallière; vous rappelez des faiblesses royales; mais ces faiblesses ont-elles coûté à la France ce que les débauches des Danton et des Camille Desmoulins lui ont coûté? Les mœurs de ces Catilina plébéiens se réfléchissaient jusque dans leur langage, ils empruntaient leurs métaphores à la porcherie des infâmes et des prostituées. Les fragilités de Louis XIV et de Louis XV ont-elles envoyé les pères et les époux au gibet, après avoir déshonoré les filles et les épouses? Les bains de sang ont-ils rendu l'impudicité d'un révolutionnaire plus chaste que les bains de lait ne rendaient virginale la souillure d'une Poppée? Quand les regrattiers de Robespierre auraient détaillé au peuple de Paris le sang des

baignoirs de Danton, comme les esclaves de Néron vendaient aux habitants de Rome le lait des thermes de sa courtisane, pensez-vous que quelque vertu se fût trouvée dans la lavure des obscènes bourreaux de la terreur?

«La rapidité et la hauteur du vol de votre muse vous ont trompé, monsieur: le soleil qui rit à toutes les misères aura frappé les vêtements d'une veuve; ils vous auront semblé *dorés*: j'ai vu ces vêtements, ils étaient de deuil; ils ignoraient les fêtes; l'enfant, dans les entrailles qui le portaient, n'a été bercé que du bruit des larmes; s'il eût *dansé neuf mois dans le sein de sa mère*, comme vous le dites, il n'aurait eu donc de joie qu'avant de naître, entre la conception et l'enfantement, entre l'assassinat et la proscription! *La pâleur de redoutable augure* que vous avez remarquée sur le visage de Henri est le résultat de la saignée paternelle et non la lassitude d'un bal de deux cent soixante-dix nuits. L'antique malédiction a été maintenue pour la fille de Henri IV: *in dolore paries filios*. Je ne connais que la déesse de la Raison dont les couches, hâtées par des adultères, aient eu lieu dans les danses de la mort. Il tombait de ses flancs publics des reptiles immondes qui ballaient à l'instant même avec les tricoteuses autour de l'échafaud, au son du coutelas, remontant et redescendant, refrain de la danse diabolique.

«Ah! monsieur, je vous en conjure, au nom de votre rare talent, cessez de récompenser le crime et de punir le malheur par les sentences improvisées de votre muse; ne condamnez pas le premier au ciel, le second à l'enfer. Si, en restant attaché à la cause de la liberté et des lumières, vous donniez asile à la religion, à l'humanité, à l'innocence, vous verriez apparaître à vos veilles une autre espèce de Némésis, digne de tous les hommages de la terre. En attendant que vous versiez mieux que moi sur la vertu *tout l'océan de vos fraîches idées*, continuez, avec la vengeance que vous vous êtes faite, de traîner aux gémonies nos turpitudes; renversez les faux monuments d'une révolution qui n'a pas édifié le temple propre à son culte; labourez leurs ruines avec le soc de votre satire; semez le sel dans ce champ pour le rendre stérile, afin qu'il ne puisse y germer de nouveau aucune bassesse. Je vous recommande surtout, monsieur, ce gouvernement prosterné qui chevrote la fierté des obéissances, la victoire des défaites, et la gloire des humiliations de la patrie.

Paris, rue d'Enfer, fin de mars 1832.

Ces voyages et ces combats finirent pour moi l'année 1831: au commencement de cette année 1832, autre tracasserie.

La révolution de Paris avait laissé sur le pavé de Paris une foule de Suisses, de gardes du corps, d'hommes de tous états nourris par la cour, qui mouraient de faim et que de bonnes têtes monarchiques, jeunes et folles sous leurs cheveux gris, imaginèrent d'enrôler pour un coup de main.

Dans ce formidable complot[355], il ne manquait pas de personnes graves, pâles, maigres, transparentes, courbées, le visage noble, les yeux encore vifs, la tête blanchie; ce passé ressemblait à l'honneur ressuscité venant essayer de rétablir, avec ses mains d'ombre, la famille qu'il n'avait pu soutenir de ses vivantes mains. Souvent des gens à béquilles prétendent étayer les monarchies croulantes; mais, à cette époque de la société, la restauration d'un monument du moyen âge est impossible, parce que le génie qui animait cette architecture est mort: on ne fait que du vieux en croyant faire du gothique.

D'un autre côté, les héros de Juillet, à qui le juste-milieu avait filouté la République, ne demandaient pas mieux que de s'entendre avec les carlistes pour se venger d'un ennemi commun, quitte à s'égorger après la victoire. M. Thiers ayant préconisé le système de 1793 comme l'œuvre de la liberté, de la victoire et du génie, de jeunes imaginations se sont allumées au feu d'un incendie dont elles ne voyaient que la réverbération lointaine; elles en sont à la poésie de la terreur: affreuse et folle parodie qui fait rebrousser l'heure de la liberté. C'est méconnaître à la fois le temps, l'histoire et l'humanité; c'est obliger le monde à reculer jusque sous le fouet du garde-chiourme pour se sauver de ces fanatiques de l'échafaud.

Il fallait de l'argent pour nourrir tous ces mécontents, héros de Juillet éconduits, ou domestiques sans place: on se cotisa. Des conciliabules carlistes et républicains avaient lieu dans tous les coins de Paris, et la police, au fait de tout, envoyait ses espions prêcher, d'un club à un grenier,

l'égalité et la légitimité. On m'informait de ces menées que je combattais. Les deux partis voulaient me déclarer leur chef au moment certain du triomphe: un club républicain me fit demander si j'accepterais la présidence de la République; je répondis: «Oui, très certainement; mais après M. de la Fayette;» ce qui fut trouvé modeste et convenable. Le général La Fayette venait quelquefois chez madame Récamier; je me moquais un peu de *sa meilleure des républiques*; je lui demandais s'il n'aurait pas mieux fait de proclamer Henri V et d'être le véritable président de la France pendant la minorité du royal enfant. Il en convenait et prenait bien la plaisanterie, car il était homme de bonne compagnie. Toutes les fois que nous nous retrouvions, il me disait: «Ah! vous allez recommencer votre querelle.» Je lui faisais convenir qu'il n'y avait pas eu d'homme plus attrapé que lui par son bon ami Philippe.

Au milieu de cette agitation et de ces conspirations extravagantes, arrive un homme déguisé. Il débarqua chez moi, perruque de chiendent sur l'occiput, lunettes vertes sur le nez, masquant ses yeux qui voyaient très bien sans lunettes. Il avait ses poches pleines de lettres de change qu'il montrait; et tout de suite instruit que je voulais vendre ma maison et arranger mes affaires, il me fit offre de ses services; je ne pouvais m'empêcher de rire de ce monsieur (homme d'esprit et de ressource d'ailleurs) qui se croyait obligé de m'acheter pour la légitimité. Ses offres devenant trop pressantes, il vit sur mes lèvres un dédain qui l'obligea de faire retraite, et il écrivit à mon secrétaire ce petit billet que j'ai gardé:

«Monsieur,

«Hier au soir j'ai eu l'honneur de voir M. le vicomte de Chateaubriand, qui m'a reçu avec sa bonté habituelle; néanmoins j'ai cru m'apercevoir qu'il n'avait plus son abandon ordinaire. Dites-moi, je vous prie, ce qui aurait pu me retirer sa confiance, à laquelle je tenais plus qu'à toute autre chose; si on lui a fait des *cancans*, je ne crains pas de mettre ma conduite au grand jour, et je suis prêt à répondre à tout ce qu'on pourrait lui avoir dit; il connaît trop la méchanceté des intrigants pour me condamner sans vouloir m'entendre. Il y a même des peureux qui en font aussi; mais il faut espérer que le jour arrivera où l'on verra les gens qui sont véritablement dévoués. Il m'a donc dit qu'il était inutile de me mêler de ses affaires; j'en suis désolé, car j'aime à

croire qu'elles auraient été arrangées selon ses désirs. Je me doute à peu près quelle est la personne qui, sur cet article, l'a fait changer; si dans le temps j'avais été moins discret, elle n'aurait pas été à même de me nuire chez votre excellent *patron*. Enfin, je ne lui en suis pas moins dévoué, vous pouvez l'en assurer de nouveau en lui présentant mes hommages respectueux. J'ose espérer qu'un jour viendra où il pourra me connaître et me juger.

«Agréez, je vous prie, monsieur, etc.»

Hyacinthe fit à ce billet cette réponse que je lui dictai:

«Mon patron n'a rien du tout de particulier contre la personne qui m'a écrit; mais il veut vivre hors de tout, et ne veut accepter aucun service.»

Bientôt après, la catastrophe arriva.

Connaissez-vous la rue des Prouvaires^[356], rue étroite, sale, populeuse, dans le voisinage de Saint-Eustache et des halles? C'est là que se donna le fameux souper de la troisième restauration. Les convives étaient armés de pistolets, de poignards et de clefs; on devait, après boire, s'introduire dans la galerie du Louvre, et, passant à minuit entre deux rangs de chefs-d'œuvre, aller frapper le monstre usurpant au milieu d'une fête. La conception était romantique; le XVI^e siècle était revenu, on pouvait se croire au temps des Borgia, des Médicis de Florence et des Médicis de Paris, aux hommes près.

Le 1^{er} février, à neuf heures du soir, j'allais me coucher, lorsqu'un homme zélé et l'individu aux lettres de change forcèrent ma porte, rue d'Enfer, pour me dire que tout était prêt, que dans deux heures Louis-Philippe aurait disparu; ils venaient s'informer s'ils pouvaient me déclarer le chef principal du gouvernement provisoire, et si je consentais à prendre, avec un conseil de régence, les rênes du gouvernement provisoire au nom de Henri V. Ils avouaient que la chose était périlleuse, mais que je n'en recueillerais que plus de gloire, et que, comme je convenais à tous les partis, j'étais le seul homme de France en position de jouer un pareil rôle.

C'était me serrer de près, deux heures pour me décider à ma couronne! deux heures pour aiguiser le grand sabre de mamelouck que j'avais acheté

au Caire en 1806! Pourtant, je n'éprouvai aucun embarras et je leur dis: «Messieurs, vous savez que je n'ai jamais approuvé cette entreprise, qui me paraît folle. Si j'avais à m'en mêler, j'aurais partagé vos périls et n'aurais pas attendu votre victoire pour accepter le prix de vos dangers. Vous savez que j'aime sérieusement la liberté, et il m'est évident, par les meneurs de toute cette affaire, qu'ils ne veulent point de liberté, qu'ils commenceraient, demeurés maîtres du champ de bataille, par établir le règne de l'arbitraire. Ils n'auraient personne, ils ne m'auraient pas surtout pour les soutenir dans ces projets; leur succès amènerait une complète anarchie, et l'étranger, profitant de nos discordes, viendrait démembrer la France. Je ne puis donc entrer dans tout cela. J'admire votre dévouement, mais le mien n'est pas de la même nature. Je vais me coucher; «je vous conseille d'en faire autant, et j'ai bien peur d'apprendre demain matin le malheur de vos amis.»

Le souper eut lieu; l'hôte du logis, qui ne l'avait préparé qu'avec l'autorisation de la police, savait à quoi s'en tenir. Les mouchards, à table, trinquaient le plus haut à la santé de Henri V; les sergents de ville arrivèrent, empoignèrent les convives et renversèrent encore une fois la coupe de la royauté légitime. Le Renaud des aventuriers royalistes était un savetier de la rue de Seine^[357], décoré de Juillet, qui s'était battu vaillamment dans les trois journées, et qui blessa grièvement, pour Henri V, un agent de police de Louis-Philippe, comme il avait tué des soldats de la garde, pour chasser le même Henri V et les deux vieux rois.

J'avais reçu, pendant cette affaire, un billet de madame la duchesse de Berry qui me nommait *membre d'un gouvernement secret*, qu'elle établissait en qualité de régente de France. Je profitai de cette occasion pour écrire à la princesse la lettre suivante^[358]:

«Madame,

«C'est avec la plus profonde reconnaissance que j'ai reçu le témoignage de confiance et d'estime dont vous avez bien voulu m'honorer; il impose à ma fidélité le devoir de redoubler de zèle, en mettant toujours sous les yeux de Votre Altesse Royale ce qui me paraîtra la vérité.

«Je parlerai d'abord des prétendues conspirations dont le bruit sera peut-être parvenu jusqu'à Votre Altesse Royale. On affirme qu'elles ont été fabriquées ou provoquées par la police. Laissant de côté le fait, et sans insister sur ce que les conspirations (vraies ou fausses) ont en elles-mêmes de répréhensible, je me contenterai de remarquer que notre caractère national est à la fois trop léger et trop franc pour réussir à de pareilles besognes. Aussi, depuis quarante années, ces sortes d'entreprises coupables ont-elles constamment échoué. Rien de plus ordinaire que d'entendre un Français se vanter publiquement d'être d'un complot; il en raconte tout le détail, sans oublier le jour, le lieu et l'heure, à quelque espion qu'il prend pour un confrère; il dit tout haut, ou plutôt il crie aux passants: «Nous avons quarante mille hommes bien comptés, nous avons soixante mille cartouches, telle rue, numéro tant, dans la maison qui fait le coin.» Et puis ce Catilina va danser et rire.

«Les sociétés secrètes ont seules une longue portée, parce qu'elles procèdent par révolutions et non par conspirations; elles visent à changer les doctrines, les idées et les mœurs, avant de changer les hommes et les choses; leurs progrès sont lents, mais les résultats certains. La publicité de la pensée détruira l'influence des sociétés secrètes; c'est l'opinion publique qui maintenant opérera en France ce que les congrégations occultes accomplissent chez les peuples non encore émancipés.

«Les départements de l'Ouest et du Midi, qu'on a l'air de vouloir pousser à bout par l'arbitraire et la violence, conservent cet esprit de fidélité qui distingua les antiques mœurs; mais cette moitié de la France ne conspirera jamais, dans le sens étroit de ce mot: c'est une espèce de camp au repos sous les armes. Admirable comme réserve de la légitimité, elle serait insuffisante comme avant-garde et ne prendrait jamais avec succès l'offensive. La civilisation a fait trop de progrès pour qu'il éclate une de ces guerres intestines à grands résultats, ressource et fléau des siècles à la fois plus chrétiens et moins éclairés.

«Ce qui existe en France n'est point une monarchie, c'est une république; à la vérité, du plus mauvais aloi. Cette république est plastronnée d'une royauté qui reçoit les coups et les empêche de porter sur le gouvernement même.

«De plus, si la légitimité est une force considérable, l'élection est aussi un pouvoir prépondérant, même lorsqu'elle n'est que fictive, surtout en ce pays où l'on ne vit que de vanité: la passion française, l'égalité, est flattée par l'élection.

«Le gouvernement de Louis-Philippe se livre à un double excès d'arbitraire et d'obséquiosité auquel le gouvernement de Charles X n'avait jamais songé. On supporte cet excès, pourquoi? Parce que le peuple supporte plus facilement la tyrannie d'un gouvernement qu'il a créé que la rigueur légale des institutions qui ne sont pas son ouvrage.

«Quarante années de tempêtes ont brisé les plus fortes âmes: l'apathie est grande, l'égoïsme presque général; on se ratatine pour se soustraire au danger, garder ce qu'on a, vivoter en paix. Après une révolution, il reste aussi des hommes gangrenés qui communiquent à tout leur souillure, comme après une bataille il reste des cadavres qui corrompent l'air. Si, par un souhait, Henri V pouvait être transporté aux Tuileries sans dérangement, sans secousse, sans compromettre le plus léger intérêt, nous serions bien près d'une restauration; mais, pour l'avoir, s'il faut seulement ne pas dormir une nuit, les chances diminuent.

«Les résultats des journées de Juillet n'ont tourné ni au profit du peuple, ni à l'honneur de l'armée, ni à l'avantage des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie. L'État est devenu la proie des ministériels de profession et de cette classe qui voit la patrie dans son pot-au-feu, les affaires publiques dans son ménage: il est difficile, madame, que vous connaissiez de loin ce qu'on appelle ici le *juste-milieu*; que Son Altesse Royale se figure une absence complète d'élévation d'âme, de noblesse de cœur, de dignité de caractère; qu'elle se représente des gens gonflés de leur importance, ensorcelés de leurs emplois, affolés de leur argent, décidés à se faire tuer pour leurs pensions: rien ne les en détachera; c'est à la vie et à la mort; ils y sont mariés comme les Gaulois à leurs épées, les chevaliers à l'oriflamme, les huguenots au panache blanc de Henri IV, les soldats de Napoléon au drapeau tricolore; ils ne mourront qu'épuisés de serments à tous les régimes, après en avoir versé la dernière goutte sur leur dernière place. Ces eunuques de la quasi-légitimité dogmatisent l'indépendance en faisant assommer les citoyens dans les rues et en entassant les écrivains dans les geôles; ils

entonnent des chants de triomphe en évacuant la Belgique sur l'injonction d'un ministre anglais, et bientôt Ancône sur l'ordre d'un caporal autrichien. Entre les huis de Sainte-Pélagie et les portes des cabinets de l'Europe, ils se prélassent, tout guindés de liberté et tout crottés de gloire.

«Ce que j'ai dit concernant les dispositions de la France ne doit pas décourager Votre Altesse Royale; mais je voudrais que l'on connût mieux la route qui conduit au trône de Henri V.

«Vous savez ma manière de penser relativement à l'éducation de mon jeune roi: mes sentiments se trouvent exprimés à la fin de la brochure que j'ai déposée aux pieds de Votre Altesse Royale: je ne pourrais que me répéter. Que Henri V soit élevé pour son siècle, avec et par les hommes de son siècle; ces deux mots résument tout mon système. Qu'il soit élevé surtout pour n'être pas roi. Il peut régner demain, il peut ne régner que dans dix ans, il peut ne régner jamais: car si la légitimité a les diverses chances de retour que je vais à l'instant déduire, néanmoins l'édifice actuel pourrait crouler sans qu'elle sortit de ses ruines. Vous avez l'âme assez ferme, madame, pour supposer, sans vous laisser abattre, un jugement de Dieu qui replongerait votre illustre race dans les sources populaires; de même que vous avez le cœur assez grand pour nourrir de justes espérances sans vous en laisser enivrer. Je dois maintenant vous présenter cette autre partie du tableau.

«Votre Altesse Royale peut tout défier, tout braver avec son âge; il lui reste plus d'années à parcourir qu'il ne s'en est écoulé depuis le commencement de la Révolution. Or, que n'ont point vu ces dernières années? Quand la République, l'Empire, la légitimité ont passé, l'amphibie du juste-milieu ne passerait point! Quoi! ce serait pour arriver à la misère d'hommes et de choses de ce moment que nous aurions traversé et dépensé tant de crimes, de malheur, de talent, de liberté, de gloire! Quoi! l'Europe bouleversée, les trônes croulant les uns sur les autres, les générations précipitées à la fosse le glaive dans le sein, le monde en travail pendant un demi-siècle, tout cela pour enfanter la quasi-légitimité! On concevrait une grande République émergeant de ce cataclysme social; du moins serait-elle habile à hériter des conquêtes de la Révolution, à savoir, la liberté politique, la liberté et la publicité de la pensée, le nivellement des rangs, l'admission à

tous les emplois, l'égalité de tous devant la loi, l'élection et la souveraineté populaire. Mais comment supposer qu'un troupeau de sordides médiocrités, sauvées du naufrage, puissent employer ces principes? À quelle proportion ne les ont-elles pas déjà réduits! elles les détestent et ne soupirent qu'après les lois d'exception; elles voudraient prendre toutes ces libertés sous la couronne qu'elles ont forgée, comme sous une trappe; puis on niaiserait béatement avec des canaux, des chemins de fer, des tripotages d'arts, des arrangements de lettres; monde de machines, de bavardage et de suffisance surnommé *société modèle*. Malheur à toute supériorité, à tout homme de génie ambitieux de préférence, de gloire et de plaisir, de sacrifice et de renommée, aspirant au triomphe de la tribune, de la lyre ou des armes, qui s'élèverait un jour dans cet univers d'ennui!

«Il n'y a qu'une chance, madame, pour que la quasi-légitimité continuât de végéter: ce serait que l'état actuel de la société fût l'état naturel de cette société même à l'époque où nous sommes. Si le peuple vieilli se trouvait en rapport avec son gouvernement décrépît; si, entre le gouvernant et le gouverné, il y avait harmonie d'infirmité et de faiblesse, alors, madame, tout serait fini pour Votre Altesse Royale, comme pour le reste des Français. Mais, si nous ne sommes pas arrivés à l'âge du radotage national, et si la République immédiate est impossible, c'est la légitimité qui semble appelée à renaître. Vivez votre jeunesse, madame, et vous aurez les royaux haillons de cette pauvrese appelée monarchie de Juillet. Dites à vos ennemis ce que votre aïeule, la reine Blanche, disait aux siens pendant la minorité de saint Louis: «Point ne me chaut d'attendre.» Les belles heures de la vie vous ont été données en compensation de vos malheurs, et l'avenir vous rendra autant de félicités que le présent vous aura dérobé de jours.

«La première raison qui milite en votre faveur, madame, est la justice de votre cause et l'innocence de votre fils. Toutes les éventualités ne sont pas contre le bon droit.»

Après avoir détaillé les raisons d'espérance que je ne nourrissais guère, mais que je cherchais à grossir pour consoler la princesse, je continue:

«Voilà, madame, l'état précaire de la quasi-légitimité à l'intérieur; à l'extérieur, sa position n'est pas plus assurée. Si le gouvernement de Louis-Philippe avait senti que la révolution de Juillet biffait les transactions

antécédentes, qu'une autre constitution nationale amenait un autre droit politique et changeait les intérêts sociaux; s'il avait eu, au début de sa carrière, jugement et courage, il aurait pu, sans brûler une seule amorce, doter la France de la frontière qui lui a été enlevée, tant était vif l'assentiment des peuples, tant était grande la stupéfaction des rois. La quasi-légitimité aurait payé sa couronne argent comptant avec un accroissement de territoire et se serait retranchée derrière ce boulevard. Au lieu de profiter de son élément républicain pour marcher vite, elle a eu peur de son principe; elle s'est traînée sur le ventre; elle a abandonné les nations soulevées pour elle et par elle; elle les a rendues adverses, de clientes qu'elles étaient; elle a éteint l'enthousiasme guerrier, elle a changé en un pusillanime souhait de paix un désir éclairé de rétablir l'équilibre des forces entre nous et les États voisins, de réclamer au moins auprès de ces États, démesurément agrandis, les lambeaux détachés de notre vieille patrie. Par faillance de cœur et défaut de génie, Louis-Philippe a reconnu des traités qui ne sont point de la nature de la révolution, traités avec lesquels elle ne peut vivre et que les étrangers ont eux-mêmes violés.

«Le juste-milieu a laissé aux cabinets étrangers le temps de se reconnaître et de former leurs armées. Et comme l'existence d'une monarchie démocratique est incompatible avec l'existence des monarchies continentales, les hostilités, malgré les protocoles, les embarras de finances, les peurs mutuelles, les armistices prolongés, les gracieuses dépêches, les démonstrations d'amitié, les hostilités, dis-je, pourraient sortir de cette incompatibilité. Si notre royauté bourgeoise est résignée aux insultes, si les hommes rêvent la paix, les choses pourront imposer la guerre.

«Mais que la guerre brise ou ne brise pas la quasi-légitimité, je sais que vous ne mettrez jamais, madame, votre espérance dans l'étranger; vous aimeriez mieux que Henri V ne régnât jamais que de le voir arriver sous le patronage d'une coalition européenne: c'est de vous-même, c'est de votre fils que vous tirez votre espérance. De quelque manière qu'on raisonne sur les ordonnances, elles ne pouvaient jamais atteindre Henri V; innocent de tout, il a pour lui l'élection des siècles et ses infortunes natales. Si le malheur nous touche dans la solitude d'une tombe, il nous attendrit encore davantage quand il veille auprès d'un berceau: car alors il n'est plus le souvenir d'une chose passée, d'une créature misérable, mais qui a cessé de

souffrir; il est une pénible réalité; il attriste un âge qui ne devait connaître que la joie; il menace toute une vie qui ne lui a rien fait et n'a pas mérité ses rigueurs.

«Pour vous, madame, il y a dans vos adversités une autorité puissante. Vous, baignée du sang de votre mari, avez porté dans votre sein le fils que la politique appela *l'enfant de l'Europe* et la religion *l'enfant du miracle*. Quelle influence n'exercez-vous pas sur l'opinion, quand on vous voit garder seule, à l'orphelin exilé, la pesante couronne que Charles X secoua de sa tête blanchie, et au poids de laquelle se sont dérobés deux autres fronts assez chargés de douleur pour qu'il leur fût permis de rejeter ce nouveau fardeau! Votre image se présente à notre souvenir avec ces grâces de femme qui, assises sur le trône, semblent occuper leur place naturelle. Le peuple ne nourrit contre vous aucun préjugé; il plaint vos peines, il admire votre courage; il garde la mémoire de vos jours de deuil; il vous sait gré de vous être mêlée plus tard à ses plaisirs, d'avoir partagé ses goûts et ses fêtes; il trouve un charme à la vivacité de cette Française étrangère, venue d'un pays cher à notre gloire par les journées de Fornoue, de Marignan, d'Arcole et de Marengo. Les Muses regrettent leur protectrice née sous ce beau ciel de l'Italie, qui lui inspira l'amour des arts, et qui fit d'une fille de Henri IV une fille de François I^{er}.

«La France, depuis la Révolution, a souvent changé de conducteurs, et n'a point encore vu une femme au timon de l'État. Dieu veut peut-être que les rênes de ce peuple indomptable, échappées aux mains dévorantes de la Convention, rompues dans les mains victorieuses de Bonaparte, inutilement saisies par Louis XVIII et Charles X, soient renouées par une jeune princesse; elle saurait les rendre à la fois moins fragiles et plus légères.»

Rappelant enfin à Madame qu'elle a bien voulu songer à moi pour faire partie du gouvernement secret, je termine ainsi ma lettre:

«À Lisbonne s'élève un magnifique monument sur lequel on lit cette épitaphe: *Ci-gît Basco Fuguera contre sa volonté*. Mon mausolée sera modeste, et je n'y reposerai pas malgré moi.

«Vous connaissez, madame, l'ordre d'idées dans lequel j'aperçois la possibilité d'une restauration; les autres combinaisons seraient au-dessus de

la portée de mon esprit; je confesserais mon insuffisance. C'est *ostensiblement*, et en me proclamant l'homme de votre aveu, de votre confiance, que je trouverais quelque force; mais, ministre plénipotentiaire de nuit, chargé d'affaires accrédité auprès des ténèbres, c'est à quoi je ne me sentirais aucune aptitude. Si Votre Altesse Royale me nommait patemment son ambassadeur auprès du peuple de la *nouvelle France*, j'inscrirais en grosses lettres sur ma porte: *Légation de l'ancienne France*. Il en arriverait ce qu'il plairait à Dieu; mais je n'entendrais rien aux dévouements secrets; je ne sais me rendre coupable de fidélité que par le flagrant délit.



Madame la Duchesse de St. Leu.

«Madame, sans refuser à Votre Altesse Royale les services qu'elle aura le droit de me commander, je la supplie d'agréer le projet que j'ai formé d'achever mes jours dans la retraite. Mes idées ne peuvent convenir aux personnes qui ont la confiance des nobles exilés d'Holy-Rood: le malheur passé, l'antipathie naturelle contre mes principes et ma personne renaîtrait avec la prospérité. J'ai vu repousser les plans que j'avais présentés pour la grandeur de ma patrie, pour donner à la France des frontières dans lesquelles elle pût exister à l'abri des invasions, pour la soustraire à la honte des traités de Vienne et de Paris. Je me suis entendu traiter de renégat quand je défendais la religion, de révolutionnaire, quand je m'efforçais de fonder le trône sur la base des libertés publiques. Je retrouverais les mêmes obstacles augmentés de la haine que les fidèles de cour, de ville et de province, auraient conçue de la leçon que leur infligea ma conduite au jour de l'épreuve. J'ai trop peu d'ambition, trop besoin de repos pour faire de mon attachement un fardeau à la couronne, et lui imposer ma présence importune. J'ai rempli mes devoirs sans penser un seul moment qu'ils me donnassent droit à la faveur d'une famille auguste: heureux qu'elle m'ait permis d'embrasser ses adversités! Je ne vois rien au-dessus de cet honneur; elle ne trouvera pas de serviteur plus zélé que moi; elle en trouvera de plus

jeunes et de plus habiles. Je ne me crois pas un homme nécessaire, et je pense qu'il n'y a plus d'hommes nécessaires aujourd'hui: inutile au présent, je vais aller dans la solitude m'occuper du passé. J'espère, madame, vivre encore assez pour ajouter à l'histoire de la Restauration la page glorieuse que promettent à la France vos futures destinées.

«Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Altesse Royale le très-humble et très-obéissant serviteur,

«CHATEAUBRIAND.»

La lettre fut obligée d'attendre un courrier sûr; le temps marcha et j'ajoutai à ma dépêche ce post-scriptum:

«Paris, 12 avril 1832.

«Madame,

«Tout vieillit vite en France; chaque jour ouvre de nouvelles chances à la politique et commence une série d'événements. Nous en sommes maintenant à la maladie de M. Périer et au fléau de Dieu. J'ai envoyé à M. le préfet de la Seine la somme de 12,000 fr. que la fille proscrire de saint Louis et de Henri IV a destinée au soulagement des infortunés: quel digne usage de sa noble indigence! Je m'efforcerai, madame, d'être le fidèle interprète de vos sentiments. Je n'ai reçu de ma vie une mission dont je me sentisse plus honoré.

«Je suis avec le plus profond respect, etc.»

Avant de parler de l'affaire des 12,000 fr. pour les *cholériques*, mentionnés dans ce post-scriptum, il faut parler du choléra. Dans mon voyage en Orient je n'avais point rencontré la peste, elle est venue me trouver à domicile; la fortune après laquelle j'avais couru m'attendait assise à ma porte.

À l'époque de la peste d'Athènes, l'an 431 avant notre ère, vingt-deux grandes pestes avaient déjà ravagé le monde. Les Athéniens se figurèrent qu'on avait empoisonné leurs puits; imagination populaire renouvelée dans toutes les contagions. Thucydide nous a laissé du fléau de l'Attique une description copiée chez les anciens par Lucrèce, Virgile, Ovide, Lucain, chez les modernes par Boccace et Manzoni. Il est remarquable qu'à propos de la peste d'Athènes, Thucydide ne dit pas un mot d'Hippocrate, de même qu'il ne nomme pas Socrate à propos d'Alcibiade. Cette peste donc attaquait d'abord la tête, descendait dans l'estomac, de là dans les entrailles, enfin dans les jambes; si elle sortait par les pieds après avoir traversé tout le corps, comme un long serpent, on guérissait. Hippocrate l'appela le mal divin, et Thucydide le *feu sacré*; ils la regardèrent tous deux comme le feu de la colère céleste.

Une des plus épouvantables pestes fut celle de Constantinople au V^e siècle, sous le règne de Justinien: le christianisme avait déjà modifié l'imagination des peuples et donné un nouveau caractère à une calamité, de même qu'il avait changé la poésie; les malades croyaient voir errer autour d'eux des spectres et entendre des voix menaçantes.

La peste noire du XIV^e siècle, connue sous le nom de la *mort noire*, prit naissance à la Chine: on s'imaginait qu'elle courait sous la forme d'une vapeur de feu en répandant une odeur infecte. Elle emporta les quatre cinquièmes des habitants de l'Europe.

En 1575 descendit sur Milan la contagion qui rendit immortelle la charité de saint Charles Borromée. Cinquante-quatre ans plus tard, en 1629, cette malheureuse ville fut encore exposée aux calamités dont Manzoni^[359] a fait une peinture bien supérieure au célèbre tableau de Boccace.

En 1600 le fléau se renouvela en Europe, et dans ces deux pestes de 1629 et 1660 se reproduisirent les mêmes symptômes de délire de la peste de Constantinople.

«Marseille, dit M. Lemontey, sortait en 1720 du sein des fêtes qui avaient signalé le passage de mademoiselle de Valois, mariée au duc de Modène. À côté de ces galères encore décorées de guirlandes et chargées de musiciens,

flottaient quelques vaisseaux apportant des ports de la Syrie la plus terrible calamité[360].»

Le navire fatal dont parle M. Lemontey, ayant exhibé une patente nette, fut admis un moment à la pratique. Ce moment suffit pour empoisonner l'air; un orage accrut le mal et la peste se répandit à coups de tonnerre.

Les portes de la ville et les fenêtres des maisons furent fermées. Au milieu du silence général, on entendait quelquefois une fenêtre s'ouvrir et un cadavre tomber; les murs ruisselaient de son sang gangrené, et des chiens sans maître l'attendaient en bas pour le dévorer. Dans un quartier, dont tous les habitants avaient péri, on les avait murés à domicile, comme pour empêcher la mort de sortir. De ces avenues de grands tombeaux de famille, on passait à des carrefours dont les pavés étaient couverts de malades et de mourants étendus sur des matelas et abandonnés sans secours. Des carcasses gisaient à demi pourries avec de vieilles hardes mêlées de boue; d'autres corps restaient debout appuyés contre les murailles, dans l'attitude où ils étaient expirés.

Tout avait fui, même les médecins; l'évêque, M. de Belsunce, écrivait: «On devrait abolir les médecins, ou du moins nous en donner de plus habiles ou de moins peureux. J'ai eu bien de la peine à faire tirer cent cinquante cadavres à demi pourris qui étaient autour de ma maison.»

Un jour, des galériens hésitaient à remplir leurs fonctions funèbres: l'apôtre monte sur l'un des tombereaux, s'assied sur un tas de cadavres et ordonne aux forçats de marcher: la mort et la vertu s'en allaient au cimetière, conduites par le crime et le vice épouvantés et admirant. Sur l'esplanade de la Tourette, au bord de la mer, on avait, pendant trois semaines, porté des corps, lesquels, exposés au soleil et fondus par ses rayons, ne présentaient plus qu'un lac empesté. Sur cette surface de chairs liquéfiées, les vers seuls imprimaient quelque mouvement à des formes pressées, indéfinies, qui pouvaient avoir des effigies humaines.

Quand la contagion commença de se ralentir, M. de Belsunce, à la tête de son clergé, se transporta à l'église des *Accoules*: monté sur une esplanade d'où l'on découvrait Marseille, les campagnes, les ports et la mer, il donna la bénédiction, comme le pape, à Rome, bénit la ville et le monde: quelle main

plus courageuse et plus pure pouvait faire descendre sur tant de malheurs les bénédictions du ciel?

C'est ainsi que la peste dévasta Marseille, et cinq ans après ces calamités, on plaça sur la façade de l'hôtel de ville l'inscription suivante, comme ces épitaphes pompeuses qu'on lit sur un sépulcre:

Massilia Phocensium filia, Romæ soror, Carthaginis terror, Athenarum æmula.

«Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

Le choléra, sorti du Delta du Gange en 1817, s'est propagé dans un espace de deux mille deux cents lieues, du nord au sud, et de trois mille cinq cents de l'orient à l'occident; il a désolé quatorze cents villes, moissonné quarante millions d'individus. On a une carte de la marche de ce conquérant. Il a mis quinze années à venir de l'Inde à Paris: c'est aller aussi vite que Bonaparte: celui-ci employa à peu près le même nombre d'années à passer de Cadix à Moscou, et il n'a fait périr que deux ou trois millions d'hommes.



Visite à Arenenberg.

Qu'est-ce que le choléra? Est-ce un vent mortel? Sont-ce des insectes que nous avalons et qui nous dévorent? Qu'est-ce que cette grande mort noire armée de sa faux, qui, traversant les montagnes et les mers, est venue, comme une de ces terribles pagodes adorées aux bords du Gange, nous écraser aux rives de la Seine sous les roues de son char? Si ce fléau fût tombé au milieu de nous dans un siècle religieux, qu'il se fût élargi dans la poésie des mœurs et des croyances populaires, il eût laissé un tableau frappant. Figurez-vous un drapeau mortuaire flottant en guise de drapeau au haut des tours de Notre-Dame, le canon faisant entendre par intervalles des coups solitaires pour avertir l'imprudent voyageur de s'éloigner; un cordon de troupes cernant la ville et ne laissant entrer ni sortir personne, les églises remplies d'une foule gémissante, les prêtres psalmodiant jour et nuit les prières d'une agonie perpétuelle, le viatique porté de maison en maison avec des cierges et des sonnettes, les cloches ne cessant de faire entendre le glas funèbre, les moines, un crucifix à la main, appelant dans les carrefours le

peuple à la pénitence, prêchant la colère et le jugement de Dieu, manifestés sur les cadavres déjà noircis par le feu de l'enfer.

Puis les boutiques fermées, le pontife entouré de son clergé, allant, avec chaque curé à la tête de sa paroisse, prendre la châsse de sainte Geneviève; les saintes reliques promenées autour de la ville, précédées de la longue procession des divers ordres religieux, confréries, corps de métiers, congrégations de pénitents, théories de femmes voilées, écoliers de l'Université, desservants des hospices, soldats sans armes ou les piques renversées; le *Miserere* chanté par les prêtres se mêlant aux cantiques des jeunes filles et des enfants; tous, à certains signaux, se prosternant en silence et se relevant pour faire entendre de nouvelles plaintes.

Rien de tout cela: le choléra nous est arrivé dans un siècle de philanthropie, d'incrédulité, de journaux, d'administration matérielle^[361]. Ce fléau sans imagination n'a rencontré ni vieux cloîtres, ni religieux, ni caveaux, ni tombes gothiques; comme la terreur en 1793, il s'est promené d'un air moqueur, à la clarté du jour, dans un monde tout neuf, accompagné de son bulletin, qui racontait les remèdes qu'on avait employés contre lui, le nombre des victimes qu'il avait faites, où il en était, l'espoir qu'on avait de le voir encore finir, les précautions qu'on devait prendre pour se mettre à l'abri, ce qu'il fallait manger, comment il était bon de se vêtir. Et chacun continuait de vaquer à ses affaires, et les salles de spectacle étaient pleines. J'ai vu des ivrognes à la barrière, assis devant la porte du cabaret, buvant sur une petite table de bois et disant en élevant leur verre: «À ta santé, *Morbus!*» *Morbus*, par reconnaissance, accourait, et ils tombaient morts sous la table. Les enfants jouaient au *choléra*, qu'ils appelaient le *Nicolas Morbus* et le *scélérat Morbus*. Le choléra avait pourtant sa terreur: un brillant soleil, l'indifférence de la foule, le train ordinaire de la vie, qui se continuait partout, donnaient à ces jours de peste un caractère nouveau et une autre sorte d'épouvante. On sentait un malaise dans tous les membres; un vent du nord, sec et froid, vous desséchait; l'air avait une certaine saveur métallique qui prenait à la gorge. Dans la rue du Cherche-Midi, des fourgons du dépôt d'artillerie faisaient le service des cadavres. Dans la rue de Sèvres, complètement dévastée, surtout d'un côté, les corbillards allaient et venaient de porte en porte; ils ne pouvaient suffire aux demandes, on leur criait par les fenêtres: «Corbillard, ici!» Le cocher répondait qu'il était chargé et ne

pouvait servir tout le monde. Un de mes amis, M. Pouqueville, venant dîner chez moi le jour de Pâques, arrivé au boulevard du Mont-Parnasse, fut arrêté par une succession de bières presque toutes portées à bras. Il aperçut, dans cette procession, le cercueil d'une jeune fille sur lequel était déposée une couronne de roses blanches. Une odeur de chlore formait une atmosphère empestée à la suite de cette ambulance fleurie.

Sur la place de la Bourse, où se réunissaient des cortèges d'ouvriers en chantant *la Parisienne*, on vit souvent jusqu'à onze heures du soir défiler des enterrements vers le cimetière Montmartre à la lueur de torches de goudron. Le Pont-Neuf était encombré de brancards chargés de malades pour les hôpitaux ou de morts expirés dans le trajet. Le péage cessa quelques jours sur le pont des Arts. Les échoppes disparurent et comme le vent de nord-est soufflait, tous les étalagistes et toutes les boutiques des quais fermèrent. On rencontrait des voitures enveloppées d'une banne et précédées d'un *corbeau*, ayant en tête un officier de l'état civil, vêtu d'un habit de deuil, tenant une liste en main. Ces tabellions manquèrent; on fut obligé d'en appeler de Saint-Germain, de La Villette, de Saint-Cloud. Ailleurs, les corbillards étaient encombrés de cinq ou six cercueils retenus par des cordes. Des omnibus et des fiacres servaient au même usage; il n'était pas rare de voir un cabriolet orné d'un mort couché sur sa devantière. Quelques décédés étaient présentés aux églises; un prêtre jetait de l'eau bénite sur ces fidèles de l'éternité réunis.

À Athènes, le peuple crut que les puits voisins du Pirée avaient été empoisonnés; à Paris, on accusa les marchands d'empoisonner le vin, les liqueurs, les dragées et les comestibles. Plusieurs individus furent déchirés, traînés dans le ruisseau, précipités dans la Seine. L'autorité a eu à se reprocher des avis maladroits ou coupables.

Comment le fléau, étincelle électrique, passa-t-il de Londres à Paris? on ne le saurait expliquer. Cette mort fantasque s'attache souvent à un point du sol, à une maison, et laisse sans y toucher les alentours de ce point infesté; puis elle revient sur ses pas et reprend ce qu'elle avait oublié. Une nuit, je me sentis attaqué: je fus saisi d'un frisson avec des crampes dans les jambes; je ne voulus pas sonner, de peur d'effrayer madame de Chateaubriand. Je me levai; je chargeai mon lit de tout ce que je rencontrai

dans ma chambre, et, me remettant sous mes couvertures, une sueur abondante me tira d'affaire. Mais je demeurai brisé, et ce fut dans cet état de malaise que je fus forcé d'écrire ma brochure sur les 12,000 francs de madame la duchesse de Berry.

Je n'aurais pas été trop fâché de m'en aller emporté sous le bras de ce fils aîné de Vischnou, dont le regard lointain tua Bonaparte sur son rocher, à l'entrée de la mer des Indes. Si tous les hommes, atteints d'une contagion générale, venaient à mourir, qu'arriverait-il? Rien: la terre, dépeuplée, continuerait sa route solitaire, sans avoir besoin d'autre astronome pour compter ses pas que celui qui les a mesurés de toute éternité; elle ne présenterait aucun changement aux habitants des autres planètes; ils la verraient accomplir ses fonctions accoutumées; sur sa surface, nos petits travaux, nos villes, nos monuments seraient remplacés par des forêts rendues à la souveraineté des lions; aucun vide ne se manifesterait dans l'univers. Et cependant il y aurait de moins cette intelligence humaine qui sait les astres et s'élève jusqu'à la connaissance de leur auteur. Qu'êtes-vous donc, ô immensité des œuvres de Dieu, où le génie de l'homme, qui équivaut à la nature entière, s'il venait à disparaître, ne ferait pas plus faute que le moindre atome retranché de la création!

«Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

Madame de Berry a son petit conseil à Paris, comme Charles X a le sien: on recueillait en son nom de chétives sommes pour secourir les plus pauvres royalistes. Je proposai de distribuer aux cholériques une somme de douze mille francs de la part de la mère de Henri V. On écrivit à Massa, et non seulement la princesse approuva la disposition des fonds, mais elle aurait voulu qu'on eût réparti une somme plus considérable: son approbation arriva le jour même où j'envoyai l'argent aux mairies. Ainsi, tout est rigoureusement vrai dans mes explications sur le don de l'exilée. Le 14 d'avril, j'envoyai au préfet de la Seine la somme entière pour être distribuée à la classe indigente de la population de Paris atteinte de la contagion. M. de Bondy ne se trouva point à l'Hôtel de Ville lorsque ma lettre lui fut portée. Le secrétaire général ouvrit ma missive, ne se crut pas autorisé à recevoir l'argent. Trois jours s'écoulèrent; M. de Bondy me répondit enfin qu'il ne pouvait accepter les douze mille francs, parce que

l'on verrait, sous une bienfaisance apparente, *une combinaison politique contre laquelle la population parisienne protesterait tout entière par son refus*^[362]. Alors mon secrétaire passa aux douze mairies. Sur cinq maires présents, quatre acceptèrent le don de mille francs; un le refusa. Des sept maires absents, cinq gardèrent le silence; deux refusèrent^[363]. Je fus aussitôt assiégé d'une armée d'indigents: bureaux de bienfaisance et de charité, ouvriers de toutes les espèces, femmes et enfants. Polonais et Italiens exilés, littérateurs, artistes, militaires, tous écrivirent, tous réclamèrent une part de bienfait. Si j'avais eu un million, il eût été distribué en quelques heures. M. de Bondy avait tort de dire *que la population parisienne tout entière protesterait par son refus*; la population de Paris prendra toujours l'argent de tout le monde. L'effarade du gouvernement était à mourir de rire; on eût dit que ce perfide argent légitimiste allait soulever les cholériques, exciter dans les hôpitaux une insurrection d'agonisants pour marcher à l'assaut des Tuileries, cercueil battant, glas tintant, suaire déployé sous le commandement de la Mort. Ma correspondance avec les maires se prolongea par la complication du refus du préfet de Paris. Quelques-uns m'écrivirent pour me renvoyer mon argent ou pour me redemander leurs reçus des dons de madame la duchesse de Berry. Je les leur renvoyai loyalement et je délivrai cette quittance à la mairie du douzième arrondissement:

«J'ai reçu de la mairie du douzième arrondissement la somme de mille francs qu'elle avait d'abord acceptée et qu'elle m'a renvoyée par l'ordre de M. le préfet de la Seine.

«Paris, ce 22 avril 1832.»

Le maire du neuvième arrondissement, M. Cronier, fut plus courageux, il garda les mille francs et fut destitué. Je lui écrivis ce billet:

«29 avril 1832.

«Monsieur,

«J'apprends avec une sensible peine la disgrâce dont le bienfait de madame la duchesse de Berry a été envers vous la cause ou le prétexte. Vous aurez, pour vous consoler, l'estime publique, le sentiment de votre indépendance et le bonheur de vous être sacrifié à la cause des malheureux.

«J'ai l'honneur, etc., etc.»

Le maire du quatrième arrondissement est tout un autre homme: M. Cadet de Gassicourt, poète-pharmacien, faisant des petits vers, écrivant dans son temps, du temps de la liberté et de l'Empire, une agréable déclaration classique contre ma prose romantique et contre celle de madame de Staël[364], M. Cadet de Gassicourt est le héros qui a pris d'assaut la croix du portail Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui, dans une proclamation sur le choléra, a fait entendre que ces méchants carlistes pourraient bien être les empoisonneurs du vin dont le peuple avait déjà fait bonne justice[365]. L'illustre champion m'a donc écrit la lettre suivante:

«Paris, le 18 avril 1832.

«Monsieur,

«J'étais absent de la mairie quand la personne envoyée par vous s'y est présentée: cela vous expliquera le retard qu'a éprouvé ma réponse.

«M. le préfet de la Seine, n'ayant point accepté l'argent que vous êtes chargé de lui offrir, me semble avoir tracé la conduite que doivent suivre les membres du conseil municipal. J'imiterai d'autant plus l'exemple de M. le préfet, que je crois connaître et que je partage entièrement les sentiments qui ont dû motiver son refus.

«Je ne relèverai qu'en passant le titre d'*Altesse Royale* donné avec quelque affectation à la personne dont vous vous constituez l'organe: la belle-fille de Charles X n'est pas plus *Altesse Royale* en France que son beau-père n'y est roi! Mais, monsieur, il n'est personne qui ne soit moralement convaincu que cette dame agit très-activement, et répand des sommes bien autrement considérables que celles dont elle vous a confié

l'emploi, pour exciter des troubles dans notre pays et y faire éclater la guerre civile. L'aumône qu'elle a la prétention de faire n'est qu'un moyen d'attirer sur elle et sur son parti une attention et une bienveillance que ses intentions sont loin de justifier. Vous ne trouverez donc pas extraordinaire qu'un magistrat, fermement attaché à la royauté constitutionnelle de Louis-Philippe, refuse des secours qui viennent d'une source pareille, et cherche, auprès de vrais citoyens, des bienfaits plus purs adressés sincèrement à l'humanité et à la patrie.

«Je suis, avec une considération très distinguée, monsieur, etc.,

«F. CADET DE GASSICOURT.»

Cette révolte de M. Cadet de Gassicourt contre cette *dame* et contre son *beau-père* est bien fière: quel progrès des lumières et de la philosophie! quelle indomptable indépendance! MM. Fleurant et Purgon n'osaient regarder la face des gens qu'à genoux^[366]; lui, M. Cadet, dit comme le Cid:

..... Nous nous levons alors!

Sa liberté est d'autant plus courageuse que ce *beau-père* (autrement le fils de saint Louis) est proscrit. M. de Gassicourt est au-dessus de tout cela; il méprise également la noblesse du temps et du malheur. C'est avec le même dédain des préjugés aristocratiques qu'il se retranche le *de* et s'en empare comme d'une conquête faite sur la gentilhommerie. Mais n'y aurait-il point quelques anciennes rivalités, quelques anciens démêlés historiques entre la maison des Cadet et la maison des Capet? Henri IV, aïeul de ce *beau-père* qui n'est pas plus roi que cette *dame* n'est Altesse Royale, traversait un jour la forêt de Saint-Germain; huit seigneurs s'y étaient embusqués pour tuer le Béarnais; ils furent pris. «Un de ces galans, dit l'Estoile, estoit un apothicaire qui demanda de parler au roy, auquel Sa Majesté s'étant enquis de quel état il estoit, il lui répondit qu'il estoit apothicaire.—Comment! dit le roy, a-t-on accoutumé de faire ici un état d'apothicaire? Guettez-vous les passans pour....?» Henri IV était un soldat, la pudeur ne l'embarrassait guère, et il ne reculait pas plus devant un mot que devant l'ennemi.

Je soupçonne M. de Gassicourt, à cause de son humeur contre le petit-fils de Henri IV, d'être le petit-fils du pharmacien ligueur. Le maire du quatrième arrondissement m'avait sans doute écrit dans l'espoir que j'engagerais le fer avec lui; mais je ne veux rien engager avec M. Cadet: qu'il me pardonne ici de lui laisser une petite marque de mon souvenir.

Depuis ces jours où j'avais vu passer les grandes révolutions et les grands révolutionnaires, tout s'était bien racorni. Les hommes qui ont fait tomber un chêne, replanté trop vieux pour qu'il reprît racine, se sont adressés à moi; ils m'ont demandé quelques deniers de la veuve afin d'acheter du pain; la lettre du Comité des *décorés de Juillet* est un document utile à noter pour l'instruction de l'avenir.

«Paris, le 20 avril 1832.

Réponse, s. v. p., à M. Gibert-Arnaud,
gérant-secrétaire du Comité,
rue Saint-Nicaise, n° 3.

«Monsieur le vicomte,

«Les membres de notre Comité viennent avec confiance vous prier de vouloir bien les honorer d'un don en faveur des décorés de Juillet. Pères de famille malheureux, dans ce moment de fléau et de misère, la bienfaisance inspire la plus sincère gratitude. Nous osons espérer que vous consentirez à laisser mettre votre illustre nom à côté de celui de MM. le général Bertrand, le général Exelmans, le général Lamarque, le général La Fayette, de plusieurs ambassadeurs, de pairs de France et de députés.

«Nous vous prions de nous honorer d'un mot de réponse, et si, contre notre attente, un refus succédait à notre prière, soyez assez bon pour nous faire le renvoi de la présente.

«Dans les plus doux sentiments nous vous prions, monsieur le vicomte, d'agréer l'hommage de nos respectueuses salutations.

«Les membres actifs du comité constitutif des décorés de Juillet:

«Le membre visiteur: FAURE.

«Le commissaire spécial: CYPRIEN-DESMARAIS.

«Le gérant-secrétaire: GIBERT-ARNAUD.

«Membre adjoint: TOUREL.

Je n'avais garde de perdre l'avantage que me donnait ici sur elle la révolution de Juillet. En distinguant entre les personnes, on créerait des ilotes parmi les infortunés, lesquels, pour certaines opinions politiques, ne pourraient jamais être secourus. Je me hâtai d'envoyer cent francs à ces messieurs, avec ce billet:

«Paris, ce 22 avril 1832.

«Messieurs,

«Je vous remercie infiniment de vous être adressés à moi pour venir au secours de quelques pères de famille malheureux. Je m'empresse de vous envoyer la somme de cent francs: je regrette de n'avoir pas un don plus considérable à vous offrir.

«J'ai l'honneur, etc.

«CHATEAUBRIAND.»

Le reçu suivant me fut à l'instant envoyé:

«Monsieur le vicomte,

«J'ai l'honneur de vous remercier et de vous accuser réception de la somme de cent francs que vos bontés destinent à secourir les malheureux de Juillet.

«Salut et respect.

«Le gérant-secrétaire du Comité:

«GIBERT-ARNAUD.

«23 avril.»

Ainsi, madame la duchesse de Berry aura fait l'aumône à ceux qui l'ont chassée. Les transactions montrent à nu le fond des choses. Croyez donc à quelque réalité dans un pays où personne ne prend soin des invalides de son parti, où les héros de la veille sont les délaissés du lendemain, où un peu d'or fait accourir la multitude, comme les pigeons d'une ferme s'empressent sous la main qui leur jette le grain.

Il me restait encore quatre mille francs sur les douze. Je m'adressai à la religion; monseigneur l'archevêque de Paris^[367] m'écrivit cette noble lettre:

«Paris, le 26 avril 1832.

«Monsieur le vicomte,

«La charité est catholique comme la foi, étrangère aux passions des hommes, indépendante de leurs mouvements: un des principaux caractères qui la distinguent est, selon saint Paul, de ne point penser le mal, *non cogitat malum*. Elle bénit la main qui donne et la main qui reçoit, sans attribuer au généreux bienfaiteur d'autre motif que celui de bien faire, et sans demander au pauvre nécessiteux d'autre condition que celle du besoin. Elle accepte avec une profonde et sensible reconnaissance le don que l'auguste veuve vous a chargé de lui confier pour être employé au soulagement de nos malheureux frères, victimes du fléau qui désole la capitale.

«Elle fera avec la plus exacte fidélité la répartition des quatre mille francs que vous m'avez remis de sa part, dont ma lettre est une nouvelle quittance, mais dont j'aurai l'honneur de vous envoyer l'état de distribution, lorsque les intentions de la bienfaitrice auront été remplies.

«Veuillez, monsieur le vicomte, faire agréer à madame la duchesse de Berry les remerciements d'un pasteur et d'un père qui, chaque jour, offre à Dieu sa vie pour ses brebis et ses enfants, et qui appelle de tout côté les secours capables d'égaliser leurs misères. Son cœur royal a trouvé déjà en lui-même sans doute sa récompense du sacrifice qu'elle consacre à nos infortunes; la religion lui assure de plus l'effet des divines promesses consignées au livres des béatitudes pour ceux qui *font miséricorde*.

«La répartition a été faite sur-le-champ entre MM. les curés des douze principales paroisses de Paris, auxquels j'ai adressé la lettre dont je joins ici la copie.

«Recevez, monsieur le vicomte, l'assurance, etc.

«HYACINTHE, archevêque de Paris.»

On est toujours émerveillé de savoir à quel point la religion convient au style même, et donne aux lieux communs une gravité et une convenance que l'on sent tout d'abord. Ceci contraste avec le tas de lettres anonymes qui se sont mêlées aux lettres que je viens de citer. L'orthographe de ces lettres anonymes est assez correcte, l'écriture jolie; elles sont, à proprement parler, *littéraires*, comme la révolution de Juillet. Ce sont les jalousies, les haines, les vanités écrivassières, à l'aise sous l'inviolabilité d'une poltronnerie qui, ne montrant pas son visage, ne peut pas être rendue visible par un soufflet.

ÉCHANTILLONS.

«Voudrais-tu nous dire, vieux républicain, le jour où tu voudras graisser tes maucassines? il nous sera facile de te procurer de la graisse de chouans, et si tu voulais du sang de tes amis pour écrire leur histoire, il n'en manque pas dans la boue de Paris, son élément.

«Vieux brigand, demande à ton scélérat et digne ami Fitz-James si la pierre qu'il a reçue dans la partie féodale lui a fait plaisir. Tas de canailles, nous vous arracherons les tripes du ventre, etc., etc.»

Dans une autre missive, on voit une potence très bien dessinée avec ces mots:

«Mets-toi aux genoux d'un prêtre, fais acte de contrition, car on veut ta vieille tête pour finir tes trahisons.»

Au surplus, le choléra dure encore: la réponse que j'adresserais à un adversaire connu ou inconnu lui arriverait peut-être lorsqu'il serait couché sur le seuil de sa porte. S'il était au contraire destiné à vivre, où sa réplique me parviendrait-elle? peut-être dans ce lieu de repos, dont aujourd'hui personne ne peut s'effrayer, surtout nous autres hommes qui avons étendu nos années entre la terreur et la peste, premier et dernier horizon de notre vie. Trêve: laissons passer les cercueils.

Paris, rue d'Enfer, 10 juin 1832.

Le convoi du général Lamarque a amené deux journées sanglantes et la victoire de la quasi-légitimité sur le parti républicain[368]. Ce parti incomplet et divisé a fait une résistance héroïque.

On a mis Paris en état de siège[369]: c'est la censure sur la plus grande échelle possible, la censure à la manière de la Convention, avec cette différence qu'une commission militaire remplace le tribunal révolutionnaire. On fait fusiller en juin 1832 les hommes qui remportèrent la victoire en juillet 1830; cette même école polytechnique, cette même artillerie de la garde nationale, on les sacrifie; elles conquièrent le pouvoir pour ceux qui les foudroient, les désavouent et les licencient. Les républicains ont certainement le tort d'avoir préconisé des mesures d'anarchie et de désordre; mais que n'employâtes-vous d'aussi nobles bras à nos frontières? ils nous auraient délivrés du joug ignominieux de l'étranger. Des têtes généreuses, exaltées, ne seraient pas restées à fermenter dans Paris, à s'enflammer contre l'humiliation de notre politique extérieure et contre la foi-mentie de la royauté nouvelle. Vous avez été impitoyables, vous qui, sans partager les périls des trois journées, en avez recueilli le fruit. Allez maintenant avec les mères reconnaître les corps de ces décorés de Juillet, de qui vous tenez places, richesses, honneurs. Jeunes gens, vous n'obtenez pas tous le même sort sur le même rivage! Vous avez un tombeau sous la colonnade du

Louvre et une place à la Morgue; les uns pour avoir ravi, les autres pour avoir donné une couronne. Vos noms, qui les sait, vous sacrificateurs et victimes à jamais ignorés d'une révolution mémorable? Le sang dont sont cimentés les monuments que les hommes admirent est-il connu? Les ouvriers qui bâtirent la grande pyramide pour le cadavre d'un roi sans gloire dorment oubliés dans le sable auprès de l'indigente racine qui servit à les nourrir pendant leur travail.

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

Madame la duchesse de Berry n'a pas eu plutôt sanctionné la mesure des 12,000 francs qu'elle s'est embarquée pour sa fameuse aventure^[370]. Le soulèvement de Marseille a manqué; il ne restait plus qu'à tenter l'Ouest: mais la gloire vendéenne est une gloire à part; elle vivra dans nos fastes; toutefois, les trois quarts et demi de la France ont choisi une autre gloire, objet de jalousie ou d'antipathie; la Vendée est une oriflamme vénérée et admirée dans le trésor de Saint-Denis, sous laquelle désormais la jeunesse et l'avenir ne se rangeront plus.



Madame de Chateaubriand.

MADAME, débarquée comme Bonaparte sur la côte de Provence, n'a pas vu le drapeau blanc voler de clocher en clocher: trompée dans son attente, elle s'est trouvée presque seule à terre avec M. de Bourmont. Le maréchal voulait lui faire repasser sur-le-champ la frontière; elle a demandé la nuit pour y penser; elle a bien dormi parmi les rochers au bruit de la mer; le matin, en se réveillant, elle a trouvé un noble songe dans sa pensée: «Puisque je suis sur le sol de la France, je ne m'en irai pas; partons pour la Vendée.» M. de ***[371] averti par un homme fidèle, l'a prise dans sa voiture comme sa femme, a traversé avec elle toute la France et est venu la déposer à ***[372]; elle est demeurée quelque temps dans un château sans être reconnue de personne, excepté du curé du lieu; le maréchal de Bourmont doit la rejoindre en Vendée par une autre route.

Instruits de tout cela à Paris, il nous était facile de prévoir le résultat. L'entreprise a pour la cause royaliste un autre inconvénient; elle va découvrir la faiblesse de cette cause et dissiper les illusions. Si MADAME ne fût point descendue dans la Vendée, la France aurait toujours cru qu'il y avait dans l'Ouest un camp royaliste au repos, comme je l'appelais.

Mais enfin, il restait encore un moyen de sauver MADAME et de jeter un nouveau voile sur la vérité: il fallait que la princesse partît immédiatement; arrivée à ses risques et périls comme un brave général qui vient passer son armée en revue, tempérer son impatience et son ardeur, elle aurait déclaré être accourue pour dire à ses soldats que le moment d'agir n'était point encore favorable, qu'elle reviendrait se mettre à leur tête quand l'occasion l'appellerait. MADAME aurait du moins montré une fois un Bourbon aux Vendéens: les ombres des Cathelineau, des d'Elbée, des Bonchamps, des La Rochejaquelein, des Charette se fussent réjouies.

Notre comité s'est rassemblé: tandis que nous discourions, arrive de Nantes un capitaine, qui nous apprend le lieu habité par l'héroïne. Le capitaine est un beau jeune homme, brave comme un marin, original comme un Breton. Il désapprouvait l'entreprise; il la trouvait insensée; mais il disait: «MADAME ne s'en va pas, il s'agit de mourir, et voilà tout; et puis, messieurs du conseil, faites pendre Walter Scott, car c'est lui qui est le vrai coupable[373].» Je fus d'avis d'écrire notre sentiment à la princesse. M. Berryer, se disposant à aller plaider un procès à Quimper[374], s'est

généreusement proposé pour porter la lettre et voir MADAME, s'il le pouvait. Quand il a fallu rédiger le billet, personne ne se souciait de l'écrire: je m'en suis chargé[375].

Notre messenger est parti, et nous avons attendu l'événement. J'ai bientôt reçu, par la poste, le billet suivant qui n'avait point été cacheté et qui, sans doute, avait passé sous les yeux de l'autorité:

«Angoulême, 7 juin.

«Monsieur le vicomte,

«J'avais reçu et transmis votre lettre de vendredi dernier, lorsque, dans la journée de dimanche, le préfet de la Loire-Inférieure[376] m'a fait inviter à quitter la ville de Nantes.[377] J'étais en route et aux portes d'Angoulême; je viens d'être conduit devant le préfet[378], qui m'a notifié un ordre de M. de Montalivet[379] qui prescrit de me reconduire à Nantes sous l'escorte de la gendarmerie. Depuis mon départ de Nantes, le département de la Loire-Inférieure est mis en état de siège: par ce transport tout illégal, on me soumet donc aux lois d'exception. J'écris au ministre pour lui demander de me faire appeler à Paris; il a ma lettre par ce même courrier. Le but de mon voyage à Nantes paraît être tout à fait mal interprété. Jugez dans votre prudence si vous jugeriez convenable d'en parler au ministre. Je vous demande pardon de vous faire cette demande; mais je ne peux l'adresser qu'à vous.

«Croyez, je vous prie, monsieur le vicomte, à mon vieil et sincère attachement, comme à mon profond respect.

«Votre tout dévoué serviteur,

«BERRYER fils.

«P. S.—Il n'y a pas un moment à perdre si vous voulez bien voir le ministre. Je me rends à Tours où ses nouveaux ordres me trouveront encore dans la journée de dimanche; il peut les transmettre ou par le télégraphe ou par estafette.»

J'ai fait connaître à M. Berryer, par cette réponse, le parti que j'avais pris:

«Paris, 10 juin 1832.

«J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée d'Angoulême le 7 de mois. Il était trop tard pour que je visse monsieur le ministre de l'Intérieur, comme vous le désiriez; mais je lui ai écrit immédiatement en lui faisant passer votre propre lettre incluse dans la mienne. J'espère que la méprise qui a occasionné votre arrestation sera bientôt reconnue et que vous serez rendu à la liberté et à vos amis, au nombre desquels je vous prie de me compter. Mille compliments empressés et nouvelle assurance de mon entier et sincère dévouement.

«CHATEAUBRIAND.»

Voici ma lettre au ministre de l'Intérieur:

«Paris, ce 9 juin 1832.

«Monsieur le ministre de l'Intérieur,

«Je reçois à l'instant la lettre ci-incluse. Comme il est vraisemblable que je ne pourrais parvenir jusqu'à vous aussi promptement que le désire M. Berryer, je prends le parti de vous envoyer sa lettre. Sa réclamation me semble juste: il sera innocent à Paris comme à Nantes et à Nantes comme à Paris; c'est ce que l'autorité reconnaîtra, et elle évitera, en faisant droit à la réclamation de M. Berryer, de donner à la loi un effet rétroactif. J'ose tout espérer, monsieur le comte, de votre impartialité.

«J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

«CHATEAUBRIAND.»[\[LIEN VERS LA TABLE DES MATIÈRES\]](#)

LIVRE II[380]

Mon arrestation. — Passage de ma loge de voleur au cabinet de toilette de Mademoiselle Gisquet. — Achille de Harlay. — Juge d'instruction: M. Desmortiers. — Ma vie chez M. Gisquet. — Je suis mis en liberté. — Lettre à M. le Ministre de la Justice, et réponse. — Offre de ma pension de pair par Charles X: Ma réponse. — Billet de madame la duchesse de Berry. — Lettre à Béranger. — Départ de Paris. — Journal de Paris à Lugano. — M. Augustin Thierry. — Chemin du Saint-Gothard. — Vallée de Schöellenen. — Pont du Diable. — Le Saint-Gothard. — Description de Lugano. — Les montagnes. — Courses autour de Lucerne. — Clara Wendel. — Prière des paysans. — M. A. Dumas. — Madame de Colbert. — Lettre à M. de Béranger. — Zurich. — Constance. — Madame Récamier. — Madame la duchesse de Saint-Leu. — Madame de Saint-Leu après avoir lu la dernière lettre de M. de Chateaubriand. — Après avoir lu une note signée Hortense. — Arenenberg. — Retour à Genève. — Coppet. — Tombeau de Madame de Staël. — Promenade. — Lettre au prince Louis-Napoléon. — Lettres au ministre de la Justice, au président du Conseil, à madame la duchesse de Berry. — J'écris mon mémoire sur la captivité de la princesse. — Circulaire aux rédacteurs en chef des journaux. — Extrait du *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*. — Mon procès. — Popularité.

Paris, rue d'Enfer, fin juillet 1832.

Un de mes vieux amis, M. Frisell, Anglais,[381] venait de perdre à Passy sa fille unique, âgée de dix-sept ans. J'étais allé le 19 juin à l'enterrement de la pauvre Élisabeth, dont la jolie madame Delessert terminait le portrait, quand la mort y mit le dernier coup de pinceau. Revenu dans ma solitude, rue d'Enfer, je m'étais couché plein de ces mélancoliques pensées qui naissent de l'association de la jeunesse, de la beauté et de la tombe. Le 20 juin,[382] à quatre heures du matin, Baptiste, à mon service depuis longtemps, entre dans ma chambre, s'approche de mon lit et me dit: «Monsieur, la cour est pleine d'hommes qui se sont placés à toutes les portes, après avoir forcé

Desbrosses à ouvrir la porte cochère, et voilà trois *messieurs* qui veulent vous parler.» Comme il achevait ces mots, les *messieurs* entrent, et le chef, s'approchant très poliment de mon lit, me déclare qu'il a ordre de m'arrêter et de me mener à la préfecture de police. Je lui demandai si le soleil était levé, ce qu'exigeait la loi, et s'il était porteur d'un ordre légal: il ne répondit rien pour le soleil, mais il m'exhiba la signification suivante:

Copie:

PRÉFECTURE DE POLICE.

«De par le roi;

«Nous, conseiller d'État, préfet de police,[\[383\]](#)

«Vu les renseignements à nous parvenus;

«En vertu de l'article 10 du Code d'instruction criminelle;

«Requérons le commissaire, ou autre en cas d'empêchement, de se transporter chez M. le vicomte de Chateaubriand et partout où besoin sera, prévenu de complot contre la sûreté de l'État, à l'effet d'y rechercher et saisir tous papiers, correspondances, écrits, contenant des provocations à des crimes et délits contre la paix publique ou susceptibles d'examen, ainsi que tous objets séditieux ou armes dont il serait détenteur.»

Tandis que je lisais la déclaration *du grand complot contre la sûreté de l'État*, dont moi chétif j'étais prévenu, le capitaine des mouchards dit à ses subordonnés: «Messieurs, faites votre devoir!» Le devoir de ces messieurs était d'ouvrir toutes les armoires, de fouiller toutes les poches, de se saisir de tous papiers, lettres et documents, de lire iceux, si faire se pouvait, et de découvrir toutes armes, comme il appert aux termes du susdit mandat.

Après lecture prise de la pièce, m'adressant au respectable chef de ces voleurs d'hommes et de libertés: «Vous savez, monsieur, que je ne reconnais point votre gouvernement, que je proteste contre la violence que vous me faites; mais, comme je ne suis pas le plus fort et que je n'ai nulle envie de

me colleter avec vous, je vais me lever et vous suivre: donnez-vous, je vous prie, la peine de vous asseoir.»

Je m'habillai et, sans rien prendre avec moi, je dis au vénérable commissaire: «Monsieur, je suis à vos ordres: allons-nous à pied?—Non, monsieur, j'ai eu soin de vous amener un fiacre.—Vous avez bien de la bonté, monsieur, partons; mais souffrez que j'aille dire adieu à madame de Chateaubriand. Me permettez-vous d'entrer seul dans la chambre de ma femme?—Monsieur, je vous accompagnerai jusqu'à la porte et je vous attendrai.—Très bien, monsieur;» et nous descendîmes.

Partout, sur mon chemin, je trouvai ses sentinelles; on avait posé une vedette jusque sur le boulevard, à une petite porte qui s'ouvre à l'extrémité de mon jardin. Je dis au chef: «Ces précautions-là étaient très inutiles; je n'ai pas la moindre envie de vous fuir et de m'échapper.» Les messieurs avaient bousculé mes papiers, mais n'avaient rien pris. Mon grand sabre de Mamelouck fixa leur attention; ils se parlèrent tout bas et finirent par laisser l'arme sous un tas d'in-folios poudreux, au milieu desquels elle gisait, avec un crucifix de bois jaune que j'avais apporté de la Terre-Sainte.

Cette pantomime m'aurait presque donné envie de rire, mais j'étais cruellement tourmenté pour M^{me} de Chateaubriand. Quiconque la connaît, connaît aussi la tendresse qu'elle me porte, ses frayeurs, la vivacité de son imagination et le misérable état de sa santé: cette descente de la police et mon enlèvement pouvaient lui faire un mal affreux. Elle avait déjà entendu quelque bruit et je la trouvai assise dans son lit, écoutant tout effrayée, lorsque j'entrai dans sa chambre à une heure si extraordinaire.

«Ah! bon Dieu! s'écria-t-elle; êtes-vous malade? Ah! bon Dieu, qu'est-ce qu'il y a? qu'est-ce qu'il y a?» et il lui prit un tremblement. Je l'embrassai, ayant peine à retenir mes larmes, et je lui dis: «Ce n'est rien, on m'envoie chercher pour faire ma déclaration comme témoin dans une affaire relative à un procès de presse. Dans quelques heures tout sera fini et je vais revenir déjeuner avec vous.»

Le mouchard était resté à la porte ouverte; il voyait cette scène, et je lui dis, en allant me remettre entre ses mains: «Vous voyez, monsieur, l'effet de votre visite un peu matinale.» Je traversai la cour avec mes recors; trois

d'entre eux montèrent avec moi dans le fiacre, le reste de l'escouade accompagnait à pied la capture et nous arrivâmes sans encombre dans la cour de la préfecture de police.

Le geôlier qui devait me mettre en souricière n'était pas levé, on le réveilla en frappant à son guichet, et il alla préparer mon gîte. Tandis qu'il s'occupait de son œuvre, je me promenais dans la cour de long en large avec le sieur Léotaud qui me gardait. Il causait et me disait amicalement, car il était très honnête: «Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous remettre; je vous ai présenté les armes plusieurs fois, lorsque vous étiez ministre et que vous veniez chez le roi; je servais dans les gardes du corps; mais que voulez-vous! on a une femme, des enfants; il faut vivre!—Vous avez raison, monsieur Léotaud; combien ça vous rapporte-t-il?—Ah! monsieur le vicomte, c'est selon les captures.... Il y a des gratifications tantôt bien, tantôt mal, comme à la guerre.»

Pendant ma promenade, je voyais rentrer les mouchards dans différents déguisements comme des masques le mercredi des Cendres à la descente de la Courtille: ils venaient rendre compte des faits et gestes de la nuit. Les uns étaient habillés en marchands de salade, en crieurs des rues, en charbonniers, en forts de la halle, en marchands de vieux habits, en chiffonniers, en joueurs d'orgue; les autres étaient coiffés de perruques sous lesquelles paraissaient des cheveux d'une autre couleur; les autres avaient barbes, moustaches et favoris postiches; les autres traînaient les jambes comme de respectables invalides et portaient un éclatant ruban rouge à leur boutonnière. Ils s'enfonçaient dans une petite cour et bientôt revenaient sous d'autres costumes, sans moustaches, sans barbes, sans favoris, sans perruques, sans hottes, sans jambes de bois, sans bras en écharpe: tous ces oiseaux du lever de l'aurore de la police s'envolaient et disparaissaient avec le jour grandissant. Mon logis étant prêt, le geôlier vint nous avertir, et M. Léotaud, chapeau bas, me conduisit jusqu'à la porte de l'honnête demeure et me dit, en me laissant aux mains du geôlier et de ses aides: «Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous saluer: au plaisir de vous revoir.» La porte d'entrée se referma sur moi. Précédé du geôlier qui tenait les clefs et de ses deux garçons qui me suivaient pour m'empêcher de rebrousser chemin, j'arrivai par un étroit escalier au deuxième étage. Un petit corridor noir me conduisit à une porte; le guichetier l'ouvrit: j'entrai après lui dans

ma case. Il me demanda si je n'avais besoin de rien: je lui répondis que je déjeunerais dans une heure. Il m'avertit qu'il y avait un café et un restaurateur qui fournissaient aux prisonniers tout ce qu'ils désiraient pour leur argent. Je priai mon gardien de me faire apporter du thé et, s'il le pouvait, de l'eau chaude et froide et des serviettes. Je lui donnai vingt francs d'avance: il se retira respectueusement, en me promettant de revenir.

Resté seul, je fis l'inspection de mon bouge: il était un peu plus long que large, et sa hauteur pouvait être de sept à huit pieds. Les cloisons, tachées et nues, étaient barbouillées de la prose et des vers de mes devanciers, et surtout du griffonnage d'une femme qui disait force injures au juste-milieu. Un grabat à draps sales occupait la moitié de ma loge; une planche, supportée par deux tasseaux, placée contre le mur, à deux pieds au-dessus du grabat, servait d'armoire au linge, aux bottes et aux souliers des détenus: une chaise et un meuble infâme composaient le reste de l'ameublement.

Mon fidèle gardien m'apporta les serviettes et les cruches d'eau que je lui avait demandées; je le suppliai d'ôter du lit les draps sales, la couverture de laine jaunie, d'enlever le seau qui me suffoquait et de balayer mon bouge après l'avoir arrosé. Toutes les œuvres du juste-milieu étant emportées, je me fis la barbe; je m'inondai des flots de ma cruche, je changeai de linge: madame de Chateaubriand m'avait envoyé un petit paquet; je rangeai sur la planche au-dessus du lit toutes mes affaires comme dans la cabine d'un vaisseau. Quand cela fut fait, mon déjeuner arriva et je pris mon thé sur ma table *bien lavée* et que je recouvris d'une serviette blanche. On vint bientôt chercher les ustensiles de mon festin matinal, et on me laissa seul dûment enfermé.

Ma loge n'était éclairée que par une fenêtre grillée qui s'ouvrait fort haut; je plaçai ma table sous cette fenêtre et je montai sur cette table pour respirer et jouir de la lumière. À travers les barreaux de ma cage à voleur, je n'apercevais qu'une cour ou plutôt un passage sombre et étroit, des bâtiments noirs autour desquels tremblotaient des chauve-souris. J'entendais le cliquetis des clefs et des chaînes, le bruit des sergents de ville et des espions, le pas des soldats, le mouvement des armes, les cris, les rires, les chansons dévergondées des prisonniers mes voisins, les hurlements de Benoît, condamné à mort comme meurtrier de sa mère et de son obscène

ami^[384]. Je distinguais ces mots de Benoît entre les exclamations confuses de la peur et du repentir: «Ah! ma mère! ma pauvre mère!» Je voyais l'envers de la société, les plaies de l'humanité, les hideuses machines qui font mouvoir ce monde.

Je remercie les hommes de lettres, grands partisans de la liberté de la presse, qui naguère m'avaient pris pour leur chef et combattaient sous mes ordres; sans eux, j'aurais quitté la vie sans savoir ce que c'était que la prison, et cette épreuve-là m'aurait manqué. Je reconnais à cette attention délicate, le génie, la bonté, la générosité, l'honneur, le courage des hommes de plume en place. Mais, après tout, qu'est-ce que cette courte épreuve? La Tasse a passé des années dans un cachot et je me plaindrais! Non; je n'ai pas le fol orgueil de mesurer mes contrariétés de quelques heures avec les sacrifices prolongés des immortelles victimes dont l'histoire a conservé les noms.

Au surplus, je n'étais point du tout malheureux; le génie de mes grandeurs passées et de ma *gloire* âgée de trente ans ne m'apparut point; mais ma muse d'autrefois, bien pauvre, bien ignorée, vint rayonnante m'embrasser par ma fenêtre: elle était charmée de mon gîte et tout inspirée; elle me retrouvait comme elle m'avait vu dans ma misère à Londres, lorsque les premiers songes de René flottaient dans ma tête. Qu'allions-nous faire, la solitaire du Pinde et moi? Une chanson, à l'instar de ce pauvre poète Lovelace^[385] qui, dans les geôles des Communes anglaises, chantait le roi Charles I^{er}, son maître? Non; la voix d'un prisonnier m'aurait semblé de mauvais augure pour mon petit roi Henri V: c'est du pied de l'autel qu'il faut adresser des hymnes au malheur. Je ne chantai donc point la couronne tombée d'un front innocent; je me contentai de dire une autre couronne, blanche aussi, déposée sur le cercueil d'une jeune fille; je me souvins d'Élisa Frisell, que j'avais vu enterrer la veille dans le cimetière de Passy. Je commençai quelques vers élégiaques d'une épitaphe latine; mais voilà que la quantité d'un mot m'embarrassa; vite je saute au bas de la table où j'étais juché, appuyé contre les barreaux de la fenêtre, et je cours frapper de grands coups de poing dans ma porte. Les cavernes d'alentour retentirent; le geôlier monte épouvanté, suivi de deux gendarmes; il ouvre mon guichet, et je lui crie, comme aurait fait Santeuil: «Un *Gradus*! Un *Gradus*!» Le geôlier écarquillait les yeux, les gendarmes croyaient que je révélais le nom d'un de mes complices; ils m'auraient mis volontiers les poucettes; je m'expliquai;

je donnai de l'argent pour acheter le livre, et on alla demander un *Gradus* à la police étonnée.

Tandis que l'on s'occupait de ma commission, je regrimpai sur ma table, et, changeant d'idée sur ce trépied, je me mis à composer des strophes sur la mort d'Élisa; mais au milieu de mon inspiration, vers trois heures, voilà que des huissiers entrent dans ma cellule et m'appréhendent au corps sur les rives du Permesse: ils me conduisent chez le juge d'instruction, qui instrumentait dans un greffe obscur, en face de ma geôle, de l'autre côté de la cour. Le juge, jeune robin fat et gourmé, m'adresse les questions d'usage sur mes nom, prénoms, âge, demeure. Je refusai de répondre et de signer quoi que ce fût, ne reconnaissant point l'autorité politique d'un gouvernement, qui n'avait pour lui ni l'ancien droit héréditaire, ni l'élection du peuple, puisque la France n'avait point été consultée et qu'aucun congrès national n'avait été assemblé. Je fus reconduit à ma souricière.

À six heures, on m'apporta mon dîner, et je continuai à tourner et à retourner dans ma tête les vers de mes stances, improvisant quand et quand un air qui me semblait charmant. Madame de Chateaubriand m'envoya un matelas, un traversin, des draps, une couverture de coton, des bougies et les livres que je lis la nuit. Je fis mon ménage, et toujours chantonnant:

Il descend le cercueil et les roses sans taches,

ma romance de la jeune fille et de la jeune fleur se trouva faite:

Il descend le cercueil et les roses sans taches
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur;
Terre, tu les portas et maintenant tu caches
Jeune fille et jeune fleur.

Ah! ne les rends jamais à ce monde profane,
À ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur;
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Élisa, si légère d'années!
Tu ne sens plus du jour le poids et la chaleur.

Vous avez achevé vos fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

Mais ton père, Élixa, sur la tombe s'incline;
De ton front jusqu'au sien a monté la pâleur.
Vieux chêne!... le temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur[386]!

Je commençais à me déshabiller; un bruit de voix, se fit entendre; ma porte s'ouvre, et M. le préfet de police, accompagné de M. Nay[387], se présente. Il me fit mille excuses de la prolongation de ma détention au dépôt; il m'apprit que mes amis, le duc de Fitz-James et le baron Hyde de Neuville, avaient été arrêtés comme moi[388], et que, dans l'encombrement de la préfecture, on ne savait où placer les personnes que la justice croyait devoir interpellier. «Mais, ajouta-t-il, vous allez venir chez moi, monsieur le vicomte, et vous choisirez dans mon appartement ce qui vous conviendra le mieux.»

Je le remerciai et je le priai de me laisser dans mon trou; j'en étais déjà tout charmé, comme un moine de sa cellule. M. le préfet se refusa à mes instances, et il me fallut dénicher. Je revis les salons que j'avais quittés depuis le jour où M. le préfet de police de Bonaparte m'avait fait venir pour m'inviter à m'éloigner de Paris. M. Gisquet et madame Gisquet m'ouvrirent toutes leurs chambres, en me priant de désigner celle que je voudrais occuper. M. Nay me proposa de me céder la sienne. J'étais confus de tant de politesse; j'acceptai une petite pièce écartée qui donnait sur le jardin et qui, je crois, servait de cabinet de toilette à mademoiselle Gisquet; on me permit de garder mon domestique, qui coucha sur un matelas en dehors de ma porte, à l'entrée d'un étroit escalier plongeant dans le grand appartement de madame Gisquet. Un autre escalier conduisait au jardin; mais celui-là me fut interdit, et, chaque soir, on plaçait une sentinelle au bas contre la grille qui sépare le jardin du quai. Madame Gisquet est la meilleure femme du monde, et mademoiselle Gisquet est très jolie et fort bonne musicienne. Je n'ai qu'à me louer des soins de mes hôtes; ils semblaient vouloir expier les douze heures de ma première réclusion.

Le lendemain de mon installation dans le cabinet de mademoiselle Gisquet, je me levai tout content, en me souvenant de la chanson

d'Anacréon sur la toilette d'une jeune Grecque; je mis la tête à la fenêtre: j'aperçus un petit jardin bien vert, un grand mur masqué par un vernis du Japon; à droite, au fond du jardin, des bureaux où l'on entrevoyait d'agréables commis de la police, comme de belles nymphes parmi des lilas; à gauche, le quai de la Seine, la rivière et un coin du vieux Paris, dans la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Le son du piano de mademoiselle Gisquet parvenait jusqu'à moi avec la voix des mouchards qui demandaient quelques chefs de division pour faire leur rapport.

Comme tout change dans ce monde! Ce petit jardin anglais romantique de la police était un lambeau déchiré et biscornu du jardin français, à charmillles taillées au ciseau, de l'hôtel du premier président de Paris. Cet ancien jardin occupait, en 1580, l'emplacement de ce paquet de maisons qui borne la vue au nord et au couchant, et il s'étendait jusqu'au bord de la Seine. Ce fut là qu'après la journée des barricades, le duc de Guise vint visiter Achille de Harlay: «Il trouva le premier président qui se pourmenoit dans son jardin, lequel s'estonna si peu de sa venue, qu'il ne daigna seulement pas tourner la tête ni discontinuer sa pourmenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut, et estant au bout de son allée, il retourna, et en retournant il vit le duc de Guise qui venoit à lui; alors ce grave magistrat, haussant la voix, lui dit: *«C'est grand'pitié que le valet chasse le maistre; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roy, et mon corps est entre les mains des méchans; qu'on en fasse ce qu'on en voudra.»* L'Achille de Harlay qui se *pourmène* aujourd'hui dans ce jardin est M. Vidocq^[389], et le duc de Guise, Coco Lacour; nous avons changé les grands hommes pour les grands principes. Comme nous sommes libres maintenant! comme j'étais libre surtout à ma fenêtre, témoin ce bon gendarme en faction au bas de mon escalier et qui se préparait à me tirer au vol, s'il m'eût poussé des ailes! Il n'y avait pas de rossignol dans mon jardin, mais il y avait beaucoup de moineaux fringants, effrontés et querelleurs, que l'on trouve partout, à la campagne, à la ville, dans les palais, dans les prisons, et qui se perchent tout aussi gaiement sur l'instrument de mort que sur un rosier: à qui peut s'envoler, qu'importent les souffrances de la terre!

Madame de Chateaubriand obtint la permission de me voir. Elle avait passé treize mois, sous la Terreur, dans les prisons de Rennes avec mes

deux sœurs Lucile et Julie; son imagination, restée frappée, ne peut plus supporter l'idée d'une prison. Ma pauvre femme eut une violente attaque de nerfs, en entrant à la préfecture, et ce fut une obligation de plus que j'eus au juste-milieu. Le second jour de ma détention, le juge d'instruction, le sieur Desmortiers[\[390\]](#), m'arriva accompagné de son greffier.

M. Guizot avait fait nommer procureur général à la cour royale de Rennes un M. Hello[\[391\]](#), écrivain, et par conséquent envieux et irritable, comme tout ce qui barbouille du papier dans un parti triomphant.

Le protégé de M. Guizot, trouvant mon nom et ceux de M. le duc de Fitz-James et de M. Hyde de Neuville mêlés dans le procès que l'on poursuivait à Nantes contre M. Berryer, écrivit au ministre de la justice que, s'il était le maître, il ne manquerait pas de nous faire arrêter et de nous joindre au procès, à la fois comme complices et comme pièces à conviction. M. de Montalivet avait cru devoir céder aux avis de M. Hello; il fut un temps où M. de Montalivet venait humblement chez moi prendre mes conseils et mes idées sur les élections et la liberté de la presse. La Restauration, qui a fait un pair de M. de Montalivet, n'a pu en faire un homme d'esprit, et voilà sans doute pourquoi elle lui fait *mal au cœur* aujourd'hui[\[392\]](#).

M. Desmortiers, le juge d'instruction, entra donc dans ma petite chambre; un air doucereux était étendu comme une couche de miel sur un visage contracté et violent.

Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie.

M. Desmortiers était naguère de la congrégation[\[393\]](#), grand communiant, grand légitimiste, grand partisan des ordonnances, et devenu forcené juste-milieu. Je priai cet animal de s'asseoir avec toute la politesse de l'ancien régime; je lui approchai un fauteuil; je mis devant son greffier une petite table, une plume et de l'encre; je m'assis en face de M. Desmortiers, et il me lut d'une voix bénigne les petites accusations qui, dûment prouvées, m'auraient tendrement fait couper le cou: après quoi, il passa aux interrogations.

Je déclarai de nouveau que, ne reconnaissant point l'ordre politique existant, je n'avais rien à répondre, que je ne signerais rien, que tous ces procédés judiciaires étaient superflus, qu'on pouvait s'en épargner la peine et passer outre; que je serais du reste toujours charmé d'avoir l'honneur de recevoir M. Desmortiers.

Je vis que cette manière d'agir mettait en fureur le saint homme, qu'ayant partagé mes opinions, ma conduite lui semblait une satire de la sienne; à ce ressentiment se mêlait l'orgueil du magistrat qui se croyait blessé dans ses fonctions. Il voulut raisonner avec moi; je ne pus jamais lui faire comprendre la différence qui existe entre l'ordre *social* et l'ordre *politique*. Je me soumettais, lui dis-je au premier, parce qu'il est de droit naturel; j'obéissais aux lois civiles, militaires et financières, aux lois de police et d'ordre public; mais je ne devais obéissance au droit politique qu'autant que ce droit émanait de l'autorité royale consacrée par les siècles, ou dérivait de la souveraineté du peuple. Je n'étais pas assez niais ou assez faux pour croire que le peuple avait été convoqué, consulté, et que l'ordre politique établi était le résultat d'un arrêt national. Si l'on me faisait un procès pour vol, meurtre, incendie et autres crimes et délits sociaux, je répondrais à la justice; mais quand on m'intentait un procès politique, je n'avais rien à répondre à une autorité qui n'avait aucun pouvoir légal, et, par conséquent, rien à me demander.

Quinze jours s'écoulèrent de la sorte. M. Desmortiers, dont j'avais appris les fureurs (fureurs qu'il tâchait de communiquer aux juges), m'abordait d'un air confit, me disant: «Vous ne voulez pas me dire votre illustre nom?» Dans un des interrogatoires, il me lut une lettre de Charles X au duc de Fitz-James, et où se trouvait une phrase honorable pour moi. «Eh bien! monsieur, lui dis-je, que signifie cette lettre? il est notoire que je suis resté fidèle à mon vieux roi, que je n'ai pas prêté serment à Philippe. Au surplus, je suis vivement touché de la lettre de mon souverain exilé. Dans le cours de ses prospérités, il ne m'a jamais rien dit de semblable, et cette phrase me paye de tous mes services.»

Madame Récamier, à qui tant de prisonniers ont dû consolation et délivrance, se fit conduire à ma nouvelle retraite. M. de Béranger descendit de Passy pour me dire en chanson, sous le règne de ses amis, ce qui se

pratiquait dans les geôles au temps des miens: il ne pouvait plus me jeter au nez la Restauration. Mon gros vieux ami M. Bertin[394] vint m'administrer les sacrements ministériels; une femme enthousiaste accourut de Beauvais afin *d'admirer* ma gloire; M. Villemain fit acte de courage; M. Dubois[395], M. Ampère[396], M. Lenormant[397], mes généreux et savants jeunes amis, ne m'oublièrent pas; l'avocat des républicains, M. Ch. Ledru[398], ne me quittait plus: dans l'espoir d'un procès, il grossissait l'affaire, et il eût payé de tous ses honoraires le bonheur de me défendre.

M. Gisquet m'avait offert, comme je vous l'ai dit, tous ses salons; mais je n'abusai pas de la permission. Seulement, un soir, je descendis pour entendre, assis entre lui et sa femme, mademoiselle Gisquet jouer du piano. Son père la gronda et prétendit qu'elle avait exécuté sa sonate moins bien que de coutume. Ce petit concert que mon hôte me donnait en famille, n'ayant que moi pour auditeur, était tout singulier. Pendant que cette scène toute pastorale se passait dans l'intimité du foyer, des sergents de ville m'amenaient du dehors des confrères à coups de crosse de fusil et de bâton ferré; quelle paix et quelle harmonie régnaient pourtant au cœur de la police!

J'eus le bonheur de faire accorder une faveur toute semblable à celle dont je jouissais, la faveur de la geôle, à M. Ch. Philippon[399]: condamné pour son talent à quelques mois de détention, il les passait dans une maison de santé à Chaillot; appelé en témoignage à Paris dans un procès, il profita de l'occasion, et ne retourna pas à son gîte; mais il s'en repentit: dans le lieu où il se tenait caché, il ne pouvait plus voir à l'aise une enfant qu'il aimait; il regrette sa prison, et, ne sachant comment y rentrer, il m'écrivit la lettre suivante pour me prier de négocier cette affaire avec mon hôte:

«Monsieur,

«Vous êtes prisonnier et vous me comprendriez, ne fussiez-vous pas Chateaubriand.... Je suis prisonnier aussi, prisonnier volontaire depuis la mise en état de siège, chez un ami, chez un pauvre artiste comme moi. J'ai voulu fuir la justice des conseils de guerre dont j'étais menacé par la saisie de mon journal du 9 courant. Mais, pour me cacher, il a fallu me priver des embrassements d'une enfant que j'idolâtre, d'une fille adoptive âgée de cinq

ans, mon bonheur et ma joie. Cette privation est un supplice que je ne pourrais supporter plus longtemps, c'est la mort! Je vais me trahir et ils me jetteront à Sainte-Pélagie, où je ne verrai ma pauvre enfant que rarement, s'ils le veulent encore, et à des heures données, où je tremblerai pour sa santé et où je mourrai d'inquiétude, si je ne la vois pas tous les jours.

«Je m'adresse à vous, monsieur, à vous légitimiste, moi républicain de tout cœur, à vous homme grave et parlementaire, moi caricaturiste et partisan de la plus âcre personnalité politique, à vous de qui je ne suis nullement connu et qui êtes prisonnier comme moi, pour obtenir de M. le préfet de police qu'il me laisse rentrer dans la maison de santé où l'on m'avait transféré. Je m'engage sur l'honneur à me présenter à la justice toutes les fois que j'en serai requis, et je renonce à me *soustraire à quelque tribunal que ce soit*, si l'on veut me laisser avec ma pauvre enfant.

«Vous me croirez, vous, monsieur, quand je parle d'honneur et que je jure de ne pas m'enfuir, et je suis persuadé que vous serez mon avocat, quoique les profonds politiques puissent voir là une *nouvelle* preuve d'alliance entre les légitimistes et les républicains, tous hommes dont les opinions s'accordent si bien.

«Si à un tel hôte, à un tel avocat, on refusait ce que je demande, je saurais que je n'ai plus rien à espérer, et je me verrais pour *neuf mois* séparé de ma pauvre Emma.

«Toujours, monsieur, quel que soit le résultat de votre généreuse intervention, ma reconnaissance n'en sera pas moins éternelle, car je ne douterai jamais des pressantes sollicitations que votre cœur va vous suggérer.

«Agréez, monsieur, l'expression de la plus sincère admiration et croyez-moi votre très-humble et très-dévoué serviteur,

«CH. PHILIPON,

«Propriétaire de *la Caricature* (journal),
condamné à treize mois de prison.»

«Paris, le 21 juin 1832.»

J'obtins la faveur que M. Philippon demandait: il me remercia par un billet qui prouve, non la grandeur du service (lequel se réduisait à faire garder à Chaillot mon client par un gendarme), mais cette joie secrète des passions, qui ne peut-être bien comprise que par ceux qui l'ont véritablement sentie.

«Monsieur,

«Je pars pour Chaillot avec ma chère enfant.

«Je voudrais vous remercier, mais je sens les mots trop froids pour exprimer ce que j'éprouve de reconnaissance; j'ai eu raison de penser, monsieur, que votre cœur vous suggérerait d'éloquents instances. Je suis sûr de ne pas me tromper en croyant qu'il vous dira que je ne suis point ingrat et qu'il vous peindra mieux que je ne le ferais le trouble de bonheur où votre bonté m'a mis.

«Agréez, je vous en prie, monsieur, mes très-sincères remerciements et daignez me croire le plus affectionné de vos serviteurs,

«CHARLES PHILIPON.»

À cette singulière marque de mon crédit, j'ajouterai cet étrange témoignage de ma *renommée*: un jeune employé des bureaux de M. Gisquet m'adressa de très beaux vers, qui me furent remis par M. Gisquet lui-même; car enfin il faut être juste: si un gouvernement lettré m'attaquait ignoblement, les Muses me défendraient noblement; M. Villemain se prononça en ma faveur avec courage, et dans le journal même des *Débats*, mon gros ami Bertin protesta, en signant son article contre mon arrestation. Voici ce que me dit le poète qui signe *J. Chopin, employé au cabinet*:

À MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND,

À LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Un jour, admirant ton génie,
J'osai te dédier des vers,
Et, comme un filet d'eau s'épanche aux seins des mers,
Je portai ce tribut au dieu de l'harmonie.
Aujourd'hui l'infortune a passé sur ton front,
Toujours serein dans la tempête.
Le présent fugitif, qu'est-ce pour le poète?
Ta gloire restera... nos haines passeront.
Ennemi généreux, ta voix mâle et puissante
A prêté son charme à l'erreur,
Mais ton éloquence entraînante
Fait toujours absoudre ton cœur.
Naguère un roi frappa ta noble indépendance;
Tu fus grand devant sa rigueur...
Il tombe: banni de la France,
Tu ne vois plus que son malheur!
Ah! qui pourrait sonder ton dévouement fidèle
Et forcer le torrent à détourner ses eaux?
Mais lorsqu'un seul parti s'applaudit de ton zèle,
Ta gloire est à nous tous... reprends donc tes pinceaux.

J. CHOPIN,
employé au cabinet.

Mademoiselle Noémi (je suppose que c'est le prénom de Mademoiselle Gisquet) se promenait souvent seule dans le petit jardin, un livre à la main. Elle jetait à la dérobée un regard vers ma fenêtre. Qu'il eût été doux d'être délivré de mes fers, comme Cervantes, par la fille de mon maître! Tandis que je prenais un air romantique, le beau et jeune M. Nay vint dissiper mon rêve. Je l'aperçus causant avec Mademoiselle Gisquet de cet air qui nous trompe pas, nous autres créateurs de sylphides. Je dégringolai de mes nuages, je fermai ma fenêtre et j'abandonnai l'idée de laisser pousser ma moustache blanchie par le vent de l'adversité.

Après quinze jours, une ordonnance de non-lieu me rendit la liberté, le 30 de juin, au grand bonheur de madame de Chateaubriand, qui serait morte, je

crois, si ma détention se fût prolongée. Elle vint me chercher dans un fiacre; je le remplis de mon petit bagage aussi lestement que j'étais jadis sorti du ministère, et je rentrai dans la rue d'Enfer avec *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu*.

Si M. Gisquet allait par l'histoire à la postérité, peut-être y arriverait-il en assez mauvais état; je désire que ce que je viens d'écrire de lui serve ici de contre-poids à une renommée ennemie. Je n'ai eu qu'à me louer de ses attentions et de son obligeance; sans doute si j'avais été condamné, il ne m'eût pas laissé échapper; mais, enfin lui et sa famille m'ont traité avec une convenance, un bon goût, un sentiment de ma position, de ce que j'étais et de ce que j'avais été, que n'ont point eus une administration lettrée et des légistes d'autant plus brutaux qu'ils agissaient contre le faible et qu'ils n'avaient pas peur.

De tous les gouvernements qui se sont élevés en France depuis quarante années, celui de Philippe est le seul qui m'ait jeté dans la loge des bandits; il a posé sur ma tête sa main, sur ma tête respectée même d'un conquérant irrité: Napoléon leva le bras et ne frappa pas. Et pourquoi cette colère[400]? Je vais vous le dire: j'ose protester en faveur du droit contre le fait, dans un pays où j'ai demandé la liberté sous l'Empire, la gloire sous la Restauration; dans un pays où, solitaire, je compte non par frères, sœurs, enfants, joies, plaisirs, mais par tombeaux. Les derniers changements politiques m'ont séparé du reste de mes amis: ceux-ci sont allés à la fortune et passent, tout engraisés de leur déshonneur, auprès de ma pauvreté; ceux-là ont abandonné leurs foyers exposés aux insultes. Les générations si fort éprises de l'indépendance se sont vendues: communes dans leur conduite, intolérables dans leur orgueil, médiocres ou folles dans leurs écrits, je n'attends de ces générations que le dédain et je le leur rends; elles n'ont pas de quoi me comprendre; elles ignorent la foi à la chose jurée, l'amour des institutions généreuses, le respect de ses propres opinions, le mépris du succès et de l'or, la félicité des sacrifices, le culte de la faiblesse et du malheur.

Après l'ordonnance de non-lieu, il me restait un devoir à remplir. Le délit dont j'avais été prévenu se liait à celui pour lequel M. Berryer était en prévention à Nantes. Je n'avais pu m'expliquer avec le juge d'instruction,

puisque je ne reconnais pas la compétence du tribunal. Pour réparer le dommage que pouvait avoir causé à M. Berryer mon silence, j'écrivis à M. le ministre de la justice^[401] la lettre qu'on va lire, et que je rendis publique par la voie des journaux.

«Paris, ce 3 juillet 1832.

«Monsieur le ministre de la justice,

«Permettez-moi de remplir auprès de vous, dans l'intérêt d'un homme trop longtemps privé de sa liberté, un devoir de conscience et d'honneur.

«M. Berryer fils, interrogé par le juge d'instruction à Nantes^[402] le 18 du mois dernier, a répondu: *Qu'il avait vu madame la duchesse de Berry; qu'il lui avait soumis, avec le respect dû à son rang, à son courage et à ses malheurs, son opinion personnelle et celle d'honorables amis sur la situation actuelle de la France, et sur les conséquences de la présence de son Altesse Royale dans l'Ouest.*

«M. Berryer, développant avec son talent accoutumé ce vaste sujet, l'a résumé de la sorte: *Toute guerre étrangère ou civile, en la supposant couronnée de succès, ne peut ni soumettre ni rallier les opinions.*

«Questionné sur les honorables amis dont il venait de parler, M. Berryer a dit noblement: *Que des hommes graves lui ayant manifesté sur les circonstances présentes une opinion conforme à la sienne, il avait cru devoir appuyer son avis sur l'autorité du leur; mais qu'il ne les nommerait pas sans qu'ils y eussent consenti.*

«Je suis, monsieur le ministre de la justice, un de ces hommes consultés par M. Berryer. Non-seulement j'ai approuvé son opinion, mais j'ai rédigé une note dans le sens de cette opinion même. Elle devait être remise à madame la duchesse de Berry, dans le cas où cette princesse se trouvât réellement sur le sol français, ce que je ne croyais pas. Cette première note n'étant pas signée, j'en écrivis une seconde, que je signai et par laquelle je suppliais encore plus instamment l'intrépide mère du petit-fils de Henri IV de quitter une patrie que tant de discordes ont déchirée.

«Telle est la déclaration que je devais à M. Berryer. Le véritable coupable, s'il y a coupable, c'est moi. Cette déclaration servira, j'espère, à la prompte délivrance du prisonnier de Nantes; elle ne laissera peser que sur ma tête l'inculpation d'un fait, très innocent sans doute, mais dont, en dernier résultat, j'accepte toutes les conséquences.

«J'ai l'honneur d'être, etc.

«CHATEAUBRIAND.

«Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 84.

«Ayant écrit à M. le comte de Montalivet le 9 du mois dernier, pour une affaire relative à M. Berryer, M. le ministre de l'intérieur ne crut pas même devoir me faire connaître qu'il avait reçu ma lettre: comme il m'importe beaucoup de savoir le sort de celle que j'ai l'honneur d'écrire aujourd'hui à M. le ministre de la justice, je lui serai infiniment obligé d'ordonner à ses bureaux de m'en accuser réception.

«CH.»

La réponse de M. le ministre de la justice ne se fit pas attendre; la voici:

«Paris le 3 juillet.

«Monsieur le vicomte,

«La lettre que vous m'avez adressée, contenant des renseignements qui peuvent éclairer la justice, je la fais parvenir immédiatement au procureur du roi près le tribunal de Nantes^[403], afin qu'elle soit jointe aux pièces de l'instruction commencée contre M. Berryer.

«Je suis avec respect, etc.,

«Le garde des sceaux

«BARTHE.»

Par cette réponse, M. Barthe[404] se réservait gracieusement une nouvelle poursuite contre moi. Je me souviens des superbes dédains des grands hommes du juste-milieu, quand je laissais entrevoir la possibilité d'une violence exercée sur ma personne ou sur mes écrits. Eh! bon Dieu! pourquoi me parer d'un danger imaginaire? Qui s'embarrassait de mon opinion? qui songeait à toucher à un seul de mes cheveux? Âmes et féaux du pot-au-feu, intrépides héros de la paix à tout prix, vous avez pourtant eu votre terreur de comptoir et de police, votre état de siège de Paris, vos mille procès de presse, vos commissions militaires pour condamner à mort l'auteur des *Cancans*[405]; vous m'avez pourtant plongé dans vos geôles; la peine applicable à mon *crime* n'était rien moins que la peine capitale. Avec quel plaisir je vous livrerais ma tête, si, jetée dans la balance de la justice, elle la faisait pencher du côté de l'honneur, de la gloire et de la liberté de ma patrie!

J'étais plus que jamais déterminé à reprendre mon exil; madame de Chateaubriand, effrayée de mon aventure, aurait déjà voulu être bien loin; il ne fut plus question que de chercher le lieu où nous dresserions nos tentes. La grande difficulté était de trouver quelque argent pour vivre en terre étrangère et pour payer d'abord une dette qui m'attirait des menaces de poursuites et de saisie.

La première année d'une ambassade ruine toujours l'ambassadeur: c'est ce qui m'arriva pour Rome. Je me retirai à l'avènement du ministère Polignac, et je m'en allai, ajoutant à ma détresse ordinaire soixante mille francs d'emprunt. J'avais frappé à toutes les bourses royalistes; aucune ne s'ouvrit: on me conseilla de m'adresser à Laffitte. M. Laffitte m'avança dix mille francs, que je donnai immédiatement aux créanciers les plus pressés. Sur le produit de mes brochures, je retrouvai la somme que je lui ai rendue avec reconnaissance; mais une trentaine de mille francs restait toujours à payer, en outre de mes vieilles dettes, car j'en ai qui ont de la barbe, tant elles sont âgées; malheureusement, cette barbe est une barbe d'or, dont la coupe annuelle se fait sur mon menton.

M. le duc de Lévis, à son retour d'un voyage en Écosse, m'avait dit, de la part de Charles X, que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge,

quand il me vit, au sortir de prison, dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé par une nuée de créanciers. J'avais déjà vendu mon argenterie. Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au roi la lettre suivante^[406]:

«SIRE,

«Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous daignâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre généreux dessein de me continuer la pension de pair à laquelle je renonçai en refusant le serment au pouvoir illégitime; je pensai que Votre Majesté avait des serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont causé des dommages et suscité des persécutions; j'ai essayé inutilement de vendre le peu de chose que je possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur sa royale indigence, mais un secours provisoire pour me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail. Sire, il faut que je sois bien malheureux pour me rendre à charge, même un moment, à une couronne que j'ai soutenue de tous mes efforts et que je continuerai de servir le reste de ma vie.

«Je suis, avec le plus profond respect, etc.

«CHATEAUBRIAND.»

Mon neveu, le comte Louis de Chateaubriand, m'avança de son côté une même somme de vingt mille francs. Ainsi dégagé des obstacles matériels, je fis les préparatifs de mon second départ. Mais une raison d'honneur m'arrêtait: madame la duchesse de Berry était sur le sol français; que deviendrait-elle, et ne devais-je pas rester aux lieux où ses périls pouvaient

m'appeler? Un billet de la princesse, qui m'arriva du fond de la Vendée, acheva de me rendre libre.

«J'allais vous écrire, monsieur le vicomte, touchant ce *gouvernement provisoire* que j'ai cru devoir former, lorsque j'ignorais quand et même si je pouvais rentrer en France, et dont on me mande que vous aviez consenti à faire partie. Il n'a pas existé de fait, puisqu'il ne s'est jamais réuni, et quelques-uns des membres ne se sont entendus que pour me faire parvenir un avis que je n'ai pu suivre. Je ne leur en sais pas du tout mauvais gré. Vous avez jugé d'après le rapport que vous ont fait de ma position et de celle du pays ceux qui avaient des raisons pour connaître mieux que moi les effets d'une *fatale influence* à laquelle je n'ai pas voulu croire, et je suis sûre que si M. de Ch. eût été près de moi, son cœur noble et généreux s'y fût également refusé. Je n'en compte donc pas moins sur les bons services individuels et même les conseils des personnes qui faisaient partie du gouvernement provisoire, et dont le choix m'avait été dicté par leur zèle éclairé et leur dévouement à la légitimité dans la personne de Henri V. Je vois que votre intention est de quitter encore la France, je le regretterais beaucoup si je pouvais vous approcher de moi; mais vous avez des armes qui touchent de loin, et j'espère que vous ne cesserez pas de combattre pour Henri V.

«Croyez, monsieur le vicomte, à toute mon estime et amitié.

«M. C. R.»

Par ce billet, Madame se passait de mes services, ne se rendait point aux conseils que j'avais osé lui donner dans la note dont M. Berryer avait été le porteur; elle en paraissait même un peu blessée, bien qu'elle reconnût qu'une *fatale influence* l'avait égarée.

Ainsi rendu à ma liberté et dégagé de tout aujourd'hui, 7 août, n'ayant plus rien à faire qu'à partir, j'ai écrit ma lettre d'adieu à M. de Béranger, qui m'avait visité dans ma prison.

«Paris, 7 août 1832.

«À M. de Béranger.

«Je voulais, monsieur, aller vous dire adieu et vous remercier de votre souvenir; le temps m'a manqué et je suis obligé de partir sans avoir le plaisir de vous voir et de vous embrasser. J'ignore mon avenir: y a-t-il aujourd'hui un avenir clair pour personne? Nous ne sommes pas dans un temps de révolution, mais de transformation sociale: or les transformations s'accomplissent lentement, et les générations qui se trouvent placées dans la période de la métamorphose périssent obscures et misérables. Si l'Europe (ce qui pourrait bien être) est à l'âge de la décrépitude, c'est une autre affaire: elle ne produira rien, et s'éteindra dans une impuissante anarchie de passions, de mœurs et de doctrines. En ce cas, monsieur, vous aurez chanté sur un tombeau.

«J'ai rempli, monsieur, tous mes engagements: je suis revenu à votre voix; j'ai défendu ce que j'étais venu défendre; j'ai subi le choléra: je retourne à la montagne. Ne brisez pas votre lyre, comme vous nous en menacez; je lui dois un de mes plus glorieux titres au souvenir des hommes. Faites encore sourire et pleurer la France: car il arrive, par un secret de vous seul connu, que dans vos chansons populaires les paroles sont gaies et la musique plaintive.

«Je me recommande à votre amitié et à votre muse.

«CHATEAUBRIAND.»

Je dois me mettre en route demain, Madame de Chateaubriand me rejoindra à Lucerne.

Bâle, 12 août 1832.

Beaucoup d'hommes meurent sans avoir perdu leur clocher de vue: je ne puis rencontrer le clocher qui me doit voir mourir. En quête d'un asile pour achever mes *Mémoires*, je chemine de nouveau traînant à ma suite un énorme bagage de papiers, correspondances diplomatiques, notes

confidentielles, lettres de ministres et de rois; c'est l'histoire portée en croupe par le roman.

J'ai vu à Vesoul M. Augustin Thierry, retiré chez son frère le préfet^[407]. Lorsque autrefois, à Paris, il m'envoya son *Histoire de la conquête des Normands*, je l'allai remercier. Je trouvais un jeune homme dans une chambre dont les volets étaient à demi fermés; il était presque aveugle; il essaya de se lever pour me recevoir, mais ses jambes ne le portaient plus et il tomba dans mes bras. Il rougit lorsque je lui exprimai mon admiration sincère: ce fut alors qu'il me répondit que son ouvrage était le mien, et que c'était en lisant la bataille des Francs dans les *Martyrs*, qu'il avait conçu l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire^[408]. Quand je pris congé de lui, alors il s'efforça de me suivre et il se traîna jusqu'à la porte en s'appuyant contre le mur: je sortis tout ému de tant de talent et de tant de malheur.

À Vesoul, surgit, après un long bannissement, Charles X^[409], maintenant faisant voile vers le nouvel exil qui sera pour lui le dernier.

J'ai passé la frontière sans accident avec mon fatras: voyons si, au revers des Alpes, je ne pourrais jouir de la liberté de la Suisse et du soleil de l'Italie, besoin de mes opinions et de mes années.

À l'entrée de Bâle, j'ai rencontré un vieux Suisse, douanier; il m'a fait faire *bedit garandaine d'in guart d'hire*; on a descendu mon bagage dans une cave; on a mis en mouvement je ne sais quoi qui imitait le bruit d'un métier à bas; il s'est élevé une fumée de vinaigre, et, purifié ainsi de la contagion de la France, le bon Suisse m'a relâché.

J'ai dit dans *l'Itinéraire*, en parlant des cigognes d'Athènes: «Du haut de leurs nids, que les révolutions ne peuvent atteindre, elles ont vu au-dessous d'elles changer la race des mortels: tandis que des générations impies se sont élevées sur les tombeaux des générations religieuses, la jeune cigogne a toujours nourri son vieux père.»

Je retrouve à Bâle le nid de cigogne que j'y laissai il y a six ans; mais l'hôpital au toit duquel la cigogne de Bâle a échafaudé son nid n'est pas le Parthénon, le soleil du Rhin n'est pas le soleil du Céphise, le concile n'est

pas l'aréopage. Érasme n'est pas Périclès; pourtant c'est quelque chose que le Rhin, la forêt Noire, le Bâle romain et germanique. Louis XIV étendit la France jusqu'aux portes de cette ville, et trois monarques ennemis^[410] la traversèrent en 1813 pour venir dormir dans le lit de Louis le Grand, en vain défendu par Napoléon. Allons voir les *danses de la mort* de Holbein; elles nous rendront compte des vanités humaines.

La danse de la mort (si toutefois ce n'était pas même alors une véritable peinture) eut lieu à Paris, en 1424, au cimetière des Innocents: elle nous venait de l'Angleterre. La représentation du spectacle fut fixée dans des tableaux; on les vit exposés dans les cimetières de Dresde, de Lubeck, de Minden, de la Chaise-Dieu, de Strasbourg, de Blois en France, et le pinceau de Holbein immortalisa à Bâle ces joies de la tombe.

Ces danses macabres du grand artiste ont été emportées à leur tour par la mort, qui n'épargne pas ses propres folies: il n'est resté à Bâle, du travail d'Holbein, que six pièces sciées sur les pierres du cloître et déposées à la bibliothèque de l'Université. Un dessin colorié a conservé l'ensemble de l'ouvrage.

Ces grotesques sur un fond terrible ont du génie de Shakespeare, génie mêlé de comique et de tragique. Les personnages sont d'une vive expression: pauvres et riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, papes, cardinaux, prêtres, empereurs, rois, reines, princes, ducs, nobles, magistrats, guerriers, tous se débattent et raisonnent avec et contre la Mort; pas un ne l'accepte de bonne grâce.

La Mort est variée à l'infini, mais toujours bouffonne à l'instar de la vie, qui n'est qu'une sérieuse pantalonnade. Cette Mort du peintre satirique a une jambe de moins comme le mendiant à jambe de bois qu'elle accoste; elle joue de la mandoline derrière l'os de son dos, comme le musicien qu'elle entraîne. Elle n'est pas toujours chauve; des brins de cheveux blonds, bruns, gris, voltigent sur le cou du squelette et le rendent plus effroyable en le rendant presque vivant. Dans un des cartouches, la Mort a quasi de la chair, elle est quasi jeune comme un jeune homme, et elle emmène une jeune fille qui se regarde dans un miroir. La Mort a dans son bissac des tours d'un écolier narquois; elle coupe avec des ciseaux la corde du chien qui conduit un aveugle, et l'aveugle est à deux pas d'une fosse ouverte; ailleurs, la Mort,

en petit manteau, aborde une de ses victimes avec les gestes d'un Pasquin. Holbein a pu prendre l'idée de cette formidable gaieté dans la nature même: entrez dans un reliquaire, toutes les têtes de mort semblent ricaner, parce qu'elles découvrent les dents; c'est le rire. De quoi ricanent-elles? du néant ou de la vie?

La cathédrale de Bâle et surtout les anciens cloîtres m'ont plu. En parcourant ces derniers, remplis d'inscriptions funèbres, j'ai lu les noms de quelques réformateurs. Le protestantisme choisit mal le lieu et prend mal son temps quand il se place dans les monuments catholiques; on voit moins ce qu'il a réformé que ce qu'il a détruit. Ces pédants secs qui pensaient refaire un christianisme primitif dans un vieux christianisme, créateur de la société depuis quinze siècles, n'ont pu élever un seul monument. À quoi ce monument eût-il répondu? Comment aurait-il été en rapport avec les mœurs? Les hommes n'étaient point faits comme Luther et Calvin, au temps de Luther et de Calvin; ils étaient faits comme Léon X avec le génie de Raphaël, ou comme saint Louis avec le génie gothique; le petit nombre ne croyait à rien, le grand nombre croyait à tout. Aussi le protestantisme n'a-t-il pour temples que des salles d'écoles, ou pour églises que les cathédrales qu'il a dévastées: il y a établi sa nudité. Jésus-Christ et ses apôtres ne ressemblaient pas sans doute aux Grecs et aux Romains de leur siècle, mais ils ne venaient pas *réformer* un ancien culte; ils venaient *établir* une religion nouvelle, remplacer les dieux par un dieu.

Lucerne, 14 août 1832.

Le chemin de Bâle à Lucerne par l'Argovie offre une suite de vallées, dont quelques-unes ressemblent à la vallée d'Argelès, moins le ciel espagnol des Pyrénées. À Lucerne, les montagnes, différemment groupées, étagées, profilées, colorées, se terminent, en se retirant les unes derrière les autres et en s'enfonçant dans la perspective, aux neiges voisines du Saint-Gothard. Si l'on supprimait le Righi et le Pilate, et si l'on ne conservait que les collines surfacées d'herbages et de lapinières qui bordent immédiatement le lac des Quatre-Cantons, on reproduirait un lac d'Italie.

Les arcades du cloître du cimetière dont la cathédrale est environnée sont comme les loges d'où l'on peut jouir de ce spectacle. Les monuments de ce

cimetière ont pour étendard une croisette de fer portant un Christ doré. Aux rayons du soleil, ce sont autant de points de lumière qui s'échappent des tombes: de distance en distance, il y a des bénitiers dans lesquels trempe un rameau, avec lequel on peut bénir des cendres regrettées. Je ne pleurais rien là en particulier, mais j'ai fait descendre la rosée lustrale sur la communauté silencieuse des chrétiens et des malheureux mes frères. Une épitaphe me dit: *Hodie mihi, cras tibi*; une autre: *Fuit homo*; une autre: *Siste, viator; abi, viator*. Et j'attends demain, et j'aurai été homme; et voyageur je m'arrête; et voyageur je m'en vais. Appuyé à l'une des arcades du cloître, j'ai regardé longtemps le théâtre des aventures de Guillaume Tell et de ses compagnons: théâtre de la liberté helvétique, si bien chanté et décrit par Schiller et Jean de Müller. Mes yeux cherchaient dans l'immense tableau la présence des plus illustres morts, et mes pieds foulaient les cendres les plus ignorées.

En revoyant les Alpes il y a quatre ou cinq ans, je me demandais ce que j'y venais chercher: que dirai-je donc aujourd'hui? que dirai-je demain, et demain encore? Malheur à moi qui ne puis vieillir et qui vieillis toujours!

Lucerne, 15 août 1832.

Les capucins sont allés ce matin, selon l'usage le jour de l'Assomption, bénir les montagnes. Ces moines professent la religion sous la protection de laquelle naquit l'indépendance suisse: cette indépendance dure encore. Que deviendra notre liberté moderne, toute maudite de la bénédiction des philosophes et des bourreaux? Elle n'a pas quarante années, et elle a été vendue et revendue, maquignonnée, brocantée à tous les coins de rue. Il y a plus de liberté dans le froc d'un capucin qui bénit les Alpes que dans la friperie entière des législateurs de la République, de l'Empire, de la Restauration et de l'usurpation de Juillet.

Le voyageur français en Suisse est touché et attristé; notre histoire, pour le malheur des peuples de ces régions, se lie trop à leur histoire; le sang de l'Helvétie a coulé pour nous et par nous; nous avons porté le fer et le feu dans la chaumière de Guillaume Tell; nous avons engagé dans nos guerres civiles le paysan guerrier qui gardait le trône de nos rois. Le génie de Thorwaldsen a fixé le souvenir du 10 août à la porte de Lucerne. Le lion helvétique expire, percé d'une flèche, en couvrant de sa tête affaissée et

d'une de ses pattes l'écu de France, dont on ne voit plus qu'une des fleurs de lis. La chapelle consacrée aux victimes, le bouquet d'arbres verts qui accompagne le bas-relief sculpté dans le roc, le soldat échappé au massacre du 10 août, qui montre aux étrangers le monument, le billet de Louis XVI qui ordonne aux Suisses de mettre bas les armes, le devant d'autel offert par madame la Dauphine à la chapelle expiatoire, et sur lequel ce parfait modèle de douleur a brodé l'image de l'agneau divin immolé!... Par quel conseil la Providence, après la dernière chute du trône des Bourbons, m'envoie-t-elle chercher un asile auprès de ce monument? Du moins, je puis le contempler sans rougir, je puis poser ma main faible, mais non parjure, sur l'écu de France, comme le lion l'enserme de ses ongles puissants, mais détendus par la mort.

Eh bien, ce monument, un membre de la Diète a proposé de le détruire! Que demande la Suisse? la liberté? elle en jouit depuis quatre siècles; l'égalité? elle l'a; la république? c'est la forme de son gouvernement; l'allégement des taxes? elle ne paye presque point d'impôts. Que veut-elle donc? elle veut changer, c'est la loi des êtres. Quand un peuple, transformé par le temps, ne peut plus rester ce qu'il a été, le premier symptôme de sa maladie, c'est la haine du passé et des vertus de ses pères.

Je suis revenu du monument du 10 août par le grand pont couvert, espèce de galerie de bois suspendue sur le lac. Deux cent trente-huit tableaux triangulaires, placés entre les chevrons du toit, décorent cette galerie. Ce sont des fastes populaires où le Suisse, en passant, apprenait l'histoire de sa religion et de sa liberté.

J'ai vu les poules d'eau privées; j'aime mieux les poules d'eau sauvages de l'étang de Combourg.

Dans la ville, le bruit d'un chœur de voix m'a frappé; il sortait d'une chapelle de la Vierge: entré dans cette chapelle, je me suis cru transporté aux jours de mon enfance. Devant quatre autels dévotement parés, des femmes récitaient avec le prêtre le chapelet et les litanies. C'était comme la prière du soir au bord de la mer dans ma pauvre Bretagne, et j'étais au bord du lac de Lucerne! Une main renouait ainsi les deux bouts de ma vie, pour me faire mieux sentir tout ce qui s'était perdu dans la chaîne de mes années.

Sur le lac de Lucerne, 16 août 1832, midi.

Alpes, abaissez vos cimes, je ne suis plus digne de vous: jeune, je serais solitaire; vieux, je ne suis qu'isolé. Je la peindrais bien encore, la nature; mais pour qui? qui se soucierait de mes tableaux? quels bras, autres que ceux du temps, presseraient en récompense mon *génie* au front dépouillé? qui répéterait mes chants? à quelle muse en inspirerais-je? Sous la voûte de mes années, comme sous celle des monts neigeux qui m'environnent, aucun rayon de soleil ne viendra me réchauffer. Quelle pitié de traîner, à travers ces monts, des pas fatigués que personne ne voudrait suivre! Quel malheur de ne me trouver libre d'errer de nouveau qu'à la fin de ma vie!

Deux heures.

Ma barque s'est arrêtée à la cale d'une maison sur la rive droite du lac, avant d'entrer dans le golfe d'Uri. J'ai gravi le verger de cette auberge et suis venu m'asseoir sous deux noyers qui protègent une étable. Devant moi, un peu à droite, sur le bord opposé du lac, se déploie le village de Schwytz, parmi des vergers et les plans inclinés de ces pâturages dits *Alpes* dans le pays: il est surmonté d'un roc ébréché en demi-cercle et dont les deux pointes, le *Mythen* et le *Haken* (la mitre et la crosse), tirent leur appellation de leur forme. Ce chapiteau cornu repose sur des gazons, comme la couronne de la rude indépendance helvétique sur la tête d'un peuple de bergers. Le silence n'est interrompu autour de moi que par le tintement de la clochette de deux génisses restées dans l'étable voisine: elle semble me sonner la gloire de la pastorale liberté que Schwytz a donnée, avec son nom, à tout un peuple: un petit canton dans le voisinage de Naples, appelé *Italia*, a de même, mais avec des droits moins sacrés, communiqué son nom à la terre des Romains.

Trois heures.

Nous partons; nous entrons dans le golfe ou le lac d'Uri. Les montagnes s'élèvent et s'assombrissent. Voilà la croupe herbue du Grütli et les trois fontaines où Fürst, Arnold de Melchtal et Stauffacher jurèrent la délivrance de leur pays; voilà, au pied de l'Achsenberg, la chapelle qui signale l'endroit

où Tell, sautant de la barque de Gessler, la repoussa d'un coup de pied au milieu des vagues.

Mais Tell et ses compagnons ont-ils jamais existé^[411]? Ne seraient-ils que des personnages du Nord, nés des chants des Scaldes et dont on retrouve les traditions héroïques sur les rivages de la Suède? Les Suisses sont-ils aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'époque de la conquête de leur indépendance? Ces sentiers des ours voient rouler des calèches où Tell et ses compagnons bondissaient, l'arc à la main, d'abîme en abîme: moi-même suis-je un voyageur en harmonie avec ces lieux?

Un orage me vient heureusement assaillir. Nous abordons dans une crique, à quelques pas de la chapelle de Tell: c'est toujours le même Dieu qui soulève les vents, et la même confiance dans ce Dieu qui rassure les hommes. Comme autrefois, en traversant l'Océan, les lacs de l'Amérique, les mers de la Grèce, de la Syrie, j'écris sur un papier inondé. Les nuages, les flots, les roulements de la foudre s'allient mieux au souvenir de l'antique liberté des Alpes que la voix de cette nature efféminée et dégénérée que mon siècle a placée malgré moi dans mon sein.

Altorf.

Débarqué à Fluelen, arrivé à Altorf, le manque de chevaux va me retenir une nuit au pied du Bannberg. Ici, Guillaume Tell abattit la pomme sur la tête de son fils: le trait d'arc était de la distance qui sépare ces deux fontaines. Croyons, malgré la même histoire racontée par Saxon le Grammairien, et que j'ai citée le premier dans mon *Essai sur les révolutions*^[412]; ayons foi en la religion et la liberté, les deux seules grandes choses de l'homme: la gloire et la puissance sont éclatantes, non grandes.

Demain, du haut du Saint-Gothard, je saluerai de nouveau cette Italie que j'ai saluée du sommet du Simplon et du Mont-Cenis. Mais à quoi bon ce dernier regard jeté sur les régions du midi et de l'aurore! Le pin des glaciers ne peut descendre parmi les orangers qu'il voit au-dessous de lui dans les vallées fleuries.

Dix heures du soir.

L'orage recommence; les éclairs s'entortillent aux rochers; les échos grossissent et prolongent le bruit de la foudre; les mugissements du Schœchen et de la Reuss accueillent le barde de l'Armorique. Depuis longtemps je ne m'étais trouvé seul et libre; rien dans la chambre où je suis enfermé: deux couches pour un voyageur qui veille et qui n'a ni amours à bercer, ni songes à faire. Ces montagnes, cet orage, cette nuit sont des trésors perdus pour moi. Que de vie, cependant, je sens au fond de mon âme! Jamais, quand le sang le plus ardent coulait de mon cœur dans mes veines, je n'ai parlé le langage des passions avec autant d'énergie que je le pourrais faire en ce moment. Il me semble que je vois sortir des flancs du Saint-Gothard ma sylphide des bois de Combourg. Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse? as-tu pitié de moi? Tu le vois, je ne suis changé que de visage; toujours chimérique, dévoré d'un feu sans cause et sans aliment. Je sors du monde, et j'y entrais quand je te créai dans un moment d'extase et de délire. Voici l'heure où je t'invoquai dans ma tour. Je puis encore ouvrir ma fenêtre pour te laisser entrer. Si tu n'es pas contente des grâces que je t'avais prodiguées, je te ferai cent fois plus séduisante; ma palette n'est pas épuisée; j'ai vu plus de beautés et je sais mieux peindre. Viens t'asseoir sur mes genoux; n'aie pas peur de mes cheveux, caresse-les de tes doigts de fée ou d'ombre; qu'ils rembrunissent sous tes baisers. Cette tête, que ces cheveux qui tombent n'assagissent point, est tout aussi folle qu'elle l'était lorsque je te donnai l'être, fille aînée de mes illusions, doux fruit de mes mystérieuses amours avec ma première solitude! Viens, nous monterons encore ensemble sur nos nuages; nous irons avec la foudre sillonner, illuminer, embraser les précipices où je passerai demain. Viens! emporte-moi comme autrefois, mais ne me rapporte plus.

On frappe à ma porte: ce n'est pas toi! c'est le guide! Les chevaux sont arrivés, il faut partir. De ce songe il ne reste que la pluie, le vent et moi, songe sans fin, éternel orage.

17 août 1832. (Amsteg.)

D'Altorf ici, une vallée entre des montagnes rapprochées, comme on en voit partout; la Reuss bruyante au milieu. À l'auberge du Cerf, un petit

étudiant allemand, qui vient des glaciers du Rhône et qui me dit: «Fous fenir l'Altorf ce madin? allez fite!» Il me croyait à pied comme lui; puis, apercevant mon char à bancs: «Oh! les chefals! c'être autre chose.» Si l'étudiant voulait *troquir* ses jeunes jambes contre mon char à bancs et mon plus mauvais char de gloire, avec quel plaisir je prendrais son bâton, sa blouse grise et sa barbe blonde! Je m'en irais aux glaciers du Rhône; je parlerais la langue de Schiller à ma maîtresse, et je rêverais creusement la liberté germanique: lui, il cheminerait vieux comme le temps, ennuyé comme un mort, détrompé par l'expérience, s'étant attaché au cou, comme une sonnette, un bruit dont il serait plus fatigué au bout d'un quart d'heure que du fracas de la Reuss. L'échange n'aura pas lieu, les bons marchés ne sont pas à mon usage. Mon écolier part; il me dit en ôtant et remettant son bonnet teuton, avec un petit coup de tête: «Permis!» Encore une ombre évanouie. L'écolier ignore mon nom; il m'aura rencontré et ne le saura jamais: je suis dans la joie de cette idée; j'aspire à l'obscurité avec plus d'ardeur que je ne souhaitais autrefois la lumière: celle-ci m'importune ou comme éclairant mes misères ou comme me montrant des objets dont je ne puis plus jouir: j'ai hâte de passer le flambeau à mon voisin.

Trois garçonnets tirent à l'arbalète: Guillaume Tell et Gessler sont partout. Les peuples libres conservent le souvenir des fondations de leur indépendance. Demandez à un petit pauvre de France s'il a jamais lancé la hache en mémoire du roi Hlodwigh, ou Khlodwig ou Clovis!

Le nouveau chemin du Saint-Gothard, en sortant d'Amsteg, va et vient en zigzag pendant deux lieues; tantôt joignant la Reuss, tantôt s'en écartant quand la fissure du torrent s'élargit. Sur les reliefs perpendiculaires du paysage, des pentes rases ou bouquetées de cépées de hêtres, des pics dardant la nue, des dômes coiffés de glace, des sommets chauves ou conservant quelques rayons de neige comme des mèches de cheveux blancs; dans la vallée, des ponts, des colonnes en planches noircies, des noyers et des arbres fruitiers qui gagnent en luxe de branches et de feuilles ce qu'ils perdent en succulence de fruits. La nature alpestre force ces arbres à redevenir sauvages; la sève se fait jour malgré la greffe: un caractère énergique brise les liens de la civilisation.

Un peu plus haut, au limbe droit de la Reuss, la scène change: le fleuve coule avec cascades dans une ornière caillouteuse, sous une avenue double et triple de pins; c'est la vallée du Pont d'Espagne à Cauterets. Aux pans de la montagne, les mélèzes végètent sur les arêtes vives du roc; amarrés par leurs racines, ils résistent au choc des tempêtes.

Le chemin, quelques carrés de pommes de terre, attestent seuls l'homme dans ce lieu: il faut qu'il mange et qu'il marche; c'est le résumé de son histoire. Les troupeaux, relégués aux pâturages des régions supérieures, ne paraissent point; d'oiseaux, aucun; d'aigles, il n'en est plus question: le grand aigle est tombé dans l'océan en passant à Sainte-Hélène; il n'y a vol si haut et si fort qui ne défaille dans l'immensité des cieux. L'aiglon royal vient de mourir. On nous avait annoncé d'autres aiglons de Juillet 1830; apparemment qu'ils sont descendus de leur aire pour nicher avec les pigeons pattus. Ils n'enlèveront jamais de chamois dans leurs serres; débilité à la lueur domestique, leur regard clignotant ne contempera jamais du sommet du Saint-Gothard le libre et éclatant soleil de la gloire de la France.

Après avoir franchi le pont du *Saut du prêtre*, et contourné le mamelon du village de Wasen, on reprend la rive droite de la Reuss; à l'une et l'autre orée, des cascades blanchissent parmi des gazons, tendus comme des tapisseries vertes sur le passage des voyageurs. Par un défilé, on aperçoit le glacier de Ranz qui se lie aux glaciers de la Furca.

Enfin, on pénètre dans la vallée de Schœllenen, où commence la première rampe du Saint-Gothard. Cette vallée est une coche de deux mille pieds de profondeur, entaillée dans un plein bloc de granit. Les parois du bloc forment des murs gigantesques surplombants. Les montagnes n'offrent plus que leurs flancs et leurs crêtes ardentes et rougies. La Reuss tonne dans son lit vertical, matelassé de pierres. Un débris de tour témoigne d'un autre temps, comme la nature accuse ici des siècles immémorés. Soutenu en l'air par des murs le long des masses graniteuses, le chemin, torrent immobile, circule parallèle au torrent mobile de la Reuss. Ça et là, des voûtes en maçonnerie ménagent au voyageur un abri contre l'avalanche; on vire encore quelques pas dans une espèce d'entonnoir tortueux, et tout à coup, à l'une des volutes de la conque, on se trouve face à face du pont du Diable.

Ce pont coupe aujourd'hui l'arcade du nouveau pont plus élevé, bâti derrière et qui le domine; le vieux pont ainsi altéré ne ressemble plus qu'à un court aqueduc à double étage. Le pont nouveau, lorsqu'on vient de la Suisse, masque la cascade en retraite. Pour jouir des arcs-en-ciel et des rejaillissements de la cascade, il se faut placer sur ce pont; mais quand on a vu la cataracte du Niagara, il n'y a plus de chute d'eau. Ma mémoire oppose sans cesse mes voyages à mes voyages, montagnes à montagnes, fleuves à fleuves, forêts à forêts, et ma vie détruit ma vie. Même chose m'arrive à l'égard des sociétés et des hommes.

Les chemins modernes, que le Simplon a enseignés et que le Simplon efface, n'ont pas l'effet pittoresque des anciens chemins. Ces derniers, plus hardis et plus naturels, n'évitaient aucune difficulté; ils ne s'écartaient guère du cours des torrents; ils montaient et descendaient avec le terrain, gravissaient les rochers, plongeaient dans les précipices, passaient sous les avalanches, n'ôtant rien au plaisir de l'imagination et à la joie des périls. L'ancienne route du Saint-Gothard, par exemple, était tout autrement aventureuse que la route actuelle. Le pont du Diable méritait sa renommée, lorsqu'en l'abordant on apercevait au-dessus la cascade de la Reuss, et qu'il traçait un arc obscur, ou plutôt un étroit sentier à travers la vapeur brillante de la chute. Puis, au bout du pont, le chemin montait à pic, pour atteindre la chapelle dont on voit encore la ruine. Au moins, les habitants d'Uri ont eu la pieuse idée de bâtir une autre chapelle à la cascade.

Enfin ce n'étaient pas des hommes comme nous qui traversaient autrefois les Alpes, c'étaient des hordes de Barbares ou des légions romaines. C'étaient des caravanes de marchands, des chevaliers, des condottieri, des routiers, des pèlerins, des prélats, des moines. On racontait des aventures étranges: Qui avait bâti le pont du Diable? Qui avait précipité dans la prairie de Wasen la roche du Diable? Ça et là s'élevaient des donjons, des croix, des oratoires, des monastères, des ermitages, gardant la mémoire d'une invasion, d'une rencontre, d'un miracle ou d'un malheur. Chaque tribu montagnarde conservait sa langue, ses vêtements, ses mœurs, ses usages. On ne trouvait point, il est vrai, dans un désert, une excellente auberge; on n'y buvait point de vin de Champagne; on n'y lisait point la gazette; mais s'il y avait plus de voleurs au Saint-Gothard, il y avait moins de fripons dans la

société. Que la civilisation est une belle chose! cette *perle*, je la laisse au *beau premier lapidaire*.

Suwarow et ses soldats ont été les derniers voyageurs dans ce défilé, au bout duquel ils rencontrèrent Masséna.

Après avoir débouché du pont du Diable et de la galerie d'Urnerloch, on gagne la prairie d'Ursern, fermée par des redans comme les sièges de pierres d'une arène. La Reuss coule paisible au milieu de la verdure; le contraste est frappant: c'est ainsi qu'après et avant les révolutions la société paraît tranquille; les hommes et les empires sommeillent à deux pas de l'abîme où ils vont tomber.

Au village d'Hospital commence la seconde rampe, laquelle atteint le sommet du Saint-Gothard, qui est envahi par des masses de granit. Ces masses roulées, enflées, brisées, festonnées à leur cime par quelques guirlandes de neige, ressemblent aux vagues fixes et écumeuses d'un *océan* de pierre sur lequel l'homme a laissé les ondulations de son chemin.

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.

Très beaux vers, mais inspirés par les fleuves de marbre de Versailles. Le Rhin ne sort point d'une couche de roseaux: il se lève d'un lit de frimas, son urne ou plutôt ses urnes sont de glace; son origine est congénère à ces peuples du Nord dont il devint le fleuve adoptif et la ceinture guerrière. Le Rhin, né du Saint-Gothard dans les Grisons, verse ses eaux à la mer de la Hollande, de la Norvège et de l'Angleterre; le Rhône, fils aussi du Saint-Gothard, porte son tribut au Neptune de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce: des neiges stériles forment les réservoirs de la fécondité du monde ancien et du monde moderne.

Deux étangs, sur le plateau du Saint-Gothard, donnent naissance, l'un au Tessin, l'autre à la Reuss. La source de la Reuss est moins élevée que la source du Tessin, de sorte qu'en creusant un canal de quelques centaines de pas, on jetterait le Tessin dans la Reuss. Si l'on répétait le même ouvrage

pour les principaux affluents de ces eaux, on produirait d'étranges métamorphoses dans les contrées au bas des Alpes. Un montagnard se peut donner le plaisir de supprimer un fleuve, de fertiliser ou de stériliser un pays; voilà de quoi rabattre l'orgueil de la puissance.

C'est chose merveilleuse que de voir la Reuss et le Tessin se dire un éternel adieu et prendre leurs chemins opposés sur les deux versants du Saint-Gothard; leurs berceaux se touchent; leurs destinées sont séparées: ils vont chercher des terres différentes et divers soleils; mais leurs mères, toujours unies, ne cessent du haut de la solitude de nourrir leurs enfants désunis.

Il y avait jadis, sur le Saint-Gothard, un hospice desservi par des capucins; on n'en voit plus que les ruines; il ne reste de la religion qu'une croix de bois vermoulu avec son christ: Dieu demeure quand les hommes se retirent.

Sur le plateau du Saint-Gothard, désert dans le ciel, finit un monde et commence un autre monde: les noms germaniques sont remplacés par des noms italiens. Je quitte ma compagne, la Reuss, qui m'avait amené, en la remontant, du lac de Lucerne, pour descendre au lac de Lugano avec mon nouveau guide, le Tessin.

Le Saint-Gothard est taillé à pic du côté de l'Italie; le chemin qui se plonge dans la Val-Tremola fait honneur à l'ingénieur forcé de le dessiner dans la gorge la plus étroite. Vu d'en haut, ce chemin ressemble à un ruban plié et replié; vu d'en bas, les murs qui soutiennent les remblais font l'effet des ouvrages d'une forteresse, ou imitent ces digues qu'on élève les unes au-dessus des autres contre l'envahissement des eaux. Quelquefois aussi, à la double file des bornes plantées régulièrement sur les deux côtés de la route, on dirait d'une colonne de soldats descendant les Alpes pour envahir encore une fois la malheureuse Italie.

Samedi, 18 août 1832. (Lugano.)

J'ai passé de nuit Airolo, Bellinzona et la Val-Levantine: je n'ai point vu la terre, j'ai seulement entendu les torrents. Dans le ciel, les étoiles se

levaient parmi les coupoles et les aiguilles des montagnes. La lune n'était point d'abord à l'horizon, mais son aube s'épanouit par degrés devant elle, de même que ces *gloires* dont les peintres du XIV^e siècle entouraient la tête de la VIERGE: elle parut enfin, creusée et réduite au quart de son disque, sur la cime dentelée du Furca; les pointes de son croissant ressemblaient à des ailes; on eût dit d'une colombe blanche échappée de son nid de rocher: à sa lumière affaiblie et rendue plus mystérieuse, l'astre échancré me révéla le lac Majeur au bout de la Val-Levantine. Deux fois j'avais rencontré ce lac, une fois en me rendant au congrès de Vérone, une autre fois en me rendant en ambassade à Rome. Je le contemplais alors au soleil, dans le chemin des prospérités; je l'entrevois à présent la nuit, du bord opposé, sur la route de l'infortune. Entre mes voyages, séparés seulement de quelques années, il y avait de moins une monarchie de quatorze siècles.

Ce n'est pas que j'en veuille le moins du monde à ces révolutions politiques; en me rendant à la liberté, elles m'ont rendu à ma propre nature. J'ai encore assez de sève pour reproduire la primeur de mes songes, assez de flamme pour renouer mes liaisons avec la créature imaginaire de mes désirs. Le temps et le monde que j'ai traversés n'ont été pour moi qu'une double solitude où je me suis conservé tel que le ciel m'avait formé. Pourquoi me plaindrais-je de la rapidité des jours, puisque je vivais dans une heure autant que ceux qui passent des années à vivre?

Lugano est une petite ville d'un aspect italien: portiques comme à Bologne, peuple faisant son ménage dans la rue comme à Naples, architecture de la Renaissance, toits dépassant les murs sans corniches, fenêtres étroites et longues, nues ou ornées d'un chapiteau et percées jusque dans l'architrave. La ville s'adosse à un coteau de vignes que dominant deux plans superposés de montagnes, l'un de pâturages, l'autre de forêts: le lac est à ses pieds.

Il existe, sur le plus haut sommet d'une montagne, à l'est de Lugano, un hameau dont les femmes, grandes et blanches, ont la réputation des Circassiennes. La veille de mon arrivée était la fête de ce hameau; on était allé en pèlerinage à la beauté: cette tribu sera quelques débris d'une race des

barbares du Nord conservée sans mélange au-dessus des populations de la plaine.

Je me suis fait conduire aux diverses maisons qu'on m'avait indiquées comme me pouvant convenir: j'en ai trouvé une charmante, mais d'un loyer beaucoup trop cher.

Pour mieux voir le lac, je me suis embarqué. Un de mes deux bateliers parlait un jargon franco-italien entrelardé d'anglais. Il me nommait les montagnes et les villages sur les montagnes: San-Salvador, au sommet duquel on découvre le dôme de la cathédrale de Milan; Castagnola, avec ses oliviers dont les étrangers mettent de petits rameaux à leur boutonnière; Gandria, limite du canton du Tessin sur le lac; Saint-Georges, enfâité de son ermitage: chacun de ces lieux avait son histoire.

L'Autriche, qui prend tout et ne donne rien, conserve au pied du mont Caprino un village enclavé dans le territoire du Tessin. En face, de l'autre côté, au pied du San-Salvador, elle possède encore une espèce de promontoire sur lequel il y a une chapelle; mais elle a prêté gracieusement aux Luganois ce promontoire pour exécuter les criminels et pour y élever des fourches patibulaires. Elle argumentera quelque jour de cette *haute justice*, exercée par sa permission sur son territoire, comme d'une preuve de sa suzeraineté sur Lugano. On ne fait plus subir aujourd'hui aux condamnés le supplice de la corde, on leur coupe la tête: Paris a fourni l'instrument, Vienne le théâtre du supplice: présents dignes de deux grandes monarchies.

Ces images me poursuivaient, lorsque sur la vague d'azur, au souffle de la brise parfumé de l'ambre des pins, vinrent à passer les barques d'une confrérie, qui jetait des bouquets dans le lac, au son des hautbois et des cors. Des hirondelles se jouaient autour de ma voile. Parmi ces voyageuses, ne reconnaîtrai-je pas celles que je rencontrai un soir en errant sur l'ancienne voie de Tibur et de la maison d'Horace? La Lydie du poète n'était point alors avec ces hirondelles de la campagne de Tibur; mais je savais qu'en ce moment même une autre jeune femme enlevait furtivement une rose déposée dans le jardin abandonné d'une villa du siècle de Raphaël, et ne cherchait que cette fleur sur les ruines de Rome.

Les montagnes qui entourent le lac de Lugano, ne réunissant guère leurs bases qu'au niveau du lac, ressemblent à des îles séparées par d'étroits canaux; elles m'ont rappelé la grâce, la forme et la verdure de l'archipel des Açores. Je consumerais donc l'exil de mes derniers jours sous ces riants portiques où la princesse de Belgiojoso a laissé tomber quelques jours de l'exil de sa jeunesse? J'achèverais donc mes *Mémoires* à l'entrée de cette terre classique et historique où Virgile et Le Tasse ont chanté, où tant de révolutions se sont accomplies? Je remémorerais ma destinée bretonne à la vue de ces montagnes ausoniennes? Si leur rideau venait à se lever, il me découvrirait les plaines de la Lombardie; par delà, Rome; par delà, Naples, la Sicile, la Grèce, la Syrie, l'Égypte, Carthage: bords lointains que j'ai mesurés, moi qui ne possède pas l'espace de terre que je presse sous la plante de mes pieds! mais pourtant mourir ici? finir ici?—n'est-ce pas ce que je veux, ce que je cherche? Je n'en sais rien.

Lucerne, 20, 21 et 22 août 1832.

J'ai quitté Lugano sans y coucher; j'ai repassé le Saint-Gothard, j'ai revu ce que j'avais vu: je n'ai rien trouvé à rectifier à mon esquisse. À Altorf, tout était changé depuis vingt-quatre heures: plus d'orage, plus d'apparition dans ma chambre solitaire. Je suis venu passer la nuit à l'auberge de Fluelen, ayant parcouru deux fois la route dont les extrémités aboutissent à deux lacs et sont tenues par deux peuples liés d'un même nœud politique, séparés sous tous les autres rapports. J'ai traversé le lac de Lucerne, il avait perdu à mes yeux une partie de son mérite: il est au lac de Lugano ce que sont les ruines de Rome aux ruines d'Athènes, les champs de la Sicile aux jardins d'Armide.

Au surplus, j'ai beau me battre les flancs pour arriver à l'exaltation alpine des écrivains de montagne, j'y perds ma peine.

Au physique, cet air vierge et balsamique qui doit ranimer mes forces, raréfier mon sang, désenfumer ma tête fatiguée, me donner une faim insatiable, un repos sans rêves, ne produit point pour moi ces effets. Je ne respire pas mieux, mon sang ne circule pas plus vite, ma tête n'est pas moins lourde au ciel des Alpes qu'à Paris. J'ai autant d'appétit aux *Champs-Élysées* qu'au Montanvers, je dors aussi bien rue Saint-Dominique qu'au

mont Saint-Gothard, et si j'ai des songes dans la délicieuse plaine de Montrouge, c'est qu'il en faut au sommeil.

Au moral, en vain j'escalade les rocs, mon esprit n'en devient pas plus élevé, mon âme plus pure; j'emporte les soucis de la terre et le faix des turpitudes humaines. Le calme de la région sublunaire d'une marmotte ne se communique point à mes sens éveillés. Misérable que je suis, à travers les brouillards qui roulent à mes pieds, j'aperçois toujours la figure épanouie du monde. Mille toises gravies dans l'espace ne changent rien à ma vue du ciel; Dieu ne paraît pas plus grand du sommet de la montagne que du fond de la vallée. Si pour devenir un homme robuste, un saint, un génie supérieur, il ne s'agissait que de planer sur les nuages, pourquoi tant de malades, de mécréants et d'imbéciles ne se donnent-ils pas la peine de grimper au Simplon? Il faut certes qu'ils soient bien obstinés à leurs infirmités.

Le paysage n'est créé que par le soleil; c'est la lumière qui fait le paysage. Une grève de Carthage, une bruyère de la rive de Sorrente, une lisière de cannes desséchées dans la Campagne romaine, sont plus magnifiques, éclairées des feux du couchant ou de l'aurore, que toutes les Alpes de ce côté-ci des Gaules. De ces trous surnommés vallées, où l'on ne voit goutte en plein midi; de ces hauts paravents à l'ancre appelés montagnes; de ces torrent salis qui beuglent avec les vaches de leurs bords; de ces faces violâtres, de ces cous goîtreux, de ces ventres hydropiques: foin!

Si les montagnes de nos climats peuvent justifier les éloges de leurs admirateurs, ce n'est que quand elles sont enveloppées dans la nuit dont elles épaississent le chaos: leurs angles, leurs ressauts, leurs grandes lignes, leurs immenses ombres portées, augmentent d'effet à la clarté de la lune. Les astres les découpent et les gravent dans le ciel en pyramides, en cônes, en obélisques, en architecture d'albâtre, tantôt jetant sur elles un voile de gaze et les harmoniant par des nuances indéterminées, légèrement lavées de bleu; tantôt les sculptant une à une et les séparant par des traits d'une grande correction. Chaque vallée, chaque réduit avec ses lacs, ses rochers, ses forêts, devient un temple de silence et de solitude. En hiver, les montagnes nous présentent l'image des zones polaires; en automne, sous un ciel pluvieux, dans leurs différentes nuances de ténèbres, elles ressemblent à des lithographies grises, noires, bistrées: la tempête aussi leur va bien, de même

que les vapeurs, demi-brouillards, demi-nuages, qui roulent à leurs pieds ou se suspendent à leurs flancs.

Mais les montagnes ne sont-elles pas favorables aux méditations, à l'indépendance, à la poésie? De belles et profondes solitudes mêlées de mer ne reçoivent-elles rien de l'âme, n'ajoutent-elles rien à ses voluptés? Une sublime nature ne rend-elle pas plus susceptible de passion, et la passion ne fait-elle pas mieux comprendre une nature sublime? Un amour intime ne s'augmente-t-il pas de l'amour vague de toutes les beautés des sens et de l'intelligence qui l'entourent, comme des principes semblables s'attirent et se confondent? Le sentiment de l'infini, entrant par un immense spectacle dans un sentiment borné, ne l'accroît-il pas, ne l'étend-il pas jusqu'aux limites où commence une éternité de vie?

Je reconnais tout cela; mais entendons-nous bien: ce ne sont pas les montagnes qui existent telles qu'on les croit voir alors; ce sont les montagnes comme les passions, le talent et la muse en ont tracé les lignes, colorié les ciels, les neiges, les pitons, les déclivités, les cascades irisées, l'atmosphère *flou*, les ombres tendres et légères: le paysage est sur la palette de Claude le Lorrain, non sur le Campo-Vaccino. Faites-moi aimer, et vous verrez qu'un pommier isolé, battu du vent, jeté de travers au milieu des froments de la Beauce; une fleur de sagette dans un marais; un petit cours d'eau dans un chemin; une mousse, une fougère, une capillaire sur le flanc d'une roche; un ciel humide, enfumé; une mésange dans le jardin d'un presbytère; une hirondelle volant bas, par un jour de pluie, sous le chaume d'une grange ou le long d'un cloître; une chauve-souris même remplaçant l'hirondelle autour d'un clocher champêtre, tremblotant sur ses ailes de gaze dans les dernières lueurs du crépuscule; toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur ou de la tristesse de mes regrets. En définitive, c'est la jeunesse de la vie, ce sont les personnes qui font les beaux sites. Les glaces de la baie de Baffin peuvent être riantes avec une société selon le cœur, les bords de l'Ohio et du Gange lamentables en l'absence de toute affection. Un poète a dit:

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée.

Il en est de même de la beauté.

En voilà trop à propos de montagnes; je les aime comme grandes solitudes; je les aime comme cadre bordure et lointain d'un beau tableau; je les aime comme rempart et asile de la liberté; je les aime comme ajoutant quelque chose de l'infini aux passions de l'âme: équitablement et raisonnablement, voilà tout le bien qu'on peut en dire. Si je ne dois pas me fixer aux revers des Alpes, ma course au Saint-Gothard restera un fait sans liaison, une vue d'optique isolée au milieu des tableaux de mes *Mémoires*: j'éteindrai la lampe, et Lugano rentrera dans la nuit.

À peine arrivé à Lucerne, j'ai vite couru de nouveau à la cathédrale, à la *Hofkirche*, bâtie sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des marinières: cette chapelle primitive servait aussi de phare; car, pendant la nuit, on la voyait éclairée d'une manière surnaturelle. Ce furent des missionnaires irlandais qui prêchèrent l'Évangile dans la contrée presque déserte de Lucerne; ils y apportèrent la liberté dont n'a pas joui leur malheureuse patrie. Lorsque je suis revenu à la cathédrale, un homme creusait une fosse; dans l'église, on achevait un service autour d'un cercueil, et une jeune femme faisait bénir à un autel un bonnet d'enfant; elle l'a mis, avec une expression visible de joie, dans un panier qu'elle portait à son bras, et s'en est allée chargée de son trésor. Le lendemain, j'ai trouvé la fosse du cimetière refermée, un vase d'eau bénite posé sur la terre fraîche, et du fenouil semé pour les petits oiseaux: ils étaient déjà seuls, auprès de ce mort d'une nuit. J'ai fait quelques courses autour de Lucerne parmi de magnifiques bois de pins. Les abeilles, dont les ruches sont placées au-dessus des portes des fermes, à l'abri des toits prolongés, habitent avec les paysans. J'ai vu la fameuse Clara Wendel^[413] aller à la messe derrière ses compagnes de captivité, dans son uniforme de prisonnière. Elle est fort commune; je lui ai trouvé l'air de toutes ces brutes de France présentes à tant de meurtres, sans pour cela être plus distinguées qu'une bête féroce, malgré ce que veut leur prêter la théorie du crime et de l'admiration des égorgements. Un simple chasseur, armé d'une carabine, conduit ici les galériens aux travaux de la journée et les ramène à leur prison.

J'ai poussé ce soir ma promenade le long de la Reuss, jusqu'à une chapelle bâtie sur le chemin: on y monte par un petit portique italien. De ce portique, je voyais un prêtre priant seul à genoux dans l'intérieur de l'oratoire, tandis que j'apercevais au haut des montagnes les dernières lueurs

du soleil couchant. En revenant à Lucerne, j'ai entendu dans les cabanes des femmes réciter le chapelet; la voix des enfants répondait à l'adoration maternelle. Je me suis arrêté, j'ai écouté au travers des entrelacs de vignes ces paroles adressées à Dieu du fond d'une chaumière. La belle, jeune et élégante jeune fille qui me sert à *l'Aigle d'or* dit aussi très régulièrement son *Angelus* en fermant les rideaux des croisées de ma chambre. Je lui donne en rentrant quelques fleurs que j'ai cueillies; elle me dit, en rougissant et se frappant doucement le sein avec sa main: «Per me?» Je lui réponds: «Pour vous.» Notre conversation finit là.

Lucerne, 26 août 1832.

Madame de Chateaubriand n'est point encore arrivée, je vais faire une course à Constance. Voici M. A. Dumas^[414]; je l'avais déjà aperçu chez David, tandis qu'il se faisait mouler chez le grand sculpteur. Madame de Colbert, avec sa fille madame de Brancas, traverse aussi Lucerne^[415]. C'est chez madame de Colbert, en Beauce, que j'écrivis, il y a près de vingt ans, dans ces *Mémoires*^[416], l'histoire de ma jeunesse à Combourg. Les lieux semblent voyager avec moi, aussi mobiles, aussi fugitifs que ma vie.

Le courrier de la malle m'apporte une très belle lettre de M. de Béranger, en réponse à celle que je lui avais écrite en partant de Paris: cette lettre a déjà été imprimée en note, avec une lettre de M. Carrel, dans le *Congrès de Vérone*^[417].

Genève, septembre 1832

En allant de Lucerne à Constance, on passe par Zurich et Winterthur. Rien ne m'a plu à Zurich, hors le souvenir de Lavater et de Gessner, les arbres d'une esplanade qui domine les lacs, le cours de la Limath, un vieux corbeau et un vieil orme; j'aime mieux cela que tout le passé historique de Zurich, n'en déplaise même à la bataille de Zurich. Napoléon et ses capitaines, de victoires en victoires, ont amené les Russes à Paris.

Winterthur est une bourgade neuve et industrielle, ou plutôt une longue rue propre. Constance a l'air de n'appartenir à personne; elle est ouverte à

tout le monde. J'y suis entré le 27 août, sans avoir vu un douanier ou un soldat, et sans qu'on m'ait demandé mon passeport.

Madame Récamier était arrivée depuis trois jours^[418], pour faire une visite à la reine de Hollande. J'attendais madame de Chateaubriand, venant me rejoindre à Lucerne. Je me proposais d'examiner s'il ne serait pas préférable de se fixer d'abord en Souabe, sauf à descendre ensuite en Italie.

Dans la ville délabrée de Constance, notre auberge était fort gaie; on y faisait les apprêts d'une noce. Le lendemain de mon arrivée, madame Récamier voulut se mettre à l'abri de la joie de nos hôtes: nous nous embarquâmes sur le lac, et, traversant la nappe d'eau d'où sort le Rhin pour devenir fleuve, nous abordâmes à la grève d'un parc.

Ayant mis pied à terre, nous franchîmes une haie de saules, de l'autre côté de laquelle nous trouvâmes une allée sablée circulant parmi des bosquets d'arbustes, des groupes d'arbres et des tapis de gazon. Un pavillon s'élevait au milieu des jardins, et une élégante *villa* s'appuyait contre une futaie. Je remarquai dans l'herbe des veilleuses toujours mélancoliques pour moi à cause des réminiscences de mes divers et nombreux automnes. Nous nous promenâmes au hasard, et puis nous nous assîmes sur un banc au bord de l'eau. Du pavillon des bocages s'élevèrent des harmonies de harpe et de cor qui se turent lorsque, charmés et surpris, nous commençons à les écouter: c'était une scène d'un conte de fée. Les harmonies ne renaissant pas, je lus à madame Récamier ma description du Saint-Gothard; elle me pria d'écrire quelque chose sur ses tablettes, déjà à demi remplies des détails de la mort de J.-J. Rousseau. Au-dessous de ces dernières paroles de l'auteur d'*Héloïse*: «Ma femme, ouvrez la fenêtre, que je voie encore le soleil,» je traçai ces mots au crayon: *Ce que je voulais sur le lac de Lucerne, je l'ai trouvé sur le lac de Constance, le charme et l'intelligence de la beauté. Je ne veux point mourir comme Rousseau; je veux encore voir longtemps le soleil, si c'est près de vous que je dois achever ma vie. Que mes jours expirent à vos pieds, comme ces vagues dont vous aimez le murmure.*—28 août 1832.

L'azur du lac veillait derrière les feuillages; à l'horizon du midi, s'amoncelaient les sommets de l'Alpe des Grisons; une brise passant et se retirant à travers les saules s'accordait avec l'aller et le venir de la vague: nous ne voyions personne; nous ne savions où nous étions.

En rentrant à Constance, nous avons aperçu madame la duchesse de Saint-Leu et son fils Louis-Napoléon: ils venaient au-devant de madame Récamier. Sous l'Empire je n'avais point connu la reine de Hollande; je savais qu'elle s'était montrée généreuse lors de ma démission à la mort du duc d'Enghien et quand je voulus sauver mon cousin Armand; sous la Restauration, ambassadeur à Rome, je n'avais eu avec madame la duchesse de Saint-Leu que des rapports de politesse; ne pouvant aller moi-même chez elle, j'avais laissé libres les secrétaires et les attachés de lui faire leur cour, et j'avais invité le cardinal Fesch à un dîner diplomatique de cardinaux. Depuis la dernière chute de la Restauration, le hasard m'avait fait échanger quelques lettres avec la reine Hortense et le prince Louis. Ces lettres sont un assez singulier monument des grandeurs évanouies; les voici:

MADAME DE SAINT-LEU, APRÈS AVOIR LU LA DERNIÈRE
LETTRE DE M. DE CHATEAUBRIAND.

Arenenberg, ce 15 octobre 1831.

«M. de Chateaubriand a trop de génie pour n'avoir pas compris toute l'étendue de celui de l'empereur Napoléon. Mais à son imagination si brillante il fallait plus que l'admiration: des souvenirs de jeunesse, une illustre fortune, attirèrent son cœur: il y dévoua sa personne et son talent, et, comme le poète qui prête à tout le sentiment qui l'anime, il revêtit ce qu'il aimait des traits qui devaient enflammer son enthousiasme. L'ingratitude ne le découragea pas, car le malheur était toujours là qui en appelait à lui; cependant son esprit, sa raison, ses sentiments vraiment français en font malgré lui l'antagoniste de son parti. Il n'aime des anciens temps que l'honneur qui rend fidèle; et la religion qui rend sage, la gloire de sa patrie qui en fait la force, la liberté des consciences et des opinions qui donne un noble essor aux facultés de l'homme, l'aristocratie du mérite qui ouvre une carrière à toutes les intelligences, voilà son domaine plus qu'à tout autre. Il est donc libéral, napoléoniste et même républicain plutôt que royaliste. Aussi la nouvelle France, ses nouvelles illustrations sauraient l'apprécier, tandis qu'il ne sera jamais compris de ceux qu'il a placés dans son cœur si près de la divinité; et s'il n'a plus qu'à chanter le malheur, fût-il le plus intéressant, les hautes infortunes sont devenues si communes dans notre

siècle, que sa brillante imagination, sans but et sans mobile réel, s'éteindra faute d'aliments assez élevés pour inspirer son beau talent.

«HORTENSE.»

APRÈS AVOIR LU UNE NOTE SIGNÉE HORTENSE.

«M. de Chateaubriand est extrêmement flatté et on ne peut plus reconnaissant des sentiments de bienveillance exprimés avec tant de grâce dans la première partie de la note: dans la seconde se trouve cachée une séduction de femme et de reine qui pourrait entraîner un amour-propre moins détrompé que celui de M. de Chateaubriand.

«Il y a certainement aujourd'hui de quoi choisir une occasion d'infidélité entre de si hautes et de si nombreuses infortunes; mais, à l'âge où M. de Chateaubriand est parvenu, des revers qui ne comptent que peu d'années dédaigneraient ses hommages: force lui est de rester attaché à son vieux malheur, tout tenté qu'il pourrait être par de plus jeunes adversités.

«CHATEAUBRIAND.»

«Paris, ce 6 novembre 1831.

Arenenberg, le 4 mai 1832.

«Monsieur le vicomte,

«Je viens de lire votre dernière brochure. Que les Bourbons sont heureux d'avoir pour soutien un génie tel que le vôtre! Vous relevez une cause avec les mêmes armes qui ont servi à l'abattre; vous trouvez des paroles qui font vibrer tous les cœurs français. Tout ce qui est national trouve de l'écho dans votre âme; ainsi, quand vous parlez du grand homme qui illustra la France pendant vingt ans, la hauteur du sujet vous inspire, votre génie l'embrasse tout entier, et votre âme alors, s'épanchant naturellement, entoure la plus grande gloire des plus grandes pensées.

«Moi aussi, monsieur le vicomte, je m'enthousiasme pour tout ce qui fait l'honneur de mon pays; c'est pourquoi, me laissant aller à mon impulsion, j'ose vous témoigner la sympathie que j'éprouve pour celui qui montre tant de patriotisme et tant d'amour de la liberté. Mais, permettez-moi de vous le dire, vous êtes le seul défenseur redoutable de la vieille royauté; vous la rendriez nationale, si l'on pouvait croire qu'elle pensât comme vous; ainsi, pour la faire valoir, il ne suffit pas de vous déclarer de son parti, mais bien de prouver qu'elle est du vôtre.

«Cependant, monsieur le vicomte, si nous différons d'opinions, au moins sommes-nous d'accord dans les souhaits que nous formons pour le bonheur de la France.

«Agréez, je vous prie, etc., etc.

«LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.»

«Paris, 19 mai 1832.

«Monsieur le comte,

«On est toujours mal à l'aise pour répondre à des éloges; quand celui qui les donne avec autant d'esprit que de convenance est de plus dans une condition sociale à laquelle se rattachent des souvenirs hors de pair, l'embarras redouble. Du moins, monsieur, nous nous rencontrons dans une sympathie commune; vous voulez avec votre jeunesse, comme moi avec mes vieux jours, l'honneur de la France. Il ne manquait plus à l'un et à l'autre, pour mourir de confusion ou de rire, que de voir le *juste-milieu* bloqué dans Ancône par les soldats du pape. Ah! monsieur, où est votre oncle? À d'autres que vous je dirais: Où est le tuteur des rois et le maître de l'Europe? En défendant la cause de la légitimité, je ne me fais aucune illusion; mais je pense que tout homme qui tient à l'estime publique doit rester fidèle à ses serments: lord Falkland, ami de la liberté et ennemi de la cour, se fit tuer à Newbury dans l'armée de Charles I^{er}. Vous vivrez, monsieur le comte, pour voir votre patrie libre et heureuse; vous traversez des ruines parmi lesquelles je resterai, puisque je fais moi-même partie de ces ruines.

«Je m'étais flatté un moment de l'espoir de mettre cet été l'hommage de mon respect aux pieds de madame la duchesse de Saint-Leu: la fortune, accoutumée à déjouer mes projets, m'a encore trompé cette fois. J'aurais été heureux de vous remercier de vive voix de votre obligeante lettre; nous aurions parlé d'une grande gloire et de l'avenir de la France, deux choses, monsieur le comte, qui vous touchent de près.

«CHATEAUBRIAND.»

Les Bourbons m'ont-ils jamais écrit des lettres pareilles à celles que je viens de produire? Se sont-ils jamais doutés que je m'élevais au-dessus de tel faiseur de vers ou de tel politique de feuilleton?

Lorsque, petit garçon, j'errais, compagnon des pâtres, sur les bruyères de Combourg, aurais-je pu croire qu'un temps viendrait où je marcherais entre les deux plus hautes puissances de la terre, puissances abattues, donnant le bras d'un côté à la famille de Saint-Louis, de l'autre à celle de Napoléon; grandeurs ennemies qui s'appuient également, dans l'infortune qui les rapproche, sur l'homme faible et fidèle, sur l'homme dédaigné de la légitimité?

Madame Récamier alla s'établir à Wolfsberg, château habité par M. Parquin^[419], dans le voisinage d'Arenenberg, séjour de madame la duchesse de Saint-Leu; je restai deux jours à Constance. Je vis tout ce qu'on pouvait voir: la halle où est le grenier public que l'on baptise *salle du Concile*, la prétendue statue de Huss, la place où Jérôme de Prague et Jean Huss furent, dit-on, brûlés; enfin, toutes les abominations ordinaires de l'histoire et de la société.

Le Rhin, en sortant du lac, s'annonce bien comme un roi; pourtant il n'a pu défendre Constance, qui a, si je ne me trompe, été saccagée par Attila, assiégée par les Hongrois, les Suédois, et prise deux fois par les Français.

Constance est le Saint-Germain de l'Allemagne; les vieilles gens de la vieille société s'y sont retirés. Quand je frappais à une porte, m'enquérant d'un appartement pour madame de Chateaubriand, je rencontrais quelque chanoinesse, fille majeure; quelque prince de race antique, électeur à demi-

solde; ce qui allait fort bien avec les clochers abandonnés et les couvents déserts de la ville. L'armée de Condé a combattu glorieusement sous les murs de Constance et semble avoir déposé son ambulance dans cette ville. J'eus le malheur de retrouver un vétéran émigré; il me faisait l'honneur de m'avoir connu autrefois; il avait plus de jours que de cheveux; ses paroles ne finissaient point; il ne pouvait se retenir et laissait aller ses années.

Le 29 d'août j'allai dîner à Arenenberg.

Arenenberg est situé sur une espèce de promontoire dans une chaîne de collines escarpées. La reine de Hollande, que l'épée avait faite et que l'épée a défaite, a bâti le château, ou, si l'on veut, le pavillon d'Arenenberg. On y jouit d'une vue étendue, mais triste. Cette vue domine le lac inférieur de Constance, qui n'est qu'une expansion du Rhin sur des prairies noyées. De l'autre côté du lac, on aperçoit des bois sombres, restes de la forêt Noire, quelques oiseaux blancs voltigeant sous un ciel gris et poussés par un vent glacé. Là, après avoir été assise sur un trône, après avoir été outrageusement calomniée, la reine Hortense est venue se percher sur un rocher; en bas est l'île du lac où l'on a, dit-on, retrouvé la tombe de Charles le Gros, et où meurent à présent des serins qui demandent en vain le soleil des Canaries. Madame la duchesse de Saint-Leu était mieux à Rome: elle n'est pas cependant descendue par rapport à sa naissance et à sa première vie: au contraire, elle a monté; son abaissement n'est que relatif à un accident de sa fortune; ce ne sont pas là de ces chutes comme celle de madame la Dauphine, tombée de toute la hauteur des siècles.

Les compagnons et les compagnes de madame la duchesse de Saint-Leu étaient son fils, madame Salvage[420], madame ***. En étrangers, il y avait madame Récamier, M. Vieillard[421] et moi. Madame la duchesse de Saint-Leu se tirait fort bien de sa difficile position de reine et de demoiselle de Beauharnais.

Après le dîner, madame de Saint-Leu s'est mise à son piano avec M. Cottrau, grand jeune peintre à moustaches, à chapeau de paille, à blouse, au col de chemise rabattu, au costume bizarre. Il chassait, il peignait, il chantait, il riait, spirituel et bruyant[422].

Le prince Louis habite un pavillon à part, où j'ai vu des armes, des cartes topographiques et stratégiques; industries qui faisaient, comme par hasard, penser au sang du conquérant sans le nommer: le prince Louis est un jeune homme studieux, instruit, plein d'honneur et naturellement grave.

Madame la duchesse de Saint-Leu m'a lu quelques fragments de ses mémoires: elle m'a montré un cabinet rempli de dépouilles de Napoléon. Je me suis demandé pourquoi ce vestiaire me laissait froid; pourquoi ce petit chapeau, cette ceinture, cet uniforme porté à telle bataille me trouvaient si indifférent: j'étais bien plus troublé en racontant la mort de Napoléon à Sainte-Hélène! La raison en est que Napoléon est notre contemporain; nous l'avons tous vu et connu: il vit dans notre souvenir; mais le héros est encore trop près de sa gloire. Dans mille ans, ce sera autre chose: il n'y a que les siècles qui aient donné le parfum de l'ambre à la sueur d'Alexandre; attendons: d'un conquérant il ne faut montrer que l'épée.

Retourné à Wolfsberg avec madame Récamier, je partis la nuit: le temps était obscur et pluvieux; le vent soufflait dans les arbres, et la hulotte lamentait: vraie scène de Germanie.

Madame de Chateaubriand arriva bientôt à Lucerne: l'humidité de la ville l'effraya, et Lugano étant trop cher, nous nous décidâmes à venir à Genève. Nous prîmes notre route par Sempach: le lac garde la mémoire d'une bataille qui assura l'affranchissement des Suisses, à une époque où les nations de ce côté-ci des Alpes avaient perdu leurs libertés. Au delà de Sempach, nous passâmes devant l'abbaye de Saint-Urbain, tombant comme tous les monuments du christianisme. Elle est située dans un lieu triste, à l'orée d'une bruyère qui conduit à des bois: si j'eusse été libre et seul, j'aurais demandé aux moines quelque trou dans leurs murailles, pour y achever mes *Mémoires* auprès d'une chouette; puis je serais allé finir mes jours sans rien faire sous le beau soleil fainéant de Naples ou de Palerme: mais les beaux pays et le printemps sont devenus des injures, des désastres et des regrets.

En arrivant à Berne, on nous apprit qu'il y avait une grande révolution dans la ville: j'avais beau regarder, les rues étaient désertes, le silence régnait, la terrible révolution s'accomplissait sans parler, à la paisible fumée d'une pipe au fond de quelque estaminet.

Madame Récamier ne tarda pas à nous rejoindre à Genève.

Genève, fin de septembre 1832.

J'ai commencé à me remettre sérieusement au travail: j'écris le matin et je me promène le soir. Je suis allé hier visiter Coppet. Le château était fermé: on m'en a ouvert les portes; j'ai erré dans les appartements déserts. Ma compagne de pèlerinage a reconnu tous les lieux où elle croyait voir encore son amie, ou assise à son piano, ou entrant, ou sortant, ou causant sur la terrasse qui borde la galerie; madame Récamier a revu la chambre qu'elle avait habitée; des jours écoulés ont remonté devant elle: c'était comme une répétition de la scène que j'ai peinte dans *René*: «Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas..... Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées..... Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux parents! La famille de l'homme n'est que d'un jour; le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. À peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère! Le chêne voit germer ses glands autour de lui, il n'en est pas ainsi des enfants des hommes!»

Je me rappelais aussi ce que j'ai dit, dans ces *Mémoires*, de ma dernière visite à Combourg, en partant pour l'Amérique. Deux mondes divers, mais liés par une secrète sympathie, nous occupaient, madame Récamier et moi. Hélas! ces mondes isolés, chacun de nous les porte en soi; car où sont les personnes qui ont vécu assez longtemps les unes près des autres pour n'avoir pas des souvenirs séparés? Du château, nous sommes entrés dans le parc; le premier automne commençait à rougir et à détacher quelques feuilles; le vent s'abattait par degrés et laissait ouïr un ruisseau qui fait tourner un moulin. Après avoir suivi les allées qu'elles avait coutume de parcourir avec madame de Staël, madame Récamier a voulu saluer ses cendres. À quelque distance du parc est un taillis mêlé d'arbres plus grands, et environné d'un mur humide et dégradé. Ce taillis ressemble à ces bouquets de bois au milieu des plaines que les chasseurs appellent des *remises*: c'est là que la mort a poussé sa proie et renfermé ses victimes.

Un sépulcre avait été bâti d'avance dans ce bois pour y recevoir M. Necker, madame Necker et madame de Staël: quand celle-ci est arrivée au rendez-vous, on a muré la porte de la crypte. L'enfant d'Auguste de Staël est resté en dehors, et Auguste lui-même, mort avant son enfant, a été placé sous une pierre, aux pieds de ses parents. Sur la pierre, sont gravées ces paroles tirées de l'Écriture: *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant dans le ciel?* Je ne suis point entré dans le bois; madame Récamier a seule obtenu la permission d'y pénétrer. Resté assis sur un banc devant le mur d'enceinte, je tournais le dos à la France et j'avais les yeux attachés, tantôt sur la cime du Mont-Blanc, tantôt sur le lac de Genève: les nuages d'or couvraient l'horizon derrière la ligne sombre du Jura; on eût dit d'une gloire qui s'élevait au-dessus d'un long cercueil. J'apercevais, de l'autre côté du lac, la maison de lord Byron^[423], dont le faite était touché d'un rayon du couchant; Rousseau n'était plus là pour admirer ce spectacle, et Voltaire, aussi disparu, ne s'en était jamais soucié. C'était au pied du tombeau de madame de Staël que tant d'illustres absents sur le même rivage se présentaient à ma mémoire: ils semblaient venir chercher l'ombre leur égale pour s'envoler au ciel avec elle et lui faire cortège pendant la nuit. Dans ce moment, madame Récamier, pâle et en larmes, est sortie du bocage funèbre elle-même comme une ombre. Si j'ai jamais senti à la fois la vanité et la vérité de la gloire et de la vie, c'est à l'entrée du bois silencieux, obscur, inconnu, où dort celle qui eut tant d'éclat et de renom, et envoyant ce que c'est que d'être véritablement aimé.

Cette vesprée même, lendemain du jour de mes dévotions aux morts de Coppet, fatigué des bords du lac, je suis allé chercher, toujours avec madame Récamier, des promenades moins fréquentées. Nous avons découvert, en aval du Rhône, une gorge resserrée où le fleuve coule bouillonnant au-dessous de plusieurs moulins, entre des falaises rocheuses coupées de prairies. Une de ces prairies s'étend au pied d'une colline, sur laquelle, parmi un bouquet d'ormes, est plantée une maison.

Nous avons remonté et descendu plusieurs fois en causant cette bande étroite de gazon qui sépare le fleuve bruyant du silencieux coteau: combien est-il de personnes qu'on puisse ennuyer de ce que l'on a été et mener avec soi en arrière sur la trace de ses jours? Nous avons parlé de ces temps, toujours pénibles et toujours regrettés, où les passions font le bonheur et le

martyre de la jeunesse. Maintenant j'écris cette page à minuit, tandis que tout repose autour de moi et qu'à travers ma fenêtre je vois briller quelques étoiles sur les Alpes.

Madame Récamier va nous quitter, elle reviendra au printemps, et moi je vais passer l'hiver à évoquer mes heures évanouies, à les faire comparaître une à une au tribunal de ma raison. Je ne sais si je serai bien impartial et si le juge n'aura pas trop d'indulgence pour le coupable. Je passerai l'été prochain dans la patrie de Jean-Jacques. Dieu veuille que je ne gagne pas la maladie du rêveur. Et puis, quand l'automne sera revenu, nous irons en Italie: *Italiam!* c'est mon éternel refrain.

Genève, octobre 1832.

Le prince Louis-Napoléon m'ayant donné sa brochure intitulée: *Rêveries politiques*, je lui ai écrit cette lettre:

«Prince,

«J'ai lu avec attention la petite brochure que vous avez bien voulu me confier. J'ai mis par écrit, comme vous l'avez désiré, quelques réflexions naturellement nées des vôtres et que j'avais déjà soumises à votre jugement. Vous savez, prince, que mon jeune roi est en Écosse, que tant qu'il vivra il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui; mais si Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre.

«Je suis, etc., etc.,

«CHATEAUBRIAND.»

Paris, rue d'Enfer, janvier 1833

J'avais beaucoup rêvé de cet avenir prochain que je m'étais fait et auquel je croyais toucher. À la tombée du jour, j'allais vaguer dans les détours de l'Arve, du côté de Salève. Un soir, je vis entrer M. Berryer; il revenait de

Lausanne et m'apprit l'arrestation de madame la duchesse de Berry^[424]; il n'en savait pas les détails. Mes projets de repos furent encore une fois renversés. Quand la mère de Henri V avait cru à des succès, elle m'avait donné mon congé; son malheur déchirait son dernier billet et me rappelait à sa défense. Je partis sur-le-champ de Genève, après avoir écrit aux ministres. Arrivé dans ma rue d'Enfer, j'adressai aux rédacteurs en chef des journaux la circulaire suivante:

«Monsieur,

«Arrivé à Paris le 17 de ce mois, j'écrivis le 18 à M. le ministre de la justice^[425] pour m'informer si la lettre que j'avais eu l'honneur de lui envoyer de Genève, le 12, pour madame la duchesse de Berry, lui était parvenue et s'il avait eu la bonté de la faire passer à Madame.

«Je sollicitais en même temps de M. le garde des sceaux l'autorisation nécessaire pour me rendre à Blaye auprès de la princesse.

«M. le garde des sceaux me voulut bien répondre, le 19, qu'il avait transmis mes lettres au président du conseil^[426] et que c'était à lui qu'il me fallait adresser. J'écrivis en conséquence, le 20, à M. le ministre de la guerre. Je reçois aujourd'hui, 22, sa réponse du 21: Il regrette, d'être dans la nécessité de m'annoncer que le gouvernement n'a pas jugé qu'il y ait lieu d'accéder à mes demandes. Cette décision a mis un terme à mes démarches auprès des autorités.

«Je n'ai jamais eu la prétention, monsieur, de me croire capable de défendre seul la cause du malheur et de la France. Mon dessein, si l'on m'avait permis de parvenir aux pieds de l'auguste prisonnière, était de lui proposer pour l'occurrence la formation d'un conseil d'hommes plus éclairés que moi. Outre les personnes honorables et distinguées qui se sont déjà présentées, j'aurais pris la liberté d'indiquer au choix de MADAME M. le marquis de Pastoret, M. Lainé, M. de Villèle, etc., etc.

«Maintenant, monsieur, écarté officiellement, je rentre dans mon droit privé. Mes *Mémoires sur la vie et la mort de M. le duc de Berry*, enveloppés dans les cheveux de la veuve aujourd'hui captive, reposent auprès du cœur

que Louvel rendit plus semblable à celui d'Henri IV. Je n'ai point oublié cet insigne honneur, dont le moment actuel me demande compte et me fait sentir toute la responsabilité.

«Je suis, monsieur, etc., etc.

«CHATEAUBRIAND.»

Pendant que j'écrivais cette circulaire aux journaux, j'avais trouvé le moyen de faire passer ce billet à madame la duchesse de Berry:

«Paris, ce 23 novembre 1832.

«Madame,

«J'ai eu l'honneur de vous adresser de Genève une première lettre en date du 12 de ce mois^[427]. Cette lettre, dans laquelle je vous suppliais de me faire l'honneur de me choisir pour l'un de vos défenseurs, a été imprimée dans les journaux.

«La cause de Votre Altesse Royale peut être traitée individuellement par tous ceux qui, sans y être autorisés, auraient des vérités utiles à faire connaître; mais si MADAME désire qu'on s'en occupe en son propre nom, ce n'est pas un seul homme, mais un conseil d'hommes politiques et de légistes qui doit être chargé de cette haute affaire. Dans ce cas, je demanderais que MADAME voulût bien m'adjoindre (avec les personnes dont elle aurait fait choix) M. le comte de Pastoret, M. Hyde de Neuville, M. de Villèle, M. Lainé, M. Royer-Collard, M. Pardessus, M. Mandaroux-Vertamy, M. de Vaufreland.

«J'avais aussi pensé, madame, qu'on aurait pu appeler à ce conseil quelques hommes d'un grand talent et d'une opinion contraire à la nôtre; mais peut-être serait-ce les placer dans une fausse position, les obliger à faire un sacrifice d'honneur et de principe, dont les esprits élevés et les consciences droites ne s'arrangent pas.

«CHATEAUBRIAND.»

Vieux soldat discipliné, j'accourais donc pour m'aligner dans le rang et marcher sous mes capitaines: réduit par la volonté du pouvoir à un duel, je l'acceptai. Je ne m'attendais guère à venir, de la tombe du mari, combattre auprès de la prison de la veuve.

En supposant que je dusse rester seul, que j'eusse mal compris ce qui convient à la France, je n'en étais pas moins dans la voie de l'honneur. Or, il n'est pas inutile aux hommes qu'un homme s'immole à sa conscience; il est bon que quelqu'un consente à se perdre pour demeurer ferme à des principes dont il a la conviction et qui tiennent à ce qu'il y a de noble dans notre nature: ces dupes sont les contradicteurs nécessaires du fait brutal, les victimes chargées de prononcer le *veto* de l'opprimé contre le triomphe de la force. On loue les Polonais; leur dévouement est-il autre chose qu'un sacrifice? il n'a rien sauvé; il ne pouvait rien sauver: dans les idées mêmes de mes adversaires, le dévouement sera-t-il stérile pour la race humaine?

Je préfère, dit-on, une famille à ma patrie: non, je préfère au parjure la fidélité à mes serments, le monde moral à la société matérielle; voilà tout: pour ce qui est de la famille, je ne m'y consacre que dans la persuasion qu'elle était essentiellement utile à la France; je confonds sa postérité avec celle de la patrie, et lorsque je déplore les malheurs de l'une, je déplore les désastres de l'autre: vaincu, je me suis prescrit des devoirs, comme les vainqueurs se sont imposé des intérêts. Je tâche de me retirer du monde avec ma propre estime; dans la solitude, il faut prendre garde au choix que l'on fait de sa compagne.

En France, pays de vanité, aussitôt qu'une occasion de faire du bruit se présente, une foule de gens la saisissent: les uns agissent par bon cœur, les autres par la conscience qu'ils ont de leur mérite. J'eus donc beaucoup de concurrents; ils sollicitèrent, ainsi que moi, de madame la duchesse de Berry, l'honneur de la défendre. Du moins, ma présomption à m'offrir pour champion à la princesse était un peu justifiée par d'anciens services: si je ne jetais pas dans la balance l'épée de Brennus, j'y mettais mon nom: tout peu important qu'il est, il avait déjà remporté quelques victoires pour la monarchie. J'ai ouvert mon *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*^[428] par une considération dont je suis vivement frappé; je l'ai souvent reproduite, et il est probable que je la reproduirai encore.

«On ne cesse, disais-je, de s'étonner des événements; toujours on se figure d'atteindre le dernier; toujours la révolution recommence. Ceux qui, depuis quarante années, marchent pour arriver au terme, gémissent; ils croyaient s'asseoir quelques heures au bord de leur tombe: vain espoir! le temps frappe ces voyageurs pantelants et les force d'avancer. Que de fois, depuis qu'ils cheminent, la vieille monarchie est tombée à leurs pieds! à peine échappés à ces écroulements successifs, ils sont obligés d'en traverser de nouveau les décombres et la poussière. Quel siècle verra la fin du mouvement?

«La Providence a voulu que les générations de passage destinées à des jours immémorés fussent petites, afin que le dommage fût de peu. Aussi voyons-nous que tout avorte, que tout se dément, que personne n'est semblable à soi-même et n'embrasse toute sa destinée, qu'aucun événement ne produit ce qu'il contenait et ce qu'il devait produire. Les hommes supérieurs de l'âge qui expire s'éteignent; auront-ils des successeurs? Les ruines de Palmyre aboutissent à des sables.»

De cette observation générale passant aux faits particuliers, j'expose, dans mon argumentation, qu'on pouvait agir avec madame la duchesse de Berry par des mesures arbitraires, en la considérant comme prisonnière de police, de guerre, d'État, ou en demandant aux Chambres un bill d'*attainder*; qu'on pouvait la soumettre à la compétence des lois, en lui appliquant la loi d'exception Briquerville, ou la loi commune du code; qu'on pouvait regarder sa personne comme inviolable et sacrée.

Les ministres soutenaient la première opinion, les hommes de Juillet la seconde, les royalistes la troisième.

Je parcours ces diverses suppositions: je prouve que si madame la duchesse de Berry était descendue en France, elle n'y avait été attirée que parce qu'elle entendait les opinions demander un autre présent, appeler un autre avenir.

Infidèle à son extraction populaire, la révolution sortie des journées de Juillet a répudié la gloire et courti la honte. Excepté dans quelques cours dignes de lui donner asile, la liberté, devenue l'objet de la dérision de ceux qui en faisaient leur cri de ralliement, cette liberté que des bateleurs se

renvoient à coups de pied, cette liberté étranglée après flétrissure au tourniquet des lois d'exception, transformera, par son anéantissement, la révolution de 1830 en une cynique duperie.

Là-dessus, et pour nous délivrer tous, madame la duchesse de Berry est arrivée. La fortune l'a trahie; un juif l'a vendue; un ministre l'a achetée. Si l'on ne veut pas agir contre elle par mesure de police, il ne reste plus qu'à la traduire en cour d'assises. Je le suppose ainsi, et j'ai mis en scène le défenseur de la princesse; puis, après avoir fait parler le défenseur, je m'adresse à l'accusateur:

«Avocat, levez-vous:

«Établissez doctement que Caroline-Ferdinande de Sicile, veuve de Berry, nièce de feu Marie-Antoinette d'Autriche, veuve Capet, est coupable de réclamation envers un homme réputé oncle et tuteur d'un orphelin nommé Henri; lequel oncle et tuteur serait, selon le dire calomnieux de l'*accusée*, détenteur de la couronne d'un pupille, lequel pupille prétend impudemment avoir été roi depuis le jour de l'abdication du ci-devant Charles X, et de l'ex-dauphin, jusqu'au jour de l'élection du roi des Français.

«À l'appui de votre plaidoirie, que les juges fassent comparaître d'abord Louis-Philippe comme témoin à charge ou à décharge, si mieux n'aime se récuser comme parent. Ensuite, que les juges confrontent avec l'*accusée* le descendant du grand traître; que l'Isariote en qui Satan était entré, *entravit Satanas in Judam*, dise combien il a reçu de deniers pour le marché, etc., etc.

«Puis, d'après l'expertise des lieux, il sera prouvé que l'*accusée* a été pendant six heures à la géhenne de feu dans un espace trop étroit où quatre personnes pouvaient à peine respirer, ce qui a fait dire contumélieusement à la torturée qu'on lui faisait la *guerre à la saint Laurent*. Or, Caroline-Ferdinande, étant pressée par ses complices contre la plaque ardente, le feu aurait pris deux fois à ses vêtements, et, à chaque coup que les gendarmes portaient en dehors à l'âtre embrasé, la commotion se serait étendue au cœur de la délinquante et lui aurait fait vomir des bouillons de sang.

«Puis, en présence de l'image du Christ, on déposera comme pièce de conviction, sur le bureau, la robe brûlée: car il faut qu'il y ait toujours une robe jetée au sort dans ces marchés de Judas.»

Madame la duchesse de Berry a été mise en liberté par un acte arbitraire du pouvoir et lorsqu'on a cru l'avoir déshonorée. Le tableau que je traçais de la plaidoirie fit sentir à Philippe l'odieux d'un jugement public, et le détermina à une grâce à laquelle il pensait avoir attaché un supplice: les païens, sous le règne de Sévère, jetèrent aux bêtes une jeune femme chrétienne nouvellement délivrée. Ma brochure, dont il ne reste aujourd'hui que des phrases, a eu son résultat historique important.

Je m'attendris encore en copiant l'apostrophe qui termine mon écrit: c'est, j'en conviens, une folle dépense de larmes.

«Illustre captive de Blaye, MADAME! que votre héroïque présence sur une terre qui se connaît en héroïsme amène la France à vous répéter ce que mon indépendance politique m'a acquis le droit de vous dire: *Madame, votre fils est mon roi!* Si la Providence m'inflige encore quelques heures, verrai-je vos triomphes, après avoir eu l'honneur d'embrasser vos adversités? Recevrai-je ce loyer de ma foi? Au moment où vous reviendriez heureuse, j'irais avec joie achever dans la retraite des jours commencés dans l'exil. Hélas! je me désole de ne pouvoir rien pour vos présentes destinées! Mes paroles se perdent inutilement autour des murs de votre prison: le bruit des vents, des flots et des hommes, au pied de la forteresse solitaire, ne laissera pas même monter jusqu'à vous ces derniers accents d'une voix fidèle.»

Paris mars 1833.

Quelques journaux ayant répété la phrase: *Madame, votre fils est mon roi*, ont été traduits devant les tribunaux pour délit de presse; je me suis trouvé enveloppé dans la poursuite. Cette fois, je n'ai pu décliner la compétence des juges; je devais essayer de sauver par ma présence les hommes attaqués pour moi; il y allait de mon honneur de répondre de mes œuvres.

De plus, la veille de mon appel au tribunal, le *Moniteur* avait donné la déclaration de madame la duchesse de Berry^[429]; si je m'étais absenté, on

aurait cru que le parti royaliste reculait, qu'il abandonnait l'infortune et rougissait de la princesse dont il avait célébré l'héroïsme.

Il ne manquait pas de conseillers timides qui me disaient: «Faites défaut; vous serez trop embarrassé avec votre phrase: *Madame, votre fils est mon roi*.—Je la crierai encore plus haut,» répondis-je. Je me rendis dans la salle même où jadis était installé le tribunal révolutionnaire; où Marie-Antoinette avait comparu, où mon frère avait été condamné. La révolution de Juillet a fait enlever le crucifix dont la présence, en consolant l'innocence, faisait trembler le juge.

Mon apparition devant les juges a eu un effet heureux; elle a contre-balancé un moment l'effet de la déclaration du *Moniteur*, et maintenu la mère de Henri V au rang où sa courageuse aventure l'avait placée: on a douté, quand on a vu que le parti royaliste osait braver l'événement et ne se tenait pas pour battu.

Je n'avais point voulu d'avocat, mais M. Ledru, qui s'était attaché à moi lors de ma détention, a voulu parler: il s'est troublé et m'a fait beaucoup de peine. M. Berryer, qui plaidait pour *la Quotidienne*, a pris indirectement ma défense. À la fin des débats, j'ai appelé le jury la *pairie universelle*, ce qui n'a pas peu contribué à notre acquittement à tous[430].

Rien de remarquable n'a signalé ce procès dans la terrible chambre qui avait retenti de la voix de Fouquier-Tinville et de Danton; il n'y a eu d'amusant que l'argumentation de M. Persil: voulant démontrer ma culpabilité, il citait cette phrase de ma brochure: *Il est difficile d'écraser ce qui s'aplatit sous les pieds*, et il s'écriait: «Sentez-vous, messieurs, tout ce qu'il y a de méprisant dans ce paragraphe, *il est difficile d'écraser ce qui s'aplatit sous les pieds*?» et il faisait le mouvement d'un homme qui écrase sous ses pieds quelque chose. Il recommençait triomphant: les rires de l'auditoire recommençaient. Ce brave homme ne s'apercevait ni du contentement de l'auditoire à la malencontreuse phrase, ni du ridicule parfait dont il était en trépignant dans sa robe noire comme s'il eût dansé, en même temps que son visage était pâle d'inspiration et ses yeux hagards d'éloquence[431].

Lorsque les jurés rentrèrent et prononcèrent *non coupable*, des applaudissements éclatèrent, je fus environné par des jeunes gens qui avaient pris pour entrer des robes d'avocats: M. Carrel était là.

La foule grossit à ma sortie; il y eut une rixe dans la cour du palais entre mon escorte et les sergents de ville. Enfin, je parvins à grand'peine chez moi au milieu de la foule qui suivait mon fiacre en criant: *Vive Chateaubriand*^[432]!

Dans un autre temps, cet acquittement eût été très significatif; déclarer qu'il n'était pas coupable de dire à la duchesse de Berry: *Madame, votre fils est mon roi*, c'était condamner la révolution de Juillet; mais aujourd'hui cet arrêt ne signifie rien, parce qu'il n'y a en toute chose ni opinion ni durée. En vingt-quatre heures tout est changé; je serais condamné demain pour le fait sur lequel j'ai été acquitté aujourd'hui.

Je suis allé mettre ma carte chez les jurés et notamment chez M. Chevet^[433], l'un des membres de la *pairie universelle*.

Il avait été plus aisé à l'honnête citoyen de trouver dans sa conscience un arrêt en ma faveur qu'il ne m'eût été facile de trouver dans ma poche l'argent nécessaire pour joindre au bonheur de l'acquittement le plaisir de faire chez mon juge un bon dîner: M. Chevet a prononcé avec plus d'équité sur la *légitimité*, l'*usurpation* et sur l'auteur du *Génie du christianisme* que beaucoup de publicistes et de censeurs.

Paris, avril 1833.

Le *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry* m'a valu dans le parti royaliste une immense popularité. Les députations et les lettres me sont arrivées de toutes parts. J'ai reçu du nord et du midi de la France des adhésions couvertes de plusieurs milliers de signatures. Elles demandent toutes, en s'en référant à ma brochure, la mise en liberté de madame la duchesse de Berry. Quinze cents jeunes gens de Paris sont venus me complimenter, non sans un grand émoi de la police; j'ai reçu une coupe de vermeil avec cette inscription: *À Chateaubriand les Villeneuvois fidèles (Lot-et-Garonne)*.^[434] Une ville du Midi m'a envoyé de très bon vin pour

remplir cette coupe, mais je ne bois pas. Enfin, la France légitimiste a pris pour devise ces mots: MADAME, VOTRE FILS EST MON ROI! et plusieurs journaux les ont adoptés pour épigraphe; on les a gravés sur des colliers et sur des bagues. Je serai le premier à avoir dit en face de l'usurpation une vérité que personne n'osait dire, et, chose étrange! je crois moins au retour de Henri V que le plus misérable juste-milieu ou le plus violent républicain.

Au reste, je n'entends pas le mot usurpation dans le sens étroit que lui donne le parti royaliste; il y aurait beaucoup de choses à dire sur ce mot, comme sur celui de légitimité: mais il y a véritablement usurpation, et usurpation de la pire espèce, dans le tuteur qui dépouille le pupille et proscrit l'orphelin. Toutes ces grandes phrases «qu'il fallait sauver la patrie» sont des prétextes que fournit à l'ambition une politique immorale. Vraiment, ne faudrait-il pas regarder la lâcheté de votre usurpation comme un effort de votre vertu! Seriez-vous, par hasard, Brutus sacrifiant ses fils à la grandeur de Rome?

J'ai pu comparer dans ma vie la renommée littéraire à la popularité; la première, pendant quelques heures, m'a plu, mais cet amour de renommée a passé vite. Quant à la popularité, elle m'a trouvé indifférent, parce que, dans la Révolution, j'ai trop vu d'hommes entourés de ces masses qui, après les avoir élevés sur le pavois, les précipitaient dans l'égout. Démocrate par nature, aristocrate par mœurs, je ferais très volontiers l'abandon de ma fortune et de ma vie au peuple, pourvu que j'eusse peu de rapports avec la foule. Toutefois, j'ai été extrêmement sensible au mouvement des jeunes gens de Juillet qui me portèrent en triomphe à la Chambre des pairs; c'est qu'ils ne m'y portaient pas pour être leur chef et parce que je pensais comme eux; ils rendaient seulement justice à un ennemi: ils reconnaissaient en moi un homme de liberté et d'honneur; cette générosité me touchait. Mais cette autre popularité que je viens d'acquérir dans mon propre parti ne m'a pas causé d'émotion; entre les royalistes et moi il y a quelque chose de glacé: nous désirons le même roi; à cela près, la plupart de nos vœux sont opposés.

[\[Lien vers la Table des Matières\]](#)

APPENDICE

I

LA MORT DE LÉON XII^[435].

M. de Marcellus, qui se trouvait alors à Rome, écrivait sur son *Journal*, sous cette même date du 17 février 1829, la note suivante:

Hier, je suis allé, en compagnie de M. de Chateaubriand, faire au pape Léon XII notre visite suprême. Celle-ci n'a pas été adressée au souverain du monde catholique par l'ambassadeur du roi fils aîné de l'Église, dans le vaste palais du Vatican. C'était le dernier hommage d'un fidèle à ce quelque chose sans nom qui restait du père commun des chrétiens, à ce cadavre étendu pontificalement, sous la lueur des cierges, dans la grande chapelle du Saint-Sacrement qui s'allonge sous l'aile droite de l'église de Saint-Pierre. Après quelques minutes de méditations pieuses et politiques, passées en silence aux pieds de ce pontife dont le visage pâle et animé supportait encore l'éclatante tiare, nous sommes sortis du plus beau temple du monde, tristes et préoccupés.

«Voilà ce qui demeure de nous quelques heures après la fin» m'a dit l'auteur du *Génie du christianisme*; «il m'a semblé, sous les voûtes de Saint-Pierre, entendre encore cette voix qui retentit dans un de nos vieux cantiques de Saint-Sulpice:

La mort ne m'a laissé que les os seulement.

«Savez-vous ce qui est arrivé cette nuit? Les gardes nobles qui veillent auprès de «ce reste tel qui va disparaître» ont cru voir le pape se ranimer. Ils ont entendu, au milieu de leur silence, un bruit

léger qui s'échappait de la figure du pontife. Ils sont tombés la face contre terre et le bruit a cessé. C'était la peau du visage et les paupières qui se resserraient sous le contact de l'air, comme le parchemin craque sous les doigts. Je tiens cette anecdote funèbre du capitaine des gardes, le Suisse Pfeiffer, qui me l'a racontée ce matin. On n'entendra plus rien, pas même ce froissement du parchemin une fois fait pour toujours, de ce chef de l'Église habile et vertueux, qui prédisait, il y a peu de semaines, de longues agitations à ses États, à la France et à l'Europe. Il a été un modérateur éclairé des intérêts du monde pendant cinq ans d'un règne trop court, et il n'a recueilli que l'impopularité pour prix de ses pieux efforts. C'est l'histoire de tous les pays.»

Nous avons dépassé le môle d'Adrien et le Tibre au milieu de nos réflexions et de nos regrets. Ils nous ont suivis en face de cette *Locanda dell'orso* que Montaigne a rendue célèbre et où déjà de nombreux et joyeux buveurs s'applaudissaient de voir rouverts à leurs orgies les mille cabarets que les décrets du pape avaient fermés. À Ripetta, en nous séparant, M. de Chateaubriand m'a dit: «Voulez-vous que demain, pour nous distraire du lugubre spectacle qu'un pape vient de nous donner, nous allions voir mes fouilles de *Torre-Vergatta*? La campagne romaine, déjà belle au début du printemps, et les souvenirs des siècles passés, nous feront oublier pour quelques heures nos sollicitudes du présent et nos tristesses.»

Nous sommes en effet partis aujourd'hui, tête à tête, dans mon petit wurst allemand, que, pour garder l'incognito, l'ambassadeur a préféré à ses pompeuses voitures, même à son coupé favori, que j'ai fait faire à Londres, en 1822, pour nous conduire à Windsor (il a traversé la mauvaise fortune de son maître, et il reparaît avec son crédit dans les rues de Rome). M. de Chateaubriand a conservé une taciturnité méditative, entrecoupée de rares interjections, jusqu'au pont Milvius. Là son front s'est déridé: «Admirez,» m'a-t-il dit, «la puissance de l'art de peindre. Ce pont, témoin d'une victoire qui changea la face du monde, et la plaine environnante, réapparaissent bien moins comme ils sont que sous les couleurs de la magnifique fresque de Jules Romain au Vatican. C'est un chef-d'œuvre. Tout s'y

trouve; et surtout ce Tibre, gros des destinées humaines, qui va noyer Maxence et couronner Constantin. Ah! pourquoi n'a-t-il pas éloigné miss Bathurst! tant de beauté innocente et tant de vie! Voilà la rive qui céda sous le poids si léger de la malheureuse fille. Rome ne m'offre que des images de deuil.»—Autre pause qu'il a interrompue un moment après le passage du pont.—«Avez-vous remarqué que Byron n'entend rien à la peinture? Il est resté tout à fait Anglais de ce côté; il ne l'est pas autant pour la musique, qu'il comprenait mieux que la plupart de ses compatriotes. Il aime les chants populaires, et, comme vous et moi, il en a surpris de bizarres en Orient. Mais là, plus qu'ailleurs, la chanson du peuple n'est pas de l'harmonie, c'est de la légende ou de l'histoire primitive.»—Puis, après un long silence, arrivés au tombeau de Néron, il m'a dit: «Je n'ai jamais prêté aucune attention à ce sarcophage falsifié, pas plus que s'il était véritablement le sépulcre de l'empereur parricide. La tombe d'un tyran n'excite que mon mépris. Mais retournons-nous, et d'ici contemplons Saint-Pierre, l'immortelle coupole, et cette croix qui brille au-dessus de toutes les collines: elle va consoler, par delà le désert d'Ostie, les regards du nautonier quand il lutte contre les flots. C'est là un sublime spectacle parce qu'il emporte avec lui vers les cieux l'imagination de l'homme et son espérance.» Un peu plus loin:—«Croyez-moi, laissons votre voiture sur cette route qui ramène à Paris et aux joies du monde. Entrons résolument à pied dans le désert de la campagne *maudite*, auquel j'ai toujours trouvé tant de charme.»

Après un rapide coup d'œil jeté sur ses fouilles, où on ne travaillait pas ce jour-là, «Voilà», m'a-t-il dit, «des frustes méconnaissables presque autant que leurs énigmatiques possesseurs; j'ai risqué quelque argent à cette loterie des morts. Il y avait autour de ces marbres qui ne sont plus, des despotes, de prétendus affranchis, des esclaves, une foule d'ambitieux; et dans ces trois classes d'hommes que le temps a également emportés, on se disputait le pouvoir, on s'égorgeait pour l'Empire. Il me semble voir surgir de ces ronces les ruines confondues de la République romaine et de l'affreuse domination de Tibère....»—Une petite fleur que M. de Chateaubriand a cueillie à ses pieds est venue le distraire de ces

sombres réflexions:—«Combien la nature, si marâtre pour les hommes sous tant de climats, est partout une douce mère pour ses filles les plus innocentes, les herbes des champs! Voyez cette violette blanche; elle n'a pas la demi-éclat et le parfum de la violette de Virgile, *violæ subluceat purpura nigræ*, mais elle est la première à m'annoncer le printemps.»

Puis, revenus à ma voiture, le silence a recommencé: seulement comme nous nous rapprochions de la porte du Peuple et du tumulte de Rome, «Ici, comme chez nous,» a-t-il dit, «la tyrannie et la liberté ont également péri. Mais, à Rome, la robe de ce capucin qui soulève en passant une poussière antique achève de mettre en relief la vanité de tant de vanités.»—Et cette réflexion a clos la promenade, dont je me hâtai de consigner sur mon journal le minutieux récit. (*Chateaubriand et son temps*, p. 345 et suivantes.)

II

LE CONCLAVE DE 1829^[436]

Chateaubriand n'a point recueilli dans ses œuvres son discours au Sacré-Collège. Ce discours, prononcé le 18 février 1829, dans la sacristie de Saint Pierre, mérite pourtant de n'être pas perdu. Le voici:

ÉMINENTISSIMES SEIGNEURS,

Il n'y a pas encore six ans que M. le duc de Laval-Montmorency vint au milieu de vous pour unir sa douleur à la vôtre, lorsque Pie VII, de religieuse mémoire, fut rappelé auprès du chef invisible de l'Église. Le roi Louis XVIII, au nom duquel mon noble prédécesseur vous porta la parole, est allé lui-même se placer auprès de saint Louis. J'étais alors ministre du vénérable monarque, restaurateur des libertés de la France. Mon nom eut l'insigne honneur de paraître dans les lettres qui furent adressées au sacré collège, et c'est moi qui viens aujourd'hui, ambassadeur de Charles X, roi non moins magnanime que son frère, vous exprimer le regret qu'éprouvera mon auguste maître pour la perte d'un souverain pontife que vos

suffrages n'avaient point encore revêtu de l'autorité suprême à l'époque que je rappelle.

Ici Vos Éminences reconnaîtront les voies cachées de la Providence, et cette fragilité des choses humaines qui doivent être surtout présentes à la pensée de cette assemblée des princes de l'Église, où j'aperçois tant de courageux confesseurs de la foi.

Que vous dirai-je, messeigneurs, que vous ne sentiez mieux que moi? La mémoire de Léon XII sera vénérée par la France. Le royaume que gouverne si glorieusement le fils aîné de l'Église n'oubliera pas les conseils pacifiques qui ont empêché la discorde de troubler, même passagèrement, les nouvelles prospérités de ma patrie. Léon XII joignait à ses vertus apostoliques cette modération d'esprit et cette connaissance de son siècle, si nécessaires aux chefs des Empires.

Éminentissimes seigneurs, vos lumières assureront au saint-siège, dans le prochain conclave, un successeur digne de ce pontife conciliateur. Si vous êtes des princes puissants, vous êtes aussi les ministres de cette religion charitable qui abolit l'esclavage parmi les hommes, qui, simple et sublime à la fois, est également appropriée aux besoins de la société naissante et à ceux de la société perfectionnée. Vos suffrages indépendants iront bientôt chercher parmi vos pairs un vrai pasteur pour la chrétienté, un souverain éclairé pour la plus illustre portion de cette noble Italie qui dicta des lois au monde antique, qui civilisa le monde moderne, qui, toujours féconde et jamais épuisée, nourrit aujourd'hui à l'ombre de sa gloire le souvenir de ses grandeurs.

Qu'il me soit permis, Éminentissimes seigneurs, d'offrir en particulier au sacré collège l'hommage de ma profonde vénération.

Dans sa lettre à M^{me} Récamier, du 21 mars 1829, Chateaubriand parle du second discours qu'il prononça à Rome, celui-là en plein Conclave, le 10 mars 1829. Comme ce discours ne figure pas non plus dans ses Œuvres complètes, le lecteur sera sans doute bien aise de le trouver ici:

ÉMINENTISSIMES SEIGNEURS,

La réponse de Sa Majesté Très-Chrétienne à la lettre que lui a adressée le sacré collège vous exprime, avec la noblesse qui appartient au fils aîné de l'Église, la douleur que Charles X a ressentie en apprenant la mort du père des fidèles, et la confiance qu'il repose dans le choix que la chrétienté attend de vous.

Le roi m'a fait l'insigne honneur de me désigner à l'entière créance du sacré collège réuni en conclave. Je viens une seconde fois, Éminentissimes seigneurs, vous témoigner mes regrets pour la perte du pontife conciliateur qui voyait la véritable religion dans l'obéissance aux lois et dans la concorde évangélique; de ce souverain qui, pasteur et prince, gouvernait l'humble troupeau de Jésus-Christ du faîte des gloires diverses qui se rattachent au grand nom de l'Italie. Successeur futur de Léon XII, qui que vous soyez, vous m'écoutez sans doute en ce moment; pontife à la fois présent et inconnu, vous allez bientôt vous asseoir dans la chaire de Saint Pierre, à quelques pas du Capitole, sur les tombeaux de ces Romains de la République et de l'Empire, qui passèrent de l'idolâtrie des vertus à celle des vices, sur ces catacombes où reposent les ossements non entiers d'une autre espèce de Romains: quelle parole pourrait s'élever à la majesté du sujet? Quelle voix pourrait s'ouvrir un passage à travers cet amas d'années qui ont étouffé tant de voix plus puissantes que la mienne? Vous-même, illustre sénat de la chrétienté, pour soutenir le poids de ces innombrables souvenirs, pour regarder en face les siècles rassemblés autour de vous sur les ruines de Rome, n'avez-vous pas besoin de vous appuyer à l'autel du sanctuaire, comme moi au trône de Saint Louis?

À Dieu ne plaise. Éminentissimes seigneurs, que je vous entretienne ici de quelque intérêt particulier, que je vous fasse entendre le langage d'une étroite politique: les choses sacrées veulent être envisagées aujourd'hui sous des rapports plus généraux et plus dignes. Le christianisme, qui renouvela d'abord la face du monde, a vu depuis se transformer les sociétés auxquelles il avait donné la vie. Au moment même où je parle, le genre humain est

arrivé à l'une des époques caractéristiques de son existence, la religion chrétienne est encore là pour la saisir, parce qu'elle garde dans son sein tout ce qui convient aux esprits éclairés et aux cœurs généreux, tout ce qui est nécessaire au monde qu'elle a sauvé de la corruption du paganisme et de la destruction de la barbarie. En vain l'impiété a prétendu que le christianisme favorisait l'oppression et faisait rétrograder les jours: à la publication du nouveau pacte scellé du sang du juste, l'esclavage a cessé d'être le droit commun des nations; l'effroyable définition de l'esclavage a été effacée du code romain: *Non tam viles quam nulli sunt*. Les sciences, demeurées presque stationnaires dans l'antiquité, ont reçu une impulsion rapide de cet esprit apostolique et rénovateur qui hâta l'écroulement du vieux monde; partout où le christianisme s'est éteint, la servitude et l'ignorance ont reparu. Lumière quand elle se mêle aux facultés intellectuelles, sentiment quand elle s'associe aux mouvements de l'âme, la religion chrétienne croît avec la civilisation, et marche avec le temps; un des caractères de la perpétuité qui lui est promise, c'est d'être toujours du siècle qu'elle voit passer, sans passer elle-même. La morale évangélique, raison divine, appuie la raison humaine dans ses progrès vers un but qu'elle n'a point encore atteint: après avoir traversé les âges de ténèbres et de force, le christianisme devient chez les peuples modernes le perfectionnement même de la société.

Éminentissimes seigneurs, vous choisirez pour exercer le pouvoir des clefs un homme de Dieu et qui comprendra bien sa haute mission. Par son caractère universel qui n'a jamais eu de modèle ou d'exemple dans l'histoire, un conclave n'est pas le conseil d'un État particulier, mais celui d'une nation composée de nations les plus diverses et répandue sur la surface du globe. Vous êtes, Éminentissimes seigneurs, les augustes mandataires de l'immense famille chrétienne pour un moment orpheline. Des hommes qui ne vous ont jamais vus, qui ne vous verront jamais, qui ne savent pas vos noms, qui ne parlent pas votre langue, qui habitent loin de vous sous un autre soleil, au delà des mers, aux extrémités de la terre, se soumettront à vos décisions que rien en apparence ne les oblige à suivre, obéiront à vos lois qu'aucune force matérielle n'impose, accepteront de vous un père spirituel avec respect et gratitude: tels

sont les prodiges de la conviction religieuse. Princes de l'Église, il vous suffira de laisser tomber vos suffrages sur l'un d'entre vous pour donner à la communion des fidèles un chef qui, puissant par la doctrine et l'autorité du passé, n'en connaisse pas moins les nouveaux besoins du présent et de l'avenir, un pontife d'une vie sainte, mêlant la douceur de la charité à la sincérité de la foi. Toutes les couronnes forment le même vœu, toutes ont un même besoin de modération et de paix: que ne doit-on pas attendre de cette heureuse harmonie? que ne peut-on pas espérer, Éminentissimes seigneurs, de vos lumières et de vos vertus?

Il ne me reste qu'à vous renouveler l'expression de la sincère estime et de la parfaite affection du souverain aussi pieux que magnanime dont j'ai l'honneur d'être l'interprète auprès de vous.

III

LE JOURNAL SECRET DU CONCLAVE^[437]

Le devoir de Chateaubriand, comme ambassadeur de France, était de suivre de très près les opérations du Conclave. Aussi bien, comme il l'écrit à M^{me} Récamier, le 17 février 1829, le Roi l'avait chargé de surveiller «le dernier grand spectacle qui devait clore sa carrière», l'élection d'un nouveau Pape. Il prit donc ses mesures pour être tenu au courant, jour par jour, de tout ce qui se passerait, des brigues et des intrigues qui pourraient se produire, des diverses candidatures qui seraient mises en avant et des chances de chacune d'elles. Il se trouva qu'un témoin sûr et admirablement informé rédigeait secrètement un *journal du Conclave*. L'ambassadeur s'arrangea de façon à se le procurer, le fit traduire en français, accompagna d'un court commentaire quelques-uns de ses articles, et envoya le tout au ministre des Affaires étrangères, M. le comte Portalis. «Le Roi verra, écrivait-il, ce qu'on n'a jamais vu: l'intérieur d'un Conclave.»

Ce document existe encore aux Archives des Affaires étrangères. Autorisé à en prendre communication, M. Boyer d'Agen en a publié d'importants extraits dans la *Revue des Revues* des 1^{er} et 15 janvier 1896.

Voici quelques-unes des *remarques* de Chateaubriand.

On lit dans le *Journal*, à la date du 7 mars 1829:

Le parti des exaltés tâche de tirer parti de tout et voudrait pêcher en eau trouble. La possibilité de leur triomphe pourrait se trouver dans la coopération des cardinaux français, qui semblent unanimes pour le choix d'un Pape favorable à leur exaltation d'idées. Si par malheur le parti d'Oppizzoni, soit faiblesse, soit complaisance, se range au vote d'Albani, la palme est aux mains des adversaires.

En marge de ces lignes, Chateaubriand écrit la note suivante:

Il n'y a pas besoin de commentaires sur cette journée; le texte dit tout. Voilà une minorité qui parle comme la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, qui veut s'immiscer dans nos affaires, qui pousse la violence jusqu'à attaquer en plein Conclave la mémoire de Léon XII. Elle suppose toujours que les cardinaux français pensent comme elle; elle se figure que je veux précipiter l'élection pour n'être pas confondu par l'arrivée de ces cardinaux, arrivée que je prévoyais devoir être funeste au principe de mon gouvernement.

À la date du 9 mars, l'auteur du *Journal* annonce que le Sacré Collège a reçu la copie du discours que l'ambassadeur de France doit prononcer le lendemain, et il le juge en ces termes:

Quelle noblesse d'expressions! quelle élévation de pensées! quelle délicatesse d'images! On voit que ses paroles partent du fond de l'âme. Pour moi, j'en suis dans le ravissement. Figurez-vous, dans l'étroite enceinte d'un Conclave, le tableau d'une nation qui donne la vie, qui dicte des lois de paix à toutes les autres nations, qui est le centre universel vers lequel tous les peuples, peut-être même des tribus dont nous ignorons le nom, dirigent leurs vœux et leurs prières. Tout le Sacré Collège a tressailli d'une sainte joie et se propose de se féliciter, avec le cardinal de Latil, du choix que Sa Majesté Très-Chrétienne a fait d'un si grand homme, dont les principes religieux sont les plus purs et inébranlables. Chaque phrase a été examinée attentivement; on n'y aperçoit pas l'ombre

d'un intérêt politique privé, et moins encore une apparence de vouloir hâter l'élection sans la présence des cardinaux français.....

Chateaubriand ajoute ici cette note:

J'ai été tenté de supprimer ici tout ce qui a rapport à mon discours; mais, venant à penser aux préventions que l'on a cherché à faire naître contre moi, j'ai cru devoir conserver l'opinion du Conclave, comme une défense, comme un témoignage honorable, propre à faire le contre-poids des calomnies dont j'ai été l'objet.

La page du *Journal* consacrée à la journée du 10 mars donne lieu, de la part de Chateaubriand, à la *Remarque* ci-après:

Voici encore le nonce (Mgr Lambruschini, nonce du Saint-Siège à Paris) écho et missionnaire d'une coterie. Il paraît qu'on espérait ouvrir au sein du Conclave des conférences sur l'état de nos affaires. J'ai su, d'une autre part, qu'avant la mort de Léon XII des membres du clergé français étaient attendus à Rome pour agiter de nouveau la question des Ordonnances. Ces manœuvres doivent être surveillées; elles bouleverseraient la France, sans atteindre même le but où elles visent. Il est consolant de voir la fermeté du Sacré-Collège et la sagesse avec laquelle il se refuse aux ouvertures du nonce. Celui-ci est un prélat passionné, entré beaucoup trop avant dans les intrigues d'un parti français, homme qui, dans son pays, est à la tête de la *Faction de Sardaigne*, et dont il est urgent de solliciter le rappel.

Le 22 mars, l'auteur du *Journal* note un petit incident assez singulier:

Ce matin on a été informé qu'un cardinal (Odescalchi) s'entretenait par signes avec des jésuites qui se trouvaient dans un jardin de la Compagnie, situé vis-à-vis l'édifice du Conclave. On s'est posté en observation: impossible de rien comprendre à ce langage par signes.... Le cardinal a été prévenu de s'abstenir de semblables manœuvres, et sur-le-champ des ordres ont été donnés pour les empêcher désormais.... Après le scrutin du soir, il a été décidé que l'on adresserait une lettre ferme et sérieuse au vicaire

général des Jésuites, et qu'on réglerait sur sa réponse la conduite à tenir ultérieurement.

Chateaubriand inscrit en marge:

Il serait impossible de s'empêcher de rire du cardinal Odescalchi et du télégraphe des jésuites, si la gravité de la matière ne formait un contraste déplorable avec ces tours d'écoliers. Voilà donc à quelles ressources en est réduite une Compagnie qui se dit pieuse et un cardinal dont on loue la régularité, pour asseoir dans la chaire de Saint-Pierre quelque pontife passionné, perturbateur du repos des nations!

Le lendemain 23 mars, à l'occasion de la réponse du père Pavani, Vicaire général de la Compagnie de Jésus, à la lettre du Conclave, Chateaubriand revient sur l'incident de la veille:

Je dois avouer, écrit-il, que les Jésuites m'avaient semblé trop maltraités par l'opinion. J'ai jadis été leur défenseur, et, depuis qu'ils ont été attaqués dans ces derniers temps, je n'ai dit ni écrit un seul mot contre eux. J'avais pris Pascal pour un calomniateur de génie, qui nous avait laissé un immortel mensonge; je suis obligé de reconnaître qu'il n'a rien exagéré. La lettre du père Pavani (qu'on trouvera ci-jointe) a l'air d'être échappée à Escobar lui-même, elle figurerait merveilleusement dans les *Lettres provinciales*! Comme elle dit tout et ne dit rien! Comme tous les mots en sont pesés, de manière qu'ils puissent être interprétés ainsi que besoin sera! L'humeur et la violence percent pourtant. Le révérend Père s'en est aperçu, et il va bientôt tâcher de reprendre, par une seconde lettre, non moins captieuse, le peu de vérité qu'il a laissé transpirer dans la première.

Au surplus, l'audace est grande. Cette Congrégation, à peine rétablie, repoussée de toute part, suspecte au Sacré-Collège lui-même, n'en aspire pas moins à donner la tiare et à se mêler de toutes les affaires du monde.

Chateaubriand cède ici, en parlant des jésuites, à un mouvement d'humeur, qui disparaîtra bientôt, quand le résultat du Conclave sera connu. Le 31 mars, à midi, l'auteur du *Journal* écrivait:

Hier, à dix heures du soir, Albani s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à recueillir des suffrages pour l'élection du cardinal Castiglioni, dont les sentiments de loyauté et de franchise étaient bien connus, non moins que l'opinion qu'il avait conçue de la capacité et des talents d'Albani pour exercer l'emploi de secrétaire d'Etat. Les cardinaux Pacca, Galleffi, Testaferrata, Oppizzoni, Arezzo, Bertazzoli et Gazola furent chargés de persuader Castiglioni et de ne le quitter qu'après qu'il aurait promis de se rendre au vœu commun et de se conformer à la volonté divine. Pendant ce temps, Albani disposait les autres cardinaux à coopérer à l'élection. À minuit, tout était arrangé. Les cardinaux français se montrèrent très satisfaits, et promirent de donner unanimement leur vote au scrutin. Le parti de De Gregorio fit d'abord quelque résistance, mais enfin il céda. Celui de Macchi demeura rebelle à toute concession. Le calcul d'approximation établi, il fut reconnu que les suffrages s'élèveraient à 30, non compris le parti d'Albani, qui devait *accéder* en entier. Le résultat a été tel qu'on l'avait espéré. Le premier scrutin a donné 32 voix, et ce nombre s'est accru, par l'*accedat*, jusqu'à 47....

Chateaubriand triomphe, il a son Pape, et il écrit, au bas du *Journal du Conclave*, cette dernière *Remarque*:

Cette journée a fait le Pape, le Pape que voulait la France, en 1823, lorsque j'avais le portefeuille des Affaires étrangères, à Paris, le Pape qui a répondu à mon discours, et qui, par cette réponse, connue de l'Europe, a pris des engagements politiques.

Le procès-verbal de l'acceptation, dressé par le notaire du Conclave, selon la coutume, est digne d'être remarqué: «Pie VIII s'est déterminé, dit-il, à nommer le cardinal Albani ministre, afin de satisfaire aussi le Cabinet de Vienne.» Singulier moyen sans doute!

Le Souverain-Pontife, partageant les lots entre les deux couronnes, se déclare le Pape de la France et donne à l'Autriche, en compensation, un Secrétaire d'État inamovible.

J'ai dit tout à l'heure que l'auteur des *Mémoires* n'avait pas conservé longtemps, à l'endroit des Jésuites, les sentiments de Pascal—et ceux du *Constitutionnel*. À peu de mois de là, en effet, il écrivait sur son neveu Christian de Chateaubriand, *jésuite*, d'admirables pages, les plus belles de ce cinquième volume.

IV

DANS LES PYRÉNÉES^[438].

Il existe, à la Bibliothèque Nationale, des fragments manuscrits de Chateaubriand recueillis par un de ses secrétaires, Éd. L'Agneau, et cédés par lui, en 1846, à un certain Édouard Bricon. Celui-ci, se proposant sans doute de les publier, en avait fait une copie, qui se trouve aujourd'hui également au département des manuscrits. Le plus important de ces fragments se rapporte, sans doute possible, à l'épisode dont il est question dans les *Mémoires*. Il n'avait pas échappé aux patientes et malicieuses investigations de Sainte-Beuve. Un jeune et remarquable critique, M. Victor Giraud, vient de le publier à son tour, d'après le texte original, dans son étude sur *Chateaubriand et les Mémoires d'Outre-tombe* (*Revue des Deux-Mondes*, du 1^{er} avril 1899). C'est d'après lui que nous reproduisons ces pages adressées par le poète sexagénaire à la «spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans», à celle que le bon Chactas eût appelée «la Vierge des dernières amours».

Avant d'entrer dans la société, j'errais autour d'elle. Maintenant que j'en suis sorti, je suis également à l'écart; vieux voyageur sans asile, je vois le soir chacun rentrer chez soi, fermer la porte; je vois le jeune amoureux se glisser dans les ténèbres; et moi, assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune, et j'attends l'aurore qui n'a rien à me conter de nouveau et dont la jeunesse est une insulte à mes cheveux.

Quand je m'éveille avant l'aurore, je me rappelle ces temps où je me levais pour écrire à la femme que j'avais quittée quelques heures auparavant. À peine y voyais-je assez pour tracer mes lettres à la lueur de l'aube. Je disais à la personne aimée toutes les délices que j'avais goûtées, toutes celles que j'espérais encore; je lui traçais le plan de notre journée, le lieu où je devais la retrouver sur quelque promenade déserte, etc.

Maintenant, quand je vois apparaître le crépuscule et que, de la natte de ma couche, je promène mes regards sur les arbres de la forêt à travers ma fenêtre rustique, je me demande pourquoi le jour se lève pour moi, ce que j'ai à faire, quelle joie m'est possible, et je me vois errant seul de nouveau comme la journée précédente, gravissant les rochers sans but, sans plaisir, sans former un projet, sans avoir une seule pensée, ou bien assis dans une bruyère, regardant paître quelques moutons ou s'abattre quelques corbeaux sur une terre labourée. La nuit revient sans m'amener une compagne; je m'endors avec des rêves pesants, ou je veille avec d'importuns souvenirs pour dire encore au jour renaissant: «Soleil, pourquoi te lèves-tu!»

[439]Il faut remonter bien haut pour trouver l'origine de mon supplice; il faut retourner à cette aurore de ma jeunesse où je me créai un fantôme de femme pour l'adorer. Je vis passer cette idéale image, puis vinrent les amours réelles qui n'atteignirent jamais à cette félicité imaginaire dont la pensée était dans mon âme. J'ai su ce que c'était que de vivre pour une seule idée et avec une seule idée, de s'isoler dans un sentiment, de perdre de vue l'univers, de mettre son existence entière dans un sourire, dans un mot, dans un regard.

Mais, alors même, une inquiétude insurmontable troublait mes délices. Je me disais: M'aimera-t-elle demain comme aujourd'hui? Un mot qui n'était pas prononcé avec autant d'ardeur que la veille, un regard distrait, un sourire adressé à un autre que moi me faisait à l'instant désespérer de mon bonheur. J'en voyais la fin et je m'en prenais à moi-même de mon ennui. Je n'ai jamais eu l'envie de tuer mon rival ou la femme dont je croyais entendre l'amour; toujours

destructeur de moi-même, je me croyais coupable parce que je n'étais plus aimé.

Repoussé dans le désert de ma vie, j'y rentrais avec toute la poésie de mon désespoir. Je cherchais pourquoi Dieu m'avait mis sur la terre, et je ne pouvais le comprendre. Quelle petite place j'occupais ici-bas! Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, combien rougirait-il de brins de bruyère? Et mon âme, qu'était-ce? Une petite douleur évanouie en se mêlant dans les vents. Et pourquoi tous ces mondes autour d'une si chétive créature?

J'errai sur le globe, changeant de place sans changer d'être, cherchant toujours et ne trouvant rien. Je vis passer devant moi de nouvelles enchanteresses; les unes étaient trop belles pour moi et je n'aurais osé leur parler, les autres ne m'aimaient pas. Et pourtant mes jours s'écoulaient, et j'étais effrayé de leur vitesse, et je me disais: Dépêche-toi donc d'être heureux! Encore un jour, et tu ne pourras plus être aimé. Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspirait les transports de la plus noire jalousie: si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait avec le plaisir de la vengeance et du désespoir.

Vois-tu: quand je me laisserais aller à ma folie, je ne serais pas sûr de t'aimer demain: je ne crois pas à moi. Je m'ignore. Je suis prêt à me poignarder ou à rire. Je t'adore; mais, dans un moment, j'aimerai plus que toi le bruit du vent dans ces roches, un nuage qui vole, une feuille qui tombe. Puis je prierai Dieu avec larmes, puis j'invoquerai le néant. Veux-tu me combler de délices? Fais une chose: sois à moi, puis laisse-moi te percer le cœur. Eh bien, oseras-tu maintenant te hasarder avec moi dans cette thébaïde?

Si tu me dis que tu m'aimeras comme un père, tu me feras horreur; si tu prétends m'aimer comme une amante, je ne te croirai pas. Dans chaque jeune homme je verrai un rival préféré. Tes respects me feront sentir mes années; tes caresses me livreront à la jalousie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a tel sourire de toi qui me montrerait la profondeur de mes maux, comme le rayon de soleil éclaire un abîme?

Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas. Va chercher le jeune homme dont les bras peuvent s'enlacer aux tiens avec grâce; mais ne me le dis pas. Oh! non, non, ne viens plus me tenter. Songe que tu dois me survivre, que tu seras encore longtemps jeune, quand je ne serai plus. Hier, lorsque tu étais assise avec moi sur la pierre, que le vent dans la cime des pins nous faisait entendre le bruit de la mer, prêt à succomber d'amour et de mélancolie, je me disais: Ma main est-elle assez légère pour caresser cette blonde chevelure! Pourquoi flétrir d'un baiser des lèvres qui ont l'air de s'ouvrir pour la jeunesse et la vie^[440]? Que peut-elle aimer en moi? Une chimère que la réalité va détruire. Et pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule, quand des paroles enivrantes sortirent de ta bouche, quand je te vis prête à m'entourer de tes mains comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir. Souviens-toi seulement des aveux passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-lui s'il te parle comme je te parlais, et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne. Ah! qu'importe! Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre son sein, et vous vous réveillerez enivrés de délices: que t'importeront alors mes paroles sur la bruyère?

Non, je ne veux pas que tu dises jamais en me voyant après l'heure de la folie: Quoi! c'est là l'homme à qui j'ai pu livrer ma jeunesse! Écoute, prions le ciel: il fera peut-être un miracle. Il va me donner jeunesse et beauté. Viens, ma bien-aimée: montons sur ce nuage. Que le vent nous porte dans le ciel. Alors, je veux bien être à toi. Tu te rappelleras mes baisers, mes ardentes étreintes: je serai charmant dans ton souvenir et tu seras bien malheureuse, car je ne t'aimerai plus. Oui: c'est ma nature. Et tu voudrais être peut-être abandonnée par un vieux homme? Oh! non, jeune grâce, va à ta destinée; va chercher un amant digne de toi. Je pleure des larmes de fiel de te perdre. Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor. Mais fuis environnée de mes désirs, de ma jalousie, et laisse-moi me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature, où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion pitoyable.

Si tu te laissais aller au caprice où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme, le jour viendrait où le regard d'un jeune homme t'arracherait à ta fatale erreur; car même les changements et les dégoûts arrivent entre les amants du même âge. Alors, comment me verrais-tu quand je viendrais à t'apparaître sous ma forme naturelle? Toi, tu irais te purifier dans des jeunes bras d'avoir été pressée dans les miens; mais moi, que deviendrais-je? Tu me promettrais ta vénération, ton amitié, tes respects; et chacun de ces mots me percerait le cœur. Réduit à cacher ma double défaite, à dévorer des larmes qui feraient rire quiconque les apercevrait dans mes yeux, à renfermer dans mon sein mes plaintes, à mourir de jalousie, je me représenterais tes plaisirs; je me dirais: À présent, à cette heure où elle me parlait, elle meurt de volupté dans les bras d'un autre; elle lui redit ces mots tendres qu'elle m'a dits avec cette ardeur de la passion qu'elle n'a jamais pu sentir pour moi. Alors, tous les tourments de l'enfer entreraient dans mon âme, et je ne pourrais les apaiser que par des crimes.

Et pourtant, quoi de plus injuste? Si tu m'avais donné quelques moments de bonheur, me les devais-tu? Devais-tu me donner toute ta jeunesse? N'était-il pas tout simple que tu cherchasses les harmonies de ton âge, et ces rapports d'âge et de beauté qui appartiennent à ta nature? Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du vieux voyageur? Tout cela est juste et vrai; mais ne compte pas sur ma vertu: si tu étais à moi, pour te quitter, il me faudrait ta mort ou la mienne. Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange; avec un homme, jamais!

N'espère pas me tromper, l'amitié a bien plus d'illusions que l'amour, et elles sont bien plus durables. L'amitié se fait des idoles, et les voit telles qu'elle les a créées: elle vit du cœur et de l'âme; la fidélité lui est naturelle, elle s'accroît avec les années.

L'amour enivre, mais l'ivresse passe. Il ne vit pas de pureté^[441], et ne se nourrit pas de gloire: découvrant tous les jours que l'idole qu'il a créée perd quelque chose à ses yeux, il en voit bientôt les défauts,

et le temps seul le rend infidèle en dépouillant de ses grâces l'objet qu'il aime. Les passions ne rendent point ce que le temps efface: la gloire ne rajeunit que notre nom.

Non, je ne souffrirai jamais que tu entres dans ma chaumière: c'est bien assez d'y repousser ton image, d'y veiller comme un insensé en pensant à toi! Que serait-ce, si tu étais assise sur la natte qui me sert de couche, si tu avais respiré l'air que je respire la nuit, si je te trouvais à mon foyer compagne de ma solitude? Il y a dans une femme une émanation de fleur et d'amour. Lorsque tu chantes, ta voix me rend fou et me fait mal; tu as l'air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois.

Comment croirais-je que cette vie de veuvage pourrait longtemps te suffire? Deux beaux jeunes gens peuvent s'enchanter des soins qu'ils se rendent; mais un vieil esclave, qu'en ferais-tu? Pourrais-tu, du matin au soir, supporter la solitude avec moi, les fureurs de ma jalousie prévue, mes long silences, mes tristesses de cœur et tous les caprices d'une nature qui se déplaît et croit déplaire aux autres?

Et le monde, en supporterai-tu les railleries? Si j'étais riche, il dirait que je t'achète et que tu te vends, ne pouvant admettre que tu puisses m'aimer. Si j'étais pauvre, on se moquerait de ton amour, on me rendrait un objet ridicule à tes propres yeux, on te rendrait honteuse de ton choix. Et moi, on me ferait un crime d'avoir abusé de ta simplicité, de ta jeunesse, de t'avoir acceptée, ou d'avoir abusé de l'état de [442] où tombe [443] le temps de te presser dans mes bras. La jeunesse embellit tout, jusqu'au malheur. Elle charme alors qu'elle peut, avec les boucles d'une chevelure brune, enlever les pleurs à mesure qu'ils passent sur les joues. Mais la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur: dans l'infortune, c'est pis encore; quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

Tu m'as jugé d'une façon vulgaire, tu as pensé, en voyant la trouble où tu me jettes que je me laisserais aller à te faire subir mes caresses: à quoi as-tu réussi? À me persuader que je pourrais être

aimé? Non, mais à réveiller le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, à renouveler mes anciennes souffrances.

Vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de mes rêves, de mes folies, de mes vagues tristesses; cherchant toujours ce que je ne puis trouver; joignant à mes anciens maux le désenchantement de l'expérience, la solitude des déserts à l'ennui du cœur et la disgrâce des années, dis, n'aurai-je pas fourni aux démons, dans ma personne, l'idée d'un supplice qu'ils n'avaient point encore inventé dans la région des douleurs éternelles?

Fleur charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse mes derniers chants de tristesse, tu ne les entendras qu'après ma mort, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées....

V

LE DÉPART DE CHERBOURG^[444]

C'était le 16 août 1830. Un vaisseau de guerre, le *Great-Britain*, prêt à mettre à la voile, attendait ses passagers. Ce fut un douloureux et inoubliable spectacle, lorsque, devant les gardes du corps qui avaient suivi la famille royale et qui lui présentaient une dernière fois les armes, on vit passer le vieux roi, le dauphin son fils, la fille de Louis XVI, appuyée sur le bras de M. de La Rochejaquelein; *Madame*, duchesse de Berry, conduite par le baron de Charette; le duc de Bordeaux, porté par son gouverneur, M. de Damas; et, à quelques pas, sa sœur, *Mademoiselle*, celle à qui M. le duc de Berry avait dit, quelques instants avant de mourir: «Mon enfant, puissiez-vous être moins malheureuse que ceux de votre famille!»—*Mademoiselle*, destinée à voir un jour son mari assassiné comme l'avait été son père!^[445] Le roi Charles X s'embarqua le dernier. Un silence de deuil régnait sur la côte de France bien des gémissements le suivirent sur les flots.^[446]

Dans des pages intitulées: *Le Départ, scène de l'histoire de France*, Balzac, le plus grand génie littéraire du XIX^e siècle avec Chateaubriand, a raconté l'embarquement du roi Charles X à Cherbourg. Il m'a paru que ces pages du grand romancier, qui se montre ici, on va le voir, un grand

historien, méritaient d'être rapprochées de celles qu'on vient de lire dans les *Mémoires d'Outre-tombe*.

Au moment où le roi monta sur le vaisseau qui allait l'emporter en exil, il s'enferma seul pour prier et pour pleurer. Balzac,—s'il n'était pas de sa personne sur la rade de Cherbourg, du moins y était-il d'âme et de cœur,—Balzac dit à l'ami qui l'accompagnait:

En ce moment, ce vieillard à cheveux blancs, enveloppé dans une idée, victime de son idée, fidèle à son idée, et dont ni vous ni moi ne pouvons dire s'il fut imprudent ou sage, mais que tout le monde juge dans le feu du présent, sans se mettre à dix pas dans la froideur de l'avenir; ce vieillard vous semble pauvre: hélas! il emporte avec lui la fortune de la France; et, pour ce pas fatal, fait du rivage au vaisseau, vous paierez plus de larmes et d'argent, vous verrez plus de désolation qu'il n'y a eu de prospérités, de rires et d'or, depuis le commencement de son règne....

Et dans ces pages d'une éloquence amère, d'une intuition merveilleuse, il déroule à l'ami qui l'écoute les réalités de l'avenir. Il lui montre les arts en deuil, suivant le vieux roi dans l'exil; les marchands d'orviétan politique et les jurés priseurs du budget se refusant à décréter l'argent nécessaire aux galeries, aux musées, aux essais longtemps infructueux, aux lentes conquêtes de la pensée ou aux subites illuminations du génie. «Il y aura cependant un art dans lequel se feront de grands progrès, l'art du suicide.» Ce vieillard et cet enfant partis, le peuple sera souverain. La bourgeoisie traduira la souveraineté du peuple par ce mot: «Plus de supériorité sociale! plus de nobles! plus de privilèges!» Les ouvriers, à leur tour, la traduiront par cet autre mot: «Plus d'impôts, et de l'or!» La France connaîtra bientôt une révolution nouvelle. «Les gens qui mènent par les chemins le convoi de la monarchie légitime enterreront eux-mêmes l'adjudicataire au rabais de la couronne et du pouvoir.» Après avoir ainsi prédit 1848, Balzac décrit en ces termes les temps que nous voyons, le combat auquel nous assistons aujourd'hui:

Ce combat de la médiocrité contre la richesse, de la pauvreté contre la médiocrité, n'aura pour chefs que des gens médiocres, et l'inhabileté débordera du haut en bas sur ce pays si riche en ce

moment, et il nous faudra payer cher l'éducation de nos nouveaux souverains, de nos nouveaux législateurs.... Il n'y aura plus qu'un seul pouvoir armé, celui de la représentation nationale; il n'y aura qu'une seule chose dont on ne doutera pas, la misère!

Tout cela, disait Balzac, sera le prix du passage de cette famille sur ce vaisseau. Il ajoutait,—et cette parole encore se devait réaliser: «Un moment viendra que secrètement ou publiquement, la moitié des Français regrettera le départ de ce vieillard, de cet enfant, et dira: «Si la révolution de 1830 était à faire, elle ne se ferait pas.»

Je voudrais pouvoir tout citer de cet admirable écrit, j'en reproduirai du moins cette page sur les Bourbons:

Quand ils revinrent, ils rapportèrent les olives de la paix, la prospérité de la paix, et sauvèrent la France, la France déjà partagée. S'ils payèrent les dettes de l'exil, ils payèrent les dettes de l'Empire et de la République. Ils versèrent si peu de sang, qu'aujourd'hui ces tyrans pacifiques s'en vont sans avoir été défendus, parce que leurs amis ne les savaient pas attaqués. Dans quelques mois, tous saurez que, même en méprisant les rois, nous devons mourir sur le seuil de leur palais, en les protégeant, parce qu'un roi, c'est nous-mêmes, un roi, c'est la patrie incarnée; un roi héréditaire est le sceau de la propriété, le contrat vivant qui lie entre eux tous ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Un roi est la clef de la voûte sociale; un roi, vraiment roi, est la force, le principe, la pensée de l'État, et les rois sont des conditions essentielles à la vie de cette vieille Europe, qui ne peut maintenir sa suprématie sur le monde que par le luxe, les arts et la pensée. Tout cela ne vit, ne naît et ne prospère que sous un immense pouvoir....

Napoléon a péri comme ces Pharaons de l'Écriture, au milieu d'une mer de sang, de soldats, de chariots brisés, et dans le vaste linceul d'une plaine de fumée; il a laissé la France plus petite que les Bourbons ne l'avaient faite; ceux-ci sont tombés, ne versant guère que le sang des leurs, à peine tachés du sang des gens qui avaient

pris les armes pour la défense d'un contrat, et qui, dans la victoire, l'ont méconnu.

Eh bien, ces souverains bannis laissent la France agrandie et florissante. Les preneurs à bail, qui vont essayer d'entreprendre le bonheur des peuples, apprendront à leurs dépens la signification du mot catholicisme, si souvent jeté comme un reproche à ce vieillard que nous déportons.^[447]

Le récit de Balzac se ferme sur le mot suivant:

Là-bas, dis-je, en montrant le vaisseau, est le droit et la logique; hors de cet esquif sont les tempêtes.

Philarète Chasles, dans ses *Mémoires*, résume ainsi son jugement sur l'auteur de la *Comédie humaine*: «C'était un *voyant*, non un observateur.^[448]» Si le mot est vrai du romancier, il ne l'est pas moins du publiciste. Dans le *Départ* et dans plusieurs autres de ses écrits politiques, Balzac a été un *voyant*.

VI

LE SAC DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS^[449]

Dans les premiers jours de juillet 1831, six mois après le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, le bruit s'était répandu que le gouvernement allait accorder à la révolution la démolition de la vieille église. Chateaubriand était alors à Genève. Il écrivit aussitôt la lettre suivante à M^{me} de ..., qui permit à la *Revue de Paris* de la publier:

Genève, 11 juillet 1831.

Je vous ai écrit hier, et voici encore une lettre. De quoi s'agit-il? *de Saint-Germain-l'Auxerrois*. À qui conteras-je mes peines et mes idées, si ce n'est à vous?

On va donc commencer, disent les journaux, la démolition de ce monument le 14 juillet. Noble manière d'inaugurer la monarchie élective, par la destruction d'une église, d'exécuter de sang-froid, et à tête reposée, ce que le vandalisme révolutionnaire faisait jadis dans la fièvre et les convulsions! Le chapitre des comparaisons et des considérations serait ici trop long à parcourir; un mot seulement à ce sujet. La révolution de Juillet ignore-t-elle que ce qui lui a le plus nui en Europe a été la dévastation de Saint-Germain-l'Auxerrois? que les peuples qui tous, sans exception alors, sympathisaient avec nous, ont reculé, et que leurs dispositions favorables ont changé? La *non-intervention*, si bien gardée, a achevé l'affaire. Une stupide manie de quelques Français, depuis quarante ans, est de compter pour rien les idées religieuses, et de les croire éteintes partout, comme elles le sont dans leur étroit cerveau. Ils oublient que tous les peuples libres ou tous ceux qui veulent l'être et qui sont en rapport avec nous sont religieux. Aux États-Unis, la loi vous *force* d'être chrétiens. Dans les républiques espagnoles, la religion catholique est la seule; excepté, je crois, au Mexique, où l'on vient d'essayer quelque chose pour la tolérance. Les Cortès d'Espagne avaient décrété le *seul exercice de la religion catholique*. Si l'Italie s'émancipait, elle resterait chrétienne. La Belgique a fait sa révolution pour chasser un roi protestant. L'Allemagne, si philosophique, est chrétienne, et les Polonais, que sont-ils? Ils vont au combat ou à la mort en invoquant la sainte Vierge. Skrinecki porte un scapulaire et fait des pèlerinages. Nos démolitions religieuses sont donc à la fois une ignorance historique et un contre-sens politique.

Sous le rapport des arts, la chose n'est pas moins déplorable. Quoi! renouveler le vandalisme de 93! Que ne fait-on ce que j'ai proposé? Que ne masque-t-on l'église par des arbres, en la laissant subsister en face du Louvre comme échelle et témoin de la marche de l'art? Saint-Germain-l'Auxerrois est un des plus vieux monuments de Paris; il est d'une époque dont il ne reste presque rien. Que sont donc devenus vos romantiques? On porte le marteau dans une église, et ils se taisent! Ô mes fils! combien vous êtes dégénérés! Faut-il que votre grand-père élève seul sa voix cassée en

faveur de vos temples? Vous ferez une ode, mais durera-t-elle autant qu'une ogive de Saint-Germain-l'Auxerrois? Et les artistes ne présentent point de pétitions contre cette barbarie! Comme le plus humble de leurs camarades, je suis prêt à mettre ma signature à la suite de leurs noms. Détruire est facile, on l'a dit mille fois; et je ne connais pas au monde d'ouvriers qui aillent plus vite en cette besogne que les Français; mais reconstruire! Qu'ont-ils bâti depuis quarante ans?

On veut percer une rue! Très bien: commencez les abatis par la côté opposé au Louvre, par la place de Grève, cela vous donnera du temps; vous serez deux ou trois ans, peut-être davantage, à tracer votre voie; alors, quand vous arriverez à Saint-Germain, vous aurez mûri vos réflexions, vous jugerez mieux de l'effet même du monument, à l'extrémité de l'ouverture.... On a abattu la Bastille et l'on a bien fait. La Bastille était une prison. Je ne sache pas qu'on ait enfermé personne à Saint-Germain-l'Auxerrois; mais, même sur l'emplacement de la Bastille, qu'a-t-on élevé? D'abord un arbre de la liberté que le sabre de Bonaparte a coupé, pour faire place à un éléphant d'argile; et puis, après l'éléphant, que va-t-il survenir? Et tout cela, vous le savez, était à *toujours*, pour les *siècles*, pour *l'éternité*, comme nos serments. Quand Napoléon ordonna les travaux du Carrousel et de la rue de Rivoli, il croyait bien voir la fin de son entreprise; la rue de Rivoli a vu passer l'Empire et la Restauration sans être achevée. Qui vous répond que la nouvelle monarchie ira jusqu'au bout de la rue qu'elle va ouvrir par une ruine? Nous autres Français, nous sommes trop conséquents dans le mal et pas assez logiques dans le bien: parce qu'une imprudence taquine a produit à Saint-Germain une vengeance sacrilège, est-il de toute nécessité de continuer la dernière? Les Parisiens ne peuvent-ils s'amuser sans jeter les meubles par les fenêtres, ou sans abattre les monuments publics? On honorerait bien mieux les héros de Juillet en leur donnant à enlever les places fortes bâties contre nous, avec notre argent, qu'en livrant à leur courage une église ravagée, où ils ne trouveront pas même le curé pour la défendre. N'enfoncerons-nous plus notre chapeau sur notre tête que pour marcher contre un vicaire ou pour monter à l'assaut d'un clocher, et aurons-nous encore

longtemps le chapeau bas devant l'insolence étrangère? Il serait triste qu'on apprît l'entrée des Russes à Varsovie le jour où notre gouvernement entrerait à Saint-Germain-l'Auxerrois! Les deux belles victoires pour la monarchie populaire!...

Vous rirez de ma grande colère, vous me direz: «Qu'est-ce que cela vous fait, vous, exilé, qui ne reverrez peut-être jamais la France?» Ne le prenez pas là, je suis Français jusque dans la moelle des os. Que la France entre dans un système politique généreux, et si la guerre survient, vous me verrez accourir pour partager le sort de ma patrie. J'aurais cent ans que mon cœur battrait encore pour la gloire, l'honneur et l'indépendance de mon pays. Déchiffrez, si vous pouvez, ce griffonnage écrit *ab irato*, une heure avant le départ du courrier.

CHATEAUBRIAND.

VII

CHATEAUBRIAND ET LE JOURNAL DU MARÉCHAL DE CASTELLANE^[450]

Dans les jours qui suivirent l'apparition de la brochure de Chateaubriand sur *la Restauration et la monarchie élective*, le général de Castellane écrivait sur son *Journal*, à la date du 3 avril 1831:

On veut, à la Chambre des députés, discuter beaucoup l'histoire des neuf millions que le Roi a touchés à compte sur la liste civile. Une partie de cet argent a été donnée. M. Benjamin Constant a reçu 340,000 francs; M. Mauguin 220,000 francs, à condition de rester tranquilles; ils ont pris l'argent, sans tenir compte de leurs promesses. *M. de Chateaubriand*, dont le désintéressement l'a porté à renoncer à la pairie et à la dotation de 12,000 francs, *a reçu du Roi 100,000 francs pour ne pas écrire*. Aussi, dans le seul pamphlet qu'il a fait paraître^[451] et qu'il annonce comme devant être l'unique et dernier, il ne traite pas mal la personne du Roi. Cette affaire s'est traitée par madame Adélaïde; il voulait vendre son hospice, et ses

terrains, rue d'Enfer, 3 ou 400,000 francs; *on a préféré lui donner tout bonnement 100,000 francs*[\[452\]](#).

Que ce bruit ait couru quelques salons, il le faut bien croire; ce qui est certain, c'est qu'il ne tient pas debout.

Lorsqu'éclata la révolution de 1830, Chateaubriand avait pour toute fortune son titre de pair de France, la pension de 12,000 francs que lui avait faite le roi Louis XVIII, et ce qu'il touchait comme ministre d'État. Le 10 août, il donna sa démission de pair de France et de ministre d'État, et, le 12, il adressa au ministre des finances la lettre suivante, qu'on a lue déjà dans les *Mémoires*, mais qu'il ne sera pas hors de propos de reproduire ici:

Monsieur le ministre des finances,

Il me reste des bontés de Louis XVIII et de la munificence nationale une pension de pair de douze mille francs, transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la dette publique et transmissibles seulement à la première génération directe du titulaire. Ne pouvant prêter serment à Mgr le duc d'Orléans comme roi des Français, il ne serait pas juste que je continuasse à toucher une pension attachée à des fonctions que je n'exerce plus. En conséquence je viens la résigner entre vos mains. Elle aura cessé de courir pour moi le jour (10 août) où j'ai écrit à M. le président de la Chambre des pairs qu'il m'était impossible de prêter le serment exigé.

Après avoir rapporté ses lettres de démission, Chateaubriand ajoute:

Je restai nu comme un petit saint Jean.... Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs[\[453\]](#).

Et c'est cet homme qui, quelques mois après, se serait vendu, pour cent mille francs, au gouvernement à la face duquel il avait ainsi jeté ses démissions et son reste de fortune!

Chateaubriand aurait touché ces cent mille francs au mois d'*avril 1831*. Or, voici ce qu'il écrivait sur son *Journal*, à la date de *mai 1831*.

La résolution que je conçus au moment de la catastrophe de juillet n'a point été abandonnée par moi. Je me suis occupé des moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque je n'ai rien: l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter.... Je laisse ma procuration pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France^[454].

Le bruit, si légèrement accueilli par Castellane, est déjà, ce me semble, démontré faux. Mais voici qui est plus concluant encore. On a donné, dit-il, 100,000 francs à Chateaubriand, à la condition, acceptée par lui, de ne plus écrire. Mais alors, comment expliquer que, moins de six mois après, au mois d'octobre 1831, il écrive et publie sa brochure: *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit: De la Restauration et de la monarchie élective?* Cette brochure n'était pas seulement une violente attaque contre la monarchie de Juillet; elle renfermait, à l'adresse du roi Louis-Philippe, des paroles amères et cruelles, celles-ci par exemple:

Les dernières barricades ont chassé Charles X des Tuileries. Eh bien, dans ce château funeste, au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé Louis-Philippe? Un trône vide que lui présente un *spectre décapité* portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre.

Au mois de mai 1832, nouvelle brochure sur *les 12,000 francs envoyés par la duchesse de Berry* pour être distribués aux cholériques.

En ce même mois de mai 1832, le *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*. Ce Mémoire, où se trouvait la fameuse phrase: *Madame, votre fils est mon roi*, était particulièrement dur pour la personne de Louis-Philippe. Chateaubriand fut traduit devant les tribunaux pour délit de presse. Déjà, au mois de juin précédent, il avait été arrêté et retenu en prison pendant quinze jours, comme prévenu de complot contre la sûreté de l'État.

Au lieu de le traîner en prison, au lieu de le traduire en cour d'assises et de lui préparer ainsi des ovations, le gouvernement—si le fait rapporté par Castellane eût été vrai—aurait eu un moyen bien simple de faire taire Chateaubriand: il lui aurait suffi de dire: «M. de Chateaubriand a reçu 100,000 francs du Roi.»—On ne l'a pas dit, et on ne pouvait pas le dire, parce que Chateaubriand n'avait rien reçu.

Et comment eût-il consenti à recevoir l'argent de Louis-Philippe, son ennemi, lui qui ne voulait même pas accepter celui que lui offrait le vieux roi auquel il restait si honorablement fidèle? À l'avènement du ministère Polignac, il avait donné sa démission d'ambassadeur à Rome, et il était revenu à Paris, non seulement sans le sou, mais chargé d'une dette de soixante mille francs contractée pendant son ambassade. Au mois de juillet 1832, une trentaine de mille francs lui restait encore à payer sur ces soixante mille, en outre de ses vieilles dettes. «M. le duc de Lévis, dit-il dans ses *Mémoires*, à son retour d'un voyage en Écosse (au mois d'octobre 1831), m'avait dit de la part de Charles X que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge quand il me vit au sortir de la prison (juillet 1832) dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé par une nuée de créanciers. *J'avais déjà vendu mon argenterie*. Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au roi la lettre suivante:

Sire,

Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous daignâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre généreux dessein de me continuer la pension de pair à laquelle je renonçai en refusant le serment au pouvoir illégitime; je pensai que Votre Majesté avait des serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont causé des dommages et suscité des persécutions; j'ai essayé

inutilement de vendre le peu de chose que je possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur sa royale indigence, mais un secours provisoire pour me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail. Sire, il faut que je sois bien malheureux pour me rendre à charge, même un moment, à une couronne que j'ai soutenue de tous mes efforts et que je continuerai à servir le reste de ma vie.

Le comte Ferrand (voir, au tome III, des *Mémoires*, l'*Appendice* n° IV) avait accusé Chateaubriand de s'être vendu à Napoléon en 1811, pour une somme de 70,000 fr. Voici que le maréchal de Castellane l'accuse de s'être vendu à Louis-Philippe, en 1831, pour une somme de 100,000 fr. Les deux allégations se valent: elles sont, l'une et l'autre tout bonnement ridicules.

VIII

LETTRES DE GENÈVE^[455].

Le 16 mai 1831, Chateaubriand était parti pour Genève, où il arriva le 23.

Lorsque Voltaire, au mois de février 1753, était allé se fixer en Suisse, il avait acheté coup sur coup le château de Montriond, aux portes de Lausanne, et celui de St-Jean, sur la route de Genève à Lyon. Il avait fait de ces résidences seigneuriales «un palais d'hiver et un palais d'été». Encore embelli par ses soins, le château de Saint-Jean avait dû changer de nom et avait été baptisé par lui sous ce nouveau vocable: *les Délices*. Ce pauvre diable de Chateaubriand n'était point un si gros seigneur que Voltaire. Il fut donc tout heureux et tout aise de pouvoir s'installer, avec M^{me} de Chateaubriand, dans un modeste logis, situé à Genève, dans le quartier appelé *les Pâquis*.

C'est de là qu'il écrivait à son vieil ami Ballanche, le 12 juillet 1831, la jolie lettre qu'on va lire:

Genève, 12 juillet 1831.

L'ennui, mon cher et ancien ami, produit une fièvre intermittente; tantôt il engourdit mes doigts et mes idées, et tantôt il me fait écrire, comme l'abbé Trublet. C'est ainsi que j'accable M^{me} Récamier de lettres et que je laisse la vôtre sans réponse. Voilà les élections, comme je l'avais toujours prévu et annoncé, ventruës et reventruës. La France est à présent toute en bedaine, et la fière jeunesse est entrée dans cette rotondité. Grand bien lui fasse! Notre pauvre nation, mon cher ami, est et sera toujours au pouvoir: quiconque régnera l'aura; hier Charles X, aujourd'hui Philippe, demain Pierre, et toujours bien, *semprè bene*, et des serments tant qu'on voudra, et des commémorations à toujours pour toutes les glorieuses journées de tous les régimes, depuis les sans-culotides jusqu'aux 27, 28, et 29 juillet. Une chose seulement m'étonne, c'est le manque d'honneur du moment. Je n'aurais jamais imaginé que la jeune France pût vouloir la paix à tout prix et qu'elle ne jetât pas par la fenêtre les ministres qui lui mettent un commissaire anglais à Bruxelles et un caporal autrichien à Bologne. Mais il paraît que tous ces braves contempteurs des perruques, ces futurs grands hommes, n'avaient que de l'encre au lieu de sang sous les ongles. Laissons tout cela.

L'amitié a ses cajoleries comme un sentiment plus tendre, et plus elle est vieille, plus elle est flatteuse; précisément tout l'opposé de l'autre sentiment. Vous me dites des choses charmantes sur ma gloire. Vous savez que je voudrais bien y croire, mais qu'au fond je n'y crois pas, et c'est là mon mal: car, si toutefois il pouvait m'entrer dans l'esprit que je suis un chef-d'œuvre de nature, je passerais mes vieux jours en contemplation de moi-même. Comme les ours qui vivent de leur graisse pendant l'hiver en se léchant les pattes, je vivrais de mon admiration pour moi pendant l'hiver de ma vie; je me lécherais et j'aurai la plus belle toison du monde. Malheureusement je ne suis qu'un pauvre ours maigre, et je n'ai pas de quoi faire un petit repas dans toute ma peau.

Je vous dirai, à mon tour de compliment, que votre livre m'est enfin parvenu après avoir fait le voyage complet des petits cantons, dans la poche de votre courrier. J'aime prodigieusement vos siècles écoulés dans le temps qu'avait mis la sonnerie de l'horloge à sonner

l'air de l'Ave Maria. Toute votre exposition est magnifique, jamais vous n'avez dévoilé votre système avec plus de clarté et de grandeur. À mon sens, votre *Vision d'Hébal* est ce que vous avez produit de plus élevé et de plus profond. Vous m'avez fait réellement comprendre que tout est contemporain pour celui qui comprend la notion de l'éternité; vous m'avez expliqué Dieu avant la création de l'homme, la création intellectuelle de celui-ci, puis son union à la matière par sa chute, quand il crut se faire un destin de sa volonté.

Mon vieil ami, je vous envie; vous pouvez très bien vous passer de ce monde dont je ne sais que faire. Contemporain du passé et de l'avenir, vous vous riez du présent qui m'assomme, moi chétif, moi qui rampe sous mes idées et sous mes années. Patience! je serai bientôt délivré des dernières; les premières me suivront-elles dans la tombe? Sans mentir, je serais fâché de ne plus garder une idée de vous! Mille amitiés.

CHATEAUBRIAND.

Un autre fidèle de l'Abbaye-au-Bois, Jean-Jacques Ampère, au nom de ses amis comme au sien, lui écrivait pour le supplier de ne pas abandonner plus longtemps son pays, de revenir trouver un groupe de jeunes gens dont la bonne volonté et le libéralisme réclamaient ses encouragements et ses conseils.

Voici la réponse de Chateaubriand:

Genève, 18 juillet 1831.

Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien je suis touché de votre noble lettre. Je serais trop fier d'être choisi par cette jeunesse française que votre caractère et vos talents honorent, pour être, non pas son guide et son chef, mais son vieil ami. Mais, Monsieur, l'âge des illusions est passé pour moi; je sens que mon rôle est fini, ma carrière achevée. Je n'ai jamais fait cas de la vie: ce qui m'en reste me semble ridicule ou pitoyable; peu importe que ce vieux chiffon sèche maintenant au soleil de la patrie ou de l'exil.

Pour bien m'expliquer, Monsieur, il me faudrait un volume, et peut-être aurait-il le triste effet de vous ennuyer et de vous décourager. Je crains que la liberté ne soit pas un fruit du sol de la France; hors quelques esprits élevés qui la comprennent, le reste s'en soucie peu. L'égalité, notre passion naturelle, est magnifique dans les grands cœurs, mais, pour les âmes étroites, c'est tout simplement de l'envie; et, dans la foule, des meurtres et des désordres; et puis l'égalité, comme le cheval de la fable, se laisse brider et seller pour se défaire de son ennemi; toujours l'égalité s'est perdue dans le despotisme; cela, Monsieur, vous expliquera toutes les désertions qui vous environnent; le passage continu de vos jeunes amis au pouvoir; enfin, quelque chose de pis en ce moment: l'insensibilité de la France à ce qui lui fut toujours si cher: l'honneur de son nom et de ses armes.... Ah! Monsieur, j'ai le malheur d'être un ancien et un nouveau Français; je me ferais écorcher vif pour l'honneur de la France et pendre pour ses libertés. À quoi serais-je bon dans un pays qui ne sent plus le premier et qui est toujours prêt à livrer les secondes? Entre les panégyristes de la Terreur et les amis de la paix à tout prix, où est ma place? Combattre les uns et les autres! Où serait mon public? Y a-t-il en France vingt hommes comme vous! J'en doute. Vivez, Monsieur, pour conserver le feu sacré, mais sachez bien, pour ne pas vous tromper, que vous et quelques-uns de vos jeunes compagnons en avez seuls le dépôt. La civilisation générale ne rétrogradera pas, mais elle pourra périr en un lieu, en un pays, en *France*, et être errante comme l'Église du Christ. Croyez que je vous parle de tout ceci avec douleur, mais sans humeur et sans regrets cachés.... En vérité, il faudrait être bien fou pour déplorer le peu de jours que cette révolution enlève à ma vie publique; elle me rend même un service en mettant dans l'ombre les années où j'allais radoter; je lui sais gré de m'avoir retranché brusquement du nombre des vivants. Il y a, dans mon voisinage, à l'hospice du mont Saint-Bernard, une chambre où l'on dépose, avant de les enterrer, les voyageurs qui ont péri dans une tourmente: c'est là que je suis engourdi. À votre âge, Monsieur, il faut soigner sa vie; au mien, il faut soigner sa mort. L'avenir au delà de la tombe est la jeunesse des hommes à cheveux blancs; je veux user de cette seconde jeunesse un peu mieux que je n'ai fait de la première.

Je vous le répète en finissant, Monsieur, votre lettre m'a profondément touché; elle est digne de vous et de vos sentiments; c'est tout dire. Pardonnez à la prolixité de ma réponse: autrefois, je n'écrivais que des billets; aujourd'hui le plus grand papier ne me suffit plus; c'est une infirmité des *perruques*. Je ne suis pas Nestor: je n'en ai malheureusement que les longs propos.

Si nous avons la guerre, ce que je ne crois pas du tout, je rentrerai en France pour partager le sort de ma patrie; et alors, Monsieur, quel bonheur d'entreprendre avec vous quelque chose pour le bien et l'honneur de ce beau nom de Français que nous portons l'un et l'autre avec tant d'orgueil et d'amour.

Je suis, Monsieur, avec le plus entier dévouement et la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

IX

LA NÉMÉSIS DE BARTHÉLEMY. CHATEAUBRIAND, LAMARTINE ET BALZAC^[456].

On vient de voir avec quelle éloquence Chateaubriand avait répondu à l'auteur de *Némésis*, le rappelant au respect de ces nobles et saintes choses, la religion, l'innocence et le malheur. Le poète révolutionnaire, l'insulteur haineux de la Monarchie et de l'Église, ne laissa pas de recevoir encore d'autres leçons. Lamartine, à ce moment, était candidat à la députation quelque part, à Dunkerque, je crois. Barthélemy décocha au chantre des *Méditations* et des *Harmonies* quelques-unes de ses flèches les plus acérées:

D'en haut tu fais tomber sur nous, petits atomes,
Tes *Gloria Patri* délayés en des tomes,
Tes psaumes de David imprimés sur vélin:
Mais quand de tes billets l'échéance est venue,

Poète financier, tu descends de la nue,
Pour traiter avec Gosselin...

On n'a point oublié tes œuvres trop récentes,
Tes hymnes à Bonald en strophes caressantes,
Et sur l'autel Rémois ton vol de séraphin;
Ni tes vers courtisans pour tes rois légitimes,
Pour les calamités des augustes victimes,
Et pour ton seigneur le Dauphin.

Va, les temps sont passés des sublimes extases,
Des harpes de Sion, des saintes paraphrases;
Aujourd'hui tous ces chants expirent sans écho;
Va donc, selon tes vœux, gémir en Palestine,
Et présenter, sans peur, le nom de Lamartine
Aux électeurs de Jéricho.

La réponse de Lamartine fut superbe. Celui-là avait vraiment dans son carquois les flèches d'Apollon:

Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
La muse sert sa gloire et non ses passions;
Non, je n'ai pas coupé les ailes à cet ange
Pour l'atteler hurlant au char des factions.
Non, je n'ai pas couvert du masque populaire
Son front resplendissant des feux du saint parvis.
Ni, pour fouetter et mordre irritant sa colère,
Changé ma muse en Némésis...

Mais ces strophes vengeresses sont dans toutes les mémoires. Il suffit ici de les rappeler.

Moins illustre alors que Chateaubriand et Lamartine, mais destiné à les rejoindre dans la gloire, Balzac n'était encore que l'auteur des *Chouans* et des *Scènes de la vie privée*. Autant et plus que Lamartine et Chateaubriand, il avait la haine de la révolution et le respect de la monarchie. Le 1^{er} mai 1831, l'auteur de *Némésis* publia, sous ce titre, la *Statue de Napoléon*, une pièce dans laquelle il jetait l'insulte aux Bourbons de la branche aînée. La

lettre que lui écrivit aussitôt Balzac mérite de prendre place à côté de celle de Chateaubriand. On me saura sans doute gré de la reproduire ici.

Paris, ce 3 mai 1831.

Monsieur,

N'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement, je vous prie d'abord d'excuser ma liberté; puis, permettez-moi de vous soumettre quelques observations sur votre satire de dimanche dernier, la *Statue de Napoléon*.

Avant tout, je vous féliciterai d'une chose: quand je vis apparaître votre journal, je craignis sincèrement qu'un homme de votre trempe et de votre talent ne s'engouât des idées révolutionnaires et jacobines, qui redeviennent à la mode et forment chaque jour de nouveaux prosélytes, idées qui nous feraient rétrograder jusqu'au charnier fangeux des Hébert, des Chaumette, des Marat, et que tout homme de cœur doit combattre et repousser vigoureusement. Votre numéro de dimanche m'a pleinement rassuré là-dessus; il met *Némésis* d'accord avec vos précédents ouvrages; il en fait le pendant polémique de *Napoléon en Égypte*, de *Waterloo*, du *Fils de l'homme*. Vous donnez un organe de plus au parti bonapartiste et non pas aux gens qui voudraient voir revivre les beaux jours de la Convention et de la Terreur. Encore une fois, monsieur, je vous félicite.

Mais est-il nécessaire, pour défendre la cause que vous servez, d'attaquer sans cesse et sans relâche une famille malheureuse et exilée? Vous avez fait à la monarchie légitime une guerre assez rude, vous lui avez porté des coups assez éclatants pour être généreux après la victoire. Aujourd'hui, l'adversaire est désarmé et à terre, et votre vers incisif le poursuit encore. Dès le début de votre pièce, vous montrez votre haine terrible pour cette famille que l'exil frappe pour la troisième fois. Vous leur faites vos sanglants reproches avec la même acrimonie et le même fiel que s'ils étaient encore sur le trône.

Prenez garde, Monsieur! Sur ce chemin on dépasse aisément le but, et, si vous frappez fort, vous pourriez bien ne pas frapper juste. Quand les Bourbons revinrent, on renversa la statue de Napoléon; ce fut un acte malheureux, à mon sens; mais aujourd'hui que seize ans ont passé sur ces événements, est-ce une raison pour oublier ce que Louis XVIII fit, dès le premier jour, pour arrêter les dévastations des soldats des puissances étrangères, ses alliées, qui restauraient son trône? Je ne le crois pas. La haine ne devait pas remonter si haut. La justice veut qu'on flétrisse ces hommes qui se montrèrent *plus royalistes que le roi*, et qui, dans leur zèle insensé, compromirent de tout leur pouvoir la dignité royale.

Pour ma part, je méprise souverainement ces hommes. On les rencontre à la queue de tous les partis et aucune infamie ne les arrête; ils feraient détester la meilleure des causes et haïr le plus juste des hommes. Réservez vos foudroyants anathèmes pour ces êtres vils, Monsieur, et tous les gens de cœur applaudiront aux coups de fouet de votre *Némésis* vengeresse. Vous pourrez bien rester encore l'organe d'un parti, mais ce parti sera grossi de tous les honnêtes gens.

C'est vraiment dommage, Monsieur, qu'une poésie aussi vigoureuse que la vôtre s'égare de la sorte. Ne soyez pas étonné de la franchise de ma parole. Vos stigmates sont durs à subir et à supporter et, nonobstant *mes opinions bien arrêtées*, je sais admirer et louer en dehors d'elles.

Ôtez de votre livraison de dimanche dernier quelques vers d'une brutalité offensante et injuste, et vos vers, sans rien perdre de leur énergie et de leur chaleur, prennent un caractère monumental tout à fait digne du sujet que vous avez traité. Vous y dites de fort belles et fort magnifiques choses sur le peuple et ses instincts et ses goûts artistiques. Votre appel sera entendu sans doute et aussi ce que vous demandez, qu'on équipe une flotte qui nous rapporte les cendres de l'empereur.

À propos de cette installation de la famille impériale, vous parlez de l'exil de la famille Bonaparte. Dieu me garde, Monsieur, de toute

mauvaise pensée qui pourrait vous froisser! Mais cet exil, pour lequel vous voulez le respect sans doute, n'eût-il pas dû vous conseiller le respect de cet exil plus récent, du moins en ce qui concerne les reproches aux personnes, reproches que je pourrais appeler dynastiques? Cet exil de la famille de Napoléon, je voudrais le voir cesser, Monsieur, mais je trouverais injuste qu'elle accusât les Bourbons de tout ce qui s'est passé en 1815. Les temps de troubles permettent aux scélérats de tout ordre et de toute nuance de se livrer à leurs vilenies et à leurs scélératesses et ils en profitent.

Je terminerai cette lettre déjà trop longue, en formant un désir: c'est que nous n'en arrivions jamais au poème héroïque par lequel vous avez terminé votre satire. Nous avons eu assez de grandes guerres; je crois que le temps des grandes paix est arrivé, nonobstant les avis contraires des politiques qui prennent pour vérités leurs rêveries et ne consultent jamais les nécessités populaires.

Agréez, Monsieur, l'hommage des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur^[457].

Le 1^{er} avril 1832, la *Némésis* cessait de paraître. Le poète détendait son arc; mais c'était, disait-il, pour le reprendre bientôt; après un peu de repos, ses forces une fois revenues, il descendrait de nouveau dans l'arène:

Je prendrai de nouveau le casque et la cuirasse;
Dans l'arène battue où j'imprimai ma trace,
Je viendrai, comme Entelle, aux yeux des combattants,
Raidir un bras connu qui combattit sept ans^[458].

Hélas! c'était pour toujours que l'athlète avait déposé son ceste: *cæstus artemque repono*. Le public, en effet, n'allait pas tarder à apprendre que l'auteur de *Némésis*, après avoir vidé son carquois, travaillait, dans une paisible retraite, à une traduction en vers de l'*Énéide*, pour laquelle le ministère lui avait donné un *encouragement* de quatre-vingt mille francs. Barthélemy essaya de se justifier; sa *Justification* se perdit au milieu du bruit des protestations indignées. Il n'en devait rester que ce vers:

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Plus tard, il essaiera de revenir à la satire. Il publiera la *Nouvelle Némésis* (1844-1845); *le Zodiaque* (1846), etc. Un méprisant silence accueillera ces vaines tentatives. Sa voix ne trouvera plus d'écho. Cet homme qui avait tant aimé le bruit et qui avait presque touché à la gloire, sera condamné pendant vingt ans à rechercher l'obscurité, à fuir la foule, à ne sortir que le soir, pareil maintenant à *l'homme qui avait perdu son ombre*.—Barthélemy est mort le 23 août 1867.

X

LA DUCHESSE DE BERRY EN VENDÉE^[459].

Dans la seconde quinzaine de mars 1832, la duchesse de Berry avait adressé à Chateaubriand une lettre ainsi conçue:

Ma lettre au ... adressée à M....^[460] devant vous être communiquée, je ne vous écris que pour vous dire qu'il est bien important que vous puissiez le joindre sans perdre un instant, et pour vous répéter combien je compte sur vous dans cette occasion décisive. Puissions-nous travailler avec succès au bonheur de la France et être bientôt à même de vous prouver toute ma reconnaissance!

MARIE-CAROLINE, *régente de France*.

15 mars 1832.

Même communication était faite, à la même heure, à M. Hyde de Neuville et au duc de Fitz-James. Tous les trois, convaincus que la prise d'arme projetée par la mère d'Henri V, ne pouvait qu'aboutir à un échec, s'efforcèrent de l'en détourner. Chateaubriand lui écrivit une lettre qui se terminait ainsi:

Quarante années de tempêtes ont brisé les plus fortes âmes, l'apathie est grande. Si Henri V pouvait être transporté aux Tuileries

sans secousses, sans léser le plus léger intérêt, nous serions bien près d'une Restauration. Mais elle est encore loin, si des événements que Dieu seul connaît ne viennent pas changer la situation[461]!

La duchesse de Berry avait passé outre. On apprenait successivement son débarquement en Provence, son arrivée en Vendée. La prise d'armes, confiée au maréchal de Bourmont, était imminente si aucun contre-ordre n'était donné. Chateaubriand, Fitz-James et Hyde de Neuville estimèrent qu'il était de leur devoir de faire un nouvel et suprême appel à la raison et au cœur de la princesse. Chateaubriand rédigea une Note, qui devait être remise par l'homme le mieux fait pour donner des conseils utiles, par Berryer. Cette Note ne figure pas dans les *Mémoires*. En voici le texte:

Les personnes en qui on a reporté une honorable confiance ne peuvent s'empêcher de témoigner leur douleur des conseils en vertu desquels on est arrivé à la crise présente. Ces conseils ont été donnés par des hommes sans doute pleins de zèle, mais qui ne connaissent ni l'état actuel des choses ni les dispositions des esprits. On se trompe quand on croit à la possibilité d'un mouvement dans Paris. On ne trouverait pas douze cents hommes, non mêlés d'agents de police, qui pour quelques écus feraient du bruit dans la rue, et qui auraient à y combattre la garde nationale et une garnison fidèle. On se trompe sur la Vendée comme on s'est trompé sur le Midi. Cette terre de dévouement et de sacrifices est désolée par une armée nombreuse, aidée de la population des villes, presque toutes antilégitimistes. Une levée de paysans n'aboutirait désormais qu'à faire saccager les campagnes et à consolider le gouvernement actuel par un triomphe facile. On pense que, si la mère de Henri V était en France, elle devrait se hâter d'en sortir, après avoir ordonné à tous ses chefs de rester tranquilles. Ainsi, au lieu d'être venue organiser la guerre civile, elle serait venue commander la paix; elle aurait eu la double gloire d'accomplir une action d'un grand courage et d'arrêter l'effusion du sang français. Les sages amis de la légitimité que l'on n'a jamais prévenus de ce que l'on voulait faire, qui n'ont jamais été consultés sur les partis hasardeux que l'on voulait prendre, et qui n'ont connu les faits que lorsqu'ils ont été accomplis, renvoient la responsabilité de ces faits à ceux qui en ont été les

conseillers et les auteurs. Ils ne peuvent ni mériter l'honneur ni encourir le blâme dans les chances de l'une ou l'autre fortune.

XI

L'ARRESTATION DE CHATEAUBRIAND^[462].

Bien loin d'encourager la duchesse de Berry dans son aventureuse entreprise, Chateaubriand, nous l'avons vu (*Appendice* n° X), avait fait, au contraire, tous ses efforts pour la détourner de sa prise d'armes; n'ayant pu y réussir, il l'avait suppliée de sortir de France le plus promptement possible. Mais cela, la police l'ignorait; il était dès lors naturel qu'elle le tînt pour suspect et qu'elle exerçât sur lui une active surveillance. Il prit gaiement la chose, comme on le peut voir par cette jolie lettre, adressée au rédacteur de *La Quotidienne*:

Paris, ce 4 juin 1832.

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal l'interrogatoire subi par M. le vicomte de Touchebœuf; mon nom s'y trouve mêlé. Je ne puis m'empêcher de m'ébahir de la niaiserie des bonnes gens qui, me voyant écrire tous les jours ce que je pense, déclarer à la face du soleil que je ne reconnais point l'ordre politique actuel, parce qu'il ne tire son droit ni de l'ancienne monarchie, ni de la souveraineté du peuple, lequel peuple n'a point été assemblé et consulté; je ne puis, dis-je, m'empêcher de m'ébahir de cette niaiserie qui s'évertue à *découvrir* mon opinion dans des correspondances secrètes; je n'ai point de correspondances secrètes; si j'en avais, elles ne diraient rien de plus, rien de moins que ce que j'imprime dans mes correspondances avec le public.

Quand j'affirme, Monsieur, que je n'ai point de correspondances secrètes, cela ne veut pas dire que je n'ai écrit à personne dans ces derniers temps, et pour peu que la police veuille bien encore attendre quelques jours, je lui éviterai la peine de déterrer mes

lettres privées. Si elle m'honorait d'une visite domiciliaire, je la conduirais moi-même à ma cachette; je lui livrerais les preuves du délit, à la condition qu'elle les insérât le lendemain dans le *Moniteur*. Toutefois, comme je ne veux pas la prendre en traître, je l'avertis que ses maîtres ne lui sauraient aucun gré de sa découverte. Patience encore une fois, elle apprendra tout par moi, puisqu'elle est assez ingénue pour s'occuper de moi. J'invite encore la police à retirer les espions qui viennent se morfondre à ma porte et qui me regardent d'un air si bête. Eh! bien, Messieurs, vous le savez: je sors à deux heures tous les jours; je porte une redingote bleue aussi râpée que la légitimité dont je suis l'ambassadeur; je me promène comme le vieux célibataire au Luxembourg: à la rente près, je ne ressemble pas mal à un des rentiers de l'allée de l'Observatoire; je fais deux ou trois visites, toujours aux mêmes personnes; je rentre à cinq heures et demie pour dîner; le soir, arrivent quelques-uns de ces rares amis qui demeurent après l'infortune. Je me couche à neuf heures; je me lève à six; je lis les journaux qu'on veut bien m'envoyer gratis; quand je ne me trouve pas en train de me moquer du juste-milieu, je vais, de dix heures à midi, visiter certains républicains, gens d'esprit et de cœur qui, moins indulgents que moi, ont envie de pendre ceux dont j'ai envie de rire. Quelquefois encore, des décorés de Juillet, abandonnés de la quasi-légitimité, viennent me prier de partager avec eux ma misère légitime. Voilà, Messieurs les espions, mon signalement et le compte rendu de ma journée, que vous certifierez sans doute valable et conforme. Épargnez-vous donc le souci de me suivre, et gagnez mieux l'argent tiré de la bourse des contribuables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

CHATEAUBRIAND.

La police ne se laisse pas facilement convaincre. De la lettre de Chateaubriand, elle ne retint que ce petit détail: «Je me couche à neuf heures; *je me lève à six.*» En conséquence, le samedi 16 juin, à *quatre heures du matin*, deux heures avant son lever, trois *messieurs* se présentèrent chez lui et le mirent en état d'arrestation, sous la prévention de «complot contre la sûreté de l'État.»

XII

JEUNE FILLE ET JEUNE FLEUR^[463]

felix culpa *Revue de Paris*

Préfecture de police, ce 22 juin 1832.

Monsieur,

Permettez à un pauvre poète de faire entendre ses doléances et de chercher dans votre journal une consolation à une injustice.

Vous aurez peut-être ouï-dire qu'il m'est arrivé ces jours derniers un petit accident: on m'a conduit à la préfecture de police pour un crime d'État dont le soupçon m'a beaucoup moins affligé que l'offense qui m'oblige à porter plainte à votre tribunal; je reconnais la compétence littéraire.

Vous saurez donc, Monsieur, qu'amené à la préfecture de police à l'heure où les muses se couchent et les hommes se lèvent, on me déposa d'abord dans une petite chambre de six pas de long sur cinq de large. Un lit de sangle, une chaise, une table, une planche et un seau composaient mon ameublement. Ma fenêtre, percée en haut, était munie de bons barreaux de fer qui me laissaient voir quelques toits gothiques et les chauves-souris volant à l'entour; force cris dans les cours et dans les loges environnantes, hurlements de fous, sanglots et chansons, ris et larmes, piétinements de chevaux, fracas de sabres traînants, etc., etc. Le soir, M. le préfet de police me vint chercher et me conduisit dans ses appartements, où je fus comblé de soins et de politesses. Mais revenons à ma grande affaire.

Pendant les douze ou treize heures que je passai dans ma grotte, Apollon me visita. Un Anglais, dont je suis l'ami depuis longtemps, avait perdu sa fille unique, à peine âgée de dix-neuf ans. La veille même de mon arrestation, j'avais vu le cercueil de cette jeune fille descendre dans la fosse; on avait déposé une couronne de roses blanches sur le cercueil, et la terre s'était refermée pour toujours sur

la *jeune fille* et sur la *jeune fleur*. Cette image, empreinte dans ma mémoire, se reproduisit malgré moi dans un petit chant funèbre divisé en quatre *lais*.

Jusque-là, tout est bien; mais, Monsieur, voici l'injure. Pourriez-vous croire qu'en imprimant ce poème, on m'a fait manquer à la mesure d'un vers alexandrin? On m'a fait dire:

Vieux chêne, le temps fauche sur ta racine.

N'est-ce pas, Monsieur, attaquer l'honneur d'un poète dans sa partie la plus vive! On a beau dorer la pilule, me natter d'une agréable négligence, j'ai senti

l'homicide acier
Que le traître en mon sein a plongé tout entier.

Grâce à Dieu, je puis prouver mon innocence comme dans la conspiration adjointe à mes vers. Je n'accepte ni la faute, ni la correction ingénieuse de quelques amis prompts à cacher ma honte. Je n'ai point écrit avec une syllabe de moins:

Vieux chêne, le temps fauche sur ta racine,

je n'ai point écrit avec une syllabe restituée:

Et vieux chêne, le temps fauche sur sa racine,

j'ai écrit:

Vieux chêne!... le temps *a fauché* sur ta racine,

Il est vrai qu'en maintenant cette leçon, je me déclare de l'école romantique, je romps le vers à la barbe de Boileau et place l'hémistiche à la troisième syllabe au lieu de la sixième; jadis, comme l'aurait déclamé Talma:

Vieux chêne! ... avec un repos; puis, tout de suite et tout d'une haleine: *le temps a fauché sur ta racine jeune fille et jeune fleur*. Mon oreille demeurée classique, en contradiction avec mon esprit

romantique, n'est point choquée de cette césure; elle y trouve une sorte d'euphonie rapide et triste, imitative de l'action du temps, qui, d'un seul coup, abat la jeune fille et la fleur. Ne faudrait-il pas aussi, pour contenter Messieurs les classiques, qu'au régime pluriel *roses sans taches*, je donnasse un verbe gouvernant enlevé par l'ellipse? Et nos *licences*, Monsieur, où en seraient-elles? Les libertés du Parnasse seraient-elles mises aussi en état de siège contre le texte formel de la Charte-Homère? Je proteste par-devant MM. Béranger, Lamartine, Hugo, etc., et entre les mains de M^{mes} Girardin, Tastu, Valmore, etc.

Voici les stances telles qu'elles sont tombées de mon souvenir:

Il descend le cercueil, et les roses sans taches,
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur!
Terre, tu les portas! et maintenant tu caches
Jeune fille et jeune fleur.

Ah! ne les rends jamais à ce monde profane,
À ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur:
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Élis, si légère d'années!
Tu ne crains plus du jour le poids et la chaleur,
Elles ont achevé leurs fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

Sur la tombe récente, un père qui s'incline,
De la vierge expirée a déjà la pâleur.
Vieux chêne!... le temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur!

J'ai bien peur, Monsieur, qu'à travers l'insouciance affectée de cette lettre, un sentiment pénible n'ait percé:

La bouche sourit mal quand les yeux sont en pleurs,

a dit Parny après Tibulle. Élis Frisell a été scellée dans sa tombe le jour même où je devais être écroué dans ma prison. Hélas! la muse de l'amitié n'a pas la puissance de prendre par la main la jeune morte et de la ressusciter pour son père....

XIII

CHATEAUBRIAND ET M. BERTIN AÎNÉ^[464].

Le lendemain du jour où Chateaubriand avait été arrêté, le *Journal des Débats*, malgré ses attaches avec le gouvernement nouveau, n'hésita point à publier un article, où la mesure qui venait d'atteindre l'illustre écrivain était hautement déplorée. L'article était de M. Bertin, auquel il fait le plus grand honneur. En voici les principaux passages:

On annonce que MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de Fitz-James ont été arrêtés ce matin. Rien au monde ne saurait nous forcer à dissimuler notre surprise et notre douleur. L'amitié de M. de Chateaubriand a fait la gloire du *Journal des Débats*. Cette amitié, nous la proclamerons aujourd'hui plus haut que jamais. La France tout entière, nous n'en doutons pas, se joindra à nous pour réclamer la liberté de M. de Chateaubriand; la France, qui depuis longtemps a placé M. de Chateaubriand au nombre de ses écrivains les plus illustres, la France, dont M. de Chateaubriand a défendu les droits avec une ardeur de génie et d'éloquence qu'on ne surpassera jamais. Quelles que soient les opinions de M. de Chateaubriand sur la forme actuelle du gouvernement, son amour pour la gloire et la liberté n'en est ni moins vif ni moins pur. M. de Chateaubriand est assez fort de son génie et de son éloquence; il écrit, il ne s'abaisse pas à conspirer.

Sans doute le gouvernement n'a pu se résoudre à ordonner l'arrestation de M. de Chateaubriand que sur des dépositions judiciaires aussi graves qu'infidèles: mais nous sommes convaincus que, dès les premiers éclaircissements, il sera rendu à la liberté. Chaque jour de plus qu'il passerait en prison serait un nouveau jour de deuil pour nous, pour tous les bons citoyens, pour quiconque respecte la gloire, le génie des lettres et la liberté....

Après avoir affirmé sa conviction que M. Hyde de Neuville et M. de Fitz-James, n'étaient pas, eux non plus, des conspirateurs; après avoir rendu hommage à «l'admirable loyauté» du premier, à «l'élévation de caractère» du second, M. Bertin aîné terminait ainsi son article:

Le gouvernement a ordonné que ces illustres prisonniers fussent traités avec tous les ménagements convenables, et nous savons que M. de Chateaubriand, en particulier, a obtenu, sans les demander, les égards, les respects même, dus à un homme dont le nom est une des gloires nationales. Mais ce n'est pas assez: il faut que justice leur soit rendue, et que la France n'ait pas à gémir en pensant que le plus grand de ses écrivains, le plus illustre des défenseurs de ses libertés, l'homme qui a tant fait pour sa gloire et qui ne respire que pour elle, n'a plus dans sa patrie d'autre asile qu'une prison^[465].

Cet article à peine lu, Chateaubriand prenait la plume et écrivait, à son tour, à M. Bertin:

Préfecture de Police, ce 18 juin 1832.

À M. Bertin aîné, rédacteur du «Journal des Débats».

J'attendais là, mon cher Bertin, votre vieille amitié; elle s'est trouvée à point nommé à l'heure de l'infortune. Les compagnons d'exil et de prison sont comme les camarades de collège à jamais liés par le souvenir des joies et des leçons communes. Je voudrais bien aller vous voir et vous remercier; je voudrais bien aussi aller remercier tous les journaux qui m'ont témoigné tant d'intérêt, et se sont souvenus du défenseur de la liberté de la presse; mais vous savez que je suis captif; captivité d'ailleurs adoucie par la politesse de mes hôtes. Je ne saurais trop me louer de la bienveillance et des attentions de M. le préfet de police et de sa famille, et j'aime à leur en exprimer ici toute ma reconnaissance.

Une chose m'afflige profondément, c'est le chagrin que je cause à M^{me} de Chateaubriand. Malade comme elle l'est, ayant autrefois souffert pour moi quinze mois d'emprisonnement sous le règne de la

Terreur, c'est trop de faire encore peser sur elle le reste de ma destinée. Mais, mon cher ami, la faute n'est pas à moi.

On m'a mis, en m'arrêtant, dans une de ces positions fatales à laquelle on aurait peut-être dû penser. J'ai refusé tout serment à l'ordre *politique* actuel; j'ai envoyé ma démission de ministre d'État et renoncé à ma pension de pair; je ne puis donc être un *traître* ni un *ingrat* envers le gouvernement de Louis-Philippe.

Veut-on me prendre pour un ennemi? Mais alors je suis un ennemi loyal et désarmé, un *vaincu* qui supporte la nécessité d'un fait sans demander grâce. Maintenant on m'appréhende au corps, et l'on m'interroge sur un prétendu crime ou délit politique dont je me serais rendu coupable. Mais si je ne reconnais pas l'ordre *politique* établi, comment veut-on que je reconnaisse la compétence en *matière politique* d'un tribunal émané de cet ordre *politique*? Ne serait-ce pas une grossière contradiction? Si je nie le principe, comment admettrais-je la conséquence? Mieux aurait valu, tout bonnement, prêter mon serment à la Chambre des pairs. Il n'y a point de ma part mépris de la justice, j'honore les juges et je respecte les tribunaux: il y a seulement chez moi persuasion d'une vérité et d'un devoir dont je ne puis m'écarter.

Vous voyez que je n'argumente pas de l'illégalité de l'état de siège, illégalité flagrante: je remonte plus haut. L'état de siège est un très petit accident à la suite de la grande illégalité première, et cet accident est une conséquence forcée de cette grande illégalité.

J'ai dit dans mes derniers écrits que je reconnaissais l'ordre *social* existant en France, que j'étais obligé au paiement de l'impôt, etc.; d'où il résulte que si j'étais accusé d'un crime *social* (meurtre, vol, attaque aux personnes ou aux propriétés, etc., etc.), je serais tenu de répondre et de reconnaître la compétence *en matière sociale* des tribunaux. Mais je suis accusé d'un crime politique, alors je n'ai plus rien à débattre.

Je conviens néanmoins que, dans le cas où le gouvernement me soupçonnerait coupable, à ses yeux, d'un délit politique, sa propre

défense le conduirait à instruire contre moi et à prouver, s'il le pouvait, ma culpabilité. Mais moi, qui ne reconnais le gouvernement que comme gouvernement *de fait*, j'ai le droit, à mes risques et périls, de ne pas répondre. Mes accusateurs mêmes trouveraient dans mon silence un avantage, puisque je me priverais volontairement du plus puissant moyen de défense.

J'ai fondé mon refus de serment sur deux raisons: 1^o la monarchie actuelle ne tire pas, selon moi, son droit par succession de l'ancienne monarchie; 2^o la monarchie actuelle ne tire pas selon moi, son droit de la souveraineté populaire, puisqu'un congrès national n'a pas été assemblé pour décider de la forme du gouvernement.

Que j'aie tort ou raison, que ces théories puissent être plus ou moins hasardeuses et combattues, ce n'est pas là la question. J'ai une conviction, je la garde et j'y ferai tous les sacrifices, y compris celui de ma vie.

Ainsi, rien n'est plus logique que ma conduite envers M. le juge d'instruction. Je n'ai pu et je ne pourrais répondre à ses questions; car, si je lui disais même mon nom quand il me le demande *judiciairement*, je reconnâitrais, par cela même, la compétence d'un tribunal en *matière politique*, et, une fois la première question répondue, force me serait de répondre à toutes les questions subséquentes.

J'ai offert et j'offre encore de donner *courtoisement*, et en forme de conversation *non légale*, tous les éclaircissements qu'on pourrait désirer: au delà, je ne puis rien.

Que va-t-on faire de moi, de l'excellent, du cordial, du courageux, de l'honorable Hyde de Neuville, vrai gibier de cachot et d'exil, qui recommence à subir, à la fin de sa vie, les persécutions que sa fidélité à éprouvées dans sa jeunesse? Que fera-t-on de mon noble, loyal, brave, spirituel et éloquent ci-devant collègue, le duc de Fitz-James? Que fera-t-on d'un dernier des Stuarts, défendant le dernier des Bourbons? Quand on me traînerait de tribunal en tribunal

d'exception pendant vingt ans de suite, on ne me ferait pas dire que je m'appelle François-Auguste de Chateaubriand. Si l'on me transportait à Nantes pour me confronter (c'est l'expression) avec M. Berryer, je dirais, dans l'intérêt d'un tiers, tout ce que sais de lui, et il sortirait blanc comme neige de ma déclaration. Quant à ma personne, je la livrerais, sans parler, et l'on pourrait joindre, si l'on voulait, un dernier silence à mon silence.

Le capitaine Lanoue, mon cher ami, était Breton comme moi. Je n'ai d'autre rapport avec mon illustre compatriote que l'estime dont les divers partis m'honorent et qui fait l'orgueil de ma vie. Lanoue n'avait pas vu la Bretagne depuis longtemps lorsque Henri IV l'envoya combattre le duc de Mercœur. Lanoue fut tué à l'escalade d'un château. Il avait eu le pressentiment de son sort, et, en rentrant en Bretagne, il avait dit: «Je suis comme le lièvre, je viens mourir au gîte.»

Mon gîte est prêt. La petite ville qui m'a vu naître a bien voulu me faire l'honneur d'élever d'avance et à ses frais ma tombe dans un îlot que j'ai désigné.

Voilà le secret de ma conspiration *mystérieuse* avec les *chouans* de la Bretagne. N'est-ce pas une abominable conspiration?

Bonjour, mon cher ami, et liberté si vous pouvez.

CHATEAUBRIAND

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

LIVRE XII

Ambassade de Rome. — Trois espèces de matériaux. — Journal de route. — Lettres à madame Récamier. — Léon XII et les cardinaux. — Les ambassadeurs. — Les anciens artistes et les artistes nouveaux. — Ancienne Société romaine. — Mœurs actuelles de Rome. — Les lieux et le paysage. — Lettre à M. Villemain. — À madame Récamier. — Explication sur le mémoire qu'on va lire. — Lettre à M. le comte de la Ferronnays. — Mémoire. — À madame Récamier. — À la même. — À madame Récamier. — À M. Thierry. — Dépêche à M. le comte de la Ferronnays. — À madame Récamier. — À la même. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Mort de Léon XII. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. 1

LIVRE XIII

Suite de l'ambassade de Rome. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Conclaves. — Dépêches à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Le marquis Capponi. — À madame Récamier. — À M. le duc de Blacas. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Lettre à Monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre. — Dépêche à M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Dépêche à M. le comte Portalis. — Fête de la villa Médicis pour la grande duchesse Hélène. — Mes relations avec la famille Bonaparte. —

Dépêche à M. le comte Portalis. — Pie VIII. — À M. le comte Portalis. — À madame Récamier. — Présomption. — Les Français à Rome. — Promenades. — Mon neveu Christian de Chateaubriand. — À madame Récamier. — Retour de Rome à Paris. — Mes projets. — Le roi et ses dispositions. — M. Portalis. — M. de Martignac. — Départ pour Rome. — Les Pyrénées. — Aventures. — Ministère Polignac. — Ma consternation. — Je reviens à Paris. — Entrevue avec M. de Polignac. — Je donne ma démission de mon ambassade de Rome. [181](#)

[LIVRE XIV](#)

Flagorneries des journaux. — Les premiers collègues de M. de Polignac. — Expédition d'Alger. — Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre est dissoute. — Nouvelle Chambre. — Je pars pour Dieppe. — Ordonnances du 25 juillet. — Je reviens à Paris. — Réflexions pendant ma route. — Lettre à madame Récamier. — Révolution de juillet. — M. Baude, M. de Choiseul, M. de Sémonville, M. de Vitrolles, M. Laffitte et M. Thiers. — J'écris au roi à Saint-Cloud. Sa réponse verbale. — Corps aristocratiques. — Pillage de la maison des Missionnaires, rue d'Enfer. — Chambre des Députés. — M. de Mortemart. — Course dans Paris. — Le général Dubourg. — Cérémonie funèbre. — Sous la colonnade du Louvre. — Les jeunes gens me rapportent à la Chambre des Pairs. — Réunion des pairs. [249](#)

[LIVRE XV](#)

Les républicains. — Les orléanistes. — M. Thiers est envoyé à Neuilly. — Convocation des pairs chez le grand référendaire. La lettre m'arrive trop tard. — Saint-Cloud. — Scène. Monsieur le Dauphin et le maréchal de Raguse. — Neuilly. — M. le duc d'Orléans. — Le Raincy. — Le prince vient à Paris. — Une députation de la Chambre élective offre à M. le duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. — Il accepte. — Efforts des républicains. — M. le duc d'Orléans va à l'Hôtel de Ville. — Les républicains au Palais-Royal. — Le roi quitte Saint-Cloud. — Arrivée de Madame la Dauphine à Trianon. — Corps diplomatique. — Rambouillet. — Ouverture de la session, le 3 août. — Lettre de Charles X à M. le duc d'Orléans. — Départ du peuple pour Rambouillet. — Fuite du roi. — Réflexions. — Palais-Royal. — Conversations. — Dernière tentation politique. — M. de Sainte-Aulaire. — Dernier soupir du parti républicain. — Journée du 7 août. — Séance à la Chambre des Pairs. — Mon discours. — Je sors du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer. — Mes démissions. — Charles X s'embarque à Cherbourg. — Ce que sera la révolution de juillet. — Fin de ma carrière politique [327](#)

QUATRIÈME PARTIE

LIVRE PREMIER

Introduction. — Procès des ministres. — Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pillage de l'Archevêché. — Ma brochure sur *la Restauration et la Monarchie élective*. — *Études*

historiques. — Lettres et vers à madame Récamier. — Journal du 12 juillet au 1^{er} septembre 1831. — Commis de M. de Lapanouze. — Lord Byron. — Ferney et Voltaire. — Course inutile à Paris. — M. A. Carrel. — M. de Béranger. — Proposition Baude et Briqueville sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons. — Lettre à l'auteur de la *Némésis*. — Conspiration de la rue des Prouvaires. — Lettre à Madame la duchesse de Berry. — Incidences. — Pestes. — Le choléra. — Les 12 000 francs de Madame la duchesse de Berry. — Échantillons. — Convoi du général Lamarque. — Madame la duchesse de Berry descend en Provence et arrive dans la Vendée

415

LIVRE II

Mon arrestation. — Passage de ma loge de voleur au cabinet de toilette de Mademoiselle Gisquet. — Achille de Harlay. — Juge d'instruction: M. Desmortiers. — Ma vie chez M. Gisquet. — Je suis mis en liberté. — Lettre à M. le Ministre de la Justice et réponse. — Offre de ma pension de pair par Charles X: Ma réponse. — Billet de madame la duchesse de Berry. — Lettre à Béranger. — Départ de Paris. — Journal de Paris à Lugano. — M. Augustin Thierry. — Chemin du Saint-Gothard. — Vallée de Schœllenen. — Pont du Diable. — Le Saint-Gothard. — Description de Lugano. — Les montagnes. — Courses autour de Lucerne. — Clara Wendel. — Prière des paysans. — M. A. Dumas. — Madame de Colbert. — Lettre à M. de Béranger. — Zurich. — Constance. —

Madame Récamier. — Madame la duchesse de Saint-Leu. — Madame de Saint-Leu après avoir lu la dernière lettre de M. de Chateaubriand. — Après avoir lu une note signée Hortense. — Arenenberg. — Retour à Genève. — Coppet. — Tombeau de Madame de Staël. — Promenade. — Lettre au prince Louis-Napoléon. — Lettres au ministre de la Justice, au président du Conseil, à madame la duchesse de Berry. — J'écris mon mémoire sur la captivité de la princesse. — Circulaire aux rédacteurs en chef des journaux. — Extrait du *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*. — Mon procès. — Popularité. [511](#)

APPENDICE

- I. La mort de Léon XII [611](#)
- II. Le conclave de 1829 [614](#)
- III. Le Journal secret du conclave [617](#)
- IV. Dans les Pyrénées [622](#)
- V. Le Départ de Cherbourg [628](#)
- VI. Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois [631](#)
- VII. Chateaubriand et le Journal du maréchal de Castellane [634](#)
- VIII. Lettres de Genève [638](#)
- IX. La Némésis de Barthélemy, Chateaubriand, Lamartine et Balzac [642](#)
- X. La duchesse de Berry en Vendée [647](#)
- XI. L'arrestation de Chateaubriand [649](#)
- XII. Jeune fille et jeune fleur [651](#)
- XIII. Chateaubriand, et M. Bertin aîné [635](#)

TABLE. [661](#)

Paris. (France).—Imp. PAUL DUPONT (Cl.).—9.8.1925

Note 1: Ce livre a été écrit à Rome en 1828 et 1829.—Il a été revu en février 1845.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 2: En relisant ces manuscrits, j'ai seulement ajouté quelques passages d'ouvrages publiés postérieurement à la date de mon ambassade à Rome. CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 3: *Énéide*, livre IV, v. 23.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 4: De Villeneuve-sur-Yonne, le *mardi 16 septembre*, il écrivait à M^{me} Récamier: «Je ne sais si je pourrai vous écrire jamais sur ce papier d'auberge. Je suis bien triste ici. J'ai vu en arrivant le château qu'avait habité M^{me} de Beaumont pendant les années de la Révolution. Le pauvre ami Joubert me montrait souvent un chemin de sable qu'on aperçoit sur une colline au milieu des bois, et par où il allait voir la voisine fugitive. Quand il me racontait cela, M^{me} de Beaumont n'était déjà plus, nous la regrettions ensemble. Joubert a disparu à son tour; le château a changé de maître; toute la famille de Sérilly est dispersée. Si vous ne me restiez pas, que deviendrais-je? Je ne veux pas vous attrister aujourd'hui, j'aime mieux finir ici ma lettre. Qu'avez-vous besoin des souvenirs d'un passé que vous n'avez pas connu? N'avez-vous pas aussi le vôtre? Arrangeons notre avenir, le mien est tout à vous. Mais ne vais-je pas dès à présent vous accabler de mes lettres? J'ai peur de réparer trop bien mes anciens torts. Quand aurai-je un mot de vous? Je voudrais bien savoir comment vous supportez l'absence.....»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 5: M^{me} de Duras mourut à Nice au mois de janvier 1829.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 6: Tout ce qui précède, depuis les mots: *la mort qui l'atteignit à Nice*, a été ajouté après coup sur le *Journal de route* de Chateaubriand. Il est bien évident qu'il ne pouvait inscrire sur son journal, le *25 septembre 1828*, un billet de M^{me} de Duras écrit le *14 novembre 1828*; il ne pouvait non plus parler alors de la mort de M^{me} de Duras et de son tombeau, puisqu'elle mourut seulement en 1829.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 7: Sur le comte de Neipperg, voir, au tome IV, la note 2 de la page 435.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 8: Si Chateaubriand ne vit pas Marie-Louise, lors de son passage à Parme en 1828, il avait dîné avec elle, quelques années auparavant, à Vérone, où elle avait été voir son père, pendant la tenue du Congrès. «Nous refusâmes d'abord, écrit-il, une invitation de l'archiduchesse de Parme. Elle insista, et nous y allâmes. Nous la trouvâmes fort gaie; l'univers s'étant chargé de se souvenir de Napoléon, elle n'avait plus la peine d'y songer. Elle prononça quelques mots légers et, comme en passant, sur le roi de Rome: elle était grosse. Sa cour avait un certain air délabré et vieilli, excepté M. de Neipperg, homme de bon ton. Il n'y avait là de singulier que nous dînant auprès de Marie-Louise, et les bracelets faits de la pierre du sarcophage de Juliette, que portait la veuve de Napoléon. En traversant le Pô, à Plaisance, une seule barque, nouvellement peinte, portant une espèce de pavillon impérial, frappa nos regards. Deux ou trois dragons, en veste et en bonnet de police, faisaient boire leurs chevaux; nous entrions dans les États de Marie-Louise; c'est tout ce qui restait de la puissance de l'homme qui fendit les rochers du Simplon, planta ses drapeaux sur les capitales de l'Europe, releva l'Italie prosternée depuis tant de siècles.» En parlant à Marie-Louise, Chateaubriand lui dit qu'il avait rencontré ses soldats à Plaisance, mais que cette petite troupe n'était rien à côté des grandes armées impériales d'autrefois. Elle lui répondit sèchement: «Je ne songe plus à cela!» (*Congrès de Vérone*, t. 1, p. 69.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 9: Charles-Louis de Bourbon, duc de Lucques, fils de l'infante Marie-Louise d'Espagne, ex-reine d'Étrurie. Aux termes d'un arrangement conclu à Paris en 1817, il devait hériter, à la mort de Marie-Louise, du duché de Parme et Plaisance. Marie-Louise étant morte en 1847, il devint duc de Parme; mais, chassé de ses États en 1848 par une insurrection, il abdiqua, le 14 mars 1849, en faveur de son fils Charles III, qui périt assassiné le 27 mars 1854. Le fils aîné de ce dernier, Robert I^{er}, né en 1848, fut alors proclamé duc sous la régence de sa mère Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry et sœur du comte de Chambord; il fut renversé en 1860, et le duché fut annexé au royaume d'Italie, dont il forme aujourd'hui une province.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 10: *Le Purgatoire*, chant XVI, vers 65-66.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 11:

Quando nel monda ad ora adora
M'insegnavate come l'uom s'eterna.

(*L'Enfer*, chant XV, vers 84-85.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 12: La basilique octogone de Saint-Vital, à Ravenne, rappelle, en effet, Constantinople, puisqu'elle fût bâtie, sous Justinien, à l'imitation de Sainte-Sophie. Charlemagne la fit copier pour l'église d'Aix-la-Chapelle.— L'église Saint-Apollinaire, érigée sous Théodoric, au commencement du VI^e siècle, offre également le type byzantin dans tout son éclat oriental. Les vingt-quatre colonnes de marbre grec qui divisent l'église en trois nefs furent transportées de Constantinople à Ravenne.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 13: L'amour d'Honorius pour une poule nommée Rome est une anecdote de Procope.—Quant à Placidie, fille de Théodose-le-Grand, sœur d'Honorius et mère de Valentinien III, ses aventures constituent bien le plus étrange des romans,—«le roman chez les Barbares», comme l'appelle Chateaubriand. Née à Constantinople, elle fut prise au siège de Rome par Alaric et emmenée en captivité. Ataulphe, beau-frère d'Alaric, s'éprit d'elle et l'épousa. Veuve d'Ataulphe, elle épousa en secondes noces Constance, un des généraux d'Honorius, qui prit bientôt le titre de Constance III. Après avoir été esclave, puis reine des Visigoths, elle gouverna l'Empire d'Occident sous le nom de son fils encore enfant. Elle a son tombeau à Ravenne.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 14: Le 11 avril 1512, les Français, commandés par Gaston de Foix, remportèrent à Ravenne sur les Espagnols et les troupes du pape Jules II une victoire éclatante; mais Gaston y périt.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 15: Sur Lautrec et sur la comtesse de Chateaubriand, voir au tome II, la note 1 de la page 343.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 16: Catherine, fille naturelle de Galéas Marie Sforza, épousa en 1484 Jérôme Riario, seigneur d'Imola et de Forli, tomba, ainsi que son fils

Octavien, au pouvoir des meurtriers de son mari, qui venait d'être assassiné à Forlì, montra beaucoup d'esprit et d'énergie dans cette occasion, et assura ainsi à son fils son héritage. Elle soutint dans Forlì un siège contre César Borgia et fut prise sur la brèche même. Louis XII lui fit rendre la liberté. Elle avait épousé en secondes noces un Médicis et mourut à Florence.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 17: *L'Enfer*, chant V, vers 75.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 18: Traité du 19 février 1797, signé entre Bonaparte et Pie VI. Ce dernier renonçait au Comtat Venaissin, abandonnait Bologne, Ferrare et les Légations, et rachetait par des contributions considérables les autres territoires qu'occupait l'armée française.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 19: *Pèlerinage de Childe-Harold*, chant IV.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 20: «Giorgini fut aussi mon courrier, dit M. de Marcellus (Chateaubriand et son temps, p. 331), avant de passer au service plus lucratif de l'ambassadeur. Il était la terreur des postillons italiens «mols et paresseux par nature,» comme du temps de Montaigne; mais quand, au lieu de précéder une calèche diplomatique, il portait lui-même la dépêche de bidet en bidet, sa course tenait du vol de l'oiseau, et il se surpassait lui-même dès qu'il allait annoncer un pape à l'Europe impatiente; il a fallu l'invention du télégraphe pour éclipser sa renommée.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 21: Ce sont des vers du poète Gray, dans son Ode, sur *une vue lointaine du collège d'Eton*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 22: Pierre Guérin (1774-1833). Élève de Regnault, il obtint au début de sa carrière, en 1797, un des trois grands prix que, pour cette fois, par extraordinaire et attendu la force du concours, l'Académie crut devoir distribuer. Avant de partir pour Rome, Guérin exposa son tableau, *Marcus Sextus ou le Retour du proscrit*. Au sortir de nos troubles civils, alors que les émigrés revoyaient avec transport le pays natal, le sujet choisi par le peintre devait toucher fortement les âmes. Son succès fut immense. Ses principales toiles sont: une *Offrande à Esculape*, *Orphée au tombeau d'Eurydice*, *Céphale et l'Aurore*, *Égisthe et Clytemnestre*, *Didon écoutant les récits d'Énée*, *Napoléon pardonnant aux révoltés du Caire*. On a de lui

quelques admirables portraits, parmi lesquels il faut citer surtout ceux de Lescure et d'Henri de Larochejaquelein. En 1828, Guérin était directeur de l'Académie de France à Rome. Il mourut dans cette ville le 6 juillet 1833.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 23: Chateaubriand ne donne ici que le commencement de sa lettre du 11 octobre. Les autres lettres à M^{me} Récamier, contenues dans le présent livre, ont toutes été plus ou moins modifiées par l'auteur, qui tantôt retranche et tantôt ajoute à son texte primitif. M^{me} Lenormant, au tome II des *Souvenirs de M^{me} Récamier*, a reproduit les lettres du grand écrivain dans leur intégrité, d'après les originaux eux-mêmes.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 24: Léon XII, *Annibal della Genga*, était né en 1760 à Genga, près de Spolète. Il avait été élu pape, en 1823, à la mort de Pie VII. Pendant son court pontificat, il embellit Rome, encouragea les lettres et enrichit la bibliothèque du Vatican. Il mourut en 1829, au cours de l'ambassade de Chateaubriand. Sa *Vie* a été écrite par le chevalier Artaud de Montor, l'historien de Pie VII.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 25: Bouillie de farine d'orge.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 26: Thomas *Bernetti* (1779-1852). Après avoir été successivement représentant de la cour de Rome à Saint-Pétersbourg et légat de Ravenne et de Bologne, il avait été fait cardinal en 1827, et avait, en 1828, remplacé le cardinal Della Somaglia à la secrétairerie d'État.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 27: Charles *Oppizoni*. Né à Milan le 15 avril 1769.—Archevêque de Bologne (20 septembre 1802).—Cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina* (26 mars 1804). Il se montra l'un des plus courageux parmi les *cardinaux noirs*. Sauf le temps de son exil en France, sa vie se passa dans un long épiscopat, à Bologne, où il mourut fort âgé, en 1855.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 28: Jacques-Antoine *Benvenuti* (1765-1838). Nommé cardinal par Léon XII le 2 octobre 1826; légat *a letere* des Marches (1831).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 29: Augustin *Rivarola* (1758-1842). Il avait été gouverneur de Rome.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 30: Quand j'ai quitté Rome, il a acheté ma calèche et m'a fait l'honneur d'y mourir, en allant à Ponte-Mole (Note de Paris, 1836).—CH.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 31: Le chevalier de *Bunsen* (1791-1860). Il avait, en 1823, remplacé Niebuhr comme ministre de Prusse à Rome, où il était déjà depuis 1818 et qu'il devait quitter seulement en 1838. Il devint alors chargé d'affaires à Berne, puis ambassadeur à Londres, où il resta jusqu'à la guerre de Crimée (1854). Diplomate éminent, *le savant baron Bunsen* fut, en même temps, un historien et un érudit des plus remarquables. Ses principaux ouvrages sont: les *Basiliques de Rome chrétienne* (1843); *Ignace d'Antioche et son époque* (1847); *Hippolyte et son époque, ou vie et doctrine de l'Église romaine sous Commode et Sévère* (1851).—Dans la Préface de ses *Études historiques*, Chateaubriand consacre à son ancien collègue les lignes suivantes: «Je dois à la politesse et à l'obligeance de M. le baron de Bunsen, ministre de S. M. le roi de Prusse, à Rome, un excellent extrait des *Nibelüings*, que l'on trouvera à la fin du second volume de ces *Études*. Le savant M. de Bunsen était l'ami du grand historien Niebuhr; plus heureux que moi, il foule encore ces ruines où j'espérais rendre à la terre image pour image, mon argile en échange de quelque statue exhumée.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 32: Berthold-Georges *Niebuhr* (1774-1831). Il fut professeur d'histoire à l'Université de Berlin de 1810 à 1816, et professeur à l'Université de Bonn, de 1824 à 1831. Dans l'intervalle, de 1816 à 1823, il avait été ministre de Prusse à Rome. Il avait commencé dès 1811 la publication de son *Histoire Romaine*, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort et qui, bien qu'inachevée, l'a placé au premier rang des historiens du XIX^e siècle.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 33: Et non le prince *Gafiarin*, comme on l'a imprimé dans les éditions précédentes. Selon M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 333), «le prince Gagarin, envoyé de Russie, valait mieux qu'une indiscrete épigramme, car il n'avait de mauvaise humeur qu'envers les

indifférents ou les fâcheux; c'est-à-dire quand il ne voulait montrer ni le piquant de son esprit, ni la chaleur de son amitié.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 34: «Parmi les beautés de Pétersbourg, dit M. Albert Vandal (*Napoléon et Alexandre I^{er}*, tome I, page 127), le tsar avait particulièrement remarqué madame Alexandre Narischkine, la gracieuse et poétique Marie Antonovna, et le culte qu'il lui rendait depuis plusieurs années était tendre et persistant, sans se montrer exclusif.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 35: Pedro-Gomez *Kavelo*, marquis de *Labrador* (1775-1850). Il était ministre d'Espagne à Florence lors des événements de 1808, qui détrônèrent Charles IV et Ferdinand. Il suivit ses princes en France et partagea leur exil jusqu'en 1814. Il fut alors nommé plénipotentiaire au Congrès de Vienne, et reçut ensuite l'ambassade de Naples, puis celle de Rome. Il a publié en 1849, à Paris, d'intéressants Souvenirs, sous ce titre: *Mélanges sur la vie publique et privée du marquis de Labrador, écrits par lui-même, et renfermant une revue de la politique de l'Europe depuis 1798 jusqu'au cours d'octobre 1849, et des révélations très importantes sur le Congrès de Vienne.* [\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 36: Fille du général et de la comtesse de Valence, fille elle-même de M^{me} de Genlis, et de laquelle cette méchante langue de Thiébault a dit: «Chassant de race, M^{me} de Valence dépassa même en galanterie M^{me} de Genlis.» (*Mémoires*, III, 181).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 37: M. de Celles avait été sous Napoléon préfet d'Amsterdam.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 38: Le portrait est piquant; mais elle est bien jolie aussi et des plus spirituelles, cette lettre que l'*ex-préfet* écrivait à M. de Marcellus le 4 octobre 1828, au moment de l'arrivée de Chateaubriand à Rome:—«Notre hiver va être très curieux. Un bateau à vapeur a remonté le Tibre jusqu'à Ripa-Grande. Six cardinaux sont allés voir le prodige, et tout Rome y court. Quelques rois s'annoncent; on attend bon nombre d'altesses malades, de souverains en retraite, de princes cadets à la demi-solde, de Russes poitrinaires; cent douzaines environ d'Anglais accompagnés de leur petite famille; Walter Scott, M^{me} l'impératrice Christophe et ses demoiselles, M.

de Pradt et ses œuvres pies. Ce M. de Poitiers (car il faut être correct, il n'a jamais été archevêque de Malines) est toujours si vif dans son allure, qu'il a perdu sur les bancs législateurs même sa calotte d'abbé de 1789. Maintenant il espère voir un conclave à Rome, une éruption au haut du Vésuve, ou une révolution au bas. M. de Chateaubriand approche: tant de célébrité méritée m'épouvante. Il me semble qu'en l'appelant mon collègue, je lui dirai, moi indigne, une grosse sottise, etc.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 39: «Il est en effet impossible, ajoute ici en marge M. de Marcellus (page 334), de ne pas reconnaître à ces vives couleurs le noble ambassadeur du Portugal. Mais, si le peintre avait retranché à sa propre malice pour ajouter à la malice innée du modèle, le portrait eût été encore plus ressemblant.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 40: Canova mourut le 13 octobre 1822.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 41: «Le vieux Boguet, le meilleur, le plus humble et le plus doux des peintres. Il avait cette simplicité soumise et cette conversation uniforme que l'auteur recherchait dans ses familiers, parce qu'elle ne l'empêchait pas de penser à autre chose.» (Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, p. 334.)
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 42: Chateaubriand fait ici allusion à Frédéric Overbeck et à son école. Né à Lubeck en 1769, Overbeck vint à Rome en 1810. Il s'éprit pour la ville éternelle d'une telle passion qu'il ne la voulut plus quitter et y mourut, en 1869, après y avoir séjourné soixante ans. Converti au catholicisme en 1814, ayant pour devise et pour règle «que l'art n'existe pas pour lui-même, mais pour les services qu'il rend à la religion», il fut le fondateur d'une école, religieuse autant qu'artistique, dont les disciples, établis, avec le Maître, dans les ruines du couvent de Saint-Isidore, préludaient chaque matin au travail par une invocation à l'Esprit-Saint. Les jeunes peintres allemands, ainsi groupés autour de Frédéric Overbeck, sont presque tous devenus célèbres. C'étaient Jean et Philippe de Vert, Schadow, de Koch, Vogel, Eggers, Schnorr, et, le plus illustre de tous, Pierre de Cornélius. Cornélius, après quatorze années passées à Rome, de 1811 à 1824, rentra à Munich, où il devint directeur de l'Académie royale. Ses fresques de la Glyptothèque et de l'église Saint-Louis, où l'on admire

surtout son *Jugement dernier*, lui assurent une des premières places parmi les peintres les plus célèbres de son temps.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 43: Jean-Victor Schnetz (1787-1870). Il était à Rome en 1828 et ne pouvait lui non plus, comme Overbeck, comme Schnorr, comme Thorwaldsen et tant d'autres artistes, se décider à la quitter. Il emprunta à l'Italie la plupart des sujets de ses tableaux, dont les meilleurs sont: une *Femme de brigand fuyant avec son enfant*; la *Leçon du Pifferaro*; une *Contadine en prière*; les *Italiennes devant la Madone*; *Scène dans la campagne de Rome*; des *Moissonneurs écoutant le chant d'un pâtre*. En 1840, il fut nommé directeur de l'École de France à Rome.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 44: Léopold Robert, né le 13 mars 1794 à la Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, mort à Venise en 1835. Après 1830, appelé à donner des leçons, à Florence, à la princesse Charlotte Bonaparte, fille du roi Joseph, femme, et bientôt veuve, de son cousin Napoléon, second fils de l'ex-roi de Hollande, il en devint éperdument amoureux. Cette passion sans espoir le conduisit au suicide. Il se donna la mort le 20 mars 1835, comme l'avait fait déjà un de ses frères, dix ans auparavant, jour pour jour.—Les tableaux les plus importants de Léopold Robert sont: *l'Improvisateur napolitain* (1822); le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc* (1822); la *Halte des Moissonneurs dans les Marais Pontins* (1831); le *Départ des Pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche de long cours* (1835).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 45: Horace Vernet (1789-1853). Il succéda, en 1829, à Pierre Guérin, comme directeur de l'École de France à Rome. Parmi les toiles qu'il y composa, nous citerons: les *Brigands et les Carabiniers*, la *Confession du brigand*, la *Chasse dans les Marais Pontins*, la *Rencontre de Raphaël et de Michel-Ange au Vatican*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 46: Bartolomeo Pinelli, célèbre graveur romain. On a de lui une *Raccolta di cinquanta costumi pittoreschi incisi all' acqua forte* (1809), et une *Nuova raccolta di cinquanta costumi pittoreschi incisi all' acqua forte* (1815), en tout 100 planches in-fol. C'est de ce recueil qu'il avait sans doute promis *douze scènes* à Chateaubriand. On doit aussi à Bartolomeo Pinelli, *La scalata del Quirinale per la deportazione del S. P. (Pie VII)*, 1809, et 52

planches fournies par lui au *Meo Patacca ovvero Roma in feste nei trionfi di Vienna. Poema Jiocosso nel Cinguoggio romanesco*, di Guiseppi Berneri Romano (1823, in-fol.).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 47: Berthel *Thorwaldsen* (1769-1844), fils d'un pauvre marin de Copenhague qui sculptait des figures en bois pour la proue des navires. Envoyé de bonne heure en Italie, il se fixa en 1796 à Rome, où il devait rester pendant quarante-deux ans. Ce fut seulement en 1838 qu'il consentit à revenir dans sa patrie. À Rome, il vivait princièrement dans sa maison de la via Sestina, où il avait réuni une riche collection de monuments antiques et de peintures. Ses œuvres principales sont: le *Tombeau de Pie VII* à Rome; la statue équestre de *Poniatowski* à Varsovie; le monument de *Gutenberg* à Mayence; les *Douze Apôtres* à Notre-Dame de Copenhague; le *Lion de Lucerne*; les *Trois Grâces*; *Mercur se préparant à tuer Argus*; la *Nuit portant dans ses bras la Mort et le Sommeil*; la longue série des bas-reliefs représentant le *Triomphe d'Alexandre à Babylone*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 48: Vincent *Camuccini* (1775-1844), peintre d'histoire, né et mort à Rome. Il était, en 1828, inspecteur général des musées du pape et conservateur des collections du Vatican. Pierre Guérin disait de lui: «Il s'est nourri des Anciens et de Raphaël, mais il ne les a pas digérés.» Ses meilleures toiles sont: *Romulus et Rémus enfants*, *Horatius Coclès*, la *Mort de Virginie*, le *Départ de Régulus pour Carthage*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 49: Nicolas Poussin et Claude Gelée, dit le Lorrain, sont morts tous les deux à Rome; le premier, le 19 novembre 1665; le second, le 21 novembre 1682. Claude Gelée fut enterré dans l'église de la Trinité-du-Mont, et ses neveux firent placer une inscription sur sa tombe. Nous verrons plus loin que Chateaubriand fit élever à Nicolas Poussin, dans l'église de San-Lorenzo-in-Lucina, un monument digne du grand peintre.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 50: Le président Charles *de Brosses* (1709-1777). Il visita l'Italie en 1739 et rencontra à Rome le prétendant d'Angleterre, Jacques-Édouard, dit le *Chevalier de Saint-Georges*, fils de Jacques II et père de *Charles-Édouard*, que rendra bientôt si célèbre son expédition de 1745 en Écosse. Les *Lettres historiques et critiques écrites d'Italie*, par le président de

Brosses, ont paru pour la première fois en l'an VIII, 3 vol. in-8°. Sainte-Beuve les apprécie en ces termes, dans ses *Causeries du Lundi* (tome VII, page 81): «Ses lettres sur l'Italie ont sur celles de Paul-Louis Courier et sur les livres du spirituel *Stendhal* (Beyle) un avantage durable. Venu avant eux, il est plus naturel qu'eux. Ce sentiment du beau et de l'antique, ou des merveilles pittoresques modernes, qui fait l'honneur de leur jugement, de Brosses ne se donne aucune peine pour l'avoir et pour l'exprimer: il l'a du premier bond et le rend par une promptitude heureuse. Dans cette course rapide et ce séjour de dix mois à travers l'Italie, il y a certes des côtés qu'il n'a fait qu'entrevoir en courant, et où d'autres talents trouveront matière à conquête; la campagne romaine, par exemple, les collines d'alentour, Tibur, la Villa Adriana, sont des lieux dont Chateaubriand un jour évoquera le génie attristé et nous peindra les mélancoliques splendeurs: de Brosses reste le premier critique pénétrant, fin, gai et de grand coup d'œil, qui a bien vu dans ses contradictions et ses merveilles ce monde d'Italie.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 51: «Et entendismes un bruit de loing venant, fréquent et tumultueux, et nous semblait à l'ouïr que fussent cloches grosses, petites et médiocres, ensemble sonnantes comme l'on fait à Paris, à Tours, Gergeau, Nantes et ailleurs, ès jours de grandes festes. Plus approchions, plus entendions cette sonnerie renforcée.» PANTAGRUEL, livre V, chapitre I: *Comment Pantagruel arriva en l'isle sonnante, et du bruit qu'entendismes.* [\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 52: Montaigne avait tenu à se faire citoyen romain. Il employa, dit-il, ses cinq sens de nature pour obtenir ce titre «ne fût-ce que pour l'ancien honneur et religieuse mémoire de son autorité.» Il fut admis au droit de cité, «par les suffrages et le jugement souverain du peuple et du Sénat, l'an de la fondation de Rome 2331.» L'auteur des *Essais* ne se faisait pas illusion sur l'importance de cette dignité tant désirée: «C'est un titre vain,» disait-il; puis il ajoutait avec sa naïve franchise: «Tant y a que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 53: Milton n'a consigné nulle part les impressions qu'il avait reçues dans son voyage d'Italie, et il ne nous a guère laissé de son séjour à Rome d'autre trace que des vers galants, écrits en latin, il est vrai, et adressés à une

cantatrice nommée Léonora: *Ad Leonoram Romæ canentem*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 54: L'abbé Antoine *Arnauld*, fils aîné d'Arnauld d'Andilly, né en 1616, mort en 1698. Il a laissé d'agréables *Mémoires*. Il était le petit-fils d'Antoine Arnauld, l'avocat, et le neveu d'Antoine Arnauld, dit le grand Arnauld.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 55: M^{me} de Sévigné écrivait encore à M. de Coulanges: «Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de santissimo.... Je songeai à cette boule où vous étiez grimpé avec vos jambes de vingt ans (la boule qui surmonte la coupole de Saint-Pierre) ... et combien je me promènerais de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule.» Un peu plus loin, elle dit: «Ah! que j'aimerais à faire un voyage à Rome!» Puis elle ajoute: «Mais ce serait avec le visage et l'air que j'avais il y a bien des années, et non avec celui que j'ai maintenant. Il ne faut point remuer ses os, surtout les femmes, à moins d'être ambassadrice.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 56: Jacob *Spon* (1647-1685). Son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (1678, 3 vol. in-12) a été souvent réimprimé.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 57: François-Maximilien *Misson*, conseiller au parlement de Paris, mort le 22 janvier 1722, à Londres, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Son *Nouveau voyage d'Italie* (1691-98, 3 vol. in-12) eut un grand succès. L'édition de 1722 est accompagnée de notes d'Addison.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 58: Jean *Dumont*, né vers 1650, mort à Vienne en 1726, suivit d'abord la profession des armes, puis voyagea dans presque toutes les contrées de l'Europe et finit par se fixer en Autriche, où il devint historiographe de l'empereur. Il publia en 1699 ses *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie* (4 vol. in-12).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 59: C'est pendant son voyage d'Italie qu'Addison composa sa tragédie de *Caton*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 60: Jean-Baptiste *Labat* (1663-1738), religieux dominicain. Parti en 1693 pour les missions des Antilles, il y rendit de grands services, surtout comme ingénieur. C'est lui qui fonda la ville de la Basse-Terre à la Guadeloupe. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels un *Voyage en Espagne et en Italie* (Paris, 1730, 8 vol. in-12).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 61: Voir, sur ce curieux épisode, l'article de Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi*, tome VII, page 83, et la Correspondance de Voltaire et du président de Brosses, publiée en 1836 par M. Théophile Foisset.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 62: Louise-Marie-Caroline, comtesse d'*Albany*, née en 1753, à Mons, de la famille des Stolberg, épousa en 1772 le prétendant Charles-Édouard, qui avait pris le titre de comte d'Albany. Ils se séparèrent en 1780, et elle vécut depuis avec le poète Alfieri, à qui sa beauté et son esprit avaient inspiré la plus vive passion, et qu'elle épousa secrètement après la mort du prince, arrivée en 1788. Alfieri étant mort, à son tour, en 1803, elle contracta une nouvelle liaison et, dit-on, un autre mariage secret, avec le peintre français Xavier Fabre. Elle mourut à Florence en 1824.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 63: Charles-Victor de *Bonstetten*, né à Berne le 3 septembre 1745, mort à Genève le 3 février 1832. Il écrivait avec une égale facilité en allemand et en français; ses principaux livres sont dans cette dernière langue. On a de lui *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, suivi de quelques observations sur le Latium moderne (1804); *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination* (1807); *Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser* (1821); *L'Homme du midi et l'homme du nord* (1824). Dans ce dernier ouvrage, Bonstetten combat les exagérations de la théorie de l'influence morale et politique des climats.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 64: Lamartine, qui vit la comtesse d'Albany à Florence, en 1810, a tracé d'elle ce portrait: «Rien ne rappelait en elle, à cette époque déjà un peu avancée de sa vie (la veuve de Charles-Édouard et d'Alfieri avait alors 57 ans), ni la reine d'un empire, ni la reine d'un cœur. C'était une petite femme dont la taille, un peu affaissée sous son poids, avait perdu toute légèreté et toute élégance. Les traits de son visage, trop arrondis et trop obtus aussi, ne

conservaient aucunes lignes pures de beauté idéale; mais ses yeux avaient une lumière, ses cheveux cendrés une teinte, sa bouche un accueil, sa physionomie une intelligence et une grâce d'expression qui faisaient souvenir, si elles ne faisaient plus admirer. Sa parole suave, ses manières sans apprêt, sa familiarité rassurante, élevaient tout de suite ceux qui l'approchaient à son niveau. On ne savait si elle descendait au vôtre ou si elle vous élevait au sien, tant il y avait de naturel en sa personne.» (Lamartine, *Souvenirs et Portraits*, tome 1, p. 130).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 65: Allusion au peintre Xavier Fabre, dont il est parlé dans une note précédente.—François-Xavier *Fabre*, né à Montpellier en 1766. Élève de David, il obtint en 1787 le grand prix de peinture, et séjourna longtemps à Rome, puis à Florence, où il connut la comtesse d'Albany, qui le fit, en mourant, son légataire universel. Revenu à Montpellier, il enrichit le musée de cette ville—qui porte aujourd'hui le nom de *Musée Fabre*—d'une précieuse collection de livres, de tableaux et d'objets d'art.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 66: Henri-Benoît-Marie-Clément *Stuart*, *duc d'York*, second fils de Jacques III et de Marie-Clémentine Sobieski, petite-fille du libérateur de Vienne, né à Rome le 6 mars 1725, cardinal le 3 juillet 1747. En 1799, il prit part au conclave de Venise, et contribua à faire accepter comme secrétaire Consalvi, dont il avait encouragé les études et les débuts. À la mort de son frère Charles-Édouard (1788), se regardant comme roi légitime, il prit le titre d'Henri IX. Il mourut à Rome le 13 juillet 1807. Le monument qui recouvre à Saint-Pierre la tombe du cardinal et de son frère, et qui est l'œuvre de Canova, fut payé par le roi George IV.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 67: Joseph-Jérôme *Le Français* de *Lalande* (1732-1807). Il fut reçu à l'Académie des Sciences, en 1753, à l'âge de vingt-et-un ans; nommé en 1762 professeur d'astronomie au Collège de France, il remplit cette chaire pendant 46 ans avec le plus grand succès. Alors que ses nombreux et remarquables travaux avaient rendu son nom populaire, il chercha hors de la science les moyens de faire parler encore plus de lui. Il se singularisa, soit par des goûts bizarres (il mangeait, dit-on, des araignées, des chenilles), soit par des opinions impies, et se fit gloire d'être athée. Il avait publié, en 1769, le *Voyage d'un Français en Italie*, 8 vol. in-12.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 68: Charles *Pinot*, sieur *Duclos*, membre de l'Académie française. Il était compatriote de Chateaubriand, et il en a déjà été parlé au tome I des *Mémoires*. (Voyez la note 2 de la page 128).—Obligé de s'éloigner de Paris en 1766, pour avoir blâmé trop vivement la condamnation de La Chalotais, son ami, il voyagea: ce qui lui donna lieu d'écrire ses *Considérations sur l'Italie*, publiées seulement en 1791, dix-neuf ans après sa mort.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 69: Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier *Dupaty* (1746-1788). Avocat général, puis président à mortier au parlement de Bordeaux, il publia plusieurs écrits sur le droit criminel qui lui valurent une grande popularité. En littérature, il est connu par ses *Lettres sur l'Italie en 1785*. Elles obtinrent, à la veille de la Révolution, un succès de vogue.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 70: Charles *Dupaty*, fils aîné du président (1771-1825). Il étudia la sculpture sous Lemot, alla se perfectionner en Italie et fut nommé à son retour membre de l'Académie des beaux arts (1816). Ses meilleures compositions sont: la *Vénus genitrix*, *Biblis mourante*, *Cadmus*, *Ajax poursuivi par la colère de Neptune*. Il a fait le modèle de la statue équestre de Louis XIII (exécutée par Cortot), que l'on voit sur la place Royale, à Paris.—Le second fils du président, Emmanuel Dupaty (1775-1851) travailla pour le théâtre. Son esprit facile et élégant lui valut de nombreux succès dans le vaudeville et l'opéra-comique. Ses plus jolies pièces sont: *Picaros et Diégo*, *le Chapitre second*, *la Jeune Prude*, *la Leçon de botanique*, *Ninon chez M^{me} de Sévigné*, *l'Intrigue aux fenêtres*, *le Poète et le Musicien*, *les Voitures versées*. Sous la Restauration, il publia *les Délateurs ou trois années du XIX^e siècle*, poème satirique en trois chants, et collabora à diverses feuilles libérales, la *Minerve*, *l'Abeille*, *l'Opinion* et le *Miroir*. Le 18 février 1836, il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Lainé, par 18 voix contre 2 données à Victor Hugo. Celui-ci se consola de son échec par un joli mot: «Je croyais, dit-il, qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts, je me trompais; on y va, à ce qu'il paraît, par le Pont-Neuf.» Emmanuel Dupaty était, après tout, un fort galant homme et un homme d'esprit. À peine élu, il alla frapper à la porte de l'auteur d'*Hernani*, et, ne le trouvant pas, lui laissa sa carte avec ce quatrain:

Avant vous je monte à l'autel;
Mon âge seul peut y prétendre.
Déjà vous êtes immortel,
Et vous avez le temps d'attendre.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 71: *Le Pèlerinage de Childe-Harold*, chant IV, stance LXXIX.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 72: J'invite à lire dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} et 15 juillet 1835, deux articles de M. J.-J. Ampère, intitulés: *Portraits de Rome à différents âges*. Ces curieux documents compléteront un tableau dont on ne voit ici qu'une esquisse. (Note de Paris, 1837.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 73: La princesse Del Drago.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 74: La duchesse Lante.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 75: Et non *Mellini*, comme on l'a imprimé dans les éditions précédentes. C'est dans la Villa Millini, hors des murs de Rome, que le général Alexandre Berthier (le futur prince de Wagram et de Neuchâtel) reçut, le 11 février 1798 (23 pluviôse an VI), les avocats, les banquiers et les artistes qui devaient constituer la nouvelle République romaine.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 76: Philippe-Camille, comte de Tournon (1778-1833), préfet de Rome sous l'Empire, de 1809 à 1814. La Restauration fit du préfet de Rome un préfet de Bordeaux, puis de Lyon. En 1824, M. de Tournon fut nommé pair de France. Il a publié, en 1831, d'intéressantes *Études statistiques sur Rome et les États romains*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 77: Sur le *Voyage en Italie* de M. Simond, voy. J.-J. Ampère, *la Grèce, Rome et Dante*, p. 199. Cet excellent M. Simond trouve les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange souverainement ridicules, et il ne s'en cache point. Il dit de la fresque de Raphaël représentant l'*Incendie du Borgo*: «Le dessin n'en est pas correct, l'expression est médiocre, le coloris froid et sans harmonie.» Il dit du *Jugement dernier* de Michel-Ange: «Dos et visages, bras et jambes, se confondent; c'est un véritable *pouding de ressuscités*.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 78: L'ouvrage de M^{gr} Nicolas-Marie *Nicolai* faisait alors autorité à Rome en matière économique. Il avait paru en 1803 sous ce titre: *Memorie, leggi ed osservazioni sulle campagne e sull' annona di Roma*; trois volumes in-4^o, ainsi divisés: I. *Del catasto daziale sotto Pio VI*; II. *Del catasto daziale sotto Pio VII, e delle leggi annonarie*; III. *Osservazioni storiche economiche*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 79: Villemain préparait alors son *Histoire de Grégoire VII*, célèbre avant de paraître, tombée dans l'oubli, aussitôt qu'elle eût paru,—ce qui n'eut lieu du reste qu'en 1873, trois ans après la mort de l'auteur.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 80: Grâce à Dieu, M. Thierry est revenu à la vie et il a repris avec des forces nouvelles ses beaux et importants travaux; il travaille dans la nuit, mais comme la chrysalide:

La nymphe s'enferme avec joie
Dans ce tombeau d'or et de soie
Qui la dérobe à tous les yeux, etc.

CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 81: Au mois de juin 1828, le czar Nicolas, alléguant la violation de plusieurs clauses du traité de Bucharest, conclu en 1812 entre la Russie et la Porte ottomane, avait rappelé son ambassadeur à Constantinople. L'armée russe avait passé le Danube et était entrée en Bulgarie. Le 11 octobre 1828, elle s'était emparée de Varna.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 82: Jean *Torlonia*, duc de *Bracciano*, le célèbre banquier romain dont Chateaubriand nous dira tout à l'heure la mort, arrivée le 24 février 1829. Il avait commencé par être brocanteur et commissionnaire. Mayer Rothschild, le juif de Francfort, avait édifié sa fortune sur les sommes déposées entre ses mains par l'Électeur de Hesse-Cassel, obligé de fuir ses États. À la même époque, Jean Torlonia commençait la sienne avec l'argent déposé chez lui par l'agent français Hugon de Basseville, massacré par la populace romaine le 13 janvier 1793,—argent qui fut du reste fidèlement rendu, comme le fut aussi celui de l'Électeur de Hesse-Cassel. Après avoir été l'homme d'affaires de la France, Torlonia devint plus tard le banquier de

l'aristocratie romaine et de M^{me} Lœtitia, celui de Charles IV d'Espagne et de son favori Manuel Godoy. Pie VII lui conféra le titre de duc de Bracciano et le fit prince romain.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 83: Voir le *Congrès de Vérone*, t. I, p. 374.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 84: Le traité d'Unkiar Skélessi, entre la Russie et la Turquie, fut signé le 8 juin 1833. C'était un traité d'alliance défensive et offensive conclu pour huit ans. Une clause secrète fermait éventuellement les Dardanelles aux puissances européennes, tout en laissant ce détroit ouvert, ainsi que le Bosphore, à la seule Russie.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 85: Traité du 6 juillet 1827 entre l'Angleterre, la France et la Russie. Les trois puissances contractantes signifiaient à la Porte que si, dans le délai d'un mois, la médiation proposée par les cabinets de Londres, de Paris et de Saint-Petersbourg n'était pas acceptée, ceux-ci ouvriraient des négociations commerciales avec les Grecs, s'opposeraient par tous les moyens, et, s'il le fallait, par la force, à de nouvelles collisions entre les parties belligérantes, et autoriseraient leurs représentants à la conférence de Londres à assurer la pacification de l'Orient par toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires. —La *Note sur la Grèce* avait paru en 1825. Voir, au tome IV, la note 2 de la page 322.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 86: La victoire de Navarin (20 octobre 1827), malgré ses heureuses conséquences, n'avait point suffi pour délivrer la Grèce du joug ottoman. Le 17 août 1828, douze régiments français, formant quatorze mille hommes et commandés par le général Maison, appareillèrent à Toulon. Dix jours après, ils débarquaient dans le golfe de Coron en Morée. Plusieurs garnisons turques occupaient encore des places et des châteaux-forts dans la péninsule. En quelques semaines, les Français les en chassèrent, l'épée à la main. La Morée et les Cyclades furent placées sous la protection commune des puissances, et le général Maison, élevé au maréchalat, retourna en France, ne laissant que deux brigades en Grèce, pour aider le pays à se réorganiser. Charles X avait tenu la parole qu'il avait dite à son ministre de la Marine, le baron Hyde de Neuville: «La France, quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand service à rendre à un peuple lâchement, cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Que l'Angleterre veuille ou ne

veuille pas, nous délivrerons la Grèce. Allez, continuez avec la même activité les armements. Je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur. Oui, je délivrerai la Grèce.» Voir les *Mémoires et Souvenirs* du baron Hyde de Neuville, t. III, p. 399.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 87: Le vice-amiral comte de Heyden commandait l'escadre russe dans la Méditerranée.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 88: Il monta sur le trône en 1840 sous le titre de Frédéric-Guillaume IV.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 89: Marie Feodorowna, princesse de Wurtemberg, impératrice mère, veuve de Paul I^{er}, mère de l'empereur Alexandre I^{er} et de l'empereur Nicolas I^{er}. Elle était morte dans la nuit du 4 au 5 novembre 1828.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 90: Les lecteurs, je l'espère bien, ne sauteront pas une ligne de ce Mémoire, chef-d'œuvre de logique et de patriotisme, et, ce qui ne gâte rien, chef-d'œuvre de style. Chateaubriand n'a pas écrit de pages qui lui fassent plus d'honneur.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 91: Louis *Desprez*, statuaire. Il avait obtenu en 1826 le grand prix de Rome. Son premier envoi, le *Faune au chevreau*, avait fait sensation parmi les artistes. Une de ses meilleures œuvres est précisément le bas-relief qu'il composa pour le tombeau du Poussin, *les Bergers d'Arcadie*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 92: Césarine de Houdetot, mariée à M. Prosper de Barante, l'historien des *Ducs de Bourgogne*. Elle était fille du général César-Ange de Houdetot et petite-fille de M^{me} de Houdetot, la célèbre amie de J.-J. Rousseau.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 93: La tragédie de *Moïse*, depuis longtemps composée et pour laquelle Chateaubriand avait une particulière prédilection. Il espérait à ce moment pouvoir la faire jouer, et dans la plupart de ses lettres à Madame Récamier, il l'entretient des démarches à faire auprès du baron Taylor, commissaire royal de la Comédie-Française.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 94: Le monument élevé à Nicolas Poussin, *pour la gloire des arts et l'honneur de la France*, se trouve dans l'église de Saint-Laurent *in Lucina*. Ce que ne dit pas Chateaubriand, c'est que ce tombeau du Poussin, décoré de figures, coûta fort cher, et qu'il en fit seul tous les frais. Le monument ne fut complètement achevé qu'en 1831. C'était justement l'époque où Chateaubriand, renonçant de nouveau à tous ses titres et traitements, se retrouvait une fois encore sans le sou. L'artiste qui avait fait le tombeau n'était sans doute pas beaucoup plus riche. Il exposait ses besoins d'argent à l'ancien ambassadeur, plus pauvre encore que lui. Cela dura quatre ans, de 1831 à 1834. M. l'abbé Pailhès, dans son incomparable dossier sur Chateaubriand, possède toutes les réponses du grand écrivain: elles sont touchantes de simplicité, de bonne volonté, mais d'une bonne volonté trop souvent impuissante. Chateaubriand s'était mis une fois de plus dans l'embarras et la gêne, *pour la gloire des arts et l'honneur de la France*.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 95: M^{me} Salvage de Faverolles, fille de M. Dumorey, consul de France à Civita-Vecchia, qui avait été l'un des amis de M. Récamier. Séparée de son mari, elle n'avait jamais eu d'enfants, et, s'étant fixée en Italie, elle avait acheté à la porte de Rome une vigne sur les bords du Tibre avec un casin où elle donnait quelquefois des fêtes. «C'était, dit M^{me} Lenormant (*Souvenirs*, t. II, p. 103), une grande femme dont la taille était belle, mais sans grâces, les manières roides, le visage dur, les traits disproportionnés. Elle avait de l'esprit, mais cet esprit ressemblait à sa personne: il était sans charme et sans agrément. Elle avait de l'instruction, de la générosité, une grande faculté de dévouement et la passion des célébrités.» Elle s'était prise pour M^{me} Récamier d'un engouement très vif. Un peu plus tard, elle s'attacha avec le même entraînement, avec la même passion, à la duchesse de Saint-Leu, que M^{me} Récamier lui avait fait connaître. M^{me} Salvage accompagna la reine Hortense dans les voyages que celle-ci fit à Paris après les affaires de Strasbourg et de Boulogne, l'entoura de soins admirables dans sa dernière maladie, et fut son exécuteur testamentaire.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 96: Le triste événement auquel Chateaubriand fait ici allusion s'était passé au mois de mars 1824. Miss Bathurst, dans une promenade à cheval au bois du Tibre, avec une société brillante et nombreuse, avait été

précipitée dans le fleuve par un faux pas de son cheval et y avait péri. Elle avait dix-sept ans et était remarquablement jolie.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 97: François-Marie-Pierre *Roullet*, baron de *la Bouillerie* (1764-1833), pair de France, intendant général de la maison du Roi.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 98: *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'Introduction à l'étude de cette histoire*, par Augustin Thierry.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 99: Les ordonnances du 16 juin 1828. La première décidait qu'à partir du 1^{er} octobre 1828, les établissements connus sous le nom d'écoles secondaires ecclésiastiques, dirigés par des personnes appartenant à une congrégation religieuse non autorisée, et existant à Aire, Belley, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul et Sainte-Anne d'Auray, seraient soumis au régime de l'Université. À l'avenir, pour demeurer ou devenir chargés, soit de la direction, soit de l'enseignement dans une des maisons d'éducation qui dépendaient de l'Université ou dans une école secondaire ecclésiastique, les candidats devraient affirmer par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse illégalement établie en France.

La seconde ordonnance limitait à vingt mille le nombre des élèves qui pourraient être placés dans les séminaires; la fondation de ces établissements était réservée au Roi, sur la demande des évêques, et d'après la proposition du ministre des affaires ecclésiastiques. Il était défendu d'y recevoir des externes, et les élèves, après deux années d'études dans la maison, seraient tenus de porter le vêtement ecclésiastique; à l'avenir, le diplôme de bachelier ès-lettres ne serait plus conféré dans les séminaires qu'aux élèves irrévocablement engagés dans les ordres.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 100: Simon *Bolivar* (1783-1830), le libérateur de l'Amérique espagnole. Il réunit en une seule république, sous le nom de Colombie, le Vénézuéla et la Nouvelle-Grenade (1819), proclama l'indépendance du Pérou (1822), et fonda au sud de ce pays un nouvel état qui prit le nom de Bolivie et auquel il donna une constitution (1826). Il fut à différentes reprises président des États qu'il avait affranchis.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 101: *Le Courrier français*, un des journaux les plus avancés de l'opposition de gauche. Il avait commencé de paraître, le 21 juin 1819, sous le simple titre de *Courrier*; le 1^{er} février 1820, il avait pris le titre de *Courrier français*. Ses principaux rédacteurs étaient Châtelain, Avenel et Alexis de Jussieu.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 102: Peu de temps après la date de cette lettre, M. de la Ferronnays, malade, partit pour l'Italie et laissa *par intérim* aux mains de M. Portalis le portefeuille des affaires étrangères. Ch.—Depuis longtemps, la santé de M. de la Ferronnays était ébranlée. Déjà il avait demandé et obtenu un congé. Il était revenu à son poste; mais, le 2 janvier 1829, étant dans le cabinet du roi, il éprouva une faiblesse, à la suite de laquelle la maladie qu'on avait crue conjurée reprit le dessus. Il donna sa démission. Une ordonnance rendue le 4 janvier, sans le remplacer au Conseil, confia l'intérim du ministère des Affaires étrangères à M. Portalis, garde des sceaux. M. de Rayneval, qui déjà avait remplacé M. de la Ferronnays pendant son congé, restait chargé de la direction du ministère.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 103: M. du Viviers était un des attachés de l'ambassade; en même temps que la lettre à M^{me} Récamier, il portait à Paris le récit de la conversation que Chateaubriand avait eue avec le pape.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 104: Il ne s'agit ici ni du célèbre archéologue Ennius-Quirinus Visconti, qui était mort en 1818, ni de son fils, Louis Visconti, architecte de l'empereur Napoléon III, à qui l'on doit l'achèvement du Louvre, et qui en 1829 habitait la France, où son père l'avait fait naturaliser dès 1798. Le Visconti dont parle Chateaubriand est le chevalier Philippe-Aurélien *Visconti* (1754-1831), frère d'Ennius-Quirinus. Il était en 1829 commissaire du musée et des antiquités de Rome et président de l'Académie des beaux-arts. On lui doit, outre le premier volume du *Musée Chiaramonti*, un grand nombre de notices et descriptions de fresques ou de sculptures antiques.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 105: Armand-Charles, comte *Guilleminot* (1774-1840). Général de division depuis le 28 mars 1813, il devint, lors de la campagne de 1823 en Espagne, chef d'état-major du duc d'Angoulême, et, en récompense de ses services, fut créé pair de France (9 octobre 1823), et envoyé par Louis

XVIII comme ambassadeur à Constantinople, où il resta de 1824 à 1831.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 106: Une exploration de la Morée faite au point de vue de la science et des arts avait été organisée par le gouvernement, et M. Charles Lenormant avait été désigné pour en faire partie. Sa femme, nièce de M^{me} Récamier, se disposait à le rejoindre.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 107: Napoléon-Auguste, duc de *Montebello* (1801-1874), fils du maréchal Lannes. En considération des services militaires rendus par son père, tué glorieusement à Essling, il avait été nommé pair de France le 27 janvier 1827, mais il ne prit séance qu'après la révolution de Juillet. Dans l'intervalle, il avait voyagé aux États-Unis, puis avait été attaché à l'ambassade de France à Rome. Il devint en 1836 ambassadeur de France près la Confédération helvétique, et, en 1838, ambassadeur à Naples. Ministre de la Marine, du 9 mai 1847 au 24 février 1848, représentant du peuple à l'Assemblée législative, de 1849 à 1851, il fut nommé sénateur le 5 octobre 1864 et remplit les fonctions d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, du 15 février 1858 au 6 janvier 1866.—Alors qu'il était à Rome secrétaire de l'ambassade, il demanda un jour à Chateaubriand, en présence de M. de Marcellus, la permission d'aller voir sa marraine, la duchesse de Saint Leu, qu'une loi tenait éloignée du royaume. «Allez, monsieur, allez», lui dit l'ambassadeur; «à Dieu ne plaise que je vous en empêche. Portez-lui mes hommages. La liberté n'a plus rien à craindre de la gloire.»—Lorsque le jeune attaché fut sorti, Chateaubriand dit à M. de Marcellus: «L'un des grands griefs qui m'a fait éloigner de Rome quand j'y étais premier secrétaire de l'ambassade du cardinal Fesch, c'est une visite au roi de Sardaigne retiré du trône, visite, disait-on, qui sentait le royaliste et l'émigré. Aujourd'hui, ambassadeur à Rome à mon tour, c'est moi qui envoie un de mes officiers saluer une reine en retraite et proscrite: ma vie est pleine de ces contrastes.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 108: Il s'agit toujours des ordonnances du 16 juin 1828.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 109: L'ouverture des Chambres avait eu lieu le 27 janvier. Le discours du trône contenait en effet cette phrase: «L'expérience a dissipé le

prestige des théories insensées; la France sait bien, comme vous, sur quelles bases son bonheur repose, et ceux même qui le chercheraient ailleurs que dans *l'union sincère de l'autorité royale et des libertés* que la Charte a consacrées seraient hautement désavoués par elle.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 110: Je me trompais. (Note de 1837.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 111: Le cardinal de Clermont-Tonnerre. Il en a déjà été parlé au tome II des *Mémoires*. (Voy. la note 1 de la page 336.) En 1829, l'archevêque de Toulouse était en assez mauvais termes avec le gouvernement du roi. Lors de l'ordonnance royale du 16 juin 1828 sur les petits séminaires, il avait protesté avec éclat, terminant par ces paroles sa lettre au ministre des Affaires ecclésiastiques, monseigneur Feutrier: «Monseigneur, la devise de ma famille qui lui a été donnée par Calixte II, en 1120, est celle-ci: *Etiam si omnes, ego non*. C'est aussi celle de ma conscience. J'ai l'honneur d'être, avec la respectueuse considération due au ministre du roi, † A. J. cardinal-archevêque de Toulouse.» À la suite de cette lettre, le roi fit notifier au prélat défense de paraître à la cour.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 112: Ce livre a été composé à Rome (février-mai 1829) et à Paris (août-septembre 1830).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 113: Voir, à l'*Appendice*, le n^o 1: *La Mort de Léon XII*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 114: Voici le vrai texte de cette lettre du 17 février, que Chateaubriand a ici quelque peu modifié: «J'ai assisté à la première cérémonie funèbre pour le pape dans l'église de Saint-Pierre. C'était un étrange mélange d'indécence et de grandeur. Des coups de marteau qui clouaient le cercueil d'un pape, quelques chants interrompus, le mélange de la lumière des flambeaux et de celle de la lune, le cercueil enfin enlevé par une poulie et suspendu dans les ombres, pour le déposer au-dessus d'une porte dans le sarcophage de Pie VII, dont les cendres faisaient place à celles de Léon XII: Vous figurez-vous tout cela, et les idées que cette scène faisait naître?»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 115: *Mauro Capellari* (1765-1846). Entré très jeune chez les Camaldules de Murano, près de Venise, il devint successivement abbé de ce monastère, procureur, vicaire général de la Congrégation. Léon XII le nomma visiteur apostolique des universités, cardinal (1825) et préfet de la congrégation de la Propagande. Il fut élu pape, après la mort de Pie VIII, le 2 février 1831, et prit le nom de *Grégoire XVI*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 116: Sur le cardinal *Pacca*, le fidèle ministre de Pie VII, voyez, au tome III des *Mémoires*, la note 2 de la page 230.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 117: Emmanuel *de Gregorio*, né à Naples le 18 décembre 1758, mort à Rome le 7 novembre 1839. Il avait été créé cardinal par Pie VII le 8 mars 1816.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 118: Jacques *Giustiniani*, né à Rome le 29 décembre 1769, mort à Rome le 24 février 1843. Il avait été nommé cardinal par Léon XII le 2 octobre 1826.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 119: Jules-Marie della *Somaglia*, né à Plaisance le 29 juillet 1744. Il était cardinal depuis le 1^{er} juin 1795 et avait assisté au conclave de Venise (décembre 1799—janvier, février, mars 1800). Sous l'Empire, exilé en France en même temps que Pie VII, il se montra l'un des plus énergiques parmi les cardinaux qui refusèrent d'assister au mariage de Napoléon, ce qui lui valut d'être interné à Mézières, puis à Charleville. Rentré à Rome en 1814, il fut évêque de Frascati, vice-chancelier de la sainte Église en septembre 1818, préfet du cérémonial et doyen du Sacré-Collège. Le 21 mai 1820, il fut transféré aux sièges d'Ostie et Velletri. Secrétaire d'État de Léon XII, il présida le conclave d'où sortit Pie VIII, et mourut le 30 mars 1830, à l'âge de 86 ans. De son vivant, il avait secrètement donné 10 000 écus d'or pour les Missions, et à sa mort il laissa tous ses biens à la Propagande.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 120: Né à Rome le 13 septembre 1750, créé cardinal par Pie VII le 23 février 1801, *Albani* avait soixante-dix-huit ans passés, lorsqu'il fut nommé par Pie VIII cardinal secrétaire d'État et bibliothécaire; le pape le nomma en outre secrétaire des Brefs pontificaux. Le cardinal Albani est mort à Pesaro le 3 décembre 1834, dans sa 85^e année.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 121: Charles *Odescalchi*, né à Rome le 5 mars 1786, mort à Modène le 17 août 1841. Il avait été créé cardinal par Pie VII le 10 mars 1823.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 122: François-Xavier *Castiglioni* (1761-1830). Il était, en février 1829, évêque de Frascati. C'est lui que le Conclave élira pape le 31 mars 1829. Il prit à son avènement le nom de Pie VIII et régna vingt mois seulement. Il mourut le 30 novembre 1830.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 123: Pierre-François *Galleffi*, né à Césène le 27 octobre 1770, mort à Rome le 18 juin 1837. Il était cardinal depuis le 12 juillet 1803.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 124: Aucune disposition canonique n'attribue aux puissances le droit d'intervenir dans les opérations d'un conclave; mais, en fait, la France, l'Espagne et l'Autriche ont exercé jusqu'à ces derniers temps ce qu'on appelait l'*exclusion*; c'est-à-dire que chacune d'elles a pu désigner au conclave un cardinal dont l'élection lui aurait déplu. Sans pour cela leur reconnaître un droit quelconque, le Sacré-Collège tient compte de ces indications, estimant que ce serait préparer des difficultés au Saint-Siège que d'élire un pape malgré l'hostilité déclarée d'une grande puissance catholique.—L'exclusive, très différente en effet de l'*exclusion*, appartient aux membres mêmes du congrès; elle résulte des voix qui se refusent à donner au candidat du plus grand nombre la majorité exigée pour la validité de l'élection.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 125: Charles-Marie *Pedicini*, né à Bénévent le 2 novembre 1760, mort à Rome le 19 novembre 1843. Cardinal depuis le 10 mars 1823.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 126: François *Bertazzoli*, né à Lugo le 1^{er} mai 1754, mort à Rome le 7 avril 1830. Créé cardinal, comme Pedicini, le 10 mars 1823.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 127: Placide *Zurla*, né à Legnago le 2 avril 1769, mort à Palerme le 29 octobre 1834, créé cardinal le 10 mars 1823.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 128: Louis *Micara*, né à Frascati le 12 octobre 1775, mort à Rome le 24 mai 1847. Nommé cardinal par Léon XII le 20 décembre 1824.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 129: Le troisième concile de Latran sous Alexandre III, en 1179.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 130: L'antipape Benoît XIII, élu par les cardinaux résidant à Avignon, après la mort de l'antipape Clément VII.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 131: Donna *Olimpia Pamfili*, née *Maldachini* (1594-1656). Elle était la belle-sœur du cardinal J.-B. Pamfili qui, à la mort d'Urbain VIII (1644), fut élu pape sous le nom d'Innocent X. Sous le pontificat de ce dernier, Olimpia exerça une grande influence et amassa d'immenses richesses. Le successeur d'Innocent X, Alexandre VII (1653), lui ordonna de se rendre à Orvieto, pour y attendre le résultat d'une enquête sur les origines de sa fortune; mais, avant la fin de cette enquête, elle périt de la peste, en 1656.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 132: Voir le texte de ce discours à l'*Appendice n° II: Le Conclave de 1829*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 133: Jean-Baptiste *Bussi*, créé cardinal par Léon XII en 1824.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 134: Vincent *Macchi*, né à Capo di Monte en 1770, mort à Rome en 1860.—Cardinal depuis le 2 octobre 1826. Avant d'être cardinal, M^{gr} Macchi avait été nonce en Suisse, puis à Paris (1819). Il portait alors le titre d'archevêque de Nisibe.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 135: Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, comte de *Latil* (1761-1839). Il était en 1789 grand vicaire de l'évêque de Vence; ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il émigra en 1790, revint en France l'année suivante, fut enfermé à Montfort-l'Amaury, parvint à s'échapper et émigra de nouveau. Devenu en 1798 l'aumônier du comte d'Artois, il ne le quitta plus et rentra avec lui en 1814. Il fut nommé évêque *in partibus* d'Amyclée en 1815, évêque de Chartres en 1817 et pair de France en 1822. À la mort de Louis XVIII, le nouveau roi se souvint de son

ancien aumônier; il le créa comte et l'appela à l'archevêché de Reims, M. de Latil sacra Charles X et reçut du pape Léon XII (10 mars 1826) la pourpre romaine; le roi y ajouta le titre de duc. À la révolution de Juillet, il s'enfuit en Angleterre, puis revint en France, où il reprit son siège archiépiscopal, sans siéger toutefois à la Chambre des pairs, n'ayant pas voulu prêter serment au nouveau gouvernement.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 136: Les cardinaux français étaient au nombre de cinq: MM. de Latil, archevêque de Reims; de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse; de la Fare, archevêque de Sens; de Croy, archevêque de Rouen; d'Isoard, archevêque d'Auch.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 137: Teresio *Ferrero della Marmora*, né à Turin le 15 octobre 1757, mort le 30 décembre 1831. Créé cardinal le 27 septembre 1824.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 138: De la même plume avec laquelle il venait d'écrire cette dépêche à son ministre, Chateaubriand, ce même jour 3 mars, écrivait à son ami M. de Marcellus, ministre plénipotentiaire à Lucques, cette autre lettre, qui n'est pas précisément en style de chancellerie:

«À M. de Marcellus, à Lucques. Rome, 3 mars 1829.

«Rien de nouveau ici. Des scrutins nuls et variés. De la pluie, du vent, des rhumatismes, et Torlonia enterré l'épée au côté, en habit noir et chapeau bordé. Voilà tout. Ce soir, chez moi, on chante à neuf heures, on soupe à dix, puis à minuit on jeûne pour les cendres de demain; avec un peu de pénétration, vous devinerez que je vous écris le mardi-gras. Tout cela, le mardi-gras surtout, me fait dire comme Potier dans le rôle de Werther: «Mon ami, sais-tu ce que c'est que la vie? C'est un bois où l'on s'embarrasse les jambes.» Encore si les miennes allaient à la chasse comme les vôtres! Bonjour, voilà qui est bien peu sérieux pour un ambassadeur auprès d'un conclave. Je pleure si souvent que, quand le rire me prend par hasard, je le laisse aller.

«CHATEAUBRIAND.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 139: Les précédentes éditions portent à tort: *Jeudi*, ce 15 mars;—ce qui est en contradiction avec le calendrier, et aussi avec les deux dates données par Chateaubriand quelques lignes plus loin, et qui, celles-là, sont exactes: *jeudi soir 12*, et *vendredi soir 13*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 140: Anne-Louis-Henri duc de *la Fare* (1752-1829), petit-neveu du cardinal de Bernis. Il était depuis deux ans évêque de Nancy, lorsqu'il fut élu, par le bailliage de cette ville, député de son ordre aux États-Généraux. Ce fut lui qui, le 4 mai 1789, à l'issue de la messe qui eut lieu dans l'église Saint-Louis, à Versailles, pour l'ouverture des États, prononça le discours d'usage. Son attitude hostile aux idées de la Révolution l'obligea bientôt à quitter la France; il se réfugia d'abord à Trêves, puis en Autriche, devint l'un des principaux agents de Louis XVIII et ne rentra qu'avec lui, en 1814. En 1816, il fut adjoint à l'archevêque de Reims, M. de Talleyrand-Périgord, pour l'administration des affaires ecclésiastiques. Archevêque de Sens en 1817, il reçut en 1822 le titre de pair de France, et en 1823 la dignité de cardinal. Il assista aux deux conclaves où furent élus Léon XII et Pie VIII et mourut à Paris le 10 décembre 1829.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 141: Gustave-Maximilien-Juste, prince de *Croy* (1773-1844). Il était en 1789 chanoine du grand chapitre de Strasbourg. La Révolution le força de se réfugier à Vienne, où il séjourna jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut nommé évêque de Strasbourg. À la mort du cardinal de Périgord (1821), il devint grand-aumônier de France. Revêtu de la pourpre romaine en 1822, il fut, en 1824 transféré de l'évêché de Strasbourg à l'archevêché de Rouen. Après la révolution de 1830, le prince de Croy resta fidèle à ses opinions légitimistes; il fut cependant obligé d'assister, en 1840, au baptême du comte de Paris, mais se retira aussitôt après la cérémonie.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 142: Joachim-Jean-Xavier, duc d'*Isoard* (1766-1839). Il fit ses études au séminaire d'Aix, où il se lia intimement avec le futur cardinal Fesch; lorsqu'éclata la Révolution, il n'avait reçu encore que les ordres mineurs. En 1794, il se rendit à Vérone, auprès du comte de Provence; puis, il revint en France, prit part à plusieurs complots royalistes, et dut retourner en Italie après le 18 fructidor. La protection de l'abbé Fesch lui permit de rentrer en France sous le Consulat, et bientôt de remplir auprès de son

ancien condisciple, devenu archevêque de Lyon, cardinal et ambassadeur à Rome, les fonctions de secrétaire particulier (1803). La même année, il fut nommé auditeur de Rote. Il ne fut ordonné prêtre qu'en 1825, à Rome. Léon XII le créa peu après (25 juin 1827) cardinal au titre de Saint-Pierre-ès-liens, qu'il échangea plus tard contre celui de la Trinité-du-Mont. À son retour en France, Mgr d'Isoard fut pourvu de l'archevêché d'Auch et appelé à la pairie avec le titre de duc (24 janvier 1829). À la révolution de Juillet, sa nomination à la Chambre haute fut annulée par la nouvelle Charte: il se consacra alors uniquement à son diocèse. La mort de son ami le cardinal Fesch ayant déterminé une vacance dans le corps des cardinaux français, Mgr d'Isoard fut appelé à lui succéder (14 juin 1839), mais il mourut presque subitement quelques mois après, le 7 octobre, pendant qu'il attendait à Paris ses bulles d'institution.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 143: Bélisaire *Cristaldi*, né à Rome le 11 juillet 1764, mort à Rome le 25 février 1831. Nommé cardinal le 2 octobre 1826.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 144: Mgr Lambruschini, archevêque de Gênes, nonce du Saint-Siège à Paris.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 145: L'abbé *Coudrin* avait accompagné à Rome comme conclaviste le cardinal-archevêque de Rouen, le prince de Croy, dont il était, depuis 1826, le premier vicaire général. Chateaubriand, qui n'a fait que l'entrevoir, s'est trompé dans le jugement qu'il a porté sur lui. Bien loin d'être un «esprit rétréci», l'abbé Coudrin possédait les hautes et rares qualités qui font les chefs d'ordres. Son intelligence égalait sa vertu. À l'époque où la Révolution venait d'anéantir les anciens ordres religieux, il lui a été donné de fonder une Congrégation, que Chateaubriand sans nul doute a mal connue et qui est aujourd'hui répandue dans le monde entier, la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Association perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel (dite de Picpus). L'abbé Pierre Coudrin (en religion le P. Marie-Joseph) était né le 1^{er} mars 1768; il est mort le 27 mars 1837. Voir la *Vie du T. R. P. Marie-Joseph Coudrin*, par un Père de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 146: Hercule Dandini, né à Rome le 25 juillet 1759, mort le 22 juillet 1840. Cardinal le 10 mars 1823.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 147: *Louis I^{er}* (Charles-Auguste), roi de Bavière, né à Strasbourg en 1786. Monté sur le trône le 12 octobre 1825, il se montra un ardent *philhellène*, ce dont Chateaubriand lui savait très grand gré. Un voyage qu'il fit en Italie, de 1804 à 1805, lui inspira pour les arts une passion qui ne le quitta plus; il attira dans sa capitale les plus grands artistes de l'Allemagne et il ne négligea rien pour faire de Munich l'Athènes moderne. Malheureusement, il y introduisit un jour Aspasia sous les traits de Lola Montès, une danseuse dont il fit une comtesse de Lansfeld et qui devint un moment la souveraine absolue de la Bavière. Louis I^{er}, obligé de quitter ses États, au mois de février 1848, abdiqua, le 20 mars suivant, en faveur de son fils, Maximilien II. Il vécut depuis dans la retraite et mourut à Nice le 29 février 1868.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 148: Gino-Alexandre-Joseph-Gaspard, marquis *Capponi*, né à Florence le 14 septembre 1792. Élevé par le célèbre antiquaire l'abbé Zannoni, il apprit un grand nombre de langues et voyagea en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne. Il a joué en Toscane un rôle politique important, particulièrement de 1847 à 1849. Bien qu'il fût devenu presque aveugle dès 1839, il se voua avec passion aux études historiques et fut le principal rédacteur des *Archives historiques* publiées à Florence par Vieusseux. Le plus remarquable de ses ouvrages, *Storia della Repubblica di Firenze*, a paru en 1875. Le marquis Gino Capponi est mort le 3 février 1876.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 149: Chateaubriand ne nous a pas donné le nom de la correspondante à laquelle était adressée cette lettre du 21 mars. C'est évidemment la dame dont il a parlé plus haut, dans sa lettre à M^{me} Récamier, du 15 janvier 1829, et dont il disait: «J'ai reçu une lettre de cette dame spirituelle qui venait quelquefois me voir au ministère; jugez comme elle me fait bien la cour: elle est turque enragée; Mahmoud est un grand homme qui a devancé sa nation!»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 150: Ce second discours fut prononcé par Chateaubriand en plein conclave. On en trouvera le texte à l'*Appendice* n° II: *le Conclave de 1829*.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 151: Auguste-Hilarion, comte de Kératry (1769-1859). Député du Finistère, rédacteur du *Courrier français*, il avait, à la tribune et dans la Presse, vivement combattu M. de Villèle, ce qui l'avait rapproché de Chateaubriand. Député de 1818 à 1824, puis de 1827 à 1837, M. de Kératry fut nommé pair de France le 3 octobre 1837. Élu en 1849 à la Législative, et appelé, comme doyen d'âge, à présider la première séance, il profita de cette circonstance pour laisser éclater son hostilité contre les institutions républicaines. Il vota constamment avec la droite monarchique et rentra dans la vie privée au 2 décembre 1851. Ce vieux parlementaire avait publié de nombreux écrits de philosophie spiritualiste et religieuse, et plusieurs romans, dont l'un au moins, le *Dernier des Beaumanoir* (1824), avait eu un assez vif succès.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 152: Le sculpteur Desprez venait d'achever, pour le tombeau du Poussin, d'après le tableau des *Bergers d'Arcadie*, un bas-relief, dont Chateaubriand était, à bon droit, extrêmement satisfait[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 153: Le troisième secrétaire de l'ambassade, le vicomte de Sesmaisons, fils du comte Donatien de Sesmaisons, maréchal de camp et député de la Loire-Inférieure, était, par sa mère, petit-fils du chancelier Dambray. Les deux premiers secrétaires étaient MM. Bellocq et Desmousseaux de Givré, dont il sera parlé tout à l'heure.—Les attachés à l'ambassade étaient MM. de Montebello, du Viviers, de Mesnard, d'Haussonville et Hyacinthe Pilorge, le fidèle secrétaire de Chateaubriand.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 154: Le duc de Blacas était alors ambassadeur à Naples.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 155: Le comte Fuscaldo, ambassadeur de Naples à Rome.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 156: Le télégraphe aérien n'allait encore que jusqu'à Lyon, et M. de Brosses, préfet du Rhône, en tenait la clef. C'était, comme son père, un homme d'infiniment d'esprit.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 157: Chateaubriand répondit en ces termes au cardinal Fesch: «J'aurais voulu, Monsieur le cardinal, répondre plutôt au billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il augmente infiniment mes regrets et ceux de Mme de Chateaubriand. Espérons que le temps viendra où tous les obstacles seront levés. Grâce à la magnanimité de son roi, la France est assez forte désormais pour braver des souvenirs: la liberté doit vivre en paix avec la gloire.

«Je prie Votre Éminence de croire à mon dévouement et d'agréer l'assurance de ma haute considération.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 158: M. Bellocq était premier secrétaire de l'ambassade. Le second secrétaire, M. Desmousseaux de Givré, né le 1^{er} janvier 1794, était entré de bonne heure dans la carrière diplomatique. Il avait été attaché à l'ambassade de Londres, sous Chateaubriand, en 1822. L'année suivante, il avait été envoyé à Rome. Il donna sa démission à l'avènement du ministère Polignac et rentra, après 1830, dans la diplomatie. Député d'Eure-et-Loir de 1837 à 1848, il défendit, non sans talent, la politique conservatrice et fut l'un des principaux soutiens du ministère de M. Guizot, jusqu'au jour où, se séparant de son chef, dans un discours prononcé le 27 avril 1847, il montra les ministres répondant sur toutes les questions: «Rien, rien, rien!» Aussitôt répercutés, grossis par les journaux opposants, ces mots: *Rien, rien, rien!* eurent un retentissement énorme, et ils ne laissèrent pas d'être pour quelque chose dans la révolution du 24 février. Après avoir siégé à l'Assemblée législative de 1849 à 1851, M. Desmousseaux de Givré rentra dans la vie privée.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 159: Voir l'*Appendice* n° III: *le Journal du Conclave*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 160: En même temps que cette lettre, Chateaubriand envoyait à M^{me} Récamier le billet suivant destiné au jeune Canaris:

«Rome, 9 avril 1829.

«Mon cher Canaris, je vous dois depuis longtemps une réponse. Vous m'excuserez, parce que j'ai eu beaucoup d'affaires. Voici mes recommandations:

«Aimez bien M^{me} Récamier. N'oubliez jamais que vous êtes né en Grèce; que ma patrie devenue libre a versé son sang pour la liberté de la vôtre, soyez surtout bon chrétien, c'est-à-dire honnête homme, et soumis à la volonté de Dieu. Avec cela, mon cher petit ami, vous maintiendrez votre nom sur la liste de ces anciens fameux Grecs, où l'a déjà placé votre illustre père.

«Je vous embrasse.

«CHATEAUBRIAND.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 161: *Umbræ enim transitus est tempus nostrum.* (Livre de la Sagesse.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 162: Le duc de Modène se défendait de cette accusation. Voir, dans *Chateaubriand et son temps*, p. 363, les explications que donne à ce sujet M. de Marcellus.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 163: «Le cardinal de Clermont-Tonnerre, dit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 358), parti de Toulouse trop tard pour arriver à l'ouverture du conclave, vint me voir à Lucques pour en avoir des nouvelles, et pour se rendre à Rome par la voie la plus courte, en évitant Florence. Je lui signalai la route de traverse peu suivie qui longeait le lac de *Biguglia*; il la prit sans hésiter. Tout alla bien jusqu'au passage de l'Arno; mais là, en mettant pied à terre, M. de Clermont-Tonnerre se foula un nerf. Cet accident le retint plusieurs jours à Sienne et ne lui permit d'entrer au conclave que le dernier des cardinaux français.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 164: *Hélène-Paulowna* (Frédérique-Charlotte-Marie) était la fille du prince Paul de Wurtemberg. Née le 9 janvier 1807, elle avait épousé, le 19 février 1824, le grand-duc Michel Paulowitch, frère du tzar Alexandre et

du grand-duc Nicolas, qui allait devenir, l'année suivante, empereur de Russie.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 165: *Paul-Charles-Frédéric-Auguste*, frère du roi de Wurtemberg. Né le 19 janvier 1785, il avait épousé, le 28 septembre 1805, Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, fille du duc de Saxe-Hildburghausen.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 166: La fête donnée par Chateaubriand à la Villa Médicis, en l'honneur de la princesse Hélène, eut lieu le 29 avril 1829. Un journal de Rome, le *Notizie del Giorno*, en publia un compte rendu enthousiaste, que le *Moniteur* de Paris reproduisit dans son numéro du 15 mai.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 167: Femme du roi Joseph, qui avait pris le nom de comte de Survilliers, comme son frère Louis avait pris le nom de comte de Saint-Leu, et son frère Jérôme celui de comte de Montfort.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 168: L'enlèvement du pape Pie VII dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 169: Mustapha *Reschid-Pacha* (1779-1857), l'homme d'État le plus remarquable qu'ait eu la Turquie au XIX^e siècle. Lors de l'ambassade de Chateaubriand à Rome, il était ministre des Affaires étrangères sous Mahmoud II. Il devint grand vizir sous Abdul-Medjid, et opéra d'importantes réformes.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 170:

Quand Sidrac, à qui l'âge allonge le chemin,
Arrive dans la chambre, un bâton à la main....

(BOILEAU, *le Lutrin*, chant I.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 171: Théodore *Mionnet* (1770-1842). Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale et membre de l'Académie des inscriptions, il consacra trente ans de sa vie à son grand ouvrage, la *Description des*

médailles grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation (1806-1837, 15 vol. in-8°).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 172: Robert *Arnauld*, dit *d'Andilly*, (1589-1674), fils d'Antoine Arnauld, le célèbre avocat, et frère du *grand Arnauld*. Son fils, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fut l'un des ministres de Louis XIV. Arnauld d'Andilly a laissé des *Mémoires sur sa vie*, publiés en 1734, ainsi qu'un *Journal*, qui n'a paru qu'en 1857.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 173: Le chancelier de L'Hôpital excellait dans la poésie intime. «Ses vers, dit Villemain, expriment des pensées si nobles qu'on ne peut les lire sans attendrissement.... C'est une âme antique qui s'exprime dans l'ancienne langue des Romains.» Ses amis Pibrac, de Thou, Scévole de Sainte-Marthe se réunirent pour faire une édition de ses *Poésies intimes*, qui fut publiée par Michel Hurault de L'Hôpital (Paris, 1585, in fol.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 174: C'est le nom que prend Damis, dans *la Métromanie*, de Piron (acte I, scène VIII):

MONDOR

Votre nom maintenant, c'est donc?

DAMIS

De l'Empyrée;

Et j'en oserais bien garantir la durée.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 175: Le connétable de Bourbon, en 1527.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 176: Jacques Buonaparte—le premier Bonaparte dont il soit fait mention dans l'histoire—a laissé un récit du *sac de Rome en 1527*, dont il avait été témoin oculaire. Ce document a été traduit en français par Napoléon-Louis Bonaparte, frère aîné de Napoléon III.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 177: Le 29 avril 1829, Chateaubriand écrivait, de Rome, à M. de Marcellus:

«Vous m'avez vu regretter Londres au moment de partir pour Vérone. Aujourd'hui, à la veille de partir pour la France, je regrette Rome. J'ai le congé que j'avais demandé, et me sens peu disposé à m'en servir. Si M^{me} de Chateaubriand veut aller à Paris toute seule, je pourrais bien passer ici mon été. Je traite pour cela avec M. Bunsen, le ministre de Prusse, la cession de son logement au Capitole. Qu'irais-je voir chez nous? Le tumulte des antichambres, peut-être des rues; des luttes de vanité. Après mon conclave et son tapage, j'ai repris goût aux ruines et à la solitude.

«CHATEAUBRIAND.»[[Retour au Texte Principal](#)]

Note 178: Voir, au tome I, l'Appendice n° III sur *Christian de Chateaubriand*. [[Retour au Texte Principal](#)]

Note 179: Chateaubriand rentra à Paris le 28 mai 1829.—Les pages qui vont suivre, jusqu'à la fin du Livre XIII, ont été écrites à Paris, rue d'Enfer, en août et septembre 1830. [[Retour au Texte Principal](#)]

Note 180: Cormenin, dans son *Livre des Orateurs* (t. II, p. 59) trace ainsi le portrait de Martignac: «Il captivait plutôt qu'il ne maîtrisait l'attention. Avec quel art il ménageait la susceptibilité vaniteuse de nos chambres françaises! avec quelle ingénieuse flexibilité il pénétrait dans tous les détours d'une question! quelle fluidité de diction! quel charme! quelle convenance! quel à-propos! L'exposition des faits avait dans sa bouche une netteté admirable, et il analysait les moyens de ses adversaires avec une fidélité et un bonheur d'expression qui faisaient naître sur leurs lèvres le sourire de l'amour-propre satisfait. Pendant que son regard animé parcourait l'assemblée, *il modulait sur tous les tons sa voix de sirène, et son éloquence avait la douceur et l'harmonie d'une lyre*. Si, à tant de séductions, si, à la puissance gracieuse de sa parole, il eût joint les formes vives de l'apostrophe et la précision rigoureuse des déductions logiques, c'eût été le premier de nos orateurs, c'eût été la perfection même.»—Un des membres les plus ardent» de l'extrême gauche, M. Dupont de l'Eure cédant un jour à son admiration sympathique pour l'éloquence de M. de Martignac, lui avait

crié de sa place: «Tais-toi, Sirène.» Ce mot résumait l'impression que ressentait la Chambre toutes les fois que le ministre de l'Intérieur prenait la parole.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 181: Avant l'entrée en campagne et le départ du duc d'Angoulême, il avait fallu rédiger les instructions qu'il devait suivre et lui former un conseil politique. M. de Martignac avait été choisi pour être le chef de ce conseil et avait reçu, à cette occasion, le titre de commissaire civil près l'armée d'Espagne.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 182: Le 9 février 1829, M. de Martignac présenta deux projets de loi destinés à réorganiser l'administration municipale et départementale. La loi départementale fut discutée la première. Dans la séance du 8 avril, malgré les efforts de Martignac, d'Hyde de Neuville, de Vatimesnil et de Cuvier, la Chambre des députés adopta un amendement qui supprimait les conseils d'arrondissement. Une ordonnance royale, en date du même jour, retira les deux projets. Le ministère Martignac avait vécu. Il tint cependant à faire voter le budget et à rester à son poste jusqu'à la fin de la session, qui fut close le 30 juillet. Le 8 août, il faisait place au ministère Polignac.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 183: «La défense spontanée, généreuse, désintéressée de M. de Polignac, son antagoniste et son successeur, honore beaucoup le caractère inoffensif et noble de M. de Martignac. Les méditations de son plaidoyer et les émotions si dramatiques de ce procès, achevèrent de ruiner sa santé chancelante.» (Cormenin, *Livre des Orateurs*, T. II, p. 59.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 184:

*Quum mare sub noctem tumidis albescere cæpit
Fluctibus,*

(Ovide, *Métamorphoses*, livre XI.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 185:

*Quum venti posuere, omnisque repende resedit
flatus....*

(*Énéide*, livre VII, v. 27.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 186:

Vix primos inopina quies laxaverat artus.

(*Énéide*, livre V, t. 857.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 187: George Sand n'a peut-être pas de plus belles pages descriptives que sa peinture des chemins creux et ombragés du Berry, dans *Valentine*. Ce roman, le second de George Sand, publié en 1832, deux mois à peine après *Indiana*, est resté l'un de ses chefs-d'œuvre.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 188: Le cardinal d'Ossat, ambassadeur d'Henri III et d'Henri IV à Rome, était né à la Roque-en-Magnoac, dans le diocèse d'Auch, le 23 août 1536. Il mourut le 13 mars 1604. C'est lui qui obtint du Saint Siège l'absolution d'Henri IV et fit accepter l'Édit de Nantes.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 189: Voir l'*Appendice* n° IV: *Dans les Pyrénées*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 190: Le *Moniteur* du 9 août 1829 annonça la formation du nouveau ministère. Il était ainsi composé: le prince de Polignac aux Affaires étrangères; M. de la Bourdonnaye à l'Intérieur; M. Courvoisier à la Justice; M. de Chabrol aux Finances; le général de Bourmont à la Guerre; l'amiral de Rigny à la Marine; M. de Montbel aux Affaires ecclésiastiques et à l'Instruction publique.—L'amiral de Rigny, neveu du baron Louis, était connu pour ses idées libérales. Nommé ministre sans avoir été consulté, il arriva le 15 à Paris et refusa d'entrer dans le cabinet. Il fut remplacé par le baron d'Haussez, préfet de Bordeaux.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 191: On lit dans le *Moniteur* du 27 août 1829: «On écrit de Pau le 20 août:—«M. le vicomte de Chateaubriand est arrivé hier à Pau. L'illustre auteur du *Génie du Christianisme* a visité une partie de la ville et longtemps contemplé le château de Henri IV. Vers neuf heures, une sérénade a été

donnée au noble pair par les musiciens de la ville. Une foule considérable couvrait la cour de l'hôtel de France et les allées attenantes de la place Royale. Un grand nombre de citoyens ont été admis dans les appartements du noble vicomte. Parmi les morceaux qui ont été exécutés dans cette sérénade improvisée, on a surtout remarqué la délicieuse romance du *Dernier des Abencerages: Combien j'ai douce souvenance!* M. de Chateaubriand s'est rendu à l'empressement dont il était l'objet, et s'est montré à l'une des fenêtres. Des acclamations l'ont aussitôt accueilli et il y a répondu par ces paroles: «Messieurs, je suis extrêmement sensible à l'honneur que vous voulez bien me faire; je ne reconnais le mériter que par mon amour pour mon pays. Il était tout naturel que la ville qui a vu naître Henri IV ait bien voulu se souvenir de mon dévouement aux descendants de cet illustre roi.» De nouvelles acclamations se sont fait entendre et la foule s'est ensuite paisiblement dispersée.—M. de Chateaubriand est parti ce matin à neuf heures pour Paris.» (*Mémorial des Pyrénées.*)»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 192: *Marie-Christine de Bourbon* (1805-1878). Elle était la seconde fille des onze enfants de François I^{er}, roi des Deux-Siciles, et de sa seconde femme, Marie-Isabelle, infante d'Espagne. Elle épousa, le 11 décembre 1829, le roi Ferdinand VII, déjà trois fois veuf, et elle eut sur lui assez d'empire pour lui faire promulguer, le 29 mars 1830, la pragmatique *Siete partidas* qui supprimait la loi salique et déposait de ses droits au trône don Carlos, frère du roi.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 193: Ce livre a été écrit à Paris en août et septembre 1830.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 194: Lamartine, qui s'était déjà présenté une première fois en 1824, au lendemain des *Nouvelles Méditations*, et qui s'était vu alors préférer l'honnête M. Droz, se présentait de nouveau pour remplacer le comte Daru. L'élection eut lieu le 5 novembre 1829. Les concurrents de Lamartine étaient le général Philippe de Ségur, l'historien de *Napoléon et la Grande-Armée pendant l'année 1812*; M. Azaïs, auteur des *Compensations dans les destinées humaines*, et M. David, ancien consul général à Smyrne, auteur de *l'Alexandréide*. Lamartine fut élu au premier tour de scrutin, par 19 voix contre 14 données à M. de Ségur.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 195: Charles-Jean-Dominique de *Lacretelle*, dit *le Jeune* (1766-1855), membre de l'Académie française, auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques, dont le meilleur est son *Histoire de la Révolution française* (1821-1826, 8 vol. in-8°). Il a laissé, sous ce titre: *Dix années d'épreuves pendant la Révolution* (1842, 1 vol. in-8°), de très intéressants Mémoires qui mériteraient d'être réimprimés.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 196: Jean-Pierre-Abel *Rémusat* (1788-1832). Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, rédacteur du *Journal des Savants*, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, l'un des fondateurs de la Société asiatique, dont il fut président en 1829, il a publié sur les langues et les littératures de l'Orient de nombreuses et savantes études, où il a su allier à l'érudition la plus sûre un rare talent d'écrivain. Ces travaux le placèrent au premier rang des orientalistes. Il ne laissait pas, d'ailleurs, de s'occuper aussi des choses d'Occident et de prendre une part active à la politique. Par ses opinions, il appartenait à l'extrême droite.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 197: Antoine-Jean *Saint-Martin* (1791-1832) fut, comme Abel Rémusat, son confrère à l'Académie des inscriptions, un de nos plus savants orientalistes. Sa *Notice sur l'Égypte sous les Pharaons* (1811), et celle *sur le Zodiaque de Denderah* (1822), ses *Fragments d'une histoire des Arsacides* (1830) et surtout ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* (1818) sont des travaux de premier ordre. Son ardeur monarchique égalait celle de Rémusat, et il fonda, le 1^{er} janvier 1829, *l'Universel*, feuille ultra-royaliste.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 198: Le 15 octobre 1829, la mort du savant chimiste Vauquelin fit vaquer un siège dans la Chambre des députés, où il représentait les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque, qui formaient le quatrième arrondissement électoral du département du Calvados. La candidature fut offerte à M. Guizot, et, le 23 janvier 1830, il était élu à une forte majorité. Au même moment, M. Berryer, que jusque-là son âge avait tenu, comme M. Guizot, éloigné de la Chambre des députés, y était élu par le département de la Haute-Loire, où un siège se trouvait aussi vacant.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 199: Louis-Auguste-Victor de Ghaisne, comte de *Bourmont* (1773-1846). Après avoir commandé, de 1794 à 1799, les Chouans du Maine et de l'Anjou, il déposa les armes le 4 février 1800. Arrêté à la suite de l'explosion de la *machine infernale* (21 décembre 1800) et enfermé dans la citadelle de Besançon, il réussit à s'évader, à la fin de 1804, et à gagner Lisbonne. En 1808, lorsque l'armée du général Junot, qui avait envahi le Portugal, se trouva réduite à une situation désespérée, Bourmont offrit ses services au général, qui les accepta, et il fit à la bataille de Vimeiro des prodiges de valeur. Rentré en France, il fut envoyé par Napoléon à l'armée d'Italie, et fut attaché à l'état-major du prince Eugène. Pendant les campagnes de Russie, de Saxe et de France, il se distingua par ses talents non moins que par son courage; il se signala notamment à la défense du pont de Nogent-sur-Seine (février 1814) et y gagna le grade de général de division. Pendant les Cent-Jours, il se prononça par écrit contre l'*Acte additionnel* et attendit sa révocation. Elle ne vint pas, et, lorsque l'armée française franchit la frontière de Belgique, il était à la tête d'une des divisions du 4^e corps, commandé par le général Gérard. Le 14 juin 1815, il annonça au général Hulot, le plus ancien de ses commandants de brigade, qu'il s'absenterait le lendemain; il lui confia tous les ordres et instructions relatifs aux troupes, lui indiqua l'emplacement de tous les postes, réunit la division et la lui laissa sous les armes. Le 15 au matin, il faisait remettre au général Gérard une lettre où il lui disait: «On ne me verra pas dans les rangs des étrangers; ils n'auront de moi aucun renseignement capable de nuire à l'armée française, composée d'hommes que j'aime et auxquels je ne cesserai de prendre un vif intérêt.» Cet engagement fut tenu, et il résulte des événements mêmes qui signalèrent le début de la campagne, que Bourmont et les officiers qui l'accompagnaient gardèrent un silence absolu sur tout ce qui concernait l'armée française. Bourmont n'a donc pas trahi, mais il a commis un acte que l'impartiale histoire doit sévèrement condamner. Puisqu'il avait repris du service dans l'armée impériale, il ne la devait point quitter à la veille des hostilités. Cette faute, si grave soit-elle, il l'a noblement rachetée, et par sa glorieuse expédition d'Alger, et par le désintéressement dont il a fait preuve au lendemain de sa victoire. Au mois d'août 1830, son successeur au Ministère de la Guerre, le général Gérard, lui écrivit que «d'heureuses circonstances l'ayant séparé de ses collègues, il n'avait pas à redouter leur sort; que la France lui savait gré de ses succès, et que le Gouvernement saurait le récompenser de ses services.» Si touché

qu'il pût être de ce témoignage rendu par son ancien chef du 4^e corps, le maréchal de Bourmont renonça sans hésiter à sa fortune politique et à sa fortune militaire; il sacrifia sans compter ses titres, ses honneurs, ses traitements, la dignité de pair de France et jusqu'à son bâton de maréchal.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 200: Jean-Joseph-Antoine de *Courvoisier* (1775-1835). Il avait émigré et servi à l'armée de Condé. Député de 1816 à 1824, il se fit remarquer par la modération de ses idées, ainsi que par son talent. Cormenin a dit de lui (*Livre des Orateurs*, II, 6): «Courvoisier, le plus dispos et le plus intarissable des parleurs, si Thiers n'eût pas existé.» Il était depuis 1818 procureur général près la cour de Lyon.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 201: Guillaume-Isidore Baron, comte de *Montbel* (1787-1861). Ami particulier de M. de Villèle, qu'il avait remplacé comme maire de Toulouse, il ne faisait partie de la Chambre des députés que depuis les élections de novembre 1827. Après les journées de Juillet, il put échapper aux poursuites et gagner l'Autriche. Condamné comme contumace à la prison perpétuelle, et amnistié, ainsi que ses collègues, par le ministère Molé (29 novembre 1836), il revint en France et se tint à l'écart des affaires publiques. Il mourut à Frohsdorff en visite auprès du comte de Chambord, le 3 février 1861. On lui doit une *Vie du duc de Reichstadt* (1833) et une *Relation des derniers moments de Charles X* (1836).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 202: M. de Polignac ayant été nommé président du Conseil le 17 novembre 1829, M. de la Bourdonnaye donna sa démission de ministre de l'Intérieur. Un de ses amis lui demanda quel avait été le motif de sa retraite. «On voulait me faire jouer ma tête, répondit-il, j'ai désiré tenir les cartes.» (Papiers politiques de M. de Villèle).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 203: Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte de *Guernon-Ranville* (1787-1866). Il s'engagea en 1806 aux vélites de la garde impériale; réformé pour cause de myopie, il se fit inscrire au barreau de Caen. En 1820, il devint président du tribunal civil de Bayeux. Avocat général à Colmar en 1821, procureur-général à Limoges en 1822, à Grenoble en 1826, il fut appelé en 1829 à remplacer au parquet de la cour royale de Lyon M. de Courvoisier, qui venait d'être nommé garde des

sceaux. Le 2 mars 1830, il fut nommé député de Maine-et-Loire. Il venait d'être réélu le 19 juillet, lorsque parurent les Ordonnances. Arrêté à Tours le 25 août, il fut condamné par la Cour des pairs à la prison perpétuelle et enfermé à Ham, où il resta jusqu'à l'amnistie de 1836. Il se retira alors au château de Ranville (Calvados), où il est mort le 30 novembre 1866.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 204: Le *Journal du Commerce*, dans son numéro du 11 septembre 1829, publia, sous ce titre: *Association bretonne*, le Prospectus d'une Société dont les membres s'engageaient à ne plus payer l'impôt dans le cas où les formes constitutionnelles viendraient à être violées. Le *Courrier français* reproduisit l'article du *Journal du Commerce*. Les gérants des deux journaux furent condamnés, en première instance, le 27 novembre 1829, à un mois de prison et 500 francs d'amende. Ce jugement fut confirmé par la Cour royale de Paris le 11 mars 1830.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 205: *Le National*, dont le premier numéro parut le 3 janvier 1830. Il fut fondé par MM. Thiers, Mignet et Armand Carrel. Chacun d'eux devait prendre la direction pour une année. M. Thiers commença.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 206: Le libraire Sautelet se suicida, en effet, peu de mois après la fondation du *National*. Armand Carrel publia, à cette occasion, dans la *Revue de Paris* de juin 1830, sous ce titre: *Une mort volontaire*, un très bel article, dont j'extraits ces quelques lignes: «Quand on a bien connu ce faible et excellent jeune homme, on se le figure hésitant jusqu'à la dernière minute, demandant grâce encore à sa destinée, même après avoir écrit quinze fois qu'il s'est condamné, et qu'il ne peut plus vivre. Sans doute il a pleuré amèrement et longtemps sur le bord de ce lit où il s'est frappé. Peut-être il s'est agenouillé pour prier Dieu, car il y croyait; il disait que la création aurait été une absurdité sans la vie future. Ses mains auront chargé les armes sans qu'il leur commandât presque, et, pendant ce temps, il appelait ses amis, sa mère, quelque objet d'affection plus cher encore, au secours de son âme défaillante. Il était là, s'asseyant, se levant avec anxiété, prêtant l'oreille au moindre bruit qui eût pu suspendre sa résolution ou la précipiter. Une fenêtre légèrement entr'ouverte près de son lit a montré qu'après avoir éteint sa lumière et s'être plongé dans l'obscurité, il avait fait

effort pour apercevoir un peu de jour qui naissait et qui ne devait plus éclairer que son cadavre.... Enfin, il a senti qu'il était seul, bien seul, abandonné de tout sur la terre; qu'il n'y avait plus autour de lui que les fantômes créés par ses derniers souvenirs. Il a cherché un reste de force et d'attention pour ne pas se manquer, et sa main a été sûre....»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 207: C'est le 5 mai 1830, à Toulon, que le duc d'Angoulême passa la revue de la flotte prête à mettre à la voile. Elle s'élevait à 675 bâtiments de guerre et du commerce, et ne comptait pas moins de 11 vaisseaux, 24 frégates et 70 navires de guerre de moindre force. Le spectacle que présentait la rade était magnifique. Les navires de guerre et les bâtiments de transport, entre lesquels circulaient des milliers de barques, occupaient le centre du tableau dont le cadre était formé par les collines que couvrait une innombrable population. Tous les navires étaient pavoisés; les équipages, montés dans les vergues et dans les hunes, faisaient retentir l'air des cris de: Vive le Roi! Journée de soleil et de fête à la veille des jours de deuil, dernier rayon à l'heure où les ombres du soir vont envahir le ciel, dernier sourire de la fortune à cette Maison de Bourbon qui avait trouvé la France épuisée, appauvrie, écrasée sous le poids d'inénarrables désastres, et qui allait la laisser libre, prospère et forte, avec des finances admirables et une flotte superbe;—qui l'avait trouvée vaincue, humiliée, foulée aux pieds par quatre cent mille envahisseurs, et qui allait lui léguer la plus pure et la plus belle de toutes les conquêtes, accomplie sous les yeux et malgré les menaces de l'Angleterre frémissante.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 208: Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, prononcée le 1^{er} septembre 1683.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 209: M. du Plessix, frère du contre-amiral du Plessix de Parscau, beau-frère de Chateaubriand.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 210: Charles Lenormant, après avoir accompagné Champollion en Égypte et après avoir fait partie de l'expédition scientifique en Morée, était à la veille de revenir en France.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 211: Auguste-Théodore-Hilaire, baron *Barchou de Penhoen*, né à Morlaix (Finistère) le 28 avril 1801. Il prit part à l'expédition d'Alger

comme capitaine d'état-major. Après la révolution de 1830, il donna sa démission pour ne pas servir le gouvernement de Louis-Philippe, et s'adonna aux lettres ainsi qu'à la philosophie. Ses principaux ouvrages sont une *Histoire de la philosophie allemande* et une *Histoire de la domination anglaise dans les Indes* (6 volumes in-8°). Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1849, les électeurs du Finistère l'envoyèrent à l'Assemblée législative, où il siégea parmi les royalistes. Après le 2 décembre 1851, il rentra dans la vie privée, il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 28 juillet 1855. Il avait été, au collège de Vendôme, le condisciple de Balzac, ce qui lui vaut de figurer dans *Louis Lambert*. Dans la *Comédie humaine*, *Gobseck* lui est dédié.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 212: *Mémoires d'un officier d'état-major*, par le baron Barchou de Penhoen; p. 427. CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 213: Charles X avait annoncé, dans son discours, l'expédition d'Alger, déclarant que l'insulte faite au pavillon français par une puissance barbaresque ne resterait pas longtemps impunie et qu'une réparation éclatante allait satisfaire l'honneur de la France. Le soir, quelques amis, parmi lesquels M. Villemain, étaient réunis dans le salon de Chateaubriand: «Voilà, leur dit-il, de ces choses qui appartiennent à la tradition de l'ancienne France, à l'hérédité de Saint Louis et de Louis XIV; voilà ce que fait la royauté légitime. Dans sa crise actuelle, avec ses misérables instruments, malgré ses peurs exagérées, je le veux, elle conçoit une entreprise généreuse et chrétienne, ce que je conseillais dès 1816, ce qu'elle aurait fait plus tard, avec moi, si elle avait eu le bon sens de me garder. Oui, cet Alger, que Bossuet nous montre foudroyé par nos galiotes à bombes, et qui ne sauva son port qu'en nous rendant des captifs chrétiens, peut tomber dans nos mains, cet été. Nous ferons mieux que lord Exmouth. Rien ne m'étonne de la valeur française. Seulement, cela me ravit sans me rassurer. Qui connaît les abîmes de la Providence? Elle peut du même coup abattre le vainqueur à côté du vaincu, agrandir un royaume et renverser une dynastie.» Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*, p. 447.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 214: Cet amendement était ainsi conçu: «Cependant notre honneur, notre conscience, la fidélité que nous vous avons jurée et que nous vous

garderons toujours, nous imposent le devoir de faire connaître à Votre Majesté qu'au milieu des sentiments unanimes de respect et d'affection dont votre peuple vous entoure, de vives inquiétudes se sont manifestées à la suite des changements survenus depuis la dernière session. C'est à la haute sagesse de Votre Majesté qu'il appartient de les apprécier et d'y apporter le remède qu'elle croira convenable. Les prérogatives de la couronne placent dans ses mains augustes les moyens d'assurer cette harmonie constitutionnelle aussi nécessaire à la force du trône qu'au bonheur de la France.» M. Guizot et M. Berryer firent tous deux leur début sur cet amendement, qu'avaient inspiré les amis de M. de Martignac; M. Guizot le repoussa, comme tenant au roi un langage trop faible; Berryer, comme attaquant les droits de la couronne.—Le comte de *Lorgeril* (1778-1843) était entré à la Chambre en 1828, comme député d'Ille et Vilaine, en remplacement de M. de Corbière, nommé paix de France. Il ne fut pas réélu aux élections de juin-juillet 1890.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 215: Le 19 mai, parut au *Moniteur* une ordonnance royale qui nommait Garde des sceaux, en remplacement de M. Courvoisier, M. de Chantelauze, premier président de la Cour royale de Grenoble. M. de Montbel remplaçait M. de Chabrol aux Finances, abandonnant le portefeuille de l'Intérieur, qui était confié à M. de Peyronnet. La direction générale des ponts et chaussées, détachée du département de l'Intérieur, formait un nouveau ministère, celui des Travaux publics, à la tête duquel on plaçait M. le baron *Capelle*, alors préfet de Versailles.—Guillaume-Antoine-Benoît, baron *Capelle* (1775-1843) avait été, sous l'Empire, préfet du département de la Méditerranée (chef-lieu Livourne) puis préfet du Léman (chef-lieu Genève). La Restauration l'avait fait conseiller d'État, préfet du Doubs, puis de Seine-et-Oise. La Cour des pairs, le 21 décembre 1830, le condamna par contumace à la prison perpétuelle comme signataire des *Ordonnances* du 25 juillet.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 216: M. de Guernon-Ranville, s'il était un homme de cœur, était aussi un homme de talent. En 1814, il avait quitté le barreau de Caen, où il avait brillamment débuté, et, après un vote énergique contre l'Acte additionnel, il s'était rendu à Gand auprès du roi Louis XVIII, à la tête d'une compagnie de volontaires royalistes. De Gand il était allé à Londres rejoindre le duc d'Aumont, qui préparait un débarquement, sur les côtes de

Normandie. Comme avocat d'abord, puis comme procureur général, il avait fait preuve de remarquables qualités oratoires. Il a laissé sur son ministère de huit mois un intéressant Journal, publié en 1874, par M. Julien Travers, sous ce titre: *Journal d'un ministre*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 217: Lorsque M. de Chantelauze fut appelé au ministère, il annonça sa nomination à son frère par la lettre suivante:

«Paris, 18 mai 1830.

«Ma présence à Paris doit, mon cher ami, te causer quelque surprise. Tu en éprouveras davantage demain, à la lecture du *Moniteur*, qui contiendra ma nomination de Garde des sceaux. Je le regarde comme l'événement le plus malheureux de ma vie, et il n'est rien que je n'aie fait pour y échapper. Voilà bientôt un an que je résiste; nommé ministre le 17 avril dernier, j'ai été assez heureux pour faire agréer mon refus, pendant mon dernier séjour ici; j'ai également fait échouer de semblables tentatives à Grenoble; c'est le 30 avril que j'ai reçu les ordres du roi. M. le Dauphin, à son passage, m'a vivement pressé; j'ai été ferme dans mon refus, et je croyais bien la chose finie à mon avantage, mais, le 12 de ce mois, une dépêche télégraphique m'a prescrit de me rendre à Paris. Arrivé depuis trois jours, je n'ai pas perdu un instant pour empêcher un choix aussi peu convenable qu'utile. Mes excuses n'ont pas été goûtées, et je cède à des ordres qui ne permettent que l'obéissance. Ainsi, regarde-moi comme une victime à immoler et plains-moi.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 218: La Chambre des députés fut dissoute le 16 mai. Les départements qui n'avaient qu'un collège électoral étaient appelés à voter le 23 juin; dans les autres départements, les collèges d'arrondissement devaient se réunir le 3 juillet, et les collèges de département le 20 juillet. L'ouverture de la nouvelle Chambre était fixée au 3 août.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 219: La *Tribune des départements*, fondée par Auguste et Victorin Fabre. Cette feuille devint, après 1830, l'organe le plus violent de l'opposition républicaine.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 220: Hilaire-Étienne-Octave *Rouillé*, marquis de *Boissy* (1798-1866). Pair de France de 1839 à 1848, il fut pendant dix ans *l'enfant terrible* de la Chambre haute, harcelant le chancelier Pasquier de ses continuelles interruptions et de ses saillies irrévérencieuses. De 1848 à 1853, il se vit condamné au supplice du silence. Le 4 mars 1853, il revint au Luxembourg comme sénateur et y fit preuve d'une honorable indépendance. Il a laissé des *Mémoires*, qui ne valent pas, il faut bien le dire, ceux du vieux chancelier, auquel il avait autrefois fait la vie si dure. Le marquis de Boissy, en 1851, à cinquante-trois ans, avait épousé la célèbre marquise Guiccioli, elle-même presque quinquagénaire, et *veuve* de lord Byron depuis plus d'un quart de siècle.—En 1830, date à laquelle a été écrite cette page des *Mémoires*, M. de Boissy n'était encore que le *comte* de Boissy, et c'est avec raison que Chateaubriand lui donne ce titre; il ne devait prendre celui de *marquis* qu'à la mort de son père (28 juin 1840).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 221: Le Rapport au roi avait été rédigé par M. de Chantelauze.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 222: L'article 14 de la Charte était ainsi conçu: «Le Roi est le chef suprême de l'État, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et *ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 223: Chateaubriand demeurait alors rue d'Enfer, n° 84.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 224: Jean-Henri-Claude *Mangin* (1786-1835). Comme procureur général à Poitiers, il avait dirigé les poursuites contre le général Berton et ses complices (1822). Il avait été nommé conseiller à la Cour de cassation en 1827, et préfet de police en 1829. Magistrat éminent, orateur et écrivain, il a laissé des ouvrages de jurisprudence qui font encore aujourd'hui autorité en la matière: *Traité de l'action publique et de l'action civile*;—*Traité des procès-verbaux*;—*Traité de l'instruction publique*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 225: Le comte de Chabrol-Volvic. Il était préfet de la Seine depuis 1812. Le comte de Chabrol-Croussol, qui avait été ministre des finances

dans le cabinet Polignac jusqu'au 19 mai 1830, était son frère.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 226: Le vicomte de Champagny.—Lors du procès des ministres (audience du 16 décembre 1830), il fit la déclaration suivante: «J'ai eu connaissance des ordonnances du 25 juillet par le *Moniteur* du 26; rien n'avait pu me faire prévoir un événement aussi grave. Aucun ordre n'avait été donné au ministère de la guerre. Aucun mouvement extraordinaire de troupes n'avait eu lieu. Je dirai même qu'au moment où les ordonnances parurent, il y avait autour de Paris moins de troupes de la garde que de coutume. Deux régiments, dont l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie, avaient été envoyés en Normandie pour faciliter la recherche des incendiaires.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 227: La protestation des journalistes fut rédigée par MM. Thiers, Châtelain et Cauchois-Lemaire. Les signataires étaient, en effet, au nombre de quarante-quatre. Voici leurs noms: Gauja, gérant du *National*; Thiers, Mignet, Chambolle, Peysse, Albert Stapfer, Dubochet, Rolle, rédacteurs du *National*;—Châtelain, Guyet, Moussette, Avenel, Alexis de Jussieu, J.-F. Dupont, rédacteurs, et V. de Lapelouse, gérant du *Courrier français*;—Guizard, Dejean, Charles de Rémusat, rédacteurs, et Pierre Leroux, gérant du *Globe*;—Année, Cauchois-Lemaire et Évariste Dumoulin, rédacteurs du *Constitutionnel*;—Senty, Haussmann, Dussard, Chalas, A. Billard, J.-J. Baude, Busoni, Barbaroux, rédacteurs, et Coste, gérant du *Temps*;—Victor Bohain, Nestor Roqueplan, rédacteurs du *Figaro*;—Auguste Fabre et Ader, rédacteurs de la *Tribune des départements*;—Plagnol, Levasseur et Fazy, rédacteurs de la *Révolution*;—F. Larreguy, rédacteur, et Bert, gérant du *Journal du Commerce*;—Léon Pillet, gérant du *Journal de Paris*;—Vaillant, gérant du *Sylphe*;—Sarrans jeune, gérant du *Courrier des Électeurs*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 228: Au nombre de quatorze. C'étaient MM. Bavoux, Bérard, Bernard, de Laborde, Chardel, Daunou, Jacques Lefebvre, Marchal, Mauguin, Casimir Périer, Persil, de Schonen, Vassal et Villemain.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 229: «M. Thiers, qui avait si bien parlé la veille des *têtes* à engager, croyant la sienne menacée, alla chercher une prudente retraite dans la vallée

de Montmorency, chez M^{me} de Courchamp, la sœur d'Étienne Béquet.» *Notes inédites sur M. Thiers*, par Joseph d'Arçay (le D^r Bonnet de Malherbe), p. 52.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 230: Des deux frères *Béquet*, le seul qui ait laissé un nom était le rédacteur des *Débats*, Étienne Béquet (1800-1838). C'est lui qui avait écrit, au mois d'août 1829, à l'avènement du ministère Polignac, le fameux article se terminant par ces mots: «Malheureuse France! malheureux roi!» Son principal titre est le feuilleton hebdomadaire qu'il rédigea pendant quinze ans, et qu'il signait de la lettre *R*. «Il savait, selon le mot de Jules Janin, tout dire sans offenser personne.» En 1829, presque en même temps que son célèbre article des *Débats*, il avait publié dans la *Revue de Paris* une nouvelle, *Marie ou le Mouchoir bleu*, qui avait eu un succès prodigieux.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 231: Le titre exact du journal que dirigeait M. Coste en 1823 était celui-ci: *Tablettes universelles, ou Répertoire de documents historiques, politiques, scientifiques et littéraires, avec une Bibliographie raisonnée*. Le bulletin politique était fait par M. Thiers, qui signait ***. Les autres rédacteurs étaient MM. Cauchois-Lemaire, Coquerel, Dubois, Mahul, Dumon, Rabbe, Charles de Rémusat, Théodore Jouffroy, Damiron, etc. Au mois de janvier 1824, M. Coste, obéré par les frais de son journal, écrasé par les amendes, et d'ailleurs récemment condamné à un an de prison, vendit les *Tablettes* à M. Sosthène de la Rochefoucauld, qui poursuivait alors, avec les fonds de la liste civile, et aussi parfois avec ses propres fonds, sa campagne d'amortissement des journaux. Un des rédacteurs, M. Rabbe, adressa à M. Coste une lettre fort dure, qui fut insérée dans le *Courrier français* et amena un duel entre les deux écrivains.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 232: Jacques Coste (1798-1859). S'il avait vendu son journal, les *Tablettes universelles*, M. Coste n'en restait pas moins l'adversaire résolu et déclaré du gouvernement de la Restauration. Le 15 octobre 1829, il fonda le *Temps*, «journal des progrès politiques, scientifiques, littéraires et industriels», qui ne contribua pas moins que le *National* à préparer la révolution de 1830. Ce journal subsista jusqu'au 17 juin 1842. Son titre a été repris, le 1^{er} mars 1849, par M. Xavier Durrieu, et en 1861 par M. A.

Nefftzer. Le *Temps* de M. Durrieu ne vécut que dix mois, mais celui de M. Nefftzer aura bientôt atteint la quarantaine.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 233: Lorsque le commissaire de police se présenta aux bureaux du *Temps*, dans la rue de Richelieu, pleine à ce moment d'une foule curieuse et inquiète, M. Baude refusa d'ouvrir les portes de l'imprimerie. Un serrurier, est requis; M. Baude lui lit à haute voix l'article 384 du Code pénal, qui punit des travaux forcés le vol par effraction. L'ouvrier intimidé se retire. Le commissaire menace alors M. Baude de le faire arrêter; celui-ci rouvre son Code et lit l'article 341, qui punit des travaux forcés l'arrestation arbitraire. À un second serrurier, requis pour remplacer le premier, il relit l'article 384, et, cette fois encore, l'ouvrier se retire. La lutte se prolongea ainsi longtemps; il fallut recourir au serrurier chargé de river les fers des forçats.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 234: M. Billot.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 235: Rue Neuve-du-Luxembourg, n° 27.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 236: La rue du duc de Bordeaux est doyenne la rue du *Vingt-neuf Juillet*, en vertu d'une décision ministérielle du 19 août 1830. Elle est située entre la rue de Rivoli (n° 208) et la rue Saint-Honoré (n° 213), tout près de l'église Saint-Roch.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 237: Alfred Nettement (*Histoire de la Restauration*, t. VIII, p. 608) raconte cet incident d'une façon un peu différente: «Il était alors six heures du soir. La garde royale vint apporter un secours nécessaire à la gendarmerie et à la ligne, dont les efforts demeuraient impuissants. Des coups de feu répondirent à la grêle de pierres qui tombaient sur la troupe; ils étaient tirés par un détachement du 5^e régiment de ligne qui entra dans la rue Saint-Honoré par la rue de Rivoli. Cette décharge coûta la vie à un jeune étudiant anglais nommé Folks, qui était allé se réfugier à l'*Hôtel Royal*, situé à l'angle de la rue des Pyramides. Il avait eu l'imprudence de se mettre à la fenêtre pour suivre les progrès du mouvement insurrectionnel: une des premières balles l'atteignit.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 238: Le président du Conseil occupait l'hôtel du ministère des Affaires étrangères, alors situé à l'angle de la rue des Capucines et des boulevards.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 239: Marie-Victor-Nicolas de Fay, marquis de *Latour-Maubourg*, (1768-1850). Il avait servi avec éclat sous l'Empire. À la bataille de la Moskowa, commandant une des divisions de la réserve de cavalerie, il prit part à la célèbre charge contre la grande redoute de Borodino et fut blessé au moment où ses cuirassiers y pénétraient. À Leipsick, il eut la cuisse emportée par un boulet de canon. À son valet de chambre, qui était accouru et se livrait au désespoir: «Qu'as-tu donc à pleurer? dit Latour-Maubourg, tu n'auras plus qu'une botte à cirer.» Pair de France (4 juin 1814), ministre de la guerre (9 novembre 1819-14 décembre 1821), il était devenu gouverneur des Invalides en 1822, après la mort du maréchal de Coigny. Après les journées de Juillet, il donna sa démission de pair, se retira à Melun, puis alla rejoindre les Bourbons en exil. Gouverneur du duc de Bordeaux en 1835, il ne rentra en France qu'en 1848.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 240: Alfred-Armand-Robert, comte de *Saint-Chamans* (1781-1848). Engagé comme cavalier au 9^e régiment de dragons, le 1^{er} octobre 1801, colonel le 19 mai 1811, maréchal de camp et colonel du régiment des dragons de la garde royale le 8 septembre 1815, inspecteur de cavalerie le 19 juin 1822, commandant la 1^{re} brigade de la 2^e division de cavalerie de la garde royale en Espagne le 3 décembre 1823, admis au traitement de réforme par décret du 17 septembre 1830. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1896.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 241: Alexandre *Sala*, officier au 6^e régiment d'infanterie de la garde. Il a publié sous ce titre: *Dix jours de 1830*, une relation des événements auxquels il avait assisté. En 1832, il était avec la duchesse de Berry sur le *Carlo-Alberto*; traduit de ce chef devant la Cour d'assises de Montbrison, il fut acquitté. En 1848, il fonda, avec Alfred Nettement et Armand de Pontmartin, l'*Opinion publique*, dont il fut, jusqu'à la suppression de cette feuille le 8 janvier 1852, un des principaux rédacteurs.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 242: On lit dans les *Mémoires du général de Saint-Chamans*: «J'occupai la grande rue du faubourg Saint-Antoine dans toute sa longueur.... Notre attitude était paisible et pacifique, et les habitants, hommes, femmes et enfants, sortirent en foule des maisons et se mêlèrent dans nos rangs; j'étais à cheval au milieu d'eux, et je parlais avec action à plusieurs groupes de ce peuple pour l'exhorter à rester tranquille et à reprendre ses occupations ordinaires, lorsqu'une femme, s'approchant de moi, me dit avec vivacité et en gesticulant qu'il était impossible de rester tranquille lorsqu'on était sans argent pour acheter du pain pour ses enfants, et que, quant au travail et aux occupations, ils n'en avaient plus, puisque, depuis la veille, tous les ateliers étaient fermés. Je lui donnai une pièce de cinq francs, et elle se mit aussitôt à crier à tue-tête: *Vive le Roi! Vive le Roi!* Ce cri fut vivement répété par plusieurs de ceux qui m'entouraient et qui me tendaient leurs mains.... Je leur distribuai avec le même succès tout ce que j'avais d'argent sur moi; pièces d'or et monnaie de billon furent bien reçues et produisirent chez eux le même enthousiasme royaliste, car j'avais soin de leur bien dire que c'était le Roi qui nous avait ordonné de secourir les indigents: je vidai ainsi ma bourse; mais ce mince trésor fut bientôt épuisé, et ne trouvant plus de réponse à faire à ceux qui me tendaient la main (et il en arrivait de nouveaux à chaque instant), je m'aperçus que les cris de: *Vive le Roi!* s'épuisaient aussi; plusieurs de ceux qui s'en allaient les mains vides éclataient même en murmures, et maugréaient tout comme si, après la réception qu'ils m'avaient faite, je leur devais une gratification. Je le répète, si j'avais eu un fourgon de pièces de cinq francs à leur distribuer, je me serais fait de tout ce peuple du faubourg Saint-Antoine et des environs une nombreuse avant-garde avec laquelle j'aurais pu parcourir pacifiquement tout Paris, et ces mêmes gens qui, le matin, avaient aidé à construire les barricades aux cris de: *Vive la Charte!* le soir les auraient démolies avec joie, aux cris de: *Vive le Roi!* sans que j'eusse eu besoin de tirer un coup de fusil, et je les aurais amenés ensuite sur la place du Carrousel saluer de leurs acclamations royalistes le palais de nos rois.» (*Mémoires*, p. 496.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 243: Cette colonne, placée sous les ordres du général Talon, était composée d'un bataillon du 3^e régiment de la garde, renforcé de 150 lanciers, d'un bataillon suisse et de deux pièces de canon.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 244: Au sujet de ce passage des *Mémoires d'Outre-tombe*, le duc Victor de Broglie dit, au tome III de ses *Souvenirs*, page 287: «L'auteur de cette assertion a été mal informé; la réunion fut fortuite, MM. Thiers et Mignet ne s'y trouvèrent pas. Il n'y fut question de M. le duc d'Orléans ni directement ni indirectement.»—Voici du reste les détails que donne le duc de Broglie sur la réunion qui eut lieu chez M. Guizot dans la matinée du 28: «En allant vers les dix heures chez M. Guizot, qui demeurait rue de la Ville-l'Évêque, je ne remarquai aucun symptôme d'agitation. Je trouvai M. Guizot dans son cabinet, occupé à mettre au net le projet de protestation dont il avait été chargé la veille (dans la réunion tenue chez M. Casimir Périer); à côté, dans le salon, se trouvaient plusieurs de nos amis, entre autres M. de Rémusat et M. Cousin, disputant assez vivement; nous vîmes entrer au bout d'un quart d'heure un rédacteur du *National* qui depuis s'est fait un nom, M. Carrel.—«Tout est fini pour cette fois, nous dit-il tristement; le gouvernement est maître du terrain; mais, patience, il n'est pas au bout!»[[Retour au Texte Principal](#)]

Note 245: Rue du faubourg Poissonnière, n° 40.[[Retour au Texte Principal](#)]

Note 246: Dominique-François-Jean *Arago* (1786-1853), le célèbre astronome. Député de 1831 à 1848, membre du Gouvernement provisoire de 1848, représentant du peuple aux Assemblées constituante et législative de 1848-49.—Lorsqu'éclata la Révolution de Juillet, il était directeur de l'Observatoire.[[Retour au Texte Principal](#)]

Note 247: Jacques-Jean-Marie-François *Boudin*, comte de *Tromelin* (1771-1842). Il servit à l'armée des princes en 1792 et prit part à l'expédition de Quiberon. Attaché ensuite à l'armée royale de Normandie, il fut pris à Caen (1798), s'évada et passa en Orient, et fit, dans l'armée turque, les campagnes de Syrie et d'Égypte. Rentré en France en 1802, incarcéré à l'Abbaye, lors de l'affaire de Pichegru et de Cadoudal, il en sortit au bout de six mois pour entrer, comme capitaine, dans le 112^e régiment de ligne. Général de brigade après la bataille de Leipsick, il se battit vaillamment à Waterloo. Pendant la campagne d'Espagne de 1823, il obtint de grands succès à Igualada, Calders, Yorba et Tarragone, et fut nommé lieutenant-général. Pendant les journées de Juillet, il seconda activement M. de Sémonville dans les démarches qui amenèrent le retrait des ordonnances et

le ministère de M. de Mortemart. Son rôle, dans ces néfastes journées, fut aussi courageux qu'honorable; sa vie même fut un instant menacée, et il fallut que le général La Fayette le couvrît de sa personne à l'Hôtel-de-Ville.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 248: Louis-Alexandre-Marie Valon de Boucheron, comte *d'Ambrugeac* (1771-1844). Colonel sous l'Empire, il avait servi, pendant les Cent-Jours, dans la petite armée du duc d'Angoulême. De 1815 à 1823, député de la Corrèze, il siégea au côté droit et parut plusieurs fois à la tribune. Louis XVIII le fit pair de France le 23 décembre 1823. Après 1830, il prêta le serment de fidélité à Louis-Philippe et conserva la dignité de pair jusqu'à sa mort.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 249: Jean-Baptiste-Adolphe *Charras* (1810-1865). Il avait été expulsé de l'École polytechnique trois mois avant les journées de Juillet pour avoir, dans un banquet d'étudiants, porté un toast à La Fayette et chanté la *Marseillaise*. Il n'était encore que chef de bataillon, malgré l'éclat de ses services en Afrique, lorsqu'éclata la Révolution de Février, qui le fit lieutenant-colonel, puis sous-secrétaire d'État au Ministère de la Guerre. Représentant du peuple de 1848 à 1851, il fut arrêté au coup d'État et conduit à Bruxelles. Il mourut à Bâle le 23 janvier 1865. On lui doit une *Histoire de la campagne de 1815* (Bruxelles, 1863). Il avait également préparé les matériaux d'une *Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne*.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 250: Isidore, comte *Exelmans* (1775-1802), l'un des plus brillants généraux de cavalerie du premier Empire, pair de France sous Louis-Philippe, grand chancelier de la Légion d'honneur en 1849, maréchal de France en 1851.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 251: Pierre-Claude, comte *Pajol* (1772-1844). Il servit avec éclat sous l'Empire; Napoléon le créa baron en 1809, général de division en 1812, et grand officier de la Légion d'honneur le 19 février 1814. Ce jour-là, l'Empereur lui dit en l'embrassant: «Si tous les généraux m'avaient servi comme vous, l'ennemi ne serait pas en France.» Louis XVIII le fit comte et lui donna le commandement d'une division de cavalerie à Orléans. Au retour de l'île d'Elbe, il amena ses troupes à Napoléon, qui le nomma pair de France le 2 juin 1815. Mis à la retraite le 3 juin 1816, le comte Pajol

voyagea, revint à Paris le 29 juillet 1830, à la nouvelle des Ordonnances, prit la direction de l'insurrection, et, le 2 août, se mit à la tête de la troupe d'insurgés qui marcha sur Rambouillet. La Révolution ne se montra point ingrate: le comte Pajol fut fait grand-cordon de la Légion d'honneur le 31 août 1830, commandant de la 1^{re} division militaire le 26 septembre, et pair de France le 10 novembre 1831.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 252: Albert-Anne-Jules *Bertier de Sauvigny*, lieutenant au 14^e régiment d'infanterie. Il devait être, peu de temps après la Révolution de Juillet, le héros d'une étrange aventure. Le 17 février 1832, le roi Louis-Philippe, la reine et M^{lle} Adélaïde, accompagnés du général Dumas, aide de camp du roi, sortaient à pied des Tuileries par la grille du quai, et entraient par un des premiers guichets sur le Carrousel, qu'ils traversèrent obliquement pour se rendre au Palais-Royal par la rue de Rohan. Au même moment, un cabriolet de remise, sortant de la rue de Chartres, traversait aussi le Carrousel et se dirigeait vers le guichet du Pont-Royal. Subitement, le maître de la voiture, vêtu d'un manteau bleu, fit retourner le cheval et le ramena du côté de la rue de Chartres et de l'hôtel Longueville, auprès duquel le roi se trouvait alors. Le cabriolet passa si près de lui qu'il fut forcé de se jeter vivement de côté. Quelques instants après, le roi et ses compagnons, arrivés à l'angle de l'hôtel de Nantes, virent revenir à eux le même cabriolet, qui était entré un instant avant dans la rue de Chartres, et qui, cette fois encore, semblait vouloir les serrer contre le mur et même les atteindre; mais le cheval, ramené trop brusquement dans cette direction nouvelle, s'abattit; il fut immédiatement relevé et continua rapidement sa course du côté du Pont-Royal. Après trois jours de recherches, la police découvrait que l'homme au manteau bleu était M. Bertier de Sauvigny. Il comparut le 5 mai 1832 devant la Cour d'assises de la Seine; il n'était accusé de rien moins que d'avoir «commis un attentat contre la personne du roi, en dirigeant volontairement, à deux reprises différentes, et dans une intention coupable, son cabriolet contre la personne du roi; crime prévu par l'article 86 du Code pénal». L'article 86 punissait ce crime de la peine de mort. L'avocat général, M. Partarieu-Lafosse réclama l'application de cet article; il déclara seulement, dans sa réplique, qu'après la condamnation interviendrait certainement une commutation de peine. Après une admirable plaidoirie de Berryer, Bertier de Sauvigny fut acquitté, aux applaudissements de l'auditoire.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 253: Jean-George *Farcy* (1800-1830). Ancien élève de l'École normale, disciple et ami de Victor Cousin, il avait traduit le troisième volume des *Éléments de la Philosophie de l'Esprit humain*, par Dugald Stewart (1825). Le 29 juillet, il se porta avec les attaquants vers le Louvre, du côté du Carrousel; les soldats faisaient un feu nourri dans la rue de Rohan, du haut d'un balcon qui était à l'angle de cette rue et de la rue Saint-Honoré. Farcy, qui débouchait au coin de la rue de Rohan et de celle de Montpensier tomba l'un des premiers, atteint du haut en bas d'une balle dans la poitrine.—Ses amis ont publié, en 1831, sous le titre de *Reliquiæ*, le recueil des vers et opuscules de Farcy.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 254: Dans son *Histoire de la Restauration* (tome VIII. p. 663), Alfred Nettement raconte ainsi la prise de la caserne Babylone: «Le commandant Dufay refusa de capituler devant l'émeute; il plaça ses soldats aux fenêtres et dans la cour, et le siège de la caserne commença. Il dura plusieurs heures en amenant des pertes des deux côtés; l'élève Vaneau tomba mortellement frappé. Les insurgés envoyèrent un parlementaire: on ne le reçut pas, et le drapeau noir fat arboré. Alors les émeutiers résolurent de recourir à l'incendie, afin de forcer les Suisses à se rendre devant cet ennemi qu'on appelle le feu; des bottes de paille et des fagots arrosés de térébenthine furent allumés.... La flamme et la fumée aveuglèrent bientôt les assiégés; secondés par les lieutenants Halter, Couteau et Saunteron, ils tentèrent d'opérer une sortie et s'élancèrent à travers la flamme, la baïonnette en avant. Les insurgés se précipitèrent vers eux, et un combat corps à corps s'engagea; les Suisses refusèrent de se rendre; ils furent impitoyablement massacrés. Le brave commandant Dufay périt et son corps fut traîné dans les rues par les insurgés. Quelques Suisses seulement parvinrent à échapper au massacre; la caserne envahie par le peuple fut livrée au pillage.—La lutte héroïque de la caserne Babylone devait être l'adieu des Suisses à la France; comme leurs pères en 1792, ils tinrent jusqu'au bout le serment qu'ils avaient prêté au Roi, et moururent pour lui.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 255: Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, duc de *Mortemart* (1787-1875). Après avoir servi sous l'Empire, il fut, à la première Restauration, nommé pair de France et colonel des Cent-Suisses, que son grand-père, le duc de Brissac, avait commandés en

1789. Aux Cent-Jours, il suivit le roi à Gand, et, au retour, fut nommé maréchal de camp et major-général de la Garde nationale de Paris (14 octobre 1815). Au mois d'avril 1828, il fut envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg; revenu en France au commencement de 1830, il allait partir pour les eaux lorsqu'il apprit la publication des Ordonnances. Après les journées de Juillet, il continua de siéger à la chambre des pairs, et, sous le second Empire, il accepta de faire partie du Sénat (27 mars 1852). Il assista du reste fort peu aux séances, se tint également à l'écart de la nouvelle cour et se consacra aux œuvres de charité.—Sur son rôle pendant les journées de Juillet, voir les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830*, par M. Alexandre Mazas. M. Mazas était secrétaire du duc de Mortemart.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 256: Apollinaire-Antoine-Maurice, comte *d'Argout* (1782-1858). Il était pair de France depuis 1819, et comme son collègue M. de Sémonville, il appartenait à la droite modérée. De 1830 à 1836, il fut plusieurs fois ministre et détint successivement les portefeuilles de la Marine, du Commerce et des Travaux publics, de l'Intérieur et des Finances. Durant ces six années, le nez de M. d'Argout ne cessa de servir de cible aux flèches de la *Caricature* et du *Charivari* et aux épingles de *La Mode* et du *Corsaire*. Renonçant enfin aux ministères, il se réfugia dans le poste moins tourmenté de gouverneur de la Banque de France. Il est mort sénateur du second Empire.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 257: Sur le pseudo-général *Dubourg*, voir, au tome IV, les notes 1 et 2 de la page 55.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 258: Voir, sur M. *Baude*, au tome IV, la note 1 de la page 137.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 259: Étienne-Maurice, comte *Gérard* (1773-1853). Après avoir été l'un des plus glorieux généraux de l'Empire, il était entré en 1822 dans la via politique. Au mois de juillet 1830, il était député de l'Oise. Le 11 août 1830, il accepta le portefeuille de la Guerre, qu'il abandonna le 16 novembre suivant pour raison de santé. Élevé à la dignité de maréchal de France, le 17 août de la même année, il fut appelé, le 4 août 1831, au commandement de l'armée du Nord et dirigea le siège d'Anvers. Pair de France en 1833, de nouveau ministre de la Guerre, avec la présidence du

Conseil, du 18 juillet au 19 octobre 1834, il fut nommé, le 4 février 1836, grand chancelier de la Légion d'honneur. Le gouvernement provisoire du 24 février 1848 le destitua; le second Empire le nomma sénateur (26 janvier 1853). Il mourut trois mois après, le 17 avril, et fut inhumé aux Invalides.

[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 260: Claude-Antoine-Gabriel, duc de *Choiseul-Stainville* (1760-1838). Chevalier d'honneur de la reine Marie-Antoinette, il était resté auprès d'elle jusqu'à son incarcération au Temple, et il n'avait émigré que quand sa tête avait été mise à prix. Arrêté à Calais, à la suite d'un naufrage (novembre 1795), et acquitté par le Conseil de guerre devant lequel on l'avait traduit, il n'en avait pas moins été retenu en prison par le Directoire, et finalement condamné à mort. Le 18 brumaire le sauva. La Restauration l'appela à la pairie (4 juin 1814), et plus tard au poste de gouverneur du Louvre (28 mai 1820). Son attitude à la Chambre des pairs et sa constante opposition au ministère Villèle lui avaient valu une grande popularité. Le roi Louis-Philippe le choisit pour un de ses aides de camp.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 261: La rue où demeurait M. Laffitte, et qui allait bientôt porter son nom, s'appelait sous la Restauration la *rue d'Artois*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 262: Les missionnaires de la rue d'Enfer, dont parle ici Chateaubriand étaient les prêtres de la *Société des Missions de France*, fondée par le Père Rauzan, et qui est aujourd'hui la *Société des Prêtres de la Miséricorde* sous le titre de *l'Immaculée Conception*. Le 29 juillet, leur maison fut envahie par les émeutiers. «Toutes les chambres sont fouillées, dit un témoin oculaire; la caisse de l'économe est vidée, la cave elle-même est envahie.... De nouvelles bandes surviennent, et, l'exaltation croissant avec l'ivresse, les coups de fusil retentissent à travers les corridors et les escaliers. Partout le pillage et la désolation. Rien n'échappe à l'enlèvement ou à la destruction. Argent, linges, objets précieux, tout disparaît; les fenêtres sont brisées, les meubles hachés en morceaux et jetés dans la cour ou dans les jardins. On sonde à la baïonnette une terre fraîchement remuée, dans le jardin, et une caisse contenant tous les vases sacrés devient la proie des dévastateurs.... Au milieu du tumulte, le P. Rauzan paraît un moment à sa fenêtre, et cherche à apaiser les esprits.... Deux balles sifflent à ses

oreilles, et un troisième coup, ajusté par un de ces bourreaux égarés, allait atteindre le digne prêtre, lorsqu'un garde national parvient à relever à temps le canon du fusil. La balle, toutefois, effleure de si près le dessus de la tête du saint vieillard, qu'il avouait plus tard avoir perdu pour un moment le sentiment de sa situation....» Pour compléter l'œuvre de destruction, les dévastateurs mettent le feu à l'intérieur d'une chambre. L'incendie commençait, lorsque deux missionnaires, déguisés en domestiques de l'hospice des Enfants-Trouvés (situé également rue d'Enfer), arrivent, accompagnés de deux sœurs de Charité, et, se mêlant à la foule, ils s'écrient: «Malheureux, que faites-vous? Ne voyez-vous pas que le feu va se communiquer à l'hospice? Voulez-vous donc brûler ces pauvres petits orphelins?»—On les écoute; une chaîne est organisée, et le feu est éteint au dedans. Mais bientôt, à l'aide de la paille qu'ils ont amoncelée, et sur laquelle ils entassent les débris des meubles, les livres, les papiers, les ornements sacrés, de grands feux sont allumés à la fois au jardin, dans la cour et jusque dans la rue.—Les missionnaires purent échapper, en se réfugiant, les uns à l'hospice des Enfants-Trouvés, les autres sous le toit de Chateaubriand. (*Vie du très révérend Père Jean-Baptiste Rauzan*, par le P. A. Delaporte, pages 281 et suiv.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 263: La maison de Chateaubriand, rue d'Enfer, n° 84, était voisine de l'Observatoire, dont François Arago était alors le directeur.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 264: Joseph *Mérilhou* (1788-1856).—Après avoir appartenu à la magistrature impériale, il avait figuré, sous la Restauration, au premier rang des avocats *libéraux*, et avait plaidé dans presque tous les procès politiques du temps. Il ne se bornait pas du reste à défendre les conspirateurs, il conspirait comme eux. Affilié à la «Charbonnerie», il fut d'abord membre de la haute-vente et bientôt de la vente suprême. C'est donc à bon droit que l'avocat-général Marchangy, dans l'affaire des quatre sergents de la Rochelle (août 1822), pouvait dire à Mérilhou, qui plaidait pour le sergent Bories: «Ici les véritables coupables ne sont pas sur les bancs des accusés, mais sur les bancs des avocats.»—Nommé conseiller d'État le 20 août 1830, il devint, le 2 novembre suivant, lors de la formation du ministère Laffitte, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et il en profita pour supprimer la Société des Missions de France et pour réunir au domaine de

l'État la maison du Mont-Valérien qui en était le chef-lieu. Député de 1831 à 1834, pair de France le 3 octobre 1837, il s'était fait nommer, dès le 21 avril 1832, conseiller à la cour de Cassation, revenant ainsi à la magistrature, après avoir passé par le carbonarisme:

Que dans un bon fauteuil il dorme à son retour.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 265: Casimir-Marie-Marcellin-Pierre-Célestin *Chardel* (1777-1847). Il était en 1830 juge au tribunal de la Seine et député de Paris. Pendant les journées de juillet, il présida un comité insurrectionnel, et, dès le 27 août, il se fit nommer conseiller à la cour de Cassation.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 266: Pierre-François *Marchal* (1785-1864). Il était, depuis 1827, député de la Meurthe. Il prit part aux journées de juillet et s'empara du télégraphe, que le gouvernement nouveau utilisa immédiatement pour assurer son triomphe. Nommé directeur des télégraphes par la Commission municipale, il ne resta pas longtemps à ce poste; ses idées avancées le firent destituer. Réélu député de 1831 à 1834 et de 1837 à 1845, il siégea dans l'opposition. Après le 24 février, il fit partie de l'Assemblée constituante, et vota constamment avec la gauche républicaine. Il ne fut pas renommé à la Législative et rentra dans la vie privée.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 267: Jacques-François-Nicolas *Bavoux* (1774-1848). Il était en 1830, député de Paris. Il ne garda la préfecture de police que deux jours; dès le 1^{er} août, il était remplacé par M. Girod (de l'Ain). Le 23 août, il fut nommé conseiller-maître à la Cour des Comptes. En 1819, professeur suppléant à la Faculté de droit, il avait été traduit devant la cour d'Assises de la Seine sous la prévention d'avoir provoqué, par des discours tenus dans des lieux publics, à la désobéissance aux lois. Acquitté par le jury, après une plaidoirie de M^e Dupin aîné, il passa sans transition de l'obscurité la plus profonde à la popularité la plus éclatante. L'obscurité depuis longtemps est revenue:

Bavoux, Bavoux, Bavoux, nous t'avons oublié![\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 268: Auguste-Simon-Louis *Bérard* (1783-1859), banquier à Paris, député de la Seine depuis 1827. Son rôle pendant les journées de juillet fut

des plus considérables. Il ne laissa pas du reste de tirer assez bien son épingle du jeu. Dès le mois d'août 1830, il fut nommé directeur général des ponts et chaussées et des mines; peu de temps après il devint conseiller d'État. Un peu plus tard, le ministère Molé lui donna la recette générale du Cher: Ce fut sa dernière situation officielle.—M. Bérard a publié, en 1834, des *Souvenirs historiques sur la Révolution de 1830*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 269: M. Palamède de Forbin-Janson, beau-frère du duc de Mortemart.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 270: François Sauvo (1772-1859). Il était attaché, depuis 1795, à la rédaction du *Moniteur universel*, lorsqu'il fut chargé, en 1800, de la direction de ce journal, par Maret, secrétaire général des Consuls; il devait la conserver jusqu'en 1840.—Dans la soirée du 25 juillet 1830, il avait été averti qu'il recevrait des articles fort étendus qui ne seraient terminés qu'au milieu de la nuit et devraient être insérés dans le numéro du lendemain. Vers onze heures du soir, il fut mandé par M. de Chantelauze, qui lui remit le rapport et les ordonnances. M. Sauvo parcourut les pièces «Qu'en pensez-vous?» lui demanda M. de Montbel qui était présent.—«Dieu sauve le Roi et la France!» répondit le rédacteur du *Moniteur*. Et il ajouta en se retirant: «Messieurs, j'ai cinquante-sept ans, j'ai vu toutes les journées de la Révolution et je me retire avec une profonde terreur.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 271: Augustin-Charles Périet (1773-1833), frère de Casimir Périet. Il était député de l'Isère depuis 1827 et siégeait au centre gauche. Non réélu aux élections du 5 juillet 1831, il fut nommé pair de France le 16 mai 1832.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 272: Jules-Paul-Benjamin Delessert (1773-1847). Grand industriel, il avait créé à Passy, en 1801, une filature de coton qui rendit la France moins tributaire de l'Angleterre, et une raffinerie de sucre, où il obtint le premier sucre de betterave bien cristallisé. En 1818, il importa d'Angleterre l'idée des Caisses d'épargne et popularisa en France cette institution, qu'à sa mort il dota généreusement. Il fut vingt-quatre ans député, de 1817 à 1824 et de 1827 à 1842, et il sut toujours allier à une noble indépendance un amour éclairé de l'ordre. Peu d'hommes politiques ont laissé une mémoire plus honorée.—Il était le frère de M. Gabriel Delessert, préfet de police de

1836 à 1848, qui a su, dans l'exercice de ces délicates fonctions, forcer l'estime de ses adversaires eux-mêmes.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 273: Jean-Baptiste-Henry *Collin*, comte de *Sussy* (1776-1837). Il fut maître des requêtes sous l'Empire, puis, sous la Restauration, administrateur des contributions indirectes. Admis à siéger, le 3 janvier 1827, à la Chambre des pairs, par droit héréditaire, en remplacement de son père décédé, il prit place parmi les modérés. M. de Sussy siégea à la Chambre haute jusqu'à sa mort, ayant prêté serment au gouvernement de Juillet.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 274: Sur cet épisode d'Arnouville et sur la première rencontre de Chateaubriand avec le capitaine Dubourg, voir au tome IV, pages 55-56.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 275: Tome I, p. 244.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 276: J'ai reçu, le 9 janvier de cette année 1841, une lettre de M. Dubourg; on y lit ces phrases: «Combien j'ai désiré vous voir depuis notre rencontre sur le quai du Louvre! Combien de fois j'ai désiré verser dans votre sein les chagrins qui déchiraient mon âme! Qu'on est malheureux d'aimer avec passion son pays, son honneur, sa gloire, quand l'on vit à une telle époque!...

«Avais-je tort, en 1830, de ne pas vouloir me soumettre à ce que l'on faisait! Je voyais clairement l'avenir odieux que l'on préparait à la France, j'expliquais comment le mal seul pouvait surgir d'arrangements politiques aussi frauduleux; mais personne ne me comprenait».

Le 5 juillet de cette même année 1841, M. Dubourg m'écrivait encore pour m'envoyer le brouillon d'une note qu'il adressait en 1828 à MM. de Martignac et de Caux pour les engager à me faire entrer au Conseil. Je n'ai donc rien avancé sur M. Dubourg qui ne soit de la plus exacte vérité. (Paris, note de 1841). CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 277: En regard de la version de Chateaubriand, il convient de placer celle du duc Victor de Broglie: «Je ne sais en vérité, dit-il (*Souvenirs*, III, 325), si j'ai placé quatre paroles dans une conversation à bâtons rompus, où

nous étions animés des mêmes sentiments et préoccupés du même but; mais ce dont je suis parfaitement sûr, c'est de n'avoir jamais dit que je venais de parcourir tout Paris, que nous étions sur un volcan; que les maîtres ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers; que, si le nom du roi était désormais prononcé, on couperait la gorge à qui le prononcerait; que nous serions tous massacrés; qu'on prendrait d'assaut le Luxembourg comme la Bastille en 1789; et, quant au discours par lequel M. de Chateaubriand aurait foudroyé ce langage, c'est ma faute peut-être, mais je regrette de n'en avoir pas entendu le premier mot.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 278: Ce livre a été écrit à Paris en août et septembre 1830, et revu en décembre 1840.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 279: Les *Souvenirs* du duc de Broglie sont ici d'accord avec les *Mémoires d'Outre-Tombe*. «On lisait, dit M. de Broglie, affiché sur la porte même de M. Laffitte, à la Bourse et dans tous les lieux publics, un placard ainsi conçu:

«Charles X ne peut plus rentrer à Paris; il a fait couler le sang du peuple;

«La République nous exposerait à d'affreuses divisions; elle nous brouillerait avec l'Europe;

«Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution;

«Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous;

«Le duc d'Orléans était à Jemmapes;

«Le duc d'Orléans a porté les couleurs nationales, le duc d'Orléans peut seul les porter encore.

«Le duc d'Orléans s'est prononcé; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue.

«C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne.»

«Cette dernière phrase fut immédiatement modifiée ainsi qu'il suit dans un second placard:

«Le duc d'Orléans ne se prononce pas; il attend notre vœu; proclamons ce vœu, il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue.»

Le duc de Broglie ajoute: «D'où provenaient ces placards? *On sait aujourd'hui qu'ils étaient l'œuvre de MM. Thiers et Mignet*, et que le libraire Paulin, fort de leurs amis, donna ses soins à l'impression et à l'affichage. M. Laffitte était-il dans la secret? Il y a lieu de le présumer.» (*Souvenirs du feu duc de Broglie*, tome III, p. 314.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 280: Ary Scheffer (1785-1858). Dès 1821, il avait été choisi pour donner des leçons de peinture aux jeunes princes d'Orléans, auxquels il resta toujours très attaché. La princesse Marie, en mourant, lui légua tous ses dessins.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 281: Hyacinthe-Camille-Odilon Barrot (1791-1873). Très royaliste en 1815, il avait monté la garde dans les appartements du roi, dans la nuit de son départ; mais il se jeta bientôt dans l'opposition libérale. Préfet de la Seine, d'août 1830 à février 1831; député de 1830 à 1848; représentant du peuple, de 1848 au 2 décembre 1851; ministre et président du Conseil, du 20 décembre 1848 au 30 octobre 1849; président du conseil d'État, du 27 juillet 1872 à sa mort (6 août 1873). Ses *Mémoires* (4 vol. in-8°) ont paru en 1875.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 282: Le capitaine Le Motha est l'officier qu'Alfred de Vigny a immortalisé dans le dernier et admirable épisode de *Servitude et Grandeur militaires*,—*la Vie et la mort du capitaine Renaud*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 283: M. de Guernon-Ranville, qui était alors à Saint-Cloud, raconte ainsi, dans son *Journal*, cette déplorable scène: «Le prince et le maréchal étaient seuls dans le salon vert de Saint-Cloud; les explications du duc de Raguse ne satisfirent pas le Dauphin, qui s'écria: «Est-ce que vous voulez nous trahir aussi?» À ces mots, le maréchal porta la main à son épée. Le prince vit le mouvement; il s'élança en avant, et, voulant arracher l'épée du fourreau, il se blessa légèrement à la main; puis, la jetant sur le parquet, il saisit le maréchal au collet, le renversa sur un canapé en appelant à lui les gardes qui se trouvaient dans la salle voisine. En ce moment, l'officier de service, accouru au bruit, ouvrait la porte du salon; le prince lui ordonna de

conduire le maréchal aux arrêts forcés dans sa chambre. Le Roi, instruit de cette scène étrange, en fit quelques reproches au Dauphin, et lui demanda de se réconcilier avec Marmont. On le fit appeler immédiatement; il fit quelques excuses au prince, qui lui répondit: «J'ai eu moi-même des torts envers vous; mais votre épée m'a tiré du sang, ainsi nous sommes quittes....» Et il lui tendit la main.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 284: Ambroise-Anatole-Augustin, marquis de *Montesquiou-Fezensac* (1788-1878). Entré au service comme simple soldat en 1806, il était en 1814 colonel et aide-de-camp de l'Empereur. En 1816, il devint aide-de-camp du duc d'Orléans, puis, en 1823, chevalier d'honneur de la duchesse. Maréchal de camp en 1831, député de la Sarthe de 1834 à 1841, il fut nommé pair de France le 20 juillet 1841, grand d'Espagne et marquis en 1847. Très ami des lettres, il avait publié des *Poésies* dès 1820. Outre deux autres volumes de poésies intitulés *Chants divers* (1843), outre des comédies et des drames non représentés, il a traduit en vers les *Sonnets, Canzones et Triomphes de Pétrarque*, et composé sur *Moïse*, non pas, comme Chateaubriand, une tragédie en cinq actes, mais un poème en 24 chants.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 285: Auguste-Marie, baron de *Berthois* (1787-1870). Lieutenant du génie en 1809, il avait fait toutes les campagnes de 1809 à 1814. Il devint sous la Restauration aide-de-camp du duc d'Orléans, qu'il ne quitta pas un instant pendant les journées de juillet, et qui le nomma colonel en 1831, commandeur de la Légion d'honneur et plus tard maréchal de camp. Allié à la famille du comte Lanjuinais, dont il avait épousé la fille en 1822, M. de Berthois fut envoyé à la Chambre des députés, en 1832, par les électeurs de Vitré (Ille-et-Vilaine), qui lui renouvelèrent son mandat jusqu'en 1848.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 286: Elle se composait d'un certain nombre de républicains qui, à mesure que le dénoûment approchait, redoublaient d'efforts. Réunis chez le restaurateur Lointier, ils y délibéraient le fusil à la main. Le 30 juillet, ils envoyèrent au gouvernement provisoire, siégeant à l'Hôtel-de-Ville, une adresse qui commençait par ces mots: «Le peuple hier a reconquis ses droits sacrés au prix de son sang. Le plus précieux de ses droits est de choisir librement son gouvernement. Il faut empêcher qu'aucune proclamation ne

soit faite qui désigne un chef lorsque la forme même du gouvernement ne peut-être déterminée. Il existe une représentation provisoire de la nation. Qu'elle reste en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français ait pu être connu, etc.» La monarchie de Juillet devait trouver devant elle, au premier rang de ses ennemis, les principaux membres de la réunion Lointier, Trélat, Guinard, Charles Teste, Bastide, Poubelle, Charles Hingray, Chevalier, Hubert. Ce dernier fut chargé de remettre au général Lafayette l'adresse votée par la réunion; il la portait au bout d'une baïonnette. Ce sera lui qui, le 15 mai 1848, prononcera la dissolution de l'Assemblée nationale.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 287: Alexandre-Edme baron *Méchin* (1772-1849). Il avait été, de l'an IX à 1814, préfet des Landes, de la Roër, de l'Aisne et du Calvados, et, pendant les Cent-Jours, député d'Ille-et-Vilaine. Envoyé en 1819, à la Chambre des députés par les électeurs de l'Aisne qui lui renouvelèrent son mandat jusqu'à la fin de la Restauration, il fut un des orateurs les plus mordants et les plus actifs de l'opposition *libérale*. Il coopéra à l'établissement du gouvernement de Juillet, qui le nomma préfet du Nord, et bientôt conseiller d'État, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1840. On a du baron Méchin une traduction en vers de *Juvénal* (1827).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 288: Jean-Pons-Guillaume *Viennet*, député de 1820 à 1837, pair de France de 1839 à 1848, membre de l'Académie française (18 novembre 1830). Ce fut lui qui lut au peuple, le 31 juillet 1830, la nomination du duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume. Le XIX^e siècle n'a pas eu de versificateur plus fécond; il a composé des *Épîtres*, des *Satires*, des *Fables*, des tragédies et des comédies en vers, des poèmes épiques, des poèmes héroï-comiques, etc., etc. Ultra-classique en littérature, ultra-conservateur en politique, du moins après 1830, M. Viennet, de 1830 à 1848, a servi de cible aux petits journaux, à la *Mode*, au *Charivari* et au *Corsaire*. Il ripostait d'ailleurs et c'était souvent, entre la presse et lui, un prêté rendu. Avec quelques ridicules, il était homme d'infiniment d'esprit, et ses deux recueils de *Fables* se lisent avec plaisir. Il a laissé des *Mémoires*, encore inédits.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 289: *Histoire de dix ans*, par Louis Blanc, t. I, p. 350.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 290: Jules *Bastide* (1800-1870). Il avait arboré le premier, en juillet 1830, le drapeau tricolore au faîte des Tuileries. Après la Révolution de février, il fut ministre des affaires étrangères, du 28 février au 20 décembre 1848. Lors de sa nomination, on prêta à Marrast, son ancien collaborateur au *National*, ce mot qui a plusieurs fois servi depuis: «Bastide est étranger aux affaires plaçons-le aux affaires étrangères.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 291: Jacques-Léonard-Clément *Thomas* (1809-1871). Le 15 mai 1848, il fut nommé commandant en chef de la garde nationale de la Seine; mais peu de semaines après, ayant, à la tribune de l'Assemblée nationale, appelé la croix de la Légion d'honneur un «hochet de la vanité», il fut interrompu, insulté, et dut donner sa démission de commandant. Lors du coup d'État de 1851, il tenta vainement de soulever la Gironde, qui l'avait élu représentant en 1848. Il fut exilé, refusa l'amnistie de 1859 et ne rentra qu'après le 4 septembre 1870. Nommé pendant le siège commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, il adressa sa démission au général Trochu le 14 février 1871 et rentra dans la vie privée. Le 18 mars, dès le début de l'insurrection, reconnu et arrêté sur la place Pigalle par plusieurs gardes nationaux, il fut conduit au comité central de Montmartre, rue des Rosiers, et fusillé.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 292: C'est par *Joubert* et son ami Dugied que *la Charbonnerie* a été introduite en France. Impliqués l'un et l'autre dans la Conspiration du 19 août 1820, dite *Conspiration militaire du Bazar*, ils allèrent offrir leurs bras à la révolution de Naples et furent alors affiliés à la Société secrète qui enveloppait l'Italie. Dugied, qui en revint le premier, rapporta les règlements et ornements charbonniques, et se réunit à Bazard, Buchez, Flotard, Cariol aîné, Sigaud, Guinard, Corcelles fils, Sautelet et Rouen aîné, pour fonder, dans les derniers jours de 1820, l'association qui devait, pendant les années qui allaient suivre, exercer une si grande et si déplorable influence. Joubert fut, en 1822, un des principaux agents du complot de Belfort. Il réussit encore à s'échapper et gagna l'Espagne, où il se battit contre les soldats français. Au combat de Llers, il fut fait prisonnier. Comme il avait reçu deux coups de feu à la jambe, il fut conduit à l'hôpital

de Perpignan, d'où son ami Dugied parvint, à prix d'or, à le faire évader. Il put gagner la Belgique, où il resta jusqu'en 1830.—Voir la Notice sur *la Charbonnerie*, par M. Trélat, dans *Paris révolutionnaire*; 1848.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 293: Édouard-Louis-Godefroi *Cavaignac*, frère aîné du général Eugène Cavaignac (1801-1845). La monarchie de juillet n'eut pas d'adversaire plus redoutable. Homme de plume et homme d'action, conspirateur ardent autant qu'habile, chef de la *Société des Droits de l'homme*, il ne cessa, pendant quinze ans, de lutter pour le triomphe de la Révolution et du communisme, avec toutes les armes et sur tous les terrains, dans la rue et dans la presse, à la Cour d'Assises et à la Cour des pairs, en prison et en exil. Il mourut à la peine, en 1845, le 5 mai, comme Napoléon. N'avait-il pas été le Napoléon de l'émeute?[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 294: André-Louis-Augustin *Marchais* (1800-1857). Encore un conspirateur émérite. Il prit part, en 1820, à la Conspiration du 19 août, et se fit, en 1821, affilier à la Charbonnerie, dont il devint l'un des chefs. Sous Louis-Philippe, il est l'un des accusés du procès d'avril 1834. En 1848, il est l'un des commissaires extraordinaires de Ledru-Rollin. Sous le Second Empire, en 1853, il est arrêté comme membre de la Société secrète *la Marianne* et condamné à trois ans de prison. Rendu quelque temps après à la liberté, il quitte la France et va mourir à Constantinople.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 295: Marie-Anne-Joseph *Dégousée* (1795-1862). Après avoir conspiré sous la Restauration et concouru activement aux journées de Juillet 1830, il conspira sous Louis-Philippe et se battit sur les barricades de février 1848. Député de la Sarthe à l'Assemblée constituante, il soutint le gouvernement du général Cavaignac. Non réélu à la législative, il reprit ses fonctions d'ingénieur civil et s'occupa principalement du forage des puits artésiens.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 296: Joseph Augustin *Guinard* (1799-1874). Comme Degousée, il conspira contre le gouvernement de la Restauration et contre la monarchie de Juillet. Comme lui, représentant du peuple à la Constituante, il appuya le général Cavaignac; comme lui encore, il ne fut pas réélu à la Législative; mais, au lieu de rentrer sagement dans la vie privée, il fit cause commune,

le 13 juin 1849, avec les députés de la Montagne et fut arrêté au Conservatoire des Arts-et-Métiers. Traduit devant la Haute-Cour de Versailles et condamné à la déportation perpétuelle, il fut détenu successivement à Doullens et à Belle Isle. Il fut rendu à la liberté en 1854, et vécut depuis lors dans la retraite.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 297: Ministre plénipotentiaire de Suède près la cour de France.—Le comte Gustave de Lœvenhielm était, depuis 1818 à Paris, où il résida pendant trente-huit ans. Possesseur d'une grande fortune, il l'employait à secourir les malheureux et à protéger les arts.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 298: «L'auteur, dit ici M. de Marcellus, p. 389, a négligé de citer la source où il a puisé ces détails biographiques concernant sir Charles Stuart, ambassadeur britannique à Paris pendant son ministère. Je vais y suppléer. Cette source, c'est moi-même. C'est moi, en effet, qui osai soulever à ses yeux, mais pour son édification privée, un coin du voile qui cachait ces mystères galants de la diplomatie.» Sur lord Stuart, voir au tome IV, la note de la page 276.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 299: C'est à peu près ce que j'écrivais à M. Canning, en 1823. (Voyez le *Congrès de Vérone*.) Ch.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 300: Sur Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, voir, au tome IV, la note 1 de la page 16.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 301: Ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris, de 1824 à 1837.—Son fils, le baron Charles de Werther, fut appelé, au mois d'octobre 1869, à remplacer à Paris le comte de Goltz, avec le double titre d'ambassadeur de la Prusse et de la Confédération de l'Allemagne du Nord; il garda ce poste jusqu'à la rupture des relations diplomatiques au mois de juillet 1870.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 302: Il semblerait ressortir, du contexte de cette phrase que le prince Esterhazy, au moment de la révolution de Juillet, était ambassadeur à Paris. Ce serait une erreur. L'ambassadeur d'Autriche à Paris, en 1830, était le comte d'Appony.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 303: Étienne Tardif de Pommeroux, comte de *Bordesoulle* (1771-1837). Il prit part à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, se rallia en 1814 au gouvernement des Bourbons et suivit Louis XVIII à Gand. En 1823, nommé général en chef du corps de réserve à l'armée d'Espagne, il établit le blocus de Cadix et prit une grande part à la victoire du Trocadéro. Au retour de cette campagne, il fut élevé à la pairie. Il ne refusa pas le serment au gouvernement de Louis-Philippe, et resta à la Chambre haute jusqu'à sa mort.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 304: Ce que dit ici Chateaubriand, un des plus illustres serviteurs de la monarchie de Juillet le dira plus tard, à son tour: «C'eût été certainement un grand bien pour la France, a écrit M. Guizot, et, de sa part, un grand acte d'intelligence, comme de vertu politique, que sa résistance se renfermât dans les limites du droit monarchique et qu'elle ressaisît ses libertés sans renverser le gouvernement. On ne garantit jamais mieux le respect de ses propres droits qu'en respectant les droits qui les balancent; et, quand on a besoin de la monarchie, il est plus sûr de la maintenir que de la fonder.» M. Guizot ajoute: «*La royauté de M. le duc de Bordeaux, avec M. le duc d'Orléans pour régent, eût été la solution la plus constitutionnelle et aussi la plus politique.*» (MÉLANGES HISTORIQUES ET POLITIQUES, par M. Guizot, préface, p. XXIII.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 305: Jean-François *Jacqueminot*, vicomte de Ham (1787-1865). Colonel sous l'Empire, et chargé, après Waterloo, de reconduire la brigade Wathier dans le Midi, il brisa son épée pour ne pas assister au licenciement de l'armée. Il se retira à Bar-le-Duc, où il fonda une filature, dans laquelle il plaça de vieux soldats de la République et de l'Empire. Député des Vosges au moment des journées de Juillet, il y prit une part active, et il fut nommé, après la retraite de La Fayette, maréchal de camp et chef d'état-major de la garde nationale parisienne. Lieutenant-général depuis 1837, créé vicomte par Louis-Philippe, il devint, en 1842, commandant supérieur de la garde nationale. Il l'était encore au 24 février 1848, et il vit alors cette même garde, dont il avait en 1830 applaudi la révolte, méconnaître ses ordres pour suivre les exemples qu'il avait lui-même autrefois donnés.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 306: Voyez ci-dessus la note 1 de la page 71.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 307: «Le général Pajol m'a dit à moi-même, peu de temps avant sa mort, que dans sa longue carrière militaire il ne s'était jamais cru si près de subir une défaite.» (Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, p. 392.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 308: «Durant le court intervalle du 3 au 7 août, dit M. Villemain, j'ai vu, chez Mme Récamier, M. de Chateaubriand sollicité par les prévenances d'un homme de grand nom et d'un esprit lettré, alors chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans: il s'agissait d'une visite au Palais-Royal. M. de Chateaubriand accepta.» (*M. de Chateaubriand, sa vie et ses écrits*, p. 493.)—Le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, dont Villemain ne donne pas ici le nom, jugeant sans doute ces menus détails indignes de la majesté de l'histoire, était M. Anatole de Montesquiou, deux fois nommé par Chateaubriand, qui n'avait pas les mêmes scrupules. L'auteur des *Mémoires* avait déjà eu occasion de parler de M. de Montesquiou. Voir plus haut pages [338](#) et [339](#) et la note [1](#) de la page [338](#).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 309: «Dans ces jours si pressés, dit M. Villemain, page 496, M. de Chateaubriand fut, encore une fois, appelé près de la duchesse d'Orléans, seule avec M^{me} Adélaïde, et il reçut d'elle l'offre directe de l'ambassade de Rome, avec le vœu le plus formel de la lui voir accepter, dans l'intérêt de la religion.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 310: Louis-Clair, comte de *Beupoil de Sainte-Aulaire* (1778-1854). Beau-frère de M. Decazes et député de 1815 à 1829, il combattit le ministère Villèle et accueillit avec faveur le ministère Martignac. À la mort de son père (19 février 1829), il entra à la Chambre des pairs. Absent au moment de la Révolution de Juillet, il revint en hâte à Paris; après quelques hésitations, il adhéra au gouvernement nouveau et reçut l'ambassade de Rome, puis celle de Vienne (1833) et enfin celle de Londres, qu'il occupa de 1841-1847. Auteur d'une remarquable *Histoire de la Fronde* (1827), il fut élu, le 7 janvier 1841, membre de l'Académie française. Il a laissé sur ses diverses ambassades des *Mémoires*, encore inédits; il en avait fait quelques lectures à l'Académie, et un bon juge, M. Désiré Nisard, les a caractérisés en ces termes: «Le style de ces Mémoires, précis comme le veut la langue des affaires, pesé et non compassé, comme doit l'être une conversation qui sera répétée; grave et élevé par moments comme l'histoire; familier et

gracieux, comme les entretiens de politesse qui précèdent les discussions d'affaires, n'ajoutera pas peu aux titres de M. de Sainte-Aulaire comme écrivain.» (*Réponse de M. Nisard au discours de réception de M. le duc Victor de Broglie.*)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 311: Auxonne-Marie-Théodose, comte de *Thiard de Bissy* (1772-1852). Il était fils de Claude VIII de Thiard, comte de Bissy, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville et château d'Auxonne, gouverneur du Palais-Royal, des Tuileries à Paris, l'un des quarante de l'Académie française. Il était neveu du comte de Thiard, commandant du roi en Bretagne en 1789, guillotiné le 26 juillet 1794. (Voir au tome I, la note 1 de la page 250.) Auxonne-Marie-Théodose émigra en 1791 et servit à l'armée de Condé jusqu'en 1799. Sous l'Empire, après avoir été employé par Napoléon dans ses armées et sa diplomatie, il fut disgracié en 1807 et vécut dans la retraite jusqu'en 1814. Après avoir été représentant aux Cent-Jours, il fut député de 1820 à 1834 et de 1837 à 1848. Quoique ancien émigré, quoique né au château des Tuileries, il ne cessa, sous la Restauration comme sous la monarchie de Juillet, de siéger à l'extrême-gauche.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 312: François *Duris-Dufresne* (1769-1837). C'était, lui aussi, un ancien officier. Après avoir fait partie du Corps législatif, de l'an XII à 1809, il entra, en 1827, à la Chambre des députés et vota avec le côté gauche. Il adhéra à la Révolution de Juillet et à l'avènement de Louis-Philippe; mais les événements le rejetèrent bientôt dans l'opposition dynastique. Réélu le 5 juillet 1831, il siégea cette fois à l'extrême-gauche, signa le *compte rendu* de 1832, et fut de ceux qui se récusèrent (1833) dans l'affaire du journal *la Tribune*. En 1834, il cessa de faire partie de la Chambre.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 313: Cormenin n'a point donné place à Chateaubriand dans son *Livre des Orateurs*, et il a eu raison, puisque aussi bien tous les discours de l'auteur du *Génie du Christianisme* sont des discours écrits. Il n'en reste pas moins que plusieurs de ces discours sont admirables; en particulier, celui du 7 août 1830, à la Chambre des pairs, ou encore celui sur la guerre d'Espagne, prononcé par Chateaubriand à la Chambre des députés le 25 février 1823.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 314: Le président de la Chambre des pairs était alors, et depuis le 4 août, le baron Pasquier. On lit dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 331: «M. Pastoret ayant donné sa démission de chancelier et de président de la Chambre des pairs, il fallut pourvoir à son remplacement; le choix était tombé sur moi. Je pourrais dire que ce n'était pas une affaire de préférence, tous les membres de la Chambre en état de la présider se trouvant ou absents ou dans des positions qui ne permettaient pas de penser à eux. J'hésitai beaucoup avant d'accepter, mais la conservation de la Chambre des pairs était pour le pays de la plus haute importance. Je la savais menacée; cette considération me décida. Je pris possession du fauteuil à la séance du 4 août....»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 315: Le baron Louis.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 316: C'était toujours M. de Sémonville. Chateaubriand, qui ne le pouvait souffrir, disait un jour de lui à M. de Marcellus: «Souple à tous les régimes, il a passé du Sénat à la pairie héréditaire, puis déshéritée; peu lui importent les hommes, pourvu qu'il garde ses traitements. *Populus me sibilat, at mihi plaudo....*» *Chateaubriand et son temps*, p. 387.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 317: M. Dupont de l'Eure.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 318: Dans son itinéraire de Rambouillet à Cherbourg, le cortège royal, en traversant le val de Vire, passa non loin de la maison de Chênedollé, l'ami de Chateaubriand. Le généreux poète était sur la route, entouré de tous les siens, tenant à la main des branches de lis qu'ils offrirent au vieux roi prêt à quitter, pour ne plus les revoir, les rivages de la patrie: noble et touchante inspiration! Adieux de la Poésie à la Royauté sur le chemin de l'exil! Traduction vraiment française du vers de Virgile: *Manibus date lilia plenis!*[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 319: Ce fut le 16 août que Charles X s'embarqua à Cherbourg. Voir, à l'*Appendice*, le n° V: *Le Départ de Cherbourg*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 320: (Note. Paris, 3 décembre 1840.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 321: Chateaubriand ne disait ici rien que de vrai. Ses correspondances diplomatiques sont des chefs-d'œuvre. Un juge autorisé, l'auteur de la *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, n'a rien exagéré, lorsqu'il a écrit: «Réunissez tout ce que nous font lire ici les *Mémoires d'Outre-tombe*, aux dépêches que l'*Histoire du Congrès de Vérone* et la *Politique de la Restauration* ont mises sous vos yeux, et vous aurez une sorte de manuel de l'art de la Négociation écrite. On ne rend pas encore une justice complète à la direction imprimée alors à la France par M. de Chateaubriand, à cette correspondance intime qu'il adressait, toute de sa main, aux quatre coins de l'Europe; enfin à son action personnelle toujours mise en avant et à la place de l'action de ses collaborateurs subalternes: l'exercice sans doute en a été trop court, ou peut-être l'éclat de ses œuvres littéraires a-t-il fait pâlir cette part de sa renommée; mais, en la signalant à nos jeunes successeurs, qui fréquentent aujourd'hui le vestibule du métier, les archives des Affaires étrangères, nous ne nous lasserons pas de leur dire que nul athlète, dans les temps modernes, n'a tenu d'une main plus ferme et porté plus avant les armes du combat politique et le sceptre de la diplomatie.» (M. de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, p. 395.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 322: Voyez les lettres et dépêches des diverses cours, dans le *Congrès de Vérone*; consulter aussi l'*Ambassade de Rome*. CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 323: Ce livre a été écrit à Paris et à Genève, d'octobre 1830 à juin 1832.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 324: Cette page et celles qui vont suivre ont été écrites au mois d'avril 1831.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 325: Les *Études historiques*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 326: Le procès des ministres devant la Cour des pairs, commencé le mercredi 15 décembre 1830, se termina le mardi 21 décembre. L'arrêt condamnait le prince de Polignac à la prison perpétuelle sur le territoire continental du royaume, le déclarait déchu de ses titres, grades et ordres, le déclarait en outre mort civilement et soumis à tous les autres effets de la peine de la déportation.—MM. de Peyronnet, de Chantelauze et de

Guernon-Ranville étaient condamnés à la prison perpétuelle.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 327: Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et le pillage de l'Archevêché eurent lieu les 14 et 15 février 1831.—Voir, à l'*Appendice*, le n° VI: *le Sac de Saint-Germain l'Auxerrois*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 328: M. Cadet de Gassicourt, sur lequel Chateaubriand aura tout à l'heure occasion de revenir et qu'il s'est chargé de rendre immortel, à l'égal de son prédécesseur, *Monsieur Purgon*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 329: Les caricaturistes et les petits journaux, en l'an de grâce 1831, avaient fait du bossu *Mayeux* le type grotesque de notre versatilité politique, et ils avaient mis sur son dos toutes les bévues, tous les ridicules du bourgeois de Paris, tel du moins qu'il leur plaisait de le voir. D'après eux, né le 14 juillet 1789, à Paris, pendant que son père était occupé à la prise de la Bastille, il s'était successivement appelé *Messidor-Napoléon-Louis-Charles-Philippe* Mayeux, selon les noms des divers régimes qu'il avait, tour à tour, épousés ou répudiés. Jusqu'en 1830, il n'avait pas fait beaucoup parler de lui, mais le soleil de Juillet l'avait enfin mis dans tout son jour. Peu de temps auparavant, il avait reçu un outrage, que la lithographie avait rendu public et dont il s'était promis de tirer vengeance. Un grenadier à cheval de la garde royale, haut monté sur ses bottes à l'écuyère, ne l'avait pas aperçu derrière une borne, et avait ri de lui, lorsqu'il s'était écrié: «Prenez donc garde, militaire, il y a un homme devant vous.» Aussi, dès le 27 juillet, Mayeux était descendu des premiers dans la rue; sur sept gendarmes tués ce jour-là, il en avait à lui seul abattu quarante. Sa gloire depuis ce moment ne connut plus de bornes, et ses succès ne se comptèrent plus. C'est à cette époque qu'il faut placer toutes ces aventures galantes, que les dessinateurs ont fort indiscretement révélées. Ce fut là son bon temps, ce qu'il se plaisait lui-même, car il savait un peu d'histoire, à nommer sa Régence. Mais sa véritable occupation était la politique, l'entreprise volontaire et gratuite de l'opinion publique. Pendant un an, Paris ne vit, se parla, ne pensa, ne jura surtout, que par Mayeux. Mayeux était partout à la fois, avec l'émeute et contre elle, ici avec un chapeau verni, là avec un bonnet à poil, tour à tour républicain, bonapartiste, juste-milieu. Il ne lui manquait, avec cela, que d'être carliste; mais il n'en voulait point entendre

parler, fidèle à son ressentiment contre le grenadier à cheval de la garde royale. Mayeux était garde national; c'est ce qui l'a tué. Un jour, il fut, tout d'une voix, rayé des contrôles comme coupable de faire rire les bisets sous les armes. Il mourait de douleur et de honte, quelques semaines après, le 23 décembre 1831. Telle est du moins la date que nous donne M. Bazin dans son très spirituel chapitre sur *Mayeux*, un vrai bijou, et qui seul suffirait à sauver de l'oubli les deux piquants volumes publiés en 1833, sous ce titre: *L'Époque sans nom*, par le futur historien de Louis XIII et du cardinal Mazarin.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 330: La brochure de Chateaubriand parut le 24 mars 1831.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 331: Voir, à l'*Appendice*, le n^o VII: *Chateaubriand et le Journal du maréchal de Castellane*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 332: *Études et discours historiques sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du Christianisme, et l'invasion des Barbares; suivis d'une Analyse raisonnée de l'histoire de France*. 4 vol. in-8^o. Les *Études historiques* parurent le 4 avril 1831.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 333: Le départ de Chateaubriand pour la Suisse eut lieu le 16 mai 1831; il arriva à Genève le 23 mai.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 334: Ceci se rapporte à ma carrière littéraire et à ma carrière politique laissées en arrière, lacunes qui sont maintenant comblées par ce que je viens d'écrire dans ces dernières années, 1838 et 1839. (Paris, note de 1839.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 335: Hyacinthe a l'habitude de copier, presque malgré moi, mes lettres et celles qu'on m'adresse, parce qu'il prétend avoir remarqué que j'étais souvent attaqué par des personnes qui m'avaient écrit des admirations sans fin et qui s'étaient adressées à moi pour des demandes de service. Quand cela arrive, il fouille dans des liasses à lui seul connues, et, comparant l'article injurieux avec l'épître louangeuse, il me dit: «Voyez-vous, monsieur, que j'ai bien fait!» Je ne trouve pas cela du tout: je n'attache ni la moindre foi ni la moindre importance à l'opinion des hommes; je les prends pour ce qu'ils sont et je les estime pour ce qu'ils valent. Jamais je ne

leur opposerai pour mon compte ce qu'ils ont dit publiquement de moi et ce qu'ils m'ont dit en secret; mais cela divertit Hyacinthe. Je n'avais point de copie de mes lettres à Madame Récamier; elle a eu la bonté de me les prêter. (Note de Paris, 1836.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 336: Cette lettre à Madame Récamier et celles qui vont suivre sont exactement conformes aux originaux. «Les lettres, dit M^{me} Lenormant, que M. de Chateaubriand, pendant son séjour en Suisse, écrivit à Madame Récamier, ont été imprimées dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. Nous les avons collationnées sur les originaux, et, cette fois, nous les trouvons reproduites avec une fidélité scrupuleuse.» *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Madame Récamier*, t. II, p. 396.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 337: Ce «personnage singulier» était le célèbre chanteur *Elleviou* (1772-1842), qui avait jadis fait merveille, sous le Consulat et l'Empire, au Théâtre Feydeau. Il s'était, dès 1813, retiré aux environs de Lyon, où il se livrait à l'agriculture. Il était breton comme Chateaubriand, étant né à Rennes, où son père était chirurgien.—Une des pièces où il avait eu le plus de succès était *Maison à vendre*, opéra-comique d'Alexandre Duval pour les paroles, et de Dalayrac pour la musique. À la seconde représentation de cette pièce, Alexandre Duval (encore un breton) avait réuni dans sa loge quelques amis, parmi lesquels le peintre Carle Vernet, aussi célèbre par ses calembours que par ses tableaux. On arrivait à la fin de la pièce, et Vernet ne s'était pas encore déridé, «Qu'avez-vous donc, lui dit l'auteur, et pourquoi faire ainsi grise mine?» Et Carle Vernet de répondre d'un ton bourru: «Eh bien! oui, je suis furieux. Vous m'annoncez une *Maison à vendre* et je ne vois qu'une *pièce à louer*.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 338: L'écriture de Madame Récamier n'avait pas de peine à être plus petite que celle de Chateaubriand, lequel écrivait en caractères d'un demi-pouce de haut, et comme s'il n'y avait que des majuscules dans l'alphabet.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 339: Cousin de Benjamin Constant.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 340: Albertine-Adrienne *Necker de Saussure* (1766-1841), fille du célèbre naturaliste H.-B. de Saussure et cousine de Madame de Staël. Elle a

publié en 1820 une *Notice sur le caractère et les écrits de M^{me} de Staël*. Son principal ouvrage, *l'Éducation progressive, ou Étude du cours de la vie* (3 vol. in-8°) a été couronné en 1839 par l'Académie française.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 341: Il s'agit ici de Delphine Gay, qui venait d'épouser Émile de Girardin.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 342: Nom d'un quartier de Genève. Les Pâquis s'étendent sur la rive droite du lac, de la rue du Mont-Blanc à peu près à la route de Lausanne.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 343: Voir, à l'*Appendice*, le n° VIII: *Lettres de Genève*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 344: Alexandre-César, comte de *Lapanouze* (1764-1836). Capitaine de vaisseau à l'époque de la Révolution, il donna sa démission et se vit complètement ruiné. Il fonda à Paris, sous la seconde Restauration, une maison de banque qui devint bientôt l'une des plus importantes de la capitale. Député de la Seine de 1823 à 1827, il soutint le ministère Villèle et prit part à toutes les discussions financières et économiques. Nommé pair de France, le 5 novembre 1827, il se retira dans sa terre de Tiregant (Dordogne), après les événements de Juillet, la Charte de 1830 ayant annulé les nominations à la pairie faites par Charles X.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 345: Christine *Trivulzio*, princesse de *Belgiojoso* (1808-1871). Elle se fixa de bonne heure à Paris, où elle se fit remarquer par sa beauté, son esprit, l'indépendance de ses opinions, et aussi l'indépendance de sa vie. Elle devint l'amie de plusieurs écrivains célèbres, particulièrement d'Alfred de Musset et de M. Mignet. En 1848, elle se jeta avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire, courut à Milan qui venait de s'insurger, et leva à ses frais un bataillon de volontaires. Douée d'un véritable talent d'écrivain, elle a publié de nombreux ouvrages: *Asie Mineure et Syrie*; *Emina, récits turco-asiatiques*; *Scènes de la vie turque*; *Histoire de la maison de Savoie*, etc. S'il faut en croire Balzac (*Revue parisienne*, p. 333), Stendhal, dans *la Charmeuse de Parme*, aurait tracé, d'après la princesse de Belgiojoso, le portrait de son héroïne, la duchesse de San-Severino.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 346: Armand Carrel avait publié dans la *Revue française*, (mars et mai 1828) de remarquables articles sur l'Espagne et la guerre de 1823, où étaient racontées, non sans éloquence, la campagne de Mina en Catalogne et les aventures de la Légion libérale étrangère.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 347: Cette passion, à laquelle fait ici allusion Chateaubriand changea peut-être le cours de la vie de Carrel. Au lendemain de la révolution de Juillet, le 29 août 1830, il fut nommé préfet du Cantal. Il refusa, non qu'il fût républicain à cette date, mais parce que sa liaison avec une femme mariée, dont il ne se voulait pas séparer, lui rendait impossible l'acceptation de fonctions publiques en province.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 348: Armand-François-Bon-Claude, comte de *Briqueville* (1785-1844). Né à Bretteville (Manche), il descendait d'une famille de vieille noblesse normande. Son père, l'un des lieutenants de Frotté, avait été fusillé par les républicains, le 29 mai 1796, dans des circonstances particulièrement tragiques. Madame de Briqueville, qui avait été, avec Madame de Loménie, sa cousine, la première femme du grand monde, à profiter des lois sur le divorce, fit donner à son fils une éducation républicaine. Il servit avec distinction sous l'Empire. Aux Cent-Jours, colonel du 20^e dragons, il eut une grande part à la victoire de Ligny. Après Waterloo, comme il revenait à Paris, il rencontra près de Versailles une colonne de cavalerie prussienne: il fondit sur elle, tua un grand nombre d'ennemis, et eut lui-même la tête fendue d'un coup de sabre, et le poignet presque enlevé. Il prit alors sa retraite, fut mêlé à plusieurs complots bonapartistes des premières années de la Restauration, et en 1827, fut élu député de Valognes. Réélu le 23 juin 1830, il applaudit à la révolution de Juillet, et déposa, dans la séance du 14 septembre 1831, une proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille. Lorsque la duchesse de Berry fut arrêtée, il s'empessa de demander, au nom de l'égalité devant la loi, sa mise en jugement. Jusqu'à la fin, le comte de Briqueville resta fidèle à sa haine contre les Bourbons.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 349: La lettre de Chateaubriand à *M. de Béranger*, publiée en tête de la brochure sur la proposition Briqueville, est en date du 24 septembre 1831.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 350: La brochure de Chateaubriand parut le 31 octobre 1831.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 351: M. Barthélemy a passé depuis au juste-milieu, non sans force imprécations de beaucoup de gens qui se sont ralliés seulement un peu plus tard. (Note de Paris, 1837.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 352: Les vers de Barthélemy parurent le 6 novembre 1831. Ils forment la XXXI^e livraison de la *Némésis*. Pendant toute une année, du 1^{er} mars 1831 au 1^{er} avril 1832, Barthélemy soutint cette gageure de publier chaque semaine une satire politique de plusieurs centaines de vers, tous d'une facture irréprochable et d'une richesse de rimes que Victor Hugo lui-même ne devait pas dépasser. Rarement a-t-on mis plus beau talent au service d'opinions plus détestables.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 353: L'auteur de *Némésis*, en effet, n'avait pas ménagé les éloges au chantre des *Martyrs*:

Le monde des beaux-arts, à peine renaissant,
Se débattait encor dans son limon de sang;
Ce chaos attendait ta parole future;
Tu dis le *Fiat lux* de la littérature.....
Autour de ton soleil, roi de l'immensité,
Mon obscure planète a longtemps gravité.

Et plus loin venait cette apostrophe à la vague de l'Archipel:

Car depuis l'âge antique où, sur toutes ces mers,
Homère allait semant ses héroïques vers,
Jamais tu ne portas de Corinthe en Asie
Un homme, un voyageur, plus grand de poésie[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 354: Voir l'*Appendice* n° IX: *La NÉMÉSIS de Barthélemy, Chateaubriand, Lamartine et Balzac*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 355: La *Conspiration de la rue des Prouvaires*. Dans le procès auquel donna lieu cette affaire, et dont il sera parlé dans la note suivante, des noms considérables retentirent, tels que ceux du maréchal Victor, duc de

Bellune, du duc de Rivière, du baron de Mestre, des comtes de Fourmont, de Brulard et de Floirac, de la comtesse de Sérionne.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 356: La *conspiration de la rue des Prouvaires* ne laissa pas d'être assez sérieuse. Les conjurés étaient au nombre d'environ trois mille. L'argent ne leur manquait pas, ni le courage. Ils comptaient des complices jusque dans la domesticité du château; ils étaient en possession de cinq clefs ouvrant les grilles du jardin des Tuileries, et l'entrée du Louvre leur était promise. Un grand bal devait avoir lieu à la Cour dans la nuit du 1^{er} au 2 février 1832. Les conjurés choisirent cette nuit-là pour mettre leur complot à exécution. Il fut convenu que les uns se réuniraient par détachements sur divers points de la capitale, pour partir de là, au signal convenu, et marcher vers le château, tandis que, se glissant dans l'ombre des ruelles qui conduisent au Louvre, les autres pénétreraient dans la galerie des tableaux, feraient irruption dans la salle de bal et, grâce au désordre de cette attaque imprévue, s'empareraient de la famille royale. Des *marrons*, espèces de petites bombes, auraient été lancés au milieu des voitures stationnant aux portes du palais; des *chevalets*, morceaux de bois, garnis de pointes de fer, auraient été semés sous les pieds des chevaux; enfin, on se croyait en droit d'espérer que des pièces d'artifice seraient disposées dans la salle de spectacle, de manière à pouvoir, en mettant le feu à la charpente, augmenter la confusion. Les principaux conjurés devaient se réunir, à onze heures du soir, en armes, chez un restaurateur de la rue des Prouvaires, au numéro 12 de cette rue. Ils y étaient rassemblés, au nombre d'une centaine, lorsque tout à coup la rue se remplit de gardes municipaux et de sergents de ville, qui, malgré la résistance des chefs du complot et de leurs hommes, purent procéder à leur arrestation. Le procès s'ouvrit, devant la Cour d'assises de la Seine, le 5 juillet 1832. Les accusés étaient au nombre de soixante-six, dont onze contumaces, et les débats ne remplirent pas moins de dix-huit audiences. L'arrêt fut rendu le 25 juillet. Six accusés furent condamnés à la peine de la déportation; douze à cinq ans de détention; quatre à deux années, et cinq à une année d'emprisonnement. Tous les autres étaient acquittés. Parmi les condamnés à la détention, se trouvait M. Piégard Sainte-Croix, royaliste ardent, dont la fille, *carliste* comme son père, épousera plus tard le célèbre écrivain socialiste P.-J. Proudhon.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 357: Louis *Poncelet*, dit Chevalier, âgé de 27 ans, cordonnier. Il fut le vrai chef du complot, et fit preuve, en toute cette affaire, de rares qualités d'intelligence, d'énergie et d'audace. Dans le procès, il se fit remarquer, entre tous, par la loyauté de ses réponses, habile à ne pas compromettre ses complices et peu occupé de ses propres périls. Il fut condamné à la peine de la déportation.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 358: J'ai repris quelques passages de la longue lettre pour les placer dans mes *Explications sur mes 12,000 francs*; et depuis, dans mon *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*. CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 359: Dans son admirable roman, *I Promessi Sposi*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 360: *Histoire de la Régence*, par Lemontey, de l'Académie française.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 361: Après avoir ravagé l'Asie, puis la Russie, la Pologne, la Bohême, la Galicie, l'Autriche, le choléra, passant par-dessus l'Europe occidentale, s'était abattu sur l'Angleterre. Le 12 février, il s'était déclaré à Londres, d'où il ne devait disparaître que dans les premiers jours de mai. Le 15 mars, il était signalé à Calais. Le 26 mars, il atteignait à Paris, dans la rue Mazarine, sa première victime. L'épidémie ne devait prendre fin que le 30 septembre. Sa durée totale avait été de cent quatre-vingt-neuf jours, pendant lesquels le chiffre des morts atteints du choléra s'éleva à 18,406. La population de Paris n'était alors que de 645,698 âmes; le nombre des décès fut donc de plus de 23 pour 1000 habitants. Le chiffre de 18,406 s'appliquant aux seuls décès administrativement constatés, le chiffre réel a dû être plus élevé; car, au sein de la confusion générale, au milieu du désespoir de tant de familles, toutes les déclarations n'ont pas dû être faites, et il y a eu sans nul doute beaucoup d'omissions involontaires.—Voir, dans *l'Époque sans nom*, de M. A. Bazin (1833), tome II, pages 251-275, le chapitre sur le *Choléra-morbus*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 362: La lettre de M. de Bondy, en date du 16 avril 1832, était ainsi conçue:

«Monsieur le vicomte,

«Je regrette de ne pouvoir accepter, au nom de la Ville de Paris, les 12000 francs que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Dans l'origine des fonds que vous offrez, on verrait, sous une bienfaisance apparente, une combinaison politique contre laquelle la population parisienne protesterait tout entière par son refus.

«Je suis, etc.

«Le préfet de la Seine,

«Comte DE BONDY.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 363: Le *Constitutionnel* annonça que M. Berger, maire du 2^e arrondissement avait proposé à l'envoyé de la princesse, *ancien aide de camp du duc de Berry*, de donner les 1000 francs offerts au nom de la duchesse à la veuve d'un combattant de Juillet, mère de trois enfants, à qui ce secours serait bien utile. L'envoyé que le *Constitutionnel* transformait ainsi en aide de camp du duc de Berry n'était autre que le brave Hyacinthe Pilorge, le secrétaire de Chateaubriand. Pilorge écrivit aussitôt à la *Quotidienne*:

«Paris, ce 20 avril 1832.

«Monsieur,

«M. de Chateaubriand, bien que malade, s'occupe en ce moment d'une réponse générale relative au don de Madame la duchesse de Berry; cette réponse paraîtra incessamment. En attendant, je dois à la vérité de dire que M. le Maire du 2^e arrondissement ne m'a point présenté la veuve d'un combattant de Juillet et ne m'a point proposé de lui donner les 1000 francs; il les a seulement refusés, voilà tout. M. de Chateaubriand me charge d'ajouter que si la *veuve du Constitutionnel* veut bien se donner la peine de passer chez lui, il est prêt à lui faire part de la bienfaisance de la mère du duc de Bordeaux. Vous voyez, monsieur, que je n'ai pas l'honneur d'avoir été l'aide de camp de M. le duc de Berry, que je ne suis que le pauvre et fidèle secrétaire d'un homme aussi pauvre et aussi fidèle que moi.

«Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

«Hyacinthe PILORGE.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 364: Chateaubriand a commis ici une confusion entre les deux *Cadet de Gassicourt*, le père et le fils. C'est Cadet le père, né en 1769, mort en 1831, qui a fait des petits vers, composé des vaudevilles et écrit contre Chateaubriand et M^{me} de Staël deux petits pamphlets: *Saint-Géran, ou la Nouvelle langue française* (1807) et la *Suite de Saint-Géran, ou Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien* (1811).—Le Cadet de Gassicourt de 1832, la maire du 4^e arrondissement, était le fils du précédent. Il était né en 1789 et mourut en 1861.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 365: La proclamation de M. Cadet de Gassicourt fut affichée sur les murs de Paris le 4 avril 1832. Voici quelques extraits de cette pièce, où l'odieux le dispute au ridicule et qui était une véritable excitation à l'égorgement des *Carlistes*:—«Les agents de ceux que vous avez chassés se glissent au milieu du peuple et le poussent à la révolte, pour venger la défaite de Charles X et le ramener de son exil, avec son petit-fils, sous la protection des baïonnettes étrangères et à la faveur de la guerre civile. S'il est des *empoisonneurs*, ce ne peuvent être que les *incendiaires de la Restauration*; s'il est des *misérables* qui, soit *par des crimes*, soit par des calomnies atroces, cherchent à organiser le désordre et à exploiter un déplorable fléau, *ce sont les alliés des chouans, des assassins de l'Ouest et du Midi*. Quelle joie, quel triomphe pour eux, s'ils parvenaient à déchirer le sein de la France par la main des Français! Vous les verriez bientôt rentrer sur vos cadavres, *à la tête des Verdets et à la suite des hordes barbares*, arracher le drapeau tricolore, le remplacer par le drapeau blanc et par la croix des *missionnaires*! C'est ainsi qu'ils ont nourri de tout temps leurs trames....»—Puis, après avoir évoqué ces deux autres spectres, le «milliard de l'indemnité» et le «fer des Suisses», le maire du 4^e arrondissement terminait en disant: «Citoyens, défiez-vous de vos anciens tyrans, qui sont habiles à prendre tous les moyens et ne rougissent pas d'avoir pour auxiliaire un horrible fléau!»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 366: M. Cadet de Gassicourt était devenu, on le pense bien, la *bête noire* des feuilles royalistes, et en particulier de la *Mode*. La très spirituelle Revue lui consacra un jour ce bout d'article, que Chateaubriand avait peut-être sur sa table au moment où il écrivait cette page des *Mémoires*:—«Un jour, disait la *Mode*,—M. Cadet, le père, eut un fils, celui-là même qui nous occupe. Ce fils avait peine à pousser; plante étiolée, bonne, au plus, à mettre dans un bocal. Le fils de M. Cadet faisait le désespoir de ses grands parents: «Cadet, lui disaient-ils, tu ne seras jamais un homme!...» Cela faisait pleurer le petit Cadet. Mais en vain s'étirait-il les membres pour s'allonger, court il resta, le pauvre gas!... On eut beau faire, on eut beau dire, petit Cadet ne devint pas grand; tant qu'à la fin, le père Cadet, emporté par la douleur, s'écria: «Grand Dieu! pourquoi m'avez-vous donné un *gas si court*?»—Ainsi se lamentait le père, lorsqu'une pratique entra. On sait quelles étaient, à cette époque, les fonctions d'un apothicaire.... La pratique s'inclina ... le jeune Cadet se mit en besogne. «Loué soit Dieu, qui m'a donné un *gas si court*, dit alors le père, le voilà juste à la hauteur du *visage*....» La pratique se retira satisfaite, et le *gas si court* garda son surnom.—Depuis, M. Cadet-Gassicourt n'a pas grandi d'un demi-pied, et il est toujours à hauteur de *visage*.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 367: Mgr de Quélen.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 368: Les funérailles du général Lamarque eurent lieu le 5 juin 1832. Les membres des sociétés secrètes, les écoles, les condamnés politiques, l'artillerie de la garde nationale, les réfugiés étrangers s'y étaient donné rendez-vous. Au signal donné par un drapeau rouge, les républicains désarmèrent des postes, élevèrent des barricades, pillèrent l'Arsenal et les boutiques, mais ils ne purent entraîner ni les ouvriers ni la garde nationale. Le général Lobeau, à la tête de forces sérieuses, balaya les grandes avenues et cerna l'insurrection entre le marché des Innocents et le faubourg Saint-Antoine. Le 6 au matin, elle était réduite à l'impuissance et abandonnée par ses propres chefs; la journée n'en fut pas moins meurtrière, surtout au cloître Saint-Merry et dans la rue des Arcis.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 369: Une ordonnance royale en date du 6 juin 1832 avait déclaré la mise en état de siège de la ville de Paris.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 370: La duchesse de Berry, le 24 avril 1832, partit de Massa sur un bateau à vapeur sarde qu'elle avait frété, le *Carlo-Alberto*; elle relâcha à Nice, se remit en mer et arriva le 28 dans les eaux de Marseille. Elle était accompagnée du maréchal de Bourmont, du comte de Kergorlay, du vicomte de Saint-Priest, de MM. Emmanuel de Brissac, de Mesnard, Adolphe Sala, Édouard Led'huy, du vicomte de Kergorlay, de Charles et d'Adolphe de Bourmont, d'Alexis Sabbatier, du subrécargue Ferrari, et de mademoiselle Mathilde Le Beschu. Elle débarqua la nuit, par une mer houleuse, sur un des points les plus dangereux de la côte. Cachée dans la maison d'un garde-chasse, M. Maurel, elle attendit le résultat du mouvement projeté à Marseille. À quatre heures de l'après-midi, le 30, MM. de Bonrecueil, de Bermond, de Lachaud et de Candoles, qui s'étaient échappés de la ville, arrivèrent porteurs de ce billet: «Le mouvement a manqué, il faut sortir de France.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 371: M. Alban de Villeneuve-Bargemont. Il s'était muni d'un passeport pour lui, sa femme et un domestique: la princesse joua le rôle de M^{me} de Villeneuve. Le domestique était le comte, depuis duc de Lorges.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 372: Après avoir passé neuf jours, du 7 au 16 mai, au château de Plassac, à quelques lieues de Blaye, chez M. le marquis de Dampierre, elle arriva, le 17, au château de la Preuille, près de Montaigu (Vendée). Le château de la Preuille appartenait au colonel de Nacquart.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 373: Il y avait beaucoup de vrai dans le mot du capitaine. Le plus récent historien de la duchesse de Berry, M. Imbert de Saint-Amand, nous la montre au château d'Holyrood, en Écosse, évoquant les souvenirs des Stuarts, jeune, vaillante, enthousiaste, la tête pleine de projets, le cœur plein d'espérances; et il ajoute: «Les romans et l'histoire, qui est le roman écrit par Dieu, avaient exalté l'imagination de la vaillante princesse. Les souvenirs de Marie Stuart, d'Henri IV, du prétendant Charles-Édouard se croisaient dans son esprit avec les inventions de Walter Scott. Comme Marie Stuart, elle voulait, en risquant sa vie, lutter contre la fortune et affronter tous les dangers; comme son aïeul le Béarnais, elle voulait avoir ses victoires d'Arques et d'Ivry. Comme Charles-Édouard, elle voulait tenter

une expédition insensée à force d'audace. Édimbourg, patrie du grand romancier, son auteur favori, lui remémorait toutes les fictions dont elle avait été charmée. Elle songeait aux prouesses jacobites de Diana Vernon, d'Alice Lee, et de Flora Mac-Ivor.» (*La duchesse de Berry en Vendée*, p. 35.)—L'historien de la Monarchie de Juillet, M. Thureau-Dangin, écrit, de son côté: «Pour beaucoup des partisans de la duchesse de Berry, il s'agissait moins d'exécuter un dessein politique mûrement médité que de transporter en pleine France bourgeoise de 1830 une chevaleresque aventure, quelque chose comme la mise en action d'un récit de Walter Scott, qui régnait alors souverainement sur toutes les têtes romanesques. Un peu plus tard, quand MADAME se trouvait en Vendée, un royaliste disait aux politiques du parti, fort embarrassés et mécontents de cette équipée: «Messieurs, faites pendre Walter Scott, car c'est lui le vrai coupable.» (Thureau-Dangin, t. II.).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 374: Ce n'est pas à Quimper, mais à Vannes, que Berryer devait aller plaider un procès, celui du commandant Guillemot, prévenu de chouannerie, et traduit de ce chef devant la cour d'assises du Morbihan. L'affaire du commandant Guillemot était fixée au 12 juin.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 375: Voir à l'*Appendice*, le n° X: *La duchesse de Berry en Vendée*.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 376: M. de Saint-Aignan.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 377: Berryer devait quitter non seulement la ville de Nantes, mais la France, et se rendre aux eaux d'Aix-en-Savoie, en suivant l'itinéraire ci-après, visé sur son passeport: Bourbon-Vendée, Luçon, La Rochelle, Rochefort, Saintes, Angoulême, Clermont, Montbrison, Le Puy, Lyon et Pont-de-Beauvoisin.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 378: Voici le procès-verbal de son arrestation: «L'an 1832, le 7 juin, vers une heure du matin; Nous, Martin (Édouard-Louis), brigadier; Calmus (Napoléon), Durand (Jean-Baptiste) et Jeannot (Joseph), gendarmes à cheval, en résidence à Angoulême (Charente), soussignés, certifions qu'en vertu des ordres de nos chefs supérieurs, nous nous sommes transportés sur la route qui conduit de cette ville à celle de Cognac, pour rechercher et

arrêter le *nommé* Berryer, député; l'ayant rencontré, nous nous sommes assurés de sa personne, l'avons conduit devant M. le préfet de la Charente, lequel nous a délivré un réquisitoire pour le conduire de brigade en brigade devant M. le préfet de la Loire-Inférieure, à Nantes.

«Fait et clos à Angoulême, les jour, mois et an que dessus.

«CALMUS, MARTIN, DURAND.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 379: Ministre de l'intérieur.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 380: Ce livre fut écrit de juillet 1832 à avril 1833;—à Paris d'abord, de fin juillet au 8 août 1832;—puis à Bâle, à Lucerne, à Lugano (août-octobre 1832), et enfin à Paris (de janvier à avril 1833).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 381: John *Fraser Frisell* appartenait à une vieille famille d'Écosse. À dix-huit ans, après de brillantes études à l'Université de Glasgow, il était venu chez nous par simple curiosité, pour *voir* la Révolution. Arrêté et jeté en prison à Dijon pendant la Terreur, il ne recouvra la liberté qu'après le 18 brumaire. Le premier Consul autorisa le jeune Frisell, *comme savant*, à résider sur le continent, au moment où tous les Anglais y étaient suspects; ce séjour se prolongea si bien qu'il resta presque toujours en France, au grand déplaisir de sa famille. La France et l'Italie furent ses séjours de prédilection. Il écrivait beaucoup, mais on n'a de lui qu'un seul ouvrage: *De la Constitution de l'Angleterre*, remarquablement écrit en français; de tout le reste de ses œuvres, il ne voulut rien publier. Il connut, sous l'Empire, M. et M^{me} de Chateaubriand, et ne cessa de leur rester très attaché jusqu'à sa mort, qui précéda de peu celle de ses deux vieux amis. Il mourut à Torquay, en Devonshire, au mois de février 1846: quelques semaines avant sa fin, il s'était converti au catholicisme. Voyez, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1897, l'article de M. J. Fraser, *Un ami de Chateaubriand*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 382: Il y a ici une petite erreur. Chateaubriand, ainsi que ses amis Hyde de Neuville et Fitz-James, fut arrêté le 16 juin. On trouve tous les détails de son arrestation dans les journaux du 17. Hyde de Neuville (t. III, p. 474) donne bien la vraie date, celle du 16. Il est d'ailleurs probable que la date du 20, dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, est une faute de copiste.

Chateaubriand, qui, dans tout le cours de ses *Mémoires*, n'a pas une seule fois erré sur les dates, a dû ici d'autant moins se tromper qu'il a écrit le récit de son arrestation au lendemain même de l'événement, au mois de juillet 1832.—Voir l'*Appendice*, n° XI: l'*Arrestation de Chateaubriand*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 383: M. Gisquet.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 384: Frédéric Benoît, fils du juge de paix de Vouziers, âgé de 19 ans, avait été condamné à la peine de mort, comme parricide, par la Cour d'Assises de la Seine, la veille même de l'arrestation de Chateaubriand, le 15 juin 1832. Il avait assassiné sa mère dans la nuit du 8 au 9 novembre 1829, et son ami Alexandre Formage, âgé de 17 ans, fils d'un marchand de vin de la Villette, le 21 juillet 1831. Il avait eu pour défenseur M^e Crémieux. Chaix-d'Est-Ange, avocat de la partie civile, avait prononcé contre Benoît un admirable réquisitoire.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 385: Richard *Lovelace*, né en 1618, à Woolwich (Kent), d'une famille riche, brilla quelque temps à la cour de Charles I par sa beauté, sa galanterie et son esprit; sacrifia toute sa fortune pour la cause royale et fut emprisonné à Londres. Après sa mise en liberté, il entra au service de la France avec le grade de colonel, revint en Angleterre et y mourut dans la misère en 1658. Il avait composé pendant sa captivité, un recueil de poèmes lyriques intitulé *Lucasta*. Il a aussi écrit quelques pièces de théâtre. Son style est élégant, quoique négligé.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 386: Voir l'*Appendice* n° XII: *Jeune fille et jeune fleur*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 387: M. Nay allait devenir le gendre de M. Gisquet.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 388: Pour les détails de l'arrestation de M. Hyde de Neuville voy. ses *Mémoires et Souvenirs*, t. III, p. 494 et suivantes.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 389: Ancien forçat, devenu chef de la police de sûreté.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 390: Louis-Henri *Desmortiers*, né à Morestais (Charente-Inférieure). La Restauration l'avait nommé conseiller à la Cour de Paris; la révolution de 1830 le fit procureur du roi près le Tribunal de première instance de la Seine, fonctions qu'il conserva pendant la plus grande partie du règne de Louis-Philippe. Il n'était donc pas juge d'instruction en 1832. Le juge d'instruction chargé de l'affaire de MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de Fitz-James était M. Poultier, qui «remplit ses pénibles fonctions auprès des *accusés* avec autant de délicatesse que d'égards.» *Mémoires* du baron Hyde de Neuville, t. III, p. 496.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 391: Charles-Guillaume *Hello* (1787-1850). Il avait été nommé le 5 septembre 1830 procureur général à Rennes. Il devint avocat général à la cour de Cassation (27 mai 1837), puis conseiller (7 août 1843). Il avait été un instant député du Morbihan (1842-1843). Il aimait en effet à écrire et avait publié en 1827 un *Essai sur le régime constitutionnel* ou *Introduction à l'étude de la Charte*. Son principal livre, *Philosophie de l'Histoire de France* (1840) a été couronné par l'Académie française. Un de ses fils, Ernest Hello, mort en 1885, a laissé plusieurs ouvrages, *l'Homme*, *Paroles de Dieu*, etc., qui lui assurent un rang éminent parmi les penseurs et les écrivains de notre temps.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 392: Voir, sur M. de Montalivet, au tome IV, la note de la page 315.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 393: Voici une des très rares erreurs de fait qui se rencontrent dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, et elle n'est pas bien grave. M. Geoffroy de Grandmaison, dans son beau livre sur la *Congrégation*, pages 389 et suiv., a publié la *liste* complète de ses membres: M. Desmortiers n'y figure pas.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 394: Voir l'*Appendice* n° XII: *Chateaubriand et M. Bertin aîné*.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 395: Paul-François *Dubois* (1793-1874). Il avait fondé, en 1824, avec Pierre Leroux, le journal le *Globe*. De 1831 à 1848, il fut député de Nantes, ce qui lui valait d'être appelé par les petits journaux *Dubois (de la Gloire-Inférieure)*. Nommé inspecteur général de l'Université dès le mois d'octobre 1830, il fut appelé en 1840 à la direction de L'École normale,

fonctions qu'il conserva jusqu'en 1850. Il fut élu, le 13 avril 1810, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 396: Jean-Jacques *Ampère*, fils du célèbre physicien (1800-1864); membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut l'un des plus fidèles admirateurs de Chateaubriand, fidélité d'autant plus méritoire que M^{me} Récamier lui avait inspiré, dès sa jeunesse, une passion ardente et que le temps ne put affaiblir.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 397: Charles *Lenormant* (1802-1859), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il avait épousé, en 1826, M^{lle} Amélie Cyvoct, nièce de M^{me} Récamier.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 398: Charles *Ledru*, jeune avocat, doué d'un vrai talent, et à qui ses plaidoyers politiques avaient valu une quasi-célébrité. Il allait bientôt être effacé par un autre avocat républicain, du même nom que lui, Auguste Ledru. Ce dernier, voulant éviter la confusion qui n'aurait pas manqué de s'établir entre lui et Charles Ledru, ajouta à son nom celui de sa bisaïeule maternelle, et s'appela *Ledru-Rollin*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 399: Charles *Philipon* (1800-1862). Dessinateur habile, ayant un joli brin de plume à son crayon, il fonda en 1831 la *Caricature*, journal hebdomadaire très spécial, à la fois artistique et politique. Le rédacteur principal était Louis Desnoyers, un journaliste endiablé, l'auteur des *Béotiens de Paris*. Les dessinateurs étaient, avec Philipon, Daumier, Grandville, Gavarni, Henry Monnier, Numa, Achille Devéria et D. Traviès. Le journal eut une vogue européenne, et tout Paris se pressait aux vitrines de la maison Aubert, alors située à l'entrée du passage Véro-Dodat, faisant vis-à-vis à la cour des Fontaines, où étaient exposées les images de la *Caricature*. Toutes les fois qu'on voulait faire provision de bon rire, on y allait. Cela passait même pour une recette contre l'envahissement de la jaunisse. «La maison Aubert, la meilleure des pharmacies!» disait le peuple. Le parquet qui, lui, riait jaune, multiplia contre Philipon les saisies et les procès. Au cours d'un de ces procès, sur les bancs mêmes de la Cour d'assises, en trois coups de crayon, il dessina une *poire*, qui se trouva être la tête du roi Louis-Philippe. Le lendemain, la *poire* était sur toutes les murailles, et ses pépins allaient devenir, jusqu'à la fin du règne, entre les

maines de l'opposition, un projectile dont républicains et légitimistes se servaient à l'envi. En 1834, il créa le *Charivari*, et continua ainsi, par la plume et le dessin, sa guerre à la monarchie de Juillet. Depuis 1848, il a fait paraître coup sur coup le *Journal Amusant*, le *Musée Français*, et le *Petit Journal pour rire*. Il est mort en 1862. Ses amis auraient pu inscrire sur sa tombe ce vers de Barthélemy dans la *Némésis*:

Philipon, Juvénal de la Caricature.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 400: M. Guizot, dans ses *Mémoires* (tome II, page 344), apprécie en ces termes l'arrestation de Chateaubriand: «L'arrestation de MM. de Chateaubriand, Fitz-James, Hyde de Neuville et Berryer, ne fut pas une faute moins grave. C'étaient là, pour le gouvernement de 1830, des ennemis, non des insurgés, ni des conspirateurs; ils ne voulaient pas sa durée, et n'y croyaient pas; mais ils ne croyaient pas davantage à l'opportunité et à l'efficacité des complots et de la guerre civile pour le renverser; c'étaient d'autres armes qu'ils cherchaient pour lui nuire; c'était avec d'autres armes que les prisons et les procès qu'il fallait les combattre. *La Restauration avait donné, en pareille circonstance, un sage et noble exemple*: MM. de La Fayette, Voyer d'Argenson et Manuel étaient, à coup sûr, contre elle, de plus sérieux et redoutables conspirateurs que MM. de Chateaubriand, de Fitz-James, Hyde de Neuville et Berryer ne pouvaient l'être contre le gouvernement de Juillet. De 1820 à 1822, le duc de Richelieu et M. de Villèle avaient, contre ces chefs libéraux, de bien autres griefs et de bien autres preuves que le cabinet de 1832 n'en pouvait recueillir contre les chefs légitimistes qu'il fit arrêter. Pourtant ils ne voulurent jamais ni les emprisonner, ni les traduire en justice; ils comprirent que le pouvoir qui veut mettre un terme aux révolutions ne doit pas porter, dans les hautes régions de la société, la guerre à outrance....»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 401: M. Barthe.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 402: M. Bethuis.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 403: M. Demangeat.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 404: Félix *Barthe* (1795-1863). Affilié au Carbonarisme, très mêlé comme avocat à tous les procès politiques, ayant pris une part active à la

révolution de Juillet, il était entré, dès le 27 décembre 1830, dans le ministère disloqué de M. Laffitte, pour remplacer à l'instruction publique M. Mérilhou. Le 12 mars 1831, il avait échangé, dans le nouveau cabinet Casimir Périer, le portefeuille de l'instruction publique contre celui de la justice. Il garda les sceaux jusqu'au 4 avril 1834 et tomba avec le ministère de Broglie. Il fut alors nommé pair de France et président de la Cour des Comptes. Le second Empire le fit sénateur.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 405: Pierre-Clément *Bérard*. Pendant les Cent-Jours, il s'était enrôlé, à dix-sept ans, dans le corps des volontaires royaux de l'École de droit de Paris, et il avait accompagné à Gand le roi Louis XVIII. En 1831 et 1832, il fit paraître un petit pamphlet hebdomadaire, les *Cancans*, dont le titre variait chaque semaine: *Cancans parisiens*, *Cancans accusateurs*, *Cancans courtisans*, *Cancans inflexibles*, *Cancans saisis*, *Cancans prisonniers*, etc. Chaque numéro se terminait par une chanson. C'était comme une résurrection, après 1830, des *Actes des Apôtres*, de Rivarol, de Champcenetz et de leurs amis. Même violence, et aussi même vaillance et même verve. Seulement, les *Cancans* étaient rédigés, non par une société d'hommes d'esprit, mais par M. Bérard tout seul: il avait, il est vrai, de l'esprit comme quatre, et même comme quarante. Saisies et procès pleuvaient naturellement sur les *Cancans* et sur leur auteur, qui se vit à la fin condamné à quatorze ans de prison et à treize mille francs d'amende. Heureusement, il trouva le moyen de s'évader et de gagner la Hollande, échangeant la prison pour l'exil. En 1833, il publia *Mon Voyage à Prague*, puis se rendit à Rome, où des légitimistes venaient de fonder une banque, dont il devint un des employés. Il ne devait plus quitter la ville éternelle, où il est mort, il y a peu d'années, royaliste impénitent, ainsi qu'il convenait à l'auteur des *Cancans fidèles*. Ses *Souvenirs sur Sainte-Pélagie en 1832* ont paru en 1886.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 406: On verra dans mon premier voyage à Prague ma conversation avec Charles X au sujet de ce prêt. (Note de Paris, 1834.) CH.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 407: Amédée-Simon-Dominique *Thierry* (1797-1873). Il avait été en 1810 précepteur des petits-neveux de Talleyrand, et avait publié avec un vif succès, en 1828, son *Histoire des Gaulois*. Après les journées de Juillet,

il avait été nommé préfet de la Haute-Saône. Maître des requêtes au Conseil d'État en 1838, promu conseiller en service ordinaire en 1853, il fut appelé, par décret impérial du 18 janvier 1860, à siéger au Sénat. Il n'avait d'ailleurs pas cessé de se livrer à ses travaux historiques. Ses principaux ouvrages sont *l'Histoire de la Gaule sous l'administration romaine* (1840-1842); *Récits et Nouveaux récits de l'histoire romaine* (1860-1864); *Saint-Jérôme, la Société chrétienne à Rome et l'émigration en Terre Sainte* (1867); *l'Histoire d'Attila et de ses successeurs* (1873).[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 408: On lit dans la préface des *Récits des temps mérovingiens*, publiée en 1840, les lignes suivantes, qui confirment ce que Chateaubriand écrivait en 1832: «J'achevais mes classes au collège de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs*, apporté du dehors, circula dans le collège; ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient déjà le goût du beau et l'admiration de la gloire. Nous nous disputions le livre; il fut convenu que chacun l'aurait à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour là, je feignis de m'être fait mal au pied, et je restai seul à la maison; je lisais ou plutôt je dévorais les pages, assis devant mon pupitre, dans une salle voûtée qui était notre salle d'étude et dont l'aspect me semblait alors grandiose et imposant. J'éprouvai d'abord un charme vague et comme un éblouissement d'imagination; mais quand vint le récit d'Eudore, cette histoire vivante de l'empire à son déclin, je ne sais quel intérêt plus actif et plus mêlé de réflexion m'attacha au tableau de la ville éternelle, de la cour d'un empereur romain, de la marche d'une armée romaine dans les fanges de la Batavie, et de sa rencontre avec une armée de Francs.... À mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé: «Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée!...» Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir; je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi; mon attention ne s'y arrêta pas, je l'oubliai même pendant plusieurs années; mais, lorsqu'après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision;

aujourd'hui, si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 409: C'était par Vesoul que le comte d'Artois était rentré en France au mois de février 1814, et il avait daté de cette ville, le 27 février, sa *Proclamation aux Français*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 410: L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 411: Les chroniques contemporaines de la révolution de 1307 ne font aucune mention de Guillaume Tell. Elles ne parlent que des trois conjurés du Grütli, Fürst, d'Uri, Stauffacher, de Schwytz, et Arnold de Melchtal, d'Underwald. Ce n'est qu'à la fin du XV^e siècle que les historiens nationaux ont commencé à parler de Guillaume Tell et de ses exploits, et les narrations qu'ils en ont données renferment les plus graves invraisemblances au double point de vue géographique et chronologique.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 412: Dans son *Essai*, Chateaubriand avait consacré trois chapitres à la Suisse: *la Suisse pauvre et vertueuse*;—*la Suisse philosophique*;—*la Suisse corrompue*. Le premier de ces chapitres renfermait la note suivante: «L'anecdote de la pomme et de Guillaume Tell est très douteuse. L'historien de la Suède, Grammaticus, rapporte exactement le même fait d'un paysan et d'un gouverneur suédois. J'aurais cité les deux passages s'ils n'étaient trop longs. On peut voir le premier dans Simler (*Helvetiorum Respublica*, lib. I, page 58); et l'on trouve l'autre cité tout entier à la fin de *Coke's Letters on Switzerland*.» *Essai sur les Révolutions*, 1^{re} édition, page 255. Cette anecdote de la pomme, que Chateaubriand, avec raison, tenait pour «très douteuse», n'est plus aujourd'hui défendue par personne.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 413: Le 15 septembre 1816, le conseiller d'État Lucernois Xavier Keller fut trouvé mort dans l'Aar, près de Lucerne. Toutes sortes de rumeurs furent répandues au sujet de cette mort mystérieuse: on soupçonnait un meurtre. Aucune preuve cependant n'était venue confirmer ces soupçons, lorsque, en 1825, des vagabonds, parmi lesquels se trouvait *Clara Wendel*,

furent arrêtés et firent des révélations sur ce drame nocturne. Il fut alors appris que Xavier Keller avait été victime d'un crime politique dont les instigateurs avaient été deux personnages officiels de Lucerne. Cinq personnes, parmi lesquelles un frère et une sœur de Clara Wendel, en avaient été les exécuteurs. Il en résulta un procès, dont le retentissement fut européen, et qui se termina par plusieurs condamnations. Clara Wendel fut condamnée à la détention perpétuelle et subit sa peine dans la prison de Lucerne.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 414: Le 5 juin 1832, le jour des funérailles du général Lamarque, Alexandre Dumas avait suivi le cortège en costume d'artilleur; le bruit courait qu'il avait distribué des armes à la Porte Saint-Martin. Le 9 juin, un journal annonça que l'auteur de *la Tour de Nesle*, pris les armes à la main, avait été fusillé le 6 au matin. Un aide de camp du roi courut chez lui, le trouva en parfaite santé, et l'informa que l'éventualité de son arrestation avait été sérieusement discutée. On lui conseillait d'aller passer un mois ou deux à l'étranger, pour se faire oublier. Il mit ordre à ses affaires dramatiques, toucha de l'argent de Harel (ce qui n'était pas un petit succès), et, le 21 juillet 1832, muni d'un passeport en règle, il partit pour la Suisse. Vers le commencement d'octobre, il était de retour à Paris. Ses *Impressions de voyage*, dont la publication commença en 1833, sont restées le meilleur de ses ouvrages. Au tome III, il raconte sa visite à l'auteur du *Génie du Christianisme* dans un chapitre intitulé: *Les Poules de M. de Chateaubriand*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 415: L'une et l'autre ne sont plus. (Paris, note de 1836.) CH.—Sur la comtesse de Colbert, voir, au tome I, la note 2 de la page 124.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 416: Voir, première partie, livre III, les pages 123-126.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 417: La lettre de Béranger est du 19 août 1832; celle d'Armand Carrel du 4 octobre 1834. Elles ont été imprimées toutes les deux à la fin du *Congrès de Vérone*, t. II, p. 455 et suivantes.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 418: M^{me} Récamier, très effrayée par le choléra, qui avait fait autour d'elle, dans la rue de Sèvres, de très nombreuses victimes, s'était

décidée, au mois d'août, à quitter Paris et à faire un voyage en Suisse. Malgré son réel courage, et bien qu'on l'ait vue souvent prodiguer sans effroi ses soins à des personnes atteintes de maladies contagieuses, elle avait une terreur invincible et presque superstitieuse du choléra. Était-ce un pressentiment? Elle mourut du choléra le 11 mai 1849. «Après avoir succombé à ce fléau qui laisse ordinairement sur ses victimes des traces effrayantes, dit M^{me} Lenormant (*Souvenirs et Correspondance*, t. II, p. 572), M^{me} Récamier prit dans la mort une beauté surprenante. Ses traits, d'une gravité angélique, avaient l'aspect d'un beau marbre; on n'y apercevait aucune contraction, aucune ride, et jamais la majesté du dernier sommeil ne fut accompagnée d'autant de douceur et de grâce. Un dessin, transporté sur la pierre par Achille Devéria, a conservé le souvenir de cette remarquable circonstance; ce dessin, dont nous pouvons attester la scrupuleuse exactitude, prouve à son tour la fidélité de notre récit.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 419: Charles *Parquin*, ancien officier des armées impériales. Il connaissait le prince Louis depuis 1822; il avait acheté, en 1824, le château de Wolfsberg, sis auprès d'Arenenberg, et avait épousé une demoiselle d'honneur de la reine Hortense, M^{lle} Cochelet, fille d'un membre de l'Assemblée constituante et élevée dans le pensionnat de M^{me} Campan avec M^{lle} de Beauharnais. Le chef d'escadron Parquin prit la part la plus active à l'échauffourée de Strasbourg (30 octobre 1836). Il fut arrêté aux côtés du prince. Traduit devant la cour d'assises du Bas-Rhin, le 6 janvier 1837, il fut acquitté, après une émouvante plaidoirie de son frère, M^e Parquin, qui était, à cette époque, l'un des plus brillants avocats du barreau de Paris.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 420: Sur Madame Salvage, voy. ci-dessus la note 2 de la page 102.
[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 421: Narcisse *Vieillard* (1791-1857). Après avoir fait, comme officier d'artillerie, les campagnes de Russie (1812), d'Allemagne (1813) et de France (1814), il rentra dans la vie privée à la Restauration, et manifesta en plusieurs circonstances ses sentiments bonapartistes. Choisi par la reine Hortense pour précepteur de son fils aîné Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, frère du futur Napoléon III, il s'occupa aussi de l'éducation de ce dernier, puis il se retira en Normandie. Député de la Manche, de 1842 à

1846, représentant du peuple de 1848 à 1851, il contribua à la préparation et à l'exécution du coup d'État du 2 décembre, et fut nommé sénateur le 26 janvier 1852. Faisant marcher de front son bonapartisme et son républicanisme, lors du vote sur le rétablissement de l'Empire, il vota contre. À sa mort (19 mai 1857), il défendit, par une clause de son testament, de porter son corps à l'église.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 422: M. Cottrau était un ami du prince Louis, et il ne quittait guère Arenenberg. À l'époque où il exerçait les fonctions de capitaine dans l'artillerie suisse, le prince s'éprit de la veuve d'un planteur mauricien, Madame S..., habitant un château voisin, et il demanda sa main sans pouvoir l'obtenir. Les choses prirent une tournure assez sérieuse pour que la reine Hortense, opposée à ce mariage, se décidât à faire partir son fils, afin de changer le cours de ses idées. Louis-Napoléon se rendit en Angleterre, accompagné de M. Cottrau. En quittant Arenenberg, il pleurait; il paraissait inconsolable. Durant le voyage, il tira souvent de la poche de son habit une miniature, portrait de la dame de ses pensées; il ne pouvait se lasser de le regarder. Les deux jeunes gens passèrent quelque temps à Londres. Quand ils revinrent en Suisse, la cure prescrite par la reine Hortense avait réussi à souhait. M. Cottrau, faisant, suivant son habitude, la visite des tiroirs avant de quitter l'hôtel, trouva dans un secrétaire, où il eut soin de la laisser, la miniature de la belle mauricienne.—*La marquise de Crenay, une amie de la reine Hortense et de Napoléon III*, par H. Thirria, p. 19.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 423: Quand lord Byron quitta l'Angleterre, pour la seconde et dernière fois, le 25 avril 1816, il se rendit en Suisse, par la Belgique et le Rhin, et passa quelques mois sur les bords du lac de Genève. C'est là qu'il écrivit le troisième chant du *Pèlerinage de Childe-Harold*, le *Prisonnier de Chillon* et la *Nuit finale de l'Univers*, et qu'il commença son drame de *Manfred*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 424: La duchesse de Berry avait été arrêtée à Nantes—on sait dans quelles circonstances—le 7 novembre 1833. Le 12 novembre, Berryer entra dans le cabinet de Chateaubriand, à Genève, et lui apprenait la nouvelle, sans pouvoir d'ailleurs lui donner aucun détail. Chateaubriand partit aussitôt pour Paris.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 425: M. Barthe.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 426: Le maréchal Soult, ministre de la guerre et président du conseil.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 427: Cette lettre du 12 novembre était ainsi conçue:

«Madame,

«Vous me trouverez bien téméraire de venir vous importuner dans un pareil moment pour vous supplier de m'accorder une grâce, dernière ambition de ma vie: je désirerais ardemment être choisi par vous au nombre de vos défenseurs. Je n'ai aucun titre personnel à la haute faveur que je sollicite auprès de vos grandeurs nouvelles; mais j'ose la demander en mémoire d'un prince dont vous daignâtes me nommer l'historien; je l'espère encore comme le prix du sang de ma famille. Mon frère eut la gloire de mourir avec son illustre aïeul, M. de Malesherbes, défenseur de Louis XVI, le même jour, à la même heure, pour la même cause et sur le même échafaud.

«Je suis, etc.....

«CHATEAUBRIAND.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 428: Le *Mémoire sur la captivité de M^{me} la duchesse de Berry*, parut le 29 décembre 1832.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 429: Voici le texte de cette déclaration, qui fut insérée dans le *Moniteur* du 26 février 1833:

«Pressée par les circonstances, et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfans, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

«MARIE-CAROLINE.

«De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 430: Chateaubriand comparut devant la Cour d'Assises de la Seine, le 27 février 1833. Étaient poursuivis, en même temps que lui, les gérants de la *Quotidienne*, de la *Gazette de France*, du *Revenant*, de l'*Écho Français*, de la *Mode*, du *Courrier de l'Europe*, et un jeune étudiant, M. Victor Thomas. Ce dernier, le 4 janvier précédent, avait porté la parole, au nom des douze cents jeunes gens qui étaient allés témoigner à Chateaubriand leur enthousiasme et avaient redit avec lui: *Madame, votre fils est mon roi!* Tous furent acquittés, après une admirable plaidoirie de Berryer. Quelques années après, le journal le *Droit* disait de ce plaidoyer: «Berryer défendit M. de Chateaubriand, comme M. de Chateaubriand devait être défendu, sans provocation et sans bravade, rendant hommage, en son nom, à ces rois de l'exil qu'avait adorés sa jeunesse et que sa vieillesse devait adorer. Tous ceux qui l'ont entendu se souviennent de tout ce qu'il eut de sublime et de véritablement inspiré.... Il y a eu, à sa voix, une de ces impressions électriques et involontaires qu'il n'est donné qu'au génie de produire.» (Le *Droit*, 20 juin 1838.)—Le jour où Berryer vint prendre séance à l'Académie française, le 22 février 1855, le directeur, M. de Salvandy, évoqua en ces termes le souvenir de la plaidoirie du 27 février 1833: «On comprend que, tout à l'heure, les souvenirs de la Sainte-Chapelle vous soient revenus à la pensée. Votre parole grava ce nom dans la mémoire publique le jour où vous aviez à vos côtés l'auteur du *Génie du christianisme*, sous les voûtes du palais et à quelques pas de la chapelle de Saint Louis. Ce plaidoyer est de ceux qui restent, Monsieur; c'est votre discours pour le poète Archias.»

On pourrait croire, d'après ces témoignages, et on croit généralement que, dans ce mémorable procès, Chateaubriand avait pris pour avocat M. Berryer. C'est une erreur. L'illustre écrivain n'avait pas voulu être défendu. Il s'était présenté à la Cour d'Assises sans avocat. Il se borna à répondre au réquisitoire du procureur général Persil par les paroles suivantes: «Je ne prétends pas défendre ma brochure; je ne me lève pas en ce moment pour répondre au discours de M. le procureur du roi, je citerai seulement quelques passages qui expliquent mes intentions, qu'on a aggravées. Je ne suis pas sorti de ma retraite pour troubler l'ordre; je ne suis revenu en France que lorsqu'on a fait des lois de proscription contre une famille qu'il était de mon devoir de défendre.» Il lut ensuite quelques mots de son Mémoire et cita les paroles touchantes qui le terminaient.

Berryer prit la parole comme avocat de la *Quotidienne* et de la *Gazette de France*. «Je ne suis pas, dit-il en commençant, chargé de défendre M. de Chateaubriand.» S'il lui arriva d'en parler, cependant, et s'il le fit en termes magnifiques, ce ne fut pas comme son avocat, mais comme royaliste et comme Français.

M^e Charles Ledru, dont Chateaubriand signale l'intervention, qui fut, paraît-il, assez malheureuse, défendait l'*Écho français*, une des feuilles incriminées.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 431: Jean-Charles Persil (1785-1870), député de 1830 à 1839, pair de France de 1839 à 1848, conseiller d'État sous le Second Empire. Au lendemain de la révolution de juillet, il avait été nommé procureur général près la cour royale de Paris. Le zèle avec lequel il poursuivit, les journaux républicains et les journaux légitimistes, également coupables à ses yeux, et qui étaient, il faut le dire, également violents, lui valut pendant plusieurs années une impopularité formidable. Il fut longtemps la cible des caricaturistes et l'une des *bêtes noires* des petits journaux, de la *Mode* surtout, qui avait sans cesse à son service des paquets d'*épingles*. Un jour, elle annonça sa mort en ces termes: «M. Persil est mort pour avoir mangé du perroquet.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 432: M. de Falloux, qui avait pu pénétrer dans la salle en revêtant indûment une robe d'avocat, a raconté cette scène dans ses *Mémoires*. Lorsque le président eut annoncé l'acquittement de tous les prévenus, la foule se pressa autour de Berryer et de Chateaubriand. Ce dernier dut se cramponner au bras de M. de Falloux pour n'être pas renversé. «Je n'aime pas le train! répétait-il, je n'aime pas le train! menez-moi vite à ma voiture!» Mais sur le perron les acclamations redoublèrent: «Vive Chateaubriand! Vive la liberté de la presse!» On voulait dételer ses chevaux et s'atteler à la voiture. «N'en faites rien, suppliait-il, c'est très loin! c'est très loin! c'est impossible!» Enfin le cocher parvint à se dégager et partit au galop. Quant à M. de Falloux, il avait la tête et le cœur si remplis de ce qu'il venait d'entendre, qu'il s'en allait à travers les rues avec sa robe empruntée d'avocat, emportant sous son bras le grand portefeuille de Chateaubriand. (*Mémoires d'un royaliste*, par M. de Falloux, t. I, p. 60.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 433: Le célèbre marchand de comestibles du Palais-Royal. Hélas! les Dieux s'en vont, Comus comme Momus. À l'heure où j'écris cette note, la maison Chevet vient d'éteindre ses fourneaux.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 434: Il s'agit ici des royalistes de Villeneuve-d'Agen. Chateaubriand les remercia en ces termes:

«Paris, 17 avril 1833.

«Messieurs,

«La belle coupe que vous voulez bien m'offrir en votre nom et en celui de vos compatriotes sera religieusement conservée par moi, comme un témoignage de votre estime et des sentiments qui nous unissent. Puisse, Messieurs, venir le jour où je boirai à la santé du fils de Henri IV dans cette coupe de la fidélité. Qu'il me soit permis d'offrir en particulier mes remerciements et mes hommages aux dames dont je lis la signature au bas de votre touchante lettre.

«J'ai l'honneur d'être, avec une vive reconnaissance, etc....

«CHATEAUBRIAND.»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 435: Ci-dessus, p. 132.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 436: Ci-dessus, pages 154 et 171.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 437: Ci-dessus, page 183.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 438: Ci-dessus, p. 238.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 439: Ici commence dans le manuscrit (n° 12454) le fragment écrit de la main de Chateaubriand (p. 23) Au début de la page, on lit au crayon: «Le premier feuillet manque.» Ce feuillet a heureusement été reproduit dans la copie (n° 12455) et c'est d'après cette copie que j'ai pu donner la page qu'on vient de lire. (Note de M. Victor Giraud.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 440: Cette phrase est barrée dans le manuscrit original. (Note de M. Victor Giraud.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 441: L'auteur de la copie et moi avons cru lire cette phrase dans le manuscrit, mais nous ne sommes sûrs, ni l'un ni l'autre, de notre lecture. (Note de M. Victor Giraud.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 442: Ici un mot illisible. (Note du même.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 443: Ici quatre ou cinq mots illisibles. (Note du même.)[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 444: Ci-dessus, p. 401.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 445: Le 26 mars 1854, le duc de Parme, Charles de Bourbon, qui avait épousé la fille du duc de Berry, fut frappé au cœur d'un coup de stylet par un nouveau Louvel. Quelques heures après, il mourait dans les bras de sa femme. «Ce fut une scène pleine de larmes, écrivait un témoin: elle en rappelait une autre qui avait fait dire à Dupuytren ce mot expressif: Dieu était là!»[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 446: Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. VIII, p. 411.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 447: *Œuvres complètes de H. de Balzac*, t. XXIII.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 448: *Mémoires de Philarète Chasles*, t. I, p. 419.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 449: Ci-dessus, p. 334.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 450: Ci-dessus, p. 427.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 451: La brochure publiée le 24 mars 1831, sous ce titre: *De la Restauration et de la monarchie élective*.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 452: *Journal du maréchal de Castellane*, t. II, p. 425.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 453: Ci-dessus, p. 312.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 454: Ci-dessus, p. 341.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 455: Ci-dessus, p. 438.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 456: Ci-dessus, p. 461.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 457: *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 110.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 458: *Némésis*, Épilogue.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 459: Ci-dessus, p. 507.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 460: Les lacunes qui se trouvent dans cette lettre sont dues à l'emploi de l'encre sympathique.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 461: *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. III, p. 493.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 462: Ci-dessus, p. 512.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 463: Ci-dessus, p. 522.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 464: Ci-dessus, p. 528.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

Note 465: *Journal des Débats*, du 18 juin 1832.[\[Retour au Texte Principal\]](#)

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MÉMOIRES
D'OUTRE-TOMBE, TOME 5 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual

work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project

Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to

you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the

efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment

including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a

copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility:
www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.